



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

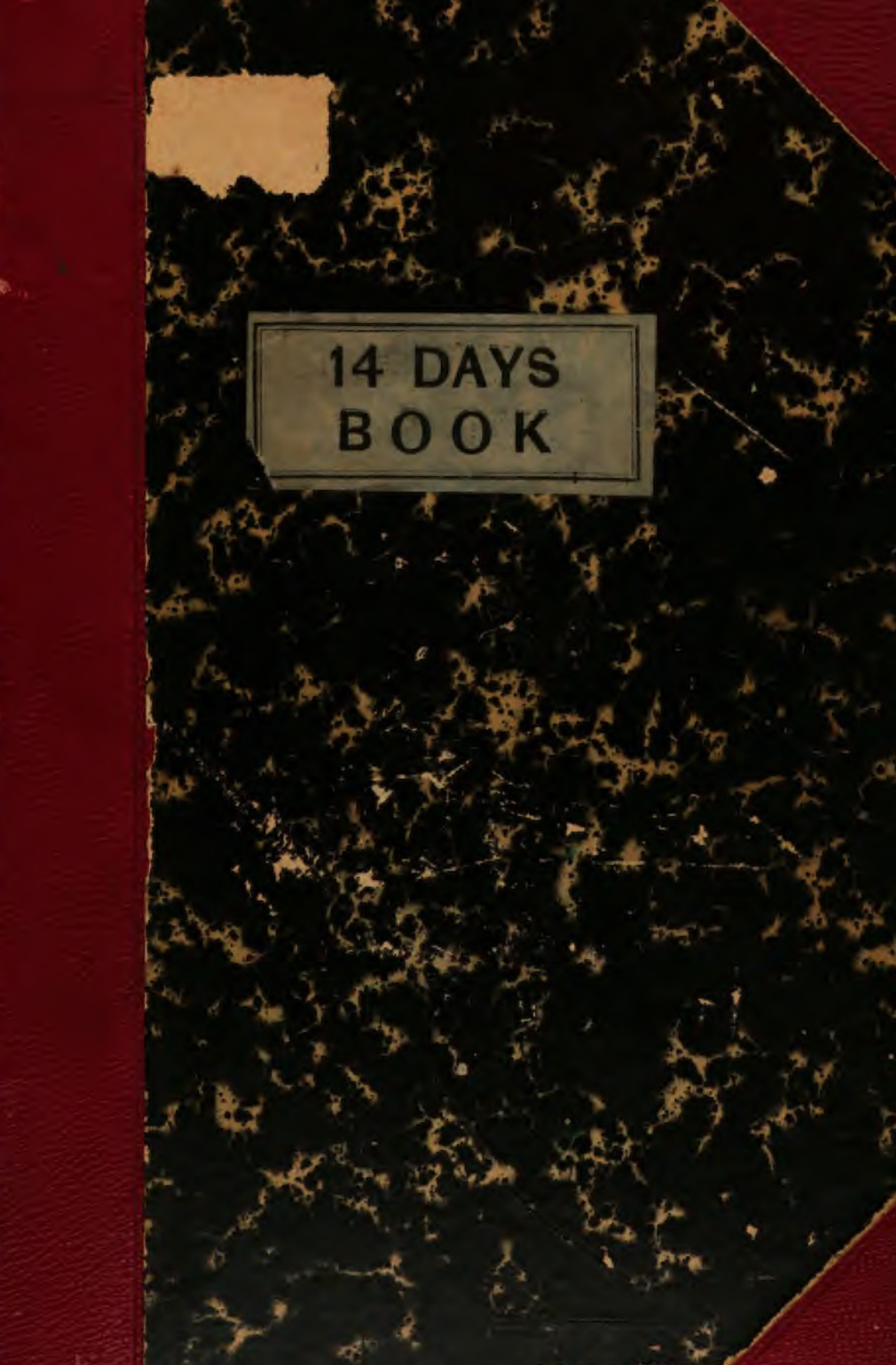
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

The image shows the front cover of a book. The cover is decorated with a marbled pattern in shades of green and black. A red spine is visible on the left side, and red triangular corners are visible at the top-right and bottom-right. A small, rectangular, light-colored label is affixed to the upper part of the cover, containing the title. There is also a small, irregular white mark in the top-left corner of the marbled area.

14 DAYS
BOOK

Philol 291

APR 13 1904



Harvard College Library

FROM THE

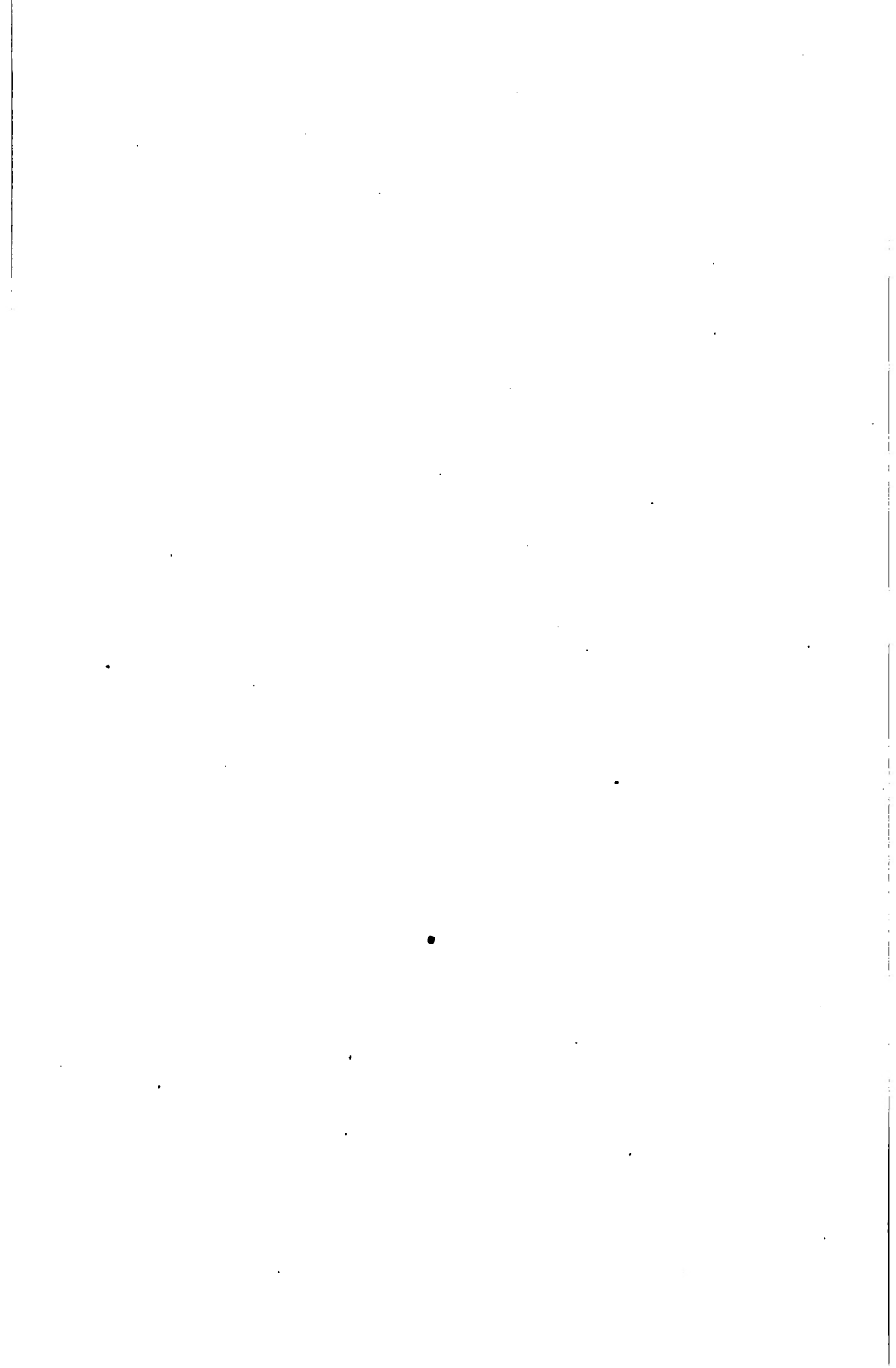
CONSTANTIUS FUND

Established by Professor E. A. SOPHOCLES of Harvard University for "the purchase of Greek and Latin books, (the ancient classics) or of Arabic books, or of books illustrating or explaining such Greek, Latin, or Arabic books." (Will, dated 1880.)









REVUE
DES
ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi non férié de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (12, rue de l'Abbaye) est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

Les communications à l'Association, les demandes de renseignements, les ouvrages offerts à la bibliothèque doivent être adressés, franc de port, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Les manuscrits destinés à la *Revue* ainsi que les ouvrages envoyés pour compte rendu doivent être adressés à M. Théodore REINACH, rédacteur en chef gérant de la *Revue*, librairie Leroux, 28, rue Bonaparte.

Les membres de l'Association sont priés de bien vouloir envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, à M. Henri LEBLOUX, agent bibliothécaire de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, vi.

Tout membre qui, après deux ans, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

REVUE
DES
ÉTUDES GRECQUES

PUBLIÉE PAR

L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME XVI

ANNÉE 1903

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

—
1903

1076-40

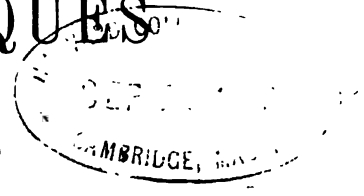
philol 291

Constantino fund

MICROFILMED
HARVARD

ASSOCIATION
POUR L'ENCOURAGEMENT
DES ÉTUDES GRECQUES
EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique
par décret du 7 juillet 1869).



STATUTS

§ I. OBJET DE L'ASSOCIATION.

Art. 1^{er}. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. NOMINATION DES MEMBRES ET COTISATIONS.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au minimum de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le paiement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. DIRECTION DE L'ASSOCIATION.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances sont suspendues pendant trois mois, du 1^{er} août au 1^{er} novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze. . . .	10 fr.
— en argent. . . .	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

ART. 1^{er}. — La souscription pour l'illustration de la *Revue* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

ART. 2. — Les souscripteurs pour l'illustration de la *Revue des études grecques* recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs et l'illustration de la Revue* (1). Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques*.

ART. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

ART. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 fr. seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

NOTA. — Les souscriptions devront être adressées à M. Max. Egger, trésorier, 71, rue de Vaugirard.

(1) Par suite de l'achèvement des *Monuments grecs*, l'illustration de la *Revue* représente seule désormais dans l'œuvre de l'Association l'objet, si important, de la reproduction des monuments figurés légués par l'antiquité hellénique. Appelée à prendre sans cesse de nouveaux développements, elle appelle instamment de nouveaux concours.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 MAI 1903

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. SALOMON REINACH

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

J'ai vivement ressenti la marque d'estime que vous m'avez donnée en m'appelant à présider notre Association. Je veux d'abord vous en dire ma gratitude; je veux ensuite remercier notre excellent secrétaire et les fidèles habitués de nos séances d'avoir facilité ma tâche au point de ne m'en laisser connaître que l'honneur. J'appartiens à plusieurs sociétés savantes qui jouissent d'une réputation enviable; mais celle-ci est peut-être la seule où l'on est certain d'être écouté de tous quand on parle, où les rappels à l'ordre et les appels au silence sont ignorés, où les communications scientifiques sont presque toujours suivies d'une discussion qui apporte aux orateurs cette satisfaction plus précieuse que des éloges, la preuve qu'on les a suivis attentivement. Cela tient sans doute à ce que nos goûts individuels sont dominés par un goût plus général qui nous est commun et qui est notre raison d'être : la noble curiosité des choses de la Grèce, de toutes les formes et de tous les aspects de l'hellénisme. Assurément, il n'y a plus de savants qui puissent embrasser l'hellénisme tout entier, comme aux beaux jours de la Renaissance; mais quel savant voudrait

méconnaître les liens indissolubles qui en rattachent toutes les manifestations? Quel est celui dont l'intérêt ne passe pas volontiers de l'une à l'autre, alors même que sa compétence est restreinte à une petite partie d'un aussi vaste domaine? Nous sommes ici pour nous éclairer les uns les autres sur des questions qui nous attirent tous, bien que chacun n'en ait approfondi que quelques-unes. Si j'en juge par les séances déjà bien nombreuses auxquelles j'ai assisté, nous y réussissons fort bien. Depuis le jour lointain, où, en 1878, élève récemment admis à l'École Normale, je fus conduit ici par mon maître M. Paul Foucart, qui présidait alors l'Association, je ne suis jamais sorti de cette belle salle sans avoir appris quelque chose et, j'ajoute, sans avoir formé le dessein de mieux apprendre une chose que je savais mal. Mais le profit de nos réunions n'est pas réservé à ceux, Parisiens privilégiés, qui peuvent suivre nos séances et s'y instruire. Notre *Annuaire* d'abord, puis notre *Revue*, gardent de notre activité un souvenir durable et nous autorisent même à en tirer quelque orgueil. Qu'on me cite, en France ou à l'étranger, une publication périodique aussi propre que la nôtre à tenir informés ceux que réunit le culte de la Grèce antique! Inscriptions, papyrus, œuvres des arts plastiques, tout ce que met en lumière le zèle des chercheurs de tous pays, nous est presque aussitôt présenté sous une forme claire, concise et attrayante. Faut-il rappeler que la Grèce byzantine et la Grèce moderne reçoivent aussi l'attention qui leur est due? Les correspondances d'Athènes, publiées dans la *Revue des Études grecques*, seront un jour considérées comme une source pour l'histoire de l'hellénisme moderne. Je n'ignore pas, Messieurs, qu'il reste des progrès à réaliser, que les ressources de notre Association sont encore restreintes, que l'illustration de la *Revue* pourrait être plus abondante; mais je ne crois pas céder à une illusion en me faisant ici, sur les effets de notre activité commune, l'écho d'un sentiment qui a souvent été exprimé au dehors.

Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ceux de nos

confrères qui, après nous avoir témoigné leur sympathie par un concours assidu, nous la prouvent encore par des bienfaits dont nous ne pouvons remercier que leur mémoire ! Dans les premiers jours du mois d'avril, M^e André Faroux, notaire à Paris, nous avisa que M. Paul-Jules Pélicier, en son vivant archiviste de la Marne, décédé à Châlons, avait légué 6,000 francs à l'Association des Études grecques, sans autre condition pour elle que d'en disposer au mieux de la science. M. Pélicier était membre donateur depuis 1867 ; il avait versé, outre sa cotisation, deux sommes de 100 francs ; il était membre fondateur pour les *Monuments grecs* et l'illustration de la Revue. Touchante pensée, Messieurs, que celle de ce savant modeste, familial, par ses fonctions, avec les sources de l'histoire de France, qui donne aux études grecques, non seulement une part de ses loisirs, mais de son aisance, et nous laisse libres de les honorer en son nom sans même l'attacher à la fondation d'un prix nouveau ! Nous envoyons à M. Jules Pélicier un souvenir reconnaissant et ému ; l'hellénisme mérite d'être aimé ainsi et votre président peut dire avec le poète :

Δέχομαι, φίλον γε δῶρον ἐκ φίλης χερός.

L'année 1903 a vu s'éteindre deux de nos doyens, MM. Alexandre Bertrand, membre fondateur, et Marius-Jean Dupuis, qui était des nôtres depuis 1881. M. Bertrand, ancien membre de l'École d'Athènes, avait débuté par des études de géographie et de mythologie grecque ; puis ce fut la Gaule qui l'attira et j'ai à peine besoin de vous rappeler la grande œuvre de sa vie, le Musée des Antiquités Nationales, dont il m'a laissé la direction après y avoir guidé mes études. Bertrand porta, dans les ténèbres préhistoriques et celtiques, la rectitude d'esprit et le goût de la clarté qu'il devait à son éducation d'humaniste. Il avait un peu oublié le grec, mais point la Grèce ; au terme de sa vie, il se sentit attiré plus vivement vers elle et le Platon de Cousin redevint un de ses livres familiers. M. Dupuis fut un proviseur modèle, en même temps

qu'un des rares adeptes de la science hellène dans notre pays ; la géométrie de Platon, qu'il tenta d'élucider par divers mémoires, l'occupait encore en ces derniers temps, alors qu'entré dans sa quatre-vingt-sixième année il venait prendre place à nos séances et discuter avec M. Tannery. A ces noms respectables j'ai le regret de joindre celui de M. l'abbé Follioley, ancien proviseur du lycée de Nantes, où il a laissé, comme à Laval et ailleurs, le souvenir d'un pédagogue expert et d'un ami éclairé de la jeunesse. Permettez-moi de dire que cet homme excellent me témoigna, il y a plus de vingt-cinq ans, au début de mes études, une bienveillance qui a fait de moi son obligé.

Tout récemment, nous avons appris la mort d'un autre vétéran, M. Gaspard, qui professa, pendant vingt-trois ans, la rhétorique au lycée Louis le Grand. Il a terminé dans le repos une longue carrière toute d'honneur et de dévouement à l'Université. Soixante-dix élèves, formés par lui, sont entrés à l'École normale supérieure ; il était ainsi le père d'une nombreuse famille universitaire où son souvenir et ses exemples ne périront point.

L'Association a également perdu M. Boucherie, ancien chef de bataillon de la légion étrangère, qui était sociétaire depuis 1881.

La mort, seul repos qu'il ait connu, a frappé le travailleur infatigable qui fit plus qu'aucun savant de nos jours pour éclairer les divers aspects de la Renaissance, — notre éminent confrère Eugène Müntz. On dit *la Renaissance* tout court, mais on entend celle de l'hellénisme. N'est-ce pas alors, et alors seulement, que l'hellénisme a commencé cette conquête du monde qu'il n'est pas loin d'avoir achevée aujourd'hui ? Désormais, les limites de son empire seront celles de la civilisation elle-même ; il régnera partout où Homère et Platon trouveront des interprètes et des lecteurs. Un jour, des vastes contrées que la Grèce ne soupçonna point, il reviendra comme en pèlerinage vers la Grèce. Ainsi, l'on a vu les États-Unis d'Amérique fonder une école d'archéologie à Athènes, école dont le troisième

directeur, le professeur Van Benschoten, est un des confrères que nous avons perdus cette année. M. Van Benschoten était professeur de grec à l'Université Wesleyenne de Middletown (Connecticut). Pendant l'année qu'il passa à la direction de la nouvelle école, il obtint du Gouvernement grec la concession d'un terrain sur lequel s'est élevé l'édifice de la mission permanente américaine. Vous savez tous ce que cette mission a déjà fait pour la science : des fouilles comme celles de l'Héraion d'Argos et de Corinthe suffisent à la gloire de la jeune institution et sont des gages assurés de son avenir. Quoi de plus flatteur, pour la vieille Hellade, que des hommages venus de si loin ?

Plusieurs Grecs de nationalité ou d'origine, amis de notre société et bons juges de ses travaux, figurent malheureusement sur notre long nécrologe : le prince Mavrocordato, ancien ministre de Grèce, le prince Grégoire Soutzo, sénateur de Roumanie, le peintre Xydias, M. Jean Scaramanga, consul de Belgique à Taganrog, M. Vucina, d'Odessa, qui avait écrit des articles remarquables dans un grand nombre de journaux grecs et fondé une école grecque à Odessa, où il fut pendant vingt-cinq ans, à titre gracieux, consul général de son pays. Un des professeurs les plus distingués de notre Faculté de médecine, M. Panas, n'avait pas oublié son origine hellénique et comptait, depuis plus de vingt-cinq ans, parmi nos membres ; il laisse, à côté d'une œuvre scientifique considérable, le souvenir d'un infatigable dévouement.

La jeunesse, hélas ! n'a pas été épargnée et c'est avec une profonde tristesse que je nomme, parmi nos membres décédés, M. Pierre Lebocq, licencié ès lettres, qui donnait à ses amis les plus belles espérances, et deux professeurs de notre Université, MM. Baron et Edet. M. Baron avait imprimé dans notre *Revue* des travaux ingénieux et solides sur la composition du *Phèdre* et la candidature politique à Athènes ; M. Edet, un des maîtres les plus aimés du lycée Henri IV, s'était fait honorablement connaître par son histoire sommaire, mais bien pensée et bien

écrite, de la littérature grecque, ainsi que par diverses publications classiques qui témoignent de la sûreté de son goût. L'un et l'autre avaient pris rang parmi les philologues d'avenir et promettaient de compter parmi les meilleurs; nous adressons à leur mémoire l'hommage attristé de notre estime.

Messieurs, c'est le douloureux privilège de votre président d'avoir ainsi à vous rappeler vos pertes et à indiquer, trop brièvement, les motifs qui nous les rendent plus sensibles. Il se console avec vous à la pensée des adhésions qui nous viennent et que l'on voudrait, dans l'intérêt des bonnes lettres, plus nombreuses encore. Assurément, l'enseignement de la langue grecque est aujourd'hui menacé en France, comme dans les autres pays; notre Association, en 1902, a dû faire une démarche pour le sauvegarder et a trouvé, dans cette occurrence, auprès des pouvoirs publics, l'accueil sympathique qui ne lui a jamais fait défaut. Mais, quoi qu'il advienne, nous ne confondrons pas l'étude du grec, qui n'est qu'un moyen, avec celle de la pensée grecque, qui est un but. Désiré Nisard disait un jour : « Quel roman ne vaut mieux que Virgile lu en traduction ? » Je ne sais si cette boutade vaut pour Virgile, et je crois au moins prudent d'en douter; mais, en ce qui concerne les penseurs, les poètes, les historiens de la Grèce, il me semble que leur influence civilisatrice est assez indépendante de la langue sous laquelle ils s'offrent à nous. Le livre qui a exercé la plus grande action sur l'esprit humain, la Bible, n'est-il pas surtout familier aux hommes dans des langues autres que l'hébreu? Est-ce sous leur forme grecque originale que les Évangiles ont porté le christianisme à travers le monde? Or, l'hellénisme, lui aussi, est une religion, une religion de raison et de beauté; il a eu ses apôtres dès l'antiquité, comme lorsque Dion Chrysostome le prêchait parmi les Gètes; il en a retrouvé à Byzance, dans l'Italie de la Renaissance, dans l'Europe moderne; alors même que le grec ne serait compris que de quelques doctes, il se trouverait encore des propagateurs de l'hellénisme, et de plus en plus, pour des motifs qu'on a dits mille fois et qui n'ont rien

perdu de leur force. Les sociétés contemporaines, qu'elles le sachent ou non, sont toutes pénétrées d'esprit grec ; elles voudraient s'en défaire qu'elles n'y réussiraient point ; c'est le fond même et le ressort de leur vie laïque. Notre rôle, Messieurs, est de maintenir, d'élargir si possible le cercle de ceux qui peuvent remonter aux sources de la civilisation dont ils jouissent, tant pour en connaître plus exactement les origines que pour en seconder avec plus d'intelligence les progrès ; c'est un rôle modeste, mais utile et honorable, auquel nous ne failirons pas.

Salomon REINACH.

RAPPORT DE M. AM. HAUVETTE

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1902-1903

MESSIEURS,

Un exposé de la grammaire comparée du grec, du latin et du sanscrit ; une traduction française de l'*Orestie* d'Eschyle ; une étude sur l'architecture civile et l'habitation privée des Grecs pendant la période byzantine : tel est, cette année, le sujet des livres que votre Commission des prix a couronnés, et il se trouve ainsi, par hasard, que vous récompensez trois ouvrages du genre le plus différent, un traité de linguistique, un essai purement littéraire, un travail d'archéologie. Jamais occasion meilleure ne s'est offerte à nous, Messieurs, d'exprimer publiquement notre reconnaissance envers nos généreux donateurs, Zographos et Zappas : grâce à eux, l'Association, tout en ménageant comme elle le doit ses propres ressources, a la satisfaction de pouvoir encourager, par l'attrait de récompenses modestes mais enviées, le goût des recherches scientifiques, dans quelque domaine qu'il s'exerce, et la publication des livres qui contribuent en quelque manière au progrès des études grecques.

M. Hatzidakis, professeur à l'Université d'Athènes, n'a encore donné que le tome I de l'ouvrage qu'il a entrepris d'écrire sous le titre de *Lectures académiques*, Ἀκαδημαϊκὰ

ἀναγνώσματα (1). Mais votre Commission pouvait sans danger lui faire crédit du reste : en couronnant, il y a quelques années, le premier volume des *Proverbes* de M. Politis, nous savions que l'historien des traditions populaires de la Grèce ne s'arrêterait pas dans la voie où il s'engageait, et nous avons vu depuis se poursuivre régulièrement une publication que nous pouvons être fiers d'avoir signalée dès le premier jour à l'attention des érudits. M. Hatzidakis ne faillira pas davantage à la tâche qu'il a entreprise : pour mener à bonne fin ces leçons de grammaire comparée, qui s'annoncent comme une œuvre de longue haleine, il a le savoir (et c'est la première de toutes les conditions), mais il a aussi, comme M. Politis, le précieux concours de cette Bibliothèque Marasly, qui compte déjà tant de bons livres, tant de services rendus à la Grèce. Aussi bien les six cents pages du présent volume contiennent-elles facilement la matière de plusieurs ouvrages : ce n'est que le début d'une grammaire, mais c'en est la base, l'exposé des principes, et le savant professeur a réuni dans ces douze chapitres quelques-unes des doctrines fondamentales de son enseignement. Un résumé lucide et méthodique des théories grammaticales dans l'antiquité sert d'introduction, et c'est encore une sorte de préface que l'étude des sources anciennes. Dès ces premiers chapitres apparaît l'importance prépondérante que l'auteur accorde au grec, et cette tendance naturelle s'accroît encore dans la suite : si le chapitre III (*Phonétique physiologique*) a nécessairement le caractère d'une théorie générale, le chapitre suivant, sur la *Phonétique figurative*, développe avec complaisance l'histoire de l'alphabet grec. S'agit-il ensuite des *lois phonétiques*, de l'*analogie* ou des *phénomènes d'apophonie*? Les exemples, empruntés à toutes les périodes de la langue grecque, se présentent à la mémoire de l'auteur avec une abondance et une variété qu'on ne trouverait dans aucun autre ouvrage du même genre. Les derniers chapitres enfin, et les

(1) Hatzidakis (G.), Ἀκαδημικὰ ἀναγνώσματα. Ἑλληνική, λατινική καὶ ἰνδική γραμματική, t. I (Bibl. Marasly, n^o 175-178), Athènes, 1902, xxviii-608 pages in-8.

plus considérables, ne regardent, pour ainsi dire, que le grec : *esprit doux et esprit rude, accentuation, et surtout prononciation du grec ancien*. Ne nous plaignons pas, Messieurs, de ce point de vue manifestement exclusif : si le grec est à bien des égards le plus pur des idiomes indo-européens, ne peut-il pas servir mieux que tout autre à la démonstration des lois qui régissent toutes les langues de la même famille ? Et puis, écrites en grec, pour un auditoire d'étudiants à l'Université d'Athènes, ces belles leçons de grammaire comparée ont encore un intérêt d'un autre ordre : c'est en Grèce peut-être qu'il est le plus nécessaire aujourd'hui de faire entendre quelques-unes de ces vérités scientifiques qui ne soulèvent plus d'objection dans nos écoles d'Occident. La prononciation du grec ancien est un de ces problèmes que trouble et obscurcit encore dans l'opinion de nombreux Hellènes un amour-propre national bien excusable. M. Hatzidakis combat, sans trop le dire, les sentiments instinctifs de ses auditeurs, quand il démontre, suivant les saines doctrines, la transformation naturelle des sons et l'évolution du langage à travers les siècles. Il multiplie les exemples, les arguments, à l'appui d'une thèse dont il veut faire éclater l'évidence ; et cette chaleur de conviction, cette éloquence contenue, mise au service d'une juste cause, ajoute un singulier attrait à ces austères leçons de phonétique. Pourquoi faut-il que l'auteur ait parfois cédé lui-même à des préjugés qui ne sont pas les siens ? Cette prononciation du grec ancien, dite *érasmienne*, dont il justifie au fond le principe, il ne veut pas admettre que, dans l'histoire, elle soit née d'un progrès scientifique, d'une recherche plus exacte de la vérité, d'une connaissance plus sûre des origines, et il attribue en cette matière aux événements politiques du xv^e siècle, à la prise de Constantinople, une influence décisive qu'ils n'ont point eue. Même si l'empire grec avait survécu, rien ne prouve que l'Occident eût adopté alors dans ses écoles la prononciation moderne : la grammaire de Constantin Lascaris date de 1476, et Jean Lascaris apprit le grec à Budé bien avant que parût le traité

d'Érasme (1528). Regrettons aussi que, dans un livre de pure science, la polémique, mauvaise conseillère, ait trouvé moyen de se glisser, au moins dans une note; mais, ces réserves faites, proclamons bien haut que ce bel ouvrage, plein de faits intéressants, d'observations pénétrantes et d'idées neuves, comptera parmi les meilleurs que l'Association ait eu jamais le plaisir de couronner.

M. Paul Mazon, qui partage avec M. Hatzidakis le prix Zographos, est un helléniste bien informé, en même temps qu'un lettré délicat : ce double mérite donne à sa traduction de l'*Orestie* d'Eschyle (1) une valeur peu commune. Plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont gardé peut-être, comme moi, l'impression d'une lecture qui leur révéla jadis, sur les bancs du collège, un Eschyle inconnu : la traduction Bouillet, assez récente encore quand j'étais en rhétorique, m'inspira d'abord, je l'avoue, une surprise mêlée d'admiration; c'était étrange, mais nouveau et attachant : les jeux de scène, les évolutions du chœur m'apparaissaient pour la première fois; les personnages, minutieusement décrits dans leur attitude et leur costume, se dressaient à mes yeux comme des êtres surhumains, et parlaient une langue assez conforme à leur aspect extraordinaire. Des membres de phrase heurtés, entrecoupés, et comme convulsifs; des inversions hardies, des alliances de mots bizarres, tout contribuait à produire une sorte de vision fantastique qui frappait étrangement l'esprit. Un peu plus tard il me fallut reconnaître que ces effets de style rappelaient de fort loin l'original, que ces hardiesses d'expression provenaient trop souvent d'une leçon fautive ou d'une interprétation fantaisiste, que ces prétendues évolutions du chœur n'étaient rien moins que démontrées, et que le costume et la mise en scène ne tenaient pas devant les découvertes nouvelles de la science. Une pareille déception n'attend pas les lecteurs de M. Mazon : si l'image qu'il évoque est moins saisissante peut-être, elle est

(1) Mazon (Paul), *L'Orestie d'Eschyle*, Paris, Fontemoing, 1902.

aussi plus près de la vérité. Il connaît Eschyle pour l'avoir étudié avec toutes les préoccupations d'un philologue, pour en avoir discuté le texte selon les règles de la critique verbale, pour avoir examiné aussi la question de la mise en scène d'après les données les plus récentes de l'archéologie. Il a enfin, pour comprendre le lyrisme du vieux maître, des connaissances techniques de métricien qui s'associent heureusement aux qualités non moins indispensables du lettré.

Ainsi préparé à sa tâche, comment M. Mazon y a-t-il réussi ? Je voudrais, Messieurs, pouvoir vous citer en entier le rapport que votre Commission des prix a entendu : permettez-moi du moins d'en détacher quelques passages. Après avoir loué les scrupules de l'auteur dans le choix du texte à traduire, dans la discussion des variantes, et dans la méthode à suivre en présence de lacunes incontestables, le rapporteur continue ainsi : « Ces observations montrent déjà que nous avons ici affaire à un esprit qui possède à un haut degré le sens de la précision et du respect qu'on doit aux grandes œuvres. Ces qualités se retrouvent partout dans l'interprétation. Celle-ci, on peut le dire, est, d'un bout à l'autre, l'effort incessant d'une intelligence pénétrante et vigoureuse pour élucider jusque dans le détail les intentions du poète. On peut évidemment, en plus d'un passage, différer d'opinion avec le traducteur ; mais je ne crois pas que, nulle part, il soit possible de le prendre en flagrant délit de légèreté ni de lui reprocher un acquiescement docile à la routine. Toutes les difficultés ont été aperçues, étudiées, et toutes ont été résolues d'une manière personnelle, par des raisons qui méritent d'être prises en sérieuse considération. Il en résulte que la traduction de M. Mazon a vraiment, au point de vue de l'interprétation, la valeur d'un commentaire très attentif, très serré, très précis, dû en outre à quelqu'un qui sait le grec et qui a un sentiment délicat de la poésie.

« Car il faut maintenant insister sur ce mérite, vraiment littéraire, et qui seul, à mon avis, pouvait donner aux autres

toute leur valeur. M. Mazon a voulu faire sentir la force, la grandeur, la puissance d'effet de la poésie d'Eschyle comme il les sentait lui-même, et il y a réussi dans une large mesure..... Toutes les fois qu'il le peut, il rend l'expression synthétique du poète par une expression analogue en français, et il ne craint pas qu'elle soit hardie, pourvu qu'elle ne devienne ni barbare ni inintelligible. Sa langue est souple et forte, saine et vigoureuse ; je n'ai rencontré, pour mon compte, dans ces trois tragédies qu'un bien petit nombre d'expressions que j'aurais voulu éliminer ou modifier. Lorsque les mots du poète, trop condensés ou trop hardis, ou trop purement grecs pour passer dans une autre langue, se refusent absolument à être traduits, M. Mazon se résigne à n'en donner, pour ainsi dire, que le contenu ; mais il le fait toujours avec une adresse particulière, sachant être bref lorsqu'il paraphrase, et s'arrangeant pour nous donner en quelque sorte la compensation de ce qu'il ne peut reproduire exactement. La valeur des tours et des constructions ne l'a pas laissé plus indifférent que celle des expressions. Autant qu'il le peut, il suit le mouvement de la phrase grecque, et il ne s'applique pas seulement à en faire sentir l'allure générale, à détacher ce que le poète a voulu mettre en lumière, et à laisser pour ainsi dire chaque chose à son plan, mais il essaie encore d'en marquer le rythme et d'en reproduire dans une certaine mesure la mélodie. »

Un tel éloge me dispense, Messieurs, d'insister sur d'autres mérites par où se recommande encore le travail de M. Mazon : nous attendons maintenant avec impatience la suite promise de cette traduction si bien commencée, et nous remercions l'auteur d'avoir largement contribué pour sa part à l'œuvre essentielle de notre Société, qui est de propager en France l'intelligence et le goût des chefs-d'œuvre du génie grec.

Le prix Zappas est décerné à l'*Habitation byzantine* de M. le général de Beylié (1). Ce n'est pas ici l'ouvrage d'un érudit de

(1) Beylié (Général de), *L'habitation byzantine*. Paris, Leroux, 1902, 1 volume in-folio, avec supplément.

profession, rompu aux habitudes de la méthode scientifique, soucieux de poser et de résoudre les problèmes avec une absolue rigueur. « Si notre étude, dit l'auteur lui-même dans son Avant-propos, ne satisfait pas complètement le spécialiste, elle pourra cependant être consultée avec fruit par les romanciers, les auteurs dramatiques et les artistes, qui auront ainsi sous la main une mine précieuse et condensée de renseignements peu connus ou inédits. » M. de Beylié est trop modeste : les historiens mêmes trouveront en lui un amateur curieux, avisé, perspicace, et, une fois avertis qu'ils n'ont pas affaire à un livre de pure science, ils jugeront équitable de féliciter l'auteur de son zèle généreux pour l'archéologie byzantine, de le louer surtout du grand effort qu'il a fait pour rassembler et publier à ses frais tant de matériaux épars.

Ce n'est pas méconnaître l'esprit de cet ouvrage que d'en signaler d'abord la riche illustration. On ne saurait assez dire l'intérêt de ces planches hors texte (il y en a 100 dans le volume principal, 25 dans le *Supplément*) et de ces innombrables gravures qui se pressent à chaque page. Sans doute beaucoup de documents connus y figurent, et ceux-là même, il est commode encore de les trouver réunis en une sorte de *Corpus* ; mais d'autres planches font connaître des choses vraiment toutes nouvelles. Je citerai en particulier les reproductions des miniatures du Skylitzès de Madrid, exemple presque unique d'un manuscrit byzantin orné de peintures à sujets historiques. M. de Beylié a fait photographier toutes ces miniatures, et il a de même subventionné la mission où M. Chesnay a relevé en Macédoine la maison byzantine de Melnic. Vous ne serez pas surpris, Messieurs, qu'une collection ainsi formée offre un ensemble incomparable de documents, la série la plus complète et la plus instructive qu'on puisse désirer.

Que faut-il penser maintenant du texte lui-même, et de l'histoire que M. de Beylié a racontée d'après ces documents ? Certains chapitres ont une valeur qui sera durable, notamment la V^e partie tout entière, sur la décoration et le mobilier. Dans le

reste du livre aussi, l'auteur, au cours de son exposé historique, a exprimé bien des vues intéressantes et justes, quelquefois empruntées d'ailleurs à un travail encore inédit de M. Gabriel Millet, un manuel de l'art byzantin, dont il a pu consulter les bonnes feuilles. Mais on peut se demander pourtant ce que vaut, dans l'ensemble, la méthode ici employée. N'y a-t-il pas quelque imprudence à chercher des renseignements précis dans les architectures assez vagues qui décorent l'arrière-plan des mosaïques et des miniatures ? N'y a-t-il pas surtout quelque danger à reconstituer les maisons byzantines d'après les palais de Venise et du Kremlin ? D'autre part, s'il faut féliciter M. de Beylié de son zèle et de son habileté à interroger les monuments, avouons qu'un historien ne se fût pas aussi complètement désintéressé des textes : il y aurait trouvé beaucoup à prendre, ne fût-ce que pour ce Palais impérial de Constantinople, que M. de Beylié décrit d'après l'ouvrage de Labarte, au lieu d'en faire lui-même une analyse personnelle. Ces lacunes ne laissent pas que de diminuer un peu la valeur des résultats de ce beau travail. Aussi bien une étude si délicate et si nouvelle demanderait-elle une connaissance que nous n'avons guère de la date exacte des monuments, et un critérium sûr du style de chaque époque durant cette longue période de l'histoire de l'art. Si quelque incertitude plane encore, même après le livre de M. le Général de Beylié, sur le sujet qu'il a traité, n'est-ce pas que peut-être il était bien hardi d'embrasser d'un seul et même coup d'œil toute l'habitation civile et privée des Grecs du vi^e au xv^e siècle ?

Je ne m'éloignerai pas, Messieurs, de cette période byzantine de l'histoire de la Grèce en vous entretenant de l'un des plus beaux ouvrages qui aient enrichi cette année notre bibliothèque. Notre confrère M. Henri Omont ne nous oublie jamais dans la distribution des précieux volumes qu'il publie. Les *Fac similés des miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale* ont, comme toutes ses œuvres précédentes, un caractère scientifique : plutôt que de faire un choix

parmi les miniatures les plus belles ou les mieux conservées du dépôt dont il a la garde, il a préféré reproduire intégralement toutes les peintures qui décorent cinq de nos plus vieux manuscrits grecs. Aussi les soixante-dix planches phototypiques qui composent ce magnifique album n'offrent-elles pas toutes des images également intactes : quelques-unes ont beaucoup souffert ; mais du moins la série est complète, et c'est ce qui augmente l'intérêt historique des pièces, fort nombreuses encore, qui conservent, après dix ou quinze siècles, la pureté de leurs lignes et l'éclat de leurs couleurs. L'Évangile de saint Matthieu, du vi^e siècle, copié en lettres d'or sur parchemin pourpré, appartient aux plus récentes acquisitions de la Bibliothèque Nationale ; trois autres manuscrits, le Psautier, le Saint-Grégoire de Naziance, le Saint-Jean Chrysostome proviennent des anciennes collections royales ; le Nicandre nous est venu en 1795 de l'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Chacun de ces manuscrits est ici l'objet d'une description et d'une bibliographie rigoureusement exactes. En outre, dans une introduction des plus instructives, M. Omont met en lumière les efforts tentés par le grand érudit français Peiresc pour reproduire par la gravure toutes les miniatures de la célèbre Genèse de Cotton : ce manuscrit, que Peiresc eut trop peu de temps entre les mains, fut détruit dans un incendie un siècle plus tard, et des 250 peintures qu'il contenait aucune ne nous serait aujourd'hui connue si Peiresc n'en avait fait exécuter des copies par le peintre Daniel Rabel. Deux de ces copies seulement subsistent encore, à notre connaissance, et ces spécimens inappréciables de la plus ancienne illustration de la Bible sont, Dieu merci, en lieu sûr, dans le fonds des manuscrits français de la Bibliothèque Nationale. M. Omont les a reproduits dans une planche hors texte qui a bien droit à une place d'honneur en tête de cette série si précieuse de documents iconographiques.

Combien d'efforts n'a-t-il pas fallu pour former, au xvii^e et au xviii^e siècle, ces collections royales de manuscrits et d'an-

tiques ! C'est le récit de ces persévérantes recherches que nous donne encore M. Omont dans deux volumes intitulés : *Missions archéologiques françaises en Orient* : ce recueil de pièces et de lettres inédites, a presque l'intérêt d'un roman, du moins pour ceux qui, comme votre secrétaire, Messieurs, ont eu le bonheur de suivre, à un siècle ou deux de distance, les mêmes routes de Grèce et d'Asie-Mineure que Nointel, Paul Lucas, Fourmont et tant d'autres. Les conditions du voyage, les difficultés de toutes sortes n'ont pas beaucoup changé depuis lors ; que dis-je ? les mêmes noms se rencontrent, aujourd'hui comme autrefois, de familles françaises établies dans le Levant, et profondément dévouées à la France : nous nous rappelons, M. Potier et moi, l'accueil que nous fit, en 1879, à Mételin, le bon M. Roboly, et je n'ai pas été surpris d'apprendre dans le livre de M. Omont, qu'un autre Roboly, drogman du Consulat de France à Alexandrie, en 1751, avait, au prix de mille épreuves, assuré au Roi l'envoi de trois statues antiques. Une chose pourtant a changé, dont je n'aurai pas, Messieurs, le courage de me plaindre : jadis un de nos consuls au Caire, Benoît de Maillet, adressait mémoire sur mémoire à ses chefs pour effectuer le transport en France de la fameuse colonne de Pompée, gigantesque piédestal destiné à une statue de Louis XIV ; de nos jours, nos ministres vont inaugurer sur place à Delphes, au pied des roches Phédriades, le musée que décorent les magnifiques découvertes de l'École française d'Athènes !

C'est que depuis longtemps la Grèce, rendue à la liberté, s'est acquis des droits, je ne dis pas seulement au respect de l'Europe, mais à l'estime et à la reconnaissance du monde savant tout entier. Chaque année nous apporte de nouvelles preuves d'une activité qui s'exerce dans la découverte et la conservation des monuments anciens, comme aussi dans le domaine de la philologie et de l'histoire. Les publications savantes, ou du moins utiles à la science, se multiplient en Grèce : il nous en vient d'Athènes et de Constantinople, voire

même des provinces et des plus petites villes de l'Asie-Mineure et des îles. Et, à côté d'écrits originaux, il en paraît d'autres qui font connaître au public grec les plus importants ouvrages de la littérature ou de la science occidentale : les livres classiques de Droysen et de Hertzberg sur l'hellénisme ont trouvé à Athènes des traducteurs éclairés, ainsi que l'*Histoire d'Angleterre* de Macaulay, et l'*Introduction aux études historiques* de nos compatriotes Langlois et Seignobos. En même temps, des écrivains fort différents les uns des autres s'appliquent à répandre dans le peuple des notions utiles, et les partisans du grec *usuel* ou *vulgaire* ne le cèdent plus sur ce terrain même aux défenseurs d'une langue *savante* ou *puriste*. Les œuvres d'imagination, poésie, roman, théâtre, continuent à se produire volontiers dans cette langue populaire que des écrivains célèbres ont depuis longtemps consacrée, sans réussir encore à la fixer d'après des règles incontestées : un concours, dû à l'initiative de notre confrère M. Psichari, nous a valu cette année la publication de plusieurs nouvelles (Διαγωνισμός για τή γλώσσα) qui joignent à leur mérite propre celui d'offrir un spécimen intéressant d'un vocabulaire, d'une morphologie et d'une orthographe homogènes. L'exemple aura toujours plus d'effet que la théorie, et c'est bien en proposant eux-mêmes des modèles que les promoteurs du nouveau mouvement littéraire auront chance de se faire entendre et imiter. C'est ce que vient de faire M. Psichari lui-même, pour le théâtre, dans deux essais, un drame et une comédie, Για τὸ Ῥωμαϊκο θέατρο, et, pour la « nouvelle », dans quelques pièces réunies sous le titre gracieux de Ῥόδα. A ces « roses » l'auteur a joint, sous le titre de Μηλα, une série d'articles divers, toujours précieux quand ils traitent de science pure, instructifs encore, comme documents, quand ils nous initient aux polémiques passionnées que soulève en Grèce, la question terrible et complexe du langage. C'est au même titre que l'Association a accueilli l'hommage d'un livre inspiré du même esprit : Τὸ γλωσσικὸν ζήτημα, de M. Ph. D. Photiadis. D'autres ouvrages encore dérivent du même désir de

créer une langue à la fois littéraire et usuelle pour l'expression des idées générales, historiques, philosophiques et religieuses : il me suffira de nommer ici la *Grammaire de la langue romaine* de Philintas, le premier volume d'une *Histoire de l'hellénisme romain*, Ἱστορία τῆς Ῥωμαϊσῦνης, par Argyris Ephtaliotis, enfin, les traductions de Marchétis, *Économie politique*, Πλουτολογία, et de Pallis, le *Nouveau Testament*, objet de mémorables querelles.....

Mais j'ai hâte, Messieurs, de quitter le terrain brûlant de l'actualité, pour vous signaler en finissant quelques bons livres d'histoire ou de littérature ancienne, offerts cette année à notre bibliothèque, et qui peuvent servir de modèle aux futurs lauréats de nos concours. De M. Bodin, mon prédécesseur M. Paul Girard a déjà loué naguère un excellent choix des *Orateurs attiques*; le même auteur nous a donné, en collaboration avec notre lauréat d'aujourd'hui, M. Paul Mazon, des *Extraits* d'Aristophane, qui méritent peut-être encore de plus grands éloges : à la correction du texte, à la finesse de l'interprétation, à la variété du commentaire, on reconnaît bien l'œuvre de deux agrégés des lettres, venus l'un de l'École normale, l'autre de la Sorbonne, mais formés en outre tous les deux à l'École pratique des Hautes-Études. C'est aussi à cette école de science désintéressée que nous devons une savante étude de M. Beasley sur le *Cautionnement* dans l'ancien droit grec, et les recherches de M. Haussoullier sur l'*Histoire de Milet et du Didymeion*. Les documents épigraphiques forment la base de ces deux ouvrages; car, si les discours des orateurs attiques, les lexiques et les textes littéraires en général nous renseignent sur la nature du contrat qu'est le cautionnement, c'est dans les inscriptions que nous en saisissons la pratique, avec les différents termes usités selon les villes pour telle ou telle des opérations qu'il comporte; et, dans la période où s'enferme M. Haussoullier pour retracer l'histoire du sanctuaire prophétique d'Apollon Didyméen, c'est-à-dire de l'époque d'Alexandre au 1^{er} siècle de notre ère, les détails feraient défaut, les grandes lignes même appa-

rattraient à peine, si des fouilles récentes, faites par M. Haus-soullier lui-même et ensuite par la Direction des musées royaux de Prusse, n'avaient mis au jour une série d'inscriptions singulièrement instructives pour l'histoire de la domination des Macédoniens, des Séleucides et des Romains en Ionie.

La numismatique est une source non moins abondante de renseignements historiques : notre dévoué confrère, M. Théodore Reinach a bien mis cette vérité en lumière dans plusieurs articles réunis en un volume sous le titre : *L'histoire par les monnaies*. Au lieu de se borner à décrire, classer, expliquer les monnaies antiques, il montre le moyen de les interroger sur tous les problèmes politiques, économiques, artistiques ou religieux, que rencontre sur sa route l'historien de l'antiquité. Vous connaissez déjà, Messieurs, la plupart de ces articles, et je n'ai pas besoin d'en faire ressortir ici la haute valeur scientifique ; mais je tenais à vous signaler ce beau livre, orné de six planches hors texte et de nombreuses gravures. Tant de travaux personnels, et la direction toujours si active de notre *Revue*, n'empêchent pas M. Théodore Reinach de continuer sa traduction française de Flavius Josèphe : le traité contre Apion, paru en 1902, par les soins de M. Léon Blum, fournit à notre savant confrère l'occasion de discuter en note les nombreuses questions de chronologie grecque que soulève cet écrit sur l'ancienneté du peuple juif.

Enfin, Messieurs, c'est aussi une traduction, mais une traduction accompagnée d'importants préliminaires et de notes critiques fort étendues, que vient de nous offrir notre secrétaire-adjoint, M. Puech. Le *Discours aux Grecs* de Tatien est une de ces œuvres que l'on entend quelquefois citer, que l'on cite volontiers soi-même, et qu'on lit peu. En elle-même pourtant, et sans parler des informations intéressantes qu'elle contient pour l'histoire profane, elle vaut la peine d'être connue, et nous devons à M. Puech de pouvoir désormais en entreprendre la lecture sous la direction du plus sûr des guides : parfaitement informé des difficultés philologiques que présente

le texte, et non moins préparé par ses travaux antérieurs à l'étude de l'apologétique chrétienne au n^e siècle de notre ère, M. Puech examine, à propos de ce discours, tous les problèmes qui se posent, et notamment le sens de cette désignation de Grecs, Ἕλληνες, qui embarrasse encore la critique. Auteur d'une thèse jadis remarquée sur Prudence, et, quelques années plus tard, d'un beau livre sur *Saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps*, M. Puech représente parmi nous, Messieurs, un domaine important de l'hellénisme, et il apporte à ces études une largeur d'idées, une sûreté de connaissances, une impartialité et un talent, qui le placent parmi les meilleurs historiens de la littérature chrétienne des premiers siècles.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MESSIEURS,

La tâche du trésorier dans une société savante est bien délicate. S'il déclare que sa caisse est la meilleure et la plus prospère que l'on puisse souhaiter, s'il ne se plaint de rien, on l'accuse de mollesse dans la défense des intérêts dont il est chargé. S'il ose dire que les temps sont difficiles et la caisse médiocrement garnie, s'il prêche l'économie, s'il cherche à capitaliser, s'il se plaint beaucoup, on l'accuse de troubler la fête et d'écarter les hommes de bonne volonté par son pessimisme. La sagesse lui conseille donc d'être sobre en ses discours et de se fier non seulement à l'éloquence des chiffres, qui le dispensera lui-même de tout effort oratoire, mais à l'esprit de ses auditeurs et lecteurs, qui liront entre les lignes et les chiffres, et qui, dans le cas actuel, puisqu'ils sont tous hellénistes ou philhellènes, ne sauraient manquer d'apporter à cette lecture la finesse de l'atticisme le plus pur.

Sans autre préambule, je vais donc vous présenter, Messieurs, les tableaux habituels de nos recettes et dépenses avec notre projet de budget pour 1903, en y joignant tout au plus

quelques *notules* que je tâcherai de rendre aussi brèves et discrètes que possible.

I. État comparatif des Recettes en 1901 et 1902.

A. Intérêts de capitaux.

	1901		1902		
1° Rente Deville 3 %.....	500 »	}	500 »	}	
2° Coupons de 154 obligations Ouest.	2,212 12		2,212 15		
3° Coupons de 18 obligations Midi....	259 20		259 20		3,121 »
4° Coupons de 9 obligations Est.....	129 60		129 60		
5° Intérêts du compte courant.....	19 70		20 05		

B. Subventions et dons divers.

6° Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	500 »	}	500 »	}		
7° Don de l'Université d'Athènes (500 drachmes).....	298 10		998 10		298 45	798 45
8° Dons pour l'illustration de la <i>Revue</i> .	100 »		» »		» »	
9° Don sans affectation spéciale.....	100 »		» »		» »	

C. Cotisations, ventes, recettes diverses.

10° Cotisations des membres ordinaires.	3,770 »	}	3,947 80	}		
11° Souscriptions de membres donateurs	200 »		4,244 85		200 »	4,472 75
12° Vente de publications et médailles.	264 85		304 95			
13° Location d'une cave.....	10 »		20 »			
	<hr/> 8,363 57		<hr/> 8,392 20			

II. État comparatif des Dépenses en 1901 et 1902.

A. Publications.

	1901		1902	
1° <i>Revue des Études grecques</i>	4,181 30	}	2,504 »	}
2° <i>Bibliographie</i> (rédaction de la).....	200 »		4,381 30	

B. Encouragements.

3° Prix Zographos.....	1,000 »	}	1,000 »	}		
4° Prix classiques.....	94 50		1,394 50		88 30	1,088 30
5° Concours typographique.....	300 »		» »		» »	

C. Frais généraux.

6° Impressions diverses.....	115 65		78 60	} 3,251 50
7° Loyer, impositions et assurance..	904 »		904 10	
8° Service du palais des Beaux-Arts..	27 »		213 »	
9° Indemnité de l'agent bibliothécaire.	1,000 »		1,000 »	
10° Droits et frais divers à la Société générale	33 20		34 90	
11° Distribution de publications.....	532 14	3,223 33	469 64	
12° Recouvrement des cotisations.....	148 99		101 90	
13° Frais de bureau, commis, correspondance et divers.....	216 40		271 46	
14° Nettoyage, éclairage et chauffage.	77 85		77 30	
15° Médailles.....	9 35		» »	
16° Reliure de livres.....	158 75		100 60	
	<hr/>		<hr/>	
	8,999 13		7,043 80	

III. Budget sur ressources spéciales ou fondation Zappas.

(La dépense affectée chaque année au prix Zappas est égale au revenu de la fondation pendant l'année précédente.)

Recettes en 1901 : 336 fr.

Dépenses en 1902 : 336 fr.

Recettes de l'exercice 1902 (encaissées seulement en 1903) : 337 fr. 50.

Montant du prix en 1903 : 337 fr. 50.

IV. Mouvement des fonds en 1902.

Solde en caisse au 1 ^{er} janvier 1902.....	3,088 92	
Recettes en 1902 (tableau ci-dessus n° I).....	8,392 20	
		<hr/>
		11,481 12
Sorties de caisse (tableau n° II).....	7,043 80	
Prix Zappas.....	336 »	
	<hr/>	
	7,379 80	7,379 80
Il reste donc en caisse au 31 décembre 1902, la somme de.....		<hr/>
solde à la Société Générale.		4,101 32

De tout ce qui précède, Messieurs, il ressort que notre exercice 1902, comparé à l'exercice 1901, accuse une plus-value de Recettes de 28 fr. 63, et dans les Dépenses une diminution de 1,955 fr. 33. Sur les Recettes, il faut vous signaler qu'en dehors des subventions habituelles du Ministère de l'Instruction publique et de l'Université d'Athènes nous n'avons encaissé aucun don, et que, si le chiffre des cotisations s'est relevé, c'est moins par une augmentation du nombre des membres que par une plus grande régularité dans l'apport de quelques cotisations étrangères payées avant le 31 décembre 1902. Quant à la diminution des Dépenses, elle provient, pour 300 francs, de l'absence de concours typographique en 1902, et, pour le reste, d'une diminution passagère et fortuite dans les frais d'illustration et d'impression de la *Revue*, où il est difficile d'éviter les retards et d'arriver à faire les paiements dans l'année pour laquelle ils ont été prévus.

Nous remarquerons aussi que, les Recettes s'étant élevées à 8,392 fr. 20 et les Dépenses à 7,043 fr. 80, l'exercice 1902 se solde par une différence *en plus* de 1,348 fr. 40, ou de 1,148 fr. 40 déduction faite de deux rachats de cotisations, ceux-ci étant toujours destinés en principe à être capitalisés ou mis en réserve pour parer à quelque dépense extraordinaire. Mais vous venez de voir que la cause principale de cet important reliquat est une diminution exceptionnelle dans un de nos chapitres de Dépenses. Il ne faut donc pas en conclure précipitamment que nous n'avons plus besoin d'augmenter nos ressources.

Voici maintenant de quelle manière nous vous proposons d'établir le budget de 1903.

V. Recettes prévues pour 1903.

A. Intérêts de capitaux.

1° Rente Deville 3 0/0.....	500	»
2° Coupons de 154 obligations Ouest.	2,212	20
3° Coupons de 18 obligations Midi..	259	20
<i>A reporter</i>	2,971	40 2,971 40

<i>Report</i>	2,971 40	
4° Coupons de 9 obligations Est....	129 60	} 449 60
5° Intérêts du compte courant.....	20 »	
6° Pris sur le reliquat de l'exercice 1902.....	300 »	

B. Subventions et dons.

6° Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	500 »	} 792 »
7° Don de l'Université d'Athènes (475 drachmes) (1).....	292 »	

C. Cotisations et ventes.

8° Cotisations des membres ordinaires.....	4,000 »	} 4,250 »
9° Vente des publications et médailles.....	250 »	
TOTAL		<u>8,463 »</u>

VI. Dépenses prévues pour 1903.

A. Publications.

1° Arriéré de 1902 : impression du n° 67, supplément, brochage...	1,216 »	} 3,956 »
2° Année 1903 : impression, moins le dernier numéro de l'année.....	2,240 »	
3° Illustration.....	300 »	
4° Rédaction de la Bibliographie....	200 »	

B. Encouragement.

5° Prix Zographos.....	1,000 »	} 1,400 »
6° Prix classiques.....	400 »	
7° Concours typographique.....	300 »	
<i>A reporter</i>		<u>5,356 »</u>

(1) Au lieu de 500 ; nous avons été informés que l'Université d'Athènes réduisait de 5 0/0 toutes ses subventions.

Report..... 3,356 »

C. Frais généraux.

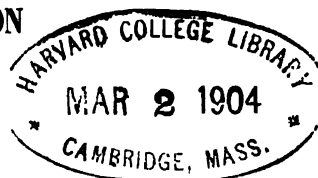
8° Loyer, impositions, assurance...	910	»	} 3.107 »
9° Indemnité de l'agent-bibliothécaire.	1,000	»	
10° Service du palais des Beaux-Arts.	120	»	
11° Impressions diverses.....	67	»	
12° Frais divers et droits à la Société Générale.....	35	»	
13° Distribution de publications.....	470	»	
14° Frais de recouvrement.....	110	»	
15° Frais de bureau, de commis, de correspondance et divers.....	220	»	
16° Nettoyage, éclairage, chauffage...	75	»	
17° Reliure de livres pour la biblio- thèque.....	100	»	
	<hr/>		8,463 »

Nous prévoyons donc pour 1903 en Recettes et en Dépenses un chiffre égal de 8,463 francs. Votre fidélité et votre zèle assureront et au-delà, nous n'en doutons pas, la réalisation des Recettes. Comptez d'autre part sur votre Commission administrative pour assurer avec vigilance la bonne gestion et l'emploi judicieux de ce que vous nous confiez pour l'encouragement et le progrès des études qui vous sont chères.

Pour les membres de la Commission administrative,
Le trésorier, MAX EGGER.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)



MM.

- † ADER, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).
- † ALEXANDRE (Ch.), membre de l'Institut.
- † BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain.
- † BEULÉ, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
- † BRÉAL (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
- † BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut.
- BURNOUF (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.
- † CAMPAUX, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Nancy.
- † CHASSANG, inspecteur général de l'Instruction publique.
- † DAREMBERG, conservateur de la bibliothèque Mazarine.
- † DAVID (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.
- † DEHÈQUE, membre de l'Institut.
- † DELYANNI (Théodore-P.), ancien président du Conseil des ministres à Athènes.
- † DEVILLE (Gustave), membre de l'École d'Athènes.
- † DIDOT (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
- † DÜBNER, helléniste.
- † DURUY (Victor), de l'Académie française, ancien ministre de l'Instruction publique.
- † EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
- † EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique.
- † GIDEL, ancien proviseur du lycée Condorcet.
- † GIRARD (Jules), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris, directeur de l'Institut Thiers.
- † GOUY, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
- † GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
- † HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
- HEUZÉY (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.
- † HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
- † HILLEBRAND, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
- † JOURDAIN (Charles), membre de l'Institut.
- † LEGOUVÉ, de l'Académie Française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

- † LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut.
† LONGPÉRIER (Adrien de), membre de l'Institut.
† MAURY (Alfred), membre de l'Institut.
MÉLAS (Constantin), à Marseille.
† MILLER (Emm.), membre de l'Institut.
† NAUDET, membre de l'Institut.
† PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
PERROT (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure.
† RAVAISSON (Félix), membre de l'Institut.
† RENAN (Ernest), de l'Académie française.
† RENIER (Léon), membre de l'Institut.
† SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française.
† THENON (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† THUROT, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
† VALETTAS (J.-N.), professeur à Londres.
† VILLEMMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† VINCENT (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
† WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
WEIL (Henri), membre de l'Institut.
WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
† WITTE (baron J. de), membre de l'Institut.

SOUSCRIPTIONS EXCEPTIONNELLES

POUR LES MONUMENTS GRECS & L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

M. ZOGRAPHOS, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron DE WITTE et M. G. D'EICHTHAL ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. DE ROTHSCHILD, pour *deux cents francs*. — M. BIKÉLAS, pour *cent francs* (outre sa cotisation). — De même M. LAPERCHE pour *cent francs*. — M. PÉLICIER, pour *cent francs*. — M. Jean DUPUIS, pour *deux cent cinquante francs*. — M. Adolphe CHÉVRIER, déjà fondateur pour les Monuments grecs, a versé *cent francs* pour l'illustration de la Revue. — M. VASNIER et M. E. D'EICHTHAL, dans les mêmes conditions, ont versé chacun *cent francs*. — M^{lle} POINSOT a versé *cent francs*. — M. le duc DE LOUBAT a versé *neuf cents francs*.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS ET POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Le Ministre de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire, l'*Union*.
Le Gymnase Avéroff à Alexandrie (Egypte).

MM.
† BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.
† BASILY (Demetrius).
BIKÉLAS (D.)
† BRAULT (Léonce).
† BRUNET DE PRESLE.
CARATHÉODORY-EFFENDI (Étienne).
† CASTORCHI (Euthymios).
† CHASLES (Michel).
CHÉVRIER (Adolphe).
COLLIGNON (Maxime).
† COROMILAS.
† DIDOT (Amb.-Firmin).
† DRÈME.
† DUMONT (Albert).
† DUPUIS (Jean).
† EGGER (Émile).
† EICHTHAL (Gustave d').
EICHTHAL (Eugène d').
FOUCART (Paul).
GRAUX (Henri).
HACHETTE et C^{ie}, libraires édi-
teurs.
† HANRIOT.
HEUZÉY (Léon).
† LAPERCHE.
† LAPRADE (V. de).
LECOMTE (Ch.).
LEREBoullet (Léon).

MM.
LOUBAT (duc de).
† MISTO (H.-P.).
NEGROPONTIS.
† OCHER DE BEAUPRÉ (colonel).
PARMENTIER (général).
† PÉLICIER (P.).
PÉPIN-LEHALLEUR.
PERROT (Georges).
PIAT (A.).
POTTIER (Edmond).
† QUEUX DE SAINT-HILAIRE (mar-
quis de).
REINACH (Salomon).
REINACH (Théodore).
† RODOCANACHI (P.).
ROTHSCHILD (baron Edmond de).
† SARIPOLOS (Nicolas).
† SYMVOULIDIS.
† SYNGROS (A.).
† VANÉY.
VASNIER.
† VÉRNA (baron de).
† WITTE (baron J. de).
† WYNDHAM (Charles).
† WYNDHAM (George).
† ZAFIROPULO (E.).
† ZOGRAPROS (Christaki Effendi).

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. PATIN, membre de l'Institut.
1868. EGGER, *Id.*
1869. BEULÉ, *Id.*
1870. BRUNET DE PRESLE, *Id.*
1871. EGGER, *Id.*
1872. THUROT, *Id.*
1873. MILLER, *Id.*
1874. HEUZEY, *Id.*
1875. PERROT, *Id.*
1876. EGGER, *Id.*
1877. CHASSANG, inspecteur général de l'Université.
1878. FOUCART, membre de l'Institut.
1879. GIDEL, proviseur du Lycée Condorcet.
1880. DARESTE, membre de l'Institut.
1881. WEIL, *Id.*
1882. MILLER, *Id.*
1883. QUEUX-DE-SAINT-HILAIRE (marquis de).
1884. GLACHANT, inspecteur général de l'Université.
1885. JOURDAIN, membre de l'Institut.
1886. GRÉARD, *Id.*
1887. GIRARD (Jules), *Id.*
1888. MÉZIÈRES, *Id.*
1889. CROISSET (A.), *Id.*
1890. MASPERO, *Id.*
1891. RENAN (Ernest), *Id.*
1892. HOUSSAYE (Henry), *Id.*
1893. COLLIGNON (Max), *Id.*
1894. SCHLUMBERGER (G.), *Id.*
1895. BIKÉLAS (D.).
1896. BRÉAL (M.), membre de l'Institut.
1897. DECHARME (P.), professeur à la Faculté des lettres.
1898. CROISSET (M.), membre de l'Institut.
1899. HÉRON DE VILLEFOSSE, *Id.*
1900. D'EICHTHAL (Eugène).
1901. GIRARD (P.), professeur à l'Ecole Normale supérieure.
1902. REINACH (Salomon), membre de l'Institut.
-

MEMBRES DU BUREAU POUR 1903-1904

Président : M. POTTIER.
1^{er} Vice-Président : M. TANNERY.
2^e Vice-Président : M. GUIRAUD.
Secrétaire-archiviste : M. AM. HAUVETTE.
Secrétaire-adjoint : M. PUECH.
Trésorier : M. Max EGGER.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1903-1904

Nommés en 1901.

MM. BABELON.	MM. HOUSSAYE.
BRÉAL.	RUELLE.
D'EICHTHAL.	MICHON.
DARESTE.	

Nommés en 1902.

MM. CROISSET (Alfred).	MM. OMONT.
COLLIGNON.	WEIL.
GIRARD.	BERNÈS.
DECHARME.	

Nommés en 1903.

MM. CROISSET (Maurice).	MM. LEGRAND (Émile).
REINACH (S.).	GLACHANT (Victor).
SCHLUMBERGER.	BODIN.
MONCEAUX (Paul).	

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. BIKÉLAS.	MM. MASPERO.
CROISSET (Alfred).	POTTIER (E.).
DARESTE.	RUELLE (C.-Ém.).
D'EICHTHAL (Eug.).	VASNIER.
HOUSSAYE (Henry).	

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. BIKÉLAS.	MM. REINACH (Théodore), <i>rédac-</i>
HAUSSOULLIER.	<i>teur en chef-gérant de la</i>
HOUSSAYE (Henry).	<i>Revue.</i>
MASPERO.	Les anciens PRÉSIDENTS de
	l'Association.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE

MM. COLLIGNON (Max.).	MM. MARTHA (J.).
GUILLAUME.	PERROT (G.).
HAUSSOULLIER.	POTTIER (E.).
HÉRON DE VILLESFOSSE.	REINACH (Th.).
HEUZEY (L.).	SAGLIO.
HOMOLLE.	

MEMBRES DONATEURS

MM.

- † ACHILLOPOULO, à Paris.
ADAM (M^{me} Juliette), à Paris.
ALPHERAKIS (Achille), à Saint-Pétersbourg (Russie).
† ANQUETIL, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
ANTROBUS (Fr.), à Londres.
† ATHANASIADIS (Athanasios), à Taganrog.
AUVRAY (l'abbé Emmanuel), à Rouen.
† AVIERINO (Antonin), à Taganrog.
BALTAZZI, député, à Athènes.
BANQUE NATIONALE de Grèce, à Athènes.
BARENTON (Arm. de), à Paris.
† BARET, avocat à Paris.
† BASIADIS (Hiéroclès-Constantin), à Constantinople.
BASILI (Michel G. A.), docteur en droit, à Athènes.
BASSIA (Typaldo), avocat à la Cour suprême à Athènes.
BEAUDOUIN (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
BEER (Guillaume), à Paris.
BERRANGER (l'abbé H. de), à Trouville.
† BERTHAULT (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.
† BEULÉ (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† BIENAYMÉ (Jules), membre de l'Institut.
BIKÉLAS (D.), à Athènes (1).
BIMPOS (Th.) archevêque de Mantinée.
BISTIS (Michel-L.), à Corthion (d'Andros), Grèce.
BLAMPIGNON (l'abbé), à Vanves.
† BOUNOS (Élie), à Paris.
BOUSQUET (l'abbé), maître de conférences à l'Institut catholique de Paris.
† BOUTROUE, à Paris.
† BRAÏLAS (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
† BRAULT (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
BROSSELD (Paul), lieutenant-colonel en retraite, à Vendôme.
† BRUNET DE PRESLE (Wladimir), membre de l'Institut.
BRYENNIS (Philotheos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
† CALVET-ROGNIAT (le baron Pierre), licencié ès lettres, à Paris.
CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.
CARATHEODORY-EFFENDI (Et.), ancien ministre de Turquie, à Bruxelles.
CARTAULT (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
CASSO (M^{me}), à Kischeneff (Russie).
† CASTORCHIS (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
CERCLE HELLÉNIQUE d'Alexandrie (Égypte).
CHAPLAIN (J.-C.), membre de l'Institut.
† CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog.

(1) Don d'une somme de 200 francs.

- † CHASLES (Michel), membre de l'Institut.
CHASLES (Henri), à Paris.
CHASSIOTIS (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.
CHÉVRIER (Ad.), avocat-général, à Paris.
CHÉVRIER (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.
CHOISY (Auguste), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, à Paris.
† CHRISTOPOULOS, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
CHRYSOVELONI (Léonidas), négociant, à Athènes.
CLADO (Costa), à Londres.
CLADO, docteur, à Paris.
COLARDEAU, professeur à l'Université de Grenoble.
COLIN (Armand et C^{ie}), libraires-éditeurs, à Paris.
COMBOTHECRAS (Sp.), à Odessa.
CONSTANTINIDIS (Zanos), à Constantinople.
CONSTAS (H. Lysandre), directeur de l'École hellénique, Odessa.
CORGIALEGNO (Marino), banquier, à Londres.
† CORONIO (Georges), à Paris.
† COUMANOUDIS (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
COURCEL (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres.
† COUSTÉ (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
† COUVE (L.), professeur à la Faculté des lettres, à Nancy.
CROISSET (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
CROISSET (Maurice), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Versailles.
CUCHEVAL (Victor), professeur honoraire au lycée Condorcet, à Paris.
DALMEYDA (G.), professeur au lycée Michelet, à Paris.
† DAMASCHINO, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
DARESTE (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
DECHARME (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
DELLAPORTA (Brasidas), à Taganrog.
DELYANNI (N.), ministre de Grèce, à Paris.
† DEMETRELIAS (C.), à Odessa.
† DESJARDINS (Charles-Napoléon), membre de l'Institut.
DESJARDINS (M^{me} veuve Charles-Napoléon), à Versailles (1).
† DEVILLE (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.
† DEVILLE (M^{me} veuve), à Paris (2).
† DIDION, inspecteur général des ponts et chaussées.
† DIDOT (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
DIDOT (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
DIEUX, professeur au lycée de Nantes.
† DORISAS (L.), à Odessa.
DOSSIOS (N.), professeur à l'école commerciale supérieure de Iassy.

(1) Don d'une somme de 150 francs.

(2) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

- DOUDAS (D.), à Constantinople.
DOULCET (Mgr), évêque de Nicopoli, à Paris.
† DOZON (Aug.), ancien consul de France,
† DRÈME, président de la Cour d'appel d'Agen.
† DUMONT (Albert), membre de l'Institut.
† DUPUIS, proviseur honoraire, à Paris.
DÜRNBACH, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
† DURUY (Victor), de l'Académie française.
DUSSOUCHET, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
ÉCOLE Bossuet, à Paris.
ÉCOLE Hellénique d'Odessa.
ÉCOLES publiques orthodoxes de Chios.
† ÉDET, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† EGGER (Émile), membre de l'Institut.
EGGER (M^{me} veuve Ém.), à Paris.
EGGER (Max), professeur au lycée Henri IV.
EGGER (Victor), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.
† EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.
EICHTHAL (Eugène d'), à Paris.
ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron Paul d'), député, à Paris.
EXPERT (Henry), publiciste, à Paris.
FALIEROS (Nicolas), à Taganrog (Russie).
FALLEX (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.
FALLIÈRES, président du Sénat, ancien ministre de la Justice et des Cultes.
† FERRY (Jules), ancien président du Sénat.
FIX (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
FOUCART (Paul), membre de l'Institut.
FOURNIER (M^{me} veuve Eugène), à Paris.
GENNADIUS (J.), ancien ministre de Grèce, à Londres.
GEVAERT (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.
† GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
† GIDEL (Ch.), ancien proviseur du Lycée Condorcet.
† GILLON (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
GILLON (G.), à Paris.
† GIRARD (Jules), membre de l'Institut, directeur de l'Institut Thiers.
GIRARD (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure.
† GIRAUD (Ch.), membre de l'Institut.
† GLACHANT (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
GOELZER, maître de conférences à l'École normale supérieure.
GOIRAND (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris.
GOIRAND (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, à Paris.
GOLDSCHMIDT (Léopold), à Paris.
GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, à Écully, près Lyon.
GRANDIN (A.), à Paris.
GRAUX (Henri), à Vervins (Aisne).
GRÉARD, de l'Académie française, recteur honoraire de l'Université de Paris.
† GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis.

- GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol.
GYMNASE AVÉROFF, à Alexandrie (Égypte).
GYMNASE DE JANINA.
HACHETTE (L.) et C^{ie}, libraires-éditeurs, à Paris.
† HANRIOT (H.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.
HAUVETTE (Amédée), maître de conférences à l'École normale supérieure.
† HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† HAVET (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé L.), à Toulouse.
† HEUZEY, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
HEUZEY (Léon), membre de l'Institut.
HODGI EFFENDI (Jean), conseiller d'État, à Constantinople.
HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française.
† INGLESSIS (Alex.), à Odessa.
INGLESSIS (P.), à Marseille.
JAMOT (Paul), conservateur-adjoint au musée du Louvre.
JASONIDIS, à Limassol (île de Chypre).
JOANNIDIS (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
† JOLLY DAUSSY (D.-M.) au château de Crazapnes (Charente-Inférieure).
JORDAN (Camille), membre de l'Institut, à Paris.
JORET (Ch.), membre de l'Institut, à Paris.
† KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre à Athènes.
† KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
† KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
KOUNDOURI (Panaghi), à Marseille.
KRIVTZOFF (M^{me}), en Russie.
† LABITTE (Adolphe), libraire à Paris.
† LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
LAFAYE (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.
LALOY, agrégé des lettres, à Paris.
† LAMY (Ernest), à Paris.
LANDELLE (Charles), peintre, à Paris.
† LAPERCHE, à Paris (1).
† LATTRY (A.), à Odessa.
† LATTRY (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† LATTRY (D^r Pélopidas), à Odessa.
LAZZARO (Périclès-H.), vice-consul des États-Unis, à Salonique.
LEBÈGUE (Henri), chef des travaux paléographiques à l'École des Hautes Études.
LE BRET (M^{me}), à Paris.
LECHAT, chargé de cours à la Faculté des lettres, Lyon.
LECOMTE (Ch.), négociant à Paris.

(1) Don d'une somme de 100 francs.

- LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa.
† LEGRAND (Émile), professeur à l'École des langues orientales vivantes, à Paris.
LEREBoullet (D^r Léon), membre de l'Académie de médecine.
† LESSEPS (Ferdinand de), de l'Académie française.
LEUDET (M^{me} V^{ve}), à Piencourt, par Thiberville (Eure).
† LEVIEZ (Ernest), à Paris.
LOUBAT (duc de), à Paris.
† LUDLOW (Th.-W.), à New-York.
LUR-SALUCES (comte de), à Paris.
MACMILLAN (Georges-A.), éditeur, à Londres.
MAGGIAR (Octave), négociant, à Paris.
MAISONNEUVE (Jean), libraire-éditeur, à Paris.
† MALLORTIE (H. de), principal du collège d'Arras.
MANOUSSI (Démétrios de), à Paris.
MANUSSIS (Constantin de), à Athènes.
† MANZAVINOS (R.), à Odessa.
† MARANGO (M^{sr}), archevêque latin d'Athènes.
† MARCELLUS (comte Édouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† MARTIN (Th.-Henri), membre de l'Institut.
MASPERO (G.), membre de l'Institut, directeur général du service des antiquités et des musées Égyptiens, au Caire.
† MAURICE (M^{me} Ch.) née Vincent.
MAURICE (Jules), associé correspondant national de la société des Antiquaires, à Paris.
MAVRO (Sp.), à Athènes.
† MAVROCORDATO (le prince Nicolas), ancien ministre de Grèce à Paris.
MAVROCORDATO (le colonel Alexandre-Constantin).
MAVROGORDATO (M.), à Odessa.
MAVROMICHALIS (Kyriacoulis Petrou), ministre, à Athènes.
MAXIMOS (P.), à Odessa.
† MAZEROLLE (Joseph), artiste peintre, à Paris.
† MELAS (B.), à Athènes.
MELAS (Léon), à Athènes.
† METAXAS (Stavro), à Marseille.
MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
MICHON (Étienne), conservateur-adjoint au Musée du Louvre.
MILLIET (Paul), à Paris.
† MISTO (H.-P.), négociant, à Smyrne (1).
MONCEAUX (Paul), professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† MONGINOT (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
† MOURIER (A.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
† NEGROPONTE (Michel), négociant à Paris.
NEGROPONTE (Démétrios), à Taganrog.
† NEGROPONTE (Jean), à Paris.
NEGROPONTES (Ulysse), à Paris.
NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.

(1) Don d'une somme de 800 francs.

- NICOLAÏDÈS (Nicolas), à Taganrog.
NICOLOPOULO (Jean-G.), à Paris.
NICOLOPOULO (Nicolas-G.), à Paris.
NOLHAC (P. de), conservateur du Palais de Versailles.
OMONT (Henri), membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale.
PAISANT (A.), Président du tribunal civil, à Versailles.
PAPADIMITRIOU (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa.
† PARASKEVAS (Wladimir), à Odessa.
† PARISSI, à Paris.
PARMENTIER (le général Théodore), à Paris.
† PASPATI (J.-F.), à Odessa.
PASPATI (Georges), à Athènes.
† PATIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† PÉLICIER, archiviste de la Marne, à Châlons (1).
† PERRARD (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† PERRIN (Ernest).
† PERRIN (Hippolyte).
PERSOPOULO (N.), à Trébizonde (Turquie d'Asie).
† PESSON, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
PEYRE (Roger), professeur au Lycée Charlemagne, à Paris.
† PHARDYS (Nicolas B.), à Samothrace.
PISPAS (Dr. B.), à Odessa.
POINSOT (Mademoiselle), à Alfortville (Seine).
POTTIER (Edmond), membre de l'Institut, professeur à l'École du Louvre, à Paris.
† PSICHA (Étienne), à Athènes.
† QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), à Paris
RAGON (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, à Paris.
RAMBAUD (Alfred), sénateur, membre de l'Institut.
REINACH (Joseph), ancien député, à Paris.
REINACH (Salomon), membre de l'Institut, conservateur au musée gallo-romain de Saint-Germain.
REINACH (Théodore), directeur de la *Revue des Études grecques*, à Paris.
RENAULD, professeur au lycée, à Montauban.
† RENIERI (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, à Athènes.
† RIAnt (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.
† RICHARD-KOENIG, à Paris.
RIDDER (de), professeur à la Faculté des Lettres d'Aix.
† RISTELHUBER, ancien bibliothécaire, à Strasbourg.
† ROBERTET, licencié ès lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
† ROCHEMONTEIX (M^{is} de), à Paris.
† RODOCANACHI (Th.-P.), à Odessa.
† RODOCANACHI (Pierre), à Paris.

(1) Don d'une somme de 6,100 francs.

- RODOCANACHI (Michel-E.), à Marseille.
† ROMANOS (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
ROTHSCHILD (le baron Edmond de), à Paris.
RUELLE (Ch.-Émile), administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève.
SARAKIOTIS (Basile), à Constantinople.
SARAPHIS (Aristide), négociant, à Mételin.
† SARIPOLOS (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
SATHAS (Constantin), à Paris.
SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford.
SCARAMANGA (Pierre-Jean), à Neuilly-sur-Seine.
† SCARAMANGA (Jean-E.), à Marseille.
† SCARAMANGA (Jean-A.), à Taganrog.
SCARAMANGA (Doucas-J.), à Taganrog.
† SCARAMANGA (Jean-P.), à Taganrog.
† SCARAMANGA (Stamatios), à Taganrog.
† SCHLIEMANN (H.), à Athènes.
SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, à Paris.
† SCLAVO (Michel), à Odessa.
SIBIEN (Armand), architecte, à Paris.
† SINADINO (Michel), à Paris.
† SINADINO (Nicolas), à Paris.
† SINANO (Victor), à Paris.
† SOMAKIS (M^{me} Hélène), à Paris.
† SOUCHU-SERVINIÈRE, à Laval.
SOUTZO (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucarest.
† SOUTZO (prince Constantin D.), à Slobosia-Corateni (Roumanie).
SOUVADZOGLOU (Basile), banquier, à Constantinople.
† STEPHANOVIC (Zanos), négociant, à Constantinople.
SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française.
† SVORONOS (Michel), négociant, à Constantinople.
SYLOGUE littéraire Hermès, à Manchester.
† SYMVOULIDÈS, conseiller d'État, à Saint-Pétersbourg.
† SYNGROS (A.), à Athènes.
TANNERY (Paul), directeur de la manufacture de tabacs, à Pantin (Seine).
† TARLAS (Th.), à Taganrog.
† TELFY, professeur à l'Université de Pesth.
† THEOCHARIDÈS (Constantinos), à Taganrog.
† TILIÈRE (marquis de), à Paris.
TOUGARD (l'abbé), professeur honoraire au petit séminaire de Rouen.
† TOURNIER (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
TOURTOULON (baron de), à Valergues (Hérault).
TRAVERS, directeur des postes et télégraphes, à Montpellier.
TSACALOTOS (E.-D.), professeur à Athènes.
UNIVERSITÉ d'Athènes (1).

(1) L'Université d'Athènes s'inscrit annuellement pour une somme de quatre cents francs.

- † VALIERI (Jérôme), à Marseille.
† VALIERI (N.), à Odessa.
VALIERI (Oct.), à Londres.
VASNIER, greffier des bâtiments, à Paris.
† VENIERI (Anastase), ancien directeur de l'Institut hellénique à Galatz (Roumanie), à Constantinople.
VLASTO (Antoine), à Paris.
† VLASTO (Ernest), à Paris.
VLASTO (Et.-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Égypte).
† VLASTO (Th.), à Liverpool.
† VOULISMAS (E.), archevêque de Corfou.
† VUCINA (Al.-G.), à Odessa.
VUCINA (Emm.-G.), à Athènes.
† VUCINA (J.-G.), à Odessa.
† WADDINGTON (W. Henry), membre de l'Institut, sénateur.
WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, à Paris.
XANTHOPOULOS (Dem.), à Odessa.
† XYDIAS (Nicolas), artiste peintre à Paris.
XYDIAS (Sp.), à Athènes.
† ZAPPAS (Constantin), fondateur du prix *Zappas*.
† ZARIPHI (Georges), négociant.
† ZAVITZIANOS, docteur-médecin, à Corfou.
† ZIFFO (L.), négociant, à Londres.
† ZOGRAPHOS (Christaki Effendi), fondateur du prix *Zographos*, à Paris.
† ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.
-

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1^{er} DÉCEMBRE 1903

NOTA. Les astérisques désignent les membres donateurs.

MM.

- ACKERMANN (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 51, rue Madame. — 1892.
- * ADAM (M^{me} Juliette), 198, boulevard Malesherbes. — 1883.
- ALBEAR (J. F. de), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, île de Cuba. — 1894.
- ALEXANDRE (le R. P.), du monastère Lavra, au Mont-Athos. — 1897.
- ALLÈGRE, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1892.
- * ALPHERAKIS (Achille), à Saint-Pétersbourg, Galernaïa 73. — 1869.
- ANDREADÈS (M^{me}), fondatrice et ex-directrice de la maison d'éducation franco-grecque du Caire, 9, rue Château-Fadaise, à Nîmes. — 1867.
- ANTHONAY (d'), ingénieur, 41, rue d'Assas. — 1903.
- * ANTROBUS (Fr.), oratory, S. W., à Londres. — 1879.
- APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.
- ARDAILLON, professeur à la Faculté des lettres de Lille. — 1899.
- ASTERIADÈS, au consulat de Grèce à Salonique. — 1893.
- ATHANASSAKI (Jean), avocat, au Caire. — 1880.
- AUDOUIN (Ed.), professeur à la Faculté des lettres, 14, rue Le Cesve, Poitiers. — 1895.
- AUTIÉ (Fernand), professeur au lycée de Montpellier, 33, boulevard Louis-Blanc. — 1893.
- * AUVRAY (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Rouen, 4, rue Bihorel. — 1892.
- BABELON (Ernest), conservateur au Cabinet des médailles, membre de l'Institut, 30, rue de Verneuil. — 1890.
- BAGUENAUT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, 156, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
- BAILLY (Anatole), correspondant de l'Institut, professeur honoraire de l'Université, à Orléans, 91, rue Bannier. — 1867.
- * BALTAZZI (Georges), député, 35, rue Acharnon, Athènes. — 1893.
- * BANQUE NATIONALE DE GRÈCE, à Athènes. — 1868.
- * BARENTON (Arm. de), 9, place du Palais-Bourbon. — 1877.
- BARTH (A.), membre de l'Institut, 10, rue Garancière. — 1898.
- * BASILI (Michel G.-A.), docteur en droit, rue des Muses, à Athènes. — 1890.
- BASILY (Alexandre de), 15, rue Lesueur. — 1894.
- * BASSIA (Typaldo), avocat à la Cour suprême, agrégé de l'Université, 23, rue Philhellènes, Athènes. — 1895.

- BAYET (Ch.), directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, rue de Grenelle, 110. — 1875.
- * BEAUDOUIN (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1884.
- BELIN et C^o, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.
- BELLANGER (L.), docteur ès lettres, professeur au Lycée d'Auch. — 1892.
- BÉRARD (Victor), maître de conférences à l'École pratique des Hautes Etudes, 58, rue de Vaugirard. — 1892.
- BERGER, professeur au Lycée Voltaire, 72, avenue de la République. — 1896.
- BERNARD (Camille), architecte diplômé du Gouvernement, 21, rue de l'Odéon. — 1902.
- BERNÈS (Henri), professeur au Lycée Lakanal, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 127, boulevard Saint-Michel. — 1893.
- * BERRANGER (l'abbé H. de), curé de Saint-Mihiel, à Trouville (Calvados). — 1869.
- BERTRAND-GESLIN (M^{me} la baronne), 47, rue de Courcelles. — 1899.
- BEURLIER (l'abbé), docteur ès lettres, chanoine honoraire, curé de Notre-Dame-d'Auteuil, 4, rue Corot. — 1886.
- BÉVOTTE (C. de), 51, rue Duplessis, à Versailles. — 1896.
- BIBESCO (prince Alexandre), 69, rue de Courcelles. — 1888.
- BIBLIOTHÈQUE ALBERT DUMONT, à la Sorbonne. — 1890.
- BIBLIOTHÈQUE de l'Université de Liège. — 1891.
- BIBLIOTHÈQUE de l'Université de Tubingue. — 1900.
- BIDEZ, professeur à l'Université, 39, boulevard Léopold, Gand. — 1895.
- BIGNAULT (Ed.), 71, rue de la Victoire. — 1898.
- * BIKÉLAS (D.), 1, rue Valaoritis, Athènes. — 1867.
- * BIMPOS (Théoclète), archevêque de Mantinée (Grèce). — 1868.
- * BISTIS (Michel), ancien sous-directeur du Lycée hellénique de Galatz, à Corthion (d'Andros), Grèce. — 1883.
- * BLAMPIGNON (l'abbé), ancien professeur à la Faculté de théologie de Paris, 17, rue d'Issy, à Vanves. — 1869.
- BLANCHET (J.-Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 40, avenue Bosquet, Paris, VII^e. — 1894.
- BLOCH (G.), maître de conférences à l'École normale supérieure, 72, rue d'Alésia. — 1877.
- BODIN, agrégé de l'Université, professeur au Collège Stanislas, 7, rue d'Assas. — 1894.
- BOISSIER (Gaston), de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut, 23, quai Conti. — 1869.
- BONNASSIES (Jules), Marina dei Ronchi Massa, provincia di Massa Carrara, Villa Anna (Italie). — 1893.
- BOPPE (Auguste), consul général de France, à Jérusalem — 1885.
- BORDEAUX (P.), 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine. — 1894.
- BOUCHÉ-LECLERCQ (A.), membre de l'Institut, professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres, 26, avenue de la Source, à Nogent-sur-Marne (Seine). — 1902.

- BOUDHORS** (Ch.-Henri), professeur au Lycée Henri IV, 12, rue du Sommerard. — 1895.
- BOUDREAUX** (Pierre), élève de l'école pratique des Hautes Etudes, 1, rue des Poitevins. — 1904.
- BOULAY DE LA MEURTHE** (comte Alfred), 23, rue de l'Université. — 1895.
- BOURGAULT-DUCOUDRAY**, professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 16, Villa Molitor, Paris Auteuil. — 1874.
- BOURGUET** (Émile), maître de conférences de littérature grecque à la Faculté des lettres, à Montpellier. — 1897.
- * **BOUSQUET** (abbé), professeur à l'Institut catholique, 11, rue d'Assas. — 1897.
- BOUTMY** (Émile), membre de l'Institut, directeur de l'École libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume. — 1870.
- BOUVIER**, professeur de rhétorique au Lycée d'Orléans, 5, rue des Huguenots. — 1888.
- BOUVY** (le R.-P. Edmond), docteur ès lettres, demi-rue à Louvain (Belgique) — 1891.
- BRÉAL** (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 87, boulevard Saint-Michel. — 1868.
- BRENOUS** (Joseph), professeur à la Faculté des lettres 36, boulevard du Roi-René, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1899.
- BRÉTON** (Guillaume), docteur ès lettres, éditeur, 79, boulevard Saint-Germain. — 1898.
- BRISAC** (le général), 8, rue Rougemont. — 1898.
- BRIZEMUR**, professeur au Lycée d'Angers. — 1903.
- BROGLIE** (duc de), député, 9, square de Messine. — 1888.
- * **BROSSELDARD** (Paul), lieutenant-colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur, 8, grand Faubourg, Vendôme (Loir-et-Cher). — 1883.
- * **BRYENNOS** (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique de Constantinople, à Ismid (Turquie d'Asie). — 1876.
- BUISSON** (Benjamin), directeur du Collège Alaoui, Tunis. — 1870.
- BUREAU** (Paul), avocat à la cour d'appel, 59, rue de Turenne. — 1897.
- BURLEANU**, professeur à l'Université, 3 bis, str. Sevastopol, à Bucarest. — 1899.
- CAHEN**, ancien élève de l'école d'Athènes, chargé de conférences à la Faculté des Lettres, rue du Quatre-Septembre, à Aix (Bouches-du-Rhône). — 1900.
- CALLEMER** (Exupère), doyen de la Faculté de droit de Lyon. — 1867.
- CALLIPOLITI** (Georges), docteur-médecin à Adramytte, Turquie d'Asie. — 1893.
- CALOGEROPOULO**, député, à Athènes. — 1891.
- CAMBAS** (N.), avocat, à Alexandrie (Égypte). — 1904.
- * **CARAPANOS** (Constantin), député, correspondant de l'Institut de France, à Athènes. — 1868.
- * **CARATHEODORY-EFFENDI** (Ét.), docteur en droit, ancien ministre de Turquie, à Bruxelles. — 1872.
- CARATHEODORY** (Alexandre), chez M. Cazaubon, 151, rue Saint-Jacques. — 1903.

- CARATHEODORY (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, à (Corinthe) Isthmie (Grèce). — 1876.
- CARAVIAS (docteur S.) Russie. — 1894.
- CARPENTIER (Paul), avocat, rue Jacquemart-Gielée, 35, à Lille. — 1893.
- CARRA DE VAUX (baron), professeur à l'Institut catholique, 5, rue de la Trémoille. — 1903.
- * CARTAULT (Augustin), professeur à la Faculté des lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.
- * CASSO (M^{me}), à Kischeneff (Russie). — 1875.
- CASTELLANI (Giorgio), 55, Via Palestro, Rome. — 1895.
- CATZIGRAS (Cosmas), négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.
- CAVAIGNAC (Eugène), licencié ès lettres, 47, rue de Verneuil. — 1903.
- CERCLE de la librairie, représenté par M. Chatrousse, 117, boulevard Saint-Germain. — 1896.
- * CERCLE HELLÉNIQUE d'Alexandrie (Égypte). — 1903.
- CHABANEAU, correspondant de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des Lettres, villa Marie, Montpellier. — 1873.
- CHACORNAC (C.), proviseur du Lycée de Rodez. — 1895.
- CHAMONARD (J.), agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Marseille. — 1895.
- CHANTEPIE (de), administrateur de la bibliothèque de l'Université. — 1867.
- * CHAPLAIN (J.-C.), membre de l'Institut, graveur en médailles, à l'Institut. — 1876.
- CHAPOT (V.), docteur en droit, ancien membre de l'École d'Athènes, 66, rue de Rennes vi^e. — 1899.
- CHAPRON (André), sous-préfet de Boulogne-sur-Mer. — 1893.
- * CHASLES (Henri), 31, rue de la Baume. — 1881.
- * CHASSIOTIS (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, à Paris. — 1872.
- CHATEL (Eug.), ancien archiviste du département du Calvados, 5, rue Vavin. — 1867.
- * CHÉVRIER (Adolphe), conseiller à la Cour de cassation, 13 rue de Téhéran, Paris viii^e. — 1873.
- * CHÉVRIER (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob. — 1880.
- * CHOISY (Aug.), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, 9, rue de Poitiers. — 1867.
- * CHRYSOVELONI (Léonidas), négociant, 4, place Saint-Denys, à Athènes. — 1869.
- CITOLEUX, professeur au Lycée du Havre, 6, — 1872.
- * CLADO (docteur), 6, rue de Berri. — 1894.
- CLÉMENT (J.-Louis), docteur ès lettres, chargé de cours au lycée Saint-Louis, 52, faubourg Saint-Honoré. — 1902.
- CLERC (Michel), professeur à la Faculté des lettres, Château Borély, Marseille. — 1893.
- COGORDAN (Georges), directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères — 1873.
- * COLARDEAU, docteur ès lettres, professeur de littérature grecque à l'Université, 21, cours Berriat, Grenoble. — 1894.

- * COLIN (Armand et C^{ie}), libraires-éditeurs, 5, rue de Mézières. — 1891.
- COLIN (Gaston), ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres, Bordeaux. — 1899.
- COLLARD (F.), professeur à l'Université, 109, rue de la Station, Louvain. — 1879.
- COLLIGNON (Maxime), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 88, boulevard St-Germain. — 1875.
- * COMBOTHECRAS (S.-J.), rue Tyraspolscaya, à Odessa. — 1873.
- CONDOLÉON (Alexandre-Emmanuel), éphore des antiquités à Delphes, Grèce. — 1901.
- * CONSTAS (Lysandre H.), directeur de l'École hellénique, rue Nadejdinska, maison Schimiakine, à Odessa. — 1885.
- * CONSTANTINIDIS (Zanos), négociant, à Constantinople, Pera, 6, rue Journal. — 1873.
- * CORGIALEGNO (Marino), banquier à Londres, 53, Mount Street, Grosvenor Square. — 1867.
- COSMAO DUMANOIR (Marcel), avocat, 3, rue de la Néva. — 1893.
- COSSOUDIS (Thémistocle), négociant, à Constantinople. — 1868.
- * COURCEL (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres, au château d'Athis-sur-Orge, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse. — 1886.
- CRÉPIN (Victor), professeur au Lycée Lakanal, 2, rue Boulard, Paris. — 1891.
- * CROISSET (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, 13, rue Cassette. — 1873.
- * CROISSET (Maurice), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 26, rue Saint-Louis, à Versailles. — 1873.
- * CUCHEVAL (Victor), professeur honoraire, au Lycée Condorcet, 21, rue d'Aumale. — 1876.
- CUMONT (Franz), conservateur aux musées royaux, professeur à l'Université de Gand, 75, rue Montoyer, à Bruxelles. — 1892.
- DALET (J.), professeur au lycée de Châteauroux. — 1900.
- * DALMEYDA (Georges), professeur au Lycée Michelet, 123, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1893.
- * DARESTÉ (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.
- DARGENT (J.), professeur à l'Institut Catholique, 108, boulevard Vauban, Lille. — 1898.
- * DECHARME (Paul), professeur à la Faculté des lettres, 95, boulevard Saint-Michel. — 1868.
- DÉCHELETTE, conservateur du Musée, rue de la Sous-Préfecture, Roanne. — 1902.
- DELACROIX (Gabriel), professeur au lycée Condorcet, 4, rue de Sèvres. — 1883.
- DELAGRAVE, libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.
- DELAMARRE (Jules), 51, rue de la Pompe, Paris Passy. — 1893.
- DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs. — 1874.
- * DELLAPORTA (Brasidas), à Taganrog. — 1873.

- DELYANNI (Théodore-P.), ancien président du Conseil des ministres, à Athènes. — 1867.
- * DELYANNI (N.), ministre de Grèce à Paris, 3, rue Anatole de la Forge. — 1875.
- DEMARGNE (Joseph), professeur à la Faculté des lettres, 24, cours de la Trinité, Aix-en-Provence. — 1903.
- DÉPINAY (Joseph), 81, rue de Miromesnil. — 1900.
- DEPREZ (Michel), conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale, 2, rue de Fleurus. — 1888.
- DERENBOURG (Hartwig), membre de l'Institut, professeur à l'École des Hautes Études, 30, avenue Henri Martin. — 1890.
- DESCHAMPS (Gaston), ancien membre de l'École d'Athènes, 13, rue Cassette. — 1901.
- DESCHEMÈCHER (abbé Stanislas), professeur au Collège des Joséphites, Melle-les-Gand (Belgique). — 1904.
- * DESJARDINS (M^{me} v^e Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.
- DEVIN, avocat au conseil d'État et à la Cour de Cassation, 66, rue Pierre-Charron. — 1867.
- DEZEMERIS (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital Carles, à Bordeaux. — 1869.
- DIAMANTOPOULO (M^{lle}), ancienne élève de l'École normale de Fontenay-aux-Roses, au Pirée (Grèce). — 1895.
- * DIDOT (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
- DIEHL (Charles), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, 67, rue de Seine. — 1891.
- DIEUDONNÉ (A.), attaché au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, 41, boulevard de Clichy. — 1898.
- * DIEUX, professeur au lycée de Nantes. — 1889.
- DIHIGO (Jean-Michel), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, 110, San Ignacio, île de Cuba. — 1894.
- DORISON (L.), docteur ès lettres, doyen de la Faculté des lettres de Dijon, 4, rue Piron. — 1894.
- * DOSSIOS (Nic.), professeur à l'école commerciale, strada Golia, 19, Iassy (Roumanie). — 1881.
- DOTTIN (Georges), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 10, rue du Thabor, Rennes. — 1897.
- DOUBLET (Georges), ancien membre de l'école d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée, villa Minerve, rue du Soleil, Saint-Barthélemy, Nice. — 1894.
- * DOULCET (Mgr), évêque de Nicopoli (Bulgarie), 83, rue de Lille. — 1881.
- DRAGOUMIS (Etienne), ancien ministre des affaires étrangères, à Athènes. — 1888.
- DRAGOUMIS (Marc), ancien ministre plénipotentiaire à Athènes. — 1896.
- DROSINIS, (Georges), à Athènes. — 1888.
- DROZ (Alfred), avocat, 7, rue Saint-Florentin. — 1903.
- DUCHATAUX, avocat, président de l'Académie nationale de Reims, 12, rue de l'Échauderie. — 1879.
- DUCHESNE (Mgr), protonotaire apostolique, directeur de l'École française d'archéologie, palais Farnèse, Rome. — 1877.

- DUFAÿ (Auguste), 54, avenue Hoche. — 1896.
- DUFOUR (Médéric), professeur de littérature grecque à l'Université, 3, rue Jeanne d'Arc, Lille. — 1901.
- DUJARDIN (P.), héliographeur, 28, rue Vavin. — 1891.
- DUMONTIER, commandant du génie en retraite 75, rue de Rennes. — 1882.
- DURAND, maître de conférences à l'école Normale, avenue Galois, à Bourg-la-Reine. — 1898.
- DURAND-GRÉVILLE, 3, rue de Beaune, Paris. — 1892.
- * DÜRRBACH (F.), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 40, rue du Japon. — 1892.
- * DUSSOUCHET, professeur au Lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1871.
- DUVILLARD (J.), ancien directeur du Gymnase de Genève, 24, Bourg de Four, Genève. — 1893.
- * ECOLE BOSSUET, représentée par M. l'abbé Balland, directeur, 51, rue Madame. — 1890.
- ECOLE DES CARMES, représentée par M. l'abbé Guibert, supérieur, 74, rue de Vaugirard. — 1890.
- * ECOLE HELLÉNIQUE d'Odessa. — 1873.
- ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE, 45, rue d'Ulm. — 1869.
- * ECOLES PUBLIQUES ORTHODOXES de Chios (Turquie d'Asie). — 1893.
- EDON, professeur honoraire du lycée Henri IV, 12, rue du Pré-aux-Clercs. — 1882.
- * EGGER (M^{me} v^{ve} Émile), 68, rue Madame. — 1885.
- * EGGER (Max), professeur au Lycée Henri IV, 71, rue de Vaugirard. — 1885.
- * EGGER (Victor), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris, 72, rue d'Assas. — 1872.
- EGINITIS (M.), professeur à l'Université et directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.
- * EIGHTHAL (Eugène d'), 144, boulevard Malesherbes. — 1871.
- ELÈVES (les) de rhétorique du Collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
- EMMANUEL (Maurice), docteur ès lettres, 42, rue de Grenelle. — 1893.
- ENGEL (Arthur), ancien membre de l'École d'Athènes, 66, rue de l'Assomption. — 1903.
- ENOCH, professeur au lycée de Rochefort. — 1899.
- ERLANGER (Emile), banquier, 35, boulevard Haussmann. — 1869.
- ERRERA (Paul), avocat, 14, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.
- * ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron Paul d'), député, 134, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1872.
- EUMORFOPOULOS (Nicolas-A.), 33, Gloucester Square, Hyde Park, London W. — 1897.
- * EXPERT (Henry), publiciste, 97, boulevard Arago. — 1900.
- * FALIEROS (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.
- * FALLEX (E.), proviseur honoraire du Lycée Charlemagne, 18, quai de Béthune. — 1873.
- * FALLIÈRES, président du Sénat. — 1886

- FEUARDENT, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
* FIX (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.
FLAMAND-DUVAL (Félix), 11, rue de Londres. — 1894.
FLORISOONE, professeur au Lycée, 22, rue Charles Dubois, à Amiens.
— 1886.
FOSSEY (Ch.), docteur ès lettres, chargé de cours à l'École des Hautes
Études, 1, avenue de l'Observatoire. — 1903.
FOTIUS (Alcibiade), agent aux chemins de fer égyptiens, au Caire
(Égypte). — 1896.
* FOUCART (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École
française d'Athènes, professeur au Collège de France, 19, rue
Jacob. — 1867.
FOUGÈRES, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris,
6, rue d'Ulm, Paris, v^e — 1886.
FOUILLÉE (Alfred), membre de l'Institut, Villa Fouillée, boulevard
de Garavan, à Menton (Alpes-Maritimes). — 1884.
FOURDRIGNIER (Ed.), 5, Grande Rue, Sèvres. — 1901.
FOURNIER, maître de conférences à la Faculté des lettres, Bordeaux.
— 1903.
FRANCE (Anatole), de l'Académie française, 5, villa Saïd, avenue du
Bois de Boulogne. — 1897.
FRINGNET, inspecteur de l'Académie de Paris, 62, rue Claude-Bernard.
— 1885.

GACHON, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1893.
GANDERAX (Louis), directeur de la *Revue de Paris*, 25, rue Galilée. —
1891.
GARDICAS (D.), professeur au gymnase Averoff, Alexandrie (Égypte).
— 1903.
GARNAULT (Docteur), 64, rue de Miromesnil. — 1903.
GAROFALO (Francesco), professeur à l'École des Études supérieures
de Madrid, S. Felice, alla Sanità, 26, Naples. — 1901.
GASPAR (Camille), docteur en philosophie et lettres, 61, rue Madame.
— 1901.
GAUDIER (Charles), professeur de rhétorique au Lycée, 75, rue
Libergier, à Reims. — 1893.
GAULT (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat au Conseil d'État et à
la Cour de Cassation, 75, boulevard Malesherbes. — 1878.
* GENNADIUS (Jean), ancien ministre de Grèce, Londres. — 1878.
GEORGIN, professeur au Lycée Henri IV, 30, avenue des Gobelins. —
1899.
GEORGIU (Paléologue), directeur du Gymnase Averoff et de l'École
Tossitsée, 12, rue Masguid el Attarine, à Alexandrie (Égypte). —
1892.
* GEVAERT (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts,
directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. — 1881.
GHEKIS (Georges), Turnul Severin (Roumanie). — 1903.
GHIKAS (Jean), professeur à Alexandrie (Égypte). — 1899.
* GILLON (G.), 18, rue Malher. — 1901.
* GIRARD (Paul), maître de conférences à l'École normale supé-
rieure, 35, rue du Cherche-Midi. — 1880.

- GIRONDE (comte de), 25, rue François I^{er}. — 1900.
- GLACHANT (Paul-Gabriel), professeur au Lycée Condorcet, 34 rue Notre-Dame-de-Lorette. — 1886.
- GLACHANT (Victor), professeur de première au lycée Louis-le-Grand, 90, rue d'Assas. — 1884.
- GLOTZ (Gustave), professeur au Lycée Louis-le-Grand, 73, rue du Cardinal-Lemoine. — 1895.
- GLYPTI (Georges), professeur au gymnase Averoff, Alexandrie (Égypte). — 1902.
- * GOELZER, maître de conférences à l'École normale supérieure, 32, rue Guillaume Tell. — 1892.
- * GOIRAND (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris, 145, rue de Lonchamp. — 1883.
- * GOIRAND (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, 8, rue d'Anjou. — 1883.
- * GOLDSCHMIDT (Léopold), 19, rue Rembrandt, Paris. — 1876.
- * GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Lyon, à Écully, maison de Sainte-Catherine, près Lyon. — 1878.
- GOUNOUILHOU, imprimeur à Bordeaux, 8, rue de Cheverus. — 1893.
- GRAILLOT (H.), ancien membre de l'École française de Rome, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Toulouse. — 1898.
- * GRANDIN (A.), 16, rue Lafontaine, 6, hameau Béranger, Auteuil. — 1890.
- * GRAUX (Henri), propriétaire, à Vervins (Aisne). — 1882.
- GRAVARIS (Gr.), docteur, à Salonique. — 1902.
- * GRÉARD (Octave), de l'Académie française, vice-recteur honoraire 30, rue du Luxembourg, Paris. — 1867.
- GRÉGOIRE (Henri), docteur en philosophie et lettres, Huy (Belgique). — 1904.
- GROLLIER (de), 28, rue Godot de Mauroi. — 1901.
- GROUSSET (Henri), 8, rue Laromiguière. — 1887.
- GROUVÈLE (V.), 44, avenue de la Dame-Blanche, Fontenay-sous-Bois. — 1898.
- * GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
- GSELL, docteur ès lettres, professeur à l'École supérieure des lettres, inspecteur du service des antiquités de l'Algérie, à Alger. — 1893.
- GUILLAUME (Eugène), membre de l'Institut, directeur de l'Académie de France à Rome, 15, rue de l'Université. — 1867.
- GUIRAUD (Paul), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 30, rue du Luxembourg. — 1891.
- * GYMNASE AVÉROFF à Alexandrie (Égypte). — 1897.
- * GYMNASE DE JANINA (Turquie). — 1872.
- * HACHETTE et C^{ie}, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
- HAYTAS frères, banquiers, à Bucarest (Roumanie). — 1901.
- HALLAYS (André), homme de lettres, 110, rue du Bac. — 1880.
- HALPHEN (Eugène), avocat, 69, avenue Henri Martin. — 1869.
- HARMAND, (R.), docteur ès lettres, professeur au Lycée, 20 rue Grandville, à Nancy. — 1892.

- HARTER, professeur au Lycée, Chaumont (Haute-Marne). — 1898.
- HAURY, professeur au lycée de Vesoul, 41, rue du Centre. — 1883.
- HAUSSOULLIER (B.), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 8, rue Sainte-Cécile. — 1884.
- * HAUVERTE (Amédée), maître de conférences à l'École normale supérieure, 28, rue Racine. — 1883.
- * HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, 5, avenue de l'Opéra. — 1869.
- HEIBERG (le d^r J.-L.), professeur à l'Université, à Copenhague, 13, Classensgade. — 1894.
- HENRY (Victor), professeur à la Faculté des lettres, 95, rue Houdan, à Sceaux. — 1884.
- * HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé Louis), aux soins de M. Stanislas Plonczynski, 33, rue de Cugnaux, Toulouse. — 1889.
- HÉRON DE VILLESOSSE, membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines du musée du Louvre, 15, rue Washington. — 1872.
- * HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales au musée du Louvre, 90, boulevard Exelmans, Paris-Auteuil. — 1867.
- HOCHART, 22, rue de l'Église-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1893.
- * HODGI EFFENDI (J.), conseiller d'Etat, 101, Grande rue de Péra, Constantinople. — 1876.
- HOLLEAUX (Maurice), chargé de cours à la Faculté des lettres, 22, rue du Juge de Paix, Lyon. — 1889.
- HOMOLLE (Th.), membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes. — 1876.
- * HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française, 49, avenue Friedland. — 1868.
- HUBERT (Henri), agrégé d'histoire, 74, rue Claude-Bernard. — 1897.
- HUILLIER (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.
- HUIT (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.
- HUMBERT (Louis), professeur au Lycée Condorcet, 207, boulevard Saint-Germain. — 1875.
- HUNTINGTON (Henry Alonzo), 7, rue Maurepas, à Versailles. — 1895.
- HYPÉRIDIS (G.-C.), directeur du journal 'ΑΜΑΛΘΕΙΑ, Smyrne. — 1903.
- ICONOMOPOULOS (Léonidas-D.), ingénieur aux chemins de fer égyptiens, au Caire. — 1890.
- IMHOOF-BLUMER (D^r F.), correspondant de l'Institut, à Winterthur (Suisse). — 1890. (*Deux cotisations*).
- * INGLESSIS (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.
- ISERENTANT, professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Malines (Belgique). — 1880.
- JACOB (Alfred) maître de conférences à l'École des Hautes Études, 7^{bis}, rue Laromiguière. — 1902.

- * JAMOT (Paul), ancien membre de l'École française d'Athènes, conservateur-adjoint au musée du Louvre, 11 bis, avenue de Ségur, VII^e. — 1890.
- * JASONIDIS, à Limassol (île de Chypre). — 1870.
- JENKINS (M^{lle}), Paddenswick Road, Ravenscourt Park, London W (à Paris, rue de Chevreuse, 4). — 1899.
- * JOANNIDIS (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce). — 1869.
- JOHNSTON (M^{me} Nathaniel), au château de Beaucaillou, par Saint-Julien (Gironde). — 1894.
- * JORDAN (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varenne. — 1874.
- * JORET (Ch.), membre de l'Institut, professeur honoraire de Faculté, 59, rue Madame. — 1879.
- JOUBIN (André), ancien membre de l'École française d'Athènes, docteur ès lettres, professeur-adjoint à l'Université de Montpellier.
- JOUGUET (Pierre), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 1, rue du Sec Arembault, Lille. — 1898.
- KANN (Arthur), 58, avenue du Bois de Boulogne. — 1893.
- KARPELÈS (M^{me}), 143, rue de la Pompe. — 1897.
- KEBEDJY (Stavro-M.), à Athènes. — 1868.
- KINCH (K.-F.), docteur, à Rhodes, postes françaises. — 1898.
- KOCHLIN (Raymond), 32, Quai de Béthune. — 1898.
- * KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre, à Athènes. — 1876.
- * KOUNDOURI (Panaghi), 23, rue de l' Arsenal, Marseille. — 1897.
- KREBS (Adrien), professeur à l'École Alsacienne, 89, avenue d'Orléans. — 1878.
- LABASTE, professeur de première au lycée de Tourcoing, à Paris, 48, rue des Abbesses. — 1902.
- * LAFAYE (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 105, boulevard Saint-Michel. — 1892.
- LAFONT (Charles), professeur de rhétorique au Lycée Louis-le-Grand, 73, rue du Cardinal Lemoine. — 1901.
- LAFONT (M^{lle} Renée), licenciée ès lettres, 73, rue du Cardinal Lemoine. — 1901.
- LAGOUDAKIS (Socrate), docteur médecin, 103, avenue de Villiers. — 1898.
- * LALOY (Louis), agrégé des lettres, 33, avenue des Gobelins. — 1897.
- LAMBROS (Spyridon), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.
- * LANDELLE (Charles), peintre, 17, quai Voltaire. — 1868.
- LAPRADE (Paul de), licencié ès lettres, avocat, 10, rue de Castries, à Lyon. — 1884.
- LAURENT (Joseph), maître de conférences à la Faculté des lettres, 12-14, rue Jeanne d'Arc, à Nancy. — 1895.
- LA VILLE DE MIRMONT (de), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres, 30, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1888.
- * LAZZARO (Périclès-H.), vice-consul des États-Unis, à Salonique.
- LE BÈGUE (Stéphan), architecte, 12, rue de Castellane. — 1899.
- * LEBÈGUE (Henri), chef des travaux paléographiques à l'École des Hautes Études, 95, boulevard Saint-Michel — 1888.

- * **LE BRET** (Madame), 148, boulevard Haussmann. — 1899.
- * **LECHAT**, chargé d'un cours d'histoire de l'art à la Faculté des lettres, 1, rue du Plat, Lyon. — 1891.
- * **LECOMTE** (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès. — 1875.
- LE FOYER** (H.), avocat, 232, rue de Rivoli. — 1892.
- * **LEGANTINIS** (J.-E.), négociant à Odessa. — 1873.
- LEGENDRE** (l'abbé), professeur au petit séminaire, 30, rue de Pontoise. — 1899.
- LEGRAND** (Adrien), agrégé de l'Université, 15, rue du Château, Neuilly-sur-Seine. — 1890.
- LEGRAND** (Philippe-Ernest), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 30, rue Duquesne, Lyon. — 1892.
- LELIOUX** (Armand), chef-adjoint du service de la sténographie au Sénat, 21, rue de l'Odéon. — 1879.
- LEMERCIER**, doyen de la Faculté des lettres, 12, rue Sainte-Anne, à Caen. — 1893.
- * **LEREBoullet** (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine, 44, rue de Lille. — 1872.
- LE ROUX** (Henri), ancien directeur des affaires départementales à la préfecture de la Seine, 7, rue de Passy. — 1897.
- LEROUX** (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.
- LEROY-BEAULIEU** (Anatole), membre de l'Institut, 69, rue Pigalle. — 1870.
- * **LEUDET** (M^{me} V^{ve}), à Piencourt, par Thiberville (Eure). (En hiver, 11, rue Longchamp, Nice). — 1887.
- LÉVY** (Georges-Raphaël), 80, boulevard de Courcelles. — 1888.
- LIARD**, vice-recteur de l'Académie de Paris. — 1884.
- LIMPRIITIS**, avocat, à Alexandrie (Égypte). — 1877.
- * **LOUBAT** (duc de) 53, rue Dumont-Durville. — 1903.
- * **LUR-SALUCES** (comte de), 10, rue Dumont-Durville. — 1895.
- LYCÉE CHARLEMAGNE**, 101, rue Saint-Antoine. — 1896.
- LYCÉE MONTAIGNE**, 17, rue Auguste Comte. — 1885.

- * **MACMILLAN** (George-A.), éditeur, St Martin's Street London, W.-C. — 1878.
- MAGRIS** (Constantin), rue Bertrand, 27 bis. — 1904.
- * **MAGGIAR** (Octave), négociant, 28, rue Saint-Lazare. — 1868.
- * **MAISONNEUVE** (Jean), libraire-éditeur, 26, rue Madame. — 1875.
- MALLET** (Ad.), chef du 1^{er} bureau de l'enseignement secondaire, au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 83, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1897.
- MALLINGER** (Léon), professeur à l'Athénée royal, 26, rue de Saint-Pétersbourg, Ostende (Belgique). — 1898.
- * **MANOUSSI** (Démétrios de), à Paris, 4, rue Christophe-Colomb. — 1869.
- MANTADAKIS** (P.), professeur au gymnase Averoff, Alexandrie (Égypte). — 1903.
- MANTZURANY** (N), professeur de langues, 15, rue Champollion. — 1900.
- * **MANUSSI** (Constantin de), à Athènes. — 1869.
- MARCHEIX**, bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard. — 1885.
- MARESTAING**, 17, boulevard Flandrin. — 1902.

- MARGUERITE DE LA CHARLONIE, ingénieur des arts et manufactures, 21, rue Bonaparte, 1903.
- MARINO (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.
- MARTHA (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 16, rue de Bagneux. — 1881.
- MARTIN (Albert), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, 9, rue Sainte-Catherine. — 1887.
- MARTIN (abbé J.-B.), professeur aux Facultés catholiques, place de Fourvière, Lyon. — 1897.
- MARTIN (abbé Fernand), professeur de grec au séminaire de Montlieu (Charente-Inférieure). — 1903.
- * MASPERO (G.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général du service des antiquités et des musées Égyptiens, Le Caire. — 1877.
- MASQUERAY (P.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, 36, rue Rodrigues-Péreire. — 1893.
- MATARANGAS (docteur), 42, rue Balagny, xvii^e. — Paris.
- MAUCOMBLE (Émile), avoué honoraire, 2, rue Pigalle. — 1876.
- * MAURICE (Jules) associé correspondant national de la Société des Antiquaires de France, 33, rue Whashington. — 1902.
- MAUROUARD (Lucien), premier secrétaire d'ambassade près la légation de France en Grèce, 56, rue de Solon à Athènes, et 110 boulevard Haussmann, Paris. — 1891.
- MAURY, professeur à la Faculté des lettres, 75, avenue de Lodève, Montpellier. — 1894.
- * MAVRO (Spiridion), Athènes. — 1873.
- * MAVROMICHALIS (Kyriacoulis P.), ministre, à Athènes. — 1888.
- MAVROYENI-BEY (Démétrius), ancien consul général de Turquie, à Marseille, rue Breteuil, 61. — 1891.
- * MAXIMOS (P.), à Odessa. — 1879.
- MAY, professeur de droit à la Faculté de Nancy, agrégé à la Faculté de Droit, Paris, 12, rue de Longchamp. — 1904.
- MAZON (Paul), agrégé des lettres, 18, rue du Vieux Colombier. — 1902.
- MÉGACLÈS (Athanase), archevêque de Cyzique, Dardanelles, Turquie. — 1895.
- MELAS (Constantin), 67, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1867.
- * MELAS (Léon), à Athènes. — 1893.
- MÉLY (F. de), 26, rue de la Trémoille. — 1894.
- MENDEL (Gustave), ancien membre de l'École Française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1902.
- MENGOLA (D.), avocat, à Alexandrie (Égypte). — 1887.
- MESSINESI (Léonce), 17, rue Hamelin, xvi^e. — 1903.
- METAXAS (Gerasimos), docteur-médecin, 4, rue Diendé, à Marseille. — 1887.
- MEUNIER (l'abbé J.-M.), professeur à l'Institution Saint-Cyr, rue Jeanne d'Arc, à Nevers. — 1895.
- * MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue Labourdonnais. — 1884.
- MEYNIAL (Edmond), professeur à la Faculté de droit de Montpellier, 4, rue des Trésoriers-de-la-Bourse. — 1893.

- MÉZIÈRES (Alfred), de l'Académie française, professeur honoraire de la Faculté des lettres, sénateur, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.
- MICHAELIDIS C. C. Esq., chez MM. Ralli frères, Liverpool. — 1890.
- MICHEL (Ch.), professeur à l'Université de Liège, 110, avenue de d'Avroy. — 1893.
- * MICHON (Etienne), Conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 26, rue Barbet-de-Jouy. — 1893.
- MIGEON (Gaston), conservateur au Musée du Louvre, 150, rue du Bois de Fleury, Meudon (Seine-et-Oise). — 1904.
- MILIARAKIS (A.) homme de lettres, 48, rue Pinacoton à Athènes. — 1873.
- MILLET (Gabriel), maître de conférences à l'école des Hautes Études, 34, rue Hallé, xiv^e. — 1896.
- * MILLIET (Paul), 95, boulevard Saint-Michel. — 1889.
- * MONCEAUX (Paul), professeur au Lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1883.
- MONFERRATO (Antoine), ancien ministre des cultes et de l'instruction publique, à Athènes. — 1890.
- MONNIER, professeur à la Faculté de droit, 15, rue Bardineau, Bordeaux. — 1893.
- MONNIER (Jean), professeur à la Faculté de théologie protestante, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1902.
- MONOD (Gabriel), maître de conférences à l'École normale supérieure, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 18, rue du Parc de Clagny, Versailles. — 1869.
- MORAÏTIS (Démétrius), professeur à Londres, 72, Ashmore-Road. — 1879.
- MORET (Alexandre), maître de conférences à l'école des Hautes Études, 114, avenue de Wagram. — 1901.
- MOSSOT, professeur honoraire, 20, rue de Verneuil. — 1887.
- MOT (Jean de), attaché aux musées de Bruxelles, au Musée du Cinquantenaire, Bruxelles. — 1901.
- MUTIAUX (E.), 66, rue de la Pompe, Paris-Passy. 1898.
- NAVARRÉ (O.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1895.
- * NEGROPONTE (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
- * NEGROPONTES (Ulysse), 50, avenue du Bois de Boulogne. — 1890.
- * NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, près de l'orphelinat des jeunes filles, à Athènes. — 1868.
- NICOLE, professeur à la Faculté des lettres 6, rue Petitot, Genève. — 1891.
- * NICOLOPOULO (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
- * NICOLOPOULO (Nicolas-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
- * NOLHAC (Pierre de), conservateur du Musée national de Versailles, au Palais de Versailles. — 1888.
- NORMAND (Ch.), directeur de la revue *L'ami des monuments et des arts*, secrétaire général de la Société des Amis des monuments parisiens, 98, rue de Miromesnil. — 1889.
- ODDI (F.-F.), professeur de langues, à Alexandrie (Égypte). — 1880.

- * OMONT (H.), membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 17, rue Raynouard. — 1884.
- OPPERT (Jules), membre de l'Institut, 2, rue de Sfax. — 1901.
- OURSSEL (Paul), Consul général de France, 144, boulevard Haussmann. — 1867.
- PAGONIS (C.-Th.) professeur au gymnase Avéroff, à Alexandrie (Égypte). — 1899.
- * PAISANT (Alfred), Président du tribunal, 35, rue Neuve, à Versailles — 1871.
- PAIX-SÉAILLES (Charles) étudiant, 278, boulevard Raspail. — 1896.
- * PAPADIMITRIOU (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa. — 1893.
- PAPAVASSILIOU (G.), professeur à Athènes. — 1889.
- PARIS (Pierre), professeur à la Faculté des lettres, correspondant de l'Institut, 26, rue Méry, à Bordeaux. — 1894.
- PARMENTIER (Léon), professeur à l'Université de Liège (Belgique). — 1895.
- * PARMENTIER (le général Théodore), 5, rue du Cirque. — 1872.
- PASCHALIS (D.-P.), île d'Andros (Grèce). — 1899.
- * PASPATI (Georges), à Athènes. — 1888.
- PASSY (Louis), député de l'Eure, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 81, rue Taitbout. — 1867.
- PATON (W.-R.), maison Camis, place Maze, Viroflay (Seine-et-Oise). — 1896.
- PEINE (Louis), professeur au lycée Louis le Grand, 5, rue Latran. — 1894.
- PELLETIER (François), professeur à l'Université de Laval, Québec (Canada). — 1902.
- PEPIN-LEHALLEUR (Adrien), 7, rue Nitot. — 1880.
- PERDRIZET (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres 9, rue Désiles, Nancy, — 1889.
- PEREIRE (Henry), 33, boulevard de Courcelles. — 1890.
- PERNOT (Hubert), répétiteur de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes, 9, rue Galilée. — 1900.
- PERROT (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1867.
- PERSON (Émile), professeur honoraire au lycée Condorcet, 8, rue du Havre. — 1877.
- * PERSOPOULO (Nicolas), à Trébizonde (Turquie d'Asie). — 1873.
- PESONNEAUX (Raoul), professeur au lycée Henri IV, 80, rue Bonaparte. — 1888.
- PETITJEAN (J.), professeur au Lycée Condorcet, 32, rue Ernest Renan. — 1893.
- PETRIDÈS (Dr A.), médecin à l'hôpital hellénique d'Alexandrie (Égypte). — 1903.
- * PEYRE (Roger) professeur d'histoire au lycée Charlemagne, 13, rue Jacob. — 1879.
- PHARMAKOWSKY (B.), membre de la commission impériale archéologique, Palais impérial d'hiver, à Saint-Petersbourg. — 1898.

- PHOTIADÈS (Etienne), 1, rue Coray, à Athènes. — 1900.
PICARD (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.
PICARD (Georges), 2 bis, rue de Benouville. — 1903.
PICHON (René), docteur ès lettres, professeur au Lycée Henri IV, 142, boulevard Montparnasse. — 1903.
PIERROTET (Paul), directeur de Sainte-Barbe, place du Panthéon, v.
— 1903.
PILLET-WILL (M^{me} la comtesse), 33, rue Paucquet. — 1901.
PISANIS (Jean), professeur à Alexandrie (Égypte). — 1899.
* PISPAS (B.), rue Richelieu, à Odessa. — 1879.
POGGIO, avocat à Alexandrie (Égypte). — 1899.
* POINSOT (M^{lle}), 5, rue de Vitry, Alfortville (Seine). — 1901.
POITRINEAU, inspecteur d'Académie honoraire à Rennes. — 1869.
POLYPHRONI Polyphroniou. Turnul Sererin (Roumanie). — 1903.
* POTTIER (Edmond), professeur à l'École du Louvre, conservateur-adjoint des Musées nationaux, membre de l'Institut, 72, rue de la Tour, Paris Passy. — 1884.
POYARD, professeur honoraire au Lycée Henri IV, 14, rue de Tournon. — 1900.
PRAROND (Ernest), 42, rue du Lillier, Abbeville. — 1871.
PRAZICA (Aristote), à Alexandrie (Égypte). — 1904.
PRÉVOST, professeur au Lycée de Constantine. — 1904.
PROVELEGHIOS (Aristomène), à Athènes. — 1889.
PSICHARI (Jean), agrégé de l'Université, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 16, rue Chaptal. — 1879.
PUECH (Aimé), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1892.
- QUILLARD (Pierre), homme de lettres, 10, rue Nollet, Paris. — 1902.
- RADET (G.), doyen de la Faculté des lettres, 7, rue de Cheverus, Bordeaux. — 1890.
* RAGON (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, 77, rue de Vaugirard. — 1888.
RALLI frères, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
* RAMBAUD (Alfred), sénateur, membre de l'Institut, 76, rue d'Assas. — 1870.
RAVAISSON (Charles), conservateur-adjoint au musée du Louvre, 39, rue Vital. — 1898.
* REINACH (Joseph), ancien député, 6, avenue Van-Dyck. — 1888.
* REINACH (Salomon) membre de l'Institut, conservateur au musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 38, rue de Lisbonne. — 1878.
* REINACH (Théodore), directeur de la *Revue des Études grecques*, 9, rue Hamelin. — 1884.
* RENAULD, professeur au lycée, 11, rue Lasserre, Montauban. — 1902.
REYNAUD, professeur au lycée Louis-le-Grand, 28, avenue de l'Observatoire. — 1893.
RHEINART (Ferdinand), 14, rue du Regard, Paris. — 1903.

- RIBIER (Eug. de), professeur au Lycée Janson-de-Sailly, 6, rue Sainte-Beuve. — 1895.
- RICCI (Seymour de), 30, avenue Henri Martin. — 1901.
- RICHARD (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.
- * RIDDER (de), professeur en congé à la Faculté des lettres d'Aix, à Paris, 22, avenue de Marignan. — 1894.
- ROBERTI (A.), professeur honoraire, 13, rue de l'Abbatiale, à Bernay. — 1873.
- * RODOCANACHI (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
- ROMANOS (A.), député, Athènes. — 1891.
- ROTHSCHILD (baron Alphonse de), 2, rue Saint-Florentin. — 1867.
- * ROTHSCHILD (baron Edmond de), 41, faubourg Saint-Honoré. — 1884.
- ROUJON (Henry), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, au Palais de l'Institut, quai Conti. — 1904.
- ROUSSEAU (Paul), licencié ès lettres, étudiant d'agrégation, 79, boulevard Saint-Michel. — 1901.
- ROUX (Ferdinand), ancien magistrat, avocat, à Javode par Issoire. — 1887.
- * RUELLE (Ch.-Émile), administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 6, place du Panthéon. — 1869.
- SAGLIO (Edmond), membre de l'Institut, 85, rue de Sèvres. — 1868.
- SAKELARIDIS (Dimitri), à Alexandrie (Egypte). — 1888.
- SALA (M^{me} la comtesse), 22, rue Clément Marot. — 1901.
- SALVAGO (Pantéli), 133, boulevard Malesherbes. — 1902.
- SANSON (Ernest), architecte, 25, rue de Lübeck. — 1888.
- * SARAKIOTIS (Basile), docteur-médecin, à Constantinople. — 1872.
- * SARAPHIS (Aristide), négociant à Mételin (Turquie). — 1868.
- * SATHAS (Constantin), boulevard Saint-Germain, 91. — 1874.
- SAYVAS-PACHA, 36, rue Desbordes-Valmore, Paris-Passy. — 1892.
- * SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College. — 1879.
- * SCARAMANGA (Doucas), à Taganrog, (Russie). — 1870.
- * SCARAMANGA (Pierre-J.), 36, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine. — 1872.
- SCHLIEMANN (M^{me}), à Athènes. — 1895.
- * SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 37, avenue d'Antin. — 1888.
- SÉGUIER (comte de), à Son Serra, Casa Rey, Palma de Majorque. — 1895.
- SENART (Emile), membre de l'Institut, 18, rue François I^{er}. — 1867.
- SERRUYS (Daniel), ancien membre de l'École française de Rome, 29, rue Saint-Louis-en-l'Île. — 1902.
- SESTIER (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. — 1881.
- SEURE, ancien membre de l'École d'Athènes, professeur au lycée Carnot, 135, rue Saint-Charles. — 1901.
- SÈZE (Romain de), 76, rue de Seine. — 1893.
- * SIBIEN (Armand), architecte, 14, rue du Quatre-Septembre. — 1901.
- SINOIR, professeur de rhétorique au Lycée de Laval. — 1892.

- SIPHNAIOS (Jean), négociant, à Constantinople. — 1868.
SKIAS (André N.), 6, rue Cantacuzène, à Athènes. — 1892.
SKLIROS (Georges-Eustache), 289-291, Regent Street, à Londres. — 1876.
SOTIRIADIS, éphore des antiquités et des musées, 21, rue Lucien, Athènes. — 1902.
* SOUTZO (prince Constantin-D.), officier du Sauveur de Grèce, à Slobosia-Corateni, district de Phimnic (Roumanie). — 1888.
* SOUVADZOGLOU (Basile), banquier, à Constantinople. — 1878.
SPANDONIDES (Pierre), boulevard Pake, 12, Bucarest. — 1903.
STAMOULIS (Anastase), négociant, à Silyvrie (Turquie). — 1874.
STEPHANOS (D^r Clon), 20, rue Solon, à Athènes. — 1879.
STICKNEY (Trumball), docteur ès lettres, Harvard University Cambridge, Mass. (Etats-Unis d'Amérique), Prescott Hall, 4. — 1896.
STREIT (Georges), professeur de droit international à l'Université d'Athènes. — 1894.
STRONG (M^{me} Arthur), 36, Grosvenor Road, Westminster S. W., à Londres. — 1899.
* SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — 1883.
SVORONOS (J.-N.), directeur du musée numismatique, Athènes. — 1903.
SWARTE (Victor de), trésorier payeur général à Lille (Nord). — 1903.
* TANNERY (Paul), directeur de la manufacture des tabacs, à Pantin (Seine). — 1885.
TERNAUX-COMPANS, député, 25, rue Jean-Goujon. — 1878.
TERRIER, professeur honoraire au lycée Condorcet, 10, rue d'Aumale. — 1878.
THALIS (le d^r M.), à Athènes. — 1890.
THEODORIDÈS (Jean), docteur à Serrès. — 1895.
* TOUGARD (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur honoraire au petit séminaire du Mont-aux-Malades, à Rouen. — 1867.
* TOURTOULON (baron de), 13, rue Roux-Alphéran, Aix-en-Provence. — 1869.
* TRAVERS (Albert), directeur des postes et télégraphes de l'Hérault, à Montpellier. — 1885.
TRAWINSKI (F.), chef du secrétariat des musées nationaux, au musée du Louvre. — 1898.
TRÉVERRET (Armand de), professeur à la Faculté des lettres, 170, rue de Pessac, Bordeaux, — 1869.
TRIANTAPHYLLIDIS, 127, boulevard Malesherbes. — 1894.
* TSACALOTOS (E.-D.), professeur au 1^{er} gymnase Varvakion, à Athènes — 1873.
* UNIVERSITÉ D'ATHÈNES. — 1868.
UNIVERSITY LIBRARY (représentée par M. Langton), à Toronto, Canada. — 1903.
* VALIERI (Octave), 2, Kensington Park Gardens, à Londres. — 1879.
* VASNIER, greffier des bâtiments, 20, rue de la Terrasse. — 1894.

- VENDRYÈS (Joseph), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 1903.
- VENETOCLES (Dém.), directeur du Lycée grec, à Alexandrie (Égypte). — 1879.
- VIANEY (J.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, rue Marcel de Serres, à Montpellier. — 1894.
- VIDAL DE LABLACHE, professeur de géographie à la Faculté des Lettres, 6, rue de Seine — 1870.
- VIZERIE, 13, rue du Cherche-Midi. — 1901.
- * VLASTO (Antoine), 104, avenue Malakoff. — 1884.
- * VLASTO (Étienne-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Égypte). — 1875.
- VOGÜÉ (marquis de), del'Académie française, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert. — 1875.
- * VUCINA (Emmanuel-G.), 1, rue Xanthippe, à Athènes. — 1873.
- WALLON (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais de l'Institut. — 1869.
- WATEL, professeur honoraire au lycée Condorcet, 42, rue du Bras-d'Or, à Boulogne-sur-Mer. — 1871.
- WEIL (Henri), membre de l'Institut, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure, 16, rue Adolphe Yvon, Paris-Passy. — 1867.
- WEILL (Raymond), capitaine du génie, 23, rue Gay-Lussac. — 1904.
- WELTER (H.), libraire, 4, rue Bernard-Palissy. — 1894.
- * WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, 27, rue Notre-Dame des Champs. — 1867.
- * XANTHOPOULOS (Démétrius), rue Sophie, maison Mavro, à Odessa. — 1879.
- * XYDIAS (S.), chez MM. Mavro, Valaërity, Athènes. — 1873.
- ZAIMIS (Assemakis), à Athènes. — 1891.
- ZAIMIS (Panaghiotis), officier de l'armée grecque, à Athènes. — 1890.
- ZAJA (Louis), avocat, à Alexandrie. Égypte. — 1880.
- ZALOCOSTA (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
- ZARIFI (Georges), chez M. Léonidas Zarifi, banquier, à Constantinople. — 1902.
- ZARIFI (Périclès), banquier, 20, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
- ZIGAVINOS (Grégoire), archimandrite, 23, rue de la Grande-Armée, à Marseille. — 1891.
-

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Athènes.

École française d'Athènes.
Institut archéologique allemand.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.

Auxerre.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

John Hopkin's University.

Besançon.

Société d'émulation du Doubs.

Boston.

Archæological Institute of America.

Bruxelles.

Société des Bollandistes.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.

Le Havre.

Société havraise d'études diverses.

Londres.

Society for the promotion of Hellenic studies.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Nancy.

Académie de Stanislas.

Rome.

École française de Rome.

Senlis.

Comité archéologique.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

Washington.

Smithsonian Institution.

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association.

Paris.

Annales du musée Guimet.
Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.
Bulletin critique.
Revue critique d'histoire et de littérature.

Athènes.

Ἄγων.
Διδάκταις τῶν παιδῶν.
Ἑστία.

Baltimore.

American Journal of philology.

Bordeaux.

Revue des Études anciennes.

Bruzelles.

Revue de l'Université de Bruxelles.

Bucharest.

Ἴρις.

Constantinople.

Κωνσταντινούπολις.

Leipzig.

Byzantinische Zeitschrift.

New York.

American Journal of Archæology.

Padoue.

Rivista di Storia antica e Scienze affini.

Rome.

Bessarione.
Bullettino dell' Istituto di diritto romano.

Trieste.

Νέα ἡμέρα.

PRIX DÉCERNÉS
DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION
(1868-1903)

1868. Prix de 500 fr. M. TOURNIER, Édition de Sophocle.
— Mention honorable. M. BOISSÉE, 9^e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.
1869. Prix de l'Association. M. H. WEIL, édition de sept tragédies d'Euripide.
— Prix Zographos. M. A. BAILLY, *Manuel des racines grecques et latines*.
— Mention très honorable. M. BERNARDAKIS, Έλληνική γραμματική.
1870. Prix de l'Association. M. Alexis PIERRON, Édition de l'Iliade.
— Prix Zographos. M. PAPARRIGOPOULOS, *Histoire nationale de la Grèce*.
1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile RUELLE, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.
— Prix Zographos. Partagé entre M. SATHAS (Ανέκδοτα ελληνικά, Χρονικόν ανέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατούμενη Έλλάς, Νεοελληνική φιλολογία, Νεοελληνικής φιλολογίας παράστημα) et M. VALETTAS (Δουνάλδωνος ιστορία τής άρχαίας ελληνικής φιλολογίας έξελληνισθείσα μετά πολλών προσθηκών και διορθώσεων).
1872. Médaille de 500 fr. M. POLITIS, Μελέτη επί του βίου των νεωτέρων Έλλήνων.
1873. Prix de l'Association. M. Amédée TARDIEU, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.
— Médaille de 500 fr. M. A. BOUCHERIE, Έρμηνεύματα et Καθημερινή όμιλία, *textes inédits attribués à Julius Pollux*.
— Médaille de 500 fr. M. A. de ROCHAS D'AIGLUN, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance*.
— Prix Zographos. M. COUMANOUDIS (É.-A.), Άττικής έπιγραφαι έπιτύμβιοι.
— Médaille de 500 fr. M. C. SATHAS, *Bibliotheca graeca medii aevi*.
1874. Prix de l'Association. M. C. WESCHER, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quae supersunt, graece et latine*.
— Prix Zographos. M. Émile LEGRAND, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois*.
— Mention très honorable. M. E. FILLEUL, *Histoire du siècle de Périclès*.
— Mention très honorable. M. Alfred CROISSET, *Xénophon, son caractère et son talent*.
1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. SATHAS (*Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula*) et M. PETIT DE JULLEVILLE, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine*.
— Prix Zographos. Partagé entre M. MILIARAKIS (Κυκλαδικά) et M. Margaritis DIMITZA (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).
1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. LALLIER (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1^o *De Critiae tyranni vita ac scriptis*; 2^o *Condition de la femme dans la famille athénienne au v^e et au iv^e siècles avant l'ère chrétienne*) et M. Phil. BRYENNIOS (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).

- Prix Zographos. MM. COUMANOUDIS et CASTORCHIS, directeurs de l'Ἀθήναιον.
- 1877. Prix Zographos. MM. BAYET et DUCHESNE. *Mission au mont Athos.*
- 1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. AUBÉ (Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français) et M. Victor PROU (Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie).
- Prix Zographos. Le *Bulletin de Correspondance hellénique.*
- 1879. Prix de l'Association. M. E. SAGLIO, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*
- Prix Zographos. M. P. DECHARME, *Mythologie de la Grèce antique.*
- 1880. Prix de l'Association. M. EX. CAILLEMER, *Le droit de succession légitime à Athènes.*
- Prix Zographos. M. Henri VAST, *Études sur Bessarion.*
- 1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. GEVAERT, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité.*
- Prix Zographos. M. A. CARTAULT, *La trière athénienne.*
- 1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max COLLIGNON (*Manuel d'archéologie grecque*) et M. V. PROU (*Les théâtres d'automates en Grèce, au II^e siècle de notre ère*).
- Prix Zographos. Partagé entre M. J. MARTHA (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdotes athéniens*) et M. P. GIRARD (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes*).
- 1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice CROISSET (*Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*) et M. COUAT (*La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*).
- Prix Zographos. Partagé entre M. CONTOS (Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν) et M. EMILE LEGRAND (*Bibliothèque grecque vulgaire, t. I, II, III*).
- 1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max BONNET (*Acta Thomae, partim inedita*) et M. Victor HENRY (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque*).
- Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste CHOISY (*Études sur l'architecture grecque*), et M. Edmond POTTIER (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blancs attiques*).
- 1885. Prix de l'Association. M. Salomon REINACH, *Manuel de philologie classique.*
- Prix Zographos. M. Olivier RAYET, *Monuments de l'art antique.*
- 1886. Prix de l'Association. *Le Sylloge littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.
- Prix Zographos. Partagé entre M. Amédée HAUVETTE (*De archonte rege; — Les Stratèges athéniens. Thèses pour le doctorat ès lettres*) et M. BOUCHÉ-LECLERCQ (*Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen et G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque*).
- 1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert MARTIN (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Cavaliers athéniens*) et M. Paul MONCEAUX (Thèses *De Communi Asiae provinciae* et sur les *Proxénies grecques*).
- Prix Zographos. Partagé entre M. PAPADOPOULOS KERAMEUS (Ouvrages divers sur l'antiquité grecque) et Paul TANNERY (Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque).
- 1888. Prix de l'Association. M. HOMOLLE, Thèses pour le doctorat ès lettres (*Les archives de l'intendance sacrée à Délos. — De antiquissimis Dianae simulacris deliacticis*).
- Prix Zographos. Ἐστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.
- Mention très honorable. M. CUCUEL, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon; Œuvres complètes de l'orateur Antiphon*, traduction française.
- Mention très honorable. M. l'abbé ROUFF, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.

1889. Prix de l'Association. M. Henri OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*
 — Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. DIEHL (*Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*) et M. Spyridon LAMBROS (Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὁρους ἑλληνικῶν κωδίκων).
1890. Prix de l'Association. M. G. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin au x^e siècle. Nicéphore Phocas.*
 — Prix Zographos. M. MILLARAKIS, *Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (1800-1889).*
1891. Prix de l'Association. M. Edmond POTTIER, *Les Statuettes de terre cuite dans l'antiquité.*
 — Prix Zographos. Partagé entre M. SAKKÉLION (Βιβλιοθήκη πατριακή), et M. LATYSCHEV (*Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini*).
1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. COSTOMIRIS (*Livre XII d'Aëtius inédit*), M. P. MILLIET (*Études sur les premières périodes de la céramique grecque*), et M. A.-N. SKIAS (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).
 — Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé BATIFFOL (*Thèse sur l'abbaye de Rossano, et autres travaux de paléographie grecque*), et M. SVONOKOS (*Numismatique de la Crète ancienne*).
 — Prix Zappas. MM. les abbés AUVRAY et TOUGARD (*Édition critique de la petite catéchèse de St Théodore Studite*).
1893. Prix Zographos. Partagé entre M. Georges RADET (*De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis et La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*). Thèses pour le doctorat ès lettres) et M. Jean DUPUIS (*Théon de Smyrne, texte et traduction*).
 — Prix Zappas. M. NICOLE, *Les scolies genevoises de l'Iliade et Le Livre du préfet.*
1894. Prix Zographos. Partagé entre M. TSOUNTAS (Μυκηναϊα καὶ μυκηναϊὸς πολιτισμὸς) et M. CLERC (*De rebus Thyatirenorum et Les Métèques athéniens*). Thèses pour le doctorat ès lettres).
 — Prix Zappas. M. CAVVADIAS. (Γλυκτὰ τοῦ ἔθνικοῦ Μουσειοῦ, κατάλογος περιγραφικὸς, I et *Fouilles d'Épidaure, I*).
1895. Prix Zographos. M. A. BAILLY, *Dictionnaire grec-français.*
 — Prix Zappas. M. V. BÉRNARD, *De l'origine des cultes arcadiens* (Bibl. Ec. fr. de Rome et d'Athènes, fasc. 67). Thèse pour le doctorat ès lettres.
1896. Prix Zographos. S. E. HAMDY BEY et M. TH. REINACH (*Une nécropole royale à Sidon*).
 — Prix Zappas. M. Paul MASQUERAY (*De tragica ambiguitate apud Euripidem et Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque*). Thèses pour le doctorat ès lettres).
1897. Prix Zographos. Partagé entre MM. DEFRASSE et LECHAT (*Épidaure, restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asclépios*), et M. BEAUCHET (*Histoire du droit privé de la république athénienne*).
 — Prix Zappas. M. Maurice EMMANUEL (*De saltationis disciplina apud Graecos et Essai sur l'orchestique grecque*). Thèses pour le doctorat ès lettres).
 — Médaille d'argent. M. DE RIDDER (*De ectypis quibusdam quae falso vocantur argivo-corinthiaca et De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique*). Thèses pour le doctorat ès lettres) et *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes*.
1898. — Prix Zographos. Partagé entre M. D. C. HESSELING. *Les cinq livres de la loi (le Pentateuque)*, traduction en néo-grec et M. Hilaire VANDAELE, *Essai de Syntaxe historique : l'optatif grec.*
 — Prix Zappas. Le Δελτικὸν τῆς ἱστορικῆς καὶ ἔθνολογικῆς ἐταιρίας τῆς Ἑλλάδος.
1899. — Prix Zographos partagé entre M. ARDAILLON (*Les mines du Laurion dans*

l'antiquité. Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. Ph.-E. LEGRAND (*Etude sur Théocrite*. Thèse pour le doctorat ès lettres).

- Prix Zappas. M. MILIARAKIS Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου.
1900. Prix Zographos. Partagé entre M. Charles MICHEL, *Recueil d'inscriptions grecques*, et M. Gustave Fougères, *De Lyciorum communi et Mantinée et l'Arcadie orientale*. Thèses pour le doctorat ès lettres.
- Prix Zappas. M. POLITIS, Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παρομίαι. Τόμος Α' (fascicules 68-71 de la bibliothèque Marasly).
1901. Prix Zographos. Partagé entre M. NAVARRE, *Essai sur la rhétorique grecque*. Thèse pour le doctorat ès lettres, et M. OUVRE. *Les formes littéraires de la pensée grecque*.
- Prix Zappas. M. G. MILLET, *Le Monastère de Daphni*.
1902. Prix Zographos. Partagé entre M. COUVREUR, *Hermiae Alexandrini in Platonis Phaedrum scholia* et M. A. JOUBIN. *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès* (Thèse pour le doctorat ès lettres).
- Prix Zappas. M. SVORONOS, Ἑρμηνεία τῶν μνημείων τοῦ Ἐλευσινιακοῦ μυστικοῦ κύκλου καὶ τοπογραφία Ἐλευσίνος καὶ Ἀθηνῶν.
1903. Prix Zographos. Partagé entre M. HATZIDAKIS, Ἀκαδημαϊκὰ ἀναγνώσματα T. I. (Bibl. Marasly fascicules 175-178) et M. Paul MAZON, *L'Orestie d'Eschyle*.
- Prix Zappas. Le général DE BÉTLIÉ, *L'Habitation byzantine*.
-

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Année 1903.

**CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS, DE SCEAUX,
DE VANVES, DE VERSAILLES (HOCHÉ).**

Rhétorique (Version grecque). — Vaillant (Casimir), élève du Lycée Henri IV.
Seconde (Version grecque). — Massigli (René), élève du Lycée Louis-le-Grand.

**CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES
DES DÉPARTEMENTS.**

Rhétorique (Version grecque). — Anglès (Raoul), élève du Lycée de Marseille



REVUE
DES
ÉTUDES GRECQUES

PUBLIÉE PAR
L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

TOME XVI

N^{os} 68-69

Janvier-Avril 1903



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées
à M. THÉODORE REINACH, rédacteur en chef-gérant, à la librairie Leroux.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

RUE BONAPARTE, 28, PARIS (VI^e)

- A. DE BOISSIEU.** — *Inscriptions antiques de Lyon*, reproduites d'après les monuments ou recueillies dans les auteurs. In-4. 40 fr. »
- R. CAGNAT**, membre de l'Institut. — *L'Année épigraphique*, Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. 1888-1902. 15 volumes in-8. 57 fr. 50
- *Inscriptions inédites d'Afrique*. In-8. 3 fr. 50
- *Nouvelles explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*. In-8. 3 fr. 50
- A. CARRIÈRE.** — *Inscriptions d'un reliquaire arménien* de la collection Basilewski, publiées et traduites. In-8, 2 planches. 5 fr. »
- CH. CLERMONT-GANNEAU**, membre de l'Institut. — *Recueil d'archéologie orientale*. Tomes I à IV. In-8, figures et planches. Chaque vol. 25 fr. »
- H. et J. DERENBOURG**, de l'Institut. — *Les inscriptions phéniciennes* du temple de Sêti à Abydos, publiées et traduites. In-4, 4 planches. 5 fr. »
- CAPITAINE ESPÉRANDIEU.** — *Recueil de cachets d'oculistes romains*. In-8. 6 fr. »
- R. DE LA BLANCHÈRE.** — *Histoire de l'épigraphie romaine*, depuis les origines jusqu'à la publication du Corpus. In-8. 3 fr. »
- S. REINACH**, membre de l'Institut. — *Traité d'épigraphie grecque*. Un fort volume in-8, fig. et planches. 20 fr. »
- LÉON RENIER**, de l'Institut. — *Recueil des diplômes militaires romains*. In-4. 12 fr. »
- MAX VAN BERCHEM.** — *Corpus inscriptionum arabicarum*. Le Caire. Fascicules I à III, in-4, avec planches. Chaque 25 fr. »
- WADDINGTON**, membre de l'Institut. — *Inscriptions grecques et latines* de la Syrie. Index alphabétique et analytique, rédigé par J.-B. Chabot. In-4. 4 fr. »
- Recueil des inscriptions juridiques grecques* publié par MM. Dareste, de l'Institut, Haussoullier et Théodore Reinach. Première série, en 3 fascicules in-8. 22 fr. 50
- Deuxième série, fascicule 1. In-8. 7 fr. 50
- Recueil d'inscriptions grecques* pour servir à l'étude de l'histoire et des institutions de la Grèce ancienne jusqu'à la conquête romaine, par Ch. Michel, professeur à l'Université de Liège. Un fort volume in-8. 20 fr. »
- Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes, auctoritate et impensis Academiae inscriptionum et litterarum humaniorum collectae et editae. Tomus primus.* Britannia, Gallia, Hispania, Italia. Fasc. I, gr. in-8. 2 fr. 75
- *Tomus primus.* Italia, Sicilia, Sardinia, Melita Insula, Pannonia, Dacia, Dalmacia, Moesia superior et Moesia inferior. Fasc. II, gr. in-8. 3 fr. »
- *Tomus tertius.* Bithynia, Pontus, Cappadocia, Galatia. Fasc. I, gr. in-8. 3 fr. »
- *Tomus tertius.* Galatia, Lycia et Pamphylia. Fasc. II, gr. in-8. 5 fr. »
- Revue épigraphique*, publiée sous la direction du Capitaine Espérandieu. Trimestrielle. In-8. Abonnement. 3 fr. »

L'AGAMEMNON D'ESCHYLE

JUGÉ PAR GÖETHE (1)

*A Monsieur le ministre d'État Humboldt (2) à Francfort
sur le Main.*

Tennstedt, le 1^{er} septembre 1816.

Le grand ouvrage (3) auquel, très cher ami, vous avez consacré une belle partie de votre vie, ne pouvait me parvenir mieux à propos : il me trouve ici à Tennstedt, petite villégiature et station de bains de la Thuringe, qui ne vous est sans doute pas inconnue, et où je suis resté seul depuis que l'ami Meyer m'a quitté.

Je me suis permis d'abord une lecture rapide de la préface, puis de la pièce même, à ma grande édification. Maintenant, après m'être délecté plusieurs fois à l'ensemble comme aux détails, je ne veux pas tarder plus longtemps à vous remercier.

(1) Cette lettre inédite de Goëthe a été publiée dans la *Gazette de Francfort* du 31 décembre 1802 par M. Bernhard Suphan. Elle doit être réimprimée dans le tome XXVII de la correspondance de Goëthe que prépare M. Schüddekopf. On n'en possède que le brouillon dicté au secrétaire Schreiber.

(2) Guillaume de Humboldt (1767-1835). Il était, à cette époque, membre de la commission siégeant à Francfort qui s'occupait du règlement des modifications territoriales résultant du traité de Paris.

(3) *Æschylos Agamemnon, metrisch übersetzt von Wilhelm von Humboldt*, Leipzig, 1816 in-4°. — La traduction avait été composée entre 1796 et 1804. Elle est précédée d'une introduction considérable et suivie de Notes critiques, concernant l'établissement du texte, par Godefroi Hermann. L'exemplaire envoyé à Goëthe est conservé au *Göethehaus* à Weimar.

On a beau passer sa vie à s'occuper avec un bienveillant intérêt de tout ce que l'antiquité ou les temps les plus modernes nous apportent de bon et de beau : lorsqu'un de ces géants du vieux passé se dresse devant vous, taillé en prodige, on en est tellement saisi, qu'il faut rassembler toutes ses idées pour être tant soit peu digne de l'affronter. Sous cette sensation immédiate, on n'a pas un moment de doute : on se sent en présence de l'œuvre des œuvres, ou, si l'on veut parler avec plus de modération, devant un chef-d'œuvre du tout premier rang. C'est à vous que nous devons de pouvoir aisément faire cette constatation ; aussi votre effort, qui porte en lui-même déjà sa récompense, mérite-t-il de continuel remerciements.

La pièce me parut toujours une des plus dignes d'attention et me fut, grâce à votre entremise, plus vite accessible que d'autres. Mais aujourd'hui plus que jamais j'admire la trame de ce tapis primordial (1) : le passé, le présent, l'avenir si heureusement ourdis ensemble que l'on devient, à le lire, soi-même un voyant, c'est-à-dire semblable à Dieu. Et n'est-ce pas là, en somme, le triomphe de toute poésie dans ses plus grandes comme dans ses plus infimes manifestations ?

Si maintenant nous considérons à quel point le poète est maître de tous les moyens nécessaires pour produire un aussi prodigieux effet, nous ne pourrions nous défendre d'un profond respect. Avec quel bonheur sont mis en œuvre les éléments épique, lyrique et dramatique, de manière à nous amener, non par violence, mais par séduction, à nous intéresser à de si horribles destinées ! Et comme les réflexions didactiques, d'ailleurs peu nombreuses, siéent bien au cœur ! Tout cela dépasse tout éloge.

Pardonnez-moi d'apporter des chouettes à Athènes en sacrifice de grâces : je pourrais, en vérité, continuer indéfiniment sur ce ton et vous raconter ce que vous savez depuis longtemps mieux que moi.

(1) *Das Gewebe dieses Urteppichs.*

Par exemple, j'ai été de nouveau frappé par ce fait que, à l'exception de Clytemnestre, enchaînée des fatalités (1), chaque personnage a son *Aristeia* à soi (2) ; chacun remplit un poème entier et ne revient plus ensuite pour nous importuner à nouveau de ses affaires. Dans chaque bon poème on doit trouver toute la poésie ; et celui-ci est un chef de file.

Ce que vous dites dans votre préface sur la synonymie est exquis (3) : puissent les épurateurs de notre langue s'en pénétrer ! Mais ne mêlons pas à des sujets aussi élevés les malheureuses aberrations par lesquelles la nation allemande est en train d'abîmer sa langue : désastre dont on ne se rendra compte que dans trente ans.

Quant à vous, mon bon ami, soyez béni à jamais pour le bien que vous nous avez fait. Votre Agamemnon ne me quittera plus.

En ce qui concerne le mérite rythmique de votre traduction, je ne puis en juger, mais je crois le sentir. Notre ami Wolf, si plein de mérite, de talent et d'esprit, mais que sa manie de contradiction est en train d'ensauvager (4), est resté quelques

(1) *Unheilverketterin*.

(2) Allusion aux chants de l'*Iliade* consacrés aux prouesses (*ἀριστεία*) d'Agamemnon, de Diomède, etc. Goethe ne veut pas dire que chaque partie de la trilogie d'Eschyle a un héros unique, mais bien chaque épisode de l'*Agamemnon* (Agamemnon, Cassandre, etc.). Le poète ne l'oublions pas, ne disposait que de deux acteurs.

(3) Humboldt avait développé cette thèse que chaque langue ne peut reproduire qu'une des « facettes » de l'idée contenue dans un mot et généralement une facette différente. Connaître plusieurs langues, c'est posséder plusieurs aspects d'une idée, et par conséquent en mieux pénétrer l'essence ; d'où l'utilité des synonymes empruntés à des idiomes étrangers et les précautions à prendre dans l'épuration du vocabulaire. En 1816, par un contrecoup du réveil national de l'Allemagne, le purisme sévissait à l'excès parmi les pédants, au grand regret de Goethe. Sur ce point Schopenhauer partageait les répugnances de son illustre contemporain. « Der Deutschthümlerei, écrit-il quelque part, muss man keine Concessionen machen. »

(4) *Der im Widerspruch verwildernder Wolf*. F. A. Wolf, le fameux philologue. Goethe se plaint à plusieurs reprises de sa manie de contradiction : « Tout ce qu'on dit, écrit-il, tout ce qui existe, Wolf le nie obstinément ; on a beau y être préparé, cela finit par vous exaspérer. Ce défaut s'aggrave d'année en année ; il rend son commerce, qui pourrait être si instructif et profitable, inutile et intolérable. A la longue, on est soi-même contaminé de sa folie et l'on trouve plaisir à dire le contraire de ce que l'on pense. »

jours avec moi et a fait le plus grand éloge de votre soigneux travail. Il sera instructif de voir comment se comporteront les gens d'Heidelberg (1).

Envoyez-moi encore un mot avant d'aller à Paris, et recommandez-moi à votre chère épouse. Combien j'aurais désiré vous voir cet été! Tant de questions s'agitent en tous sens, qu'il faudrait des journées pour discuter ce qui vaut la peine d'être encouragé et comment. Heureusement pour moi, rien de tout ce qui m'est soumis ne mérite d'être désapprouvé complètement bien que tout ne soit pas commencé ni dirigé selon mes préférences. Et c'est justement ce mélange de douceur et d'amertume dont on ne peut causer que de vive voix (2).

J. W. GOETHE.

(1) J. H. Voss (le traducteur d'Homère etc.) et ses fils. Humboldt l'avait couvert de fleurs dans sa préface, tout en ajoutant que la forme métrique introduite par lui était susceptible d'améliorations.

(2) La formule de politesse terminale manque; elle a dû être rajoutée sur la copie, de la main de Goethe.

L'ANNÉE DE MÉTON

Nous ne possédons qu'un seul passage antique relatif au commencement du cycle de Méton, c'est celui de Diodore de Sicile (XII, 36) dont la teneur dans les manuscrits et les éditions est ainsi conçue :

Ἐπ' ἄρχοντας δ' Ἀθήνησιν Ἀφειύδους, Ῥωμαῖοι κατέστησαν ὑπάτους Τίτον Μενήνιον καὶ Πρόκλον Γεγάγιον Μακερῖνον. Ἐπὶ δὲ τούτων Σπάρτακος μὲν ὁ ἐν Βοσπόρῳ βασιλεὺς ἐτελεύτησεν ἄρξας ἔτη δεκάεπτα, διεδέξατο δὲ τὴν ἀρχὴν Σέλευκος καὶ ἐβασίλευσεν ἔτη τεσσαράκοντα. Ἐν δὲ ταῖς Ἀθήναις Μέτων ὁ Πausανίου μὲν υἱὸς, δεδοξασμένος δὲ ἐν ἀστρολογίᾳ ἐξέθηκε τὴν ὀνομαζομένην ἑννεακαιδεκατηρίδα, τὴν ἀρχὴν ποιησάμενος ἀπὸ μηνὸς ἐν Ἀθήναις Σκιροφοριῶνος τρισκαιδεκάτης. Ἐν δὲ τοῖς εἰρημένοις ἔτεσι τὰ ἄστρα τὴν ἀποκατάστασιν ποιῆται, καὶ καθάπερ ἑνιαυτοῦ τινος μεγάλου τὸν ἀνακυκλισμὸν λαμβάνει· διὸ καὶ τινες αὐτὸν Μέτωνος ἑνιαυτὸν ὀνομάζουσιν.

Quand commença l'année de Méton, ὁ Μέτωνος ἑνιαυτός?

Dans ce passage, il y a une phrase qui depuis longtemps a confondu et déconcerté tous les commentateurs. Les mots : τὴν ἀρχὴν ποιησάμενος ἀπὸ μηνὸς ἐν Ἀθήναις Σκιροφοριῶνος τρισκαιδεκάτης, « après avoir pris pour point de départ le treizième jour du mois que dans Athènes on appelle Scirophorion. » On a fait observer d'abord que les mots ἐν Ἀθήναις, « dans Athènes, » étonnent, que le vrai terme Ἀθήνησιν se trouve deux lignes plus haut et que la mention de lieu est au moins superflue. Puis, comment expliquer que Méton aurait commencé son

cycle avec le treizième jour du mois? cela ne se comprend pas. Des éditeurs complaisants et très faciles à satisfaire ont suggéré que ce treizième du mois de Scirophorion était le jour où la loi consacrant le nouveau système aurait été votée, c'est-à-dire dix-sept jours avant la fin de l'archonte d'Apseudès, et que le nouveau calendrier aurait été inauguré seulement sous l'archonte Pythodoros. Cette façon d'expliquer les choses, quelque inadmissible qu'elle soit, a trouvé des défenseurs éminents, et cet expédient a été la cause de toutes les erreurs dont la question du cycle de Méton a été la victime. Jamais on ne date une ère quelconque du moment où on s'est décidé à l'appliquer, mais on la commence avec son *époque* véritable, le jour même où l'on inaugure son existence. Les calendriers julien et grégorien datent du premier janvier de l'an 45 avant J.-C. et du 15 octobre 1582, et non pas des dates où l'on décida de promulguer ces réformes; cela ne se discute même pas. D'ailleurs, une pareille interprétation est en contradiction avec le texte de Diodore qui affirme énergiquement que le système de Méton a été *appliqué* dès l'archontat d'Apseudès (433 avant J.-C.), c'est-à-dire que le fonctionnement en coïncide entièrement avec celui de ce magistrat éponyme de la ville d'Athènes. L'assertion est formelle, ne soulève aucun doute, ne tolère aucune contradiction.

Il ne peut donc être question ici du treizième jour du dernier mois de l'année, ni du terme bien embarrassant « dans Athènes ». Mais qu'est-ce qu'il faut mettre à la place de ces absurdités? La réponse est facile.

Le chiffre treize a une grande importance dans le calendrier lunaire, c'est le mois embolime ou intercalaire dont on se servait, dès le cinquième millennium, pour égaliser les différences résultant des périodes incommensurables des révolutions mensuelles et annuelles. Méton avait trouvé bien établi l'emploi du treizième mois dans l'octaétéride de Solon, qu'il entreprit de remplacer par un système moins imparfait : cette période de huit années ou de quatre-vingt-dix-neuf mois synodiques em-

ployait trois fois le treizième mois, dans la troisième, sixième et huitième année de chaque période octennale. Il s'agit ici du treizième mois et, au lieu de τρισκαιδεκάτης, il faut lire τρισκαιδεκάτου, c'est-à-dire μηνός. Ce mois treizième était le Scirophorion, le dernier mois de l'année. Mais de quelle année s'agit-il? Certainement pas de la première année de son propre cycle, puisque celle-ci ne pouvait sous aucun prétexte être embolime, car il manquait onze jours aux douze mois pour compléter l'année; le mois de Scirophorion n'y était pas le treizième, mais le douzième mois, par lequel on ne commence guère l'année. Ce ne put être que le Scirophorion, treizième mois de l'archontat précédent, celui de Charès, sur lequel il empiéta en le supprimant, pour égaliser le commencement de l'Hécatombéon avec le cours du soleil, et pour faire reculer le commencement du premier mois de l'an; en effet, l'irrégularité de l'octaétéride devait forcément faire retarder le mois d'Hécatombéon. Nous en donnerons plus tard les raisons; pour le moment il s'agit de savoir ce qu'il pouvait y avoir à la place des mots ἐν Ἀθήναις.

Évidemment, d'après tout ce qui précède, ces mots cachent l'idée du mois de l'année précédente, sur laquelle Méton devait prélever le retard causé par l'emploi trop prolongé de l'octaétéride : c'était une expression peut-être insolite, à la place de laquelle le copiste ignorant mit les mots ἐν Ἀθήναις, vides de sens, Car, pour que le mot μηνός fut séparé de Σειροφοριῶνος, il fallait une épithète exprimant la *qualité* de ce mois, peut-être ἐνιαυτοῦ ἐμπροσθίου ou ἄνωθεν, enfin un mot sur lequel nous reviendrons et qui pouvait donner lieu à la corruption ἐν Ἀθήναις.

Le sens de la phrase était donc :

« En commençant son cycle par le dernier mois de l'année précédente, le Scirophorion, le treizième mois. »

II

L'exactitude de notre traduction portera la conviction chez tous ceux qui se sont rendu compte de la signification d'une réforme de cette nature et de celle de Méton en particulier. Une mesure de cette sorte impose ou l'addition d'un laps de temps, ou le retranchement d'un certain intervalle. Jules César dut corriger la négligence des augures romains en ajoutant quatre-vingts jours, Grégoire XIII supprima dix jours, pour pouvoir exécuter les prescriptions du concile de Nicée concernant l'époque de Pâques. Méton fut obligé de retrancher un mois du calendrier athénien.

Avant Solon, on comptait, à Athènes, par triétérides ou époques triennales de 37 mois synodiques. Ce laps de temps comprend 1,092 jours, 15 heures, 9 minutes, 45 secondes, tandis que 3 ans font 1,095 jours, 17 heures, 26 minutes, 27 secondes. Cette différence fait que dans la période triétérique, les années solaires sont de 3 jours, 2 heures, 16 minutes, 40 secondes en avance sur les 37 lunaisons, et, si l'on ne compte que par lunes, on se trouve forcément en arrière sur les saisons de l'année; tous les trente ans la computation d'après la lune se trouve d'un mois en retard.

Pour remédier à cet inconvénient, Solon appliqua l'octaétéride, ou 99 mois, égalant huit ans dont trois années embolimes de treize mois, les troisième, sixième et huitième années de chaque période. On obtenait ainsi 2,921 jours, 22 heures, 30 minutes, 30 secondes, pour la période solaire, mais 2,923 jours, 12 heures, 40 minutes, 45 secondes pour les 99 mois, soit un surplus, en faveur de cette dernière durée, d'un jour, 14 heures, dix minutes, 15 secondes; donc depuis l'année 593, où l'on place généralement la réforme de Solon, on se trouva en avance de 31 jours, 19 heures, 25 minutes, 40 secondes, c'est-à-dire d'une lunaison, plus deux jours.

Nous avons tenu à donner aux chiffres la plus grande exactitude. Il est très probable que l'octaétéride fut en usage constant depuis la réforme de Solon, et le passage d'une inscription mentionnant un oracle de Délos, qui conseillait aux Athéniens d'insérer un second Hécatombéon doit se rapporter à une période antérieure; il ne peut s'expliquer pendant une période de cycle octennal, mais seulement pendant une époque où l'ensemble des années restait en arrière sur les saisons. Le fait dont il est question dans l'inscription mentionnée ne peut donc être qu'une citation d'un fait ancien avant l'application de l'octaétéride, où l'insertion d'un mois en surplus était complètement irrationnelle et ne pouvait que déterminer un désordre dans le calendrier.

Dans l'année de Charès (434 à 433 avant J.-C.), l'année finit le 26 août, un mois seulement avant l'équinoxe d'automne, tandis que dans la législation en cours elle aurait dû finir un mois après le solstice de l'été. C'est alors qu'intervint Méton fils de Pausanias. Géminus s'explique longuement sur les défauts de l'octaétéride que Méton reforma, non pas en réunissant deux périodes octennales, ce qui n'aurait fait que seize années, mais en introduisant, entre ces deux périodes, une troisième de trois ans seulement qui devait compenser le surplus des 198 lunaisons. Or, les deux octaétérides donnaient un surplus de 3 jours, 11 heures, 20 minutes, que le déficit de la période triennale compensait à 2 heures, 4 minutes près : tel est, en effet, le bilan de la période de Méton de 235 lunaisons, équivalant à 6,939 jours, 16 heures, 38 minutes, alors que 19 ans tropiques font 6,939 jours, 14 heures, 28 minutes.

L'astronome athénien combina les deux périodes octennales et la période triennale, de manière que cette dernière compensation changeât le premier surplus lunaire de 38 heures en déficit de 36 heures ($38 - 74 = -36$), et que les divisions furent exactes à deux heures près, en accord avec le cours du soleil, par la seconde octaétéride finale. Il eut soin de ne pas faire naître une avance de 76 heures, en faisant se succéder les deux octaété-

rides, ce qui aurait obligé à compenser une trop grande différence. Il évita ce grand écart, en n'ajoutant pas à la fin, mais au milieu, la période triennale qui aurait seulement égalisé les années à l'extrême fin de son enneakaidécaétéride. Cette sage précaution, méditée par le grand astronome, donna le système suivant où nous exprimons les années embolimes par des chiffres romains : 1, 2, III, 4, 5, VI, 7, VIII, 9, 10, XI, 12, 13, XIV, 15, 16, XVII, 18, XIX.

Cette suite des années intercalaires a été signalée par le P. Petau qui admet, avec raison, que les Juifs, qui emploient ce système, n'avaient fait qu'imiter l'exemple donné par Méton ; il ne faut pas oublier qu'aucun passage antique ne nous a transmis l'ordre de Méton, et que beaucoup d'hypothèses erronées ont été émises à ce sujet. Ce qui confirme absolument la supposition du P. Petau, c'est la circonstance que le cycle pascal du concile de Nicée conserva les mêmes années embolimes que Méton, tout en commençant le cycle six ans plus tard, et obtenait ainsi l'intercalation pour les années 2, 5, 8, 11, 13, 16 et 19.

Pour comprendre l'agencement du cycle de Méton, il ne faut jamais oublier qu'il ne fut qu'un cycle purement lunaire, et qu'il ne s'occupa de l'année solaire que pour établir que 19 ans équivalaient à 235 lunaisons, ce que les Chaldéens avaient déjà observé. Son *parapegma* ou calendrier ne visa que la répartition de 6940 jours en 235 lunaisons qu'il distribua en 19 groupes, dont douze avaient douze mois, et sept treize mois. Après ce laps de 235 lunaisons le soleil et la lune revenaient au même point, ils avaient opéré une *apocatastasis*. Mais 235 mois synodiques ne sont que 6939 $\frac{2}{3}$ jours ; ce que Callippe savait. Pour produire cette apocatastasis, il se contenta donc de diminuer la période de Méton de 6 heures, et établit un cycle de 76 ans ou 940 lunaisons ou 27759 jours, fondé sur une année de 365 $\frac{1}{4}$ jours, la longueur de l'année julienne.

Le grand Hipparque qui savait que l'année était plus courte que 365 $\frac{1}{4}$ jours, proposa un cycle de 304 années ou 3760 lunaisons, ou de 110,035 jours, quatre périodes de Callippe

moins un jour. Il aurait dû retirer plus d'un jour pour égaliser les deux périodes : la vraie proportion serait d'établir un cycle de 334 années tropiques égalant 4131 lunaisons.

Nous avons dû insister sur le caractère *absolument lunaire* du *parapegma* de Méton pour faire comprendre l'absurdité du texte actuel de Diodore.

III

Nous allons voir que l'année de Méton étant l'archontat d'Apseudès, l'ordre des années embolimes est bien celui que nous avons fixé : 3, 6, 8, 11, 14, 17, 19. Nous n'avons pour résoudre ce problème que trois données, trouvées dans les auteurs, dont l'une même est contradictoire, mais les deux autres, incontestables, suffisent pour établir la vérité.

Aristophane, dans les *Nuées* (v. 584), parle d'une éclipse lunaire : ἡ σελήνη δ' ἐξέλειπε τὰς ὁδοὺς. Le scholiaste dit que ce phénomène était arrivé sous l'archonte Stratoclès, au mois de Boédromion ; ce fut la grande éclipse totale du 9 octobre 425 (9, 576), peu de temps après le coucher du soleil, ainsi que déjà Calvisius l'a déterminé et que les calculs modernes ont confirmé. Le premier Hécatombéon coïncida donc avec la néoménie du 30 juillet, c'est-à-dire tomba à la date la plus *tardive* qu'il peut atteindre. Il s'ensuit de là forcément, que l'année précédente, celle de l'archonte Euthymos (426-425), avait été une année embolime. Or, celle-ci fut la *huitième* année du cycle commençant avec l'archontat d'Apseudès ; c'est donc la huitième année de l'*anacyclismus* (4) qui fut embolime.

B. La seconde donnée est celle de l'Almageste où Ptolémée (IV, 10, 275 d'Halma) cite avec deux autres éclipses celle de

(4) On ne comprendra jamais pourquoi M. Auguste Mommsen, qui admet l'année 433 comme époque de Méton, a pu reléguer l'intercalation à la neuvième année.

l'archontat d'Evandre, du *premier* Posidéon. Donc, cette année fut embolime. Cette éclipse étant consignée dans les catalogues chaldéens utilisés par Hipparque, Ptolémée en donne l'équivalence babylonienne : la nuit du 16 au 17 Choïac de l'an 367 de Nabonassar, équivalant au 12 décembre julien de 382 avant J.-C. (9, 649). Le P. Petau l'a déjà calculée, et évalue sa grandeur à 17 doigts. Donc l'année 52 de Méton, ou l'an 14 du 3^e cycle, était embolime. Quant aux deux autres phénomènes, dont l'un fut invisible à Athènes, nous ne nous en occupons pas.

C. La troisième donnée est relative à la bataille d'Arbèles livrée onze jours après l'éclipse lunaire totale du 20 au 21 septembre 331 avant J.-C. (9, 670). Arrien l'a placée sous l'archonte Aristophane, au mois de Pyanepsion, ce qui est évidemment une erreur ; Plutarque, dans la vie d'Alexandre, la place avec plus de raison en Boédromion. L'année avait commencé le 13 juillet et ce fut elle qui vit la correction du calendrier métonien exécutée par Callippe. La modification consiste d'abord à reporter le commencement de l'année avant le solstice d'été, tandis qu'elle débutait jusque-là postérieurement à cette époque, et de réduire d'un jour quatre cycles de Méton qui avait donné à sa période 6940 jours au lieu de $6939 \frac{2}{3}$ qu'elle dure effectivement.

Une inscription athénienne cite le *second* Posidéon de l'archonte Néarque (320 avant J.-C. 9, 681). Cela aurait été la 19^e année du 6^e cycle de Méton que Callippe avait modifié onze ans auparavant. Sans changer, comme le dit Geminus, l'ordre existant des intercalations, on est donc en droit de regarder ce témoignage épigraphique comme militant pour le caractère embolime de l'année 19 du cycle métonien. Nous avons donc les preuves matérielles que les années *huit*, *quatorze*, *dix-neuf* avaient *treize* mois. Mais qui dit *huit* et *quatorze* dit naturellement *onze*. Après *huit*, ou l'octaétéride accomplie, voilà *onze* et *quatorze*, ou des triétérides consécutives dont au moins une devra se retrouver dans la première octaé-

téride du cycle métonien, donc nous arrivons à *trois*. Resteraient donc comme douteux soit *cinq* ou *six* et *seize* ou *dix-sept*. Mais la vraisemblance (1) et la comparaison avec le comput pascal nous invitent à accepter *six* et *dix-sept*, et nous avons la série complète des années embolimes

3, 6, 8, 11, 14, 17, 19,

IV

Ainsi, et contrairement à la légende que le cycle de Méton aurait été appliqué d'abord au temps d'Alexandre, c'est à cette époque que le *parapegma* de Méton fut modifié. Aucun texte d'un auteur quelconque, aucune inscription d'aucun genre ne nous fournit même un commencement de preuve en faveur de cette légende. Pour achever la discussion et pour l'écarter à jamais comme une de ces inventions gratuites par lesquelles les esprits les plus distingués croient parfois faire impression sur des âmes plus candides, on a besoin de peu de mots. Tous les auteurs parlent de l'existence réelle et de l'application du cycle de Méton : Aristophane qui s'en moque, Geminus qui en montre les avantages et les défauts, Diodore qui insiste expressément sur son application ; on peut sans peine trouver d'autres témoignages concluants.

Cette invention gratuite de la non application du cycle de Méton ne fut pas la seule dont aurait pu se plaindre le grand astronome athénien. On a répandu le bruit que son calendrier ou *parapegma* aurait été gravé sur une table de marbre en *lettres d'or*, d'où proviendrait encore le nom de *nombre d'or* donné aux épactes du cycle pascal. Or, jamais un pareil honneur n'a été rendu à Méton : aucun auteur ancien n'en dit mot, et tout ce conte est d'une invention récente.

(1) En effet, 62 lunaisons sont de quatre jours 47 heures plus longues que cinq années tropiques.

Pour expliquer l'inobservation imaginaire du cycle de Méton, on se rabattait sur l'emploi de l'octaétéride qui est attesté au moins par un auteur de plus ou moins d'autorité. Africanus dit que les Juifs et les Grecs se servaient de l'octaétéride. Quels Grecs et quels Juifs? Ce n'est ni les Grecs d'Europe ni ceux de Syrie, qui se servaient du système des 19 ans. Si l'on devait prendre les passages du Talmud, de la Mischnah (*Sanhedrin*, I, 9) et de la Gemarah jérusalemitaine (*Nasser sch'eni* V, 6) à la lettre, il s'agit de l'insertion des mois, parce que le calendrier aurait été en avance sur la nature, la naissance du bétail et la maturité des blés. Mais, en admettant la nécessité de l'insertion du mois pour égaliser l'état naturel de l'agriculture avec les dates du calendrier, pareille exigence n'aurait pu se produire avec l'octaétéride dont l'emploi aurait produit l'effet contraire : le calendrier aurait été en avance sur la nature. Le sens de ces passages, comme l'indique d'ailleurs le texte original, est de permettre que des fêtes et autres institutions puissent, dans des cas déterminés et limités, être retardés d'un mois, de manière à célébrer la Pâque au mois d'Iyar, au lieu de Nisan, et la Pentecôte au mois de Thammuz, au lieu de Sivan. On ne touchait pas au calendrier qui était celui des Séleucides jusqu'à la réforme du Rabi Hillel en 363. Cette modification portait surtout sur l'introduction des jours *prohibés*, ordonnant que le premier Nisan ne tombât pas sur un lundi, un mercredi ou un vendredi, et qu'un dimanche, un mercredi ou un vendredi ne pût coïncider avec le premier Tischri.

Admettre que pendant quatre siècles on se serait servi de l'octaétéride, c'est prétendre que les saisons furent *en retard de quatre-vingts jours* sur le calendrier; on devait alors *retrancher* près de trois mois. Si l'octaétéride a été véritablement employée, cela n'a pu être que pendant une période relativement courte : Méton en avait déjà reconnu les grands inconvénients. Les Juifs qui fixaient le mois synodique moyen à une durée de 29 jours 6 heures 794 *halaqim*, c'est-à-dire 44 minutes

3 1/3 secondes, étaient exacts à 4/9 de secondes près. Ils ne se trompèrent donc pour la période octennale que de 44 secondes. Comme ils pouvaient savoir, par les découvertes d'Hipparque, que l'année était plus courte que 365 jours et un quart, ils pouvaient se rendre compte de l'écart de 38 heures 10 minutes entre les 99 lunaisons et les huit ans tropiques. Cela suffira pour apprécier à sa juste valeur l'assurance que, cinq siècles après Méton, les Juifs et les Grecs se servaient encore de l'octaétéride.

IV

L'année d'Apseudès est également celle dans laquelle, selon Ptolémée, les écoles de Méton et d'Euctémon (οἱ περὶ Μέτωνα καὶ Εὐκτήμονα) observèrent l'époque du solstice d'été. Comme cette observation est complètement indépendante du commencement de l'année lunaire, qui devait primitivement être fixé *après* le solstice d'été, Méton ne pouvait pas se tromper sur le fait que la fin de son archontat tomba réellement *vingt* jours après cette époque qui avait précédé l'année du susdit archonte de *trente et un* jours. Callippe trouva cette date tardive, et raccourcit l'an 334 en lui enlevant son mois intercalaire. Mais cela ne touche qu'indirectement la question du commencement du cycle de Méton; l'Almageste mentionne cette circonstance, pour trancher une question regardant l'année solaire seule et n'intéressant en rien la fraction de l'année initiale du calendrier lunaire athénien.

Cette année fut, on ne le peut répéter trop souvent, l'année d'Apseudès (433) et non pas l'année de Pythodoros (432). L'hypothèse contraire, qui est le *πρῶτον ψεῦδος* de toute la question, a été l'origine de toutes les fâcheuses bévues enfantées depuis deux siècles. En fixant à tort comme année initiale l'archontat de Pythodore, on était dans la nécessité de créer la théorie de la continuation imaginaire de l'octaétéride et d'émettre, sans aucune espèce de preuve, l'idée que le système de Méton n'au-

rait été appliqué que du temps d'Alexandre. Le cycle de Méton a été en vigueur dès l'archonte Apséudès, et c'est justement pendant le règne du grand Macédonien qu'il a été modifié par Callippe.

Et où faut-il chercher l'origine de cette erreur? précisément dans la corruption du passage défiguré de Diodore de Sicile, dont personne, tout en le signalant, n'a voulu écarter l'absurdité. On s'est, depuis des siècles, ingénié à expliquer cette donnée insensée, sans se demander si elle était authentique. Cette manière de procéder rappelle la plaisanterie de Charles II, roi d'Angleterre, qui demanda à une réunion de savants, comment il se faisait qu'un vase étant rempli d'eau jusqu'en haut et prêt à déborder, on en voyait baisser le niveau aussitôt qu'on y plongeait un poisson. On discuta, et chacun donna une raison différente pour rendre compte du phénomène surprenant. Un seul demanda si le fait était avéré. On mit un poisson dans le vase et l'eau déborda.

Le même fait s'est présenté au sujet du passage de Diodore. Comment expliquer cette phrase que Méton commença son cycle par le *treizième* jour du mois de Scirophorion? Mais le texte en question disait-il réellement que Méton avait commencé son système en comptant par *mois lunaires treize* jours après la nouvelle lune et seize jours avant l'expiration de l'année? On ne doit pas regarder comme authentiques les mots : τὴν ἀρχὴν ποιησάμενος ἀπὸ μηνὸς ἐν Ἀθήναις Σκίροφοριῶνος τρισκαιδεκάτης : le dernier mot doit se corriger en τρισκαιδεκάτου, et au lieu de ἐν Ἀθήναις, ce qui est vide de sens, Diodore avait écrit une expression équivalant à « dans l'année précédente », soit ἐνιαυτοῦ ἔμπροσθίου, soit ἐν ἔτει τῷ ἔμπροσθεν, « après avoir pris pour point de départ le mois de Scirophorion, le treizième de l'année précédente. »

Tout le chapitre se traduit donc ainsi : « Sous l'archonte Apséudès à Athènes, les Romains choisirent pour consuls « T. Menenius et Proclus Geganius Macerinus.

« Dans ce temps, Spartacus, roi du Bosphore, mourut, après

« avoir régné dix-sept ans ; Séleucus lui succéda et régna quarante ans.

« Dans Athènes, Méton fils de Pausanias, célèbre dans l'astronomie, établit la période nommée *Ennéacaidécattéride*, après avoir pris pour époque de départ le mois de Scirophorion, treizième mois de l'année précédente. Dans le nombre d'années mentionné les astres opèrent leur retour au même point et reprennent leur cours cyclique, comme celui d'une grande année quelconque : c'est pour cela que quelques-uns nomment cette période l'*année de Méton*. »

Les astres revenant au même point ne sont que le soleil et la lune ; la *grande année*, dont parle Diodore, est une fiction plutôt mythologique que scientifique : Sextus Empiricus donne à chaque planète une grande année différente, et d'autres, tel que Cicéron (chez Tacite, *De claris oratoribus*, c. 16), nous donnent pour cette échéance le même nombre de 12,954 ans qui est également attribué à la période du Phénix, évaluée de différentes manières. La période de 19 ans est donc bien courte pour une « grande année » ; aussi cette expression n'est-elle attribuée par Diodore qu'à « quelques-uns » ; M. Th. Reinach me fait remarquer qu'elle se retrouve chez Censorinus (c. 18).

Le commencement de l'année de la réforme métonienne tombe le mardi, 28 juillet julien, 23 juillet grégorien, de l'an 433 avant J.-C. (— 432 des astronomes), 9,568 du Comput myriadique (ou mieux 39,658), le 22 Pharmouthi de l'an 315 de Nabonassar, le jour de Scaliger 1,563,480, jour myriadique 14,452,056.

Jules OPPERT.

LES TRÉPIEDS DE GÉLON ET DE SES FRÈRES

Φημί Γέλων' Ἱέρωνα Πολύζηλον Θρασύβουλον,
παῖδας Δεινομένους, τοὺς τρίποδας θέμεναι
ἐξ ἑκατὸν λιτρῶν καὶ πεντήκοντα ταλάντων
δαρειακοῦ χρυσοῦ, τᾶς δεκάτας δεκάταν.

Telle est la rédaction la plus probable de l'épigramme, attribuée à Simonide (1), qui aurait accompagné l'offrande du trépied, — ou de l'un des trépieds — consacré à Apollon Pythien par Gélon et ses frères, après leur victoire d'Himère sur les Carthaginois.

Le texte que je donne est celui de l'*Anthologie Palatine* (2). Toutefois, au second vers, j'ai écrit avec le scholiaste de Pindare τοὺς τρίποδας θέμεναι, au lieu de τὸν τρίποδ' ἀνθέμεναι. Car il y avait, sûrement, plusieurs trépieds. Φασὶ δὲ τὸν Γέλωνα, dit le scholiaste, τοὺς ἀδελφούς φιλοφρονούμενον (3) ἀναθεῖναι τῷ θεῷ χρυσοῦς τρίποδας ἐπιγράψαντα ταῦτα. Effectivement M. Homolle

(1) Τοῦ αὐτοῦ Σιμωνίδου ἀνάθημα (Anth. Pal.).

(2) Anth. Pal. VI, 214; Schol. Pind. Pyth. I, 155 (Le texte de l'Anthologie est reproduit depuis τὸν τρίποδα par Suidas s. v. Δαρειοῦ). L'épigramme porte le n° 141 dans Bergk, 83 dans Preger (*Inscr. graecae metricae*), 65 dans Hauvette, *Épigrammes de Simonide*. Elle a été commentée notamment par Hultsch, *De Damareteo*, Dresde 1862 (progr.); Bergk dans *Verhandl. der 25ten Philologenvers.* (Halle, 1867), p. 25-37; Hultsch, *ib.* p. 37 et suiv.; Holm, *Geschichte Siciliens*, I, 417. La controverse avec ces savants mènerait trop loin. L'évaluation du poids du trépied par Bergk est celle qui se rapproche le plus de la mienne.

(3) Mauvaise explication. En réalité, les frères de Gélon étaient associés à son pouvoir : c'est la famille qui régnait, comme les Pisistratides à Athènes.

a retrouvé à Delphes quatre socles de trépieds, deux en place; réunis sur un même soubassement, deux à quelque distance (1).

Ces quatre socles sont taillés dans la même matière (un calcaire noir bleu); ils sont du même type, mais de grandeur inégale. Sur l'un des deux plus grands on lit l'inscription : Γέλον ὁ Δεινομέν[εος] ἀνέθεκε τόπόλλωνι Συρακόσιος. Τὸν τρίποδα καὶ τὴν νίκην ἐργάσατο Βίον Διοδόρο υἱὸς Μιλέσιος. De l'inscription de la seconde base il ne subsiste que les lettres

νεος ἀνέθεκε . ελ
 ἑπτα μναϊ

que M. Homolle restitue ainsi :

Ἡιάρον ὁ Δεινομέ]νεος ἀνέθεκε · [h]ελ-
 κε δὲ τάλαντα δέκα ?] ἑπτά μναϊ.

Si douteuse que soit cette restitution, il parait au moins très probable que le second socle appartient bien à Hiéron ; les deux autres, de moindre dimension, auraient supporté les offrandes des deux plus jeunes Deinomérides, Polyzélos et Thrasyboulos.

Les offrandes de Gélon et d'Hiéron sont rappelées dans un texte d'Athénée, qui s'appuie sur l'autorité de Théopompe et de Phainias d'Erésos (2). L'une et l'autre, dit-il, consistaient en un trépied et une Victoire d'or. Ce renseignement est confirmé, en ce qui concerne l'offrande de Gélon, par la base delphique ; il y a donc tout lieu de l'accepter également pour celle d'Hiéron. Si Hiéron n'avait consacré qu'un trépied, on pourrait croire

(1) *Mélanges H. Weil*, p. 206 suiv.

(2) Athénée VI, 231 F : ἱστοροῦσι γὰρ οὗτοι (Phainias et Théopompe, livre 40 des *Philippiques*) κοσμηθῆναι τὸ Πυθικὸν ἱερόν — ὑπὸ τε Γέλωνος καὶ Ἱέρωνος τῶν Σικελιωτῶν, τοῦ μὲν τρίποδα καὶ Νίκην χρυσοῦ πεποιημένα ἀναθέντος καθ' οὗς χρόνους Σέρξης ἐπιστράτευε τῇ Ἑλλάδι, τοῦ δ' Ἱέρωνος τὰ ὅμοια. Suivent les extraits de Théopompe (= FHG I, 314) et de Phainias (ib. II, 297), mais dans le premier il n'est question que de l'offrande d'Hiéron et de la difficulté qu'il eut à se procurer l'or nécessaire (Ἱέρων δ' ὁ Συρακόσιος βουλόμενος ἀναθεῖναι τῷ θεῷ τὸν τρίποδα καὶ τὴν Νίκην ἐξ ἀπέφθου χρυσοῦ, etc.), dans le second il n'est question d'aucun des tyrans siciliens. On ne sait donc pas auquel des deux historiens Athénée a emprunté le renseignement sur l'offrande de Gélon.

son offrande contemporaine de celle de Gélon et destinée à célébrer le même événement, la victoire d'Himère ; mais l'addition d'une Niké me porte à croire qu'elle commémore en réalité la victoire de Cymé remportée sur les Etrusques (474).

D'après Bacchylide, Hiéron aurait consacré à Delphes non pas un, mais plusieurs trépieds d'or :

λάμπει δ' ὑπὸ μαρμαρυγαῖς ὁ χρυσὸς
 ὑψιδαιδάλων τριπόδων σταθέντων
 πάροιθε ναοῦ, τόθι μέγιστον ἄλλος
 Φοίβου παρὰ Κασταλίας ῥεέθροις
 Δελφοὶ διέπουσι... (1)

On peut se demander s'il n'y a pas là un peu de gasconnade et si le poète n'a pas fait honneur à Hiéron des offrandes de ses frères. Il est d'ailleurs possible que l'offrande de Gélon ne fût pas terminée au moment de sa mort (478) qui suivit de près sa victoire ; si Hiéron l'avait fait achever et installer on pouvait, sans mensonge, parler de trépieds au pluriel mis en place (σταθέντων) par lui.

Le trépied de Gélon est encore mentionné dans un texte très important de Diodore, qui paraît emprunté à Timée. « Avec le produit du butin pris aux Carthaginois, dit-il, Gélon bâtit des temples remarquables à Déméter et à Coré, et ayant fait fabriquer un trépied d'or du poids de 16 talents, il le consacra à Apollon comme témoignage de reconnaissance, dans le sanctuaire de Delphes (2) ».

Il n'y a rien de surprenant à ce que la tradition historique eût conservé le poids exact du trépied de Gélon : les renseignements de ce genre étaient notés sur les registres des temples ; peut-être même une inscription, aujourd'hui perdue, donnait-

(1) Bacchylide, III, 15 suiv.

(2) Diodore, XI, 26, 6 : ἐκ μὲν τῶν λαφύρων κατεσκευάσαε ναοὺς ἀξιολόγους Διήμητρος καὶ Κόρης, χρυσοῦν δὲ τρίποδα ποιήσας ἀπὸ ταλάντων ἑκκαίδεκα ἀνέθηκεν εἰς τὸ τέμενος τὸ ἐν Δελφοῖς Ἀπόλλωνι χαριστήριον.

elle le détail transmis par Diodore ; nous avons vu que la dédicace attribuée à Hiéron portait une indication analogue.

Mais ce qui a choqué tous les commentateurs c'est la contradiction qui paraît exister entre le texte de Diodore et celui de l'épigramme attribuée à Simonide : Diodore parle de 16 talents, l'épigramme, de 50 talents et une fraction. On a longtemps cherché à concilier ces deux chiffres ; on n'y a pas réussi et comme le texte de Diodore paraît puisé à bonne source, on en a conclu que le renseignement de l'épigramme était erroné. Dès lors, les uns ont vu dans l'épigramme entière l'œuvre d'un grammairien mal informé ; d'autres en ont supprimé simplement les deux derniers vers ; d'autres, enfin, y ont substitué, malgré sa platitude et sa hâblerie, le distique qu'on lit à leur place dans le scholiaste de Pindare :

βάρβαρα νικήσαντας ἔθνη, πολλὴν δὲ παρασχεῖν
σύμμαχον Ἑλλήσιν χεῖρ' ἐς ἐλευθερίην.

Il semble pourtant, à la réflexion, que le distique de l'Anthologie porte en lui-même la preuve de son authenticité ; je veux dire par là qu'il est l'œuvre, sinon de Simonide, du moins d'un poète contemporain, vivant en Sicile. Comme l'a déjà remarqué M. Hauvette, la précision ingénieuse avec laquelle le poète a exprimé en vers une somme complexe rappelle l'épigramme 137 de Simonide :

Ἄρτεμιδος τὸδ' ἄγαλμα · διηκόσαι δ' ἄρ' ὁ μισθὸς
δραχμαὶ τὰ Παρίαί, τῶν ἐπίσημα τράγος.

Il aurait pu également rapprocher le n° 145, œuvre au moins contemporaine de Simonide :

Ἐξ ἐπὶ πεντήκοντα, Σιμωνίδη, ἦραο ταύρους
καὶ τρίποδας...

Ces tours de force arithmétiques sont comme une marque de fabrique.

En outre, je ne puis concevoir qu'un grammairien alexandrin, si savant fût-il, ait eu l'idée saugrenue d'exprimer le poids du trépied en talents et litres de Sicile, au lieu d'unités intelligibles pour le commun des lecteurs. Et par quel renchérissement d'érudition, ce grammairien « mal informé » aurait-il su que dans des indications de ce genre les Siciliens énonçaient la petite unité avant la grande, les litres avant les talents, particularité qui nous a été révélée par les tables de Tauroménion (1)?

Enfin, il n'est pas jusqu'au terme *δαρεικοῦ χρυσοῦ*, corrompu par le scribe en *δαρειτιου* (que lisait déjà Suidas), qui ne soit, à mes yeux, un nouvel indice d'antiquité. L'or « darique » c'est, dans la langue du v^e siècle, l'or pur, l'or raffiné, ce que Théopompe, dans le texte cité, appelle *χρυσὸς ἄπεφθος* par opposition à l'or blanc ou *electrum*, alliage d'or et d'argent, le seul qui circulât couramment en pays grec. C'est dans les monnaies récemment frappées par Darius I^{er}, les fameux dariques, que cet or pur avait, pour la première fois, été employé en quantités considérables, d'où son nom : οἱ Δαρεικοὶ ἀπὸ Δαρείου, dit Pollux, d'après Hérodote, ὡς ὑπ' ἐκείνου ἀκριβωθέντος εἰς κάθαρσιν τοῦ χρυσοῦ (2). L'expression *Δαρεικὸς χρυσός* est donnée par le même auteur comme synonyme de *ἄπεφθος* (3). Elle se rencontre dans les comptes de la trésorerie athénienne, par exemple : *Κυ[ζικηνῶ χρυσίῳ ἔκτ[αι] Π δαρεικῶ[χρυ]σίῳ στατ[ῆρες] Η Π* (4). Devant l'ensemble de ces témoignages, il me semble impossible de douter que la leçon *δαρεικοῦ*, déjà proposée par Otfried Müller (5), ne soit la bonne. Mais un « grammairien » n'aurait pas eu l'idée de s'exprimer ainsi, et la preuve en est que le mot, incompris des copistes, a été altéré par eux.

(1) CISit., 422-423.

(2) Pollux, III, 87 (= Hérodote, IV, 166).

(3) VII, 98: *ἀπεφθὸς χρυσός, ἀκριβής, εἰλικρινής, ἀκήρατος, ἀραιφνής, Δαρεικός, Γυγδάς.*

(4) CIA I, 199.

(5) Les corrections *Δαμπετιου* (Bentley) *Δαμαπέτου* (Bergk) *Δαρετίου* (Meineke) me paraissent intolérables. Wesseling avait proposé *Δαρτίου*, qui n'est pas grec, mais qui a mis O. Müller sur la bonne voie.

Il ne reste donc, en somme, qu'une objection contre notre distique : c'est la contradiction avec Diodore. Mais cette contradiction n'est qu'apparente. Diodore parle du seul trépied de Gélon, l'épigrammatiste parle des quatre trépieds consacrés par les fils de Deinoménès ; en outre, Diodore (Timée) s'exprime certainement, selon l'usage, en talents attiques, l'épigrammatiste, comme le prouve la mention des litres, suit la terminologie et le système pondéral des Grecs de Sicile. Admettons que les trépieds avaient *ou étaient censés* avoir le même poids (1), hypothèse très plausible si l'on se souvient du rôle monétaire que le trépied joue dans l'Iliade et dans les inscriptions crétoises ; voyons si, dans cette hypothèse, en réduisant les talents de Sicile en talents attiques, nous arriverons à un résultat concordant.

Nous savons, par les tables de Tauroménion, que le talent sicilien se divisait en 120 λίτραι. La λίτρα sicilienne vaut 12 οὐγγιαί (2), comme la *libra* italique 12 *unctae* : il est donc infiniment probable que la λίτρα sicilienne n'est pas autre chose que l'*ancienne libra* italique ; elle pèse, en conséquence, à peu près 273 grammes, poids *réel* de celle-ci (3). Le talent sicilien, de 120 litres, pèse donc environ 32 kil. 75. Par conséquent, le poids des 4 trépieds des Deinoménides égale

50 talents à 32 kil. 75	ou environ	1,637	kilos ;
plus 100 litres à 273 gr.	ou environ	27	»
		Total.....	1,664 kilos.

En admettant, comme je l'ai dit plus haut, que les trépieds fussent de poids égal, on obtient ainsi, pour chacun d'eux, le poids de 416 kilogrammes.

(1) Si les bases des offrandes de Gélon et d'Hiéron sont plus grandes que les deux autres, c'est qu'il fallait trouver place, outre le trépied, pour la Niké.

(2) Aristote fr. 476 Rose.

(3) C'est le poids moyen des plus anciens *as* libraux, les 5/8 de la *libra* nouvelle adoptée au m^e siècle. Cf. Nissen dans Iwan von Müller, 1^{er}, p. 886 suiv. On ne saurait admettre avec Mommsen et Hultsch que ces *as* ne représentent que 10 onces ; la formule de Varron *as erat libra pondo* est décisive.

Or, le talent attique, comme on sait, vaut 26 kilos. Les 16 talents du Diodore valent donc 26×16 ou exactement 416 kilos.

La concordance, on le voit, ne saurait être plus complète. Elle confirme, du même coup, l'authenticité de l'épigramme et celle du renseignement de Diodore. Un seul détail reste suspect : c'est l'assertion que ces 1664 kilos d'or ne représentaient que le centième du butin fait sur les barbares, τὰς δεκάτας δεκάταν! 1664 kilos d'or valent, en effet, aujourd'hui, poids pour poids, 5 1/2 millions de notre monnaie d'or; le butin total représenterait donc la valeur colossale de 550 millions. Malgré la description rutilante de Diodore, il est difficile de croire que le butin fait sur les Carthaginois s'élevât réellement à ce chiffre, même en faisant entrer dans le compte l'indemnité de guerre, 2,000 talents d'argent (12 millions), et la couronne de 100 talents d'or (8 1/2 millions) offerte par les Carthaginois à Démarété.

Théodore REINACH.

LA GALATIE MARITIME DE PTOLÉMÉE

Dans sa description de l'Asie-Mineure, Ptolémée (V, 4) rattache à la province de Galatie non seulement la Paphlagonie intérieure, mais tout le rivage du Pont-Euxin depuis 61° 4' jusqu'à 65° 6', avec les villes d'Abonotichos, Sinope et Amisos. Cette indication impliquerait un changement considérable effectué au II^e siècle dans les divisions administratives de cette région de l'empire. En effet, nous savons qu'auparavant la Paphlagonie était bien, comme du temps de Ptolémée, soumise au légat de Galatie, mais les villes grecques de la côte faisaient partie du *χωρίον* du Pont, qui formait la moitié de la province double de *Bithynia Pontus* (1). Il en était encore ainsi à l'époque de Trajan, où l'on voit Pline intervenir en qualité de légat de Bithynie (111-114 ap. J.-C.) dans les affaires des cités de Sinope et d'Amisos (2). Il faudrait donc admettre, si les renseignements de Ptolémée étaient exacts, que peu après la mort de Pline, sous le règne d'Hadrien ou d'Antonin, la partie orientale du Pont fut détachée de la Bithynie pour être annexée à la Galatie (3).

Mais des raisons très sérieuses empêchent de croire à une pareille dislocation. Tout d'abord, les inscriptions prouvent qu'aux II^e et III^e siècles Amisos et Sinope n'avaient pas cessé de

(1) Cf. *Rev. ét. gr.*, 1901, p. 139.

(2) *Plin., Ep. ad Trai.*, 90, 92, 110.

(3) C'est ce que suppose Marquardt, *Staatsverwaltung.*, I, p. 351. M. Ramsay, mieux informé, réserve son jugement (*Historical geogr.*, p. 195).

faire partie du κοινὸν Πόντου, fédération de dix villes dont la métropole paraît avoir été Amastris (1). Or, si une province peut comprendre plusieurs κοινά, on n'a pas d'exemple, je pense, qu'un κοινὸν soit partagé au point de vue administratif entre deux gouvernements. Cette unité religieuse était aussi indivisible au point de vue politique. On conclura de ceci que le Pont bithynien s'étendait encore au moment où écrivait Ptolémée jusqu'à Amisos.

Mais on peut invoquer surtout contre Ptolémée le témoignage décisif d'un de ses contemporains (2) vers l'an 167. Lucien de Samosate fit une tournée à travers la Cappadoce jusqu'au Pont Euxin, et il faillit y périr victime d'un assassinat à l'instigation du pseudo-prophète Alexandre d'Abonotichos. Arrivé à Amastris, le sophiste se hâta de porter plainte auprès du gouverneur qui résidait dans cette métropole du Pont — c'était alors Lollianus Avitus (3). Celui-ci, craignant de punir le devin d'Abonotichos, personnage influent, se refusa à intervenir, mais il ne déclara pas que cette ville était en dehors de sa juridiction, il ne se récusait pas comme incompetent : c'est une liaison personnelle qu'il invoqua pour excuse (4). Il s'ensuit qu'Abonotichos dépendait toujours alors de la province de *Bithynia Pontus*, et les expressions même dont se sert Lucien à plusieurs reprises ne laissent aucun doute à cet égard (5).

Abonotichos, Sinope, Amisos n'ont donc jamais fait partie de la Galatie, et force nous est d'admettre une erreur ou plutôt une inexactitude de Ptolémée.

(1) Pontarque à Amisos en 209 ap. J.-C. (*Inscr. res Rom. pert.*, III, 97), à Sinope (*ibid.*, 95). Une dédicace d'Héraclée (*ibid.*, 79), qui date au plus tôt de la seconde moitié du 1^{er} siècle, mentionne le κοινὸν τῶν ἐν Πόντῳ πόλεων ἰ'. On ne voit pas comment on pourrait arriver à ce chiffre en supprimant les villes paphlagoniennes.

(2) J'ai déjà signalé ce texte dans une étude sur Alexandre d'Abonotichos (*Mém. Acad. Bruxelles*, 1887, p. 11, note).

(3) *Prosopogr. Rom.* II, p. 293, n° 222, cf. *Inscr. gr. r. R.*, III, 84.

(4) Cf. Luc. *Alex.*, 57, qui nomme le *praeses* : ὁ τότε ἡγούμενος τῆς Βιθυνίας καὶ τοῦ Πόντου Ἀλεΐτος.

(5) Lucien, *ibid.*, c. 10 : ἐς πᾶσαν τὴν Βιθυνίαν καὶ τὸν Πόντον καὶ πολλὰ πρὸ τῶν ἄλλων ἐς τὸ τοῦ Ἀδώνου τεῖχος, cf. c. 7, c. 25.

M. Ramsay (1) me paraît en avoir suffisamment expliqué l'origine. L'écrivain du II^e siècle a, comme il le fait souvent, combiné des renseignements de date différente. Il savait que la Paphlagonie ressortissait au *legatus pro praetore* de Galatie (2), mais il a joint à tort à ce gouvernement tout le pays que ses sources géographiques désignaient sous le nom de Paphlagonie, bien que, au point de vue politique, des proportions considérables en appartenissent à la Bithynie. Il est fort possible, d'ailleurs, qu'en certains endroits la Paphlagonie se soit étendue jusqu'à l'Euxin entre les territoires des cités grecques échelonnées le long du rivage, comme l'étaient au moyen âge les villes hanséatiques le long de nos mers du Nord. Certainement les géographes continuèrent toujours jusqu'à Constantin Porphyrogénète à parler d'une côte de Paphlagonie (3). Les anciens noms de pays ne persistent-ils pas de même aujourd'hui? N'imprime-t-on pas encore que Lille et Dunkerque se trouvent en Flandre bien que la langue administrative ne connaisse plus de Flandre qu'en Belgique?

Franz CUMONT.

(1) *Hist. geogr.*, p. 68.

(2) Lucien aussi (*Alex.*, 44) sait que les Paphlagoniens de l'intérieur sont justiciables du gouverneur de Galatie, à la différence des habitants d'Abonotichos. Un habitant du pays (τὸν δεῖνα Παφλαγόνια) dénonce à ce légat (τῷ ἡγουμένῳ τῆς Γαλατίας) ses propres esclaves qu'il rend responsables de la mort de son fils et ils sont condamnés *ad bestias*. Le passage est intéressant au point du droit criminel (cf. Mommsen, *Strafrecht*, 630 s.).

(3) Arrien, *Peripl. Pont. Eux.* 20 avec les notes de Muller, *Geogr. gr. mtn.* I, p. 385. Cf. Marcien d'Héraclée, *Epit.*, 9 (*Ibid.*, p. 570).

SUR LA DATE DE QUELQUES PASSAGES DU LIVRE DES CÉRÉMONIES

Le *Livre des Cérémonies*, que composa vers le milieu du x^e siècle l'empereur Constantin VII, a, on le sait, une triple importance : d'abord, pour la connaissance du cérémonial byzantin ; en second lieu, pour l'étude de la topographie du palais impérial ; enfin et surtout, pour l'histoire des institutions byzantines. De ce document fort considérable on s'est naturellement beaucoup servi : de là viennent la plupart des descriptions pittoresques que l'on nous a faites de la cour des *basileis*, et c'est sur lui que se fonde presque entièrement la restitution que Labarte a tentée du Palais Sacré. Mais si l'on a fait grand emploi de ce livre, jamais on ne s'est préoccupé sérieusement d'en essayer une étude critique : or, c'est là une grave et dangereuse lacune. Le jour — qu'il faut espérer prochain — où l'on se décidera enfin à aborder sérieusement l'histoire des institutions de Byzance, sans cesse il faudra revenir au *Livre des Cérémonies* ; et sans cesse, alors, si l'on n'a, au préalable, pris la peine de déterminer fort exactement la valeur critique de cette source, on s'exposera aux plus fâcheuses erreurs. Il y a donc quelque intérêt peut-être à montrer par quelques exemples précis comment cette étude critique est possible et pourquoi elle est nécessaire.

I

Quiconque a parcouru, même rapidement le *Livre des Cérémonies*, a été assurément frappé de ce fait, que cet ouvrage est une compilation de fragments d'époques évidemment fort différentes. L'auteur au reste ne s'en est point caché. Dans la préface qui précède le premier livre, il explique qu'il a voulu rassembler dans son traité « tout ce qu'il a trouvé dans les écrivains plus anciens, tout ce qui lui a été rapporté par des témoins oculaires, tout ce qu'il a vu lui-même et qui a été remis en honneur de son temps » (1). Pareillement, en tête du second livre, résumant dans une nouvelle préface le contenu du livre I, l'impérial écrivain expose qu'il a eu pour but de mettre en ordre « les usages qui se trouvaient déjà consignés dans quelque document écrit » (2), mais dont la plupart étaient mal connus à cause du désordre des ouvrages qui les relataient, ou étaient par l'effet du temps entièrement tombés en oubli; et opposant à ces informations, puisées à des sources anciennes, le contenu du livre II, Constantin VII déclare qu'ici au contraire, il n'a voulu apporter que des renseignements inédits (3). Ce n'est point le lieu de discuter l'exactitude assez contestable de cette déclaration (4). Un fait est certain : le *Livre des Cérémonies* est plein de choses empruntées à des auteurs ou à des documents plus anciens que le x^e siècle. Parmi elles, il en est d'ailleurs dont on sait fort précisément la provenance, que l'auteur lui-même a pris soin de marquer. Voilà longtemps que l'on a remarqué que les chapitres 84-95 du livre I sont extraits du traité περί πολιτικῆς καταστάσεως que composa, au temps de Justinien, le maître des offices et patrice

(1) Ed. Bonn, p. 4 : ὅσα τε παρὰ τῶν παλαιότερων ἐφευρέθη, καὶ παρὰ τῶν ἰωρακότεων διεγγέλη, καὶ παρ' ἡμῶν αὐτῶν ἐθεάθη καὶ ἐν ἡμῖν ἐνηργήθη.

(2) P. 516. ὅσα μὲν αὐτῶν συγγραφῆς παρὰ τισιν ἔτυχεν.

(3) ὅσα δὲ ἡ παρούσα βιβλίος ἐμπεριέχει: ἔτυχεν μὲν συγγραφῆς ὑπὸ τινος οὐδαμῶς.

(4) Cf. sur ce point Rambaud, *Constantin Porphyrogénète*, p. 132 sqq.

Pierre (1); semblablement d'autres morceaux (II, 27-30) sont empruntés à des sources du VII^e siècle; d'autres (App. au livre I, p. 498-508, II, 31-34) proviennent du IX^e siècle, et enfin la longue notice des dignités, qui forme le chapitre 52 du livre II, est datée avec précision de l'an 900 et donnée comme l'œuvre de l'*artocline* Philothée. Sans parler même des quelques additions faites à l'ouvrage postérieurement à l'époque de Constantin VII (par exemple, I, 96), une conclusion donc s'impose, c'est qu'il convient, dans le maniement d'un livre fait de choses aussi disparates et diverses, d'user des plus attentives précautions.

Ces remarques générales, je le sais, ont été pour une part déjà faites dans le seul essai critique, d'ailleurs assez sommaire, auquel ait donné lieu le *Livre des Cérémonies*, j'entends les quelques pages que Rambaud, dans son *Constantin Porphyrogénète*, a consacrées à ce traité (2). Mais on peut — et il faut — les pousser plus profondément. Rambaud incline à croire que les chapitres que n'accompagne aucune indication contraire datent du X^e siècle uniformément; il estime en particulier que les 83 premiers chapitres du livre I présentent « une remarquable unité », unité de plan, unité d'époque (3). « Ils forment, dit-il, un tout homogène et harmonieux (4). Ils sont tous postérieurs à Basile le Macédonien » (5). On serait donc fondé, si cette remarque était exacte, à attribuer en bloc au X^e siècle tous les renseignements que fournissent ces chapitres sur le cérémonial; la topographie ou les institutions, et on l'a fait souvent. Or, en le faisant, on se tromperait, et on s'est trompé, gravement. Dans cette portion même de l'ouvrage, qui semble de tenue si homogène, on rencontre des morceaux d'époque assez différente. Les deux préfaces précédemment citées permettraient déjà de le conjecturer; mais on en peut apporter des preuves

(1) Krumbacher, *Gesch. d. byz. Litt.*, p. 239.

(2) Rambaud, *loc. cit.*, 128-136.

(3) *Ibid.*, 130-131.

(4) *Ibid.*, 135.

(5) *Ibid.*, 130-131.

tout à fait formelles, qui permettront d'éviter quelques confusions regrettables.

II

Si on lit avec quelque attention cette série de chapitres, on observera sans peine que les formules rituelles qui les remplissent ne datent point toutes du même temps. Ici (I, 19), la description du cérémonial prescrit pour la fête de Saint-Elie appartient à une époque où trois empereurs au moins — ὁ μὲν μέγας βασιλεύς, dit le texte, οἱ δὲ μικροί (1) — étaient associés dans l'exercice du pouvoir. Ailleurs (I, 9, I, 38, etc.) deux empereurs seulement apparaissent comme exerçant l'autorité suprême (2); ailleurs, le trône est occupé par un basileus seulement. Il y a plus : il n'est point rare que, dans l'intérieur d'un même chapitre, dans l'indication de l'étiquette prescrite pour une même cérémonie, le rédacteur ait mis bout à bout des morceaux d'époque différente. Au chapitre 43 du livre I, la première partie (3) du chapitre est empruntée à un document relatant la nomination simultanée de deux Césars; la seconde s'applique à des circonstances où un César seulement fut désigné (4). Or, il se trouve précisément que dans ce chapitre 43 (ἐπὶ χειροτονία καίσαρος) et dans le chapitre 44 (ἐπὶ χειροτονία νωβελήσιμου) certains détails particuliers peuvent être relevés, qui permettent de dater ces passages avec une absolue exactitude.

Il s'agit, dans la première partie du chapitre 43 (p. 217-222) d'une cérémonie solennelle, par laquelle, sur la terrasse du palais des Dix-neuf lits, l'empereur revêt de ses insignes, préalablement bénis par le patriarche, le César nouvellement élu, après quoi il le présente au Sénat, à l'armée et au peuple. Or,

(1) *De Cerim.*, p. 115.

(2) *Ibid.*, p. 68, 194.

(3) P. 217-222.

(4) P. 222-225.

dans la description de cette cérémonie figurent deux empereurs associés, l'un que le texte appelle *le grand*, l'autre qu'il nomme *le petit* (1), et l'on constate également que l'investiture est donnée *simultanément* à deux Césars (2). Enfin, le document fournit une précieuse indication de date : la cérémonie dont il est question se passe le jour de Pâques, « le saint dimanche de la sainte Anastasis » (3). De ces faits très particuliers, de cette date très précise, il est possible, je crois, de tirer quelques conclusions.

Le titre de César ne se rencontre pas très fréquemment dans l'histoire byzantine. C'est un titre très élevé, que l'Empereur, avant le x^e siècle au moins, confère d'ordinaire à l'héritier présomptif du trône ou à quelque personnage de la famille impériale. L'événement est donc assez considérable et assez rare pour que les chroniqueurs aient toujours pris soin d'en faire mention, et nous possédons ainsi la liste complète des actes de cette sorte. Y trouvons-nous un cas où, comme dans notre chapitre 43, deux Césars aient été simultanément proclamés par deux empereurs associés ?

J'ai rencontré, avant le milieu du x^e siècle, trois exemples seulement d'une nomination simultanée de deux Césars. Le premier se rapporte à la fin du vi^e siècle (4). En 582 l'empereur Tibère éleva en même temps à la dignité de César ses deux gendres Maurice et Germanos. Mais, comme à ce moment il n'y avait qu'un seul basileus, le fait ne correspond point aux données du problème que nous essayons de résoudre.

Il en va de même pour le second exemple. Celui-ci date de l'époque d'Héraclius, En l'année 638, David et Marinos, fils de l'Empereur, furent simultanément proclamés Césars par leur père (5). Or, on sait combien Constantin VII s'est intéressé à

(1) p. 221.

(2) P. 219, 221. Προσκυνοῦσιν ἐν γόνυτον τοῦ καίσαρος τοῦ ἐκ δεξιῶν καὶ ἐν τοῦ ἐξ ἐπιωνύμων.

(3) P. 218.

(4) Théophane, éd. de Boor, p. 251-252.

(5) Nicéphore patr., éd. de Boor, p. 27.

cette période de l'histoire byzantine. Au livre *des Thèmes*, dans le traité de l'*Administration de l'empire*, sans cesse il cherche des renseignements dans l'époque d'Héraclius, et dans *les Cérémonies* même, on l'a vu, plusieurs chapitres (II, 27-30) nous reportent à ce temps. L'hypothèse est donc séduisante de chercher dans notre chapitre 43 la description de l'acte de 638; elle n'est point pourtant recevable. Quand David et Marinos furent promus Césars, le trône était occupé, en effet, non point par deux, mais par trois empereurs. Héraclius avait pour associés ses deux fils, l'aîné Constantin, depuis 642 (1), l'autre, Héraclonas, qui avait commencé par être César, depuis 633 (2).

Le troisième et dernier exemple s'accorde-t-il mieux aux données proposées? Je le pense.

Le patriarche Nicéphore (3) et Théophane (4) rapportent que le 2 avril 768, dans le tribunal des Dix-neuf lits, en présence du patriarche Nicéas, qui dit les prières rituelles, l'empereur Constantin V nomma Césars ses deux fils Christophore et Nicéphore en leur remettant τὰς τε γλαίνας καὶ τὰ καισαρῖκια περιεφέλαια. Or, à ce moment, Constantin V ne régnait pas seul; depuis 750, il avait associé au pouvoir son fils aîné Léon (5). Voilà donc bien deux basileis, un grand et un petit, et deux Césars simultanément nommés. Ajoutez que l'endroit où se passe la cérémonie — le tribunal des Dix-neuf lits —, certains détails de l'étiquette — la présence du patriarche, l'indication des insignes césariens —, sont identiques dans notre chapitre et dans le récit que font les chroniqueurs de l'acte de 768.

(1) Théoph. p. 300.

(2) Id., p. 301, Niceph., p. 23, 26. — Il y a peut-être même une raison plus décisive pour écarter cet exemple. Il semble bien, en effet, que le renseignement de Nicéphore soit inexact. Au livre *des Cérémonies*, II, 27, il est question de l'acte de 638; or, d'après ce texte, Héraclius ne créa alors qu'un seul César, David (p. 628). Son autre fils, que Nicéphore appelle Marinos, et qui porte au livre *des Cérémonies* le nom plus vraisemblable de Martinos, formé de celui de sa mère Martine, n'était que nobilissime (p. 630). Il faudrait donc dans l'édition de Boor (p. 27) corriger Μαρῖνον en Μαρτῖνον.

(3) Niceph., p. 77.

(4) Théoph., p. 443-444.

(5) Id., p. 426.

Enfin, la date est la même : Théophane et Nicéphore s'accordent à nous apprendre que les deux Césars reçurent le jour de Pâques l'investiture des deux empereurs.

Ce sont là, semble-t-il, de fortes raisons d'attribuer au vin^e siècle le chapitre 43 du livre *des Cérémonies*. L'étude du chapitre 44 complètera, je crois, la démonstration.

Le titre de nobilissime, dont ce passage nous apprend comment il était conféré, datait du milieu du iv^e siècle. Zosime rapporte que Constantin le Grand, à la veille de sa mort, le donna à son frère Constance et à son neveu Hannibalien (1), et on le rencontre ensuite à plusieurs reprises au cours du même siècle. Plus tard, au vi^e siècle, Justinien le reçut de son oncle Justin (2) ; Martinos, au vii^e siècle, l'eut de son père Héraclius (3) ; on en trouve enfin également la mention au commencement du x^e siècle (4). Pourtant, il apparaît assez rarement en somme dans l'histoire byzantine ; et comme il n'était guère moins considérable que celui de César, il y a lieu de croire que nous pourrions non moins aisément découvrir dans les chroniqueurs l'événement qui a fourni à l'auteur *des Cérémonies* la description du chapitre 44. Aussi bien, cette fois encore, peut-on relever dans le texte certains traits fort caractéristiques.

De même qu'au chapitre 43, il s'agit d'une cérémonie solennelle par laquelle, dans le tribunal des Dix-neuf lits, l'empereur remet les insignes de sa dignité au nouveau nobilissime et le présente ensuite au Sénat et au peuple. Deux basileis associés président à la cérémonie telle qu'elle nous est décrite (5), et à côté d'eux, y figurent deux Césars (6), c'est-à-dire précisément l'ensemble des personnages que nous avons tout à

(1) Éd. de Bonn, p. 105.

(2) Zonaras, éd. de Bonn, III, p. 150.

(3) *De Cerim.*, p. 630.

(4) *Ibid.*, p. 711, 726.

(5) P. 226, 228.

(6) P. 228.

l'heure rencontrés au chapitre 43. La cérémonie, d'autre part, ne comporte la nomination que d'un seul nobilissime. Cette fois encore, comme tout à l'heure, il est aisé de retrouver le fait particulier qui remplit ces conditions réunies.

Reprenons les deux passages de Théophane et du patriarche Nicéphore. On y lit que, le même jour où il proclamait Césars son second et son troisième fils (l'aîné était basileus associé), Constantin V éleva le quatrième de ses fils, Nicétas, à la dignité de nobilissime. Après quoi, ajoutent les chroniqueurs, tous ensemble, les deux empereurs, les deux Césars et le nobilissime se rendirent « processionnellement, selon l'usage (1) » du palais à la grande Église.

La coïncidence des détails est trop exacte, ce semble, pour laisser la moindre place au doute. Le chapitre 44 comme le chapitre 43 du livre *des Cérémonies* sont évidemment empruntés à des documents du VIII^e siècle, et remontent, pour préciser davantage, à l'époque du grand empereur iconoclaste Constantin V. Un détail complémentaire assez curieux achève de le prouver. A la fin du chapitre 44 (2), le livre *des Cérémonies* prévoit le cas où la promotion du nobilissime se fait le jour de Pâques : or, c'est précisément à cette date, on le sait, que Constantin V éleva son fils Nicétas à cette dignité. Puis le texte prévoit le cas où la cérémonie serait célébrée en quelque autre jour de fête : or, ceci encore nous reporte à la même époque. Entre 768, en effet, et 773, Constantin V fit un autre nobilissime, son cinquième fils Anthime (3), et en 776, au lendemain de son avènement, Léon IV conféra la même dignité au seul de ses frères, Eudokimos, qui ne fût encore pourvu d'autre titre officiel (4). C'est à la première de ces deux cérémonies que se rapporte le passage final du chapitre 44. L'acte qui y est décrit est présidé, en effet, par deux empereurs assistés de deux

(1) Nicéph., p. 77 : Τῆς δὲ βασιλικῆς προσόδου κατὰ τὸ εἰωθὸς... γηνομένης.

(2) P. 228.

(3) Théoph., p. 450.

(4) Id. p. 449,, 450.

Césars ; or, ces détails ne conviennent point pour 776, où un seul basileus occupait le trône.

On fera à ces conclusions une objection peut-être. Il se peut bien, dira-t-on, que les chapitres 43 et 44 du livre *des Cérémonies* aient été empruntés à une source du VIII^e siècle. Mais il est certain aussi — les faits et la notice de Philothée l'attestent (1) — qu'au X^e siècle encore les titres de César et de nobilissime existaient à la cour de Byzance. Peu importe donc que, pour régler le cérémonial de son temps, l'impérial écrivain ait pris des informations dans des sources plus anciennes ; les indications qu'il nous donne conservent pour le X^e siècle toute leur réalité historique, et alors rien ne prouve que nous soyons fondés à y chercher aucun renseignement utile sur les usages ou les institutions du VIII^e siècle. — Raisonner ainsi, c'est, je crois, méconnaître la façon dont procèdent Constantin VII et plus généralement tous les écrivains du moyen âge. Dans les recueils de formules occidentales que nous ont conservées le *Libër Diurnus* ou les collections de l'époque mérovingienne et carolingienne, le rédacteur s'est contenté d'ordinaire de reproduire textuellement tel ou tel document particulier, en se bornant à effacer les noms propres qu'il rencontrait dans la pièce originale ; il ne s'est jamais préoccupé d'établir, par la comparaison d'un certain nombre d'exemples, un type général de formule. Constantin VII a agi de manière assez semblable. Pour chaque description d'acte rituel il a cherché dans ses sources un ou plusieurs précédents, un ou plusieurs procès-verbaux de cérémonies ayant eu cet acte pour objet. Il a, sans y changer un mot, inséré ces procès-verbaux dans son livre, il ne s'est jamais préoccupé de les retoucher pour les mettre en harmonie avec les usages et les institutions de son temps. Cela est si vrai que d'une part on trouve dans son ouvrage nombre de répétitions assez inutiles, provenant de ce qu'il a mis bout à bout, sans se soucier de les fondre, des procès-verbaux qui se

(1) *De Cerim.*, p. 711-712, 726.

doublaient en grande partie (1) et que bien des fois, d'autre part, après avoir textuellement transcrit telle antique formule, l'auteur indique par une note additionnelle quels changements a depuis lors subi ce vieux cérémonial (2). Il serait vain, en conséquence, de chercher dans les fragments empruntés au patrice Pierre rien qui corresponde aux institutions du x^e siècle ; ce qu'ils nous montrent, c'est l'état administratif de l'époque de Justinien. Il en va de même pour les morceaux empruntés à des sources du viii^e siècle ; dans ces formules scrupuleusement copiées par le compilateur du x^e siècle, revivent les institutions et les mœurs de l'époque des empereurs iconoclastes. Et c'est pour cela qu'ils nous sont si précieux.

III

De la démonstration que j'ai essayé de faire, on peut tirer, je crois, quelques conséquences d'une portée plus générale.

Il est possible d'abord, en appliquant à d'autres passages la méthode que j'ai employée, de retrouver dans le *Livre des Cérémonies* d'autres documents de date plus ancienne. Il est visible, quand on examine la composition de ce premier livre du traité, que les chapitres 43 et 44 appartiennent à une portion bien distincte de l'ouvrage. Après que, du chapitre 1 au chapitre 37, l'auteur a énuméré la série des fêtes religieuses auxquelles doit assister l'empereur, il aborde au chapitre 38 et décrit jusqu'au chapitre 59 une tout autre suite de cérémonies.

(1) Pour les formules du mariage et du couronnement impérial, voici des exemples de ces répétitions :

Cer. 200-201 = 198.
 202-206 = 207-212 (plus détaillé).
 196-200 = 212-213 (plus abrégé).
 204 = 205

Dans la formule de nomination du patrice,

Cer. 239-240 = 251-252.

etc.

(2) *De Cerim*, 159, 201, etc.

C'est le couronnement et le mariage du basileus, le couronnement de l'Augusta, le couronnement et le mariage de l'Augusta, ce sont les fêtes qui accompagnent la nomination d'un César, d'un nobilissime, d'un curopalate, la promotion d'un *magistros*, d'un patrice, d'autres dignitaires encore. Or, dans plusieurs de ces chapitres, on constate un grand nombre de répétitions partielles et de détails qui se doublent. Le chapitre 40 décrit un couronnement d'impératrice ; or, au chapitre 41, un couronnement tout semblable est décrit, avec cette seule différence qu'il est suivi d'un mariage. Le chapitre 39 montre un mariage d'empereur, dont le rituel est presque identiquement répété au chapitre 41. Il y a deux formules assez semblables pour la promotion du *magistros*, deux et même trois pour celle du patrice. Tout cela n'est compréhensible que si ces descriptions sont, comme nous l'avons démontré pour les chapitres 43 et 44, empruntées à une série de cas particuliers, qu'il serait tout à fait intéressant de déterminer.

On peut alors se demander si ces cas particuliers ne proviendraient point peut-être de la même source qui a fourni à Constantin VII les chapitres 43 et 44. Quelle était cette source ? Il n'est point aisé de l'expliquer avec certitude. Était-ce une collection de documents, de pièces d'archives datant du VIII^e siècle ? Était-ce, au contraire, un traité complet du cérémonial rédigé à cette époque ? Nous pouvons entrevoir, par les fragments du patrice Pierre, ce qu'étaient les ouvrages de cette sorte, ces τακτικά βιβλία και βασιλικά, comme dit un chroniqueur (1) qui tenaient grande place dans la littérature byzantine. On y trouve deux sortes de choses : des formules pour la promotion des dignitaires et des descriptions d'avènements impériaux (ἀναγορεύσεις), c'est-à-dire les matières mêmes que renferment les chapitres 38 à 59 du livre des *Cérémonies* ; et c'est par une série d'exemples particuliers — réception d'un ambassadeur perse

(1) Théoph. cont., p. 142.

par Justinien, élection de Justin, etc., — qu'est expliqué le rituel à suivre pour ces différentes cérémonies, ce qui est précisément la méthode qui semble avoir été employée dans la source d'où provenaient les chapitres 38 à 59. Comme il est certain en tout cas que Constantin VII a eu sous les yeux des documents du VIII^e siècle, il n'est point téméraire de supposer, quelle que soit la nature exacte de la source consultée par lui, que l'ensemble des chapitres en question a la même origine; et sans affirmer rien trop précisément, il vaudrait en tout cas la peine d'examiner si, dans les chapitres autres que ceux que nous avons étudiés, on ne relèverait point certains indices pour appuyer notre hypothèse.

Le chapitre 44 du *livre des Cérémonies* (1), mériterait à cet égard d'attirer l'attention. Il s'agit, dans ce passage, d'une impératrice qui est mariée à un empereur, associé au pouvoir d'un autre basileus : la cérémonie commence par le couronnement, célébré dans l'Augusteos, et où la nouvelle Augusta est revêtue, par les mains des deux souverains, des insignes de sa dignité suprême; puis vient le mariage, qui a lieu dans l'église de Saint-Étienne du palais. Or, si l'on consulte Théophane, on trouve qu'en cette même année 768, où se passèrent les événements décrits aux chapitres 43 et 44, au mois de novembre, Irène l'Athénienne, fiancée au basileus associé Léon, fut couronnée dans le triclinium de l'Augusteos par les mains de Constantin V, et que de là elle se rendit pour le mariage dans l'église de Saint-Étienne de Daphné (2). C'est l'ordre même des cérémonies décrites dans notre chapitre 44; et si l'on ajoute que dans ce passage on constate l'existence de certaines institutions anciennes, telles que ce *κόμης τῶν ἀδμητιόνων* (3) (*comes admissionum*), fréquemment mentionné dans le haut moyen âge byzantin (4) et entièrement disparu au X^e siècle, on peut se

(1) P. 207-214.

(2) Théoph., p. 444. Cf. Niceph. patr., p. 77.

(3) *De Cerim.*, p. 209.

(4) *Ibid.*, 386, 387. Cf. 394, 404.

demander, avec toutes les réserves nécessaires, si le chapitre 41 ne nous a point par hasard conservé le cérémonial qui accompagna le mariage de la grande impératrice Irène.

Mais, en dehors même de cette hypothèse, voici quelques conséquences, assez importantes pour l'histoire des institutions, que peut suggérer l'examen des chapitres 43 et 44, dont la date est certaine.

Dans la procédure suivie pour nommer le César et le nobilissime, plusieurs faits sont dignes de remarque. C'est l'intervention d'abord du Sénat et de l'armée, qui demandent à l'empereur de créer un César (αἰτοῦνται διὰ τὸν καίσαρα) (1); c'est ensuite la délibération des grands dignitaires sous la présidence du basileus, et l'accord qui se fait pour la désignation du nouveau César (πάντων συναινούντων ἐπὶ τῇ χειροτονίᾳ τοῦ καίσαρος) (2). Ce n'est donc point par un simple acte de la volonté impériale qu'est conférée cette haute dignité : il y a, en théorie du moins, une véritable élection faite par les grands. Il ya plus. Le peuple lui-même est appelé à participer à cet acte solennel : l'empereur interroge ses sujets (ὁ βασιλεὺς προσομιλεῖ τῷ λαῷ εἴ τι βούλεται, καὶ εἴ τι ἔχουσιν ἀποκριθῆναι. ὁ λαὸς, ἀποκρίνονται) (3), et c'est en leur présence que l'investiture est donnée au César. Il en va de même pour le choix du nobilissime : ici aussi il y a délibération des grands (κελεύουσιν οἱ δεσπότες λαλῆσαι αὐτοὺς τὰ περὶ τοῦ νωβελισίμου, καὶ εἴ τι βούλονται ἀνταποκρίνονται) (4), et consultation du peuple (5). Ce sont là des usages très anciens, héritage des antiques formes romaines, mais qui vont mal avec le droit impérial tel qu'il s'était constitué au x^e siècle. On les observait soigneusement dans la Byzance du v^e et du vi^e siècle (6); il est intéressant de les voir conservés encore et constamment appliqués au viii^e. Et ici de nouveau le *Livre des Cérémonies*

(1) P. 218.

(2) P. 218.

(3) P. 219.

(4) P. 226.

(5) P. 227.

(6) P. 410, 421, 427, 432.

s'accorde pleinement avec les renseignements que fournit Théophane. Quand, en 776, l'empereur Léon IV associa à l'empire son fils Constantin, ce fut sur la demande de l'armée et du peuple ; selon l'usage (ὡς ἔθος τοῖς βασιλευσιν) (1), l'empereur harangua ses sujets, et l'acte fut accompli en présence du Sénat, de l'armée, du peuple de la capitale et des corporations ouvrières, qui tous jurèrent fidélité au nouveau souverain. De même, quand on découvrit peu après la conspiration du César Nicéphore, le basileus réunit le peuple au palais de la Magnaure et lui exposa les faits (ἀνέθετο τῷ λαῷ τὰ περὶ αὐτοῦ ῥηθέντα) et le peuple consulté prononça le jugement (οἱ δὲ ὁμοθυμαδὸν ἀνέβδησαν) (2). Placez, comme on inclinera à le faire si l'on acceptait sans critique le témoignage du Livre *des Cérémonies*, de tels usages au x^e siècle : on voit quelles graves méprises on s'exposerait à commettre dans l'histoire des institutions byzantines.

Assurément, pour l'histoire du cérémonial, qui ne varie guère de siècle en siècle, l'étude critique dont j'ai tâché de montrer la nécessité peut paraître d'assez médiocre importance ; pour la topographie du palais au contraire et pour l'exacte connaissance des institutions, elle est absolument indispensable. Faute de l'avoir faite, Labarte s'est donné un mal infini pour placer dans sa restitution, ingénieuse sans doute, mais par tant de points inexacte et manquée, des édifices qu'il a crus simultanés, et qui sont plus d'une fois successifs. Faute de la faire, on courrait, en entreprenant l'étude des institutions de Byzance, le risque d'erreurs plus fâcheuses encore. C'est ce danger que j'ai voulu signaler et prévenir dans les présentes recherches ; et peut-être, dans la pénurie des documents que nous possédons sur l'époque des empereurs iconoclastes, n'est-il pas sans quelque intérêt aussi d'en augmenter le nombre par quelques textes authentiques et de date entièrement certaine.

Charles DIEHL.

(1) Théoph., p. 449.

(2) Id., p. 450.

ΣΦΡΑΓΙΣ ΣΟΛΟΜΩΝΟΣ



La pierre gravée, ici reproduite, est conservée au Musée Impérial, à Constantinople ; je remercie Son Excellence Hamdy-Bey de m'avoir permis de l'étudier et de m'en avoir donné une empreinte. Elle porte en caractères assez mal tracés, qui indiquent la basse époque impériale, l'inscription suivante : Σολωμῶν (1) εἶπε · φύ(λ)αξε, avec omission du λ de φύλαξε, ce qui est une négligence du graveur et nullement la notation exacte d'une prononciation populaire. Il est bon de signaler ce petit texte, d'abord parce qu'il n'a été ni défini ni exactement transcrit par M. Joubin dans son catalogue (*Musée Impérial Ottoman. Bronzes et bijoux*, p. 86, n° 246), ensuite parce qu'il est unique en son genre parmi les phylactères au nom de Salomon.

« Dieu, dit l'Écriture (III *Rois*, IV, 29 et suiv.), donna à Salomon une science et une sagesse extraordinaires... La science de Salomon dépassa celle de tous les Arabes et toute la science

(1) Σολωμῶν ou Σολομῶν est la forme grecque ; cf. le nom romaine Solomos. La forme *Salomon*, que le français a préférée, s'explique par la dissimilation. Il serait aussi fautif de dire en grec Σαλωμῶν qu'en français *Solomon* ; c'est la faute que font les byzantinistes quand ils parlent (cf. Diehl, *L'Afrique byzantine*, passim) du patrice « Solomon ».

de l'Égypte ». « Chaque âge, dit Renan (*Hist. du peuple d'Israël*, II, p. 175), comprit cette science et cette philosophie selon la mode qui dominait. Salomon fut tour à tour paraboliste, naturaliste, sceptique, magicien, astrologue, alchimiste, cabbaliste. » Je parlerai ici, d'après les sources grecques, de Salomon magicien, particulièrement de son pouvoir sur les démons, et du sceau merveilleux qui lui conférait ce pouvoir (1).

Un historien byzantin de la fin du XII^e siècle, Nicéas de Chones, rapporte qu'une impératrice de Constantinople possédait une βίβλος Σολομώντειος qui lui servait à évoquer les démons et à converser avec eux (2). Cette βίβλος devait être un grimoire du genre de nos *Clavicules de Salomon*, ou du *Salomonis Schlüssel* dont parle Gœthe (3). Nulle des βίβλοι Σολομώντειοι en usage à Byzance ne nous est parvenue, que je sache ; en revanche, nous possédons de nombreux témoignages sur le

(1) Hubert, dans son savant travail sur la magie dans l'antiquité (*Dict. des antiq.*, art. *Magia*), n'a pu que signaler d'un mot (p. 1505, note 17) le rôle de Salomon comme magicien. J'ai trouvé beaucoup dans Fröhner, *Bull. des antiquaires de Normandie*, 1867, p. 217, et *Annuaire de la soc. fr. de numismatique*, 1890, p. 237 ; J. B. de Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1869, p. 62 ; 1891, p. 133 ; 1894, p. 105 ; Dietrich, *Proleg. ad pap. mag.*, p. 755 (*N. Jahrb. f. Philol.*, suppl. n° XVI) et *Abraxas*, p. 141 ; Heim, *Incantamenta magica*, p. 480 (*N. Jahrb. f. Philol.*, suppl. n° XIX). Je ne connais le travail de Pelliccioni, *Filatterio esoristico in lingua greca* (Modène, 1880) que par les comptes rendus du *Burs. Jahresh.*, 1883, p. 150 et de Wessely, *Bericht über griech. Papyri in Paris und London* (*Wien. Stud.*, 1886), p. 179. Je n'avais pas à traiter de Salomon dans la magie occidentale ; on trouvera là-dessus des renseignements dans le Bibliophile Jacob, *Les sciences occultes*, p. 335, et surtout dans Lé Blant, *Rev. arch.*, 1892, I, p. 55, qui tous deux ont mis à profit la collection de grimoires de la bibliothèque de l' Arsenal ; cf. encore Brunet, *Manuel*⁵, s. v. *Hama* ; Maury, *La magie et l'astrologie*, p. 222. La légende de Salomon en général serait un sujet fort vaste ; cf. Weil, *Biblische Legenden der Musulmänner*, 1845 ; G. Paris, *La litt. fr. du M. A.*, 2^e éd., p. 84, 200, 219 ; *Journal asiatique*, 1902, I, p. 540 ; etc.

(2) Τοὺς συκοφάντας μέντοι μετέλθε, καὶ ἄλλω μὲν ἑλλην δίκην ἐπέθηκε, τῷ δ' Ἁαρὼν ἐπέθηκε χαλεπώτερον, ταῖς οἰκείαις ἀρπεδοῖσι περιστοιχίσασα. Μετ' οὐ πολὺν γὰρ τινα χρόνον ἀλίσκεται μαγεῖαις προσανέγων, καὶ προὔκειτο γελώνης ἔκφορον μίμημα, ἔθεν στέγον τῆς γέλωος ἀνθρωπόμορφον εἴκασμα, πεπεδημένον ἄμφω τῷ πόδε καὶ τὸ στέρον ἐληλαμένον ἤλω διαμπερές. Ἐίλω δὲ καὶ βίβλον Σολομώντειον ἀνελίπτων, ἥτις ἀναπτυσσομένη τε καὶ διερχομένη κατὰ λεγεῶνας συλλέγει καὶ παρίστησι τὰ δαιμόνια, συχνάκις ἀναπυθνόμενα ἐφ' ὅσῳ προσκέληγται, καὶ τὸ ἐπιταττόμενον ἐπισπεύδοντα περατοῦν, καὶ προθύμως δρῶντα τὸ κελευόμενον. Nicetas Chon., *De Manuele Comneno*, lib. IV, p. 95 (Migne, *Patr. Gr.*, CXXXIX, p. 489).

(3) *Faust*, 1^{re} partie, scène du barbet.

rôle de Salomon dans la magie grecque, non seulement à l'époque byzantine, mais à l'époque romaine.

Un clou magique souvent étudié invoque Salomon, le grand magicien des Juifs, en même temps que le Dieu des chrétiens, et que l'Artémis des gentils (1). Une tablette magique du Louvre invoque contre les démons de la fièvre, de l'épilepsie et de la rage la protection de Salomon et de Mechlis (2). Un phylactère chrétien porte l'image d'un hibou (symbole du démon) avec cette inscription : *Vicit te leo de tribu Iuda radix David dominus Jesus Christus; ligavit te brachius Dei et sigillus Salomonis. Avis nocturna, non valeas ad animam puram et supra, quisvis sis* (3). Cette formule se retrouve en abrégé sur un autre phylactère (4). Une pierre gravée invoque Salomon avec Iaô et Sabaoth (5). Dans son commentaire sur saint Matthieu, Origène (vers 250) blâme les chrétiens qui, à l'imitation des Juifs, invoquent Salomon contre les démons (6). Plus ancien encore est le texte de Josèphe, où il est dit que Salomou avait trouvé des exor-

(1) *Ter dico, ter incanto in signo Dei et signo Solomonis et signo domna Artmix.* Pour la bibliographie de cette inscription, cf. Heim, *op. laud.*, p. 541-542, où l'on trouvera l'indication d'un autre clou magique avec le nom de Salomon.

(2) Ἐπί τοῦ μεγάλου καὶ ἀγίου ὀνόματος τοῦ ζῶντος κυρίου θεοῦ Δαμναίου καὶ Ἰδωναίου καὶ Ἰαὼ καὶ Σαβαώθ, ὀρκίζω... πᾶν πνεῦμα πυρεκτικὸν καὶ πᾶν πτωματισμὸν καὶ πᾶν ὑδροφόβον καὶ πᾶν βίσκενον ὀφθαλμὸν καὶ πᾶσαν ἐπαποστολὴν βίασαν πνευματικὴν καὶ πᾶσαν φαρμακίαν [μή] μου ἀψασθαι. Τὸν ὀρκισμὸν τοῦτον συντύχη πᾶν πνεῦμα πονηρὸν μνησθέντα τῆς διαθήκης ἕς ἔλθοντο ἐπὶ δέει Σολομῶνος καὶ Μεγλίως τοῦ ἀγγέλου, ὅτι ὤμοσαν τὸν μέγαν καὶ ἄγιον ὄρκον. Cf. Fröhner, *Bull. des antiq. de Normandie*, 1867, p. 217; *Bull. arch. crist.*, 1869, p. 62. Je n'ai pas vu Kraus, *Ueber ein angebl. basilianidisches Amulet.*

(3) *Bull. arch. crist.*, 1869, p. 62.

(4) *Id.*, *ibid.* : *Vincit leo de tribu Davit Solomoni Davit filius Jesse.*

(5) Matter, *Hist. du gnosticisme*, III, p. 95; Longpérier, *Œuvres*, III, p. 378; Chabouillet, *Cat. des camées et intailles de la Bibl. Nat.*, n° 2028; Babelon, *Guide au Cab. des médailles*, p. 58. Longpérier mentionne une calcédoine avec l'inscription ΣΕΦΑΓΕΙΟΙΣ ΟΟΑΟΜΩΝ ΚΥΡΙΟΙΣ ΝΑΙΗΤ (*Seigneur de Naioth*, la ville où David s'était réfugié pour échapper à Saül). Il signale aussi un cône de métal avec l'inscription ΟΟΑΟΜΩ.

(6) *Quaeret aliquis si convenit vel daemones adjurare: et qui respicit ad multos qui talia facere ausi sunt, dicet non sine ratione fieri hoc. Qui autem aspicit Jesum imperantem daemonibus, sed etiam potestatem dantem discipulis suis super omnia daemonia, et ul infirmitates sanarent, dicet quoniam non est secundum potestatem datam a Salvatore adjurare daemonia: Judaicum est enim. Hoc etsi aliquando a nostris tale aliquid fiat, simile fit ei quod a Salomone scriptis adju-*

cismes contre les maladies : ἐπωδὰς συνταξάμενος αἷς παρηγορεῖται τὰ νοσήματα καὶ τρόπους ἐξορκώσεων κατέλιπεν... καὶ αὕτη μέχρι νῦν παρ' ἡμῖν ἢ θεραπεία πλείστον ἰσχύει (*Ant. Jud.*, VIII, 2). Josèphe raconte même qu'un Juif du nom d'Éléazar délivra, devant Vespasien, plusieurs possédés par le moyen de l'une des racines dont Salomon avait fait connaître les vertus magiques : προσφέρων ταῖς ῥίσι τοῦ δαιμονιζομένου τὸν δακτύλιον ἔχοντα ὑπὸ τῆ σφραγίδι βίζαν(1) ἐξ ὧν ὑπέδειξε Σολομῶν, ἔπειτα ἐξεῖλκεν ὄσφραινομένην διὰ τῶν μυκτῆρων τὸ δαιμόνιον... μηκέτ' εἰς αὐτὸν ἐπανελθεῖν ὄρκου Σολομῶνός τε μεμνημένος, καὶ τὰς ἐπωδὰς, ἃς συνέθηκεν ἐκεῖνος, ἐπιλέγων... Γινομένου δὲ τούτου, σαφῆς ἢ Σολομῶνός καθίστατο σύνεσις καὶ σοφία, δι' ἣν ἴνα γνῶσιν ἅπαντες τὸ μεγαλεῖον αὐτοῦ τῆς φύσεως καὶ τὸ θεοφιλές... περὶ τούτων εἰπεῖν προήχθημεν.

Pour les non-civilisés, pour les gens superstitieux, la maladie est l'œuvre d'un esprit malin ; elle cesse si l'on peut exorciser cet

rationibus solent daemones adjurari. Sed ipsi qui utuntur adjurationibus illis, aliquoties nec idoneis constitutis libris utuntur : quibusdam autem et de Hebraeo acceptis adjurant daemonia. Trad. latine du comment. sur saint Matthieu (Migne, *Patr. gr.*, t. XIII, p. 1757). Sur cette trad., cf. Battifol, *Anc. litt. chrét.*, I, p. 175.

(1) Quelle racine employait Eléazar ? Peut-être celle du *polygonatum*, vulgairement « sceau de Salomon », en allemand *Salomonssiegel* ; la racine du *polygonatum* a encore aujourd'hui la réputation de guérir l'épilepsie (Dietrich, *Abraxas*, p. 142). Dioscoride (IV, 6) appelle cette plante *πολύγονον*. Dans le Dioscoride français de Martin Matthée (Lyon, 1559), p. 343, *πολύγονον* est traduit « signet de Salomon ». Le *polygonatum* doit son nom vulgaire de « sceau » ou « signet de Salomon » non à sa fleur, comme on pourrait le croire d'après la forme en hexagramme étoilé, mais aux « cicatrices » du rhizome. Cf. van Tieghem, *Traité de botanique*, 2^e éd., p. 264, fig. 91. Mon collègue M. Gain, professeur de botanique à l'Université de Nancy, m'informe que Cæsalpin a donné les noms de *sigillum Salomonis* (cf. Bauhin, *Pinax*, p. 186) et de *sigillum S. Mariae* à deux hellébore, à cause des cicatrices qu'elles portent sur le bas de la tige. L'hellébore passait pour guérir la folie ; peut-être la racine dont se servait Eléazar n'était pas celle d'un *polygonatum*, mais une racine d'hellébore.

L'idée de faire de Salomon le fondateur légendaire de la botanique médicale et particulièrement de la *rhizotomie*, le grand maître de la science des vertus magiques des plantes, a sa source dans la Bible, III *Rois*, IV, 33 : ἐλάλησεν Σολομῶν περὶ τῶν ξύλων ἀπὸ τῆς κέδρου ἕως τῆς ὑσσώπου τῆς ἐν τῷ τοίχῳ. Salomon est souvent cité comme autorité dans les différents *Physiologus* ; cf. Hommel, *Die äthiop. Uebersetzung des Physiologus*, Leipzig, 1877, p. 101, et les travaux cités par Strzygowski, *Der Bilderkreis des griechischen Physiologus*, p. 4 et 53. C'est à quoi Renan pensait quand il écrivait dans le passage cité plus haut : « Salomon fut tour à tour paraboliste, naturaliste, etc. »

(2) Tylor, *La civilisation primitive*, t. II, p. 161.

esprit (1). Or, Salomon, par sa science profonde de la magie, avait tout pouvoir sur les démons. Le pèlerin bordelais, qui fit vers 333 le voyage de Terre-Sainte, a vu à Bethsaida le caveau où le roi-magicien mettait les diables à la gêne (1). C'est un fait connu que les démons sont naturellement couards (2); on avait donc chance de les mettre en fuite, particulièrement les démons qui sont cause des maladies, rien qu'en les menaçant de Salomon, comme on fait peur aux enfants qui ne sont pas sages en les menaçant du loup, ou de Croquemitaine. C'est, je crois, ce que fait le phylactère de Constantinople : Σολωμῶν εἶπε · φύλαξε (lisez φύλαξαι, impératif moyen), *Salomon a dit* : « Prends garde à toi », prends garde à toi, démon méchant qui me veut du mal. De même, c'est de Salomon, d'après le Pseudo-Pline (3), qu'il faut menacer le démon de la fièvre quarté : *Ad quartanas : in charta virgine scribis, quod in dextro brachio ligatum portet ille qui patitur : recede ab illo Gaio Seio* (4), *Solomon te sequitur*. « Sur un morceau de parchemin vierge (c'est-à-dire fait avec la peau d'un animal vierge) qu'on liera au bras droit du malade, écrire : Va t'en d'un tel, Salomon te poursuit. »

Souvent le phylactère, au lieu de consister simplement en une phrase de menace adressée au démon, portait une image qui lui montrait ce qu'il risquait en s'attaquant à qui s'était mis sous la protection de Salomon. On voyait Salomon à cheval, perçant de sa lance une diablesse qui représentait la maladie contre laquelle le phylactère était censé prémunir. Depuis Matter, on a publié nombre de phylactères de ce genre, la plupart monétiformes, avec ou sans inscriptions. Je décrirai seulement les plus typiques et les plus curieux :

1. Médaille talismanique trouvée à Cyzique. Au droit (fig. 1), l'ange Araaf, ailé, debout, et Salomon, nimbé, sur un cheval au galop; Salomon perce d'un coup de lance et renverse la dia-

(1) *Est et ibi crypta ubi Salomon daemones torquebat* (Tobler, *Itin. Terrae Sanctae*, Genève, 1877, t. I, p. 14).

(2) Sittl, *Die Gebärden der Griechen und Römer*, p. 116.

(3) III, 15, p. 85 Rose. Cf. Le Blant, *750 inscr. de pierres gravées*, p. 85.

(4) Noms quelconques, comme dans les textes juridiques *Lucius Titius*, etc.

blesse. Au-dessus du cheval, dans le champ, une étoile (y a-t-il quelque rapport entre cette étoile et le pentagramme ou l'hexagramme dont nous parlerons plus loin ?). Un serpent rampe vers la diablesse. Au pourtour : *φεῦγε, μεμισιμένοι, Σολομῶν σε δίοκι (καὶ) ἄγγελος Ἀραάφ.* — Au revers (fig. 2), les bustes affron-



Fig. 1.



Fig. 2.

tés du Soleil et de la Lune, devant lesquels brûle une torche. Au dessous, un lion s'élançe, la gueule ouverte, par dessus le cadavre de la diablesse, sur un grand œil, le *βάσκανος ὀφθαλμός* de la tablette du Louvre. Dans le champ, entre les deux bustes, le *trisagion* (*ἅγιος, ἅγιος, ἅγιος*) et cette suite de lettres : *RPSSS*. Au pourtour : *Μυχάηλ, Γαβριήλ, Οὐριήλ, Ῥαφαήλ, διαφύλαξον τὸν φοροῦντα* (1).

2. Médaille talismanique provenant de l'Asie-Mineure (2). Au droit (fig. 3), Salomon à cheval, nimbé, perce d'une lance crucifère la diablesse renversée. Au pourtour : *φεῦγε, μεμισιμένοι, Σολομῶν σε δίοκι. Σισίννιος Σισιννάριος* (le nom du propriétaire du talisman, ou peut-être le nom d'un saint, cf. *Cptes-R.* de l'*Ac. des Inscr.*, 1902, p. 544). Cette légende est précédée d'une croix, et terminée par un astérisque à 6 branches (l'hexagramme ?). — Au revers (fig. 4), le mauvais œil, avec son nom : *Φθόνος*. Il est percé de trois couteaux (à courte lame triangulaire, dits « cou-

(1) Sorlin-Dorligny, *Rev. des Et. grecques*, 1891, p. 287; cf. 1892, p. 76 et 77.

(2) *Rev. des Et. grecques*, 1892, p. 74; Heim, p. 481 (qui lit l'inscription de l'avvers *φεῦγέ με, μισουμένη*); *Bull. de corr. hell.*, 1900, p. 293.

teaux de sacrifice »; cf. *Dict. des antiq.*, I, fig. 2118; on trouve des couteaux de cette forme figurés sur quelques « mains panthées »), et attaqué par une horde de bêtes, deux lions, une



Fig. 3.



Fig. 4.

cigogne, un serpent, un scorpion. Au dessous, le cadavre gisant de la diablesse. Au pourtour : + Σφραγίς Σολομώνος. Ἀποδίοξον πᾶν κακὸν ἀπὸ τοῦ φοροῦντο(ς).

3. Médaille talismanique trouvée à Carthage (1). Au droit, Salomon à cheval, transperçant la diablesse; au dessus, de face, le buste du Christ entre deux anges; au pourtour : + Σφραγίς Σολομοῦνος. Βοηθί. Ἰωάννου. — Au revers un ange, reconnaissable à ses ailes, frappe d'une lance crucifère un démon étrangement dessiné; au pourtour : + φεῦγε, μεμισιμένοι, δίοκι σε ὁ ἄγγελος Ἀρ[άφ].

4. Médaille talismanique, trouvée en Lydie, la plus curieuse. peut-être, de toute la série (2). Au droit, Araaf, nimbé, debout, et Salomon à cheval, transperçant la diablesse, vers qui rampe un serpent. Dans le champ, derrière Salomon, l'étoile; derrière l'ange, une croix monogrammatique avec A et Ω. Au pourtour : + Φεῦγε, μισιμένη, Ἀράφ ὁ ἄγγελός σε δίοκι<κι> κὲ Σολομὸν ἀπὸ τοῦ φοροῦντ(ος). — Au revers, en bas, le cadavre de la diablesse, vers qui rampe un serpent et bondit un lion. Au-dessus,

(1) *Bull. des antiq.*, 1897, p. 190 et 395. Ce n'est pas le seul monument de ce genre provenant d'Afrique : cf. *Bull. arch. crist.*, 1891, p. 133.

(2) *Bull. de corr. hell.*, 1893, p. 638 (Millet); *Bull. arch. crist.*, 1894, p. 105.

3 bustes : au milieu, de face, celui du Christ, avec le nimbe crucifère ; à droite et à gauche, les bustes affrontés du Soleil et de la Lune. Deux anges affrontés semblent se prosterner devant la figure du Christ. Dans le champ : *Σαβαώθ πλήρις ὁ οὐρανός και ἡ γῆ τῆς δόξης (σου)* : c'est la suite du *trisagion*, les deux anges en adoration devant le Christ le chantent ; ces anges sont donc des séraphins ou des chérubins. Au pourtour : *Σφραγίς τοῦ ζῶντος Θεοῦ. Φύλαξον τὸν ποροῦντα. Ἅγιος, ἄγιος, ἄγιος Κύριος.*

5. Amulettes en forme de plaque oblongue. D'un côté (fig. 5), le groupe de Salomon et de la diablesse ; au pourtour : *Εἰς θεὸς ὁ*



Fig. 5.



Fig. 6.

νικῶν τὰ κακά. Au revers (fig. 6), le mauvais œil, et des inscriptions comme *Ἰαὼ Σαβαώθ, Ἄβραξας.* M. Schlumberger a décrit une demi-douzaine d'amulettes de cette variété (1).

6. Tous les phylactères décrits jusqu'ici sont en métal. Une catégorie spéciale est formée par des phylactères en hématite rouge (2), en forme de plaque oblongue, qui portent d'un côté

(1) *Rev. des ét. grecques*, 1892, p. 82. M. Jean De Mot me communique les empreintes d'une amulette conservée au Cabinet des médailles de Bruxelles. Elle est identique à celle que représentent nos fig. 5 et 6.

(2) *Rev. des ét. grecques*, 1892, p. 84. M. le professeur Gaston May a récemment acheté à Smyrne, et donné au Cabinet des médailles, un phylactère de cette catégorie. L'hématite rouge est ainsi nommée parce que, frottée sur un corps dur, sur de la porcelaine par exemple, elle laisse une trace rouge.

(fig. 7) le groupe de Salomon et de la diablesse, parfois avec l'inscription : Σολομῶν, de l'autre côté (fig. 8) l'inscription : Σφραγὶς θεοῦ. Les phylactères de cette catégorie préservent probablement d'une certaine maladie bien déterminée, peut-être des hémorroïdes ; ou peut-être elles régularisaient les époques.

Ces phylactères au nom de Salomon n'ont pas encore été,



Fig. 7.



Fig. 8.

que je sache, l'objet d'une étude approfondie. A défaut d'un travail complet, voici quelques indications.

Ce que ces phylactères ont évidemment de plus surprenant, c'est de nous montrer Salomon à cheval, et transformé en saint chrétien, monté comme un saint Georges, le nimbe en tête, en main la lance crossée. Cette lance crossée, ce nimbe, comme aussi le signe de la croix au début des légendes inscrites à l'exergue sont l'apport, pour ainsi parler, du christianisme dans ce syncrétisme. Mais pourquoi représenter Salomon à cheval ? La Bible ne parle pas de lui comme d'un cavalier ; du temps de Salomon, les rois, qu'ils fussent rois d'Israël, de Syrie, d'Assyrie, d'Égypte ou de Grèce, ne montaient pas à cheval pour combattre, mais en char. Je crois que l'idée de figurer Salomon à cheval n'est ni juive, ni chrétienne, mais païenne. Peut-être même doit-on préciser davantage. Ce sont les peuples thraco-anatoliens qui ont particulièrement affectionné le type du cavalier pour la représentation de leurs divinités protectrices, Mên,

le θεός σώζων, le θεός Ἡρώς ou Ἡρώων. En fin de compte, ce doit être aux Anatoliens et aux Thraces que les Égyptiens, comme les Syriens (cf. *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1902, p. 130), ont pris l'idée de figurer à cheval leurs dieux et leurs saints nationaux (cf. pour l'Égypte, Horus à cheval, *Rev. arch.*, 1876, II, pl. 18; saint Georges, saint Phoebammon, saint Sisinnios, *C. R.*, 1902, p. 544, pl. IV, 2). Sur une fresque copte de Baouît, saint Phoebammon paraît à cheval, avec la lance crossée, comme le Salomon de nos phylactères; saint Sisinnios offre avec la représentation qui nous occupe une ressemblance encore plus frappante: il est à cheval et perce de sa lance une diablesse renversée à terre, *Alabasdria*, sans doute la diablesse d'Alabastria, la ville de l'albâtre, dans la Moyenne Égypte. Cette influence des religions thraco-anatoliennes en Égypte se conçoit mieux, ce semble, depuis la découverte, dans le Fayoum, d'un sanctuaire ptolémaïque du dieu thrace Héron (*C. R.*, 1902, p. 355).

Qui est cet ange Araaf, ou Arlaf, ou Archaf — car les trois formes ΑΡΑΑΦ, ΑΡΛΑΦ, ΑΡΧΑΦ se lisent sûrement sur nos phylactères — qui assiste Salomon dans sa lutte contre la diablesse? C'est une question que M. Schwab ne s'est pas posée dans son *Vocabulaire de l'angéologie* (1). D'après les légendes de nos phylactères et la façon dont il s'escrime contre la diablesse sur le n° 3, Araaf est un bon ange. Cette observation ruine la théorie de M. Sorlin-Dorligny, qui, lorsqu'il publia la première médaille talismanique connue au type de Salomon et d'Araaf, rapprocha du nom d'Araaf l'arabe *rahafa* = « sang

(1) *Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscriptions*, 1^{re} série, t. X, 2, p. 413. Puisque l'occasion s'en offre, je protesterai contre le mot *angéologie*, qui est de la fabrication de M. Schwab (Littre, comme Hatzfeld-Darnesteter sont muets sur la question). La seule forme admissible est la forme syncopee, qui est conforme aux habitudes de la langue; il faut dire *angéologie*, comme on dit *minéralogie*, et non « minéralologie », *idolâtrie* et non « idololâtrie ». *Maximilien* et non « Maximémilien », *χαλκόπηγς* et non *γαλλοκόπηγς*. Cf. *Eranos Vindob.*, p. 210. Quant à *angéologie*, que je trouve dans l'art. *Anges* de l'Encyclopédie Lichtenberger, c'est un véritable monstre.

coulant du nez », d'où il concluait, en supposant qu'Araaf était un démon méchant, que c'était à lui qu'on attribuait les saignements de nez.

Ici, que le lecteur me permette de risquer une conjecture dont je sens tout le premier la fragilité.

Chacun a lu, dans les *Mille et nuits* (1), l' « Histoire du pêcheur et de l'Efrit ». Un pauvre pêcheur retire de la mer une jarre scellée; il l'ouvre; il en sort un démon, un *Efrit*, qui explique au pêcheur comment il se trouvait dans la jarre; « Je suis un de ces esprits rebelles qui se sont opposés à la volonté de Dieu. Tous les autres Génies reconnurent le grand Salomon prophète de Dieu, et se soumirent à lui. Nous fumés les seuls, Sacar et moi, qui ne voulumes pas faire cette bassesse. Pour s'en venger, ce puissant monarque chargea *Assaf*, fils de Barakhia, son premier ministre, de me venir prendre. Cela fut exécuté. *Assaf* vint se saisir de ma personne et me mena malgré moi devant le trône du roi son maître. » « *Assaf*, fils de Bérékhia ou Béloukia, dit Loiseleur-Deslongchamps dans une note à ce passage, est, à ce que l'on croit, le même dont le nom se trouve à la tête de quelques psaumes et qui paraît avoir été un officier de la cour de David. Les Orientaux le considèrent comme le modèle de leurs vizirs. » Je me demande si *Assaf*, maître des chantres du roi David, n'est pas devenu l'ange Araaf ou Arlaf ou Archaf de nos phylactères, comme il est devenu grand vizir de Salomon dans les contes arabes. Salomon n'a pas subi dans la magie et dans la légende orientale des transformations moins surprenantes : les légendes persanes parlent, dit-on, de 40 ou de 72 Salomons préadamites, qui, revêtus de formes monstrueuses, comme celles des dieux assyriens et égyptiens, armés d'une épée flamboyante, luttaient de père en fils contre les démons (2).

Le motif de la diablesse que Salomon transperce de sa lance et que son cheval foule aux pieds rappelle l'ὄδρατος foulé aux

(1) *Mille et une nuits*, éd. du Panthéon littéraire, p. 25.

(2) *Rev. arch.*, 1876, II, p. 398.

pieds par Némésis (1), et mieux encore, les Géants vaincus des Gigantomachies, le motif d'Alexandre (2), ou d'un Empereur (3), ou d'un Saint chrétien (4), vainqueurs d'un fauve ou d'un monstre ; nous indiquions tantôt la ressemblance frappante qu'offrait avec le motif de Salomon transperçant la diablesse anonyme cette fresque de Baouît qui représente saint Sisinios transperçant la diablesse Alabasdria. On peut rapprocher encore un relief publié par Lajard (*Monum. del l'Instituto*, 1847, pl. 38, 1) qui représente un dieu oriental (le dieu de Doliché ?) foulant aux pieds de son cheval le cadavre gisant d'une femme.

Plusieurs de nos phylactères montrent le mauvais œil, l'*oculus invidiosus* (βάσκανος ὄφθαλμος, φθονερὸς ὄφθαλμός, ou simplement, comme dit l'un de nos monuments, φθόνος) cerné, attaqué par une horde de bêtes. La question du mauvais œil dans l'antiquité a été étudiée par Otto Jahn, dans un mémoire célèbre (5). Pour la question spéciale qui nous occupe en ce moment, pour l'attaque du mauvais œil par la horde de bêtes, on rapprochera de nos phylactères, outre les monuments étudiés par Jahn, reliefs, médailles, etc., les monuments suivants, que Jahn n'a pas connus :

1° Un des phylactères publiés par M. Schlumberger (5). C'est celui qui porte au droit la légende : Εἰς θεὸς ὁ νικῶν τὰ κακά

(1) *Bull. de corr. hell.*, 1899, p. 600, pl. XV-XVI.

(2) Babelon, *Traité*, t. I, col. 682.

(3) *Rev. arch.*, 1876, II, p. 398. Cf. encore les groupes dits de l'Anguipède, si nombreux dans la Gaule Belgique et dans les Germanies (Lehmann, *Beiträge*, II, p. 201).

(4) Cf. l'étui de scribe d'Antinoé, antérieur à 642, date de la destruction d'Antinoé, publié par Omont, *Bull. des antiquaires*, 1898, p. 330, où l'on voit Philothée, un Saint des Coptes, perçant de sa lance une diablesse à corps de serpent et à tête de femme; sur le bas de l'étui, des Ἐπίτια γράμματα. Pour l'époque à laquelle s'est formée la légende de saint Georges, cf. Amélineau, *Les actes des martyrs de l'Église Copte*, p. 311.

(5) *Ueber die Aberglauben des bösen Blicks bei den Allen* (*Berichte* de la Société royale de Saxe, 1855). Cf. Stephani, *Comptes rendus*, passim; Tuchmann, *La fascination dans Mélusine*, depuis 1885, et *Bull. de corr. hell.*, 1900, p. 291 sq. Je ne connais pas l'ouvrage de Elworthy, *The evil eye*.

(6) *Rev. ét. gr.*, 1892, p. 80.

avec le groupe de Salomon et de la diablesse. Au revers, un lion courant et rugissant, et une inscription qui énumère quelques animaux considérés comme prophylactiques : ἵππος, μοῦλος (sic), εἶβις, στρουθοκάμηλος, le cheval, le mulet, l'ibis, la girafe.

2° Une médaille d'or (1), uniface, où l'on voit le mauvais œil cerné par des bêtes et attaqué par des gladiateurs, dont l'un est armé du trident des rétiaires (à comparer avec ceux de nos phylactères (2) où le mauvais œil est cloué par un trident).

3° Une médaille de bronze (3), qui montre au droit la tête de Maximien Hercule (286-305) avec la légende IMP C MAXIMIANVS PF AVG, au revers, le mauvais œil cerné par les bêtes. Ce qui fait l'importance de ce phylactère, c'est que de tous ceux que nous passons en revue, il est le seul qui soit daté. M. Sorlin-Dorligny faisait remonter jusqu'au III^e siècle la date du premier phylactère connu au type de Salomon et de la diablesse. On voit qu'il pouvait remonter aussi haut, et que J.-B. de Rossi se trompait en voulant descendre jusqu'au VII^e ou au VIII^e siècle (4).

4° La mosaïque trouvée en 1889 à Rome, sur le Célius (*Bull. communale*, 1889, pl. I-II ; Bienkowski, *Malocchio*, dans l'*Eranos Vindobonensis*; p. 285-303), à l'entrée d'une basilique du II^e siècle de notre ère, qui servait aux réunions d'une confrérie de dendrophores, c'est-à-dire de dévots de Cybèle et d'Attis. On y voit la chouette, symbole du Malin, et le mauvais œil, attaqué par la horde des bêtes.

La formule de conjuration : Φεῦγε, μεμισσημένη, ὁ δεινά σε

(1) *Rev. belge de numismatique*, 1898, p. 372. C'est le phylactère que M. Michaelis avait vu à Bruxelles dans la collection Robiano (*Arch. Zeitung*, 1874, p. 69 ; *Journ. of hell. stud.*, 1885, p. 313 ; *Eranos Vindobonensis*, p. 288) ; il a été trouvé à Mayence, en 1862. Quant à la médaille talismanique, uniface, en or, publiée dans le même volume de la *Revue belge de numismatique*, p. 459, par M. le comte Albéric du Chastel, elle était connue depuis Caylus (*Recueil*, t. IV, pl. 38), et Jahn avait reproduit le dessin de Caylus (*Böse Blick*, pl. III, 2).

(2) *Supra*, fig. 6.

(3) Fröhner, *Annuaire de la Soc. fr. de numism.*, 1890, p. 237.

(4) « Io li stimino tutti o quasi tutti posteriori al secolo setto o settimo: » *Bull. arch. crist.*, 1891, p. 138.

διώκει, a été illustrée par Fröhner (1), Le Blant (2), et J.-B. de Rossi. Celui-ci, notamment, en a rapproché deux vers de l'hymne grec que le peuple de Rome, au commencement du moyen âge, chantait quand revenait le printemps :

φύγε, φύγε Φεβρουάρι
ὁ Μάρτις σε διώκει (3).

Le mot *μεμισημένη* mérite explication. Remarquez que la formule de conjuration ne nomme pas de son nom le démon, mâle ou femelle, qu'il s'agit de conjurer; c'est sans doute que nos phylactères devaient préserver le porteur contre n'importe quel démon, et non seulement contre tel ou tel (cette remarque est une nouvelle raison de ne pas admettre la théorie de M. Sorlin-Dorligny). C'est aussi qu'on ne savait pas toujours le nom du démon à conjurer : *avis nocturna, quivis sis*, dit un phylactère dont nous parlions tantôt; c'est enfin qu'on ne nommait pas volontiers le démon de son nom, pour ne pas prononcer un nom abominable; on remplaçait donc le nom du diable par une périphrase qui avait le double avantage d'injurier le diable et de l'écartier, de le conjurer. Les Grecs d'aujourd'hui le désignent ainsi : « *Celui... hors d'ici soit-il!* » (ὁ ἔξαποδῶ); les Byzantins l'appelaient le *Réprouvé*, *μεμισημένος* (4).

Plusieurs des phylactères au type de Salomon et de la diablesse portent au revers l'inscription : Σφραγίς Σολομῶνος. Que signifie-t-elle?

Il importe ici de dissiper une confusion, qu'a faite, par exemple, M. Babelon dans son dernier ouvrage. « Sous le nom de *sceaux de Salomon*, qui désignait ces phylactères (les mé-

(1) *Bull. des antiquaires de Normandie*, 1867, p. 229-230.

(2) *Rev. archéol.*, 1892, I, p. 53 sq.

(3) *Bull. arch. crist.*, 1891, p. 135, d'après Fabre, *Le polyptyque du chanoine Benoît*, p. 30.

(4) Ainsi dit la colombe à Sainte Marine : καὶ ἀπέλυσεν φωνὴν ἢ περιστερὰ λέγουσαν. χαῖρε, Μαρίνα, ὅτι τὸν μεμισημένον κατήσχυνας. Cf. Usener, *Acta S. Marinae et S. Christophori*, p. 30 (*Festschrift für die fünfte Säcularfeier der Univ. zu Heidelberg, Bonn, 1886*).

dailles talismaniques dont nous parlons), l'usage, écrit M. Babalon, en a passé aux Arabes (1). » C'est une erreur; les Arabes — et en général les Musulmans — n'ont pas de médailles talismaniques analogues à celles qui nous occupent. Celles-ci portent des représentations figurées, et le Coran a interdit de représenter les êtres vivants. Il est vrai que dans les légendes et les superstitions musulmanes, il est souvent question du sceau de Salomon (2), mais ce que les Musulmans entendent par là, c'est, comme dans la magie blanche des Occidentaux, une figure géométrique en forme d'étoile (3). Ce que nos phylac-

(1) *Traité des monnaies grecques et romaines*, t. I, col. 689.

(2) « Le sceau de S. était le plus précieux de tous ses trésors; il joue un grand rôle dans la fiction orientale. Il portait gravés les mots suivants : « Louange à Dieu! Dieu est très grand! » Il avait appartenu à Adam avant son péché; Salomon le reçut de l'ange Gabriel. Lorsqu'il le portait à son doigt, dit un auteur arabe cité par Sacy dans ses notes sur le *Pendnameh*, les bêtes féroces, les oiseaux, les poissons, les génies et les hommes obéissaient à sa voix et se rendaient auprès de lui pour exécuter ses ordres » (Loiseleur-Deslongchamps, dans les *Mille et une nuits* du Panthéon littéraire, p. 25). Ce passage de l'auteur arabe est à rapprocher de nos phylactères, où l'on voit toutes sortes de bêtes, et des plus sauvages, à commencer par le lion, conjurées contre le mauvais œil et contre la diablesse; c'est Salomon, qui, par la vertu de son sceau, les a liguées contre le démon. « Quelques auteurs, poursuit Loiseleur-Deslongchamps, assurent que le sceau de Salomon ne portait pas de légende, mais représentait une figure composée de deux triangles, encadrés l'un dans l'autre, de manière à former une sorte d'étoile ». « Cette figure, dit Reinaud (*Monuments arabes, persans et turcs*, II, p. 55), est appelée par les Musulmans hexagone, et on la trouve souvent tant sur les pierres gravées que sur les monnaies [par exemple sur les monnaies marocaines] et autres monuments musulmans. Elle est surtout recherchée par les personnages du nom de Soliman. » Cf. au Cabinet de France un sceau juif avec l'inscription suivante : « Salomon, fils de Guedalia; il repose dans l'Éden » (*Rev. numism.*, 1889, p. 426). Le peintre lyonnais Bernard Salomon (1540-1572) dessinait un pentalpha après sa signature (Natalis Rondot, *Les peintres de Lyon du xv^e au xviii^e s.* Paris, Plon, 1888, p. 97).

(3) Tantôt à 5 pointes, tantôt à 6, d'où les noms (qu'on s'étonne de ne pas trouver dans nos Dictionnaires de la langue française, par exemple dans Littré ou dans Hatzfeld-Darmesteter, de *pentalpha*, *pentacle*, *pentagramme*; *hexalpha*, *hexacle*, *hexagramme*). L'histoire du pentalpha et de l'hexalpha serait longue à traiter; quelques indications suffiront pour le moment. L'hexalpha se trouve déjà sur nombre de monnaies mérovingiennes (Prou, *Cat. des monn. mérov. de la Bibl. nat.*, p. cxiii-cxiv), mais y figure-t-il comme figure talismanique, et le mettait-on à l'époque mérovingienne en rapport avec Salomon? Il paraît comme épisème du bouclier d'Athéna sur une amphore panathénaique (*Monum. dell' Instituto*, I, pl. XXII.) Un pentalpha est dessiné dans un ms. médical latin (*Cod. Sangall.* 751, 441; cf. Heim, *op. laud.*, p. 563-564) à la fin d'une recette *ad mor-*

tères appellent σφραγίς Σολομῶνος doit être tout autre chose. Mais quoi?

Remarquons d'abord que nos phylactères ne portent pas tous au revers les mots : σφραγίς Σολομῶνος. Sur notre n° 4, on lit σφραγίς τοῦ ζῶντος Θεοῦ, et sur les amulettes en hématite (n° 6) : σφραγίς Θεοῦ — ce qui permet de supposer qu'on croyait que Salomon tenait de Dieu même son pouvoir sur les démons, et que c'est au moyen d'un sceau reçu de Dieu même qu'il exerçait ce pouvoir.

Une autre explication de ces expressions évidemment équivalentes σφραγίς Σολομῶνος, σφραγίς Θεοῦ, est possible. Rappelons-nous l'intaille du Cabinet de France mentionnée au début de cette dissertation, celle qui porte l'inscription ΙΑΩ COLOMON CABAΩ. Matter, en la publiant dans son *Histoire du gnosticisme*. l'a traitée de « monument du genre le plus vulgaire ». En quoi il avait tort, car cette inscription, jusqu'ici, est unique. « Il élève, continue Matter, il élève Salomon, fameux dans la magie des bas temps au rang d'Iao et de Sabaoth. » Si vraiment Salomon est l'égal de Iao Sabaoth, c'est-à-dire de Dieu même, on comprend que son sceau soit appelé indifféremment σφραγίς Σολομῶνος, ou σφραγίς Θεοῦ. A l'appui de cette hypothèse, on alléguera peut-être ceci :

bum porcorum; ce Ms. est du ix^e siècle, mais la recette est une addition postérieure, dont j'ignore la date. Aux xvi^e et xvii^e siècles, le sceau de Salomon sert de talisman de bataille (*Bull. des antiq.*, 1899, p. 347). A la fin du xvi^e siècle, une dame lorraine, Diane de Dommartin, se compose un monogramme de ses deux initiales écrites à la grecque, deux deltas, et en fait un hexalpha (L. Germain, *Bull. de la soc. d'arch. lorr.*, 1902, p. 230); un peu plus tard, Callot prend l'hexalpha comme cadre du portrait gravé du médecin Delorme. Au xviii^e siècle, Goethe, grand maître ès arts occultes, n'ignore pas l'importance du pentagramme dans la magie blanche; cf. *Faust*, 1^{re} partie, scène du barbet :

Mephistopheles

Verbietet mir ein kleines Hinderniss :
Der Drudenfuss auf eurer Schwelle...

Faust

Das Pentagramm macht dir Pein ?

L'hexalpha est aujourd'hui le symbole de la brasserie (Ferdinand Reiber, *Études gambrinales*, Paris, 1882, p. 69); c'est, je suppose, que l'art du brasseur, qui emprisonne dans les tonneaux et dans les bouteilles la force mousseuse de la bière, a semblé analogue à la science de Salomon, qui par la vertu de son sceau magique, emprisonnait les démons dans des jarres.

Le plus ancien texte grec où il soit question du sceau de Salomon est un exorcisme Πρὸς δαιμονιζομένους contenu dans le grand papyrus magique de Paris, ligne 3038 et suivantes (1) : Ὀρκίζω σε πᾶν πνεῦμα δαιμόνιον, ... κατὰ τῆς σφραγίδος ἧς ἔθετο Σολομῶν ἐπὶ τὴν γλῶσσαν τοῦ Ἰερεμίου καὶ ἐλλάλησεν. Ainsi le sceau de Salomon, imposé sur la bouche d'un démoniaque, le délivrait du démon. Mais le prophète Jérémie avait donc été possédé? Et Salomon était revenu sur la terre, qui l'avait délivré? Si l'on admet, d'après la pierre gravée du Cabinet de France, que Salomon avait été identifié, par je ne sais quels gnostiques, à Jéhovah Sabaoth — et c'est l'idée de Matter, de Longpérier, de M. Babelon (2), — on expliquera ce passage étrange du papyrus magique de Paris en disant que les gnostiques qui avaient identifié Salomon et Jéhovah pouvaient bien avoir imaginé que Jéhovah-Salomon avait donné à Jérémie l'inspiration prophétique après l'avoir au préalable délivré du démon. Et l'on rapprochera de ce texte du papyrus magique un passage de Jérémie même (I, 9) : καὶ ἐξέτεινε Κύριος τὴν χεῖρα αὐτοῦ πρὸς με καὶ ἤψατο τοῦ στόματός μου καὶ εἶπε Κύριος πρὸς μέ· Ἰδοὺ δέδωκα τοὺς λόγους μου εἰς τὸ στόμα σου.

Je ne crois pas que cette combinaison d'hypothèses ait chance de paraître satisfaisante. L'interprétation de la pierre gravée qui porte l'inscription ΙΑΩ COΛΟΜΟΝ CΑΒΑΩ est-elle exacte? On s'est généralement accordé à juger cette inscription gnostique. Il est bien probable que c'est une erreur. Autant que j'ai pu me renseigner sur cette épineuse question du gnosticisme (3), il n'a dû se trouver parmi les gnostiques personne

(1) Publié par Wessely, *Griech. Zauberpapyri von Paris und London (Denkschr. d. ph.-hist. Klasse d. K. Ak. d. Wiss. zu Wien, XXXVI, p. 27 sq.)*.

(2) Je n'ai pas vu Münster, *Odae gnosticae Salomoni tribulae, thebaice et latine*, Copenhague, 1812 (cf. Brunet, *Manuel*⁵, s. v. *Salomon* et Matter, *Hist. du gnosticisme*, II, p. 247), non plus que l'ode gnostique de Salomon (en copte) publiée par Uhlemann, *Linguae copticae grammatica*, p. 104, et citée par Amélineau, *Le gnosticisme égyptien*, p. 100.

(3) Comme travaux français, cf. outre l'ouvrage de Matter, bien vieilli, antérieur à la découverte des *Philosophoumena*, les *Origines du christianisme* de Renan (t. VII), *l'Essai sur le gnosticisme égyptien* d'Amélineau, et dans la *Rev. de l'hist.*

d'assez inepte pour identifier Jéhovah Sabaoth avec Salomon. En général, il est permis de dire que certains archéologues ont abusé du gnosticisme dans leurs essais d'explication des monuments magiques; ils lui ont imputé bien des produits de la superstition la plus basse, dont le gnosticisme n'est nullement responsable. Renan me semble, sur cette question, avoir écrit une page bien juste, qu'il faut citer : « Le monde, fatigué d'un polythéisme épuisé, demandait à l'Orient, et surtout à la Judée, des noms divins moins usés que ceux de la mythologie courante... Les noms d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Salomon passaient en Égypte pour des talismans de première force. Des amulettes répondant à ce syncrétisme effréné couvraient tout le monde. Ces mots ΙΑΩ, ΑΔΩΝΑΙ, CΑΒΑΩΘ, ΕΑΩΙ et les formules hébraïques en caractères grecs s'y mêlaient à des symboles égyptiens et au sacramentel ΑΒΡΑCΑΞ... Tout cela est bien plus judéo-païen que chrétien, et le gnosticisme représentant dans le christianisme l'aversion contre Jéhovah poussée jusqu'au blasphème, il est tout à fait inexact de rapporter au gnosticisme ces monuments d'ineptie... Basilide adoptait *Abrasax* comme tant d'autres noms sacramentels; mais rien de plus faux que d'appeler basilidiennes toutes les pierres où on lit ΑΒΡΑCΑΞ. *Iao* n'est pas non plus une invention de Valentin. Pas un texte des Pères de l'Église ne mentionne chez les gnostiques de pareils talismans (1). » Une preuve que Renan a raison est donnée précisément par cette intaille qui porte l'inscription ΙΑΩ CΟΛΟΜΟΝ CΑΒΑΩ. L'inscription est gravée au revers de la pierre. Qu'y a-t-il de l'autre côté? Une Isis debout. Personne ne dira que les Gnostiques adoraient Isis.

Renan a raison encore quand il désigne l'Égypte comme l'officine où se fabriquaient la plupart de ces amulettes. C'est en Égypte que s'est formé le syncrétisme grossier dont elles témoignent. La croyance que Salomon avait été un grand magi-

des religions, mai-juin, juillet-août 1902, le travail en cours de publication de M. Faye, *Introduction à l'histoire du gnosticisme aux II^e et III^e siècles*:

(1) *Marc Aurèle*, p. 141-143.

cien, et qu'il était bon de l'invoquer contre le diable, est d'origine juive; les Juifs de Judée l'avaient; le texte de Josèphe le prouve. Mais chez les Judéo-Grecs d'Égypte, cette croyance était destinée à une fortune extraordinaire. L'intaille avec l'inscription ΙΑΩ COΛΟΜΟΝ CΑΒΑΩ est égyptienne, puisqu'elle porte l'image d'Isis. Parmi les bêtes prophylactiques nommées ou figurées sur nos médailles talismaniques, on voit le lion, la girafe, l'ibis; le lion est un animal africain, qui abondait dans le désert libyque, aux portes de l'Égypte; la girafe, animal de l'Afrique tropicale, n'a été connue du monde gréco-romain que par l'intermédiaire de l'Égypte; l'ibis enfin est spécialement égyptien. D'autre part le papyrus magique de Paris, qui met en rapport d'une façon si inattendue Salomon et Jérémie, est un document égyptien (1). Et il convient aussi de rappeler le rapprochement indiqué plus haut entre le Salomon de nos phylactères et le Saint copte Sisinnios de la fresque de Baouft.

Pour en revenir à l'expression σφραγίς Σολομῶνος, qui, dans le langage courant, désignait sans doute les talismans au type de Salomon à cheval transperçant la diablesse, on voudrait connaître les légendes que les gens superstitieux qui portaient ces talismans se racontaient sur le sceau de Salomon. Quel usage, par exemple, Salomon, sa vie durant, avait-il fait de son sceau? De qui le tenait-il? Un curieux texte, publié par M. Usener (2), semble dire que le sceau qui rendait Salomon si puissant sur les démons était le propre sceau de Satan, que Salomon lui aurait ravi: un diable vaincu par Marine explique ainsi à la Sainte l'histoire des démons: ἡμεῖς δὲ οὐ γινώσκομεν πόθεν ἔχομεν τὴν γένεσιν... Ἀπὸ χρόνων (3) δὲ Σολομῶντος ἡμεν φυλαττόμενοι εἰς πίθους ἐγκλεισμένοι τῇ σφραγίδι τοῦ Σατανᾶ. Ὅτε δὲ ἦλθον οἱ

(1) La mémoire de Jérémie a été entourée d'une vénération particulière par les Juifs d'Égypte. Jérémie s'était réfugié en Égypte après la prise de Jérusalem et il y mourut. L'Égypte tient du reste beaucoup de place dans son livre.

(2) *Op. laud.*

(3) Ἀπὸ χρόνων Usener, d'après une version latine où la phrase est ainsi rendue: *nam Salomon in vita sua inclusit nos in uno vase.* Ἀχρις MS.

Βαβυλώνιοι (1), ἡμεῖς ἐποίησαμεν φλόγα ἀπὸ τῶν ἀγγείων · οἱ δὲ ἐνόμισαν ἰδόντες θησαυρὸν λάμποντα, καὶ ἐλθόντες ἤνοιξαν τοὺς χαλκοὺς πίθους νομίζοντες χρυσίον εὐρεῖν · ἡμεῖς δὲ ἀπολυθέντες ἐφύγομεν εἰς τὴν ὑπ' οὐρανόν (2).

Paul PERDRIZET.

(1) Les Chaldéens de Nabuchodonozor.

(2) Cette histoire, la même que celle racontée par l'Esprit des *Mille et une nuits*, a passé dans Jacques de Voragine (*Vie de sainte Marguerite, vierge et martyre*; cf. Wyszewa, *La légende dorée*, traduction française, p. 334); c'est dans Voragine que Bonaventure des Périers a puisé l'idée de sa XIII^e nouvelle: « Du roy Salomon qui fit la pierre philosophale, et la cause pourquoy les alquemistes ne viennent au dessus de leurs intentions. » Salomon, dit le conteur, força les démons à entrer dans une grande cuve de cuivre « bien plus grande que le bois de Vincenne. » Il les y força par la vertu de la pierre philosophale. Il n'est plus question, dans Bonaventure, du fameux sceau.

LES PERSES DE TIMOTHÉE ⁽¹⁾

I

Le poète Timothée de Milet n'était guère pour nous jusqu'à présent que l'ombre d'un grand nom. On savait par les témoignages des anciens qu'il avait été le rénovateur, ou selon d'autres le « corrupteur » de la musique grecque, le chef d'une nouvelle école et le créateur du style « varié » (ποικίλον); on savait aussi la fécondité de sa longue carrière, presque séculaire, environ 450-360 avant J.-C. Virtuose, poète, compositeur de nomes citharodiques, d'hymnes et de dithyrambes, violemment attaqué à ses débuts comme tous les novateurs, mais encouragé et peut-être imité par Euripide, il avait fini par triompher de toutes les résistances. Archélaüs, roi de Macédoine, l'appela à sa cour; Éphèse payait mille dariques son hymne à Artémis. Mort, il passa classique à son tour. En Arcadie, du temps de Polybe, les enfants apprenaient ses nomes par cœur. Une inscription d'une ville de Crète, Cnosse, qui date du n^e siècle, remercie un virtuose de Téos d'avoir exécuté en public, aux sons de la cithare, les œuvres de Timothée et de Polyidos, ainsi que celles des vieux poètes crétois, « comme il convient à un homme cultivé » (2). Cependant, sous l'influence des critiques sévères de l'école d'Alexandrie, une réaction se

(1) *Der Timotheos Papyrus*, Lichtdruck Ausgabe. Leipzig, Hinrichs, 1903, in-4°. — *Timotheos. Die Perser...* herausgegeben von U. von Wilamowitz Moellendorf. Ibid., in-8°.

(2) CIG., 3053.

produisit dans le goût des lettrés. Timothée et tous les poètes du iv^e siècle, les dithyrambistes du nouveau style, furent exclus du « canon » des lyriques. On ne daigna pas commenter leurs œuvres, qui cependant auraient eu bien besoin de commentaire; bientôt même on cessa de les copier et de les lire; vint l'empire romain, et le théâtre lui-même, envahi par d'autres modes, leur fut désormais fermé. Les citations qui nous restent de Timothée, au nombre d'une trentaine seulement, sont toutes de deuxième ou de troisième main, elles sont en outre fort courtes — la plus longue a six lignes — et si elles suffisaient à faire entrevoir le caractère de son « écriture », elles étaient loin de donner une idée de ses procédés de composition et de l'allure générale de sa poésie.

Tout cela est désormais changé par une heureuse, une admirable découverte. En explorant un cimetière de l'ancien empire dans un faubourg de Memphis — Bousiris, aujourd'hui *Abousir* — une mission, envoyée par la Société orientale allemande, a mis la pioche par hasard sur un groupe de sépultures beaucoup plus récentes, de la fin de l'époque perse ou du commencement de l'époque macédonienne. Le 1^{er} février 1902, dans une de ces sépultures, à côté d'un sarcophage d'occasion, où s'était fait inhumer un grec, le consul allemand L. Borchhardt trouva un paquet d'objets semblant appartenir à un scribe (1), et un rouleau de papyrus long de 1 m. 41. Il suffisait d'entr'ouvrir le rouleau pour en reconnaître l'importance : car l'écriture est parfaitement lisible et le poète se nomme lui-même dans les dernières lignes, Timothée le Milésien. On était en présence d'une notable partie du plus célèbre *nome* de Timothée, les *Perses*, celui-là même que chantait le citharède Pylade aux Néméennes de 207, en soulevant, dit Plutarque, l'enthousiasme de la Grèce assemblée, par l'éclat d'une voix appropriée à la pompe de la poésie. Le précieux manuscrit fut transporté à Berlin, déroulé, photographié, recollé, avec la diligence la plus

(1) Un petit sac en cuir, une éponge, un fer rouillé, un morceau de bois tourné. Paquet et sarcophage ont été transportés à Berlin et y sont exposés.

minutieuse. Le déchiffrement et la publication en furent confiés à M. de Wilamowitz, assisté de M. Schubart : c'est assez dire la compétence et le soin qui ont présidé à ce travail. Un an après la découverte, nous avons aujourd'hui sous les yeux, d'une part l'édition en fac-similé, sept planches en phototypie d'une exécution parfaite, d'autre part, l'édition « littéraire », qui comprend une transcription en majuscule, puis une restitution dans les caractères usuels, avec la division en $\kappa\omega\lambda\alpha$, enfin, un commentaire très développé. Dans ce commentaire M. de Wilamowitz a épuisé ou amorcé toutes les questions relatives à son sujet ; on y retrouve la vaste érudition, le délicat sentiment littéraire, l'esprit fécond en aperçus, combatif et tranchant qui, doublé d'un style vivant et très moderne d'allure, impriment à toutes les publications du savant professeur de Berlin un cachet particulier, une *σφραγίς* originale. Il ne manque à cette belle édition *princeps* qu'une traduction ; mais M. de Wilamowitz déclare Timothée intraduisible en aucune langue moderne, et, au lieu de s'épuiser dans une lutte inutile, il a, par une fantaisie bien amusante d'érudit, préféré joindre au texte une paraphrase en prose grecque de sa façon, dans le genre des paraphrases antiques qui nous sont parvenues de Lycophon et d'Oppien. On a pu constater à cette occasion que M. de Wilamowitz manie aussi habilement la prose byzantine que le vers « alexandrin », dont il nous a déjà donné plusieurs jolis échantillons. Dans quelques siècles il arrivera à sa paraphrase le même sort qu'à l'*Ὀλυμπιάδων ἀναγραφή* de Scaliger, d'être prise pour un ouvrage antique.

J'ai peur cependant que cette manière d'éclaircir un texte grec difficile ne soit pas du goût de tous les lecteurs, et notamment des lecteurs français ; c'est à eux que j'ai pensé en joignant à la rapide analyse qu'on va lire quelques essais de traduction dont je ne me dissimule pas l'imperfection, mais qui rendront du moins un peu de la couleur et du mouvement de l'original à ceux pour qui le grec, et surtout le grec de Timothée, a des secrets.

II

M. de Wilamowitz dit avec raison que le papyrus de Timothée est, à l'heure actuelle, le plus ancien *livre* grec que l'on possède. A la vérité, la célèbre « imprécation d'Artémise », conservée à la Bibliothèque de Vienne, paraît être à peu près de la même époque, fin du iv^e ou commencement du iii^e siècle ; mais ce n'est là qu'un court document privé, en grec d'illettré. Le papyrus de Timothée est, au contraire, l'œuvre considérable d'un scribe de profession, encore qu'assez négligent (1). Il se compose de six colonnes, dont la première, il est vrai, n'est qu'une poussière de fragments minuscules et informes ; la seconde, quoique très mutilée, peut être comprise et même restituée en grande partie ; les colonnes 3 à 5 sont presque parfaites, la 6^e ne contient que quelques lignes — la fin du poème — et un grand espace blanc : ce jour-là le scribe n'était pas en veine d'économie. Les colonnes sont d'une largeur tout à fait insolite, qui atteint jusqu'à 24 centimètres (sur 18 de haut) et dépasse souvent 50 lettres ; le nombre des lignes varie de 29 à 26. Les formes des lettres sont celles des inscriptions, surtout des inscriptions peintes, du iv^e siècle finissant. On remarquera comme particulièrement caractéristiques le *zêta* à barre verticale (Ɐ), le *II* à branche droite très courte, la petitesse de *o* et de *δ*, le *φ* à boucle triangulaire ; seul l'*oméga* a la forme semi-cursive du papyrus d'Artémise, mais le *sigma* est épigraphique et à branches divergentes, par une évidente affectation du scribe, car, dans l'écriture cursive, la forme lunaire avait certainement prévalu dès le iv^e siècle.

Les lignes, de longueur très inégale, se terminent souvent au milieu d'un mot, mais non d'une syllabe. Les mots ne sont pas séparés, et il n'y a aucune trace d'accents, d'esprits ou de ponc-

(1) Le scribe s'est corrigé plusieurs fois en se relisant ; dans les dernières colonnes, il a laissé ce soin à ses futurs éditeurs.

tuation ; toutefois, les grandes divisions du sens sont marquées par l'alinéa et la *paragraphos*, et au début du *finale* — peut-être la σφραγίς — on voit en marge un très curieux signe en forme d'un oiseau à aigrette, perché sur une patte. Malheureusement, les notes de musique, signes mélodiques aussi bien que signes rythmiques, font également défaut : nous n'avons que le livret de ce qui fut une des plus célèbres « partitions » de l'antiquité. Que ne donnerions-nous pas pour avoir l'édition complète !

Complet, le papyrus ne l'est pas non plus pour le texte. Non seulement, comme je l'ai dit, la première colonne est réduite en miettes, mais, à ce qu'affirment les éditeurs, elle porte la trace évidente d'une coupure à sa marge gauche : le rouleau actuel a donc été détaché d'un rouleau plus considérable, et il y a toute apparence que, même complétée, la première colonne ne nous donnerait pas le commencement du poème. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est que des trois citations des *Perses* qui nous ont été conservées par Plutarque, aucune ne se retrouve dans le texte d'Abousir.

Ajoutons toutefois que l'identification ne saurait soulever aucun doute : le poème est bien de Timothée, qui se nomme en toutes lettres ; il traite d'une bataille navale perdue par les Perses sous les yeux du grand Roi, évidemment celle de Salamine. Quelle vraisemblance que les *Perses* eussent un autre sujet ou que Timothée eût traité deux fois un thème analogue ?

III

Plutarque nous a conservé le premier vers des *Perses* (1) — κλεινὸν ἐλευθερίας τεύχων μέγαν Ἑλλάδι κόσμον — et ce vers est

(1) Je ne saurais accorder à M. de Wilamowitz que le mot ἐπίρρασις (Plut., *Philop.*, 11) ne désigne pas le début *stricto sensu* et qu'il pût y avoir un *proème* auparavant. Quant au sens de ce vers, ainsi détaché du contexte, il est malaisé à déterminer. Le sujet peut être la bataille (ἔργον) ou Arès ou même (si le début avait un caractère d'actualité) Lysandre.

un hexamètre. C'était, nous dit-on (1), l'habitude de Timothée, dans ses premiers nomos, de combiner l'hexamètre traditionnel avec les rythmes libres (λελυμένοι), qui pour nous, il faut bien l'avouer, ne se distinguent guère de la prose. Ce mélange n'était pas d'ailleurs de son invention : déjà Phrynīs en avait donné l'exemple (2). Timothée ne s'en servit pas non plus seulement « dans ses premiers nomos », car les *Perses*, où nous le constatons, sont une œuvre de sa maturité. Lui-même nous l'apprend (v. 226 suiv.) :

ἐγὼ δ'οὔτε νέον τινα
οὔτε γεραὸν οὔτ' ἰσήθην
εἶργω τῶνδ' ἐκάς ὕμνων.

De nombreux indices montrent, d'ailleurs, que les *Perses* ont été composés entre la chute d'Athènes (404 av. J.-C.) et l'expédition d'Agésilas (396 av. J.-C.), où on les citait déjà. Timothée, à cette date, avait environ cinquante ans.

Les *Perses* sont un nome citharodique, c'est-à-dire un long solo de chant exécuté avec accompagnement de cithare. L'hexamètre initial fait deviner que le poète musicien annonçait au début en vers pompeux — τοῦ περὶ τὴν ποιήσιν ὄγκου, dit Plutarque, — le sujet de sa ballade. Deux autres fragments semblent indiquer que ce début avait un caractère très personnel. Le poète s'adressait aux Grecs en son propre nom (τοὺς Ἕλληνας παρεκάλει, dit le même auteur), pour leur remémorer les hauts faits et les vertus de leurs ancêtres et les exhorter à les imiter ; il les mettait en garde contre la séduction de l'or et leur rappelait que la supériorité militaire était la vraie garantie de la puissance :

σέβεισθ' αἰδῶ συνεργὸν ἀρετᾶς δοριμάχου....
Ἄρης τύραννος · χρυσὸν δ' Ἕλλάς οὐ δέδοικεν.

Comment de ces réflexions morales et actuelles le poète pas-

(1) Plut., *Mus.*, 4 (§ 38 Weil Reinach).

(2) Proclus, p. 245 Westph.

sait-il au récit proprement dit qui formait le noyau, l'ὄμφαλός de son poème ? C'est ce que nous ignorons et ce que les misérables débris de la première colonne du papyrus ne permettent même pas d'entrevoir ; tout au plus convient-il d'y signaler la présence du mot, ou tout au moins du groupe de lettres, ΜΟΥΣΑ (l. 13), qui semble encore appartenir à une invocation *lato sensu* ; mais, dès la fin de cette colonne, d'autres débris (fr. 8) ΑΙΝΟΙΟ ... ΓΥΙΑ ... semblent se rapporter déjà à la bataille. Elle est engagée certainement dès le début de la colonne II.

Le poète, sans aucun souci de la vérité historique, décrit cette bataille comme s'il s'agissait d'un combat de son temps, avec les engins perfectionnés et les manœuvres savantes qui s'étaient introduits dans la tactique nautique pendant le siècle de Périclès et la guerre du Péloponnèse, mais que les vainqueurs et les vaincus de Salamîne ignoraient également. Les Grecs ont disposé, au-dessus de leurs navires, un parapet offensif (γυεισόλογχον), dont les créneaux servent à la fois au choc et à la protection des embrasures où sont chevillées les rames ; ces créneaux, le poète les appelle *dents*, ὀδόντες, sans doute parce qu'ils étaient peints en blanc. C'est par une métaphore analogue qu'il appelle plus loin « pieds montagneux » du navire (ὄρειους πόδας ναός, vers 104) les avirons en bois de sapin qui font mouvoir la galère (1). Ici, les avirons ne sont pas les pieds, mais les « mains de sapin » : des machines placées sur le parapet arrachent les « mains » des navires ennemis à l'aide de têtes recourbées :

στο... χαι δὲ κυρτοῖσι κρασὶν [ἀμφεστεμ]μέναι
χειρας παρέσϋρον ἑλατίνας

(1) Dans ce passage, où le poète décrit les navires barbares brisés contre des écueils, après avoir montré les rames tombant des mains des matelots, il ajoute : στόματος δ' ἐξήλλοντο μαρμαροφειγείς παῖδες συγκρουόμενοι : « les enfants de la bouche, blancs comme marbre, sautaient en s'entrechoquant ». Ici encore M. de Wilamowitz (guidé par Diels) croit qu'il s'agit des dents (créneaux) du navire. Mais, outre que l'expression serait, même pour Timothée, par trop amphigourique, il semble bien que ce dispositif n'existât que sur les vaisseaux grecs (v. 4-5). Je crois donc plus simple de rapporter ce vers aux dents des rameurs que le choc fait sauter de leurs alvéoles. C'était, d'ailleurs, la première pensée de M. de Wilamowitz.

Le mot mutilé doit peut-être se lire *στονυχαί* pour *στόνυχες*, « tenailles » ; c'est ainsi qu'on a parallèlement *διωρυχή* et *διώρυξ*. La forme *στονυχή*, il est vrai, n'est pas attestée, mais on n'en est pas à compter les néologismes, ou tout au moins les *ἄπαξ*, dans Timothée.

La mêlée est donc engagée, furieuse, mais la supériorité des Grecs éclate immédiatement : hardis à l'abordage, habiles à se dérober aux contre-attaques de l'ennemi. Déjà, de tous côtés, flottent des navires désarmés, montrant à nu leur carcasse retenue par des ceintures de toile. Le choc foudroyant de l'éperon les achève, les coule à fond. Projectiles et brandons pleuvent dru comme grêle :

« Pareil au feu, Arès meurtrier jaillit de la main, la courroie (*Pamentum*) au flanc ; il transperce les membres et son corps, ébranlé par son passage dans l'air, vibre dans la plaie. De lourdes masses de plomb portent la mort ; l'étope enflammée vole, enfermée dans l'aiguillon toucheur de bœufs (*javelines incendiaires*). Les cadavres s'amoncellent sous le dard des dragons (?) empennés à la tête de bronze, que décochent les cordes. Et voici que la mer aux cheveux d'émeraude rougit dans ses sillons sous la sueur sanglante des nef ; clameurs et hurlements retentissent. La flotte barbare reflue pêle-mêle en arrière dans le golfe enguirlandé de poissons, frangé d'ailes de marbre (*les falaises du golfe de Salamine*) (1). »

A ce tableau de bataille, haut en couleur, succède un épisode

- (1) 32 *σπαργδογαίτας δὲ πόντος ἀλοκαναίους ἐποί-*
 νίσσιστο σταλαγμοῖς,
κρ]αυγᾶι βοᾶ δὲ [συμ]μιγῆς κατεῖχεν.
δμοῦ δὲ νάιος στρατὸς βάρβαρος ἄμμι[γ' αὐτίς] ἀν-
 εφέρετ' ἐ[ν ἰχ]θυσ[σ]τέφισσι μαρμαροκ[τέρ]οις
 κόλποισιν [Ἄμφιτρί]τας(?)

J'ai marqué les *lenues* probables que nécessite le rythme, mais on ne peut guère en cette matière dépasser la vraisemblance. Ainsi *βαρβαρος αμ* pourrait être un choriambique substitué au diambique, et à la troisième ligne on obtiendrait plus d'effet en scandant.

κρ]αυγᾶι δῶξ, etc.

J'écris, d'après une conjecture de M. Maurice Croiset, *ἀλοκάναιους* en un seul mot.

de genre qu'on peut intituler : « Un homme à la mer. » Le commencement en est fort délabré. Autant qu'on peut deviner, il s'agit d'un riche Asiatique, gros propriétaire de la plaine, « maître d'un domaine qu'il faut un jour entier pour traverser » (1). Il est tombé de son navire fracassé ; maintenant, jouet des vents, il se débat avec les pieds et les mains, et le continental, ajoute non sans *humour* le poète, est devenu un insulaire ou pour mieux dire une île flottante (ἔπλει νησιώτας). La tempête le secoue, l'écume amère, « pluie insociable à Bacchus » (2) pénètre dans son estomac, son « vase nourricier », τρόφιμον ἄγγος. A peine a-t-il réussi à la rejeter, nous le voyons grincer des dents comme pour mordre l'élément déchaîné qui le malmène et sa colère s'exhale en accents suraigus (3). Écoutez cette imprécation ou plutôt cette menace qui ne manque pas de fierté :

« Téméraire, déjà ton col rebelle a dû se ployer sous l'entrave aux liens de chanvre (*le pont jeté par Xerxès sur l'Hellespont*) ; maintenant mon roi, oui mon roi, enfoncera dans ton sein les pins fils de la montagne, et ses regards errants emprisonneront tes champs navigables (4), ô vieille horreur piquée du taon de la folie, embrasseuse perfide du vent qui galope et bouillonne (5) ».

(1) Et non, comme l'interprète Wilamowitz (p. 59), « Herr eines Gebietes das kaum eine Tagereise durchmass ».

(2) ἀβαχιώτος ἄμβρος. Cf. pour le sens le fr. 5 de Timothée : ἀναμίσγων αἶμα Βαχχίου νεορρύτοισι δακρύοισι Νυμφᾶν.

(3) 74. ἐπεὶ δ' ἄμβρόλιμος ἄλμα στόματος ὑπερέβουεν
76. ὄξυπαραυδήτωι φωνᾷ παρακόπτωι τε δόξαι φρενῶν
κατακορῆς ἀπείλει
γόμφοις ἔμπριων μιμούμενος
ἄλμειων σώματος θαλάσσαι.

Remarquez les dochmiques, 76 suiv., qui ont une saveur tragique.

(4) Le trône au pied de l'Aigaléos d'où Xerxès contempla la bataille (Hérod., VIII, 90).

(5) 90. οἰστρομανὲς πλεομίσημ'
ἄπιστόν τ' ἀγκάλισμα
κλυσιδρομάδος αὔρας.

Je ne sais pas scander ces vers. L'orthographe constante πλεο (cf. v. 120) ne permet pas de scander υ — υ —.

Cependant la flotte barbare s'est décidée à la retraite, mais cette retraite ou plutôt cette fuite apporte une nouvelle succession de désastres. Navire sur navire se brise contre les écueils (σύρτις), les rames sautent des mains, les dents sautent des gencives ; la mer s'étoile de cadavres flottants et les rivages en sont alourdis. Le sort des vivants n'est pas plus enviable que celui des morts. Une lamentable cohue de naufragés, nus et grelottants de froid, s'entasse sur la plage, et les poitrines se frappent et la plainte gémissante s'élève. Ce chœur des naufragés, appel angoissé à la patrie absente, mérite d'être reproduit :

« O vallons de Mysie, à la chevelure d'arbres, sauvez-moi d'ici où les vents m'ont jeté. Jamais la poussière ne recevra plus ma dépouille, car voici, sous ma main, la grotte inaccessible, antique berceau des nymphes... (1) borne profonde de la mer. Enlève-moi, ramène-moi vers le toit solide que mon maître a bâti sur le courant navigable d'Hella (*l'Hellespont*). Comment, sans cela, quittant le Tmole et Sardes, ville lydienne, serais-je venu repousser l'Arès hellène? Maintenant où me tourner? Où trouver le doux refuge, où éviter la mort inévitable? Qui pourra me ramener à Ilion, me délivrer de mes maux? Toi seule, mère des montagnes (*Cybèle*), si je pouvais tomber à tes genoux souverains que drape le chiton brodé de feuilles noires, et embrasser tes mains, tes beaux bras. Déesse aux boucles d'or, ô Mère, je t'implore! Délivre ma destinée sans issue. Encore un moment, et le fer habile à trancher la gorge m'achèvera, ou ce seront les brises, fondeuses de vagues, tueuses de nefs, qui m'anéantiront du souffle nocturne et glaçant de Borée, car la tempête sauvage a dépouillé mes membres de tous les tissus qui leur donnaient une forme. Ici je serai couché, lamentable festin offert aux voraces tribus des oiseaux. »

Cette plainte tragique a sa grandeur, malgré l'abus des figures et quelque obscurité. On y sent l'Asiatique rivé à son

(1) Παλιονμφαιονον corrigé avec vraisemblance par Wilamowitz en παλιονμφαγονον. On ne voit pas, en effet, ce que viendraient faire ici les nénuphars.

dieu, on y sent passer aussi, pour emprunter le vers d'un de nos poètes :

Un peu du grand zéphyr qui souffle à Salamine.

Seulement le zéphyr est devenu un borée glacial, et c'est contre les Perses désarmés, nus et grelottants, qu'il souffle en tempête.

Par quel singulier goût des contrastes, immédiatement après cette scène pathétique, le poète passe-t-il soudain au ton de la comédie, pour ne pas dire de l'opérette? Tel est, en effet, le caractère du troisième discours inséré dans cette trame épico-lyrique. Un Grec armé de la « rame de fer » — l'épée — s'est saisi d'un Phrygien déshabitué des combats (ὄρφανὸν μαχᾶν), habitant de Célènes aux opulents troupeaux, et l'emmène en le traînant par les cheveux. Le malheureux se jette aux pieds de son vainqueur et implore sa pitié. Dans son trouble, il mélange les mots grecs à son parler barbare; c'est un vrai petit-nègre, émaillé de barbarismes et de solécismes voulus, qu'il faut rendre par un bégaïement équivalent :

« Je... moi... toi... quément? quelle chose? moi plus jamais revenir... Aujourd'hui maître à moi m'emmena ici; mais à l'avenir, petit père, moi jamais revenir te combattre, moi rester tranquille à la maison. Moi pas venir ici contre toi, moi demeurer là-bas à Sardes, à Suse, à Ecbatane. Artimis, mon grand dieu, à Éphèse, me gardera! (1) »

Cette grotesque cantilène, accentuée sans doute par une mélodie phrygienne, ne rappelle pas seulement la chanson du Phrygien dans l'*Oreste*; Timothée *out-euripids Euripid*. C'est

(1) 162. ἐγὼ... μοί... σοί... κῶς... καὶ τί πρᾶγμα;
 αὐτίς οὐδέμ' ἔλθω.
 καὶ νῦν ἐμὸς δεσπότης δεῦρὸ μ' ἐνθάδ' ἦξε·
 τὰ λοιπὰ δ' οὐκέτι, πάτερ, οὐκέτι
 μάχεσθ' αὐτίς ἐνθάδ' ἔρχω,
 ἀλλὰ κάθω.
 ἐγὼ σοὶ μὴ δεῦρ', ἐγὼ
 κεῖσε παρὰ Σάρδι, παρὰ Σοῦσα, Ἀγθάτανα ναίων.
 Ἄρτιμις ἐμὸς μέγας θεὸς
 παρ' Ἐφεσσὸν φυλάξει.

au galimatias du faux ambassadeur perse dans les *Acharniens* (v. 100 suiv.) qu'il faut plutôt songer ici, et nous comprenons maintenant ce que c'était que cet « air de Datis » dont parle Aristophane (*Paix*, 289) où se lisait le barbarisme *χαίρομυ*. M. de Wilamowitz a parfaitement élucidé ce point et c'est avec raison aussi qu'il a rappelé que d'après Aristote (*Poet.*, c. 2) le nome, aussi bien que l'épopée, pouvait « imiter » le laid et le grotesque aussi bien que le beau et l'idéal (1).

Toutefois, il ne fallait pas laisser l'auditeur sous cette impression burlesque ; l'éthos soutenu du genre s'y opposait. C'est sur un tableau saisissant — la débandade de l'armée perse après celle de la flotte, la plainte éplorée de Xerxès, le chant triomphal des Grecs vainqueurs — que s'achèvera le corps du poème.

Le désespoir s'est emparé de l'armée barbare, ce ne sont plus que javelines jetées à terre, visages que les ongles ensanglantent, robes arrachées des épaules, un gémissement aigu (*σύντονος οἰμωγή*) surgit de toutes les poitrines, et le cortège royal lui-même (*πᾶσα βασιλέως πανίγυρις*) s'abandonne à la terreur et aux hurlements devant le désastre imminent. Alors enfin entre en scène le Roi — je ne dis pas Xerxès, car il n'est pas plus nommé que la Reine dans les *Perses* d'Eschyle. Il tombe à genoux et se déchire le corps. Et voici les paroles que lui arrache cette « tempête de malheurs » :

« Hélas ! écroulement de ma maison ! (2) hélas ! nefs incendiées des Hellènes, qui avez ravagé la nombreuse floraison de mes jeunes guerriers ! Ma flotte ne les ramènera pas en arrière ; le feu, rage ardente, le feu, corps sauvage, les consumera, et des douleurs gémissantes accableront la terre persique. O lourde fatalité qui m'a mené en Grèce !..... Mais allons, point de retard. Qu'on attelle mon char à quatre coursiers ; et vous,

(1) Il peut être même question des *Perses* dans ce texte malheureusement altéré. La conjecture de Vettori *ὡς Πέρσας* (codd. *ὡςπερ γὰρ*) est bien séduisante.

(2) *Ἰὸ κατασκαφαὶ δόμων* (vers pris littéralement dans les *Choéphores*, 49). Comment M. de Wilamowitz peut-il écrire qu'il n'a pas relevé dans tout le poème une seule réminiscence digne d'être signalée ? (p. 54). Je note rapidement Eschyle *Perses* 69 suiv. (= Tim. 85), 397 (= Tim. 96), 421 (= Tim. 108), 1044 (= Tim. 201).

qu'on entasse sur les fourgons mes innombrables trésors; qu'on brûle mes tentes. Que rien de notre richesse ne profite à ces hommes! »

Pendant ce temps les vainqueurs érigent à Zeus le temple qu'il préfère, un trophée, et entonnent le péan, en soulevant leurs pieds dans une haute danse cadencée (1).

IV

Il semble que le poème soit fini, et qu'après cette pathétique antithèse du dénouement il suffise d'une *coda* de quelques vers pour renvoyer les auditeurs satisfaits. Ainsi en usait Bacchylide dans ses « dithyrambes ». Mais le nome n'est pas le dithyrambè choral. La personnalité du poète-musicien s'y accuse, encore plus franchement que dans l'ἐπιπινικιον pindarique; elle y intervient d'autant plus directement, que c'est lui-même, en chair et en os, qui prend la parole. De même qu'au début des *Perses* Timothée, à ce qu'il semble, se faisait le conseiller politique et moral de la Grèce, à la fin du poème il revient à des sujets d'actualité, mais cette fois c'est de sa personne et de son art qu'il nous entretient; il plaide *pro domo*, justifiant ses innovations contre les critiques violentes dont elles étaient l'objet de la part des conservateurs spartiates (2). Ce morceau où Wila-

(1) 208 D ἀλλ' ἴτε μηκέτι μέλλετε·
 D ζεύγνυτε μὲν τετράρορον ἵππων
 G ὄχημ', οἱ δ' ἀνδρίθμον δλ-
 G θον φορεῖτε' ἐπ' ἀπήνας.
 D πίμπρατε δὲ σκηναίς
 D μηδέ τις ἡμετέρου
 I γένοιτ' ὄνησις αὐτοῖσι πλοῦτου. »
 D οἱ δὲ τρόπαια στησάμενοι Διὸς
 D ἀγνότατον τέμνος Παιῶνα
 G ἐκαλάδθησαν, ἰχίον
 I ἀνακτα, σύμμετροι δ' ἐπιεκτύπουν ποδῶν
 I ὑψικρότοις χοροῖσις.

Alternance de κῶλα dactyliques, iambiques et glyconiques.

(2) On connaît l'anecdote suspecte des cordes supplémentaires coupées par les éphores, et le décret falsifié conservé par Boèce, d'après Nicomaque.

mowitz voudrait voir la section du nome appelée σφραγίς, c'est-à-dire le « cachet » personnel du compositeur, est du plus haut intérêt :

« Mais ô toi qui fais prospérer la Muse d'invention nouvelle, la Muse à la cithare d'or, viens à la défense de mes chants, ô Péan secourable! L'antique et noble peuple spartiate, grand chef (de la Grèce), débordant d'une jeunesse florissante, me déchire de traits de flamme et me poursuit d'une satire brûlante parce que je fais fi de la muse ancienne pour courir à des chants nouveaux.

« Mais non! je n'exclus de ces chants ni jeune, ni vieux, ni homme de mon âge : ceux-là seuls je les repousse, qui estropient les antiques muses, massacreurs de cantilènes, poussant au ciel leurs cris de hérauts (1) glapissants et braillards.

« Le premier, le fils de Calliope (Orphée), à la muse variée, inventa en Piérie le jeu des cordes sonores (2). Après lui Terpandre plia la muse à un joug de dix notes (3) : Lesbos l'Éolienne lui donna le jour, illustre enfant d'Antissa. Et maintenant Timothée déploie ses mètres et ses rythmes dans le chant d'une cithare à onze cordes (4) et découvre un trésor nouveau, riche en mélodies, que les Muses tenaient caché. Sa patrie, c'est

(1) Peut-être faut-il interpréter par *coqs* plutôt que par *hérauts* : c'est une idée que me suggère mon cher maître H. Weil.

(2) Il s'agit sûrement d'Orphée, mais on peut hésiter sur la correction des mystérieux caractères ΟΠΙΡΕΥΝ ἑτάκωσεν. M. de Wilamowitz propose Ὀρφέος χέλυσ, ce qui s'écarte terriblement du texte. J'ai pensé à κρούσεν. Quant à ὄρχηστὸν, paléographiquement préférable, il ne donne pas un sens satisfaisant.

(3) D'après la tradition ordinaire la lyre de Terpandre n'avait que sept cordes ; même en ajoutant la nète dorienne (octave de l'hypate), il retranche par compensation une des sept autres pour conserver le chiffre traditionnel. Timothée abuse de l'ignorance de ses auditeurs pour se donner un précurseur. Doit-on en conclure qu'à cette époque le règlement du concours spartiate admettait la lyre à dix cordes ?

(4) C'est bien le chiffre que tous les textes lui attribuent, à l'exception de Phérecrate (Plut., *Mus.*, 30) qui parle de 12. Comme Timothée paraît se déclarer ici l'*inventeur* de la cithare à 11 cordes, il devient difficile d'attribuer à Ion de Chios (mort en 422) l'épigramme célèbre qui la vante déjà. M. de Wilamowitz pense maintenant à Ion de Samos, contemporain de Lysandre, dont les fouilles de Delphes nous ont livré une épigramme (BCH, 1900, 681).

Milet, ville du peuple à douze murailles, premier né des Achéens (1).

« Mais, ô Pythien qui frappes au loin, viens avec le bonheur vers cette ville pieuse (2), envoie à ce peuple, pour son salut, la paix florissante et le règne des sages lois. »

Ἄλλ' ἑκαταβόλε Πύθι' ἀγνὰν
ἔλθοις τάνδε πόλιν σὺν ὄλβῳ
πέμπων ἀπήμονι λα-
ῶι τῶιδ' εἰρήναν
θάλλουσαν εὐνομίαι.

Ce couplet final, l'*épilogue* du nome, rappelle de très près le refrain du péan delphique à Dionysos (iv^e siècle), publié par M. H. Weil (3) :

Ἴε Παιάν, ἴθι σωτήρ
εὐφρων τάνδε πόλιν φύλασ'
εὐαίῳ σὺν ὄλβῳ.

On doit aussi en rapprocher la conclusion du péan d'Aristonoos et celle du deuxième hymne delphique à Apollon. Il y avait là évidemment des clausules de style dont l'origine remontait probablement très haut, et que Timothée lui-même s'est contenté de varier.

V

J'ai placé sous les yeux du lecteur les parties principales de la trouvaille d'Abousir. Elle fait revivre, on peut le dire, tout

(1) Les mots *πρωτίος ἐξ Ἀχαιῶν* sont très obscurs. Wilamowitz voit dans *πρωτίος* le génitif de *πρωτεύς*, *princeps*, inconnu en ce sens. La tradition ordinaire fait d'Ion le frère d'Achéus, Timothée fait des Ioniens les colons des Achéens pour les éloigner d'Athènes et les rapprocher de Sparte. C'est de l'opportunisme mythologique.

(2) Probablement Milet. En tous cas, les mots *τάνδε πόλιν* prouvent que la scène est dans une ville ionienne, et non pas, comme le croit Wilamowitz, au temple de Poseidon à Mycale, lieu de réunion des Ioniens.

(3) BCH., XIX, 393.

un chapitre de la poésie grecque qu'on pouvait croire perdu à jamais : c'est son principal mérite. Comme le dit fort justement le premier éditeur, deux cents vers de Timothée ne valent pas deux cents vers nouveaux de Sophocle, mais ils nous apprennent davantage. Seulement, ce qu'ils nous apprennent n'est pas tout à l'honneur du poète et du public qui l'acclamait.

Le lyrisme de Timothée — et ce qui est vrai de Timothée l'est sans doute aussi de Philoxène et des autres dithyrambistes — est déjà un art factice. Ce n'est pas le langage naturel de la passion comme chez les vieux Lesbiens, ou l'expression imagée d'un profond sentiment moral et religieux comme chez Pindare. Je veux bien croire au patriotisme panhellénique de Timothée, mais, pas plus que chez Isocrate, ce patriotisme ne trouve les accents qui vont au cœur. Timothée a la défroque d'Eschyle, il n'en a pas l'âme. Et comment en eût-il été autrement à l'heure où « la Grèce de la Grèce », Athènes, gisait abattue d'une chute profonde, où le poète, qui avait dû au public athénien ses premiers triomphes, se voyait condamné par des considérations d'opportunité, par les préventions de son auditoire à chanter la victoire de Salamine sans prononcer le nom, je ne dis pas de Thémistocle, mais d'Athènes elle-même? Malgré tout, pour nous, lecteurs d'Eschyle et d'Hérodote, l'image de la grande cité plane sur la pièce et la remplit de son absence; mais les Ioniens assemblés au théâtre, frais échappés au joug pesant de leur prétendue métropole, ne devinant pas encore la banqueroute nationale où les conduisait le protectorat spartiate, les Ioniens ont dû penser et sentir tout autrement.

La virtuosité prend donc ici nécessairement la place laissée vide par l'émotion. Les *Perses* de Timothée ne sont qu'une succession habile de morceaux de bravoure, tableaux de bataille, scènes de mœurs barbares, discours pathétiques ou burlesques. Épopée, tragédie, comédie, tous les genres, tous les tons sont également mis à contribution. Le nome ainsi conçu est un véritable pot-pourri; l'on frémit à la pensée des multiples talents qu'il exigeait du poète, du compositeur, du

virtuose réunis dans une seule et même personne. Rien dans l'art moderne — M. de Wilamowitz en a fait justement l'observation — n'est comparable à un pareil effort; Wagner lui-même ne chantait pas ses opéras.

Le vêtement de ce corps composite, la langue poétique, est d'un bout à l'autre celle du lyrisme le plus échevelé. A cet égard, Timothée est le continuateur d'Eschyle et de Sophocle, plutôt que d'Euripide, dont le lyrisme est souvent un peu bourgeois. Le métaphore à jet continu, la formation indéfinie de nouveaux composés, l'accord de mots purement psychologique, qui se moque des relations grammaticales, tels sont les traits caractéristiques de ce langage auquel on ne s'habitue pas sans peine.

Déjà Aristote(1) avait signalé les composés, τὰ διπλά, comme le propre du dithyrambe. Le nome de Timothée, s'il a peut-être un peu plus de calme et de tenue que le dithyrambe contemporain, ne s'en distingue pas essentiellement par la diction. Chemin faisant, le lecteur a pu remarquer quelques-uns de ces composés à deux ou trois éléments forgés par Timothée. La facilité illimitée qu'offre à cet égard la langue grecque ne va pas sans inconvénient; la tentation est dangereuse qui ne laisse d'autre garde-fou que le goût individuel. Aussi les hardiesses de Timothée ne sont-elles pas toujours heureuses. On peut admirer la Cybèle μελαμπεταλοχίτων qui évoque une peinture de vase grec, et la mer σμαραγδοχαίτας qui m'a fait ressouvenir des *Fées de la Mer* d'Alphonse Karr (2). Je savoure, comme il faut, les vallons de Mysie δειδροθέται et je consens à m'amuser des poétastres μουσοπαιολῦμαι. Mais, après le golfe ἰχθυοστέφης, je dis hélas ! et après la rame μακραυχένοπλος, holà !

Les métaphores de Timothée sont proches parentes de ses composés et appellent les mêmes réserves. Il en fait un abus fatigant

(1) *Poet.*, 22.

(2) Wilamowitz note que c'est en date la première image (à sa connaissance) empruntée à une pierre précieuse. On sent l'influence naissante du commerce de l'Orient.

qui contraste avec l'exclusion presque complète de la lente comparaison. Quant au mot propre il le poursuit d'une véritable horreur. Il sait qu'une rame s'appelle *κώπη*, mais il se garde bien d'appeler un aviron ainsi : l'aviron, pour lui, c'est le « pied » ou la « main » du navire; *κώπη* n'est admis qu'en composition et par métaphore pour désigner l'épée : *σιδαρόκωπος Ἑλλάν* (1). De même, il sait que *dent* se dit *ὀδοός*, mais il n'emploie ce mot qu'en parlant des créneaux blanchis du pont d'un navire; les dents proprement dites s'appelleront *γόμφοι* « chevilles », ou encore les « enfants marmoréens de la bouche », *στόματος μάρμοροφειγγεῖς παῖδες* ! Dans cette chasse aux images il y a, certes, des trouvailles grandioses ou charmantes, car, après tout, Timothée est une nature de poète, mais il y a aussi des platitudes et surtout bien des obscurités prétentieuses. Les « enfants marmoréens de la bouche » en sont un exemple, le « vase nourricier » (*τρόφιμον ἄγγος*) en est un autre, et aussi le « cachet perçant de la bouche » (*διάτορον σφραγῖδά στόματος*), pour désigner (si nous en croyons Wilamowitz) un langage intelligible. Ces laborieuses énigmes rappellent à la fois la « devinette primitive » chère aux Gaulois et aux Indous et annoncent déjà l'ombre menaçante de l'*Alexandra* : Eschyle, Timothée, Lycophron, autant d'anneaux de la chaîne qui va des Védas à l'abbé Delille en passant par l'Euphuïsme et les Précieuses. Notre goût actuel répugne à ce maniérisme. Nous voulons, sans doute, des images éclatantes et neuves, sans lesquelles il n'y a point de poésie, mais nous les voulons rares et qui nous laissent respirer. Surtout il faut qu'elles semblent jaillir comme d'elles-mêmes d'une sensibilité vibrante qui transforme spontanément, suivant le mot de Taine, les idées en sensations, les sensations en images; dès qu'on sent le travail, l'effort, la recherche de l'esprit, l'illusion est détruite et le plaisir s'évanouit; la splendide draperie de la pensée n'est plus qu'un oripeau défratché.

(1) Dans ce composé, *κώπη* n'a certainement pas le sens homérique de *poignée*, car la *poignée* du glaive n'est pas en fer.

Le luxe d'images, la richesse du vocabulaire contrastent d'une manière frappante chez Timothée avec la pauvreté des tours, avec la monotonie de la construction syntactique. Inversions et épithètes à part, toutes ses phrases sont comme jetées dans le même moule, celui de la simple proposition narrative, d'où le présent historique est rigoureusement exclu. Et ces phrases sont toutes soudées les unes aux autres par la sempiternelle particule δέ, très rarement γαρ (1). Ajoutons que si le style est encombré de trop d'images, la phrase est souvent encombrée de trop de mots. Pour dire que des naufragés se lamentent en se frappant la poitrine, Timothée écrira (v. 111) :

αὐτᾶ τε καὶ δακρυσταγεῖ γόφ
στερνοκτύποι γοηταὶ
θρηνώδει κατείχοντ' ὄδυρμῶ.

Je ne puis voir, dans cette accumulation oiseuse de termes quasi synonymes, qu'une faute de goût, dût-on invoquer le précédent d'Eschyle. *Quandoque bonus dormitat... Æschylus.*

Le peu de souci de la variété *constructive*, joint à une recherche extrême de la variété *décorative*, a son pendant exact dans la technique musicale de Timothée ; les deux phénomènes partent du même principe ; ce sont comme les deux faces de ce que les anciens appelaient le style « varié » ou « bigarré », ποικίλον. A la pauvreté des tours correspond celle des rythmes, à la richesse des images *devait* correspondre celle de la mélodie. Οἱ μὲν γὰρ νῦν φιλομελεῖς, dit un contemporain de Timothée chez Plutarque, οἱ δὲ τότε — les vieux classiques — φιλόρρυθμοι (2). Nous pouvons encore aujourd'hui contrôler la vérité de cette assertion. Les rythmes de Timothée, autant qu'on peut les restituer sans le secours des notes, sont faciles et coulants,

(1) Une fois seulement, j'ai eu l'espoir de voir une phrase commencer par καί, c'est au v. 186 où Wilamowitz imprime καὶ παλιπόρευτον ὡς ἐπέδα... Mais, en se reportant à la transcription en majuscules (col. IV, ligne 26), on voit que là aussi le texte porte ὁ δὲ παλιπόρευτον etc. Le fac-similé, quoique un peu brouillé, confirme cette lecture.

(2) *De Mus.*, c. 31.

mais peu variés, rarement expressifs; l'iambe, entremêlé d'un petit nombre de dactyles, de crétiques, de trochées, en fait à peu près tous les frais; c'est seulement dans les deux reprises finales qu'il cède la place au glyconien. Cette technique nous est familière et n'a rien d'original; c'est celle des parties lyriques des dernières pièces de Sophocle et d'Euripide. Que nous voilà loin des savantes architectures d'Eschyle, de Pindare et même de Bacchylide! Mais cette indigence de rythmes était sans doute voilée pour l'auditeur par la variété de la rythmopée, c'est-à-dire en première ligne par l'accumulation fréquente de plusieurs notes sur une seule et même syllabe, procédé qu'Aristophane raille chez Euripide qui lui-même l'avait sans doute emprunté à la nouvelle école lyrique (1). Surtout elle disparaissait devant la richesse et la souplesse de la mélopée.

De nombreux textes, entre autres celui de Denys d'Halicarnasse (2), nous apprennent que la mélopée du dithyrambe nouveau, du dithyrambe du IV^e siècle, était essentiellement expressive et variée, c'est-à-dire modulante. Il faut donc entendre *cum grano salis* la formule trop brève de Proclus qui assigne au dithyrambe, comme modes traditionnels, les harmonies phrygienne et hypophrygienne. Sans doute, c'étaient là, comme nous le confirment d'autres témoignages, les modes caractéristiques, principaux du dithyrambe, comme de la musique de flûte en général; mais il ne s'y emprisonnait pas, il savait à l'occasion, suivant l'*éthos* ou le *pathos* de la situation, faire des excursions dans d'autres modes. Nous avons là-dessus le témoignage irrécusable d'Aristoxène (3), qui nous apprend que dans les *Mysiens*, un des dithyrambes les plus célèbres de Philoxène, le début — disons l'ouverture, — était en hypodorien, le final en dorien et en mixolydien, l'*ombilic* seul en phry-

(1) Voyez un rapprochement analogue chez Estève, *Innovations musicales... à l'époque d'Euripide*, p. 118.

(2) *De comp. verb.*, 13. Il y aurait quelques réserves à faire sur ce texte. Je ne crois pas, pour ma part, que dans une même composition on ait jamais associé le chromatique et l'enharmonique.

(3) Chez Plutarque, *Mus.* 33. Confirmé par Aristote.

gien et hypophrygien : cinq modes dans une seule composition. Or, ce qui est vrai du dithyrambe l'est aussi *mutatis mutandis* du nome contemporain, son frère jumeau. Ici encore le témoignage de Proclus, qui attribue au nome le mode lydien, ou, selon la très vraisemblable correction de Westphal, éolien (c'est-à-dire hypodorien) (1), ne doit être accepté que sous d'expresses réserves. Sans doute le mode « citharodique par excellence » dominait dans le nome nouveau ; mais il n'y était pas seul. Dans les *Perses*, par exemple, je crois infiniment probable que la prière grotesque du « bourgeois de Célènes » était harmonisée en phrygien, et la complainte funèbre des naufragés asiatiques en lydien ou en mixolydien. Et ce qui est vrai des modulations modales l'est aussi, à plus forte raison, des modulations de ton et de genre.

Sur ce point, d'ailleurs, nous ne sommes pas absolument réduits à des suppositions ; une lumière naît du rapprochement avec les hymnes de Delphes. Ces hymnes, qu'on a pris d'abord pour des compositions chorales, nous apparaissent clairement aujourd'hui comme des nomes citharodiques, comme des sortes de réductions des nomes à la Timothée. Une invocation aux Muses en forme le début, une longue narration l'*ombilic*, un final lyrique appelle la bénédiction divine sur l'auditoire et la patrie. Ces trois éléments se retrouvent dans le nome de Timothée, et la *coda* glyconique du deuxième hymne delphique offre avec celle des *Perses* une surprenante analogie. Eh bien, cette analogie, n'est-il pas naturel, légitime, de l'étendre également à la mélopée ? Si les *Perses* nous aident à comprendre la destination et le mode d'exécution des hymnes delphiques, à son tour ceux-ci nous ont conservé un écho, très affaibli sans doute, de ce qu'a dû être la prestigieuse mélopée

(1) Nous savons, en effet, d'une part que l'hypodorien était le mode citharodique par excellence (Prob. Arist., XIX, 48), d'autre part que l'hypodorien n'est qu'un nom nouveau du mode éolien (Heracl. Pontic. ap. Athen., XIV, 625). Le commentaire de Wilamowitz sur cette question (p. 95) me paraît tout à fait manqué. Reste toutefois la possibilité que la source de Proclus ait confondu le mode avec le ton : la citharodie affectionnait le trope lydien.

du « rousseau Milésien » : modulations savantes, passages suraigus, notes hétérogènes hardiment empruntées à un autre ton (ἑξαμόνιοι), diatonique sévère et archaisant alternant avec le chromatisme le plus sensuel et le plus raffiné, bref tout ce qu'on pouvait déjà lire dans les vers fameux de Phérécrate, ou de l'auteur quel qu'il soit du *Chiron* :

ἄπαντας οὖς λέγω
 παρελήλυθ' ἐτάγων ἑκτραπέλους μυρμηκιάς,
 ἑξαμονίους ὑπερβολαίους τ' ἀνοσίους
 καὶ νιγλάρους, ὥσπερ τε τὰς ραφάνους δλην
 καμπῶν με κατεμέστωσε [ποικιλωτάτων?],
 κἄν ἐντύχη πού μοι βαδιζούσῃ μόνη
 ἀπέδυσε κἀνέλυσε χορδαῖς ἑνδεκα (1).

L'heureux et brillant génie se fit pardonner d'avoir violé la Muse à force de lui faire de beaux enfants.

T. R.

(1) J'écris maintenant avec Meziriac ἑνδεκα au lieu de δώδεκα des manuscrits, puisque Timothée lui-même ne s'attribue qu'une cithare à onze cordes : οὖν δὲ Τιμόθεος μέτροις ῥυθμοῖς θ' ἑνδεκακρουμάτοις κίθαριν ἕξαντέλλει, θησαυρὸν κολύμνον οἷζας μουσᾶν θαλαμειτόν (v. 241 suiv.).

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

Bien que les travaux résumés ci-dessous aient à peu près tous paru en 1901, je dois annoncer dès maintenant le fascicule du *Corpus* publié en 1902. C'est le premier volume des Inscr. gr. du Péloponnèse : il contient les textes d'Égine, de Pityonesos, de Cecryphalia et d'Argolide, et il a pour auteur Max Fränkel. L'Asclépieion d'Épidaure y occupe les numéros 913-1533, les nouvelles découvertes d'Égine les numéros 1580-1595 et celles de Corinthe 1596-1606.

Les périodiques suivants ont été dépouillés pour le présent bulletin (le signe * désigne ceux qui l'ont été par M. Th. Reinsch).

France. — *Bulletin de corr. hellén.* (BCH). Tomes XXIV (1900), p. 329-617 et XXV (1901), p. 1-240.

Revue Archéologique (RA). Tomes XXXVIII (1901, I) et XXXIX (1901, II).

Revue de Philologie (RPh) XXV (1901).

Revue des Études Grecques (REG) XIV (1901).

Revue des Études Anciennes. III (1901).

Mélanges d'arch. et d'hist. (École de Rome) XXI (1901).

* *Revue biblique*, X (1901).

Académie des Inscriptions, *Comptes rendus*, 1901.

* Bulletin de la Société nationale des Antiquaires, 1901.

* Clermont Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, fin du tome IV.

Belgique. — * *Musée Belge*, V (1901).

Hollande. — *Mnemosyne* XXIX (1901).

Grèce. — * *Ἐφημερίς ἀρχαιολογική*, 1901.

* *Ἀθηνᾶ*, 1901.

Grande Bretagne. — *Journal of hellenic Studies* (JHS), XXI (1901).

Classical Review (CLR) XV (1901).

* *Hermathena*, XI (1901).

* *Palestine exploration fund. Quarterly statement* (Pal. Quart.), 1901 et 1902.

Italie. — *Monumenti antichi pubblicati dei Lincei*, XI (1901).

Bullettino archeol. della commissione municipale di Roma, 1901.

- * *Notizie degli scavi* (Atti dei Lincei). Année 1901 jusqu'à juillet (manque le mois de mars). [Sorb. P. 119].
- Allemagne. — *Mitteilungen des deutschen Instituts. Athenische Abteilung* (AM), 1901 (deux fasc. parus).
Mitteilungen.. Römische Abteilung (RM), 1901.
Jahrbuch des deutschen archäol. Instituts, 1901.
Berliner Philologische Wochenschrift (BPhW), 1901.
Hermes, XXXVI (1901).
Philologus, 1901.
Rheinisches Museum (RhM) LVI (1901).
Neue Jahrbücher, IV (1901).
Byzantinische Zeitschrift, X (1901).
- * Deutscher Palästina-Verein. 1° *Mitteilungen und Nachrichten* 1901 fasc. 1-2 seuls parus, 2° *Zeitschrift* tome XXIV (1901) [Sorb. H R o 63 a].
- Académie de Berlin. — *Abhandlungen*, 1901.
 — *Sitzungsberichte*, 1901.
- Académie de Saxe (Leipzig). — *Berichte über die Verhandlungen*, 1901.
- Académie de Munich. — *Sitzungsberichte*, 1901.
- Académie de Göttingen. — *Nachrichten*, 1901.
- Autriche. — *Jahreshefte des österreichischen archäol. Instituts* IV (1901).
 Académie de Vienne. — *Sitzungsberichte*, 1901.
- États-Unis. — * *Harvard Studies in classical philology*. Vol. XII (1901) et XIII (1902).
 * *American journal of philology*, XXII (1901).
 * *American journal of archaeology*, V (1901).
- Suède. — * *Eranos Acta philologica suecana*. Vol. IV (1900-1902) fasc. 2-4. [Sorb. P. 579].
- Russie. — * *Izvestiya* (Bulletin de l'institut archéologique russe de Constantinople). Sophia. V (1900) et VI (1901) [Sorb. P. 706].

J'ai essayé de grouper autant qu'il était possible d'après l'ordre géographique les remarques, observations, restitutions nouvelles et corrections proposées à propos de textes déjà connus. Je dois signaler à part, comme intéressant l'histoire de l'épigraphie, la plaidoirie décisive de Wilhelm (Anzeiger der phil. hist. Cl. der Wiener Akad., 1901, 20 juillet — p. 9 et suiv. du tirage à part; cf. Rh. M. 571 et suiv.), qui a vengé Fourmont des reproches de négligence qu'on lui adresse trop souvent : les copies faites pour le *Corpus* ont été prises, non pas sur les papiers originaux, mais sur des copies déjà préparées sans doute pour l'impression (1).

(1) Signalons encore l'article de G. H. Chase, *Shield devices of the Greeks* (*Harvard studies* XIII, 61) qui intéresse par divers côtés l'épigraphie; Waltzing, *Musée belge*, V, 62 et 126 sur les inscriptions corporatives romaines; Drerup, *ibid.*, V, 136 sur l'histoire des alphabets grecs locaux (insiste sur l'alphabet corinthien qui aurait servi de pont entre l'alphabet ionien et les alphabets locaux de la mère patrie).

ITALIE

Huelsen, RM, 123 : les inscriptions gravées sur les hermes représentant des Grecs illustres d'après les collections iconographiques de la fin du xvi^e siècle, et d'après les monuments. Additions aux IGS. et It : 34 Ομηρος, 42 Φιλημων et 68 textes faux ou suspects (28 Αριστοταλης ο αριστος των φιλοσοφων).

Rome. — *Jardin du palais Barberini*. — Hartwig, RM, 366 ; sur un morceau de marbre : Φιλόξενος Ἀθηναῖος ἐποίησεν (sic) : sculpteur néo-attique inconnu.

Via salaria. Notizie, 1901, 16. Epitaphe de Klédoneios ὁ καὶ Helladios par sa femme Ζουλιττα.

Forum. — Bull. comun., 1900, 295. Funéraire de Seilikès γερουσιάρχης et de sa famille.

Via Nazionale. — Bull. comun., 132. Fragm. base, un débris de titulature impériale. Σεβαστή, θειο[τάτου] Ἀυτοκράτο[ρος]....

Forum boarium. — Bull. comun., 284. Tessère d'os, πτερὰ Γ, et le même nombre en chiffres romains, III.

Pouzzoles. — Cagnat, Ac IBL, CR 192. Nouvelle copie du texte publié, *Notizie*, 1891, 167 (la pierre est en Amérique). L'an 204 de Tyr, le dieu Soleil d'Arepta (Arefa) est venu par mer à Pouzzoles, apporté par Elim selon l'ordre du dieu.

Ph. Berger, *ibid.*, 196 : la correction [Σ]αρεπτηνός dans ce texte est tentante, mais surtout il est difficile de voir dans Ηλειμ un nom d'homme.

Clermont-Ganneau lit, au lieu de θεός ἥλιος : Θεοσέβιος Σαρεπτηνός — ἔγαγεν Ἡλειμ κατ' ἐπιτολήν.

Naples. — Soccavo près Naples, Gabrici, *Notizie*, 1901, 298. Πομπ. Αθηνωδωρος τῷ ἰδίῳ πατρῶνι.

Malte. — Héron de Villefosse, Ac IBL, CR 17, complète l'histoire de l'inscription grecque et phénicienne, CI Semit., I, 122.

SICILE

Gela. — Orsi, *Notizie*, 1901, 310. Pied de vase :

Μ]νησομαι Νικασιν (?) υπο γαι[ας]. D'autres inscriptions de cette provenance sont fausses.

DALMATIE

Senj. — Funéraire de M. Κλαύδιος Μαρκετιανός, Νεικομηδούς : *Messenger de la Soc. archéol. croate*, 1898-1899, p. 173, d'après Cagnat-Besnier, RA, II, 477.

GRÈCE DU NORD

Thessalie. — *Larissa*. — Έφ. ἀρχ., 1901, 123. — *1. Témoignage d'un habitant d'Ascuria (ou Ascurion ?) et de trois habitants de Mopsion pour une limitation de territoire intéressant les habitants de Kondaia (?). Le texte ne paraît pas établi d'une manière définitive : on y relève des détails nouveaux sur la géographie du pays au confluent du Pénéé et de l'Europos (Titarèse). A noter, à Larissa, le sanctuaire d'Apollon Kerdoios. — 3. Fragment d'un grand texte

juridique où il paraît être question de terrains en culture près d'un théâtre ? — 8. Débris de proxénie (ἔκνομια καὶ πολέμοιο καὶ ἱράνας), avec les noms des ταγύοντες. — 11. Si la lecture de la l. 11 est bonne, fragment de décret honorant plusieurs personnes qui ont rendu des services aux Rhodiens (?). — 4, 12, métriques. — 18. Dédicace à Déméter φυλάξα et à Dionysos Κέρπιος. — 19, à Milichios. — 20-31, funéraires.

Velesino (Phères). — AM. 237, dédicace de Δεινίας Γυρείτου Κρατιδάλας Τερψίνοιο.
Démétrias. — Holleaux, R. ét. anc. 117. Corrections à Syll., 790.

GRÈCE MOYENNE

Locride. — *Amphissa*. — Vollgraff, BCH 1901, 221-240. — II^e siècle. Fin d'un décret de proxénie, daté du nom du *boularque*, président non pas du conseil municipal, mais du conseil général du département de la Locride, τοῦ Λοκρικῆς τέλειος. — Décret pour un médecin Menophantos, Macédonien d'Hyrcanie (Lydie) : une lettre aux magistrats et à la ville de Scarphée transmet les honneurs accordés.

Phocide. — *Delphes*. — L'E et les autres γράμματα δελφικά ont donné lieu aux ~~travaux~~ suivants : Roscher, *Philologus*, 1900, 21 ; Lagercrantz, *Hermes*, 1901, 411 ; Roscher, *Philologus*, 1901, 81, et *Hermes*, 1901, 470 ; Robert, *ibid.*, 490. Celui-ci pense que l'E archaïque en bois massif n'a rien à faire avec les maximes, c'est une ancienne offrande qui n'était peut-être même pas une lettre et dont on a dû ignorer d'assez bonne heure la signification. Roscher persiste à croire que tous les γράμματα étaient gravés sur des tableaux de bois, au-dessus et des deux côtés de l'entrée du temple, l'E sur l'épistyle, les autres sur les deux colonnes à droite et à gauche du milieu.

A. Mommsen, *Philologus*, 25. Coup d'œil d'ensemble sur les résultats obtenus jusqu'ici pour la chronologie delphique : on est étonné de trouver encore, p. 41, dans la liste amphictionique de Charixenos-printemps, les quatre hiéromnémon attribués à Alexandre.

Homolle, BCH, 1900, 447. — Signature d'un « Apollon » archaïque : [Πολ]υμίδης ἐποίησεν Ἡραγυ[ῖος] = ὁ Ἁργυῖος. VI^e siècle, écriture rétrograde.

Homolle, Ac IBL, CR 668. — Fragments, dont deux métriques, complétant la publication des bases de l'ex-voto Lacédémonien après *Ægos-potamoi*, BCH, 1897, 286. Décrets de proxénie postérieurs, pour des parents des navarques ; mentions abrégées (καρυεῖ, Τροζάνιος) qui sont des repères pour le montage. Restitution du nom [Αύσανδρος] Ἀρι[στοκρήτου] sur une de ces bases.

Homolle, *ibid.*, 681. — * Très belle épigramme de cinq vers, signée d'Ion de Samos ; Lysandre consacre sa statue, témoignage de sa victoire sur Athènes et de la gloire qu'il a donnée à Lacédémone, Ἑλλάδος ἀκρόπολιν, καλλιχόρου πατρίδα. Cette statue est distincte de celle qui le représentait au milieu des navarques, et devait s'élever auprès du trésor des Acanthiens, non loin du grand autel.

Bourguet, BCH, 1900, 463. — * Comptes des trésoriers sous l'archontat de Caphis et celui de Theon. — P. 464, l. 6, B. Keil propose de lire Ὀλυμπίαις, pour Olympias. L. 13-15, taux du change de la monnaie attique. — Liste amphictionique : Φυρράγιος, ethnique nouveau (Pyrrha?) ; indication d'un édifice que les

amphictions faisaient construire aux Pyles pour leurs séances. — P. 472, texte de Théon, mutilé : les deux listes amphictioniques de l'archontat. — Discussion sur la chronologie des premières années d'Alexandre : Dion sûrement en 336-5, Caphis en 331-0, Charixenos en 330-29 et Théon en 329-7 : la série Eribas-Maimalos vient ensuite. Lykinos et Bathyllos doivent être insérés entre Dion et Caphis, il reste dans cet intervalle deux places vides, 335-3, dont l'attribution à Etymondas et à Thebagoras est probable. — P. 504, fragments de la même comptabilité, datés d'années très voisines.

* Homolle, BCH., 1901, 105-142, republie d'après l'original CIG. 1690; de plus, une plaque semblable, mais complète, et quatre fragments. L'archonte Theolytos doit sans doute être inséré avant Caphis en 332-1, et dans la liste proposée ci-dessus, il faudra exclure Thebagoras ou Etymondas (?). — Ces textes contiennent l'énumération des versements opérés entre les mains des trésoriers par les locataires de 31 immeubles, terrains de culture ou constructions : ces immeubles sont répartis en trois séries, d'après la succession chronologique des contrats : baux primitifs; baux postérieurs (série première), et baux postérieurs (série additionnelle). En capitalisant à 8 pour 100, H. obtient pour la valeur totale de ces propriétés 30,250 dr., ce qui ne représente évidemment qu'une petite partie du domaine sacré.

Homolle, BCH., 1900, 541. Fin de décret de proxénie; archonte Euboulidas, quinze dernières années du IV^e siècle.

Id., *ibid.*, 581. — Dédicace IV^e siècle [Ἄ πόλις τῶν Δελφῶν (ou un nom propre en ων) καὶ τοὶ πρυτάνεις Πανί].

Homolle, BCH., 1901, 104. Dédicace à Athéna Pronaia et signature de Céphiosdote l'aîné (?). Id., *ibid.* 136. Décret de Thèbes et, en réponse, décret de Delphes sur le droit d'hospitalité dont les Thébains veulent continuer à jouir dans l'οἰκία τῶν Θ. : le droit leur est maintenu (III^e s.)

Foucart, RPh., 91; base d'une statue d'Hérode Atticus qui porte les noms des deux grands pères Vibullius et Hipparchos.

Il faut mentionner ici le livre de Nikitsky, *Recherches d'épigraphie delphique* (en russe), Jurjew-Dorpat, 1901 : la partie la plus importante, sur la liste géographique des proxènes, a paru depuis résumée en allemand par l'auteur dans les Travaux de l'Université de Jurjew-Dorpat (1902).

Tithorée. — Wilhelm, Jahreshefte, Beibl. 20. Epitaphe métrique du médecin Dorotheos d'Alexandrie, mort à Tithorée d'où la pierre a été transportée à Athènes.

Béotie. — *Acræphiae*. — Dragoumis, BCH., 1900, 530, corrige quatre vers de l'épigramme d'Eugnotos : *ibid.*, 70.

Danielsson, *Eranos*, IV, 187. Corrections à la même épigramme, V. 10 μᾶρν'ατο. V. 16, αἰσττα = δσττα.

H. v. Gelder, *Mnemosyne*, 281. — Dans les catalogues qui commencent par le nom de deux archontes, ἄρχων Βοιωτοῖς et l'archonte de la ville, les trois polémarques sont du κοινὸν τῶν Βοιωτῶν. — IGS., I, 2716 est du commencement du III^e siècle. — Date des catalogues BCH., 1899, 92, 193 et suiv.; corrections à quelques noms de ces listes, et de celles du CIGS. — La date de 180 (environ) pour IGS., I, 4135 et suiv., est confirmée.

Tanagra. — Solmsen, *RhM.*, 475 : sur le mot ἐπιπαιρόριον, dérivé de l'ablatif instrumental en φ(ν) dans le texte REG., 1899, 53.

Eubée. — *Chalcis.* — 'Εφ. ἀρχ., 89. — 1 : copie d'un décret d'Alabanda (v. plus loin ASIE-MINEURE, *Carie*). — 15 funéraires, dont une du type ἐπι datif. — 12 inscr. céramiques, noms propres, patronymiques, archontes et ethniques.

Attique. — *Athènes.* — Dragoumis, 'Εφ. ἀρχ., 97, reprend après Körte et Foucart, *CIA*, II, 1649. Les deux fragments *b* et *c* ne se rajustent pas comme l'a cru Köhler, mais ils se font suite, *c* au-dessous de *b*. Le graveur a répété par erreur six lignes; chaque ligne avait dix-huit lettres. On a ainsi la restitution assurée de la suite des travaux accomplis, archontat après archontat, dans l'Asclépieion d'Athènes de 420 à 412. Noter le début nouveau : ἀνελθὼν Ζεῶδε μυστηρίους τοῖς μαγλοῖς et la restitution διὰ[κονον] au lieu de δρᾶ[κοντα].

Wilhelm, *Anzeiger der phil. hist. cl. der Wiener Akad.*, 10 juillet 1901. — Inscr. d'Athènes revues à Paris, et dont W. donne de nouvelles copies : *CIG*, add. 175 *b* (ne figure pas au *CIA*). épitaphe de Μάνης (Μάσνης, Μάνης), mort à la guerre (du Péloponnèse). — *CIA*, I, 32 : l. 5, il n'est pas du tout question de Périclès. — Deux exemples, *CIA*, III, 23 (l'ordre vrai des deux dernières lignes) e l'intitulé de *CIA*, II, 435, attestent l'intelligente fidélité des copies originales de Fourmont.

En tête de *CIA*, I, 170, Wilhelm, *Hermes*, 449, restitue sûrement Θεοί [Αθ]ε[ν]ά τῶς, comme dans I, 298 : la restitution des Θεοί ἐπικούριοι doit disparaître.

Kolbe, *AM*, 223; deux fragments nouveaux de *CIA*, I, 324. Sur l'un 'Αθναῖοι ἀνέλοσαν ἐπι[] Ε[δ]ικ[τέμοτος ἀρ. ἀρχ]ιτέκτων Ἀρχ[ιλοχο]ς Ἄγρου[λῆς]ν; il y a peu à tirer de l'autre : δραχμῶν, ἐμ Μελίται [χοικόν], χαλκον, χρυσος, etc. Le premier confirme l'opinion de Kirchhoff sur la date du texte, et aussi sur le rapprochement des fragments : l'inscription était gravée en neuf colonnes, l'en-tête avec le nom de l'architecte au-dessus de la 5^{me} colonne, celle qui correspond aux dépenses de la septième prytanie. Le travail de l'Erechtheion, repris en 409 avec Philocles, a été continué en 408-7 sous l'architecte Archilochos : on a terminé le mur N., travaillé aux colonnes du portique E., et au toit. Il semble que, pendant les dernières prytanies de cette année, on ait redoublé d'activité.

*Wilhelm, *BCH*, 1901, 93, rend au déme de Halai les deux textes *CIA*, 571 et 572, première moitié du iv^e siècle. Il restitue avec une méthode très sûre le premier : inauguration d'un système de contrôle dans les finances du déme : on mettra tous les mois dans le coffre officiel le bilan des recettes et des dépenses, et pour les αἴθουα ce sont ces bilans mensuels qui seuls vaudront.

Wilhelm, 'Εφ. ἀρχ., 49, reprend *CIA*, IV, 2, 407 *e* en l'honneur d'Aristocréon, neveu du philosophe Chrysippe, et publie un fragment d'un autre décret en l'honneur du même Aristocréon, un peu plus ancien : l'archonte Chariclès est nouveau (sans doute 239-8). A noter l'expression περί ὧν ἀπομ[μαρτυρήμασιν αὐτῶ]ι κλη[ίτους...], et la correction νένος (oncle, frère de mère) naguère proposée par W. pour l'épigramme de la statue de Chrysippe, élevée par Aristocréon : le mot se retrouve dans une inscription gravée au-dessus d'un relief funéraire, probablement de Théra.

Wilhelm, *Philologus*, 486 : funéraire (fin iv^e-début iii^e s.), avec le nom de Βρέμων : étude des participes employés comme noms propres.

AM, 4. — Sur une lampe en terre cuite, en forme de trois personnages comiques : *μυρολόγοι ἢ ὑπόθεσις Ἐκυρα (sic)*.

Foucart, RPh, 91, restituée CIA, III, 1333, grâce à un texte de Delphes qui prouve qu'Hérode Atticus a porté les deux noms de Vibullius et d'Hipparchos.

Liopesi (Paeonia). — Castriotis, Έρ. άρχ., 158. Stèle (fin du v^e, début du iv^e s.) : *Διὸς φρατρίο, Ἴθηνάας φρατ[ρίας]· οἴδε φράτερς*. Suivent les noms des vingt membres : plusieurs sont connus, ou leur père. Une note imprimée sur la couverture du fascicule prévient que le graveur a répété l'A dans Ἴθηνάας à cause d'un défaut de la pierre (1).

Pirée. — AM., 235 : deux funéraires.

Phalère. — *ibid.*, 235-236 ; quatre funéraires.

Munichie. — Έρ. άρχ., 81. Fragment d'un catalogue de navires (2^e moitié v^e s.) où chaque nom (*Ταυροπόλη, Δανάη, Θέσση*) est accompagné de la mention *δοκιμος καὶ ἐντελής*. Wilhelm signale l'existence d'un fragment semblable, provenant d'une autre stèle, dans la collection Fröhner.

Eleusis. — Foucart, RPh., 89, rapporte la seconde inscription Έρ. άρχ., 1894, 207, non pas à Hérode Atticus, mais à Tib. Claudius Hipparchos, son grand-père.

PÉLOPONNÈSE.

Egine. — *Furtwängler, Berl. Ph. W. 1002 et Berichte Munich, 372. Cf. Anzeiger, 129 ; CIR, 473, 477 ; Ac IBL, CR 524 (S. Reinach) : IGP, I, 1560. ...Κλιμοτα ιαρός ἰόντος τάφαιαι ὁ οἶκος [ἑικοδομ]ήθη, χῶ βωμὸς χῶλέφας ποτεποιήθη, χῶ περιβολοῖς περι[ε]ποιήθη. Lettres archaïques sur une plaque de calcaire. Cette construction, la maison sacrée de la déesse, est antérieure au temple connu, qui a été lui aussi consacré à Aphaia. C'est une divinité voisine d'Artemis, identifiée avec Diktyнна et Britomartis.

Meister, Berl. PhW. 1088. Dans d'autres dédicaces, *τάφαι* = *τὰ Ἄφαι*. Ἄφαιά = Ἄφαια = Ἄφᾶ, comme Ἄθηναιά = Ἄθηνᾶ.

Furtwängler, Berl PhW. 1597. Inventaire des sanctuaires de Mnía (Damia) et d'Auxesia : statue de Mnía en bois de cyprès, pas d'objet en métal précieux, c'est le mobilier simple d'un sanctuaire de campagne.

Argolide. — *Argos*. — Fränkel, Rh. M. 233, défend sa restitution de IGP, I, 556, modifiée sur quelques points de détail, cf. add. p. 380, contre Wilhelm, Jahreshfte 1900, 144.

Wilhelm, Rh. M. 571 confirme sa première restitution du même traité : les lignes sont plus longues que ne l'admet Fränkel, le texte a sans doute été gravé *στοιχηδόν*, mais toutes les lignes n'avaient pas le même nombre de lettres. L'attribution de ce document, par lequel les Grecs confédérés refusent de soutenir les satrapes révoltés contre le grand roi, à l'année 362, est une découverte propre à Wilhelm.

James Dennison Rogers, *Amer. j. of archaeology*, V, 159. Inscription *boustrophédon* archaïque sur bronze découverte à l'Héraion d'Argos en 1895 nous reproduisons ce texte important, malheureusement mutilé :

...ραθματα · τ'αδεν · ηαγνοι...
καταλυοι?] ηε συγχοι · τας αρας · τας

- 5 φουγετο εκ] γας · τας αργειας · τα δε παμα[τα
 κα[θ]ανατον · ηε αλλο τι καρον · η
 ε]πι[ε]χνοιτο · ε. . ι. Φισζια · .ο
 ος · προγο[φ]ος · εξπρια
 α] ι δε με δαμιο[ρ]γοι τις · ηοις
 ς Αργειας · και ηοι Φοι ει.
 το · τοι ηυλας · αποδομ
 10 γας · Αργειας γα · κατακα
 ινον Φοι εστο · ποι τας Η

Les suppléments très étendus de l'éditeur sont bien incertains. Il s'agit d'une loi sacrée avec une sanction énergique.

Epidaure. — Cavvadias, Έφ άρχ. 57. Résumés, en 75 lignes d'un στοιχηδόν très irrégulier, des décrets de proxénie — ou plus souvent de proxénie et de théarodoque ensemble — donnés surtout à des Péloponnésiens, à un Macédonien (Βερρωϊος), un habitant de la Cyrénaïque (Ταυχόριος), un Acarnane (si la lecture Δερμύς est exacte), etc..., pendant dix-sept ans, peut-être avec des intervalles, et toujours au mois Apellaios. Commentaire sur le rôle politique des théarodokes, le κατλογος mensuel dont le nom sert à dater, les quatre tribus subdivisées en trente-deux phratries, et la date des Asclepieia : Apellaios, dernier mois de l'année épidaurienne.

Kayser, *Musée belge*, V, 65 et 235. Études sur les comptes de construction de l'Asclépieion, commentaire des termes techniques.

Ligourio. — Fränkel, RhM. 423, lit après Kirchhoff et Kretschmer dans IGS, I, 4249, (maintenant IGP, I, 1611) Ἄνφοξυν — et non pas Ἄνφοξυν comme il est écrit dans le nouveau volume du Corpus —, nom de la divinité guerrière (= Athéna?, redoublement d'δέξς) que devait représenter la statuette, et il voit dans ηεπορος un nom propre pluriel ("Ετροποι, Ἡερωποι....), dème, phratric ou thiasé qui l'a dédiée.

Trézène. — Haussoullier, RPh. 336. — Les l. 5-13 du texte publié par Legrand BCH 1900, 190 (maintenant IGP, I, 752, cf. add.), s'expliquent par la transaction qui intervient après la razzia faite par les Trézéniens sur le territoire de la ville adverse : on règle les détails de la restitution.

R. Meister, Berichte Leipz., 21, voit dans ce texte un décret relatif au droit de représsailles : il faut expliquer dans ce sens βυτιδζειν et άνπειδασία. Le λόγος du trésorier Philocles est un inventaire, dressé par un magistrat Trézénien, des objets saisis. Les polémarmes (de l'autre cité) réclament trois de leurs compatriotes à qui on paiera une indemnité pour leur liberté perdue.

Bechtel, Hermes, 610, admet avec Legrand, contre Meister, que les πιπιμμένοι de ce texte sont les détenteurs des biens saisis, mais il faut lire πικαμμένοι pour πικαμμένοι.

Laconie. — *Gytheion.* — Holleaux, R. ét. anc., 115. Corrections à Le Bas-Foucart, 242 a.

Antikythera. — Berl PhW. 1628. Sur un vase :

Η	ΙΑ	ήμιαμφόρον 11.
Χ	Κ	χόας 20.

Elide. — *Olympie.* — Foucart, RPh., 85, restituée à l'aide d'une inscr. de Mysie (en dernier lieu JHS, 1897, 276), l'inscr. d'Olympie 327 : dans toutes deux, les civitates d'Asie, les κοινά, ceux qui avaient reçu individuellement le titre d'amis du peuple romain et ceux qui voulurent prendre part aux dépenses célèbrent des fêtes en l'honneur de Q. Mucius Scaevola, στρατηγός ἄθύπατος : statue élevée à Olympie.

Arcadie. — *Lousoi.* — Wilhelm, Jahreshfte, 64. Inscriptions sur bronze, plusieurs gravées en points. Proxénies pour deux Χαράδρεις, deux Κυπαρισσιείς, un Φαραϊεύς d'Achaïe, un Ἀμφισσεύς et un Athénien. — N° 12. Liste de proxènes (sans ethniques, quelques noms remarquables Μάδρος, Βλάσας, Πανής) sur un disque de bronze. — N° 13. Décret reconstitué avec quatre fragments. — 9, 15, 18. Ἄρτεμις Ἡμέρα. Noter les remarques sur les cinq (?) démiurges, les hiérou-némous; l'emploi des lettres à formes rondes; et l'appendice sur l'habitude d'insérer des plaques de bronze inscrites dans les antes ou les montants des portes (φιλιά, παραστῆς).

Tégée. — Herzog, Philologus, 440. Dans l'inscr. BCH XVII, 14; XXIV, 285, il faut probablement lire col. II, au lieu de Μηδείαι, Ἀλεξάνδρωι. Cet athlète n'a donc rempli que des rôles tragiques où il pouvait faire montre de sa force. On doit restituer à la fin la forme d'imparfait vulgaire ἤγοσα.

CYCLADES

Amorgos. — *Arcésiné.* — Holleaux, R. ét. anc., 116. — Corrections à Syll. 643=BCH, XV, 589.

* Delamarre, RPh., 166, donne une copie beaucoup plus complète de l'important contrat de location du domaine appartenant à Zeus Téménités (R. Weil, premier éditeur AM, 1876, 343). — 2^e moitié du 1^{er} siècle. Une étude très détaillée du texte fait ressortir les détails nouveaux sur les cautions, le mode de culture (terres arables, vignes et figuiers), la garantie des amendes, la fumure, l'enduit des toitures, l'époque de la plantation des vignes (au mois Εἰραφίων, nouveau : D. rappelle le Dionysos Εἰραφιώτης de l'hymne homérique), l'interdiction de faire paître les bestiaux dans l'enceinte (ἐμδιδάσκαι, l. 36), la délimitation des jachères, le paiement des amendes et de l'impôt, et les contestations.

Astypalée. — Wilhelm, Hermes, 450, complète dans IG Ins. III, 212 le nom de Kleombrotos fils de Pheres, connu par une honorifique d'Epidaure (Fouilles, 267).

Céos. — Holleaux, R. ét. anc., 115. — Corrections à Syll. 247.

Délos. — Ferguson, Cl. R. 38 : observations sur le marbre Sandwich : les amphictyons athéniens sont énumérés d'après l'ordre officiel des tribus auxquelles ils appartiennent.

Wilhelm, Ac. Vienne, Anzeiger, 10 juillet 1901. — Nouvelle lecture des l. 1-27 de CIG 2271 : l. 11 μετὰ τῆς τῶν θεῶν εὐνοίας (Holleaux); l. 22 περιλανθρωπηκώς, lu aussi par Holleaux et que Wilhelm rapproche de Le Bas Wadd. 409, 10 : φιλανθρωπῶν.

Rhénée. — Jahreshfte, Beibl., 17. — Wilhelm reprend et explique l'épigramme Kaibel 214 : deux frères, Pharnace et Myron d'Amisos ont pu, dans une tempête, gagner Sériphos, les habitants les ont massacrés. Protos élève une stèle sur le tombeau vide de ses amis.

Jahreshefte, Beibl., 9. — Wilhelm rend à Rhénée les deux inscriptions imprécatoires, l'une contre les assassins de Marthine, l'autre contre ceux de Héracléa, et qui se trouvent, la première au Musée d'Athènes (Le Bas, V, 185, 269), la seconde au Musée de Bucarest (Le Bas, 2054; Syll., 816). — Date : fin du I^{er} siècle ou début du I^{er} avant J.-C. Les expressions θεός ὕψιστος, κύριος τῶν πνευμάτων καὶ πάσης σαρκός, τὸ ἀνάιτιον αἷμα, κύριε ὁ πάντα ἐφορῶν καὶ οἱ ἄγγελοι θεοῦ, etc... attestent, comme le nom de Marthine, l'origine juive des deux textes.

Mélos. — Hiller v. Gaertringen, Hermes, 305, identifie l'Ἀλλεῖ]ανδρος Μηνίδου, Ἄντιοχεὺς ἀπὸ Μαϊανδρου, sculpteur IGIns., III, 1241, avec le poète vainqueur à Thespies, IGS., I, 1761.

Naxos. — Jahreshefte, 142. — Krestchmer lit IGA., 411 (BCH., IX, 495) Δωροπέα <Κα>Καρῶν οἰφόλης, c'est-à-dire καταφερής πρὸς γυναῖκα (Hesych.), dérivé de l'οἶφω des inscriptions de Théra — et voit dans la charrue dessinée au dessous une allusion ironique aux rapports amoureux des esclaves Karion et Dorophea.

Paros. — Hiller v. Gaertringen, Hermes 160, rapproche IGIns., III, 1242 du texte conservé par Cyriaque (Riemann, BCH., I, 134), sur le sculpteur Antiphanes.

Hauvette, *Bull. Soc. Antiquaires*, 1901, p. 139. A propos de la prétendue mention d'Archiloque dans la Chronique de Paros.

Arthur R. Munro, *ClR.*, 149 et 355. Sur le texte du marbre de Paros. Corrections aux restitutions de Bœckh ; à noter l. 23, πρ[ο]σηροσ[τ]α ἐ]πρ[ό]χθη πρ[ώ]τη; l. 32, αἱ κ[ρ]ε[α]νομ[ί]αι Δουκόνος; l. 56, Κροῖτος εἰς Δελφούς ἀ[πέ]πεμψε τὰ ἀναθήματα; l. 83, κατεκῆ δὲ τότε κα[ὶ] ὁ ἐν Δελφοῖς ναός, c'est-à-dire en 373, comme M. Homolle l'a pensé. Quelques lectures nouvelles d'après la pierre, par exemple l. 60, Ἰππάρχων Πεισιστράτου [δι]ά[θ]οχ[ον].

Rubensohn, *AM.*, 160 : fragment d'une dédicace métrique à Φρυγῆ, épithète de la Mère des Dieux. — 177 : Νέστος, dieu fluvial : *ibid.*, métrique. — 204 : pierre funéraire de C. Julius Magnus, τραγωδογράφος de Laodicée de Syrie. — 211 : facsimile de la dédicace d'Erasippe. — 212 : réédition de BCH., 1897, 16 et de Rangabé, 896. — 217 : dédicace aux Nymphes ; 219, à Artémis d'Éphèse ; 221, aux grands dieux de Samothrace.

Ténos. — Jahreshefte, 166. P. Quinctilius Varus, quaestor (ταμίης) de la province d'Asie vers 22 av. J.-C.

Hiller v. Gaertringen, BCH., 1900, 615, complète le fragment BCH., 1883, 247, l. 4. [τὸ ἰσθμὸν... τῆς Ἀμ]φιτρ[ι]τας, ce qui laisse définitivement ce texte à Ténos.

Théra. — Hiller v. Gaertringen, Hermes, 113. Poids avec inscriptions : commentaire métrologique de Lehmann.

Hiller v. Gaertringen, Hermes, 134. Inscription archaïque rupestre, en deux trimètres iambiques, plus deux spondées :

Ἄγλωτελης πρᾶτιστος ἀγορᾶν ἠικᾶδι
 Καρνῆια θεόν δεῖπνιξεν ἠούνηπαντίδα
 καὶ Λακάρτως.

« Agloteles, fils d'Enipantidas et de Lakarto (?), le premier dans les discours au peuple, a offert le 20 (Karneios) au dieu un festin pour les Karneia. » C'est le plus ancien témoignage de cette fête à Théra.

Hiller v. Gaertringen, *Hermes*, 444 : un Crétois ('Ραύκιος) stratège des Ptolémées (milieu III^e s.).

CRÈTE

G. de Sanctis, *Mon. Ant.*, 473-350.

Provinces occidentales :

Polyrhénion. — 1. Dédicace de *συνανομιωται* à Pan. — 2. Jolie épitaphe métrique. — 3, 4. Métriques. — 5. Encore le nom 'Ορύας. — 7. et 14. Les noms 'Αδσίας et Εώσος. — 18, 19, 22.... Listes de noms, le plus souvent gravés sans aucun soin, qui doivent avoir été écrits par les pèlerins et visiteurs d'un petit sanctuaire. — Il faut ajouter, p. 333 : fac-simile du texte (avec la signature de Καλλικρίτος) pp. Myres, *JHS.*, 1896, 183 ; p. 489, fac-simile de la lettre des Thébains aux Polyrhéniens, Doublet, *BCH.*, 1889, 68 ; p. 492, fac-simile de l'inscription de C. Cornelius Scipio Hispanus (Myres, 181), et p. 493, celle d'Auguste (*ibid.*).

Diktynnaion : p. 493, restes misérables du traité entre Polyrhénion et Phalassarna.

Kantanos : 28. Stèle funéraire : noms Μαστοκλής et Δαμοκούδης 'Αγησιφώ. — 32, funéraire métrique. — 33. Trajan : l. 3, il faut lire sans doute *ἔπιμα[ληθέντος]ρου ἀνθυπάτου*.

Hyrtakina. — 35, Κλήνονσα Τυρβαίω. — 36, funéraire métrique de Pasimnasta Περγαμία (de Pergamos entre Kydonia et Polyrhénion?). — 45, 'Αγησιφώς 'Αδράστοι τῶι πατρι καὶ Γεροίτοι τῶι νένοι.

Poekilassos. — 53, funéraire métrique.

Anopolis. — 64, gén. en υ pour ου : 'Επίτονος Μαργύλυ.

Ile de Kaudos (Gozzo). — 71. Dédicace à Zeus Καύδιος (?)

Aptera. — Fac-simile d'une partie du texte pp. Haussoullier, *BCH.* 1889, 429 : identification d'Ἀριστάνιος Δαμοκάδης Ἀχαιός avec le stratège achéen de 198-186.

Du centre de l'île :

Lappa. — 74, décret de proxénie pour Ἀγαθόδουλος Ἰάσιος (?).

Soulia. — 82, dédicace à Ἀθηνᾶ Σαμωνία (du cap Salmonion ou Samonion, auj. c. Sidero).

Phaestos. — 90, funéraire, avec l'interdiction habituelle : *ἔπιτα μηθεις ἀνιοι (= ἀνοιοι)*. — P. 541, fac-simile de l'importante inscription métrique (temple de la Grande Mère) pp. Halbherr, *Museo Ital.* III, 735.

Lasaea. — 92, remerciement à Isis.

Azos. — 94, fragment du traité avec Nicomède, probablement Nicomède II. — 95, très jolie épitaphe métrique d'une jeune fille morte à quinze ans.

Gortyne. — De Sanctis, *Am. j. for arch.* V, 319. Le *startos* dans les inscriptions crétoises désignerait l'ensemble des *cosmes* d'une année.

Critsa. — Hiller v. Gaertringen, *Hermes* 452, garde dans l'épigramme publiée *BCH* 1900, 241, le nom du dédicant Τίμων, et rend à *Hermes* son épithète de Κυλλάνης. Reste Κυπαρισσιφᾶ, dont il fait une nouvelle épithète du même dieu = Κυπαρισσιφάνης : le nom s'expliquerait par un ancien ξόανον en bois de cyprès qui

aurait remplacé les arbres eux-mêmes, primitive résidence du dieu, comme objet de culte.

Dragomis, BCH 1900, 524, lit dans le même texte τιμών, retrouve aussi l'invocation au Κυλλάντις, découvre dans Κύφαρις Σίτζα le nom du dédicant et celui de son père, et restitue dans les derniers vers les offrandes que l'on consacrait au dieu des voleurs : βηκίον (agneau), σταίς (pâte de farine), βρυτίς (tisane d'orge); il semble que la restitution βρυτίς, indiquée en note, s'accorderait mieux avec les restes conservés.

Hierapytna. — Deiters, Rh M. 587, complète, en établissant deux familles de copies, la restitution des premières lignes de CIG 2555 : c'est un fragment de l'accord conclu entre les habitants de Hiérapytna envoyés comme colons à Praisos après la prise de cette ville, et la mère-patrie (peu après 146). Il faut lire dans le serment Τήνα Ὀπάτριον καὶ Τήνα Διπταίον.

Praisos. — Halbherr, *Am. j. of arch.* V, 371. Fragments divers.

Haghios Ilias etc., Halbherr, ib. 398. Fin d'une dédicace *boustrophédon* : ..Αεοντι ..ιοι καὶ Τίλον[ι] ανεθεσαν δε [ε]πι κοσμιοντον θαμινδα[ρι]ος το Τηλεγοντο καὶ Παντανδριδα το Νικολαο. Οστις αποσταριδδοι τον ιον εμανιν ημεν αυτοι τ[αν] Αθανιαον. Autres fragments archaïques.

PÉNINSULE BALKANIQUE

Macédoine. — *Siatista.* — Pappageorgiou, Berl. Ph. W. 699 : Ἀρτέμιδι Μᾶ Μᾶ Μακεδόνος ἀπέδωκεν εὐχάν.

Id., ibid. 1566 : relief consacré à Apollon ἀπὸ προ[γραφή]ς Ἀλεξάνδρου ὁπέρ υἱοῦ Παρμενίωνος.

Thrace. — *Traianopolis* (Dedeagatch). — Seure, BCH 1900, 574 : la borne du territoire continental des dieux de Samothrace, publiée par Pappageorgiou, Berl. Ph. W. 699, est la même qui avait été donnée BCH 1900, 147. — Elle a été vue aussi par G. F. Abbott, CIR. 84.

Pappageorgiu, ibid. — Base de M. Aurèle Antonin.

Selymbria. — Jahreshefte, 207. — F. v. Calice attribue Dumont-Homolle 62 c 10 à l'époque de Trajan.

Moesie. — *Singidunum.* — Jahreshefte, Beibl., 130. Fac-simile de CIL, III, S. 13811.

Karadcha-Keui et *Tchorlu* (Dobrudja). — Schuchhardt, Jahrbuch, 114. Trois textes du x^e siècle : les murs de défense élevés par Anastase ont été restaurés par Nicéphore Phocas, Basile II le Bulgaroctone et Constantin VIII.

Abob. — Ouspensky, *Izvestiya*, VI, 216, Époque bulgare : Κανάς ὀδῆγι Ὁμορτάγ Ὁχσονός ὁ ζουπάν ταρ κανός θερετός ἀνθρωπός μου ἴτον καὶ ἀπέθανε ἰς τὸ ποσσάτον, ἦτον δὲ τὸ γένος αὐτοῦ Κυριγής.

Basch Bounar (près Bourgas). — *Ibid.* 444. Miliaire (?) bilingue d'Hadrien, 8^{me} puissance tribunitienne, légat propréteur Otinifus Rufus.

Nicopolis. *ib.* 445. Dédicace de la ville (Ulpia Nicopolis) à L. Ælius César. Autre à Gordien sous le légat Ju... (martelé).

Mesembria. *ib.* 446. Dédicace à Gordien. Inscr. byzantines de la métropole.

RUSSIE

Scythie. — *Olbia.* — *Jahreshefte, Beibl.*, 57. — E. v. Stern et Karabacek reprennent l'épigramme sur Anaxagoras (cf. *Bulletin* précédent, p. 85) et comparent les résultats obtenus par les tireurs d'arc (colonnes de l'Okmeidan à Constantinople).

Pays des Sauromates. — *Région du Kouban.* — *Anzeiger*, 56. Coupe (v^e s. trouvée dans un tumulus : Απολλωνος ηγεμονος ειμι τομ Φασι. Il ne faut pas, d'après Kieseritzky, voir ici le fleuve et la ville de Colchide; mais le Kouban se serait aussi appelé Phasis, cf. Esch., *Prom. dél.*, fg. 185 Nauck.

ASIE-MINEURE

Troisième série des études d'I. Lévy sur la vie municipale en Asie-Mineure (Antonins) : archives, finances, monnaies, édilité, gymnasiarchie. REG, 350-371.

Villefosse, *Bull. soc. antiq.*, 1901, 233. Dé polyédrique portant sur chaque face une lettre de l'alphabet (1).

R. A. I, 328. Cagnat et Besnier transcrivent trois textes publiés par Pridik, *Journal du Minist. Instr. publ.* (russe), 1900, et un autre donné par Cumont (Rapport sur une mission en Asie-Mineure, Bruxelles, 1900).

Pont. — REG, 138-141. Cumont : distinction des trois Pontarques; identification avec ἀρχιερεύς Πόντου.

Sinope. — Yerakis, *R. ét. anc.*, 352. — Cinq marques sur des anses de vases, avec le nom de l'ἀστυνομῶν. — Funéraire de C. Licinnius Frugi, προξενητής. — 8. Un φροντιστής? — 10. Liste de noms propres : il faut lire l. 5 (Μ)ἤτρι[ς] Κ[αλλ]ι[κ]ράτους et restituer sans doute [Καλλικράτει] Μήτριος Σινωπέι dans le décret de Delphes, BCH, 1882, 225, où le patronymique a été rétabli par Wilhelm, AEMO, 1897, 73. — 16. Honorifique pour un Claudius Ποτε... qui avait organisé une chasse (κυνηγίσιον).

Paphlagonie. — *Vezir-Keupru.* — Cumont, REG., 26-45.

*Serment de fidélité exigé par Auguste des habitants de la Paphlagonie, avec les formules ordinaires d'imprécation contre ceux qui violeraient le serment. — Identification définitive de Vezir-Keupru avec Phazimon-Neapolis-Neoclaudiopolis-Andrapa; fixation des limites du territoire, carte p. 34; l'ère de la province date bien de l'annexion, 6 avant J.-C. : 3 ans après, presque toutes les villes de la Paphlagonie ont un Augusteum où l'on jure devant l'autel du nouveau dieu; le serment lui-même parait être un héritage des monarchies militaires hellénistiques.

Galatie. — *Ancyre.* — Mommsen, *Sitzungsb.* Berl. 24 : honorifique de la VII^e tribu, Παλαινή, pour C. Julius Severus, déjà connu : CIG, 4033, 4034 où il faut lire Γ. I. — Dernières années de Trajan. Énumération des nobles parents de Severus (rois, tétrarques et consuls), de tous ses honneurs et de ses charges : πρώτος Ἑλλήνων = ἐλαδάρχης, ἀρχιερεύς τοῦ κοινού τῶν Γαλατῶν, σεβαστοφάντης. Il fit accueil aux troupes allant combattre les Parthes. C'est le Severus qui entra

(1) J'ai vu un petit monument analogue à Thèbes d'Égypte (T. R.).

au Sénat sous Hadrien et devint proconsul d'Asie : ce n'est pas lui dont parle *Ælius Aristide*. Le consul de 155 (CIG, 4029) était sans doute son fils.

Cappadoce. — Ramsay, *R. ét. anc.*, 279. *Sidamaria* (ville nouvelle). Dédicace d'un bain, C. *Bruttius Præsens* étant gouverneur de Cappadoce.

Bithynie. — *Nicomédie.* — *Syllogos de Constantinople*, 1900, p. 288 (d'après *Cagnat-Besnier*, RA, II, 144). — Remerciements de deux soldats *σπειρης εκτης* *επιπικης* à un *επιμητης κτηνων Καίσαρος*.

Mendel, BCH, 1900, p. 361-426.

Brousse. — 2, remerciement des mystes à L. Julius Frugi, et à Sérapis et Isis : les *δεκατισται* sont ceux qui perçoivent les cotisations. — 4, un soldat de la sixième cohorte équestre. — 7, 9, épitaphes métriques de deux enfants et d'un guerrier nommé Myron.

Filadar. — 12, jurisprudents = *νομικος*.

Kios. — 23, phylarque de la tribu Héracléotis.

Bazar-keui. — 27, intéressante épitaphe métrique, en deux pièces de huit vers chacune, de Ménas le Bithynien, mort à Coroupédion (fixe l'emplacement de cette plaine célèbre).

Ieni-keui. — 33, Zeus *Astrapaios* ; honneur à un *εχδικος*.

Keremed. — 41, 4^e année de Dioclétien. Maximien (288), honneur au fils d'un bithyniarque : à remarquer *ωρολογι[ρχης]*, *βουδο[της]*, *οινοποσι[ρχης]*, le *προθύης* à côté du *γραμματεὺς τοῦ δήμου*.

Nicée. — 44, ex-voto à Zeus *Lidaïos*. — Parmi les funéraires 72, datée de 62.

Goel-bazar. — 78, honorifique, entre 102 et 114.

Atjilar. — 90-91, dédicace métrique d'un aigle à Zeus *ἀρχαγθος πανωπέρτατος* ; énumération des titres du dédicant, *ἐμπορι[ρχης]*, *οινοποσι[ρχης]*, etc...

Bayat. — 96, dédicace à la Mère des Dieux.

Déré-keui. — 101, Apollon *Κρελληνός* (?). — 103, 106, 107, Zeus *Bronton*. —

Hammalar. — 112, un *λογγονόμος*? celui qui répartit le produit des offrandes (*λόγχι· μερς* Hesych.). — 114, un *πράγματικος*. — 117, dédicace métrique à Zeus.

Keur-oglou-devrend. — 140, funéraire : don aux *Δαδοκωμήται* pour le *βοδισμός*.

Tchoukour-keui. — 141, base de Septime-Sévère, 210-211.

Mendel, BCH 1901, 5-92.

Hadrianopolis. — 144, Dédicace des *Καισαρεις Προσιλημνεϊται* au Θεος *Νερούας*. — 145, Septime Sévère. — 146, Constance. — 147, C. Julius Scapula, légat en 138.

148. — Antonin, par un irénarque. — 154, 157, 158, funéraires métriques.

Samaïl. — 160. Épitaphe en vers de la Romaine *Thémis*. — 161, Zeus *Κιμιστηνός*. — 163, Θεος *Ψιστος*. — 165, 166, funéraires métriques. — 167, Zeus *επιήκοος*.

Bartin (*Παρθενία*). — 177, milliaire de la route d'Amastris : Septime Sévère, Caracalla et Géta : propréteur Q. Tineius Sacerdos. — 178, *Δι μεγαλω Σδαλείτη*. — 184, *ο οίκος ο των ναυκληρών*. — 189, milliaire latin avec chiffre des milles en grec.

Héraclée du Pont. — 192, dédicace d'une exèdre sous Marc Aurèle. — 193, un décaprote.

Aktché-chéir (Dia). — 196, M. Aurelius Chrysenion Damatrios, pontarque et

bithyniarque, ἐπιστάτης τῆς πόλεως (Dia), s'est occupé de l'ἐμπόριον. — 197, ἐπιταπή d'un habitant de Prusias ad Hypium. — 198, agonothète, archonte (ἀρχὴν τὴν μεγίστην ἀρχήν), agoranome et τειμητής.

203. — Remerciement à la θεὰ Ἄγκιστις (Cybèle) au nom d'une σύνοδος. — 205, legio I et II Parthica.

Prusias ad Hypium. — 206, Sévère Alexandre. — 207-213, Inscriptions en l'honneur d'archontes par les phylarques. Quelques titres intéressants, σεβαστό-γνωστος, αἰτήσας τὴν πορφύραν καὶ λαβῶν, ταμίας καὶ λογιστής, τῶν σειτωνικῶν χρημάτων. L'expression ἐκ τῆς ὁμονοίας, dans les textes de ce genre, signifie qu'il y a eu entente, accord entre les deux collèges municipaux, archontes et phylarques. — 214, cohors VI Lusitanorum. — 215, ala I Thracum Herculania; Παιονία au lieu de Παννονία; leg. XVI Flavia Firma. — 219, la femme d'un ἀργυροκόπος. — 223, δουκινάριος.

Beiouk-Dervend. — 230, sarcophage d'un ancien fonctionnaire du palais, πικλατίων.

Nicée et environs. — Koulakovsky, *Izvestiya*, VI, 208. Inscriptions funéraires. (Au n° 7, ne faut-il pas restituer Χ]ΜΓ? et de même au n° 9). Remarque la désignation répétée du tombeau par le nom de σκαφή (7, 12) comme dans CIG. 3757. N° 14. Épitaphe métrique de Διόπορις Ἄπρου (dans la transcription, le mot ζῶν a été omis) : ἐνεὲ γράμματ' ἔχω, τετρασύλλαδος εἰμι νοιῆσθαι — αἱ τρεῖς αἱ πρῶται δύο γράμματ' ἔχουσιν ἐκᾶστη — ἡ λοίσθη τε τὰ τρεῖτα, καὶ εἰσιν ἄφωνα τὰ πέντε. — Ἔστιν ἀριθμὸς πανθεκατοντάκις ἡδὲ δις ἐπέτ' (514). 15. Un γεροισιαστής.

Troade. — *Skepsis.* — Köhler, *Sitzungsber. Berl.* 1057. La lettre d'Antigone à la ville de Skepsis (Munro, *JHS* 1899, 330) est une note diplomatique, destinée à faire croire aux Grecs qu'Antigone n'a agi que dans leur intérêt. Par les conditions pénibles que Cassandre posait aux négociations de 311, il faut entendre qu'il demandait à être reconnu comme maître de la Macédoine jusqu'à la majorité de l'héritier du trône. Les vraies raisons pour lesquelles Ptolémée a été admis à ces négociations ne sont pas celles qu'Antigone indique. On fait jurer aux villes grecques le serment par lequel leur liberté a été garantie : c'est une manière pour Antigone de se déclarer leur protecteur. Dans leur réponse, les Scepsiens laissent éclater leur reconnaissance : c'est le plus ancien exemple d'un diadoque recevant les honneurs divins dans une cité grecque.

Dittenberger, *Hermes* 450, propose de lire dans ce même texte, l. 22 πρὸς (2) ἐπεψαν (Cassandre et Lysimaque) Περπέλαον αὐτοκράτορα, ce qui rend la phrase intelligible et vraisemblable.

J. A. R. Munro, *JHS* 235, fin de décret : on doit verser à des époques marquées certaines καταβολαί, sinon ἀναπωλήσει ὁ ταμίης..... — 236, ἱερεὺς τοῦ Διὸς τοῦ Ἰδαίου.

Mysie. — Deux textes ; Contoléon REG, 295.

Hadrianeia. — Munro, *JHS*, 229 : l'identification avec la ville actuelle de Balat est confirmée.

Pergame. — Foucart, *RPh.* 87, propose une restitution nouvelle pour l'inscr. Perg. 268 et pour Le Bas Wadd. 4721 b ; il voit dans la première une allusion à la fondation des jeux en l'honneur de Q. Mucius Scévola (cf. *Olympie*).

Cyzique. — Wiegand, *AM.* 121 ; liste de prytanes, du type déjà connu : époque

d'Hadrien. L'identification proposée par Bœckh de ἄρχων et du καλλιάρχων (ἀρχων τοῦ καλλίου) est prouvée. Deux tribus encore ici exercent ensemble la prytanie : ce sont les Σεβαστιῆς et les Ἴουλιῆς, qui contiennent sans doute les citoyens romains.

Wachsmuth, RhM. 149, revient sur le décret de la province d'Asie, publié en dernier lieu par Munro JHS, 1897, 276. Il faut lire l. 3-4 οἱ εἰρημένοι (= ἡρημένοι) μετέγειν... et le personnage honoré est sans doute le Hérostratos ami de Brutus.

Eolide. — *Pitané et Nouv. Phocée.* — Quelques fragments; Contoléon REG, 295-6.

Ionie. — *Magnésie du Méandre.* — Holleaux, R. ét. anc., 119-130. — Corrections à la publication de Kern; je n'en peux signaler ici que quelques-unes : 15 b (τὰ παρὰκαλούμενα ἱπακούσαι); 61 (χρείας... τῶν πρὸς δόξαν ἀνηκουσῶν); 62 (πιστεύομαι περὶ...); 80 (τὰ διακείνοντα πρὸς...); 83 (Apollonis, veuve d'Attale I); 103 (τὸ ψήφισμα ἀναδόντας).

Wilhelm, Jahreshefte, Beibl., 21-36. — Corrections à la publication de Kern : il faut noter quelques restitutions. 14. W. découvre dans ces débris une loi sur la haute trahison, sur les attaques à la majesté des personnes royales et de leur entourage. — 50 ἡ παράστασις τῶν δη[μοσίων] sc. ἱσραίων. — 90 διόρθωμα (κατὰ τὸ) μετὰ[κμπτος] δ[ικαστής]. — 179 βαίτη, comme à Mantinée. — 273 νε[ανισκάρχου]. — Quelques lectures « redressées » : ΑΞΙΟΥΣΙΝ au lieu de ΑΡΜΟΣΙΝ, ΑΥΞΙΝ au lieu de ΑΥΝΕΣΑΙ, ΚΑΙΑΑΙΑ au lieu de ΚΑΤΑΝΑ.

Kern, Hermes 491-515, recueille dans les inscriptions publiées par lui les éléments d'une étude sur la fête des Leukophryena.

Erythrées. — Weber, AM, 117. 1, 3, 4, honorifiques. — 2, κομπαγωγίας. — 6, 7, 8, funéraires.

Smyrne. — Route de Sardes : 8^e mille. — Borne milliaire, Fontrier R. ét. anc. 349.

Quelques textes d'Éphèse et de Smyrne; Contoléon, REG, 297.

Clazomènes. — Wilhelm, Ac. Vienne, Anzeiger 10 juillet 1901, pense que CIG, 3184 doit venir de Clazomènes : en tout cas, il n'est nullement question de Smyrne. L'ἀρχαία πόλις l. 17 ne peut être que Colophon (cf. Inscr. Magnésie, 53).

Milet. — Wiegand, Sitzungsber. Berl. 905. Nouveau fragm. de la décision de Strouzes sur la querelle de frontières entre Milet et Myus. — *Base de marbre : statue élevée par les Milésiens à Lichas, fils d'Hermophantos, vers 200 avant J.-C. Belle épigramme de six distiques : cf. Anzeiger, 196. Le bâtiment en forme de théâtre, à l'entrée duquel était la statue, y est indiqué comme bouleuterion. La même base a servi (2^e moitié du 1^{er} s. avant J.-C.) pour la statue du consul L. Domitius Cn. f. Ahenobarbus. — 908. Le proconsul L. Egnatius Victor Lollianus. — 910. Restes d'une prescription pour des sacrifices, vi^e s. βουστροφηδόν : θ]εληι: πλαυ[σόντα]... βδ] φερε..... — 911 *Amendement à un décret sur les γέρας de la prêtresse d'Artemis : si quelqu'un ne les donne pas, ἐκγραφέτω αὐτὸν πρὸς τοὺς πράκτορας ὁ κύριος τῆς ἱέρης ἐπαγγελίας ὀφειλόντα τὴν ζημίην τὴν γαγραμμένην (commenc. du iv^e s. avant J.-C.).

Haussoullier, RPh. 338, rapproche du texte en l'honneur de Lichas, Milésien (Sitzungsber. Berl. 905), l'inscr. Michel 480; et complète CIA II, 442, l. 20 : Α[ἰ]χαντός.

Didymes. — Holleaux, REG, 92 : restitutions et traduction nouvelles pour les 26 premières lignes du décret RPh 1900, 243.

Haussoullier, RPh., 6 : titres d'une hydrophore d'Artémis Pythienne, descendante d'Hippomachos, le Milésien qui obtint l'intervention d'Antiochus II contre le tyran Timarchos. — P. 9-10 : acte de vente (253 avant J.-C.), un lot du domaine royal près de Zéleia (Troade) est vendu par Antiochus II à Laodice (la reine). Ilion, Sardes, Samothrace, Milet et Éphèse appartiennent alors au royaume de Syrie. Arrhidaeos (l. 20) ὁ οἰκονομῶν τὰ Ἀζοδείκης est retrouvé par H. dans un texte d'Éphèse (Gr. inscr. Brit. M., 451). Les satrapes et les ἑπαρχοί; condition des terres cédées et des λαοί qui y habitent; limites du territoire vendu à Laodice, emplacement de Baris (cf. B. Keil, note sur Baris RPh, 123); importance du domaine royal en Troade.

Haussoullier, RPh., 126, Lettre de Séleucus II à la ville de Milet, qui lui avait envoyé en hommage, sans doute à son avènement, une couronne sacrée cueillie dans l'adyton de Didymes. — Avec l'aide de deux inscriptions de Smyrne et de Delphes, H. trace un nouvel exposé des premières années de Séleucus II, jusqu'à la conquête de l'Ionie par Ptolémée III.

Tralles. — AM., 237-240. — 1. Honorifique. — 3. Julius Philippos agonothète, Cl. Méliiton ἀλυσταρχῶν. — 4. Prêtre de Zeus Δαράσιος. — Les textes publiés par Contoléon REG., 303 étaient déjà connus.

Cario. — *Alabanda*. — Ἐφ. ἀρχ., 147, Wilhelm rend à Alabanda le décret CIG., 2152 b que Bœckh avait cru d'Alexandrie, et un autre, tout semblable, dont un exemplaire assez incomplet a été retrouvé à Chalcis (Ἐφ. ἀρχ., 1901, 89). Noter dans celui-ci l'ingénieuse restitution ἐπληρ[ώθη], c'est-à-dire ἐδόθη τὰ γράμματα et les exemples qui prouvent que le mot avait déjà ce sens à l'époque impériale.

Cousin, BCH., 1900, 329-347, achève la publication commencée dans ce recueil en 1898.

P. 337. *Tchaltillar*, épitaphe d'un Οἰνοανδαίος qui paraît avoir fait partie de l'administration des finances impériales καθολ[ικῶν] κυριακῶν, a rationalibus. — P. 339. Statue de bronze à Aurelia Polycleia (cf. p. 344) pour ses largesses, lors des ἀγῶνες (un θυμεικός et un γυμνικός), qu'elle a institués, mention des σεβαστοφόροι. — Pp. 344 et 345, bases d'Aur. Onesiphoros et d'Aur. Onésimion, vainqueurs aux jeux.

Peppmüller, Berl. Ph. W., 1149, dans l'inscription métrique de Stratonicee, BCH. 1891, 430, défend καμάτων au v. 2.

Iles Cariennes. — *Cos*. — Herzog, Anzeiger, 135 : ...ωνος ... [Δήμ]ητρι, base d'offrande dans un sanctuaire (peut-être le Δαμάτριον ἐν Στείαι, Syll.³ 618).

Halasarna. — Herzog, Sitzungs. Berl., 473. Honorifique pour Diocles (Paton-Hicks, 10 et 45) qui a repoussé une attaque, peut-être des Crétois de Hiérapytna en 201-200, et fait un emploi libéral de ses richesses (surtout envers le sanctuaire d'Apollon). — 478, honorifique : le dème d'Halasarna notifie officiellement son décret à la πόλις (προστίται, βουλά, ἐκκλησίαι). — 481. Liste chronologique des offrandes données à Hecate Stratia par le prêtre d'Apollon et les six hiéropes pendant leur année de charge. — 483. Liste de prêtres, de 30 av. J.-C. à 103 ap. ; le décret qui ordonne la gravure de cette stèle est daté par le nom du monarque de Cos Regillus (18 ap. J.-C.). Le δᾶμος est inscrit deux fois comme prêtre, et le dieu

ὁ Ἀπόλλων trois fois. Le bâton aux serpents gravé à côté de certains noms de prêtres indique que ces années-là eurent lieu les Ἀσκληπία. — 493. Base de Drusilla, sœur de Caligula. — 494. Philion, le même qui a élevé une statue à Hérode Antipas (Paton-Hicks, 75).

P. Stengel, *Hermes*, 328 (cf. 615) : sur le mot ἔνδορα = σπλάγγνα dans les inscriptions de Kos, et sur l'expression τῷ θεῷ διδόναι ou παρέχειν.

Rhodes. — Hiller v. Gaertringen, *Hermes*, 440. Base de statue, avec la signature de Phaniás Rhodien (nouveau); sur la même base, statue d'un phylarque qui a été chorège et triéraque. — Un Ποντωρεὺς prêtre d'Athéna Polias et de Zeus Polieus.

Jahreshefte, 159. Hiller v. Gaertringen, Inscription honorifique, 1^{er} s. av. J.-C. — Le renouvellement du conseil tous les six mois est prouvé : semestre d'été et semestre d'hiver. — Aux associations religieuses d'équipages de navires, il faut ajouter les Παναθηναϊσταί de l'Ἐύανδρα. — 2. Funéraire : un γραμματεὺς δάμοσιος, un ou deux ὑπερέται, et la femme de l'un d'eux, métèque de Cyzique. — 3. (D'après les papiers du Suédois Hedenborg), partie de la base d'une statue pour Anaxibios fils de Pheidianax, honoré à Délos, qui paraît l'avoir adopté, ὁσθησαν[τος αὐτόν ?].

Clermont-Ganneau, *Recueil*, IV, 240. Anses d'amphores, rhodiennes recueillies en Palestine.

Lydie. — Quelques textes d'Hypaepa, Koula, Magnésie du Sipyle et Thyatire; Contoléon, REG, 300.

Thyatire. — Fontrier-Fournier, *R. ét. anc.*, 265-268. Honorifique pour Julius Nicomachos, énumération de toutes ses charges. — 2. Athenades vainqueur aux Ῥωμαία d'Éphèse.

Phrygie. — Un texte; Contoléon REG, 305.

Ramsay, *R. ét. anc.*, 272-276. — Environs d'*Akmonia* : lecture plus complète de l'inscr. juive (*Cities and Bish.*, n. 559) : archontes et chefs de la synagogue. — Testament de J. Praxias instituant un culte (rosalia) en son honneur : le décret vaudra aussi longtemps que durera l'empire romain; mention de Zeus Στοδομηνός (?). — Honorifiques de L. Egnatius Quartus, officier, et de L. Claudius Julianus, agoranome. — P. 276, σπείρα = association religieuse.

Gordion. — Fragments d'une coupe avec la double signature d'Ergotimos et de Klitias, *Anzeiger* 10.

Plisidie. — Poglia. — Rostowzew, *Jahreshefte, Beibl.* 37. Inscription honorifique pour un personnage qui a été peut-être *conductor* du domaine impérial à Poglia. Remarques sur la constitution : d'une simple communauté (ἔτη κοινωνίας), les réunions de colons sont devenues des villes (ἔτη πολιτείας); distinction des citoyens en ἐκκλησιασταί et en simple πολίται.

CYPRE

Cl. Ganneau, *Recueil*, IV, 224 commente l'épithète Ἀπόλλων Μαγειρίος connue par les inscriptions. Athénée XIV, 658 rapporte que Cadmus aurait servi comme cuisinier chez un roi phénicien.

Michon, *Bull. soc. antiq.* 1901, p. 185. Inscription provenant de Lapethos,

récemment offerte au Louvre : c'est le psaume XV (cf. Perdrizet, BCH, 1896, p. 349). A ce propos, M. Michon étudie les inscriptions reproduisant des passages de l'Écriture.

SYRIE

Antioche. — Förster, *Jahrbuch* 55. Rupestre, très basse époque : $\delta\rho\iota$ ($\delta\rho\omicron\varsigma$?) Ἀναστασίου Παλλαδίου.

Serdjilla. — W. K. Prentice, RA II, 69. — Six hexamètres incorrects au milieu d'un pavé de mosaïque en l'honneur de Julianus, donateur. — Après le v. 4 est insérée la date de l'achèvement du λουτρόν, 784 de l'ère des Séleucides, 473 ap. J.-C.

Liban. — Perdrizet, *Bull. Soc. Antiq.*, 1901, 110. — Dédicace d'un Α. Γάιος Σόλων, πατήρ κοινοῦ τῆς τριακάδος (= l'impôt du trentième ?). A rapprocher de CIL, III, supp. n° 6671 (*commune tricensimae*).

Phénicie. — *Qala al Faqra.* — P. Ronzevalle, Ac IBL, CR 481 : Δι' Ἡλιοπολίτη παρὰ Ἑρμοῦ.

Tyr. — Villefosse, *Bull. soc. antiq.*, 1901, p. 228 et 323. Τ. Φουριωι Ουικτωρεινωι επαρχωι Αιγυπτου επαρχωι πραιτωριου (tué en, 167) Φορτουνατος Σεβαστ[ου] απελ αρχιταβλαριος Αιγυπτου και επιτροπος προσοδων Αλεξ[ανδρειας]. On ne savait pas que *Furius Victorinus* eût été préfet de l'Égypte. Le titre d'*architabularius Aegypti* paraît nouveau.

Héliopolis. — Dussaud-Macler, *Voyage archéol. au Saïd*, p. 211. Dédicace de la κόμη Χάμων à Mercure, Μερκουριω δωμίνω : 484 de l'ère des Séleucides. Mention du prêtre, des *ιεροταμιαί*, du secrétaire et de l'architecte. (D'après Perdrizet, *R. ét. anc.*, 264).

Puchstein, Jahrbuch. 152. Sur un fragm. de caisson du temple de Jupiter, une figure ailée avec l'inscription : ...ονναρος ὁ και Βριάρης. — 157, épigramme (expliquée par Diels) sur un ὄλκος (canal), Μουσῶν τείχισμα φυλάσσων, autour du temple rond : 742 de Père des Séleucides, 430 ap. J.-C. *Lupus*, décaprote d'Héliopolis, en fit les frais.

PALESTINE

Beersheba. Clermont-Ganneau, *Pal. quart.* 1901, 122. Épitaphe de *Silvanus*, homonyme du fondateur du monastère de Gerar.

Macalister, ib. 1902, 236 et Cl. Ganneau, *ib.* 270 et 385. Fragment d'un édit impérial (?) donnant les chiffres de $\nu\omicron\mu\omicron\sigma\mu\alpha\tau\alpha$ imposés (?) à divers fonctionnaires et diverses localités. C'est peut-être un édit relatif à la répartition de l'*annona* militaire (cf. un rescrit de Théodore II au Code Théodosien).

Naplouse. Macalister, *Pal. quart.* 1902, 240. Épitaphe de *Doxadia*.

Gaza. Schumacher *Mith. Pal. Vereins*, 1901, 12. Dans la mosquée el Kebir funéraire avec chandelier à 7 bras : (héb.) H(a)n(a)n y(a)h b(a)ry(a)h q(o)b ANA-NIA YIQ IAKΩ(B).

Émèse etc. Lammens, *Musée belge*, V, 253. 65 petits textes presque tous funéraires (le n° 41 paraît juif).

Eleuthéropolis. — Clermont-Ganneau, Ac. IBL, CR 109 (= *Pal. quart.*, 1901, 116 ; *Recueil*, IV, 237), Σιμὴ καλὴ δοκεῖ ἔμοι Ἀνικασίδη, acclamation amoureuse

qui remonte peut-être au III^e s. av. J.-C. (cf. Macalister, *Pal. quart.*, 1901, 14, fac similé).

Clermont-Ganneau, *ibid.*, 410. Deux anses d'amphores rhodiennes trouvées en Palestine = *Pal. quart.*, 1901, 114. Cf. Macalister, *Pal. quart.*, 1901, 23 et 124 qui en publie 307!

Cl. Ganneau, *Rev. biblique*, X, 88 (= *Pal. quart.*, 1901, 54; *Recueil* IV, 152). Dédicace à la reine Arsinoé (cf. notre précédent *Bulletin*, p. 93).

Jérusalem. — Clermont-Ganneau, Ac. IBL, CR, 225. Θεοδοσία et γεωργία sur une mosaïque byzantine d'Orphée = biens de la terre dus à Dieu. Cf. aussi *Revue biblique*, X, 439 et Strzygowski, *Z. Pal. Vereins*, 1901, p. 139.

Nécropole du Mont des Oliviers. — Vincent, *Revue biblique*, X, 83. Graffites divers, d'après Cl. Ganneau, *Archaeological Researches*, I, 349 suiv. Cf. Macalister, *Pal. quart.*, 1901, 22.

Route de Jérusalem à Naplouse. — *Rev. biblique*, X, 96. Milliaire romain au nom de Néron et de Trajan.

Beit Sourik (2 1/4 heures au N. O. de Jérusalem). — *Rev. biblique*, X, 445. Mosaïque avec une inscr. chrétienne mutilée : + επι του [...επι] φανους λαω[σου]. Macalister, *Pal. quart.*, 1902, 243. Épitaphe d'Arontius (*sic*).

TRANSJORDANIE

Medaba. — Clermont-Ganneau, *Pal. quart.*, 1901, 235. Notes sur la mosaïque de Medaba (= *Recueil*, IV, 272).

Haouran. — G. A. Smith, *Pal. quart.*, 1901, 340. Outre un curieux cartouche de Sėti I^{er}, l'auteur a copié quelques inscriptions grecques fragmentaires notamment, p. 354, une dédicace à Titus (?), une autre pour Antonin le Pieux, à la κυρία Artémis (Cl.-Ganneau), un texte bizarre d'un soldat congédié (p. 361). Ces textes ont été très heureusement amendés par Cl.-Ganneau, *ib.*, 1902, p. 21 suiv. Le même auteur, dans *Recueil*, IV, 159, commente les inscriptions recueillies par Schumacher et Seltin; *ib.*, IV, 361, il ratifie diverses lectures de Waddington.

Gerasa. — Cl.-Ganneau, *Pal. quart.*, 1902, 15 et 135. Dédicace (déjà plusieurs fois publiée) à Zeus ἄγιος Βεσλιωσωρος (?) et à Hélios.

Schumacher et Rohrer, *Mitth. Pal. Vereins*, 1901, 17 suiv. N° 5 (Gerasa). Tr. métrique. N° 7 (au N. de Gerasa), ὑπὲρ τῆς τῶν σεβαστῶν σωτηρίας... ρετινωια ἑκατοντάρχης ἐπανελοθ[ών] ἐπέκτισεν ναὸν Διὸς ἐπικαρπίου. [Μοι]ραγένης Μόλπωνος ὁ αὐτοῦ πατήρ ἦρ...

Janssen et Vincent, *Revue biblique*, X, 570. Petits textes provenant du Hauran, de Djolan, de l'Hermon, de la Damascène et de diverses villes du littoral. On notera les n°s 4 (édifice bâti par la femme d'un σχολαστικός), 10 (noms nouveaux Ουτρησα et Ζητρας), 16 (βερ... και Αιανης υιοι Αιωνου Σαλχημιου τους κιονας εκ των ιδιων ανεθηκαν), 20 (métrique), 21 (épitaphes de Joppé).

L'épitaphe de Gaza a été étudiée par Cl.-Ganneau, *Pal. quart.*, 1902, 137.

Arabie. — Chapot, BCH, 1900, 577.

Route de Philadelphia vers le N. — Neuvième milliaire, Ἰουλιανὸς ἐνίκησεν εὐτυχῶς τῷ κόσμῳ. Μ. Θ.

Haouran. — Funéraire Σωσίβια φιλόφιλι χαίρει : datée de 321 (ère de Bostra) = 427 ap. J.-C.

Naoua. — Dédicace de τῆς ἀψίδος τοῦ ἡμισφαιρίου, mur en demi-cercle qui délimitait le chœur (?) : VI^e s.

BABYLONE

Haussoullier, RPh., 40, défend l'origine babylonienne du texte publié par Köhler, *Sitzungsb. Berl.*, 1900, 1100; le date exactement de 166 av. J.-C., et propose d'y voir la mention d'un concours ajouté par Philippos aux Χαριστήρια.

ÉGYPTE

S. de Ricci republie en fac-similé R. A., I, 304, le texte donné par Willrich (*Archiv Papyrusf.*, 1900, 48) et T. Reinach (*R. Ét. juives*, 1900, 50). — Ibid., 307-308, sur quelques textes donnés par Strack dans l'*Archiv*; le n° 26 a daté du I^{er} s. ap. J.-C. d'après une inscription publiée par Sayce.

Musée du Caire. — J. G. Milne, JHS, 275. — 1. Statue de Πολλὺς Σάρακις (époque de Commode) élevée par un gymnasiarque de Xoïs. — 5. Dédicace à Hermes-Heracles (80-69 av. J.-C.) : les deux dieux rapprochés de deux dieux lunaires égyptiens et fondus ensemble. — 6. Tout une lignée d'agonothètes-gymnasiarques. ἀπὸ τῆς ἱεροῦς θυμολικῆς καὶ ξυστικῆς συνόδου. — 7. Dédicace de deux médecins à Héra. — 10. Quatre épigrammes sur les quatre faces d'un cippe orné de reliefs qui représentent des dieux grecs et, au-dessous, des dieux égyptiens. Plusieurs vers sont des citations des poèmes homériques. — 11. Dédicace à Apollon Ἰλάτης, Artémis Φωσφόρος et Ἐνοδία, Leto Εὐτεκνος et Heracles Kallinicos.

F. v. Bissing, *Anzeiger*, 199. Quelques textes gravés sur des stèles funéraires ou des statues : n. 11, fac-similé de l'inscr. *J. des Sav.*, 1879, 470; n. 21, signature d'Ἀμμώνιος Ἀπολλοφάνου (= BCH, XX, 249).

Karnak. — H. Weil, Ac. IBL, CR 201. — Un certain Niger, marbrier (?), remercie les dieux de l'avoir aidé dans son ouvrage.

Kôm-Ouessim. — Grenfell-Hunt-Hogarth, *Fayum towns*, 1900, p. 33-34 : 3 textes : Néron, Vespasien, Commode (d'après Cagnat-Besnier, RA, II, 151).

Montpellier.

Émile BOURGUET.

BULLETIN PAPYROLOGIQUE⁽¹⁾

(Suite et fin)

PAPYRUS DE BERLIN.

W. Schubart, *Neue Bruchstücke der Sappho und des Alkaios* dans *Sitzungsber. Akad. Berl.* 1902, pp. 195-209 avec une planche en phototypie.

M. Schubart a eu la rare bonne fortune de découvrir, dans les collections du musée de Berlin, un long fragment d'un ms. de Sappho. C'est un morceau de parchemin (P. 7922) acheté en 1896 et contenant les restes de trois colonnes en onciale penchée du VI^e ou du VII^e siècle : en tout une soixantaine de lignes, bien mutilées, mais qui nous conservent deux jolis fragments de deux poèmes de Sappho; l'identification est certaine, car trois vers cités par Athénée se retrouvent sur le parchemin de Berlin.

Dans le même article M. Schubart publie un papyrus de Berlin (P. 9569) du I^{er} ou du II^e siècle de notre ère, également très mutilé, mais dans lequel il a reconnu le fragm. 23 (Bergk) d'Alcée avec scholies marginales.

On peut consulter sur ces deux textes :

Wochenschr. klass. Philol., XIX (1902), col. 110-111. d'après le *Reichsanzeiger* C... *Bruchstücke des Liederbuches der Sappho* dans *Beilage zur allgemeinen Zeitung* 1902, I, p. 319 (cf. *ibid.* p. 14 un article anonyme *Neue Lieder der Sappho*).

H. Jurenka. *Die neuen Bruchstücke der Sappho und des Alkaios* dans *Zeitschrift für die österr. Gymnasien*, LIII (1902), pp. 289-298.

G. Fraccaroli. *I nuovi frammenti di Saffo nei papiri berlinesi* dans *Bolletino di filol. class.*, VIII (1901-1902).

T. R(einach). *Nouveaux fragments de Sappho*, dans *Rev. des ét. gr.* XV (1902), pp. 60-70.

F. Solmsen, *Die Berliner Bruchstücke der Sappho*, dans *Rh. Mus.*, LVII (1902), pp. 328-336.

F. Blass. *Die Berliner Fragmente der Sappho* dans *Hermes*, XXXVII (1902), pp. 455-479, collationné avec Schubart sur l'original.

S. Nicastro et L. Castiglioni. *Nuovi frammenti di Saffo*, dans *Atene e Roma* V (1902), col. 541-546.

(1) Cf. *Revue*, XIV, 163-205; XV, 408-460.

En 1900, M. Borchardt a acheté pour le musée de Berlin un fragment de papyrus trouvé à Achmounein et que vient de publier M. Kroll avec une brillante restitution de M. Gercke.

G. Kroll. *Analecta graeca : Wissenschaftliche Beilage zum Vorlesungsverzeichnis der Universität Greifswald. Ostern 1901* (Greifswald, 1901, 8°), pp. 3-6 et 15-16.

C'est un fragment portant au recto les restes d'une quinzaine de lignes très mutilées (IV^e s. apr.) où MM. Kroll et Gercke ont reconnu le début d'une cosmogonie en vers, rappelant l'exorde des Métamorphoses d'Ovide.

Au verso restes d'un contrat (?).

Tout le monde regrettera que M. Kroll ait enterré ce texte curieux dans un programme qui, chose incroyable, n'est pas compris dans le service des échanges universitaires (1).

C. Kalbfleisch, *Papyri graecae musei Britannici et musei Berolinensis* dans le programme de Rostock, été 1902. [Rostock, 1902, 4°], pp. 14 et II planches. M. Kalbfleisch, qui paraît décidément tenir à publier ses travaux dans d'introuvables dissertations, publie et commente dans cette brochure deux importants fragments littéraires du musée de Berlin.

Pp. 8-9 et pl. I. Copies de l'auteur, de M. Kroll et de M. Schubart. Restes de 18 lignes d'une jolie onciale du premier siècle de notre ère. Le texte est médical (Asclépiade) ? et concerne l'excrétion. Une bonne phototypie accompagne le texte et nous rappelle que M. Kalbfleisch ne publie jamais un papyrus sans en donner le fac-simile : louable principe trop rarement suivi jusqu'à ces dernières années par ses compatriotes.

Pp. 9-14. photogravure (P. 7094), II^e s. apr. Fragment intéressant pour la métrologie et savamment commenté par M. Fr. Hultsch (pp. 11-14). *Die Masse und Gewichte des Berliner Papyrus 7094*. Ce fragment porte au verso les restes des 3^e, 4^e et 5^e lettres d'Hippocrate. Sera réédité plus exactement par M. Kalbfleisch.

M. Kalbfleisch nous apprend que le papyrus 6934 du même musée contient la fin de la 5^e lettre et le commencement de la 11^e et qu'il publiera sous peu ces curieux restes de la médecine antique. Compte rendu par C. O. Zuretti *Bolletino di filol. class.* IX (1901-1903), p. 30.

M. Wilcken publie dans l'*Archiv* (I, 1901, pp. 388-395 : *Ein Polybiustext auf Papyrus*) deux fragments de papyrus récemment achetés par le musée de Berlin (P. 9570). Ils contiennent des parties du XI^e livre de Polybe en onciales du II^e ou du III^e siècle de notre ère. Malgré leur mutilation et leur faible étendue ils sont fort intéressants pour la constitution du texte. Quoiqu'en deux passages le papyrus contienne déjà le texte corrompu des mss. médiévaux, en huit autres passages il confirme des émendations conjecturales dues à Scaliger, Ursinus, Casaubon, Arcerius (et non Arcesius), Reiske et Schweighäuser. C'est ce que montre M. Wilcken dans une discussion savante des variantes des mss. et des éditions.

M. Kenyon, *Aristotle 'Αθ. πολ.* XII, 2 dans *Classical review*, XIV (1900), p. 413, a collationné sur l'original le fragment de l'*Ἀθηναίων πολιτεία* que possède le musée de Berlin ; on doit y lire [κέν]τε et non [τέτταρ]ας. Nous avons quelques renseignements sur les papyrus littéraires inédits du musée de Berlin :

(1) Compte rendu par O. Apelt. *Berl. philol. Wochenschr.*, XXI (1901), col. 1348-1349.

Fragment des Actes des apôtres (*Orientalistische Literaturzeitung*, I, 1898, col. 91).

Fragment de la II^e épître aux Thessaloniciens, I, 1-11 (IV^e-V^e s.). Kenyon, *Introduction*, p. 38; Gregory, *Textkritik*, I, p. vi, qui le désigne par les lettres Tc PAUL.

Fragment de quatre cents vers de Timothée en dialecte Dorien (IV^e s. av.?) découvert en 1902 par Borchardt dans un tombeau à Abousir. Cf. O. Rubensohn. *Arch. Anzeiger*, XVII (1902), p. 48 d'après † le 4^e *Bericht* de la *Deutsche Orient Gesellschaft*, p. 5. Sera publié par Wilamowitz. [Cf. supra pp. 62-83].

Fragments nombreux d'un papyrus Copte contenant un texte théologique inédit apparemment dogmatique; achetés par M. Reinhard. Cf. *Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, 1902, II, p. 16.

Papyrus 9780 (II^e s. apr.). Recto : 15 colonnes de scholies de Didymos sur les Philippiques de Démosthène. Verso : Ἡρόκλῆς στοιχιστῶσις d'Hiérokls en 7 colonnes. Décrit sommairement par H. Diels, *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1902, p. 333.

W... *Eos* VII (1901), pp. 133-134, analyse les fragments d'Hésiode publiés par Wilamowitz. Cf. aussi W. Crónert. *Archiv*. I (1901), pp. 507-508.

W. Schubart, *Jahresber. Bursian* CXI B (1901), pp. 28-35, rend à la mémoire de Fritz Krebs un hommage éloquent et sympathique en exposant avec simplicité les nombreux travaux scientifiques du jeune papyrologue.

H. Weil, *La Ninopédie* dans *Études de littérature et de rythmique grecque* (Paris, 1902, 16^e), pp. 90-106, republie avec une traduction le fragment du roman de Ninus que possède le musée de Berlin (Haeberlin, n. 121).

W. Crónert, *Archiv* I (1901), pp. 517-518, analyse l'étude de M. Diels sur une élégie de Posidippe (planchette de bois du musée de Berlin).

Il a été publié des comptes rendus du petit catalogue des papyrus d'Erman et Krebs par W. Schubart, *Jahresber. Bursian*, CXI B (1901), p. 34; par L. Reinisch, *Deutsche Literaturzeitung* XXII (1901), col. 3167-3168 et par † A. von Premers-stein, *Österreichisches Literaturblatt*, 1900, p. 695.

M. W. Schubart a envoyé à M. Spiegelberg quelques renseignements sur un papyrus inédit du musée de Berlin (n. 8549), trouvé à Pathyris. C'est un contrat de vente comme on en connaît beaucoup de même provenance et de même époque (env. 100 av.). Cf. W. Spiegelberg, *Die demotischen Papyrus der Strassburger Bibliothek*, p. 31.

Je n'ai pas encore vu un important ouvrage de M. Spiegelberg dont on me dit grand bien : *Demotische Papyrus aus den Königlichen Museen zu Berlin* (Leipzig, 1902, grand in-folio, Giesecke et Devrient), pp. 37 et xcix, planches en phototypie (100 mark). J'ai obtenu des photographies des papyrus latins inédits du musée de Berlin; je les publierai sous peu dans mon petit *Corpus papyrorum latinorum*.

Il a été publié au cours de l'année 1901, trois nouveaux fascicules (les 6^e, 7^e et 8^e du t. III) des B. G. U. (*Aegyptische Urkunden aus den Königlichen Museen zu Berlin*). On y trouvera les nos 842 à 923 de cette imposante collection de papyrus. Disons tout de suite que les textes d'un intérêt capital brillent par leur absence et qu'à part quelques nouveautés assez intéressantes, comme les papyrus de Mendes, il y a là surtout du déjà vu.

Les nn. 842-852 et 854-873 sont l'œuvre de feu Krebs, les nn. 875-883 sont dus à M. Viereck et les ms. 884-923 témoignent du zèle et de l'habileté de M. Schubart,

le nouvel attaché à la section des papyrus. M. Zereteli (n. 853) et M. Wilcken (n. 874) ne publient chacun qu'un seul papyrus.

Un erratum important des fascicules 5-8 (nn. 814-923) des B. G. U. a été donné par M. Wilcken, *Archiv* I (1901), pp. 554-557 et II (1902), pp. 136-139. Il y a inséré beaucoup de corrections importantes et, chose plus utile, il a pu faire contrôler ses corrections sur les originaux par M. Schubart.

Le fascicule 9 du tome III (nn. 924-968) a paru en 1902. Il contient outre les papyrus d'Herakléopolis (cf. infra, p. 112), quelques documents (nn. 959-968), publiés par M. Wilcken.

Voici la liste des documents publiés dans les quatre nouveaux fascicules.

N. 842 (187 apr.). Longue série de quittances administratives, provenant d'Her-mopolis et mentionnant Pomponius Faustinianus (*sic*), préfet d'Égypte.

Nn. 843-846 (I^{er} et II^e s. apr.). Lettres privées.

N. 847 (182-183 apr.). *Epikrisis* restituée par M. P. Meyer (*Berl. philol. Wochen-schr.*, XXI, 1901, col. 244-245) et mentionnant un nouveau préfet d'Égypte, Vetu-rius Macrinus.

N. 848 (III^e s. apr.). Lettre officielle.

N. 849 (IV^e s. apr.). Ordre d'effectuer un paiement en nature.

N. 850 (env. 76 apr.). Lettre privée.

N. 851 (161-169 apr.). Quittance délivrée par l'ἐπιτηρητής γεινηματογραφομένων ἑπαρχόντων.

N. 852 (143-144 apr.). Quatre chameaux sont déclarés par leur possesseur.

N. 853 (II^e s. apr.). Au recto un emprunt, au verso la vente d'une chamelle.

N. 854 (44-45 apr.). Souscription en grec d'un contrat de vente écrit en démotique.

N. 855 (147 apr.). Contrat par un tuteur.

N. 856 (106 apr.). Contrat de dépôt d'une somme. Timbre rouge imprimé au verso.

N. 857 (113 apr.). Prêt de 300 drachmes d'argent, s'ajoutant à des prêts antérieurs.

N. 858 (294 apr.). Repaiement d'une dette.

N. 859 (II^e s.). Vente d'un esclave.

N. 860 (254-268 apr.). Offre de prendre un terrain en location. — A noter le nom *Saras* et le toponymique κώμη Μαγδάλων Μίρη.

N. 861 (II^e-III^e s.). Extrait de la δημοσία βιβλιοθήκη.

N. 862 (II^e s.). Offre de prendre des palmiers en location.

N. 863 (III^e s.). Fragment avec le nom du bourg de *Karanis*.

N. 864 (44-45 apr.). Contrat de vente, mutilé.

N. 865 (I^{er} s. apr.). Σύνθεσις. A noter la formule καὶ ὡς χρηματίζει.

N. 866 (II^e s. apr.). Extrait du registre des καταλοχισμοί.

N. 867 (II^e s. apr.). Quittance délivrée par la πύλη ἐρημοφυλακίας.

N. 868 (II^e s. apr.). Pétition à l'idiologue, malheureusement très mutilée. On y reconnaît un démotique d'Antinoë Ματίδειος ὁ καὶ Καλλι[τέκνιος] que je restitue d'après le papyrus 1164 de Londres.

N. 869 (155-156 apr.). Cinq chameaux sont déclarés par leur possesseur. Men-tion d'Archias, stratège de la partie Héraclide du nome Arsinoïte.

N. 870 (II^e s. apr.). Extrait de la βιβλιοθήκη δημοσίων λόγων.

N. 871 (II^e s. apr.). Pétition mutilée.

N. 872 (V^e s. ?). Fragment d'un contrat.

- N. 873 (v^e s. ?). Prêt, mutilé.
- N. 874 (v^e s. ?). Lettre privée.
- Nn. 875-879 (146, 152, 158, 161, 164 apr.). Quittances pour prestations en travaux de terrassement à Karanis.
- N. 880 (197 apr.). Quittance délivrée par les *πρεσβύτεροι κώμης*.
- N. 881 (154 apr.). Long reçu de contributions délivré par les *πρίκτορες ἀργυρικῶν*.
- N. 882 (ii^e s. apr.). Ἀντισύμβολον analogue à ceux publiés dans *Fayûm towns*, nn. 73 et 74.
- N. 883 (ii^e s. apr.). Réédition du n. 236 complété par un nouveau fragment. Contrat de vente d'un terrain. Intéressant pour les formules, mais très mutilé.
- Nn. 884-886 (ii^e s. apr.). Trois lettres privées écrites par un certain Theoktistos.
- N. 887 (151 apr. daté par les consuls). Long papyrus écrit à Sidé en Pamphylie mais trouvé dans le Fayoum. Contrat de vente d'une esclave. Important à cause de la nouveauté de certaines formules.
- N. 888 (160 apr.). Sentence (*ὑπέμνημα*) rendue par un archidikaste. Mention d'un soldat de la *στραία πρώτη Ἀπκιμῶν*.
- N. 889 et 890 (151 apr.). Listes relatives à la perception des impôts. Mention d'un soulèvement juif en Égypte en 136/137, inconnu jusqu'ici.
- N. 891 (144 apr.). Cautionnement et promesse d'aller comparaitre à Alexandrie. Cf. Wenger, *Rechtshistorische Papyrusstudien* (Graz 1902, in-8°), pp. 30 et 82.
- N. 892 (iii^e s. apr.). Lettre privée.
- N. 893 (ii^e/iii^e s. apr.). Extrait très mutilé des procès-verbaux des décisions rendues par un certain Moderatus.
- N. 894 (109 apr.). Liste de maçons : on y trouve des jeunes filles (*παρθένοι*).
- N. 895 (137-161 apr.). Testament, peut-être écrit en Syrie. A signaler la *φυλή Ἀστάρτης*, la *φυλή Ἐρωτος*, les noms *Ἐμμανῶ* et *Μαροέμμα*.
- N. 896 (161-169 apr.). Fragment de testament. Peut-être mention d'Antinopolis.
- Nn. 897-898 (ii^e s. apr.). Comptes d'impôts.
- N. 899 (iv^e s. apr.). Reçu délivré par un soldat *στρατιώτης λεγιῶνος (sic) πέμπτης Μικαίδωνικῆς τῶν ἐν Μέμφι διακιμένων*.
- N. 900 (vi^e s. apr.). Contrat de location.
- N. 901 (ii^e/iii^e s. apr.). Contrat de vente, mutilé.
- Nn. 902-905 (161-173 apr.). Papyrus carbonisés de Mendes, les premiers qu'on ait encore publiés. On y trouve mentionnés (903, l. 16), Bassaeus Rufus, préfet d'Égypte, dont la date est fixée à l'année 168/199 et (904, l. 15), un *Sempronius...* dont M. Schubart aurait pu restituer le cognomen *Liberalis*, puisqu'un préfet de ce nom est connu pour les années 154-158.
- N. 906 (époque romaine). Vente d'un terrain. Papyrus intéressant à cause du développement des formules.
- N. 907 (fin du ii^e s. apr.). Document relatif à une *hypothèque*.
- N. 908 (env. 103 apr.). Pétition relative aux *sitologoi*. Mention de Minicius Italus, préfet d'Égypte.
- N. 909 (359 apr.). Plainte contre un certain Arios, coupable de voies de fait et d'incendie. Daté par les consuls.
- N. 910 (69-70 apr.). Contrat de vente d'une maison, rédigé en démotique avec des signatures en grec, suivi d'un prêt de 100 drachmes d'argent.

N. 911 (18-19 apr.). Prêt de 84 drachmes d'argent.

N. 912 (33 apr.). Location d'une ânesse.

N. 913 (206 apr.). Deux papyrus, dont l'un très mutilé, écrits à Myra en Lycie.

Difficiles à restituer.

N. 914 (113 apr.). Reçu délivré par la banque de Ptolemais Euergetis.

N. 915 (II^e s.). Long document relatif à des terrains.

N. 916 (70-80 apr.). Contrat de location.

N. 917 (348 apr.). Vente d'une *aroura* de terre arable.

N. 918 (111-112 apr.). Bail de terrains.

N. 919 (II^e s. apr.). Déclaration d'héritage. Mention du démotique Alexandrin [E]ρηνοφυλαξι[ο]υ τοῦ καὶ [M]αρωτέως.

N. 920 (180 apr.). Bail de deux arpents de terre arable.

N. 921 (II^e s. apr.). Comptes d'un chamelier.

N. 922 (286 apr.). Quittance d'impôt.

N. 923 (I^{er} ou II^e s. apr.). Lettre privée.

N. 959 (148 apr.). Extrait officiel du cadastre de Soknopaiou nésos.

N. 960-n. 968 (V^e-VI^e s. apr.). Série de billets de Theon à Sambas ελαιουργός, l'invi-
tant à livrer de l'huile à différentes personnes.

Peu de chose à signaler cette année comme articles relatifs aux fascicules
antérieurs des BGU.

J'attirerai pourtant l'attention sur un article très important de M. Wilcken, *Ein neuer Brief Hadrians* dans *Hermes*, XXXVII (1902), pp. 84-90. Il s'agit du papyrus BGU, 140, bien connu des romanistes parce qu'il contient un *mandatum* impérial conférant aux enfants de soldats la *bonorum possessio unde cognati*. Il est republié par exemple dans Bruns, *Fontes iuris romani* (6^e éd., 1893), pp. 381-382 et dans Girard, *Textes de droit romain* (2^e éd., 1895), pp. 157-158 (1). M. Wilcken montre qu'il est du règne d'Hadrien, non de Trajan et qu'il est adressé non à Gaius Flavius Sulpicius Similis, préfet d'Égypte de 107 à 109, mais à Q. Rammius Martialis, préfet de 118 à 120 (?). BGU 140 est donc du 4 août 119.

L. Lafoscade republie plusieurs papyrus de Berlin dans sa thèse *De epistulis imperatorum* (Lille, 1902, in-8^o), *passim* [BGU. 19, 74, 140, 267, 288, 372, 473, 646, 747].

N. Hohlwein republie BGU, 288 dans le *Musée belge*, VI (1902), p. 25.

O. Gradenwitz analyse longuement les fascicules 3 à 8 du tome III des BGU et corrige un certain nombre de passages (*Berl. philol. Wochenschr.* XXII, 1902, col. 650-656).

R. Cagnat, *CR. Acad. Inscr.*, 1901, pp. 793-797, donne des traductions de BGU 22, 423 et 814.

Th. Mommsen vient enfin de publier avec la collaboration de MM. O. Hirschfeld et A. von Domaszewski, le dernier supplément du t. III, du *Corpus inscriptionum*

(1) Cf. encore cit.-iii, p. 2011; P. Meyer, *Zeitschr. der Savigny-Stiftung*, XVIII (1897), p. 44, *Jahrb. class. Philol.* (1897), p. 577 et *Heerwesen*, p. 148; Mitteis, *Hermes*, XXX (1895), p. 614; Trommsdorf, *Quaest. duae ad hist. legg. rom. spect.* (1896), p. 15; Mommsen, *Zeitschr. der Savigny-Stiftung*, XXII (1901), p. 142; Lafoscade, *De epistulis imperatorum* (1902), pp. 8-9, n. 14.

latinarum : Inscriptionum Orientis et Illyrici latinarum supplementum Pars posterior (Berlin, 1902, très grand in-4°), pp. env. 1000. Il y reproduit p. 2214. BGU. 265 et 324.

H. Waltzing, *Musée belge*, VI (1902), pp. 82-87, reproduit BGU. 333.

W. Crönert, *Denkschrift*, etc. (Bonn, 1902, 8°), pp. 13-14 et 17-21 traduit BGU. 13, 22, 27, 252, 333, 380 et le fragment du roman de Ninos.

A. Deissmann, *Bible Studies* (Edimbourg, 1901, 8°), cite des papyrus de Berlin.

P. Viereck, *Die Ostraka des Berliner Museums* dans *Archiv*, I (1901), pp. 450-467 avec une planche autographiée. — L'auteur a collationné tous les ostraka grecs du musée de Berlin et publie sa collation. La partie la plus intéressante de son article est celle où il traite de la publication des ostraka : il pose des règles précieuses par leur précision ; nous ne manquerons pas d'en faire personnellement notre profit.

† C. Dörscheidt, *Griechische Tachygraphie in ägyptischen Papyrusurkunden aus den kgl. Museen zu Berlin* dans *Der Schriftwart*, 1900, pp. 9-14 et 21-23. S'occupe de BGU, 303, 394, 310, 364, 366, 367, 679, 683-689 et 691. Cf. du même un autre article avec presque le même titre (*Allgriechische Tachygraphie*, etc.), dans *l'Archiv für Stenographie*, LIII (1901), pp. 22-23.

Th. Mommsen, *Zeitschrift der Savigny-Stiftung XXII* (1901), cite p. 142, BGU. 140 et p. 143, BGU. 267.

St. Brassloff, *Aetas legitima*, *ibid.*, pp. 169-194, étudie le début de BGU. 611.

R. Daresté, *Les papyrus égyptiens de l'époque romaine* dans *Nouvelles études d'histoire du droit* (Paris, 1902, 8°), pp. 176-213, republic BGU. 326 (pp. 184-190), BGU, 611, latin (pp. 207-211) et BGU, 628 latin (pp. 206-207 et 211-213).

L. Wenger, *Rechtshistorische Papyrusstudien* (Graz, 1902, 8°), *passim*, étudie BGU, 255, 401 et 581.

H. M., *Revue critique*, LII (1901), p. 461. Compte rendu trop court de BGU. III, fasc. 7.

S. Sudhaus, *Von zwei kleinen Leuten (Papyruschnitzel)* dans *Rh. Mus.*, LVI (1901), pp. 367-309, republic BGU, 229.

L. Mitteis, *Zur Geschichte der Erbpacht im Alterthum* dans *Abhand. Säch. Gesellsch. Wissen*, XV (1901), fasc. IV, p. 34, utilise BGU, 648.

B.-P. Grenfell et A.-S. Hunt, *The Amherst papyri*, t. II, *passim* (cf. p. 243), étudient BGU, 153, 337, 392, 426, 552, 553, 639.

O. Gradenwitz, *Zwei Bankanweisungen aus den Berliner Papyri* dans *Archiv II* (1902), pp. 76-116, étudie minutieusement BGU, 813, 156 et 472.

FOUILLES DE M. WILCKEN

Conformément à la promesse qu'il avait faite l'an dernier, M. Wilcken nous a fait connaître dans *l'Archiv* quelques-uns des papyrus découverts par lui à Herakleopolis (Ehnaïe) et détruits, comme on se le rappelle, par un incendie en rade d'Hambourg (*Heidnisches und Christliches aus Ägypten* dans *Archiv*, I, 1901, pp. 396-436). Ces mêmes documents, M. Wilcken les a réédités dans les BGU avec d'autres textes de la même collection dans un fascicule qui forme le neuvième du tome III (1902) : ce sont les nos 924-958 (pp. 257-282).

- 924 (III^e s. apr.). Lettre de la βουλή d'Herakleopolis. Mutilée.
- 925 (III^e s. apr.). Procès verbal d'une séance de la βουλή.
- 926 (romain). Court décret d'un ἐπίτροπος.
- 927 (III^e s. apr.). Lettre de deux κωμάρχ[αι].
- 928 (III^e s. apr.). Certificat d'un δημόσιος ἰατρός.
- 929 (III^e-III^e s.). Deux fragments; mention d'un basilicogrammate du nome Saïte.
- 930 (IV^e s. apr.). Reçu de blé.
- 931 (III^e-IV^e s. apr.). Reçu d'huile ἀπὸ ἀποθήκης τῆς μέσης, délivré à un πρηνικιάριος.
- 932, 933. Reçus de basse époque.
- 934 (III^e s. apr.). Début d'une lettre à un fonctionnaire.
- 935 (III^e-IV^e s. apr.). Fragment d'une pétition mentionnant les Μαστίται et les Γωνιώται.
- 936 (= *Archiv*, I, 1901, p. 408; republié aussi par Wenger, *Rechtshistorische Papyrustudien*, p. 41). Ἐγγύη de l'an 426, datée par les consuls et faite par ordre du μεγαλοπρεπιστάτω (sic) ... νιος ἐπαρχίας Ἀρκαδίας. Le titre mutilé me paraît être celui de [βαρῶ]ν[ος] comme dans BGU 836. Cet intéressant document nous montre qu'Oxyrhynchus faisait partie de la province d'Arcadie et qu'il y avait encore en 426 dans la Moyenne-Égypte des associations païennes (παγανικαὶ συνταλείαι).
- 937 (250 apr.). Vente d'un esclave Pontique âgé de treize ans.
- 938 (IV^e s. apr.), 939 (363 apr.), 940 (398 apr.). Contrats de location.
- 941 (376 apr.), 942 (240 apr.). Reçus.
- 943 (389 apr.). Prêt.
- 944 (IV^e/V^e s. apr.) ἀκυρωσις (annulation d'un contrat).
- 945 (256 apr.), 946 (271 apr.). Fragments de contrat. Le n. 946 est daté de l'an 2 d'Aurélien et de l'an 5 de Vaballathus : Λ ε τοῦ κ[υρίου] ἡμῶν Σεπτιμίου Οὐαβαλλῆθου Ἀθηνοδώρο[υ] τοῦ λαμπρ[οτάτου] βασιλέως ὑπάτου αυτοκράτορος σ[ε]ν[ατο]ρ[οῦ] Ῥωμαίων.
- 947 Fragment.
- 948 (IV^e-V^e s. apr.), 949 (env. 300 apr.), 950 (byzantin). Lettres privées.
- 951 (byzantin), 952 (III^e-III^e s. ap.). Comptes.
- 953 (III^e IV^e s. ap.). Recette magique.
- 954 (VI^e s. apr.). Amulette chrétienne, contenant une prière très curieuse suivie d'un *pater noster*.
- Déjà publié, *Archiv*, I (1901), p. 431.
- 955 (= *Archiv*, I, 1901, p. 427). Début d'un document analogue.
- 956 (= *Archiv*, I, 1901, p. 420), III^e s. ap. Exorcisme païen.
- 957 (10 av.). Horoscope.
- 958 Six fragments d'époque romaine ou byzantine.
- On a peu publié sur le palimpseste de Chariton acheté à Thèbes par M. Wilcken et également détruit dans l'incendie d'Hambourg :
- F. G. Kenyon, *Archaeol. report*, 1900-1901, p. 58.
- S. A. Naber, *Ad Charitonem* dans *Mnemosyne*, XXIX (1901), pp. 92-99.
- W. Crönert, *Archiv*, I (1901), pp. 529-530.
- N. Festa, *Il romanzo di « Chione »* dans *Atene e Roma*, III (1900), pp. 325-328.

PAPYRUS DE GENÈVE

C'est avec grand plaisir que nous avons vu dans le dernier fascicule de l'*Archiv* deux articles de J. Nicole sur les papyrus de Genève.

Il publie d'abord *Un questionnaire de chirurgie* (*Archiv* II, 1902, pp. 1-3) d'après le papyrus 111 de Genève (III^e s. apr. ?) : on y lit au verso d'un texte non littéraire très effacé 22 lignes d'onciale, contenant une série de courtes questions chirurgicales suivies de réponses (Exemple : τί ἐστὶν διακέντησις; [ἔστι] ἢ διὰ βελόνης τῶν [σ]ωμάτων τοῦτ'). — Les mots ἀποδορά, διαρραφή, et ὑπόπαι[ρος] paraissent nouveaux.

Le deuxième article de M. Nicole (*Archiv* II, 1902, pp. 63-69) est intitulé : *Compte d'un soldat romain No IV des Papyrus Latins de Genève : supplément aux Archives Militaires du 1^{er} siècle* (1). Ce n'est qu'un fragment de 27 lignes mutilées, mais il est écrit en latin et M. Nicole montre qu'on peut le restituer en grande partie à l'aide du grand papyrus latin de Genève.

A propos de ce document, il peut être utile de faire savoir que M. A. von Premerstein compte publier cet automne dans les *Beitrag zur alten Geschichte* un article assez considérable sur ces *Archives militaires* de Genève. Il est arrivé à établir un certain nombre de faits nouveaux. Il n'y a presque rien à ajouter à la bibliographie de ce papyrus telle que je l'ai donnée en 1901 [B. I, p. 196] :

Bull. de la Soc. des Antiquaires de France, 1901, p. 75 (analyse de l'article d'Espérandieu).

O. Schulthess, *Neue philologische Rundschau*, 1902, pp. 346-350.

C. Wessely, *Hesiodi fragmentorum Genauiensium specimen* dans *Studien zur Paläographie* I (1901), p. xxiii. Publie un fac-similé partiel, communiqué par M. Nicole, du célèbre papyrus Naville contenant des fragments des Travaux et des jours d'Hésiode (Haeblerlin, n. 38).

U. Wilcken, *Archiv* I (1901), pp. 553-554 publie une série de notes et corrections, relatives aux deux fascicules parus des *Papyrus de Genève* de M. Nicole. On sait que M. Wilcken a trouvé à Munich la moitié manquante du papyrus 21 de Genève : il la publie *Archiv* I (1901) pp. 484-491.

T. Reinach, *Revue des études grecques*, XV (1902), pp. 105-106, rend compte du T. II du recueil de M. Nicole.

A. Olivieri, *A proposito dei due frammenti del Γρωργός e della Παρξισπομένη di Menandro* dans *Rivista di filologia* XXVIII (1900), pp. 447-455.

PAPYRUS DE TURIN

Des papyrus grecs de Turin sont cités par A. Deissmann, *Bible Studies* (Edimbourg, 1901, 8°). (Cf. supra).

Le papyrus n. I de Turin avait été traduit jadis en français par M. Dareste : *Le procès d'Herminias (117 av. J.-C.)* dans *Nouvelle revue hist. de droit* VII (1883), pp. 191-203; il vient de rééditer ce travail dans ses *Nouvelles études d'histoire du droit* (Paris, 1902, 8°), pp. 214-229.

(1) C'est par erreur que j'avais imprimé l'an dernier [B. I, p. 196] *Archives du 1^{er} siècle* : c'est *Archives Militaires du 1^{er} siècle* qu'il faut lire.

PAPYRUS DE FLORENCE

M. Schiaparelli a profité d'un récent voyage en Égypte pour acheter une collection de papyrus pour le compte de la *Società Italiana per la diffusione e l'incoraggiamento degli studi classici*. La publication de cette collection a été commencée aussitôt par G. Vitelli *Da papiri greci dell' Egitto* dans *Atene e Roma* IV (1901), coll. 73-81 (cf. col. 231 et V, 1902, col. 592). Le papyrus de Florence n. 1 est un magnifique document parfaitement intact et qui constitue un très bel exemplaire d'un prêt d'argent (200 drachmes) à formules très développées (153 apr.). M. Vitelli, qui traduit et commente ce document avec autant d'habileté que s'il était un vétéran de la papyrologie, n'a pourtant pas reconnu un démotique dans (1. 2) Σωσικοσμίου τοῦ καὶ Ἀλθαίως. — On consultera sur le papyrus n. 1 de Florence :

C. Wessely, *Über die lex commissoria pignorum im alexandrinischen Volksrecht* dans *Anzeiger Akad. Wien*, 12 juin 1901.

U. Wilcken, *Archiv* I (1901), pp. 557-558.

E. Costa, *Sul papiro fiorentino num. 1* dans *Bulletino dell' Istituto di Diritto Romano* XIV (1901), pp. 47-50.

D. Comparetti, *Frammento filosofico da un papiro greco-egizio* avec deux planches en photographie dans *Festschrift für Theodor Gomperz* (Vienne, 1902, 4°), pp. 80-89. Au recto restes de deux colonnes en jolie onciale (III^e s. apr.). Fragment philosophique relatif à la φιλοσοφία. Au verso, lettre d'Alypius à Hérôneinos (III^e s. apr.) *phrontistês* de Theadelphia (aujourd'hui Hart). Comme le fait très justement remarquer M. Wilcken (*Archiv*, II, 1902, p. 163) MM. Grenfell et Hunt ont trouvé à Hart une autre lettre du même Alypius au même Hérôneinos *phrontistês* de Thrasô (*Fayûm towns*, p. 288, n. 133). M. Comparetti publie une deuxième lettre (p. 87) du même au même; ajoutons que M. Théodore Reinach possède plusieurs pièces de la même correspondance et que M. Comparetti n'a pas publié toutes celles de la collection florentine. M. Wilcken (*l. c.*) améliore, sur quelques points, d'après une photographie, la lecture de M. Comparetti.

M. Comparetti m'écrit qu'il a trouvé dans les papyrus inédits de Florence « un protocole où sont enregistrées des circulaires adressées à divers stratèges pour la réquisition des chameaux pour la πορεία annuelle ».

SOI-DISANT PAPYRUS DE VENISE.

Il n'est guère de bibliographe de la papyrologie qui n'ait reproduit une assertion de Montfaucon (*Diarium Italicum* p. 55) attestant l'existence à Venise d'un ms. de l'évangile de Saint-Marc sur papyrus. M. Haeblerlin et il y a quelques mois à peine M. Deissmann paraissent l'avoir accepté sans contrôle. Il ne sera donc pas inutile de rappeler que ce fameux manuscrit n'est autre chose qu'un fragment d'un manuscrit sur parchemin en onciales latines, manuscrit dont d'autres parties sont conservées à Prague et à Cividale dans le Frioul. Ce fait a été établi dès 1753 par Lorenzo da Torre et en 1878 M. Cesaro Paoli a insisté de nouveau sur ce point (Paoli, *Del papiro*, Florence, 1878, 8°, p. 60, note 3).

PARCHEMIN DE ROME.

C. R. Gregory, *Textkritik des Neuen Testaments*, I, p. 66 et II p. 549, n. 48, décrit assez longuement un parchemin gréco-copte (v^e s.) de l'ancienne collection Borgia, conservé à Rome, au Vatican. Ce parchemin contient Luc XXII, 20-XXIII, 20; Jean VI, 28-67 et VII, 6-VIII, 31. Publié par † Aug. Ant. Georgius (Giorgi), *Fragmentum evangelii S. Iohannis Graecum Copto-Thebaicum saeculi IV* etc... (Rome, 1789); † H. Alford, *Novum Testamentum graece*, 4^e éd. 1859; Gregory, *Prolegomena*, p. 391 (Ta); Scrivener-Miller, *Introduction I*, pp. 146-147. Une autre série de fragments contenant Mathieu XVI, 13-20; Marc, I, 3-8 et XII, 35-37; Jean, XIX, 23-27 et XX, 30-31, vue jadis par Tischendorf à la Propagande, est décrite par Scrivener-Miller, I, p. 148; Gregory, *Prolegomena*, p. 392 (Td.) et *Textkritik*, I, p. 67. En 1886, M. Gregory ne retrouva pas ces fragments.

PAPYRUS D'HERCULANUM.

M. Crönert continue à publier petit à petit les résultats de sa fructueuse mission à Naples : ses articles, rédigés avec autant de soin que de compétence, compteront parmi les meilleurs échantillons des éditions de *Volumina Herculanensia*. C'est d'abord un travail intitulé *Die λογικά ζητήματα des Chrysaippos und die übrigen Papyri logischen Inhalts aus der herculanensischen Bibliothek* (*Hermes*, XXXVI, 1901, pp. 548-579). On y trouve publiés en tout ou en partie les *volumina* 300-9, 307, 671, 861, 1003 et 1389, sans parler des nn. 1038, 1065 et 1421 cités seulement.

Herkulanensische Bruchstücke einer Geschichte des Sokrates und seiner Schule dans *Rheinisches Museum*, LVII (1902), pp. 285-300. M. Crönert a reconnu que le n. 495 et 558, tous deux inédits, faisaient partie d'un même rouleau et que ce rouleau contenait les restes lamentablement mutilés d'une biographie de Socrate. Il publie tout ce qu'il a réussi à en déchiffrer.

Neues über Epikur und einige Herkulanensischen Rollen dans *Rheinisches Museum* LVI (1904), pp. 607-626. Article important où sont exposés les résultats de l'examen d'un grand nombre de *volumina* dont voici la liste : 98, 117, 163, 176, 200, 253, 310, 346, 415, 419, 421, 452, 454, 465, 495, 634, 862, 986, 989, 996, 998, 1005, 1012, 1036, 1084, 1090, 1116, 1188, 1196, 1199, 1232, 1289, 1398, 1418, 1457, 1471, 1485, 1489, 1613, 1634, 1639, 1645, 1675, 1787, 1803. Il y a là de précieux renseignements sur les fragments d'Épicure et de Philodème.

Hans von Arnim, *Bemerkungen zum Index Stoicorum Herculanensis* dans *Sitzungsber. Akad. Wien*, CXLIII (1901), fasc. XIV, 8^o, pp. 13. On connaît l'intéressant texte d'histoire philosophique contenu dans le papyrus 4018 d'Herculanum et désigné d'ordinaire sous le nom *Index Stoicorum*. Publié en 1875 par M. Compertti, étudié à cette époque par MM. Bücheler et Gomperz, ce document précieux avait été depuis lors négligé (1). Il est heureux que l'attention de M. von Arnim ait été attirée de ce côté, car son étude, quoique courte, contient plus d'une contribution intéressante au texte et à l'interprétation de ces curieux fragments.

(1) M. Crönert en prépare une nouvelle édition.

Qu'on me permette de signaler ici deux autres travaux de M. von Arnim qui paraissent avoir été trop peu connus dans notre pays : l'un et l'autre sont relatifs aux remarquables travaux de M. Sudhaus sur les œuvres de Philodème : *De restituendo Philodemi de Rhetorica lib. II* (Programme Rostock, hiver 1893, 4°, pp. 14) et *De Aristonis Peripatetici apud Philodemum vestigiis* (Programme Rostock, été 1900, 4°, pp. 13). Ce deuxième mémoire est relatif au vol. 1004.

F. G. Kenyon, *The palaeography of the Herculeanum papyri* dans *Festschrift für Theodor Gomperz* (Vienne 1902, 4°), pp. 373-380. Si l'on a peu étudié jusqu'ici la paléographie des papyrus d'Herculanum, c'est que l'on manquait de termes de comparaison. Les récentes découvertes de papyrus littéraires gréco-égyptiens nous ont depuis peu singulièrement enrichis : personne plus que l'auteur de la *Palaeography of Greek papyri* n'était désigné pour examiner sous le rapport des formes scripturales les papyrus d'Herculanum, d'abord sur les fac-similé publiés, ensuite sur les originaux : cette dernière partie du travail était d'autant plus nécessaire que nous ignorions quel degré de confiance méritent les dessinateurs napolitains. Les résultats des recherches de M. Kenyon sont des plus intéressants : les fac-similé, nous dit-il, nous présentent une écriture trop fine et trop élégante ; sur les originaux les traits sont plus lourds et plus épais, l'ensemble est plus sobre et plus massif ; c'est une écriture petite et ferme qui a un air de famille avec l'Hérodas du British Museum. Les *volumina Herculanensia* paraissent presque tous du 1^{er} siècle avant notre ère : ils rentrent dans le groupe des papyrus littéraires d'époque Ptolémaïque et les lettres A et Z, qui servent de criterium à M. Kenyon, y ont bien la forme que ce savant pouvait s'attendre à leur trouver : le Z notamment n'est pas écrit une seule fois sans lever la plume.

† W. Crönert, *Abkürzungen in einigen griechischen litterarischen Papyri, mit besonderer Berücksichtigung der herkulanensischen Rollen*, dans *Archiv. für Stenographie* LIV (1902) pp. 73-79.

Segofredus Mekler, *Academicorum philosophorum index Herculanensis* (Berlin, 1902, in-8°, Weidmann), pp. xxxvi-135 (6 mark). Un des papyrus les plus intéressants de la bibliothèque d'Herculanum est le volume 1021 qui contient un texte d'une cinquantaine de colonnes connu sous le nom d'*index academicorum*. M. Gomperz avait réuni en vue d'une édition définitive une certaine quantité de matériaux dont il a confié la mise en œuvre à un de ses élèves, M. Mekler, qui s'est acquitté de cette tâche difficile avec un remarquable succès ; l'excellente monographie qu'il consacre à ce texte fait espérer qu'il traitera de même d'autres documents de l'inépuisable collection de Naples.

Douze colonnes de ce papyrus, conservées dans les dossiers Hayter à Oxford, sont publiées, si je ne me trompe, pour la première fois dans le travail de M. Mekler. Pour le reste du papyrus, existant encore à Naples, l'éditeur a pu profiter non seulement des copies de Naples et d'Oxford, mais encore des collations de M. Gomperz, de sa propre copie et surtout de celle de M. Crönert qui a découvert un deuxième exemplaire très mutilé du même texte dans le *volumen* 164.

Les restitutions de M. Mekler ont fait faire au texte un réel progrès. Il faudra encore bien des années pour que tous les *volumina Herculanensia* soient édités avec un appareil critique aussi développé et des commentaires aussi documentés.

U. Von Wilamowitz-Möllendorff, *Lesefrüchte*, LXXV, dans *Hermes*, XXXVII (1902), p. 305, corrige Philodème, *de musica* (édition Kemke), IV, 80.

C. von Jan, *Jahresber. Bursian* CIV (1900), pp. 25-26, rend compte de Philodème, *de musica*, édition Kemke.

J. Bidez, *Revue critique*, LI (1901), pp. 324-326, rend compte de Crönert, *Philonides* (quelques corrections) et *Revue de l'instr. publ. en Belgique* XLV (1902), *Chronique*, pp. 58-59, analyse l'article du même sur l'état actuel des *volumina Herculansia*.

Cf. encore sur les Herculansia, A. Deissmann, *Bible studies* (Edimbourg, 1901, n-8°), p. 28.

PAPYRUS DE VIENNE

C. Wessely, *Die griechischen Papyrusurkunden des Theresianums in Wien* dans *Studien zur Paläographie*, I (1901), pp. 1-5.

Dans cet article sont publiés, traduits et commentés quatre papyrus grecs compris dans une collection d'antiquités égyptiennes offerte par le Khédive à la *Theresianische Akademie* de Vienne :

1 (II^e s. av.). Fragment d'une pétition écrite par une femme.

2 (IV^e s. apr.). Pétition mutilée à un préfet d'Égypte (?) Flavius....

3 (IV^e s. apr.). Hermopolis magna. Début d'une lettre à Flavius Epiphanius, préfet d'Égypte (inconnu jusqu'ici). Mention d'un *ταπεινάριος*.

4 (IV^e s. apr.). Paiements faits à l'administration en or et en argent *au poids*. Intéressant pour l'histoire de la réforme monétaire sous Dioclétien.

On trouvera quelques remarques utiles sur ces papyrus dans U. Wilcken, *Archiv* II (1902), pp. 140-141. Cf. aussi W. Crönert, *Wochenschr. klass. Philol.* XIX (1902), col. 57-58.

C. Wessely, *Hesiodi carminum fragmenta antiquissima* dans *Studien zur Paläographie*, I (1901), pp. III-XXIII et A. Rzach, *Zu den neugefundenen Bruchstücken des Hesiod-Papyrus Erzherzog Rainer*, *ibid.*, pp. 11-16.

On connaissait, depuis 1887, l'existence à Vienne, dans la collection Rainer d'un important codex d'Hésiode sur papyrus (Haeberlin, n. 39). M. Wessely en avait publié dès cette date quatorze fragments (*Mitteilungen Rainer*, I, 1887, pp. 73-83) et M. Rzach s'était occupé à plusieurs reprises de la critique textuelle des deux cents vers qu'ils contenaient, plus ou moins mutilés. Depuis quinze ans, M. Wessely a retrouvé de nouveaux fragments en nombre assez considérable ; il les a joints avec les fragments déjà connus et les a donnés en fac-similé dans sa nouvelle publication.

Environ soixante fragments d'un codex sur papyrus du IV^e s. en onciale penchée assez vilaine. Restes des vers suivants : Théogonie, 626-640, 658-673, 777-783, 811-817 ; Travaux et Jours, 179-185, 210-215, 243-248, 252-265, 274-296, 309-331, 344-363, 491-494, 511-519, 527-528, 544-552, 686-828 fin ; Bouclier, 1-32, 350-354, 382-384, 426-440, 456-470. M. Rzach fait ressortir l'importance que présente ce papyrus pour le texte d'Hésiode (notamment Theog. 630-631, Trav. 812 et 278, Bouclier 432 (1)).

(1) Comptes rendus sommaires par C. H(ae)b(e)r(l)i(n), *Literarisches Centralblatt* LIII (1901), col. 1722-1723 et W. Crönert, *Wochenschr. für klassische Philol.* XIX (1902), col. 60-61.

C. Wessely, *συνήματα*, dans *Studien zur Paläographie I* (1901), p. 5. Note de cinq lignes pour signaler cette forme du parfait dans le n. 23 du *Corpus papyrorum Raineri* qui ne serait pas un contrat de mariage, mais un acte de séparation ; c'est à la même conclusion qu'est arrivé M. Gregor Zereteli, qui a revu sur l'original, republié et longuement étudié ce papyrus dans un article en russe sur *La donatio ante nuptias* dans un papyrus grec, paru dans le *Journal du ministère russe de l'instr. publ.*, mai 1901, t. 335, section de philologie classique, pp. 63-75. Cf. Wilcken, *Archiv I* (1901), pp. 556 et 551 ; II (1902), p. 154 ; Mitteis, *ibid.*, I (1901), pp. 347-348 ; Grenfell-Hunt, *Oxyrhynchus papyri*, II, p. 239.

J'ai signalé plus haut (p. 414), une note paléographique de M. Wessely (*Studien*, etc., I, 1901, pp. 1-11), sur le papyrus latin, n. 23 de ses *Schrifttafeln*. C. Wessely, *Die Epikrisis und das Ἰουδαίων τέλισμα unter Vespasian* dans *Studien zur Paläographie I* (1901), pp. 9-11, étudie, malheureusement sans en publier le texte, un papyrus important de la collection Rainer, provenant du même dossier que les papyrus 260 et 261 du *British Museum*. Ce document de l'époque de Vespasien est le premier à nous faire connaître dans le Fayoum l'existence de l'impôt de capitation frappant spécialement les Juifs ; intéressant aussi pour l'onomatique juive et l'histoire de l'*epikrisis*. Cf. U. Wilcken, *Archiv II* (1902), p. 164 ; C. Wessely, *Berl. philol. Wochenschr.*, XXI (1901), col. 475 ; W. Crönert, *Wochenschr. klass. Philol.*, XIX (1902), col. 59.

L. Mitteis, *Zur Geschichte der Erbpacht im Alterthum* dans *Abhandl. Sächs. Gesellsch. Wissensch.* XX (1901), fasc. IV, pp. 35-36, utilise le papyrus Rainer, I, n. 19.

B. P. Grenfell et A. S. Hunt, *The Amherst papyri*, II, p. 109, corrigent le papyrus Rainer, I, n. 39, l. 18.

C. Wessely, *Über die lex commissoria pignorum im alexandrinischen Volksrecht* dans *Anzeiger Akad. Wien*, 12 juin 1901, fasc. XV, publie un important papyrus inédit (1) de la collection Rainer (RNN 28) de l'an 229 de notre ère : c'est un prêt de 900 drachmes d'argent garanti par un terrain qui appartiendra au créancier en cas de non repaiement de la somme. Ce papyrus vient d'Herakléopolis.

C. Wessely, *Neues über Diogenes den Kyniker* dans *Festschrift für Theodor Gomperz* (Vienne, 1902, 4°), pp. 67-74, publie un papyrus littéraire intéressant du 1^{er} siècle avant notre ère, qu'il a découvert dans la collection Rainer. Restes de six colonnes d'environ 27 lignes. Série d'anecdotes relatives à Diogène le Cynique (ce qu'il répondait quand on lui demandait qui et d'où il était, Diogène et son bâton, Diogène chez le barbier, Diogène et Denys le tyran, Diogène au bain, Diogène et Ménandre). On peut, avec M. Wessely, rapprocher ce texte curieux de plusieurs passages de Diogène Laerte (2).

Le fragment célèbre du « Protévangile du Fayoum », dont on trouvera une bibliographie utile dans Haeblerlin (n. 163), est republié par E. Preuschen *Anti-*

(1) Cité cependant par † Gerhard Alexander Leist, *Die Sicherheit von Forderungen durch Ubereignung von Mobilien* (Jena, 1889, 8°), pp. 66, n. 82.

(2) Comptes rendus déjà publiés :

X... *Neues von Diogenes* dans *Beilage zur allgemeinen Zeitung*, 1902, II, p. 440.

X... *Zu dem neuen Diogenes*, *ibid.*, p. 512.

legomena (Giessen, 1904, 16°), pp. 19-20 et 118-119. M. Deissmann nous apprend (*Encyclopaedia Biblica*, t. III, col. 3560) qu'une réédition de ce texte avec un ample commentaire est préparé par M. H. Müller de Paderborn.

C. R. Gregory publie dans sa *Textkritik des Neuen Testamentes*, t. I (Leipzig, 1900, 8°), plusieurs fragments inédits de la collection Rainer dont M. Wessely lui a communiqué des copies; ce sont :

PP. 72-73, T^e (Rainer 8024). Parchemin. Mathieu XVIII, 18-29.

PP. 73-74, T^e (Rainer 8025). Papyrus. Marc XV, 29-38.

PP. 74-75, T^e (Rainer 8020). Jean, I, 29-32.

P. 417, Evl. 348 (Rainer 8021), décrit seulement; évangélique sur papyrus publié ailleurs par Wessely (Haeberlin, n. 168).

P. 418, Evl. 349 (Rainer 8023). Parchemin. Mathieu XV, 12-16 en grec et en copte (feuillet d'un évangélique).

Comptes rendus des *Specimina Isagogica* de M. Wessely :

K. Kalbfleisch, *Berl. philol. Woch.*, XXI (1901), col. 1331-1332 [quelques corrections].

U. Wilcken, *Archiv*, I (1901), pp. 558-559 [quelques corrections].

W. Schubart, *Deutsche Literaturzeitung*, XXII (1901), col. 1689-1691.

F. B(lass), *Literarisches Centralblatt*, LII (1901), col. 768-769.

J. P. Waltzing, *Bull. bibliogr. du Musée Belge*, V (1901), p. 68.

F. G. Kenyon, *Arch. report*, 1900-1901, p. 61.

J. Kohm, *Zeitschr. für die österr. Gymn.*, LII (1901), pp. 304-306.

W. Weinberger, *Neue philol. Rundschau*, 1902, p. 251.

G. Fraccaroli, *Rivista di filologia*, XXIX (1901), p. 333.

Signalons deux comptes rendus attendus de Wessely, *Bruchstücke einer antiken Schrift über Wetterzeichen*, par A. Rehm, *Berl. philol. Wochenschr.*, XXII (1902), col. 513-516 et par W. Crönert, *Archiv*, I (1901), pp. 536-538.

Feu Carl von Jan a analysé les différents articles écrits depuis dix ans sur le fragment musical de la collection Rainer, dans le *Jahresbericht* de Bursian (CIV 1900, pp. 5-8).

PAPYRUS DE GRAZ

Nous avons vu que Graz en Styrie était ornée d'un papyrologue émérite, M. Leopold Wenger : il s'y trouve aussi un papyrus grec fort curieux acheté à Echmouneïn par M. J. Strzygowski. On y lit neuf lignes de cursive grecque du VII^e siècle. Le document est un modèle de bail rédigé par un certain Flavius Ioannes σιγγουλάριος τῆς κατὰ Θεβαῖδα ἡγεμονικῆς τῆς τῆς. Il a remplacé le nom du fermier par ὁ δεῖνα ou ὁ δὲ ; on y lit par exemple (l. 3) Ἀὐρηλίου τῶδε οὐκ τοῦδε γεωργῶ. Le papyrus est publié par M. Wilcken, *Der Grazer Papyrus* dans *Archiv*, II (1902), pp. 183-184 (cf. aussi Wilcken, *Archiv*, I, 1901, p. 468, note 2).

OSTRAKA DE SUÈDE

Il n'y a pas encore de papyrus grecs en Suède, du moins à ma connaissance, mais il y a beaucoup d'ostraka grecs à Upsala, les uns dans le musée Victoria

les autres dans la collection de M. Karl Piehl, l'égyptologue bien connu. Deux d'entre eux sont déjà publiés :

O. Lagercrantz. *Griechische Ostraka im Victoria-Museum zu Upsala* dans *Sphinx*, V (1901), planche, et VI (1902), pp. 36-38, publie un ostrakon analogue au n. 1387 de M. Wilcken.

K. Piehl, *Ostrakon Piehl n. 1* dans *Sphinx*, VI (1902), p. 60 et fac-simile en photogravure. Amulette chrétienne (VI^e VII^e siècle) de quinze lignes sur un éclat de calcaire trouvé à Thèbes. Très curieux.

PAPYRUS DU DANEMARK

Je disais l'année dernière [B. I, p. 201] qu'il n'y avait pas de papyrus au Danemark la lacune; est aujourd'hui comblée :

Chr. Blinkenberg. *Un contrat de vente de l'époque ptolémaïque dans Oversigt over det Kgl. Danske videnskabernes selskabs forhandling*, 1901, pp. 119-126, avec une planche en phototypie. Il s'agit d'un papyrus acheté par M. H.-O. Lange en 1900 pour le musée de Copenhague. C'est un contrat de vente en 12 lignes, parfaitement intact, écrit à Pathyris le 9 Epeiph de l'an XV de Ptolémée Alexandre et de sa sœur Bérénice (99 av.) : Sensouchis vend un champ à Pakoibios.

M. Wilcken (*Archiv*, I, 1901, p. 559) a apporté à la copie très soignée publiée par M. Blinkenberg quelques corrections de détail qui ont bien leur importance.

PAPYRUS DE RUSSIE

A la mort de l'évêque Porfiri Uspensky de Kiev, la Bibliothèque Impériale de Saint-Petersbourg est entrée en possession (par voie d'achat ou d'héritage ?) de la riche collection de manuscrits formée en Orient par ce prélat il y a déjà un demi-siècle. Les fragments intéressants la papyrologie sont :

S. Petersb., n. cclviii. Papyrus. Première épître aux Corinthiens, I, 17-20; VI, 13-18; VII, 3, 4, 10-14.

Cf. † Tischendorf, *Verhandlungen der Philologenversammlung zu Halle*, 1867 (1868), pp. 44-45; Gregory, *Prolegomena*, pp. 434-435 (Q) et *Textkritik*, t. I, p. 119; † Tregelles, *New Testament*, add. p. 1021.

S. Petersb., gr. n. cclxxv. Deux ff. de parchemin pourpre, écrits en or. Étaient en 1850 au Caire dans la bibliothèque du patriarche d'Alexandrie. Marc, IX, 14-18, 20-22 et X, 23, 24, 29. Publiés par † Porfiri Uspenski, *Voyage en Égypte et aux monastères du grand Saint Antoine et du bienheureux Paul de Thèbes*, en 1850 (S. Petersb., 1856, en russe), p. 77 et *Orient chrétien : Égypte et Sināï* (S. Petersb., 1857, en russe), pl. XIII et XIV, fac-similés; † Tregelles, *New Testament*, add. p. 1019; Scrivener-Miller, *Introduction*, t. I, p. 140, note 1; Gregory, *Prolegomena*, p. 384 (N a) et *Textkritik*, t. I, p. 59.

S. Petersb., n. cclxxvii. Parchemin rapporté d'Égypte (?) par Porfiri Uspenski. Matthieu, XIV, 19-34 et XV, 2-8. Cf. Gregory, *Prolegomena*, p. 392 (T c) et *Textkritik*, t. I, p. 67; Scrivener-Miller, *Introduction*, t. I, p. 148.

La Bibliothèque Impériale possède encore six feuillets rapportés d'Égypte (?)

par Tischendorf (vi^e s.); contenant Jean, I, 25-42; II, 9-1V, 14 et IV, 34-50. Cf. Tischendorf, *Notitia editionis codicis Sinaitici* (Leipzig, 1860, in-4°), p. 50, n. II; Muralt, *Catal. des mss. gr. de la Bibl. Imp.*, n. 13; Gregory, *Prolegomena*, p. 392 (T b) et *Textkritik*, I, p. 67; Scrivener-Miller, *Introduction*, I, p. 148.

V. Iernstedt, *Un papyrus prophétique* (en russe) dans *Journal du ministère russe de l'instruction publique*. Section de philologie classique. T. 337, octobre 1901, pp. 48-55. Je ne sais malheureusement pas le russe, mais j'ai pu comprendre que M. Iernstedt a réédité dans cet article d'après l'original, le très intéressant *Catalogue de livres sur papyrus* (Haeberlin, n. 138) publié en fac-simile par Muralt (1864) et déchiffré par Zündel (*Rh. Mus.*, 1866, p. 431). M. Iernstedt a réussi à déchiffrer bien plus de titres de livres que Zündel qui n'a travaillé que sur le fac-simile de Muralt. On sait que dans cette liste figure le titre [Ἀρισ]τοτέλους Ἀθηναίων πολ[ι]τεια. Cf. les comptes rendus de † E. Kurtz, *Byzantinische Zeitschr.*, XI (1902), p. 219 et de U. Wilcken, *Archiv*, II (1902), pp. 163-164.

B. Turaieff, article en russe dans le *Bulletin de l'Académie Impériale des sciences de S. Pétersbourg*, 1900, VII, n. 3 (tirage à part, p. 8). Article que j'ai encore moins compris que le précédent: tout ce que je vois, c'est que M. Turaieff publie deux fragments liturgiques chrétiens fort curieux (viii^e-x^e s.?), l'un de la collection Golénischeff, l'autre de la collection de feu W. de Bock.

C. R. Gregory, *Textkritik*, I, p. 68, décrit trois feuillets de parchemin (vi^e-vii^e s.), trouvés en Égypte, appartenant à M. Papadopoulos-Kerameus, de Saint-Pétersbourg (ancienne collection Ikonopoulos au Caire) et contenant Matthieu, XX, 3-32 et XXII, 4-16.

H. Weil, *La légende d'Ésope* dans *Études de littérature et de rythmique grecque* (Paris, 1902, 16°), pp. 119-126, republie un article qu'il avait écrit jadis (*Revue de philologie*, IX, 1885, pp. 19-24) sur un papyrus littéraire de la collection Golénischeff (Haeberlin, n. 145).

PAPYRUS D'ALEXANDRIE

La † *Vossische Zeitung* a publié, sur les papyrus du musée d'Alexandrie, un article reproduit par la *Deutsche Literaturzeitung*, XXII (1901), col. 2071. Cet article n'ajoute rien aux indications que j'ai données dans mon premier Bulletin [B. I, p. 203], sinon la mention de deux nouveaux fragments littéraires, l'un sur « l'histoire naturelle », l'autre « un calendrier ancien ».

Le hasard d'un dépouillement au British Museum m'a permis d'exhumer fort à propos deux articles intéressants de M. Botti :

Due frammenti inediti della Iliade nel Museo d'Alessandria dans *Rivista Egiziana*, VI (1894), pp. 126-128. Renseignements intéressants sur les papyrus d'Alexandrie, au nombre de plus de deux mille (envoyés par M. de Morgan) et publication de deux fragments homériques, Iliade, XI, 347-357 et 802-821, ainsi que d'un fragment d'argument en prose d'un chant de l'Iliade.

Del futuro Museo Greco-Romano di Alessandria (deuxième article) dans *Rivista Quindicinale*, III (1891), pp. 243-247. M. Botti y publie six colonnes d'un parchemin latin du musée d'Alexandrie, contenant les comptes d'un banquier. Cf. aussi Botti, *Notice des monuments exposés au Musée Gréco-Romain d'Alexandrie* (Alexandrie, 1893, 16°), p. 50, n. 2919.

La collection des papyrus grecs du musée d'Alexandrie est assez longuement décrite par M. Botti dans un autre ouvrage, *Catalogue des monuments exposés au Musée Gréco-Romain d'Alexandrie* (Alexandrie, 1901, 16°), pp. 323-340, nn. 392-676. Les contrats d'époque romaine sont assez nombreux.

PAPYRUS DU CAIRE

(Ancien musée de Gizeh).

Dans la bibliographie du ms. de l'Évangile de Pierre, de l'Apocalypse de Pierre et du livre d'Énoch, telle que je l'ai donnée l'an dernier [B. I. p. 204] se sont glissées deux fautes d'impression : l. 28 lire *Gymnasialschulwesen* et l. 22 lire Badham *The origin of the Gospel of Peter*. De plus, il faut ajouter les renvois suivants :

H. B. Swete, *The apocryphal Gospel of Peter : the greek text of the newly discovered fragment* (Londres, 1892, 8°), pp. 15, et *Revised edition with some corrections from the MS* (Londres, 1893, 8°); H. B. Swete, *Εὐαγγέλιον κατὰ Πέτρον. The Akhmim fragment of the apocryphal gospel of Saint-Peter, edited with an introduction, notes and indices* (Londres, 1893, 8°), pp. XLVIII-34 et 2 planches; Anonyme, *The gospel according to Peter by the author of « Supernatural religion »* (Londres, 1894, 8°), pp. 139; H. von Schubert, *Das Petrus evangelium : synoptische Tabelle nebst Uebersetzung und kritischem Apparat* (Berlin, 1893, 8°), pp. 31; H. von Schubert, *Die Composition des Pseudopetrinischen Evangelienfragments* (Berlin, 1893, 8°), pp. XII-196; † E. Piccolomini, *Sul testo dei Frammenti dell' Evangelio e dell' Apocalissi del Pseudo-Petro* dans *Rendiconti Accad. Lincei*, VII-VIII (1899), pp. 388-404 (Compte rendu par Harnack, *Theol. Literaturzeitung*, XXV, 1900, col. 137-139).

E. Preuschen *Antilegomena* (Giessen. 1901, 16°), pp. 14-18, 48-51, 93-94, 114-118 et 140-142; H. B. Swete, *The Psalms of Solomon with the greek fragments of the book of Enoch* (Cambridge 1889 16°), pp. VII-50 (cf. p. VII et pp. 24-50); J. Rendel Harris, *A popular account of the newly recovered gospel of St-Peter* (Londres 1893 16°), pp. VI-97. P. Lejay, *Revue critique*, XXXVII (1894), pp. 207-209. S. Reinach, *L'évangile de saint Pierre* (Paris, 1893, in-32), pp. 24 (extrait de la *République Française*, 5 janv. 1893); S. Reinach, *L'apocalypse de Pierre* (Paris 1893, in-32), pp. 18 (extrait de la *République Française* 15 janv. 1893); C. Wesely, *Das Petrus Evangelium und der mathematische Papyrus von Achmim*, dans *Studien zur Paläographie*, I (1901), pp. XXXVII-XXXVIII; Stanton, *The Gospel of Peter, its early history and character considered in relation to the history of the recognition in the church of the canonical gospels* dans *Journal of theological studies* II (1900-1901), pp. 1-25; les Bollandistes, *Un fragment des actes de S. Julien d'Anazarbe* dans *Analecta Bollandiana*, XV (1896), pp. 73-76; A. Harnack, *Allchr. Litteraturgeschichte*, passim.

† Je n'ai pas vérifié les renvois suivants : Baljon, *Theol. Studien*, 1894, p. 1 sqq. (et Utrecht, 1896); Funck, *Theol. Quartalschr.* 1893, p. 278 seqq.; A. Harnack, *Theol. Literaturzeitung*, 1894, col. 9 seqq.; Hilgenfeld *Zeitschr. für wissensch. Theol.* 1893, pp. 220 seqq.; Koch, *Kirchliche Monatschr.* 1896, pp. 311 seqq.; J. Kunze, *Das neu aufgefundene Bruchstück des sogenannten Petrus-evangelium* (Leipzig, 1893, in-8°), p. 48; Robinson, *The new world*, 1894, pp. 680 seqq.; von Soden,

Zeitschr. für Theol. und Kirche, 1893, pp. 32 sqq.; Zahn, *Das Petrus-evangelium*, 1893; Zahn, *Geschichte des Neutestamentlichen Kanons*, t. II, pp. 768 seqq.; Dieterich, *Nekyia, Beiträge zur Erklärung der neuentdeckten Petrusapokalypse* (Leipzig, 1893, 8°), pp. vi-238 (cf. *Drug, Liter. Centralblatt* 1894 col. 386-387). A. Loisy, *Enseignement biblique*, 1893, *chronique*, p. 113, etc. etc.

B. P. Grenfell et A. S. Hunt, *Ptolemaic papyri in the Gizeh museum*. dans *Archiv II* (1902), pp. 79-84. Deuxième article. En attendant la publication de leur catalogue des papyrus grecs du musée du Caire, MM. Grenfell et Hunt publient quelques documents ptolémaïques du III^e siècle retirés par eux de cartonnages de momies. Ce sont respectivement :

N. 10250 (an 20 d'Evergète I). Reçu de plus de mille artabes de blé, dressé par un Πέρσης τῆς ἐπιγονῆς (cf. aussi *Amherst papyri II*, p. 53).

N. 10271 (an 24 d'Evergète I ou d'Epiphane?) Lettre à Euphranôr sur un ὑπόμνημα des cultivateurs de ricin (des βασιλικοὶ γεωργοί) du bourg de Philopator dans le nome Arsinoïte.

NN. 10277, 10323, 10274 (an 14 d'un Ptolémée du III^e s.). Déclarations (ἀπογραφὰ) de maison et cour.

NN. 10295, 10307. Déclarations analogues décrites mais non publiées.

M. Hunt a fait savoir à M. E. von Dobschütz, par l'intermédiaire de M. H. J. White, qu'il y avait au musée du Caire un papyrus contenant la correspondance apocryphe d'Abgar et du Christ. M. E. von Dobschütz espère pouvoir publier ce texte dont il signale l'existence dans la *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie* XLII, (1900), p. 427, note 1.

B. P. Grenfell et A. S. Hunt, *The Amherst papyri*, t. II, pp. 169 et 180, citent des papyrus inédits du musée du Caire (nn. 10267, 10476, 10485).

J'ai signalé par mégarde l'an dernier comme étant à Chicago un papyrus du musée du Caire : c'est un fragment homérique portant au verso les restes très mutilés d'un texte non littéraire, et publié par E. J. Goodspeed, *A papyrus fragment of Iliad E*, 824-841 dans *Amer. Journ. philol.* XXI (1900), pp. 310-314. Cf. Crönert *Archiv I*, (1901), p. 507.

Par contre le papyrus bilingue grec et latin édité par MM. Collinet et Jouguet dans l'*Archiv* n'appartient pas au Musée, mais à l'Institut Français d'Archéologie Orientale au Caire.

E. J. Goodspeed, *Amer. journal of theology*, V (1901), pp. 358-359, corrige d'après sa copie de l'original quelques détails du texte du papyrus 10263 du Caire publié en 1900 par A. Jacoby.

DAMAS

A l'heure où tous les regards sont tournés vers l'Égypte, les philologues ne veulent pas écouter ceux qui leur parlent de chercher ailleurs des manuscrits : c'est tout juste si l'on ose encore songer au Sinaï où M. Gardthausen n'a vu et catalogué, dit-on, qu'une moitié environ des manuscrits grecs. Il y a bien les journalistes qui parlent de Moukden et des bibliothèques Tartares, mais cela ne paraît pas sérieux (1). Plus intéressantes et moins connues sont les recherches de

(1) Cf. E. Bretschneider, *Über den Ursprung der Mukden'schen Bibliothek* dans *Beilage zur Allgem. Zeitung*, 1901, n. 89, pp. 1-4.

M. Bruno Violet dans la *geniza* de la mosquée de Damas. Il y a découvert, en quantités considérables, des fragments grecs, latins, syriaques, français, arméniens, hébraïques et arabes. De tout cela il n'a encore publié qu'un ms. bilingue (grec et arabe) en lettres grecques du psaume LXXVIII (viii^e siècle) dans l'*Orientalistische Literaturzeitung*, IV (1901), col. 384-403, 425-441 et 475-488 : *Ein zweisprachiges Psalmfragment aus Damascus* (avec un fac-simile). Cf. des comptes-rendus *Deutsche Literaturzeitung*, XXII (1901), col. 2951-2952 et *Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, 1901, n. 275, p. 8, 1902, I, p. 120, et II, p. 583, *Ueberwichtige Funde aller Handschriften der heiligen Schriften* (d'après le *Standard*).

Nous devons à M. von Soden un intéressant article sur ces manuscrits que le Sultan vient de faire expédier à Berlin (cf. *Orientalistische Literatur-Zeitung*, 1901, col.) *Ein Weihnachtsgeschenk des Sultans an die deutsche Wissenschaft* dans *die Christliche Welt*, xv (1901), col. 1247-1249. Il y énumère les textes grecs suivants :

- a Fragments du Nouveau-Testament du iv^e, du v^e et peut-être du iii^e siècle.
- b 25 feuillets d'un psautier en onciale.
- c Long fragment patristique et fragments divers.

ÉTATS-UNIS

William C. Winalow, *Distribution of papyri : a list of one hundred and eighteen papyri, presented in 1901 to American colleges by the Egypt Exploration Fund* dans *Biblia* XIV (1901), pp. 45-53 avec un fac-simile d'Oxy. 211 sur la couverture.

Liste extrêmement précieuse et que je résume ci-après :

Université de Pennsylvanie à Philadelphie : Oxy. 2, 16, 29, 35, 45, 65, 88, 108, 168, 181, 194, 223, 237, 239, 245, 269, 290, 293, 327, 344, 348, 349; Fay. 29, 71, 88, 174, 196, 310, 349, 359.

Harvard : Oxy. 8, 46, 92, 109, 170, 180, 200, 209, 284, 314, 328, 362. Fay. 92, 157, 168, 197, 350, 360, 362.

Yale : Oxy. 10, 24, 115, 206, 216, 249, 282, 329, 351, 393; Fay. 25, 180, 211, 351, 361, 366.

Columbia : Oxy. 13, 226, 262, 317, 330, 345, 352, 358, 399; Fay. 42, 135, 164, 214, 352, 357, 365.

John Hopkins (Baltimore) : Oxy. 17, 25, 57, 174, 230, 296, 319, 331, 334, 353; Fay. 33, 75, 165, 353, 358, 363.

Princeton : Oxy. 19, 64, 241, 320, 332, 333, 357; Fay. 32, 76, 166, 216, 354, 364.

Hamilton college : Oxy. 74, 178, 369; Fay. 183, 355.

Vassar college : Oxy. 70, 169; Fay. 28, 176.

Rappelons qu'Oxy. 3 est au *Haskell-Museum* à Chicago depuis 1898.

M. Wilcken, *Archiv*. I (1901), pp. 557 étudie les reçus de Chicago publiés par M. Goodspeed.

ERRATUM

J'ai relevé dans mon premier Bulletin (*Revue*, XIV, 163 suiv.) quelques fautes d'impression et petites erreurs :

p. 166, l. 18 *ajouter* S. Pétersbourg; l. 25, *lire*, *Greco-Egizi*; p. 175, l. 21, *lire* et des *symbolae*; p. 181, l. 20 *lire* la vulgate; p. 187, l. 26, *lire* petit in-folio; p. 188, l. 14 *lire* Ἀρσινοίτη; l. 4 avant la fin, *lire* le papyrologue; p. 195, l. 6 *lire* pp. 76-77; l. 13 *lire*, *Sitzungsber.*; l. 28, *lire* 1900; p. 196, l. 4 *lire* 1901; p. 200, l. 7 et 5 avant la fin, *lire* réunie et importance; p. 201, note 2, l. 1 *lire* Dewischeit. Et dans mon deuxième Bulletin, XV, p. 408, n. 2, *lire* *Literarishes*; p. 435, l. avant dern., *lire* : *di filologia*; p. 436, l. 1, *lire* Fr. Mie; p. 441, l. avant dern., *lire* ἡγεμόνες; p. 446, l. 8 avant la fin, *lire* Manchester; p. 451, l. 34, *lire* que; p. 452, n. 1, *lire* Antinoou; l. 19, *lire* 1901; p. 453, n. 1, *lire* Dewischeit; p. 458, n. 2, l. 6, *lire* Strassburgo.

Paris, 15 août 1902.

Seymour DE RICCI.

COURRIER DE GRÈCE

Athènes, 11-24 février 1908.

L'événement le plus important qui se soit passé en Grèce, dans l'ordre politique, depuis trois mois, est assurément le renouvellement de la Chambre et l'avènement au pouvoir du Ministère Delyannis. Le chef du Cabinet a promis de fonder la politique du nouveau gouvernement sur un système d'économies sévères et il vient de remettre à la Chambre un projet de budget qui comporte, en effet, quelques millions d'économies sur les chapitres des dépenses. Cette diminution ne peut être réalisée qu'après l'adoption d'un nombre assez important de projets modifiant certaines dispositions de la loi et réduisant non seulement le traitement de tout un ordre de fonctionnaires, mais encore le personnel des employés subalternes de l'administration et même le nombre des députés. Cette dernière mesure, quoique rationnelle, sera très certainement difficile à obtenir du Parlement. Le Ministère dispose-t-il d'une majorité assez forte et assez compacte pour exécuter, au moins en partie, son programme? C'est la question qui se débat dans la presse et dans le public depuis les élections. Manifestement M. Delyannis est le chef du parti le plus important dans l'assemblée législative, mais ce parti seul ne peut lui donner une majorité indiscutable et il a dû s'adjoindre deux autres groupes secondaires et quelques députés indépendants. Cette majorité composite n'a pas encore été éprouvée par les débats. La Chambre n'a opéré jusqu'à présent que la vérification des pouvoirs et les premières discussions n'auront sans doute lieu que

dans une quinzaine de jours après les fêtes du Carnaval. Il est à souhaiter pour le bien de la Grèce que le nouveau Ministère reste aux affaires un certain temps ; le pays a surtout besoin de stabilité pour refaire entièrement son crédit, dont le relèvement est en bonne voie et dont le progrès s'accélérerait encore sous l'application d'un régime d'économies séricuses. M. Delyannis a la réputation d'un homme habile ; il s'est chargé du Ministère des Finances ; souhaitons pour le pays et pour lui-même qu'il se tire d'affaire à son honneur.

Bien que professeur et prytane de l'Université d'Athènes, M. Cazazis peut être relié à la politique puisqu'il est en même temps, et depuis nombre d'années, président de la société « Hellenismos », porte-parole de la nation dans toutes les questions qui intéressent l'Hellénisme en dehors du royaume libre. En cette dernière qualité, M. Cazazis a fait une suite de conférences très suivies sur la Macédoine. C'est, du reste, la question brûlante du jour, et les inquiétudes légitimes du peuple grec, au moment où l'intervention de l'Europe et l'impatience des Bulgares peuvent amener des complications dans une contrée que l'Hellénisme regarde comme sienne, ont fait de cette série de conférences un événement important.

Dans ces conférences l'orateur a rappelé l'histoire de la Macédoine depuis le roi Philippe, père d'Alexandre le Grand, jusqu'à nos jours ; il a ensuite exposé l'origine et les différentes péripéties historiques des races qui se disputent la prédominance dans la presqu'île des Balkans et l'antagonisme qui s'est élevé depuis quelques années entre les Hellènes et les Bulgares, antagonisme qui est, du reste, un héritage commun aux deux nations depuis l'Empire de Byzance. C'est sur cette rivalité, cette hostilité plutôt, que M. Cazazis appelle l'attention de ses concitoyens. Il leur montre la Bulgarie ne rêvant rien de moins que de mettre la main sur la Macédoine d'abord, puis sur la Thrace et enfin sur Constantinople. Pour les Grecs, la Bulgarie est l'avant-garde du Panslavisme et le Panslavisme c'est le flot qui engloutira tout l'Orient si les puissances euro-

péennes ne se liguent pas entre elles pour soutenir l'Hellénisme et l'opposer comme une digue aux progrès incessants de la Russie.

Nous ne suivrons pas l'éminent professeur dans les développements de sa thèse dont le but est de rappeler aux citoyens du royaume libre les droits historiques de la Grèce sur les provinces européennes de la Turquie et de leur inspirer la foi patriotique qui soulève les montagnes. Nous nous contenterons de signaler cet éloquent plaidoyer en faveur des revendications helléniques sur la Macédoine comme un épisode marquant dans l'actualité athénienne.

De l'Université au Théâtre, la transition est facile ; nous passerons donc de la tragédie vécue à la tragédie écrite. Nous signalerons comme un progrès important dans les fastes encore peu remplis du théâtre grec moderne le fonctionnement régulier de la jolie petite salle, édifiée tout récemment, aux frais de S. M. le roi de Grèce, et qui a été inaugurée l'hiver dernier par les représentations de Madame Réjane, en tournée dans nos parages. Peu à peu, par les soins de la Commission d'administration du Théâtre-Royal, c'est le nom du nouvel édifice, une troupe convenable s'est formée, et aux traductions de pièces étrangères commencent à se mêler quelques œuvres des littérateurs du pays. Quand nous disons une troupe convenable, nous n'avons pas l'intention de marchander nos éloges aux comédiens ordinaires de S. M. le roi de Grèce ; nous reconnaissons tout le mérite d'acteurs qui se sont formés sans le secours d'aucune école et qui ne peuvent, dans de telles conditions, arriver à la perfection. Les professeurs sont assez difficiles à trouver, le grec moderne n'étant pas une langue très répandue. On nous annonce pour cette année une tentative de professorat que M. Truffier, de la Comédie française, a bien voulu entreprendre, sans se dissimuler, du reste, les difficultés qui l'attendent, en raison justement de l'ignorance où il est de la langue actuelle de la Grèce.

Dans le domaine de l'Art nous avons encore à signaler le

goût des expositions de peinture qui semble se développer rapidement dans la capitale ; nous en avons eu jusqu'à trois à la fois cet hiver. Peut-être les artistes auraient-ils gagné à éparpiller moins leurs œuvres, et à nous montrer un ensemble de travaux plus nourris ; cependant, l'élan semble donné et, l'expérience aidant, nous espérons voir, à la saison prochaine, les salles d'exposition mieux remplies encore de tableaux et de visiteurs. Les peintres ne sont pas encore très nombreux en Grèce et ce sont toujours à peu près les mêmes noms que nous voyons figurer au bas des toiles, des aquarelles ou des pastels ; cependant nous devons signaler l'apparition de la peinture militaire au milieu des scènes de genre et des marines habituelles. M. Roilos, un artiste très jeune encore et qui a étudié sous les premiers maîtres à Paris et à Munich, a exposé au salon de la Mairie d'Athènes une toile de très grandes dimensions sous la légende « Pharsala ». Le peintre nous a montré au milieu d'une plaine le prince-héritier de Grèce commandant en chef de l'armée de Thessalie, dans la dernière guerre, passant devant le front de ses troupes et entouré de tout son état-major. Il y avait là, en outre de la disposition très pittoresque des masses d'infanterie, tout une série de portraits très réussis et un groupe bien vivant d'officiers à cheval. Le même artiste avait déjà exposé il y a deux ans au Palais du Zappeion une grande toile rappelant un épisode de la bataille de Mati, aux frontières thessaliennes. C'est décidément une vocation et c'est la première de ce genre ; il est regrettable que M. Roilos n'ait pas eu une victoire pour s'inspirer mieux encore de la vie militaire de son pays.

Tous ceux qui tiennent une plume avec quelque autorité dans Athènes se sont unis pour célébrer le cinquantenaire de M. Angelos Vlachos, c'est-à-dire le cinquantième anniversaire, non pas de sa naissance, mais de son entrée dans la carrière littéraire. M. Vlachos est, sans contredit, le plus actif des hommes de lettres de la Grèce. Penché depuis cinquante ans sur sa table, il a entassé, et il entasse encore manuscrits sur

manuscripts. Il a écrit des poèmes, des comédies, des articles de critique, des chroniques, des nouvelles ; il a même fait des dictionnaires. Ce n'est pas un créateur, mais un observateur de premier ordre. Ses traductions du français, de l'anglais ou de l'allemand en grec sont remarquables.

Les fêtes de ce cinquantenaire ont duré plusieurs jours : conférences à l'Université, à la salle du Parnasse, et enfin grand dîner offert à l'écrivain par ses confrères dans la grande salle de l'hôtel de la Grande-Bretagne, assaisonné de nombreux et éloquents discours et couronné par l'offre d'un magnifique bronze dont l'acquisition avait été faite avec le produit d'une souscription publique, tel a été le programme de cette solennité jusqu'à présent unique en Grèce.

Quelques jours après cette fête, la ville d'Athènes inaugurerait l'éclairage de ses rues à la lumière électrique. La rue Hermès a été la première illuminée par les flots blancs de ce soleil artificiel et à la fin de mars toutes les rues principales de la ville jouiront du même privilège. C'est un nouveau progrès pour la capitale dont les quartiers se transforment tous les ans et s'embellissent de jolies maisons qui s'élèvent du sol comme par enchantement.

Je n'ai pas besoin d'apprendre à nos lecteurs l'existence du sylloge fondé il y a trois ans pour la propagation des livres utiles au prix unique de 0,40 lepta pour le public et 0,30 pour les membres de la société. M. Bikélas, président du sylloge, qui en a été le fondateur et l'âme, a pu annoncer avec une légitime fierté à la réunion générale des membres qui a eu lieu en janvier, sous la présidence d'honneur de son Altesse Royale la princesse Sophie, que l'œuvre des Livres Utiles a dispersé en trois ans plus de 400,000 petits volumes aux quatre coins du royaume.

On peut encore signaler comme un progrès dans la librairie la publication d'une revue illustrée, *l'Orient*, qui vient d'atteindre sa dixième livraison, sans défaillance, au contraire. Les illustrations en phototypie sont parfaitement réussies et

peuvent soutenir la comparaison avec celles des autres publications européennes.

Pour compléter tous ces symptômes de progrès matériel et moral, signalons une œuvre, entreprise depuis quelques mois déjà, et qui marche à grands pas, sous l'active direction d'ingénieurs français. Nous voulons parler de la construction du chemin de fer de Pirée-Larissa-Frontières, confié à la Compagnie française des Batignolles. Les travaux avancent littéralement à vue d'œil et la Compagnie concessionnaire pense livrer à l'exploitation, dans un an au plus tard, la section Pirée-Athènes-Livadia, près de Thèbes. La construction de cette ligne ne donnera pas seulement à la Grèce un moyen de communication rapide entre la capitale et les provinces du Nord ; elle dotera encore Athènes de l'édifice qui est dans toutes les villes modernes comme le palais du progrès, c'est-à-dire d'une véritable gare de chemin de fer. De plus, quand la ligne sera achevée et reliée aux lignes turques, elle permettra aux étrangers qui craignent le voyage sur mer, de se rendre commodément au pied du Parthénon sans s'exposer aux bourrasques de la mer ionienne ou au balancement un peu rude des vagues du cap Matapan.

Pour se moderniser plus vite, la ville d'Athènes a décidé d'ouvrir une exposition internationale dans le palais du Zappeion au mois de mars prochain. Malheureusement, une exposition ne s'improvise pas ; il faut de l'expérience d'abord au comité organisateur, puis à l'entrepreneur chargé d'aménager le palais, toutes choses qui font généralement défaut ici où une telle entreprise n'a jamais été sérieusement tentée. Enfin, il faut un capital. L'argent est le nerf non seulement de la guerre, mais encore des expositions, et nous voyons que de ce côté il n'y a point pléthore. En tout état de cause, on pourra organiser une exposition locale assez réussie, et c'est la solution à laquelle on se décidera sans doute étant donné le peu de temps qui reste avant l'ouverture. Il y aura certainement quelques exposants étrangers qui seront heureux de voir figurer parmi

les effigies de leur médaillier le profil de Minerve accompagné du nom révéral d'AΘHNA.

Nous ne pouvons terminer ce rapide exposé de la vie athénienne sans signaler la présence de deux éminents artistes français, hôtes en ce moment de la cité « couronnée de violettes ». M. A. Brouillet, peintre parisien, que nous avons déjà eu le plaisir de voir l'année dernière à l'Acropole, où il travaillait à son tableau « la Prière de Renan » destiné aux murs de la Sorbonne, est revenu cette année pour peindre le portrait de S. M. la Reine de Grèce. Enfin, M. Coquelin est depuis deux jours à Athènes; il a donné hier *Tartufe* au Théâtre Royal devant une salle comble et donnera ce soir *Le Gendre de M. Poirier* et *La Joie fait peur*.

J. GUILLEBERT.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont un exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.

Si les auteurs ou éditeurs désirent faire hommage de leurs publications à l'Association pour l'encouragement des Études grecques, ils sont priés de les adresser directement à celle-ci (12, rue de l'Abbaye); mais, en ce cas, il n'en sera rendu compte dans cette bibliographie que s'ils en envoient DEUX exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.

1. **ALTMANN** (Walter). *Architektur und Ornamentik der antiken Sarkophage*. Berlin, Weidmann, 1902. In-8°, 112 p.

Ce petit livre est le développement d'une thèse latine, qui avait été favorablement accueillie. L'auteur est un élève de Carl Robert; c'est dire qu'il a été à bonne école et que son opuscule, né sous les auspices du maître, peut être à certains égards considéré comme une introduction ou un complément au monumental *Sarkophagenwerk* de celui-ci. Le mémoire se divise en deux parties : 1° l'architecture des sarcophages; 2° leur ornementation. Dans la pratique les deux sujets sont si étroitement liés qu'il est difficile de les envisager séparément, et, de fait, chacune des deux parties empiète constamment sur l'autre. La même observation s'applique d'ailleurs aux chapitres entre lesquels M. A. divise ses

« livres ». Ainsi, dès le début, les sarcophages lyciens sont très malheureusement rattachés (p. 10) au chapitre des « anthropoïdes », alors qu'il convenait de les réserver pour le chapitre suivant, celui des sarcophages en forme d'habitation. Les autres chapitres du premier livre traitent : 1° des *thécas* (parmi lesquelles M. A. range le sarcophage du Satrape, malgré son intérieur anthropoïde, et le sarcophage d'Alexandre qu'il attribue hardiment à Abdalonyme, sans avoir pesé les nombreuses raisons qui infirment l'hypothèse de Studniczka); 2° des sarcophages-lits; 3° de la forme d'autel; 4° des sarcophages à stries (λῆνοι); 5° des sarcophages à colonnes. Dans le second livre M. A. passe en revue les sarcophages à guirlandes, étudie les caractères distinctifs des sarcophages grecs et romains sous l'Empire et termine par un important chapitre sur les critères chronologiques, au premier

rang desquels il faut placer le mode de coiffure. L'opuscule est assez abondamment illustré et quelques monuments y sont publiés pour la première fois : par exemple une « λίτις » de Toscanella (p. 34) et un très curieux sarcophage de Cnosse (p. 39 suiv.) où l'on voit, au pied du lit, traité avec réalisme, un joueur de flûte, une larve funéraire, etc. La planche II (sarcophage d'Arles) anticipe sur la deuxième moitié (sous presse) du tome III des *Sarkophagenreliefs*, dont M. A. eut communication en épreuves.

Le mémoire de M. A. est plein d'observations de détail qui prouvent que l'auteur a beaucoup lu et beaucoup vu. On ne peut s'empêcher de trouver cependant, que le sujet n'est pas suffisamment digéré : c'est plutôt un chaquet de notes et de réflexions souvent judicieuses qu'un exposé systématique et complet de la matière.

X. LE BEAU.

2. *Annual of the British school at Athens*. VII (1900-1). Londres, Macmillan, in-8°, 190 p.

Le morceau de résistance est, cette fois encore, un rapport de M. Evans sur les résultats de ses fouilles au palais de Cnosse pendant la campagne de 1901. Ils sont aussi étonnants que ceux de la précédente campagne et exposés avec la même intéressante lucidité. En dehors des données architecturales qui, pour être comprises exigeraient un dessin ou de longues explications, nous devons signaler comme des pièces de premier choix les restes de figures en plâtre colorié, notamment l'homme au collier de fleurs de lys (fig. 6), le cachet qui montre, auprès d'un autel cornu, un adorant devant une déesse, perchée sur un tertre sacré que gardent deux lions du type de la porte de Mycènes (fig. 9), puis encore les stéatites à l'archer (fig. 13) et au boxeur (fig. 31), la fresque si curieuse de la jeune fille

à l'accroche-cœur, avec un « nœud Watteau » derrière la nuque (fig. 17), le couvercle en albâtre avec le cartouche du roi Hycsos Khyan (fig. 21), enfin la grande plaque en ivoire doré, incrustée de rosaces, de barres en cristal et de marguerites en lapis lazuli, chef-d'œuvre de bijouterie que M. Evans a baptisé un peu hardiment peut-être « la table à jeu royale » (fig. 25). — Les autres mémoires du volume sont : 1° un rapport de Hogarth sur des fouilles de Zakro (péninsule étéocroite), à l'extrémité E. de l'île : elles ont donné des fondations de maisons, des vases, des cachets au « Minotaure », des crânes étudiés par M. Boyd Dawkins; 2° un article de Wilhelm sur l'inscription CIA, II, 410, récemment entrée à l'École anglaise d'Athènes.

T. R.

3. DIETERICH (Karl). *Geschichte der byzantinischen und neugriechischen Litteratur*. Leipzig, Amelang, 1902 (*Die Litteraturen des Ostens*. IV, 1). In-8°, x-242 p.

Le livre de M. D. est le premier essai en Allemagne — et peut-être ailleurs — d'une véritable *histoire* de la littérature grecque moderne, conçue non pas comme une stérile nomenclature de noms d'auteurs et d'œuvres, mais comme une analyse raisonnée des différents courants qui se partagent l'esprit grec, étudiés dans leurs représentants caractéristiques.

Après un chapitre introductif où l'auteur insiste sur les origines alexandrines de la littérature byzantine et néo-grecque, la littérature byzantine est résumée en un bref chapitre (pour se conformer au programme de la collection). Un second chapitre étudie le passage du Byzantin au Néogrec et tout particulièrement les influences françaises, italiennes, orientales sur la formation de la poésie populaire. Celle-ci elle-même occupe le troisième cha-

pitre où il est beaucoup plus question des chansons d'amour et de mort (*Charoslieder*) que des chansons de klephtes. Le chapitre iv est consacré à l'école classique, considérée comme un dérivé du byzantinisme; A. Rhan-gabé, Al. Soutzos en sont les dioscures. Le dernier chapitre étudie avec une sympathie marquée l'école populaire, depuis Solomos et Valaoritis jusqu'aux poètes les plus récents. M. D. est, comme la plupart des linguistes, un ennemi décidé de la *καθαρεύουσα*; peut-être n'a-t-il pas assez approfondi les causes historiques, religieuses et nationales qui s'opposent jusqu'à présent au triomphe des « impuristes ». On peut aussi lui reprocher d'avoir limité trop étroitement la notion de littérature aux œuvres d'imagination : il nous semble que des orateurs comme Koumoundouros, des historiens comme Paparrigopoulos et Sp. Tricoupis, pour ne parler que des morts, avaient leur place marquée dans un tableau de la littérature grecque contemporaine. Dans un autre ordre d'idées, M. Bikélas n'obtient qu'une sèche mention sous le nom de *Vikélas*, que M. D. croit à tort (p. viii) d'origine romane; cette orthographe n'est pas plus correcte que celle de « Prudhom » (*sic*) pour désigner l'auteur du *Vase brisé* (p. 217). On pourrait chicaner M. D. sur d'autres points, notamment sur l'abus fatigant qu'il fait du terme vague « oriental » pour caractériser tout ce qui est byzantin, alors que tant de choses « orientales » ne sont au contraire que des emprunts à Byzance; ne va-t-il pas (p. 54) jusqu'à supposer que les chansons satiriques contre les empereurs sont d'origine « orientale », oubliant les refrains que fredonnaient les soldats de Jules César derrière le char du triomphateur!

T. R.

4. GERCKE (*Alfred*). *Abriss der griechischen Lautlehre*. Berlin, Weidmann, 1902. In-12, vi-86 p.

Cet abrégé s'adresse non aux linguistes, mais aux philologues; l'auteur le présente lui-même comme une introduction aux ouvrages de G. Meyer et de Brugmann et ne prétend pas apporter du nouveau; on notera pourtant ce qu'il dit (§ 8) du remplacement sporadique de la moyenne aspirée par une moyenne ordinaire, après une syllabe aspirée : *φιθίνη* (= *πιθίνη*), *θάμνος*, *θρόμβος*; (ce dernier exemple peu sûr). Est-ce que l'explication ingénieuse de *μούσα*, *mont-ja*, par *Bergfrau* appartient à l'auteur? Une innovation assez hardie est le tableau chronologique de la fin où sont résumés en quatre-vingt-quinze paragraphes, groupés par époques, les changements successifs du phonétisme grec : l'auteur ne se dissimule nullement ce que cet essai a d'aventureux et d'incomplet, mais il est intéressant et pourra rendre service. Le reste du livre est un résumé clair, concis et bien ordonné des derniers résultats de la science; il paraît bien au courant (1) et mériterait peut-être d'être traduit, à la condition d'éliminer quelques rapprochements par trop hypothétiques et d'adopter un style un peu moins télégraphique. L'impression aurait dû être mieux surveillée : dès la première page j'ai compté trois coquilles, et il y en a beaucoup d'autres.

H. GRÜBLER.

5. HANNIG (*Franciscus*). *De Pegaso*

(1) L'auteur emploie encore (p. 63 et *passim*) l'absurde expression *More* pour « temps premier » qui ne trouve aucune justification dans les textes. Je ne vois pas comment l'orthographe *Με Πλαγίαια* peut se rattacher aux noms cariens (p. 21). — P. 12. *iouzmenta* de l'inscription du Forum n'a peut-être rien à faire avec *iugum*.

(*Breslauer philol. Abhandlungen*, VIII, 4). Breslau, Marcus, 1902. In-8°, 162 p.

L'ordre, la méthode, le bon sens, telles sont les qualités maîtresses de ce travail solide, mais un peu terne. L'auteur s'occupe d'abord, très en détail, des mythes relatifs à la naissance de Pégase, et il insiste avec raison sur l'ampore archaïque de Béotie (BCH, XXI, 455) qui nous a révélé la nature chevaline de Méduse dans la tradition primitive. Poseidon *Hippios* lui-même a dû être adoré sous la forme d'un cheval. Quoi de plus naturel, dès lors, que la généalogie de Pégase ? Le second chapitre étudie l'association de Pégase avec Bellérophon ; M. H. la croit très ancienne, originaire de Grèce d'où elle aurait été importée en Lycie. Au contraire, la combinaison de Pégase avec des sources est relativement récente ; primitivement le cheval qui d'un coup de sabot produisit Hippocrène est anonyme. Le nom de Pégase n'a d'ailleurs rien à faire avec πηγή ; il se rattache à πηγυμι et signifie « solide ». Le chapitre le plus bref et le plus insuffisant est le dernier : de *fabulae explicatio*ne. L'auteur passe consciencieusement en revue les systèmes des mythologues anciens et modernes, mais arrivé à sa propre opinion il tourne court : nous apprenons seulement que Pégase est, comme Arion, un cheval divin, auxiliaire de son maître. On s'en doutait. Un peu de *folklore* comparatif (M. H. en use par ci par là) n'eût pas été de trop à cette occasion.

A. MICHEL.

6. HATZIDAKIS (George). Ἀκαδημαϊκὰ Ἀναγνώσματα. Ἑλληνικῆ, Λατινικῆ καὶ Ἰνδουικῆ Γραμματικῆ, ὑπὸ Γεωργίου Ν. Χρησίδου. Α. — Ἐν Ἀθήναις, Βιβλ. Κ. Μπάρκ, 1902. Gr. in-8, κτ-608 pp. (Bibl. Mavraty).

A tous les linguistes de mon âge ce

livre en rappellera un autre, dont ils ont sûrement fait leurs délices autrefois, où peut-être, comme moi, ils ont puisé leur première initiation : les *Leçons sur la Science du Langage*, de Max Müller. Même exposition abondante et variée ; même agrément de forme, dont nous ont déshabitués les manuels plus concis et plus sévères de la nouvelle école : c'est bien là le livre qu'il fallait à un pays neuf encore à la science linguistique, pour la lui, enseigner en la lui faisant aimer. A vrai dire, malgré le titre, c'est de grec qu'il est essentiellement question dans ce volume : de latin, fort peu, et de sanscrit, presque pas ; mais, par cela même que le livre est écrit en grec, on ne s'étonne ni ne se choque d'y voir la grammaire comparée envisagée exclusivement du point de vue du grec ; et d'ailleurs, puisque le grec est à bien des égards le plus pur des idiomes indo-européens, il est d'excellente méthode de le prendre pour norme. Nulle part, par exemple, on ne trouvera une accumulation de faits d'analogie helléniques comparable à celle que M. Hatzidakis a colligée, du début à l'état actuel de sa propre langue, dans son chapitre VI (p. 197-233). Et son nom me dispense d'ajouter que les explications théoriques qu'il superpose aux faits sont toujours frappées au coin des plus saines doctrines.

Ce n'est pas à dire qu'il ne donne jamais prise à la critique. La bibliographie, notamment, est bien incomplète. Ma *Grammaire comparée* est de 1888, il est vrai ; mais la 5^e édition est de 1894, et l'édition italienne, de 1896 ; ces détails ont leur importance dans une science dont les progrès sont si rapides. C'est avec raison qu'il cite trois excellents périodiques allemands ; mais jusqu'en Allemagne on s'étonnera qu'il n'en ait pas trouvé à citer un seul français, non pas même les *Mémoires de la Société de Linguistique* ; l'*American Journal of Philology* partage cet ostracisme. Les transcriptions du sanscrit laissent également à désirer : passons sur des dis-

parates telles que *devas* et *dhenu* (p. 27), bien qu'il soit expédient de citer tous les mots, suivant une méthode uniforme, soit sous la forme thématique, soit sous celle du nominatif singulier; mais comment un auteur qui choisit pour la semi-voyelle palatale le symbole *y* (p. 186) écrit-il avec récidive le mot « Jajur-Veda » (p. 85, etc.)? L'accent grave substitué à l'aigu, la dentale à la cacuminale, l'omission du trait de longueur se rencontrent aussi çà et là.

Mais au contraire, — et c'est le seul point qui importe, — les inexactitudes de théorie sont, dans ce volumineux ouvrage, infiniment rares et relèvent beaucoup plus de la forme que du fond. — P. 66 : la 4^e particularité assignée au pamphylien n'est pas intelligible. — P. 83 : le *z = s* intervocalique n'est point un caractère des langues italiques à opposer au latin; on sait que l'ombrien, lui aussi, rhotacise. — P. 204 : je ne crois pas que le type épique $\varphi\epsilon\rho\acute{o}\mu\epsilon\sigma\theta\alpha$ puisse s'expliquer uniquement par l'analogie de $\varphi\epsilon\rho\acute{o}\theta\epsilon$; cf. *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 73. — P. 228 : le sk. *yundjmi* n'a absolument rien à voir à la restitution théorique d'une forme grecque $\zeta\acute{\upsilon}\gamma\gamma\mu\iota$, qui d'ailleurs en réalité devrait être $\zeta\acute{\upsilon}\gamma\upsilon\sigma\mu\iota$. — P. 246 : la restitution d'une forme **néuolim*, pour expliquer lat. *nōlim*, est inutile, puisque lat. *eu* devient *ou*, et tout à fait invraisemblable en présence de la pauvreté de l'apophonie latine. — P. 509 et 513, les mots lituaniens ne sont pas tous exactement figurés. — P. 570 n., l. 4, lire *ter*. — Dans ce chapitre, l'accentuation latine semble par trop sacrifiée à la grecque.

Ce tome 1^{er} comporte douze divisions. — I. Introduction. — II. Sources. — III. Phonétique physiologique. — IV. Phonétique figurative. — V. Les lois phonétiques. — VI. L'analogie grammaticale. — VII. Les éléments d'emprunt. — VIII. Les apophonies. — IX-X. La prononciation du grec ancien. — XI. L'esprit doux et l'esprit rude. — XII. L'accentuation.

Parmi ces chapitres, tous excellents, la longue étude, critique, puis dogmatique (p. 284-461), sur la prononciation, mérite une mention toute spéciale. Elle ne pouvait guère être écrite que par un savant grec : non seulement parce qu'il y apporte une double autorité; mais encore et surtout, parce que chez nous on se laisserait vite d'une aussi minutieuse réfutation opposée à chacun des arguments des antiérasmiens, pour la plupart si puérils et si ruisselants d'heureuse ignorance. Dans l'Occident, le procès est gagné, et même les velléités reuchlinisantes d'un ministre ne le remettent pas un instant sérieusement en cause. Mais enfin, tant que les Grecs instruits persisteront à croire que, dans ce monde où tout change, seule leur langue n'a pas changé depuis vingt-cinq siècles, la prononciation qui ne tient nul compte des données de l'histoire et de la dialectologie et fausse les vers d'Homère et de Sophocle gardera à Athènes un support puissant et tenace. C'est pourquoi l'on ne saurait trop applaudir à l'œuvre de vaillance scientifique de M. Hatzidakis et à la péroraison éloquente (p. 372), — le mot n'est pas trop fort, — dans laquelle il adjure ses compatriotes de ne point placer l'amour-patrie national où il n'a que faire et d'ouvrir les yeux à l'évidence.

V. HENRY.

7. H. LECHAT. *Au Musée de l'Acropole d'Athènes. Études sur la sculpture en Attique avant la ruine de l'Acropole lors de l'invasion de Xerxès.* In-8°, 468 p., 47 fig. et 3 pl. A Lyon chez Rey, et à Paris chez Fontemoing, 1903.

Tous les archéologues ont lu les fines et pénétrantes études que M. Lechat a consacrées aux statues archaïques de l'Acropole dans le *Bulletin de correspondance hellénique* et c'est ici même qu'il a publié la notice sur le sculpteur Endoios que nous retrouvons dans son volume. Tout le monde lui

sera reconnaissant de la bonne idée qu'il a eue de réunir ses articles épars et de les grouper dans un ensemble qui en marque plus fortement l'enchaînement logique. C'est une véritable histoire de la sculpture attique depuis les origines jusqu'aux guerres Médiques : admirable matière, plus fertile qu'aucune autre en réflexions sur la formation du génie grec, sur la lente et patiente évolution de l'art, même quand il se développe sur un sol inespérable. Personne n'était mieux doué que M. Lechat pour aborder ce beau et difficile sujet. Nous n'avons pas à rappeler aux lecteurs de la *Revue* les nombreuses chroniques où depuis 1895 ils ont pu apprécier les qualités d'esprit et de style de celui qui s'était chargé de les tenir au courant des découvertes et des publications récentes dans le domaine archéologique. Pour ma part, ce que je me plais à admirer le plus dans ces bulletins de M. Lechat, c'est la souplesse de sa science, qui sait dans chaque sujet aller droit aux idées intéressantes, et la clarté toute française de son jugement. Tels de ses résumés sont des chefs-d'œuvre d'exposition lucide où tout est mis en valeur, sans pédantisme, dans une langue alerte et gaie, et où les réflexions personnelles du critique montrent à quel point lui-même est informé sur les questions traitées dans les ouvrages qu'il analyse.

On connaîtra sous une autre face le talent de l'auteur, quand on aura lu son nouveau volume. C'est une science toute technique et plus sévère. On y sent le résultat de patientes méditations et de longues journées passées en face des chefs-d'œuvre que contient le Musée de l'Acropole d'Athènes. Beaucoup de gens les ont vues, ces précieuses corées que les fouilles nous ont rendues toutes pimpantes de couleurs polychromes; beaucoup de touristes sont venus saluer leur jeune et étrange beauté; beaucoup d'archéologues ont pris des notes sur leurs calepins en contemplant leurs visages osseux, éclai-

rés d'un naïf sourire, leurs vêtements tout raides de plis asymétriques. Mais je ne crois pas que personne les connaisse pour les avoir étudiés, à fond comme M. Lechat.

Le principe qu'il a appliqué à ces sculptures est celui du *catalogue*, dont on ne saurait trop recommander la pratique aux étudiants qui veulent bâtir leurs idées sur un fond solide. Avant toute rédaction historique, M. Lechat s'est astreint à cataloguer pour lui-même les détails de chaque sculpture, pièce par pièce. Il a scruté chaque boucle de cheveux, chaque ligne des paupières, il a disséqué les ourlets et les cartilages des oreilles, il a examiné une à une les étoffes du vêtement, il en a sondé tous les replis, il a noté tous les vestiges de couleurs. C'est après cette énorme et minutieuse enquête qu'il a pris la plume pour écrire ses articles, comme un médecin qui n'écrit sur un cas pathologique qu'après avoir autopsié le plus de sujets possible. Il en résulte que les très petits détails abondent dans ses descriptions, mais qu'ils concourent à une idée générale, qu'ils soutiennent comme une ossature solide les raisonnements esthétiques. On voit comment se sont superposés, lentement, logiquement, le travail du bois, le travail de la pierre tendre, le travail du marbre. On suit l'histoire des gestes, l'élaboration prudente de chaque mouvement, si naturel et si facile qu'il semble, un bras porté en avant, une main saisissant le pli de la draperie, un pied avancé. On assiste aux ingénieuses « tricheries » des anciens sculpteurs pour dompter la matière rebelle et lui donner l'apparence de la vie; on voit de combien de petits morceaux rapportés et patiemment ciselés se compose une statue archaïque. Sous nos yeux la plastique grecque progresse sans bruit et sans secousse, comme une fleur s'ouvre au soleil. Enfin, quand l'évolution est terminée, quand tout un peuple de statues se presse autour du sanctuaire athénien:

l'archéologue revient de nouveau et les passe encore en revue. Il détermine alors les ressemblances, il recherche les œuvres sorties des mêmes ateliers. C'est un nouveau classement et un nouveau catalogue. Les airs de physiologie, les sourires, les particularités du costume trahissent les parentés. C'est une psychologie subtile et raffinée qui intervient pour découvrir la main du même artiste, pour opposer les écoles indigènes ou insulaires, pour dater les œuvres. Ce n'est plus un anatomiste qui regarde, c'est un artiste et un historien.

Les illustrations nombreuses et en général bien réussies, soit en héliogravure soit en simili-gravure, permettent de suivre tous les détours du raisonnement. C'était une addition indispensable dans des études aussi minutieuses. L'auteur a, de plus, modifié en plusieurs points les articles autrefois publiés. Il a repris, par exemple, l'étude du *chitonisque* et conclu dans un sens qui me paraît beaucoup plus juste, corrigeant une opinion où il s'était laissé entraîner par la dissertation de M. Boehlau. Il a ajouté certains chapitres sur des monuments publiés depuis ou mieux étudiés. Ce n'est donc pas une simple réimpression de travaux anciens; c'est une nouvelle édition, plus soignée et plus abondante en documents.

Les observations que j'ai à faire sont peu nombreuses et ne portent guère que sur des détails. Je m'étonne par exemple que M. Lechat, en parlant des *zoana* (p. 9), n'ait rien dit des terres cuites : c'est là que l'on trouve les documents les plus sûrs et les plus nombreux pour se faire une idée de ces primitives idoles de bois. — Pourquoi ne pas rappeler, à propos du travail sur la pierre tendre au moyen d'outils à couper le bois (p. 13 à 25), que déjà les anciens prétaient au légendaire sculpteur Dédale la scie, la hachette, le fil à plomb, la vrille et la colle, c'est-à-dire tout l'appareil du

menuisier (Plin., *Hist. Nat.*, VII, 198)? Enfin, à côté du bois, les récentes découvertes de Mycènes et de Crète plaçant l'emploi d'une matière, le gypse, dont il faut tenir grand compte pour expliquer les progrès et la modification de la technique. — L'auteur écrit à dessein *hydriophore* au lieu du vocable usité *hydrophore* (p. 19, 20, 22, 28). Mais est-ce une correction légitime? Car on ne porte pas de l'eau que dans les hydries; on peut en mettre dans des amphores ou tout autres récipients, surtout à l'époque archaïque où l'hydrie n'a pas conquis sa forme définitive (Heuzey, *Les figurines antiques du Louvre*, pl. 9, 2). L'hydrophore est la porteuse d'eau, non la porteuse d'hydrie. — Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'expliquer comme un rabat distinct et cousu au bord supérieur de la tunique, certains plis d'étoffe qui se voient dans quelques rares statues (p. 162-163). C'est, à mon avis, une variante de l'*apoptygma* formé normalement, en repliant l'étoffe horizontalement, mais beaucoup plus court, et ce qui couvre le reste du torse est le *kolpos* formé au moyen de la ceinture qui reste invisible par-dessous. Il faut tenir compte des conventions ou des maladroites de l'exécution archaïque qui rend parfois comme un bord de l'étoffe ce qui est en réalité une partie repliée. — Dans l'étude du costume, de la chevelure et des ornements (p. 150-263), il me semble qu'une idée s'impose et je ne la trouve pas exprimée ou du moins mise en lumière suffisamment. C'est l'influence de la plastique de bronze. On sait combien elle a été florissante dans les îles aux VII^e et VI^e siècles, avec Glaucos de Chios, Rhœcos et Théodoros de Samos. La base d'une statue de Théodoros a été trouvée sur l'Acropole d'Athènes. L'œuvre capitale d'Anténor était le groupe en bronze des Tyrannicides. Je me demande si les *corés* de l'Acropole ne représentent pas une réaction de l'art attique contre la prééminence des bronziens. C'est une sorte

de tour de force pour transporter dans l'admirable matière qu'est le marbre toutes les finesses et toutes les délicatesses méticuleuses du métal : elles en ont même gardé la sécheresse et la rigidité. Il me semble que c'eût été une comparaison à développer. M. Lechat note (p. 236) un compromis curieux : une statue de marbre qui aurait eu des boucles de cheveux rapportées en métal. L'emploi du bronze doré pour les bijoux (p. 209 et suiv.) indique la même alliance des deux techniques : elle s'est d'ailleurs conservée pendant tout le v^e siècle. — Dans la figure 45 (p. 173), la brièveté de l'himation et l'épaisseur des plis sur la jambe gauche semblent prouver qu'il s'agit là de la *chlainè diplax*, c'est-à-dire que l'étoffe entière du manteau a été pliée en deux, avant d'être drapée sur le personnage ; toutes les épaisseurs se trouvent doublées. — Parmi les raisons qui expliquent l'emploi de la polychromie (p. 247), ne faut-il pas mettre au premier rang celle de la tradition ? N'est-il pas certain que le bois, plus encore que le calcaire, avait eu besoin d'être recouvert d'un enduit et que, quand commença la plastique de pierre, on était déjà habitué à peindre les sculptures ? Ici encore l'étude des terres cuites fournit de très importantes preuves, car beaucoup sont contemporaines des xoana de bois. — Aux arguments invoqués contre le sens de déesses, prêté parfois aux *corés* de l'Acropole (p. 267), on peut ajouter celui-ci : dans une salle voisine du musée, on a rassemblé tous les ex-voto de terre cuite recueillis dans les fouilles et antérieurs au pillage des guerres Médiques. Il est très instructif de les étudier et de voir avec quelle sûreté les modelleurs ont su préciser le caractère des déesses qu'ils voulaient représenter : Athéna, Aphrodite, Artémis, soit par la coiffure et le vêtement, soit par l'attribut tenu en main. Pourquoi les statuaires auraient-ils été plus impuissants que les industriels à exprimer leur intention ?

Si elle est restée vague, c'est que l'offrande même de la *coré*, comme l'a soutenu le premier M. Lechat, et comme l'ont confirmé les formules de dédicaces elles-mêmes, devait conserver un caractère impersonnel d'ex-voto religieux. On pourrait rappeler encore l'impersonnalité voulue des bas-reliefs funéraires du v^e et du iv^e siècles.

J'insisterai en terminant sur le caractère *pédagogique* de l'ouvrage. Je ne connais pas de meilleur modèle à recommander aux étudiants qui veulent faire de l'archéologie, car il contient une méthode de travail. Tout est subordonné à l'étude attentive et minutieuse du monument. En lisant l'analyse des frontons en tuf de l'Acropole et la critique des restaurations proposées, le chapitre sur « le travail du marbre » dans les *corés*, toute la partie sur les « essais de groupements », les jeunes gens se rendront compte que l'idée naît logiquement du petit détail, quand il est étudié par un esprit vigoureux et précis, et qu'il n'est pas nécessaire, pour écrire sur l'histoire de l'art, d'aborder de prime abord les sujets les plus généraux et les plus difficiles. A cet égard, ce n'est pas seulement un livre excellent d'archéologie ; c'est un livre de doctrine et d'éducation.

E. POTTIER.

8. Henri OMONT. *Missions archéologiques françaises en Orient, aux xvii^e et xviii^e siècles*. 1902, Paris, Imprimerie nationale, 2 vol. 1237 p.

M. Omont est un infatigable travailleur. Il y a peu d'années (1897), il nous donnait un bel Album sur *Athènes au xvii^e siècle*, avec des renseignements nouveaux sur l'auteur des dessins exécutés d'après les sculptures du Parthénon. En 1901, il publiait des *Fac-similés de manuscrits grecs, latins et français du v^e au xiv^e siècle*, d'après les originaux de la galerie Mazarine.

L'année 1902 a vu paraître deux gros

volumes sur les *Missions archéologiques en Orient* et nous savons que, pour 1903, il a déjà préparé et imprimé un ouvrage où il décrit et reproduit les plus belles *Peintures des Manuscrits grecs*, conservés à la Bibliothèque Nationale. C'est, coup sur coup, une série de grands travaux qui se succèdent avec une remarquable et peu commune régularité.

Faire l'histoire des voyages et des missions archéologiques dans le Levant, pendant le xvii^e et le xviii^e siècle, c'est raconter la formation de nos grandes bibliothèques et en particulier du Département des Manuscrits. On comprend ce qui a surtout guidé M. Omont dans cette entreprise. Mais elle n'intéresse pas seulement les bibliothécaires et les paléographes. Toutes les branches de l'archéologie y trouvent profit : outre les livres et les manuscrits précieux, ce sont aussi les monnaies et médailles, les pierres gravées, les inscriptions, les statues mêmes qui prenaient la route de la France. L'histoire des musées et celle des grandes collections profiteront donc des textes publiés par M. Omont.

On admirera quelle impulsion intelligente des hommes d'État comme Mazarin, le chancelier Séguier, Colbert, ont su donner à ces recherches scientifiques. Les missionnaires religieux étaient naturellement mis les premiers à contribution. Le père Athanase au mont Athos, le père Wansleben en Égypte, le père Besnier à Constantinople, plus tard les abbés Sevin et Fourmont, dont l'ample récolte dans les pays helléniques servit de base au premier Recueil d'épigraphie grecque, se montrèrent d'actifs et zélés agents de la science française. A côté d'eux, des voyageurs comme Vaillant, Galland, Paul Lucas, des ambassadeurs tels que le marquis de Nointel, de Girardin, le marquis de Bonnac, le marquis de Villeneuve, les consuls et agents consulaires de Maillet, Le Maire et Dussault, secondèrent de leur mieux ces patrioti-

ques entreprises. Il y eut une rare entente des services publics et des bonnes volontés disponibles pour mettre au premier rang les collections du roi de France. A cet égard, le présent n'a qu'à prendre leçon sur ce passé.

Mais la France, sur ce terrain, trouvait déjà la concurrence des autres nations. Paul Lucas écrivait de Constantinople, le 31 mars 1724 : « Je trouve ce pays-ci beaucoup changé de ce qu'il était autrefois. Les choses précieuses y sont fort rares ; toutes les nations de l'Europe sont ici, qui cherchent des curiosités et des antiquités. » Le métier n'était donc pas facile et il faut y joindre la difficulté des voyages, exécutés alors sur de mauvais petits bâtiments, avec la crainte continuelle des corsaires et des tempêtes. Les naufrages ne sont pas rares dans les récits de ces hardis pèlerins, qui prennent parti aisément de la perte de leur bagage, quand leur vie est sauvée. Les maladies contagieuses, la peste, sans compter la mauvaise volonté des Turcs, ne sont pas des obstacles moins redoutables. Enfin, il arrivait qu'après tant de fatigues et de dangers connus, l'explorateur revenu à Paris trouvait quelque peine à tirer profit de ses trouvailles lointaines. Il est stipulé dans les instructions remises à Paul Lucas que tout ce qui n'est pas digne d'entrer dans le cabinet du Roi lui sera laissé pour compte et qu'il remboursera lui-même l'argent employé à l'achat de ces pièces. Lucas fut ainsi réduit à ouvrir à Paris une sorte de magasin d'antiquités, pour se défaire des objets qui lui étaient restés. Fourmont, après le voyage en Grèce d'où il rapportait plus de deux mille inscriptions et les dessins de trois cents reliefs, ne réussit pas à obtenir de Maurepas les fonds nécessaires à la publication du grand *Recueil* qu'il se proposait d'exécuter en quatre volumes in-folio, et dont Montfaucon avait dit que ce serait incontestablement « le plus ample, le plus beau, le plus exact

et le mieux exécuté qu'on ait jamais fait ». Il mourut à la peine sans avoir rien publié. L'Académie des Inscriptions existait pourtant déjà ; mais elle n'avait pas encore trouvé son véritable emploi. Nos missionnaires scientifiques sont aujourd'hui assurés d'un sort meilleur : qu'ils n'oublient pas tout ce qu'ils doivent à leurs courageux et moins fortunés prédécesseurs. L'ouvrage si utile de M. Omont est là pour le leur rappeler.

E. POTTIER.

9. *SOPHOCLE. Électre* traduite en vers par CA. CHABAULT, professeur agrégé des Lettres. Delagrave éd.

L'estimable et suffisamment exacte traduction en vers de M. Chabault n'est pas tout à fait à la hauteur des terribles passions développées dans le drame de Sophocle. A de telles passions il faut un langage simple, mais nerveux dans la simplicité ; et si ce langage est en vers, il faut que la rime contribue par son relief à cette force de l'expression. M. Ch. a pris un parti que je ne blâme pas absolument, de ne pas pratiquer uniformément les « rimes plates » (AA.

BB.). Non seulement dans les parties lyriques, mais même dans les récits ou les dialogues, il rime les vers suivant un ordre irrégulier, qui évidemment procure une grande facilité au traducteur, et donne de l'aisance à la traduction. Ce parti est acceptable et a des avantages, mais à condition que l'irrégularité des rimes soit compensée par leur richesse, en quelque sorte naturelle. Ce n'est pas le cas ici. M. Ch. fait rimer des syllabes qui ont vraiment trop peu de rapports sonores, ou des adjectifs et des temps de verbes identiques (infinitif avec infinitif, imparfait avec imparfait, etc.), qui sont des rimes très faibles. Je relèverais des centaines de rimes de ce genre dans la traduction et c'est un grave défaut, que ne rachète pas la structure souvent molle et contournée de ses alexandrins. Nous ne pouvons pas oublier, malgré tout, que V. Hugo et Leconte de Lisle ont fait des vers français.

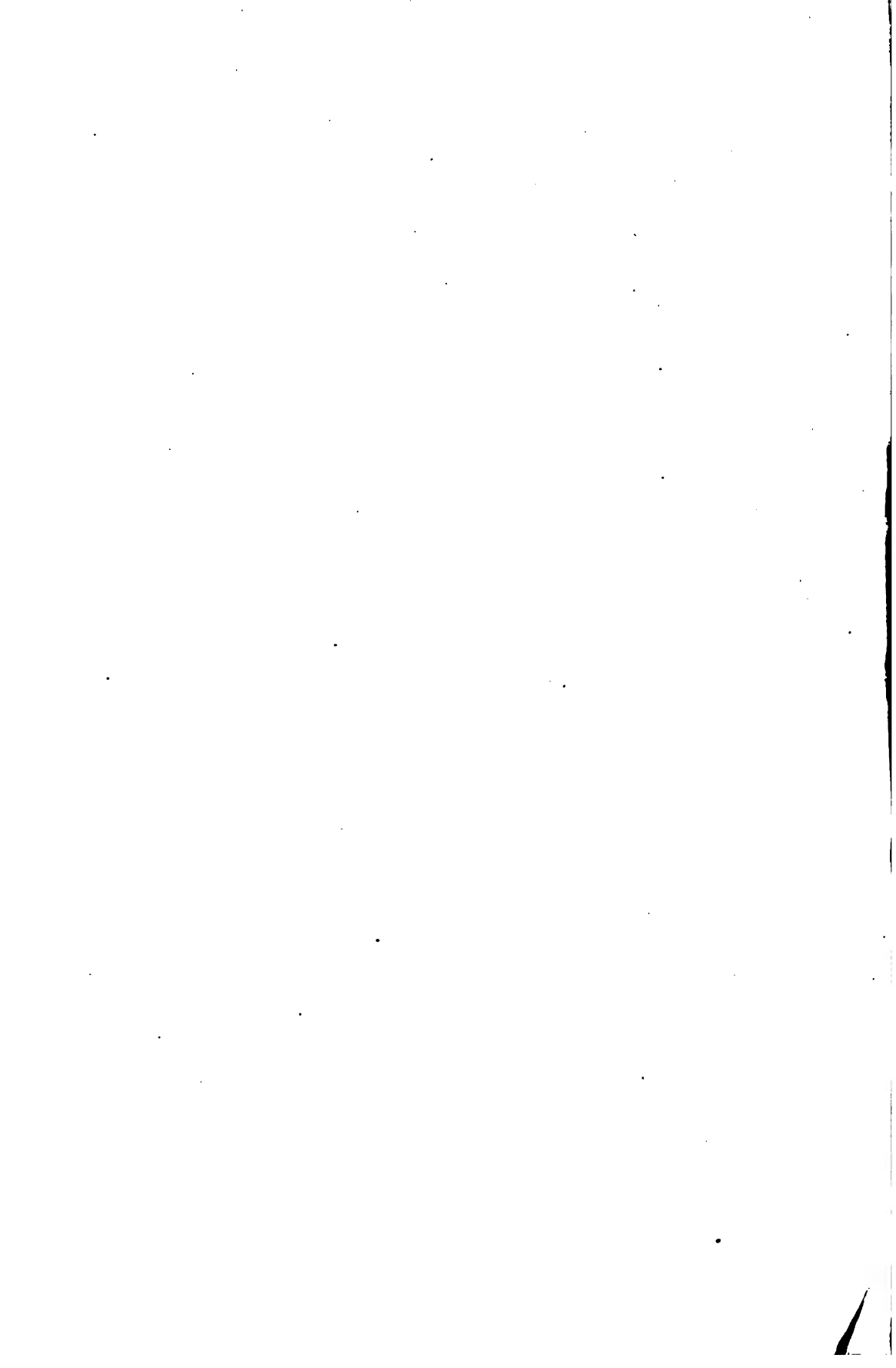
Je ne sais pas trop ce que signifie en tête du drame l'indication : « La scène se passe à Mycènes, sur une place publique, le *Lycos* (?) ».

E. d'EICHTHAL.

Bon à tirer donné le 10 mai 1903.

Le rédacteur en chef-gérant, TH. REINACH.





PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

Ph. BERGER, de l'Institut.
Inscriptions céramiques de la nécropole punique d'Adrumète. In-8..... 3 fr. »

J. A. BLANCHET
Tessères antiques, théâtrales et autres. In-8, fig..... 2 fr. 50

E. BLOCHET
Les inscriptions de Samarkand. In-8. 2 fr. 50
Les inscriptions turques de l'Orkhon. In-8. 2 fr. 50

R. CAGNAT, de l'Institut.
Lettre sur quelques inscriptions de Chemtoun. In-8. 1 fr. »
Inscription des Thermes de Carthage. In-8, planche..... 1 fr. 25

C. CARAPANOS
Inscriptions de l'Oracle de Dodone et pierre gravée. In-8, fig. 1 fr. »

Dr. CARTON
Inscription du temple du Capitole à Numulius. In-8. 1 fr. 25
Estampilles puniques sur amphores. In-8. 1 fr. 25

A. C. ASTAN
Deux épitaphes romaines de femmes, de l'avenue sépulcrales de Vesontio. In-8. 1 fr. 50

CLERMONT-GANNEAU, de l'Institut.
Notes d'épigraphie et d'histoire arabe. In-8. 1 fr. 50
Sur une inscription arabe de Bosra relative aux Croisades. In-8. 1 fr. 25
La stèle phénicienne d'Oumm el' Aouamid. In-8, 2 planches. 1 fr. 50

F. CUMONT
Note sur une inscription de Sébaste. In-8. 1 fr. »

J. DELAMARRE
Inscription d'Amorgos. In-8.... 1 fr. 25

J. DERAMEY
Les inscriptions d'Adoullis et d'Axoum. In-8. 2 fr. 50

E. DESJARDINS, de l'Institut.
L'inscription d'Hasparren et les Novem Populi. In-8. 1 fr. »

FRÉHNER
Inscriptions grecques archaïques de la collection Tyzkiewicz. In-8, pl. 2 fr. »

H. GAIDOZ
Trois inscriptions nouvelles d'Aix-les-Bains. In-8. 0 fr. 50

J. GUILLEMAUD
Les inscriptions gauloises, nouvel essai d'interprétation. 2 fascicules In-8. Chaque..... 2 fr. »

B. HAUSSOULLIER
Sur la formation des caractères complémentaires de l'alphabet grec. In-8. 1 fr. »

HELBIG
Inscription gravée sur un vase tarentin. In-8, fig. 1 fr. »

HÉRON DE VILLEFOSSE, de l'Institut.
Inscriptions provenant du Maroc et de la Tunisie. In-8. 1 fr. 25

C. JULLIAN
Inscriptions grecques d'Égypte. In-8. 1 fr. 25

L. JURGIEWITCH
Sur deux inscriptions grecques inédites de la Russie méridionale. In-8. 1 fr. 25

R. DE LA BLANCHÈRE
Les inscriptions du Djebel Toumiat. In-8. 1 fr. »
Inscription du Musée d'Oran. In-8. 0 fr. 50

LEBÈGUE
Inscriptions latines trouvées dans la Narbonnaise. In-8. 1 fr. »

A. LEVAL
Inscription grecque de Constantinople. In-8. 1 fr. »
Inscription de Constantinople. In-8. 0 fr. 50

D. MALLET
Les inscriptions de Naucratis. In-8 2 fr. »

E. MILLER, de l'Institut.
Inscriptions grecques découvertes en Égypte. 2 fasc. In-8. 2 fr. »

R. MOWAT
Inscriptions de la cité des Lingons conservées à Dijon et à Langres. In-8, 2 planches. 2 fr. »

NÉROUTSOS BEY
Inscriptions grecques et latines d'Alexandrie. In-8. 1 fr. »

PERNOT
A propos de l'inscription d'Henchr-Mettich. In-8. 0 fr. 50

E. RENAN, de l'Institut
Inscription phénicienne et grecque découverte au Pirée. In 8, pl.... 1 fr. 50

S. DE RICCI
Répertoire épigraphique des départements de l'Aisne et de l'Oise. In-8. 1 fr. 50

Inscriptions de l'Oise. Ager Bellovacorum. — Sylvanectes. In-8. 1 fr. 50
Note sur une inscription d'Amiens. In-8. 0 fr. 50
Inscriptions déguisées. In-8. 1 fr. »
Inscriptions de Germanie dans la correspondance d'Oberlin. In-8, fig. 1 fr. 25

F. SAUREL
Une nouvelle inscription gauloise. In-8. 0 fr. 50

L. VERNIER
Inscriptions métriques de l'Afrique romaine. In-8. 1 fr. »

WAILLE ET GAUCKLER
Inscriptions inédites de Cherchel. In-8. 1 fr. 50

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE LITTÉRAIRE

	Pages.
J. W. GËTHE. — L'Agamemnon d'Eschyle.....	1
Jules OPPERT. — L'année de Méton.....	5
Théodore REINACH. — Les trépieds de Gélon et de ses frères.....	18
Franz CUMONT. — La Galatie maritime de Ptolémée.....	25
Charles DIEHL. — Sur la date de quelques passages du <i>Livre des Cérémonies</i>	28
Paul PERDRIZET. — ΣΦΡΑΓΙΣ ΣΟΛΟΜΩΝΟΣ	42
T. R. — Les <i>Perses</i> de Timothée.....	62

CHRONIQUE

Emile BOURGUET. — <i>Bulletin épigraphique</i>	84
S. DE RICCI. — <i>Bulletin papyrologique</i>	105
J. GUILLEBERT. — <i>Courrier de Grèce</i>	126

BIBLIOGRAPHIE

<i>Comptes rendus bibliographiques</i>	133
--	-----

Le Comité se réunit le premier jeudi non férié de chaque mois, excepté en août, septembre et octobre. Tous les membres de l'Association peuvent assister aux séances avec voix consultative.

La Bibliothèque de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

La *Revue des Etudes grecques* est publiée cinq fois par an.

Prix d'abonnement : Paris	10 »
Départements et étranger.....	11 »
Un numéro séparé.....	2 50

La *Revue* est envoyée gratuitement aux membres de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

REVUE
DES
ÉTUDES GRECQUES

PUBLIÉE PAR
L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

TOME XVI

N° 70

Maï-Juin 1903



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI°

Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées
à M. THÉODORE REINACH, rédacteur en chef-gérant, à la librairie Leroux.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

RUE BONAPARTE, 28, PARIS (VI^e)

- A. DE BOISSIEU.** — *Inscriptions antiques de Lyon*, reproduites d'après les monuments ou recueillies dans les auteurs. In-4. 40 fr. »
- R. CAGNAT**, membre de l'Institut. — *L'Année épigraphique*, Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. 1888-1902. 15 volumes in-8. 57 fr. 50
- *Inscriptions inédites d'Afrique*. In-8. 3 fr. 50
- *Nouvelles explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*. In-8. 3 fr. 50
- A. CARRIÈRE.** — *Inscriptions d'un reliquaire arménien* de la collection Basilewski, publiées et traduites. In-8, 2 planches. 5 fr. »
- CH. CLERMONT-GANNEAU**, membre de l'Institut. — *Recueil d'archéologie orientale*. Tomes I à IV. In-8, figures et planches. Chaque vol. 25 fr. »
- H. et J. DERENBOURG**, de l'Institut. — *Les inscriptions phéniciennes* du temple de Sétî à Abydos, publiées et traduites. In-4, 4 planches. 5 fr. »
- CAPITAINE ESPÉRANDIEU.** — *Recueil de cachets d'oculistés romains*. In-8. 6 fr. »
- R. DE LA BLANCHÈRE.** — *Histoire de l'épigraphie romaine*, depuis les origines jusqu'à la publication du Corpus. In-8. 3 fr. »
- S. REINACH**, membre de l'Institut. — *Traité d'épigraphie grecque*. Un fort volume in-8, fig. et planches. 20 fr. »
- LÉON RENIER**, de l'Institut. — *Recueil des diplômes militaires romains*. In-4. 12 fr. »
- MAX VAN BERCHEM.** — *Corpus inscriptionum arabicarum*. Le Caire. Fascicules I à III, in-4, avec planches. Chaque 25 fr. »
- Fasc. IV (Sous presse).
- WADDINGTON**, membre de l'Institut. — *Inscriptions grecques et latines* de la Syrie. Index alphabétique et analytique, rédigé par J.-B. Chabot. In-4. 4 fr. »
- Recueil des inscriptions juridiques grecques** publié par MM. Dareste, de l'Institut, Haussoullier et Théodore Reinach. Première série, en 3 fascicules in-8. 22 fr. 50
- Deuxième série, fascicule 1. In-8. 7 fr. 50
- Recueil d'inscriptions grecques** pour servir à l'étude de l'histoire et des institutions de la Grèce ancienne jusqu'à la conquête romaine, par Ch. Michel, professeur à l'Université de Liège. Un fort volume in-8. 20 fr. »
- Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes, auctoritate et impensis Academiae inscriptionum et litterarum humaniorum collectae et editae.** Tomus primus. Britannia, Gallia, Hispania, Italia. Fasc. I, gr. in-8. 2 fr. 75
- Tomus primus. Italia, Sicilia, Sardinia, Melita Insula, Pannonia, Dacia, Dalmacia, Moesia superior et Moesia inferior. Fasc. II, gr. in-8. 3 fr. »
- Tomus tertius. Bithynia, Pontus, Cappadocia, Galatia. Fasc. I, gr. in-8. 3 fr. »
- Tomus tertius. Galatia, Lycia et Pamphylia. Fasc. II, gr. in-8. 5 fr. »
- Revue épigraphique**, publiée sous la direction du Capitaine Espérandieu. Trimestrielle. In-8. Abonnement. 3 fr. »

SUR LA DATE

D'UNE INSCRIPTION TROUVÉE A OLYMPIE

Ἄ Φράτρα τοῖς Φαλείοις. Πατριὰν θαρρῆν καὶ γενεὰν καὶ ταύτη, αἱ ζέ τις κατισταύσειε Φάρρενον Φαλείο. Αἱ ζέ μέπιθειαν τὰ ζίκαια ὄρ μέγιστον τέλος ἔχοι καὶ τοὶ βασιλᾶες, ζέκα μναῖς κα ἀποτίνου Φέκαστος τὸν μέπιποσόντων κα(τ)θυταῖς τοῖ Ζι Ὀλυμπιοι. Ἐπένποι ζέ κ' ἔλλα νοζίκας, καὶ τᾶλλα ζίκαια ἐπεινήτο ἃ ζαμιουργία. Αἱ ζέ μένποι, ζίφυιον ἀποτινέτο ἐν μαστράαι. Αἱ ζ[έ] τις τὸν αἰτιαθέντα ζικαῖον ἱμάσχοι, ἐν τᾶι ζεκαμναῖαι κ' ἐνέχο[ι] τ[ι]ς, αἱ Φειζὸς ἱμάσχοι. Καὶ πατριᾶς ὁ γροφεὺς ταύ[τ]ά κα πάσχοι, [αἱ τ]ῶ [ἄζ]κέο[ι]. Ὁ πίναξ ἱαρός Ὀλυμπῖαι.

Cette inscription, trouvée à Olympie sur une tablette de bronze et publiée par Kirchhoff en 1880, a été, depuis, éditée bien souvent (1) et bien souvent commentée (2), sans qu'on

(1) Kirchhoff, dans l'*Archäologische Zeitung*, XXXVIII (1880), p. 66, n° 362 (cf. p. 68); Comparetti, dans les *Atti dell' Accad. dei Lincei, Mem. della classe di sci. mor.*, Ser. III, t. VI (1880-1881), p. 70 ss., et dans ses *Iscrizioni di Olympia*, 1883, p. 3 ss.; Daniel, dans les *Beitr. de Bezenberger*, VI (1881), p. 243, n° 3; Röhl, *Inscr. gr. antiquistmae*, p. 39, n° 112 (*Imagines*, 2^e éd., p. 37); Cauer, *Delectus inscr. gr.*, 2^e éd., n° 253; Blass, dans la *Samml. der gr. Dialekt-Inscr.*, n° 1152; Roberts, *Introd. to gr. epigr.*, I, p. 287-289, n° 292 (cf. p. 364 ss.); Dittenberger-Purgold, *Inscr. von Olympia*, n° 2; Michel, *Recueil d'inscr. gr.*, n° 195.

(2) Voir G. Curtius, dans l'*Arch. Zeit.*, l. c., p. 69 ss.; Ahrens, dans le *Rhein. Mus.*, XXXV (1880), p. 578-585, 631 (*Kleine Schriften*, I, p. 325 ss.); Bücheler, dans le *Rhein. Mus.*, l. c., p. 632; Gilbert, *Handb. d. gr. Staatsalt.*, II, p. 100-101; Th. Bergk, dans le *Rhein. Mus.*, XXXVIII (1883), p. 526-539; Th. Reinach, dans la *Revue critique*, 1896, t. II, p. 87-88; Danielsson, dans l'*Eranos*, III (1898), p. 80-105; Bruno Keil, *Ueber zwei elischen Inscr.*, dans les *Nachrichten von der Gesellsch. der Wissensch. zu Göttingen*, 1899, p. 154-164.

soit arrivé à des conclusions certaines. Quel qu'en soit exactement le contenu, cette *rhètra* apparaît comme un document de premier ordre sur les institutions judiciaires de l'ancienne Grèce. Il importe au plus haut point d'en établir sûrement la date au moins approximative.

Au premier abord, on distingue une indication précieuse. Les lignes 5-7 portent ces mots : 'Επένποι ζε κ'έλλανοζικας. ...Αί ζε μένοι, ζιφιουον άποτινέτο έν μαστραίαι. La mention de l'Hellandike au singulier fournit un renseignement précis. D'après Pausanias (1), le fondateur des jeux olympiques, Iphitos, fut seul à les présider, et le γένος des Oxylides, héritier de ce monopole, le conserva jusqu'à la L^e olympiade (580). A ce moment, les Eléens nommèrent deux Hellandikes. Ce nombre ne fit plus qu'augmenter par la suite : il fut porté à neuf dans la LXXV^e olympiade (480), à dix dans la LXXVII^e (472). Ainsi, notre monument est antérieur à 580. Telle était l'opinion du premier éditeur, opinion qui a été partagée par la plupart des épigraphistes (2). Je vais essayer de la défendre contre les commentateurs qui n'ont pas voulu accepter une date aussi reculée.

Comparetti (3) a donné le signal de la protestation. Pour lui, l'intervention d'un seul Hellandike dans une affaire ne prouve nullement qu'il n'ait pas de collègue. Il rappelle que Pindare, à une époque où les Hellandikes forment sûrement un collège, représente « l'Hellandike aux regards infailibles qui, de son estrade, pose sur la chevelure du vainqueur la glauque

(1) Paus., V, 9, 4-5. Nous citons ici ce passage, base de toute la discussion : 'Ιριτος μίν τόν άγώνα έθηκεν αυτός μόνος · και μετά 'Ιριτον έτίθεισαν ώσαύτως οί από 'Οξύλου. Πεντηκοστή δέ 'Ολυμπιάδι άνδράσι δύο έξ άπάντων λαγούσιν 'Ηλείων έπατράτη ποιΐσαι τά 'Ολύμπια... Πέμπτη δέ 'Ολυμπιάδι και είκοστή (ύττερον) ένέα 'Ελλανοδίκας κατέστησαν. Δευτέρα δέ από ταύτης 'Ολυμπιάδι προσετέθη και ό δέκατος άθλοθέτης. Pour les références qui confirment les assertions de Pausanias et pour le détail des faits mentionnés plus loin, je renvoie à l'art. *Hellandikai* que j'ai publié dans le *Dict. des antiquités*.

(2) L'opinion de Kirchhoff (*l. c.*) est soutenue par Ahrens, Daniel, Röhl, Cauer, Blass, Dittenberger-Purgold, Michel, etc.

(3) *Atti*, p. 77-78 et *Iscriz. di Ol.*, I. c..

parure de l'olivier (1) ». Aujourd'hui on pourrait encore citer en faveur de cette thèse certains vers de Bacchylide (2). Bref, selon Comparetti, non seulement on aurait le droit de ramener l'inscription en deçà de 580, mais il y aurait lieu de l'attribuer au v^e siècle.

Ce raisonnement porte à faux. Comment comparer un texte législatif à un poème lyrique ? Ils ne comportent pas une égale liberté d'expression. Il y a plus : le poète ne pouvait pas nommer les Hellanodikes au pluriel. Sans doute, la troisième *Olympique* a été composée à l'occasion de la LXXVI^e olympiade (476) (3), c'est-à-dire quatre ans après la réforme qui fit passer le nombre des Hellanodikes de deux à neuf. Mais le personnage dont parle Pindare n'est pas l'un quelconque des Hellanodikes ; c'est l'Hellanodike par excellence, le président du collège (4), ce dignitaire éponyme qui faisait fonction d'athlothète et, par conséquent, remettait de sa propre main les couronnes aux vainqueurs, Si donc notre inscription renfermait un singulier collectif, elle attesterait, chez le législateur d'Elis une plus grande imprécision de langage que chez le chanteur des Olympioniques. Est-ce admissible ?

Les érudits favorables à la conclusion de Comparetti ont généralement senti la faiblesse de son argumentation. Ils ont soutenu que l'inscription désignait un membre déterminé du collège, investi d'attributions spéciales. D'après Théod. Bergk (5), qui bien mieux que Comparetti aurait pu invoquer Pindare, il s'agit de l'Hellanodike éponyme, à qui doit être assignée l'hégémonie du tribunal constitué par les démiurges. D'après

(1) *OL.*, III, 21-22.

(2) XI, 26 ss.

(3) C'est la date donnée par Böckh. Elle n'a pas été démentie par le papyrus d'Oxyrhynchus (cf. C. Gaspar, *Essai de chronol. pindarique*, Bruxelles, 1900, p. 89).

(4) L'existence de ce président a été prouvée par Hugo Foerster, *De Hellanodiciis Olympicis*, Lips. 1879, p. 31-34, pour la période des dix Hellanodikes. Mais on peut, avec E. Curtius, *Der Synökismos von Elis*, dans les *Sitzungsber. der Berl. Akad.*, 1895, p. 800, l'admettre déjà dans le collège des neuf Hellanodikes.

(5) *L. c.*, p. 535, n. 2.

Rich. Meister (1), il s'agit de l'Hellanodike, quel qu'il soit, qui est compétent dans le cas prévu par la rhètra. Dans la dernière hypothèse, la constitution d'Elis aurait défini les pouvoirs de chaque Hellanodike, comme celle d'Athènes fixait les droits de chaque archonte; les rhètraï ordinaires n'auraient plus eu qu'à mettre en mouvement l'autorité de l'Hellanodike, sans spécifier lequel.

Ces interprétations jumelles soulèvent d'abord une objection grammaticale, celle que Comparetti fait à l'interprétation contraire : pourquoi l'article manque-t-il devant *ἐλλανοζικας*? Si jamais l'article est nécessaire, c'est dans le cas où l'on désigne spécialement une personne dans un groupe. Indispensable si un seul et même Hellanodike préside toujours la démiurgie, l'article est indispensable et même insuffisant, si chaque Hellanodike peut être appelé à cette présidence dans les limites de sa juridiction. Et comment rapprocher les Hellanodikes des archontes athéniens? Nous avons précisément conservé une loi athénienne qui enjoint aux archontes, ou plutôt aux magistrats en général, d'introduire une action chacun selon sa compétence (2). Il se trouve que cette loi a pour objet, comme la rhètra éléenne, de réprimer les voies de fait exercées par une partie sur son adversaire. Le législateur athénien se borne-t-il à dire : *εἰσφέρειν ἄρχοντα*, ou même : *τὸν ἄρχοντα*? Non, voici comme il s'exprime : *εἰσφέρειν τοὺς ἄρχοντας, ὧν ἕκαστοι δικάσται εἰσιν*. Il faut donc qu'on renonce à un rapprochement qui crée plutôt un préjugé contre la thèse qu'il devait confirmer.

Historiquement, cette thèse n'est pas soutenable. Les attributions des Hellanodikes, à partir du v^e siècle, ne nous sont pas si inconnues, et nous ne voyons nulle part qu'à pareille époque ils aient tenu la première place dans la justice ordinaire ou dans la gestion financière de l'État éléen. Pausanias (3) énumère, à

(1) *Die gr. Dial.*, Götting. 1889, II, p. 16, n° 3.

(2) *Dém. C. Aristocr.*, 28, p. 629.

(3) *Paus.*, V, 21, 3-18; VI, 6, 5-6.

propos des *zanes* élevés dans l'Altis avec le produit des amendes, une foule de condamnations prononcées par les Hellanodikes. Nous avons là le relevé des arrêts les plus remarquables rendus par ces magistrats depuis la LXXV^e olympiade (1), c'est-à-dire depuis l'année même (480) où ils siégeaient pour la première fois au nombre de neuf. Tous ces arrêts, sans exception, ont été motivés par des infractions au règlement des jeux olympiques, telles qu'entente frauduleuse entre concurrents et manœuvres déloyales. Les Hellanodikes exercent une juridiction purement disciplinaire et momentanée; ils envoient les alytes réprimer les contraventions à coups de fouet (2); s'ils infligent des peines pécuniaires, c'est qu'en Grèce les attributions de police ne vont pas sans le droit de faire ce que les Athéniens appellent *ἐπιβολὰς ἐπιβάλλειν*. Tous les quatre ans, les Hellanodikes sont les maîtres techniques de l'Altis; pas le moindre fait ne permet de supposer qu'ils aient à titre permanent la haute main sur la justice ou sur le trésor de la république éléenne, qu'ils puissent ainsi infliger des amendes aux juges locaux et soient appelés à rendre des comptes *ἐν μαστράαι*.

Il est vrai que Pausanias décrit Olympie et n'est pas tenu de nous donner, même en raccourci, une espèce de *Πολιτεία Ἠλείων*. Il nous parle des Hellanodikes en nous guidant dans l'Altis, en nous montrant la rangée des statues sur la terrasse des trésors; pourquoi aurait-il fait une digression sur le régime judiciaire et fiscal des Éléens? Le silence des documents sur les attributions ordinaires des Hellanodikes à Élis ne nous autorise pas à les nier, sans doute; mais si ces attributions problématiques étaient incompatibles avec celles dont nous connaissons l'existence? Si des occupations certaines excluaient la possibilité d'occupations toutes différentes et hypothétiques? Depuis 480, les Hellanodikes furent toujours répartis, trois par trois, dans trois commissions, chargées respectivement d'organiser et de surveiller les courses de chevaux, le pentathlon et les autres

(1) Id., VI, 6, 5-6; 11, 4.

(2) Id., VI, 2, 2.

concours (1). Un pareil sectionnement serait-il concevable dans un collège chargé de la justice ordinaire ou des finances publiques? Ces fonctions-là n'ont pu être par-dessus le marché. Admettons-le pourtant. Où les Hellanodikes auraient-ils pris le temps d'aller aux tribunaux ou de percevoir les deniers dûs à l'État? Dès leur entrée en charge, ils passaient dix mois, dans l'Hellanodikéon, sous la direction des nomophylaxes, à étudier le règlement. Sur le décret d'Iphitos, le fonds primitif, avait poussé une telle masse d'articles nouveaux, que de se débrouiller au milieu de cette végétation touffue, c'était déjà une besogne passablement absorbante. Ce n'est pas tout. Avant le lever du soleil, les Hellanodikes se rendaient au gymnase, pour surveiller les courses; ils y retournaient à midi pour le pentathlon. Quand ils en sortaient, c'était pour courir à l'agora, où ils passaient la plus grande partie de la journée à suivre les exercices de l'hippodrome. L'Hellanodikéon était situé en face du gymnase et avait vue sur l'agora, parce que ces trois endroits étaient le centre de leur activité (2). Là ils acquéraient les connaissances théoriques et l'expérience dont ils avaient besoin pour classer et juger athlètes et chevaux. Durant les dix mois d'entraînement et durant les fêtes, ils nous apparaissent comme les régisseurs des jeux olympiques, les directeurs des concours, les juges du camp, et ils ne peuvent pas être autre chose. Personne ne prétendra que, nommés pour la durée d'une olympiade, ils n'étaient pas les trois dernières années ce qu'ils étaient la première. D'abord, on ne saurait même pas dire si, les fêtes une fois terminées, les Hellanodikes conservaient leur titre, à plus forte raison, une fonction quelconque. Ensuite en quel pays la justice ou la perception a-t-elle vaqué une année entière tous les quatre ans? Ce n'est donc pas seulement dans l'état de nos documents et dans l'ouvrage forcément incomplet de Pausanias que les

(1) Id., V, 9, 5. Nous voyons une de ces commissions fonctionner encore à l'époque où les Hellanodikes étaient au nombre de dix, dans la XCVI^e olympiade (Id., VIII, 45, 4).

(2) Paus., VI, 24 1-3.

Hellanodikes n'ont rien à faire depuis 480 avec l'ensemble des citoyens éléens; c'est encore dans la réalité des choses.

Que conclure de là? Que l'inscription est antérieure à l'époque des neuf Hellanodikes? Il ne vaudrait pas la peine de le démontrer si longuement: Comparetti lui-même, tout en se prononçant pour le v^e siècle, ne parle pas d'une date postérieure à 480. Ce que j'ai voulu établir, c'est que la constitution qui régissait Élis en 480 n'a jamais pu confier aux Hellanodikes de pouvoirs politiques ou administratifs.

Est-il possible de savoir à quel moment cette constitution fut établie?

C'était une constitution oligarchique: les neuf Hellanodikes sont en relations évidentes par leur nombre avec les trois tribus des Héraclides (1) et avec ces quatre-vingt-dix gérontes qu'Aristote mentionne en Élide comme les chefs de l'ancienne oligarchie (2). Mais l'année 480 n'a pas pu marquer l'avènement de l'oligarchie en Élide. Huit ans après, dans la LXXVII^e olympiade (472), une révolution démocratique remplaçait les tribus patronymiques par dix tribus locales et fixait le nombre des Hellanodikes à dix, un par tribu (3). Il est inadmissible que

(1) Cf. J. Beloch, *Sulla costituzione politica dell' Elide*, dans la *Riv. di filol.*, IV (1875), p. 225 ss., 230.

(2) Aristote, *Pol.*, VIII (V), 5 (6), 8, p. 1306 a: Καταλύονται δὲ καὶ ὅταν ἐν τῇ ὀλιγαρχίᾳ ἑτέραν ὀλιγαρχίαν ἐμποιώσιν· τοῦτο δ' ἐστὶν ὅταν, τοῦ παντὸς πολιτεύματος ὀλίγου ὄντος, τῶν μεγίστων ἀρχῶν μὴ μετέχουσιν οἱ ὀλίγοι πάντες. "Ὅπερ ἐν Ἡλίδι συνέβη ποτὲ· τῆς πολιτείας γὰρ εἰς ὀλίγων οὐσῆς, τῶν γερόντων ὀλίγοι πάμπαν ἐγίνοντο, διὰ τὸ ἀϊδίους εἶναι ἐνεμήκοντα ὄντας, τὴν δ' ἀίρεσιν δυναστευτικὴν εἶναι καὶ ὁμοίαν τῇ τῶν ἐν Λακεδαίμονι γερόντων.

(3) Pour prouver le caractère démocratique de cette révolution, il ne suffirait pas d'invoquer le mot ποτέ, employé par Aristote; il faut considérer les événements de 472 et les placer dans l'histoire constitutionnelle de l'Élide au v^e et au iv^e siècles. Vers 472, Thémistocle, banni d'Athènes par ostracisme, avait pris domicile à Argos, d'où il faisait des excursions dans le reste du Péloponèse (Thuc., I, 135). Il prépara un soulèvement démocratique contre la domination de Sparte. Bientôt les Argiens allaient se donner des institutions populaires, en abolissant les souverainetés locales et en créant des tribus toponymiques. Bientôt allait se faire, avec l'appui des Argiens et sur une base démocratique, le syncrisme de Mantinée (voir Busolt, *Gr. Gesch.*, III, I, p. 113-116, 118-119; Fougères, *Mantinée et l'Arc Orient.*, p. 375-378). Les Éléens donnèrent l'exemple. Dès 480, après Platées, ils avaient banni leurs généraux, comme les Mantinéens (Hér., IX, 77), et remplacé l'aristo-

le régime oligarchique ait été d'aussi courte durée. Nous savons qu'il subit de sérieuses transformations avant de succomber. Aristote invoque l'exemple d'Élis pour prouver qu'une oligarchie est vouée aux rivalités intestines quand tous les grands n'ont point part aux charges, et qu'elle est perdue dès l'instant où se forme en elle une autre oligarchie. Cette lutte pour les hautes fonctions entre une caste restreinte et un groupe de familles plus étendu, ces dissensions entre deux factions oligarchiques ayant pour effet rapide la ruine de l'oligarchie : tout cela devient très clair si l'on admet que le remplacement de deux Hellanodikes par neuf fit partie d'une mesure générale qui mettait en pratique le système de l'oligarchie large, et que cette réforme fut suivie dès 472 d'une révolution populaire. Mais ce n'est pas faire crédit d'une existence trop longue à l'oligarchie éléenne, que de lui accorder un siècle entre la chute de

cratie étroite par une aristocratie plus large en nommant neuf Hellanodikes au lieu de deux. En 472, un syncrisme concentra pour la première fois une forte population dans la ville d'Élis (Diod., XI, 54, 1; Éphore, dans Strab., VIII, 3, 2, p. 336), et les citoyens furent répartis en dix tribus (Hellanicos, fragm. 90, dans les *Fragm. hist. gr.*, I, p. 57; Aristodèmos, dans Harp., s. v. Ἑλληνοδίκαι). Ce syncrisme est évidemment de ceux dont on a pu dire : ἐκ τῶν τοιούτων συνόδων συστρέφεται τὰ πλεῖθι καὶ διαλύει τὰς ὀλιγαρχίας (Anaximénès, *Rhétorique à Alex.*, 2, p. 14 fin, éd. Spengel; voir Beloch, *l. c.*, p. 227; Fœrster, *Op. cit.*, p. 25 ss.; Busolt, *l. c.*, p. 116-118). Quant aux tribus, elles étaient toponymiques, puisque leur nombre allait désormais être proportionnel à l'étendue du territoire (Paus., V, 9, 5-6), et la substitution de dix tribus locales aux tribus patronymiques résulte clairement d'une influence athénienne. Effectivement, à partir de 472, Élis apparaît, par sa politique extérieure comme une cité démocratique. Dans la guerre du Péloponèse, si elle se déclare d'abord contre Athènes, c'est malgré elle, sous la contrainte de Sparte (Paus., V, 4, 7); dès qu'elle le peut, elle s'allie avec Athènes, précisément par le même traité qu'Argos et Mantinée (Thuc., V, 47; Xén., *Hell.*, III, 2, 21; Paus., *l. c.*). Quand Agis fait coup sur coup trois campagnes en Élide, de 402 à 400, il favorise les complots tramés par les chefs de l'oligarchie qui, loin d'être les maîtres, sont bannis depuis quelque temps (Xén., *l. c.*, 27 ss.; Paus., III, 8, 4 ss.; V, 4, 8). Il est vrai que l'État éléen fut longtemps encore déchiré par les factions rivales : on voit, par exemple, les démocrates bannis en 365 par l'oligarchie alliée à Sparte (Xén., *Hell.*, VII, 4, 15 ss.); on voit la βουλὴ oligarchique renversée définitivement par Phormion, disciple de Platon (Plut., *Préc. pour gov. la rép.*, X, 15, p. 805 D; *C. Colotes*, XXXII, 8, p. 1126 D). Ces troubles, ces fluctuations remplissent une bonne partie du IV^e siècle (voir encore Dém., *Sur la fausse amb.*, 260, p. 424; Paus., IV, 28, 4; Michel, n° 1334) : l'histoire d'Élis ressemble à celle de presque toutes les cités grecques. Mais l'oligarchie primitive n'en a pas moins été détruite en 472.

la royauté et la réforme de 480. Il fallut bien du temps, dans ce pays de campagnards conservateurs (1), pour qu'après la victoire commune des γένη sur la royauté, quelques « dynasties » pussent en accaparer les bénéfices, pour que les évincés perdissent tout espoir d'entrer dans une gérusie où les places étaient viagères, pour que le mécontentement grandît au point d'opérer un nouveau classement des partis et de décider la réussite finale de celui qui d'abord était le plus faible. En cherchant à quelle date approximative l'Élide se donna des institutions oligarchiques, nous sommes donc obligés de rétrograder de la LXXV^e olympiade aux environs de la L^e, vers cette année 580 où pour la première fois l'Élide choisit deux Hellanodikes.

Ici le même texte de Pausanias qui nous a fourni les matériaux de notre démonstration semble nous présenter une objection capable de la renverser d'un coup. Il dit qu'à partir de la L^e olympiade les deux Hellanodikes furent tirés au sort parmi tous les Éléens. Si la charge de l'Hellanodike primitif a été dédoublée par l'oligarchie victorieuse, les deux Hellanodikes n'ont pas pu être ἐξ ἀπάντων λάχοντες Ἑλείων, dans le sens usuel que donne à ces mots la phraséologie politique des Grecs. Ce n'est pas le tirage au sort qui a de quoi nous offusquer. Il se concilie très bien, conformément aux idées émises par Fustel de Coulanges (2), avec cette ἀρεσις δυναστευτική, ce « choix dynastique » qu'Aristote donne comme le mode de nomination pratiqué par l'oligarchie en Elide et à Sparte. Mais comment expliquer que les noms proposés pour le tirage au sort puissent être ceux de tous les Eléens? On a déjà présenté deux solutions. Kuhn (3) voit dans le passage de Pausanias une allusion

(1) Polybe, IV, 73, 8-10, prétend retrouver les vestiges du passé le plus lointain dans la vie sociale et particulièrement dans la vie judiciaire des ruraux en Élide.

(2) *Rech. sur le tirage au sort appliqué à la nom. des arch. ath.* dans les *Nouv. rech.*, p. 147-179, surtout p. 158 ss.

(3) *Ueb. die Entstehung der Städte der Alten*, p. 86; cf. E. Curtius, *Pelop.*, II, p. 98, n. 21.

à l'Hellanodike nommé précédemment par les Piséates : il comprend « tous les Eléens » comme s'il y avait « les seuls Eléens ». Mais ἀπάντων ne signifie pas μόνων. Foerster (1) soutient que Pausanias, parlant successivement de l'Hellanodike unique et des deux Hellanodikés, oppose le nouveau mode de nomination au privilège des Oxyliques : il comprend « tous les Eléens » comme s'il y avait « les Eléens des autres familles ». Cette opposition existe, en effet, dans l'esprit de Pausanias ; mais il a mis plus que cela dans sa phrase. Il a entendu les mots ἐξ ἀπάντων Ἑλλείων comme tout le monde les entendait de son temps, et l'on ne peut pas traduire ἀπάντων par καὶ ἑτέρων. Il faut donc toujours en revenir à ceci : Pausanias fait succéder à un monopole héréditaire un tirage au sort qu'il croit démocratique. Comment sortir d'embarras ? Il suffit d'observer que Pausanias a écrit tout ce chapitre d'après des documents originaux qu'il tenait de première ou de seconde main (2). Avec son défaut ordinaire de sens critique, il a recopié les mots qu'il avait sous les yeux. A nous de leur restituer leur signification véritable. En 580, un Eléen, dans toute la force du terme officiel, ce n'était pas un habitant quelconque de l'Élide, mais un citoyen investi de tous les droits politiques, un membre des grandes familles (3). Ἄπαντες Ἑλλεῖοι, ce n'est pas la masse de la population ; c'est la classe appelée par Aristote οἱ ὀλίγοι πάντες (4). Depuis la révolution de 580, tout membre

(1) *Op. cit.*, p. 18-19 ; cf. E. Curtius, *Der Synök. von Elis*, l. c., p. 799.

(2) Ce qui prouve bien que la notice de Pausanias sur les Hellanodikés est écrite d'après des documents éléens, c'est qu'elle ne mentionne pas l'Hellanodike délégué par Pise à Olympie dès la XXVIII^e olympiade (Strab. VIII, 3, 30, p. 355 ; Hér. VI, 127 ; cf. Foerster, *Op. cit.*, p. 10-16). En réalité, il y a eu deux Hellanodikés longtemps avant 580, dès 668, et l'on pourrait être tenté de placer notre inscription dans le premier tiers du VII^e siècle. Mais il est naturel que les documents éléens aient été muets sur ce point, d'abord par raison de patriotisme, ensuite parce que les *rhètrai*, aux termes mêmes de leur intitulé, sont faites τοῖς Φαλαίσις et n'ont pas à tenir compte d'un magistrat nommé par une ville étrangère. Pausanias n'ignore pas que, de la XXVIII^e olympiade à la L^e, Pise partageait avec l'Élide la direction des jeux (voir VI, 22, 2-4) ; mais il n'en dit rien ici, parce que sa source n'en disait rien.

(3) Cf. E. Curtius, l. c., p. 797.

(4) Thuc. II, 25.

de l'oligarchie pouvait devenir Hellanodike : voilà ce que déclarait une loi que Pausanias transcrit sans la comprendre et sans donner de référence. Mais, en même temps, le tirage au sort laissait le champ libre à une ἀρεσι δυναστευτική : les « dynasties » ne se firent pas faute d'en profiter et, en fait, elles gardèrent pour elles cette charge, comme les autres, pendant un siècle. L'année 580 marque donc bien le début de la période oligarchique, le moment critique à partir duquel les Hellanodikes ont été relégués dans la préparation et la présidence des jeux olympiques.

Dès lors, nous avons incontestablement une règle fixe pour dater les actes éléens où il est parlé d'un ou de plusieurs Hellanodikes. S'il est question des fonctions gymniques exercées à Olympie une année sur quatre, il peut y avoir doute ; mais non, s'il s'agit de fonctions judiciaires ou financières exercées en permanence dans la république éléenne. Nous avons constaté que depuis 480 les Hellanodikes n'ont plus de place dans la vie publique de l'État éléen ; nous avons démontré que, s'il en était ainsi en 480, il a dû en être ainsi cent ans plus tôt. Tout Hellanodike investi d'attributions régulières et durables en dehors des jeux olympiques est un magistrat unique de la période antérieure à 580 (1). Donc notre inscription appartient aux premières années du vi^e siècle, à moins qu'elle ne remonte au vii^e : elle est contemporaine de Solon, si elle ne l'est pas de Dracon lui-même.

Gustave GLOTZ.

(1) Dans la période comprise entre 668 et 580, les Éléens, affaiblis par les luttes de la royauté contre les *παρῖαι* et les *γυναι*, menacés de se voir enlever définitivement la présidence des jeux olympiques, ont eu intérêt à maintenir le prestige de leur Hellanodike, pour l'opposer à celui de Pise.

DÉCRETS RELIGIEUX D'ARKÉSINÉ

(AMORGOS)

I. — L'inscription suivante est bien connue de la plupart des archéologues qui ont visité Amorgos. Baumeister (1), R. Weil (2), Radet (3) l'ont copiée successivement. Mais le texte restait très obscur. M. Weil avait pensé qu'il s'agissait d'un règlement relatif au foyer sacré du temple de Héra. M. Homolle, qui a publié la copie de M. Radet (4), s'est borné à transcrire les premiers mots : $\pi\tilde{\upsilon}\rho \mu\eta\delta\acute{\epsilon}\nu\alpha \kappa\alpha\iota\epsilon[\iota]\nu \acute{\epsilon}\nu \tau\tilde{\omega}\iota$ 'Hρα[ίωι], déclarant la suite incompréhensible. Cette copie marquait pourtant un progrès sensible sur les précédentes. La lecture d'une ou deux lettres de plus à la fin de la troisième ligne aurait suffi à donner la clé de l'inscription. J'en reprends à mon tour l'étude d'après ma copie et mes estampages.

L'inscription est gravée en tête d'une stèle de marbre bleuâtre (l. 0,53, h. 0,96, ép. 0,14) brisée en deux dans le sens de la hauteur. Les deux moitiés se raccordent exactement à la partie postérieure ; mais, par devant, des éclats ont sauté, laissant une brèche de 0,06 à 0,17 de large. Le bord droit est légèrement écorné. La surface du marbre est très usée, et la

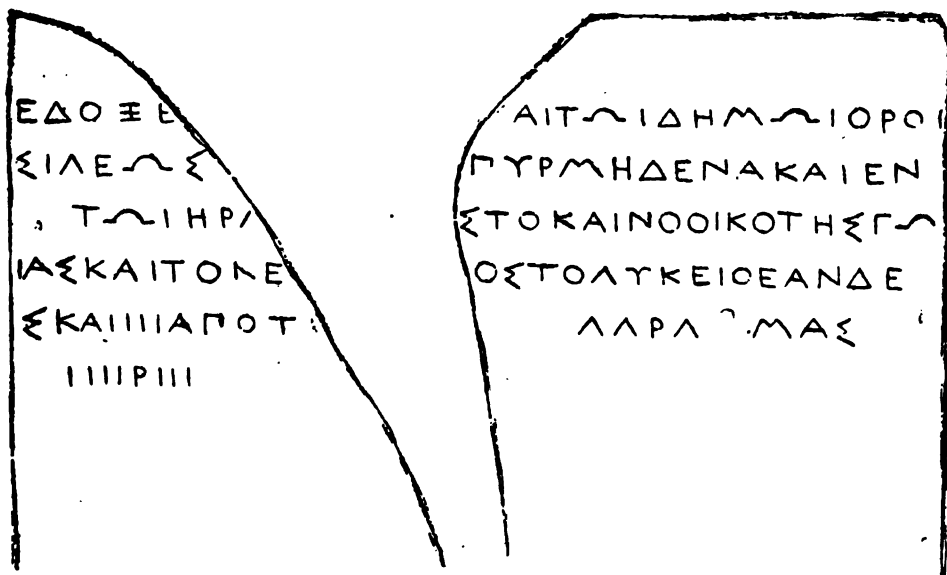
(1) *Philologus*, IX, p. 389. La pierre avait déjà été vue par Ross qui n'a publié que le décret gravé à la suite de celui-ci. *Inscr. graec. ined.*, II, n. 136.

(2) *Athen. Mitth.*, I (1876), p. 342.

(3) *Bull. de corr. hellén.*, XV (1891), p. 592 n. 12.

(4) *Bull. de corr. hellén.*, *ibid.* (Les numéros 12-16 ont été intercalés par M. Homolle dans l'article de MM. Radet et Paris. Cf. p. 587).

lecture présente de grandes difficultés. Il est à peine besoin de dire que ma copie, reproduite ci-après en fac-simile, n'est qu'un dessin schématique. J'ai voulu donner simplement une idée de la forme des lettres et indiquer l'étendue des lacunes.



*Εδοξε[ν τῇ βολῆι καὶ τῶι δήμωι · Ὁρθ[ε]-
 σίλωσ [εἶπεν] · πῦρ μηδένα καλέν [ἐ]-
 [ν] τῶι Ἡρ[αίωι πρὸς τὸ καινὸ οἶκο τῆς γω[ν]-
 ίας καὶ τὸ [ν]ε[ώ] καὶ πρ[ὸς τὸ Λυκεῖο] . ἐὰν δέ [τι]-
 β[ε] καί[η]ι, ἀποτι[νέτω δέκ]α δρα[χ]μὰς [ισράς]
 [τῆ]ι [Ἡ]ρ[η]ι.

L'écriture ο et ε pour ου et ει (fausses diphtongues) montre déjà que l'inscription est antérieure à la seconde moitié du iv^e siècle avant J.-C. Les lettres γ paraissent, d'autre part, plus anciennes que dans plusieurs inscriptions d'Arkésiné présentant les mêmes particularités. Elles gardent encore l'aspect un peu archaïque et ne peuvent guère être postérieures au v^e siècle.

L. 1-2. — Pour l'intitulé, ma copie ne diffère en rien de celle de M. Radet. Il n'est pas besoin de répéter que la restitution [ἐπι βα]σιλέως Μ[αυσσώλλου], proposée par M. Weil, est tout à fait impossible (1). M. Homolle a déjà montré que nous avons là les restes d'un nom propre en -λεως. Il s'est abstenu de le restituer. Étant donnés les éléments qui en subsistent, on ne peut rétablir que Ὀρθ[ε]σιλεως. Ce nom, je crois, ne s'est pas encore rencontré, mais il est régulier. Il se trouve avec Ὀρθόλαος dans le même rapport que Πρωτεσιλαος avec Πρωτόλαος, et tous deux sont formés, par analogie purement extérieure, sur le modèle des noms à premier composant aoristique comme Ἀρκεσιλεως, Ὀρμησιλεως, etc. (2). M. Weil avait cru distinguer ensuite le commencement du my qui lui a suggéré sa restitution. Je verrais plutôt le bas d'un trait vertical. On peut hésiter sur le verbe qu'il convient de suppléer. Parmi les autres intitulés de décrets d'Arkésiné qui nous ont été conservés intégralement ou dont la restitution est certaine, dix-huit sont complets et contiennent : 1° la formule de sanction : ἔδοξεν τῆι βουλῆι καὶ τῶι δήμῳι; 2° le nom de l'orateur : ὁ δεῖνα εἶπεν; 3° le nom de l'épistate : ὁ δεῖνα ἐπεστάται (3). Deux seulement sont abrégés : dans l'un la formule de sanction est omise, et le nom de l'orateur seul est mentionné (4); le second se réduit au contraire à la formule de sanction (5). L'intitulé de notre décret comprend la formule de sanction et un seul nom. Comme c'est de beaucoup le plus ancien, il semble qu'il faille le considérer, non comme une forme abrégée, mais comme une

(1) Cette restitution est encore admise par Swoboda, *Die griechischen Volksbeschlüsse*, p. 25.

(2) Cf. Brugmann, *Griech. Grammatik*, p. 169.

(3) Il faut remarquer de plus que dans les décrets antérieurs au I^{er} siècle, au nombre de 11, le patronymique n'est jamais mentionné; il figure toujours, au contraire, dans les autres.

(4) Décret en l'honneur d'Androtion d'Athènes, vers 355 av. J.-C. (Dittenberger, *Sylloge*², 112).

(5) Ἀθήναιον, X (1881), p. 535. L'inscription est publiée en minuscules; mais le patronymique indique qu'elle est postérieure au III^e siècle av. J.-C. Cf. plus haut, note 3.

forme antérieure moins développée (1). Le nom qui nous est conservé est-il celui de l'orateur ou de l'épistate? L'intitulé d'un décret de l'île d'Ios, datant de la première moitié du iv^e siècle avant J.-C., ne contient que la formule de sanction et le nom de l'épistate. Mais je n'en connais pas d'autre exemple. Peut-être a-t-on accueilli avec trop de confiance les leçons et restitutions de Ross. Elles ne semblent rien moins que certaines (2). Dans les autres intitulés qui nous sont parvenus, lorsqu'il n'y a qu'un seul nom mentionné, c'est toujours celui de l'auteur de la proposition. Il est donc très vraisemblable que tel est bien aussi le cas dans notre décret. La restitution de εἶπεν, il est vrai, ne va pas sans quelque difficulté, et il faudrait deux ou trois lettres de plus pour remplir la lacune. Mais l'hypothèse d'un vide après l'intitulé n'est nullement impossible, et j'ai préféré l'admettre plutôt que de rétablir un autre verbe moins usité.

Le sigma qu'on lit après la lacune de la ligne 3, appartient nécessairement à la préposition régissant les génitifs suivants, et l'on ne peut guère restituer que [πρός] « du côté de », dont l'emploi avec le génitif est bien connu (3). La restitution γω[ν]ίζας, d'autre part, est certaine (4). Remarquons, dès maintenant, —

(1) Sur le développement de l'intitulé des décrets, en dehors de l'Attique, voy. Swoboda, *ouvr. cité*, p. 24 et suiv.

(2) Ross, *Inscr. graec. ined.*, II, 94 b. (= Ch. Michel, *Recueil*, 411) : "Εδοξε τῆι βουλῆι [καὶ τῶι] δήμωι · Τιμοκλῆς [Κλεο]δήμου [εἶπε] στίτε · πρόξενον εἶναι Ἰητῶν κ. τ. λ. (La leçon est également admise par Swoboda, *ouvr. cité*, p. 25). Le texte épigraphique porte ΤΙΜΟΙΗΣ. . . ΔΗΜΟΥ. Tout d'abord le génitif en ου est très suspect, en raison de l'écriture : ο et ε = ου et ει (fausses diphtongues) qui est constante dans le reste de l'inscription. Le décret étant antérieur à la seconde moitié du iv^e siècle avant J.-C., comme ces formes l'indiquent, la mention du patronymique dans l'intitulé ne laisse pas, d'autre part, d'être assez surprenante (cf. plus haut, p. 156, n. 3). Enfin la pierre est brisée à droite, et l'inscription gravée au-dessus, dont quelques restitutions sont certaines, montre que la lacune de la fin des lignes est d'environ 8 lettres. Dans ces conditions, il semble qu'on peut restituer avec quasi-certitude : Τιμο[κλ]ῆς [εἶπε], Δημο[κ. . . . εἶπε]στίτε.

(3) Le sens primitif de cette préposition avec le génitif « en venant du côté de » (cf. cependant Brugmann, *Gr. Gr.*², p. 450, 4) s'est affaibli de bonne heure dans les inscriptions. Par exemple, dans les comptes de l'Érechthéion, πρὸς marquant la direction est employé indifféremment avec le génitif, le datif et l'accusatif.

(4) ἘΚΑΙ Weil. ΣΤΟΚΑΙΝΟΟΚΟΤΕΕΤ Radet. Le petit trait que M. Radet a pris

et il en est à peine besoin — qu'on ne saurait traduire ces mots dans l'ordre donné. Le génitif [γωνίας] serait grammaticalement inexplicable. Il faut donc construire : πρὸς τῆς γωνίας τὸ καινὸ οἶκο (1). Je lis ensuite, comme M. Weil, καὶ τὸ; mais, au lieu d'un A avant E, je distingue une barre verticale et un trait oblique, dessinant sur le marbre effrité la première partie d'un ny. Nous sommes conduit à restituer νε[ώ], ce qui entraîne le supplément : [καὶ πρὸς τὸ Λυκείο (2). Si l'on entend trois indications topographiques différentes, on se heurte à de sérieuses difficultés. La plus grave est l'omission de la préposition devant νεώ, étant donné surtout qu'elle est répétée devant Λυκείο. Il est de plus très étrange que l'angle où il est interdit d'allumer du feu ne soit pas déterminé (3). Ne pourrait-on, dès lors, supposant une de ces tournures brachylogiques si fréquentes en grec, faire porter γωνία à la fois sur τὸ καινὸ οἶκο et τὸ νεώ, et traduire « l'angle formé par le bâtiment neuf et le temple » ou plus simplement — et le français offre ici exactement l'équivalent du grec — « l'angle du bâtiment neuf et du temple »? Les difficultés précédentes seraient écartées, et l'inversion πρὸς τὸ οἶκο τῆς γωνίας, un peu inattendue en style épigraphique (4), se trouverait motivée par la place de γωνία entre les deux mots auxquels il se rapporte (5). Le sens ne serait pas seulement très satisfaisant, mais nous comprendrions en même temps la raison de l'interdiction. Le danger d'incen-

pour le second jambage d'un pi est un défaut de la pierre. Le pi, dans cette inscription, est d'ailleurs un tiers plus large. L'oméga, qui n'a pas été noté par les précédents éditeurs, est très distinct, même sur l'estampage; et la lettre est trop caractéristique ici pour prêter à la moindre confusion.

(1) Cf. Hérodote, I, 51 : ἐπὶ τοῦ προηίου τῆς γωνίης.

(2) ΟΣΙΟ Weil. ΟΣΤΟ... ΚΕΙΩ Radet.

(3) Dans l'exemple d'Hérodote cité plus haut (note 2), il est vrai, l'angle n'est pas non plus déterminé; mais le cratère dont il est question suffisait à le faire reconnaître. Ici le cas est différent.

(4) Voy. cependant, Dittenberger, *Sylloge* 2, 588 l. 6 : χύμα χρυσούν ἀπὸ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ ἀγάλματος (Délos).

(5) Les constructions de ce genre ne sont pas rares en grec. Voy. par exemple, Xénophon, *Cyr.*, VI, 3, 8 : συνεχάλεσε... καὶ τῶν μηχανῶν δὲ καὶ τῶν σκευοφόρων τοὺς ἀρχοντας καὶ τῶν ἄρμαμαζῶν.

die était beaucoup plus grand aux abords d'un tel recoin ; et précisément nul endroit de l'Héraion ne devait être plus propice pour allumer du feu, à cause de l'abri qu'il offrait contre le vent. Il convenait, avant tout, de le protéger. D'autre part, l'épithète *καυός* jointe à *οἶκος*, la place de ces mots en tête de l'énumération, semblent indiquer que l'interdiction a été motivée par la construction neuve. Or, celle-ci était évidemment moins précieuse que le temple lui-même. Il y aurait donc sujet de s'étonner que la mesure n'ait pas été prise plus tôt, si l'on n'admettait pas que cette nouvelle construction y avait donné lieu en raison du danger que sa situation créait. On peut se demander enfin comment on aurait pu rendre autrement la même idée. La préposition *μεταξύ* (*μεταξύ τῶ οἴκο καὶ τῶ νεώ*), par exemple, ne serait pas d'un emploi très exact, et, surtout, l'interdiction ne s'appliquerait plus aux abords de l'angle. Il eût donc fallu recourir à une longue périphrase peu en harmonie avec le style ordinairement si concis de ces sortes de prescriptions. Mais ce n'est pas assez que tant de bonnes raisons recommandent l'interprétation précédente ; il faut encore que la grammaire l'autorise. *γωνία* désigne proprement une partie d'une surface ou d'un objet. Si on le construit avec deux noms, le génitif ne saurait s'expliquer par un rapport d'appartenance, ou tout autre rapport exprimé par ce cas. Il faut supposer, comme je l'ai dit, une tournure brachylogique. Si elle ne s'est pas encore rencontrée, il n'y a pas lieu de s'en étonner, tant le mot est peu employé. Nous en avons, du moins, semble-t-il, un exemple analogue dans les locutions comme *κατὰ μέσον τέφρου καὶ τεύχεος* (1). En effet, le mot *μέσον* — et il importe peu que ce soit un adjectif pris substantivement — signifie aussi, essentiellement, une partie d'une surface ou d'un objet ; mais, par une transposition identique, il se trouve ici exactement dans le même rapport que *γωνία* avec les génitifs qu'il régit.

(1) Homère, *Il.*, V, 8 (exactement *καθὲ δὲ μέσον τέφρου καὶ τεύχεος*). Cf. Platon, *Tim.*, 32 b : *ἐν μέσῳ πυρός τε καὶ γῆς*, etc. Collitz-Baunack 2010, l. 43 : *ἀνὰ μέσον τοῦ καοῦ καὶ τοῦ βωμοῦ*. Cf. 2049, l. 18, etc.

Ce rapprochement suffit, je crois, à justifier notre interprétation. Je traduis donc : « Défense d'allumer du feu dans l'Héraion du côté (1) de l'angle du bâtiment neuf et du temple, et du côté du Lykeion. »

La nature de ce décret se trouve maintenant nettement déterminée. Nous voici bien loin du foyer sacré auquel on avait songé. Il s'agit d'un simple règlement de police ; mais c'est pour ainsi dire le premier de ce genre qui nous ait été conservé (2). A peine rencontre-t-on deux ou trois prescriptions analogues dans les règlements généraux concernant les sanctuaires de l'Acropole d'Athènes (3) et de Mantinée (4).

On a beaucoup discuté sur la destination des *ἱεροὶ οἴκοι*. On avait donné du mot une définition trop étroite, en l'appliquant exclusivement aux bâtiments où étaient conservés les objets sacrés (5). Dans les inscriptions de Thisbé (6) et d'Égine (7), il désigne aussi un édifice abritant une statue de culte (8). La déesse poliade de Sparte, Athéna *χαλκίαικος*, devait d'ailleurs

(1) On ne peut songer, à cause de l'exiguïté de la lacune, à restituer l. 3 [ἐντό]ς au lieu de [πρό]ς.

(2) Ce travail était terminé, lorsqu'a paru, dans le dernier fascicule des *Athen. Mittheilungen*, XXVII (1902), p. 223, une inscription qu'il faut placer maintenant à côté de la nôtre. C'est un fragment d'un règlement analogue, mais plus développé, datant du II^e siècle av. J.-C., et trouvé par M. Rubensohn dans les fouilles de l'Asklépieion de Paros. L'exposé des motifs (l. 5) surtout est à noter : μή τὸ ἱερ[ὸ]ν κινδυνεύει μηδὲ τὰ ἀναθήματα βλ[άπτειται].

(3) Ch. Michel, *Recueil*, 810 = Jahn-Michaelis, *Arx Athen.*, p. 99, l. 5 : μεδὲ τὸ πῦρ ἀν[άπτει]εν ; l. 15 μεδὲ ἠικνε[ύεσθαι...].

(4) *Bull. de corr. hellén.*, XIII (1889), p. 284, l. 21 : εἰ κ' ἐπὶ δόμα πῦρ ἐποίησ, δυόδεκα δαρχμάς ὕφλεν, τὸ μὲν ἕμισυ τῆς θεοῖ, τὸ δ' ἕμισυ τοῖς ἱερομνάμονοι.

(5) Köhler, *Athen. Mitth.*, VII (1882), p. 374. Telle est bien, cependant, la destination de l'οἶκος de l'Héraion de Samos : *ibid.*, p. 371 = Ch. Michel, *Recueil* 832, l. 44 : ἐναλίμπτων ἐν τῷ οἴκῳ κ. τ. λ. (inventaire du trésor de Héra). Cf. Dittenberger, *Sylloge* 2, 571, l. 14 (Chios) ; 588, l. 155 (Délös), etc.

(6) *C. I. G. Sept.*, 2233.

(7) *Berl. philol. Wochenschrift*, 1901, p. 4002 (Furtwaengler). Cf. Fraenkel, *Rhein. Museum*, 1902, p. 153 ; Furtwaengler, *ibid.*, p. 252 ; Fraenkel, *ibid.*, p. 544.

(8) Je crois qu'il faut rapprocher des textes précédents une inscription archaïque d'Arkésiné de la fin du VI^e siècle (Hoffmann *griech. Dialekte*, III, p. 29 n. 54) : Δήμητρος Ο(ὀ)ρέης ἡ οἰκίη. (C'est par erreur que le premier éditeur, M. Radet, a attribué ce texte à Minoa. *Bull. de corr. hellén.*, XII, 1888, p. 236, n. 9).

son épithète à l'οἶκος revêtu de plaques de bronze où se trouvait sa statue (1). Thucydide nous apprend qu'il était de petites dimensions; et c'est seulement en cela, semble-t-il, que l'oikos-sanctuaire se distinguait du temple proprement dit (ναός) (2). Pour revenir à notre inscription, l'οἶκος dont il y est question rentre vraisemblablement dans la première de ces deux catégories. Sa situation par rapport au temple paraît bien indiquer, en effet, que c'était une simple annexe.

La mention du Lykeion est nouvelle. Il est difficile de décider si cet édifice était simplement contigu au sanctuaire de Héra ou s'il en faisait partie. Dans cette dernière hypothèse, il faut admettre qu'il se trouvait tout à fait sur le bord. La préposition πρὸς semble montrer, en effet, qu'il n'était accessible de l'Héraion que dans une seule direction. C'est également la première fois qu'il est question du culte d'Apollon Lykeios dans les inscriptions d'Amorgos. Je n'en connais d'autre mention pour les Cyclades que dans un texte de Paros tout récemment découvert (3).

Les dernières lignes (4-6) contiennent la clause pénale, en cas de contravention (4). Le taux de l'amende n'étant pas ordinairement énoncé en chiffres dans les inscriptions de ce genre, les traces de lettre qu'on distingue devant δρα[χ]μάς ne peuvent appartenir qu'à un alpha. Le nombre rond [δέκ]α est dès lors le supplément le plus vraisemblable (5). La restitution [Ἡ]ρ[η] est certaine. Cette forme se retrouve encore à Arkésiné dans un autre décret d'époque un peu plus récente (6).

(1) Thucydide, I, 134. Pausanias, III, 17, 2.

(2) Pausanias néanmoins se sert du mot ναός pour désigner le sanctuaire d'Athènes γαλκίοικος.

(3) *Athen. Mitth.*, XXVI (1901), p. 213.

(4) L. 4 ΣΑΝ Radet. L. 5 ΣΙΑΚΙ / ΓΟΤΙ Weil. L. 6 ΗΡΗΗ Weil. La copie de M. Radet s'arrête à la ligne 4.

(5) C'est également le chiffre porté dans un autre règlement relatif à l'Héraion, cité plus loin p. 162, note 1. A vrai dire, le chiffre rond est loin d'être un principe en pareil cas (cf. plus haut p. 160, note 4), mais c'est celui qui cadre le mieux ici avec les dimensions de la lacune.

(6) Dittenberger, *Sylloge* 2, 511 l. 42. Ce même décret contient en outre la forme προθεσμίην l. 46, après [προθ]εσμίαν l. 25.

Notre décret est le texte le plus ancien qui concerne l'Héraion. C'était, on le sait, le principal sanctuaire de la cité, celui où l'on exposait les actes publics. Je ne rappellerai pas ici le décret bien connu, gravé précisément à la suite de celui-ci, mais environ d'un siècle postérieur, interdisant aux étrangers d'y sacrifier et ordonnant de l'enclorre (1). Un autre décret publié dans l' *Ἀθήναιον*, en minuscules et sans aucun commentaire, semble, au contraire, avoir passé à peu près inaperçu (2). Je veux profiter de l'occasion qui s'offre à moi de revenir sur ce texte intéressant. J'en reproduis la partie principale d'après ma collation.

Ἐπειδὴ Θεόδωτος Νικέου Πάριος πολλὴν φιλοτιμίαν ἐνδεδείκτα[ι]
 περὶ τὸ ἄγαλμα τῆς Ἥρας, ἐλθὼν ἐν τοῖς χρόνοις καθὰ ὡμολόγη-
 5 σεν πρὸς Ἀρκεσινεῖς, καὶ ἐκόσμησεν καλῶς καὶ προθύμως, ἐπιτρέ-
 φας περὶ μισθοῦ τῇ πόλει · δεδόχθαι τῇ βουλῇ καὶ τῶι δήμῳ, ἐπαι-
 νέσαι μὲν αὐτὸν φιλοτιμίας ἕνεκα τῆς πρὸς τὴν πόλιν καὶ στε-
 φανῶσαι θαλλοῦ στεφάνῳ · ἀποδοῦναι δὲ αὐτῶι τό τε ἀνάλωμα
 τὸ ἐψηφισμένον δραχμᾶς Π : καὶ μισθὸν καὶ ἐπίχειρα τοῦ ἔργου
 10 δραχμᾶς Η : τοὺς ταμίας (3)

« Attendu que Théodotos, fils de Nikéas, Parien, a fait preuve de beaucoup d'empressement au sujet de la statue de Héra, en venant à l'époque dont il était convenu avec les Arkésiniens, et qu'il l'a mise en état avec zèle et avec succès, s'en rapportant à la cité pour l'appréciation de son salaire : plaise au Conseil et au peuple, on décernera un éloge à Théodotos pour son dévouement envers la cité, et on le couronnera d'une couronne de feuillage. Les trésoriers lui remettront les cinquante drachmes de la dépense votée, et 100 drachmes à titre de salaire et de gratification. »

(1) R. Weil, *Athen. Mitth.*, I (1876), p. 342, n. 10 b (= Ch. Michel, *Recueil*, 711 ; Dittenberger, *Sylloge*², 565). La nouvelle leçon Ἀγήνω[ρ] (l. 1) due à la collation de M. Radet (*Bull. de corr. hellén.*, XV (1891), p. 592) a échappé aux deux derniers éditeurs.

(2) Koumanoudis, *Ἀθήναιον*, X (1881), p. 534, l. 25 et suiv.

(3) L. 8 : ἀνάλωμα Koumanoudis.

Ce décret est gravé sur la même pierre que trois décrets de proxénie : l'un en faveur d'un habitant de Théra, les deux autres en faveur de Rhodiens. Les formes des lettres, à peu près identiques, montrent qu'ils sont contemporains. M. Homolle a placé tous ces textes à la fin du troisième siècle avant J.-C., ou au commencement du second (1). Mais le style de la gravure, qui est excellent, ne permet guère de descendre plus bas que la fin du quatrième siècle. Des données historiques nouvelles prouvent, d'autre part, que l'inscription sur laquelle reposent la plupart des synchronismes établis par M. Homolle date elle-même de cette époque (2).

La statue de Héra, dont il s'agit ici, est évidemment la statue de culte de la déesse, celle qui occupait le centre de la cella du temple. Le fait que l'ouvrier chargé de la mettre en état vient de Paros laisse supposer qu'elle était de marbre, et le prix relativement élevé du travail indique une œuvre importante. Les monnaies, malheureusement, ne nous en ont pas gardé le type (3). Le verbe *κοσμεῖν*, l. 5, semble pris dans un sens assez large. La *κόσμησις* ou *γάνωσις*, il est vrai, est une opération nettement définie, qui avait pour objet de rendre aux statues leur poli et leur éclat primitif. Nous en connaissons maintenant le détail précis grâce aux comptes de Délos (4). Elle consistait dans un lavage à l'eau étendue de nitre, et dans une friction à l'huile et à la cire parfumées. Le prix des four-

(1) *Bull. de corr. hellén.*, XVI (1892), p. 269. Van Gelder a adopté également cette date pour les décrets en faveur de Rhodiens, *Gesch. der alten Rhodier*, p. 554, n. 86 et 87.

(2) Je réserve la démonstration pour une prochaine étude où j'aurai l'occasion de revenir sur la plupart de ces textes.

(3) A Minoa seulement, on trouve sur les monnaies la tête de Héra (P. Lambros, *Ἐπιμ. ἀρχ.* 1870, p. 356, n. 23 et pl. 54). Les belles têtes de marbre provenant d'Arkésiné montrent combien l'art y était florissant. (Max. Collignon, *Bull. de corr. hellén.*, XIII (1889), p. 40 et pl. X et XI.)

(4) Les textes ont été réunis et étudiés par M. Homolle, *Bull. de corr. hellén.*, XIV (1890), p. 497 et suiv. Voir aussi Holleaux, *ibid.*, p. 485, où l'on trouvera cités les textes d'auteurs. Il faut distinguer de cette opération la *κόσμησις*, ayant pour objet la toilette et la parure de la déesse et dont le soin incombait aux femmes. Cf. *Bull. de corr. hellén.*, *ibid.*, p. 500, note 6 : εἰς κόσμησιν τῆς Ἥρας καὶ ταῖς κομπούσαις § III.

nitures varie entre 9 et 13 drachmes (1). A en juger par la dépense, le travail de Théodotos n'a pu se borner là. Dans un compte délien, pour la même statue, il est fait mention, à côté de la κόσμησις, d'une peinture à l'encaustique (ἐγκαῦσαι καὶ ἐπικοσμῆσαι) et d'une opération appelée κονίασις, consistant soit dans un polissage au sable, soit dans l'application d'un enduit destiné à recevoir la peinture (2). Pour l'ἐγκαυσις et la κόσμησις, qui ont été exécutées par le même ouvrier, la dépense comprend 27 drachmes de fournitures et 96 drachmes de salaire. La κονίασις revient à 116 drachmes. Il semble que ce soient les opérations principales auxquelles pouvait donner lieu la mise en état d'une statue de marbre. La dernière, toutefois, est beaucoup plus rare. Les 150 drachmes de notre décret correspondent à peu près au prix des deux premières. Les inscriptions de Délos nous apprennent, d'autre part, que les ouvriers chargés de ces travaux étaient des spécialistes (κοσμηταί) étrangers à l'île (3). Notre texte nous fait connaître le pays de l'un d'eux, et le renseignement est d'autant plus intéressant qu'il s'agit de Paros.

Les cinquantes drachmes mentionnées à la ligne 9 : τὸ ἀνάλωμα τὸ ἐψηφισμένον représentent les fournitures et autres déboursés de Théodotos. Nous voyons que le devis en a été approuvé par l'assemblée du peuple. On trouve également dans les comptes déliens la mention de devis et contrats pour les entreprises de ce genre. Il me suffira de citer ici le texte auquel j'ai déjà emprunté quelques-uns des renseignements précédents : Ὁφελίωνι ἐργολαβήσαντι τῆς Ἀφροδίτης τὸ ἄγαλμα...

(1) *Bull. de corr. hellén.*, XIV, p. 498, pour la κόσμησις de la statue d'Artémis : éponges 2 dr, nitre 4 ob. huile 3 dr. 3 ob. linge et cire 4 ob. parfum 5 dr.

(2) *Bull. de corr. hellén.*, XIX, p. 499. La κονίασις était surtout usitée pour les monuments et consistait alors dans un crépissage. Ici il ne peut guère s'agir que d'un polissage antérieur à l'application de la peinture; la κόσμησις venait nécessairement en dernier lieu. La κονίασις correspondrait ainsi à la première opération indiquée dans le texte de Plutarque οἱ λιθοξόοι τὰ πληγέντα καὶ περικοπέντα τῶν ἀγαλμάτων ἐπιλακίνοντες καὶ γανοῦντες. (*Discr. adul. et amic.* 37 p. 74 E.)

(3) *Bull. de corr. hellén.*, XIV, p. 500, note 1 : μὴνός Γαλαξιώνος ὅτε ἦσαν οἱ κοσμηταί.

ἐγκαῦσαι καὶ ἐπικουμῆσαι κατὰ συγγραφήν... (1). Comme, dans notre inscription, le salaire n'avait pas été fixé d'avance (2), il n'y a pas eu adjudication, mais contrat de gré à gré. Il est probable que les délais dans lesquels le travail devait être achevé y étaient stipulés, et que les mots καθὰ ὡμολόγησεν πρὸς Ἀρχεσινεῖς (l. 4) font précisément allusion à cette clause du contrat. Le travail a naturellement été exécuté sous le contrôle des νεωποῖται qui, dans le décret cité plus haut, étaient déjà chargés de surveiller l'établissement de la clôture de l'Héraion (3).

Cent drachmes sont allouées à Théodotos, à titre de μισθός et ἐπίχειρα. C'est la première fois, je crois, que le mot ἐπίχειρα se rencontre dans les inscriptions. Dans les auteurs, il semble avoir toujours le sens de récompense ou de châtement (4), et non celui de salaire, qu'indiquent également les dictionnaires. Dans notre texte, à côté de μισθός, ce mot ne peut signifier que « récompense ». Les deux termes ne sont donc pas synonymes, et le sens du second se trouve maintenant fixé avec la plus grande précision.

II. — Le décret dont il nous reste à nous occuper n'est pas non plus inédit. Il a été publié par M. Homolle, d'après une copie de M. Radet, en même temps que le premier. Mais il était également impossible d'en saisir le sens. Aussi bien l'inscription est dans le plus misérable état. Les lettres sont rongées par l'humidité, souvent très déformées et à demi effacées. Comme les traits résultant des éraflures ou des défauts du marbre ont naturellement subi les mêmes déformations, la difficulté de la lecture en est accrue d'autant. Dans ces conditions, je n'ai pas besoin de dire le très grand service que m'a rendu la copie de M. Radet malgré ses lacunes et ses erreurs.

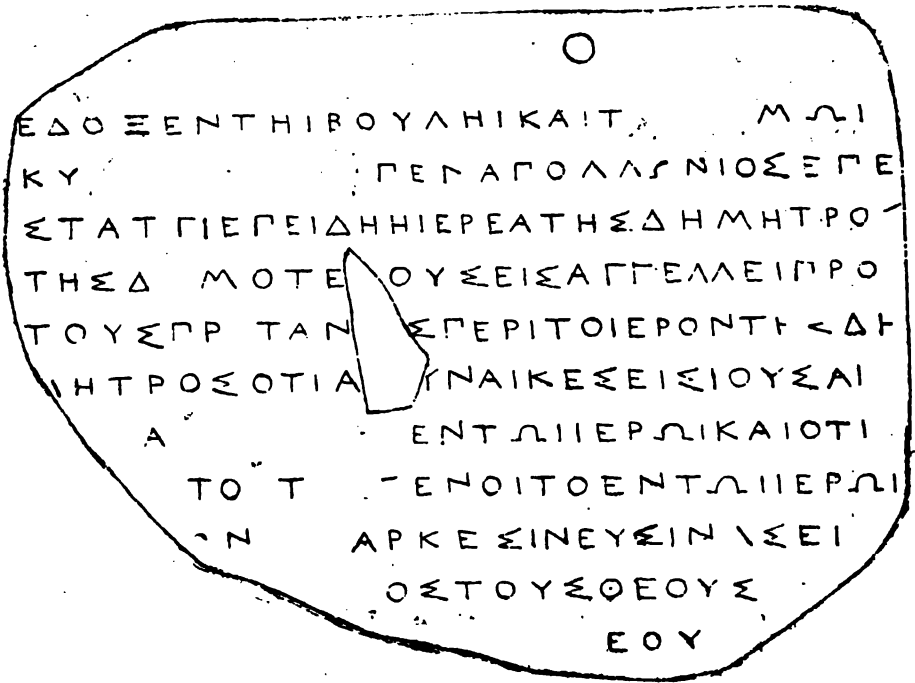
(1) *Bull. de corr. hellén.*, XIV, p. 499.

(2) Cf. Ch. Michel, *Recueil*, 328, l. 12 : τοὺς μισθοὺς ἐλάμβανεν οὗς ὁ δῆμος ἤξιου (décret d'Apollonia ? de Thrace en faveur de l'architecte Epikratés de Byzance).

(3) Voyez plus haut p. 162, n. 1. Sur les attributions des νεωποῖται voir aussi *Revue de Philologie*, XXV (1901) p. 166.

(4) Platon, *Rep.*, 608 c. Aristophane, *Vesp.*, 581.

Je n'ai pas tenu compte, dans la copie reproduite ci-après, des déformations des lettres. Ce n'est, comme la précédente, qu'un dessin schématique très imparfait (1).



[Θ ε] ο [ί].

- Ἔδοξεν τῇ βουλῇ καὶ τῶι δῆ]μωι·
 Κυ[. εἰ]πεν, Ἀπολλώνιος ἐπε-
 5 στάτ[ε]ι · ἐπειδὴ ἡ ἱερέα τῆς Δήμητρο[ς]
 τῆς δ[η]μοτε[λ]οῦς εἰσαγγέλλει πρὸ[ς]
 τοὺς πρ[ο]τάν[ε]ις περὶ τὸ ἱερόν τ[ῆς] Δή-
 [μ]ητρος ὅτι αἱ γυ]ναῖκες εἰσιοῦσαι
 . . . α ἐν τῶι ἱερῶι, καὶ ὅτι,
 [εἰ ἔτι] το[ῦ]το [γ]ένοιτο ἐν τῶι ἱερῶι,
 10 [δεινὰ ἄ]ν [εἴη] Ἄρκεσινεῦσιν [ἀ]σε[βοῦ]-

(1) *Bull. de corr. hellén.*, XV (1891), p. 593 n. 14. Voir plus haut, p. 134 note 4.

[σιν πρ]ός τοὺς θεοὺς (1)

.....

Quelques lettres encore intactes montrent que l'inscription était gravée avec le plus grand soin. Le sigma, le my, le pi sont du meilleur style, et ce texte ne peut guère être postérieur au iv^e siècle (2).

Les dix premières lignes seules nous ont été conservées. Elles suffisent cependant à nous indiquer le sujet du décret, et permettent d'en reconstituer le cadre. Nous apprenons d'abord (l. 4-6) qu'il a été proposé à la suite d'un rapport fait aux prytanes par la prêtresse de Déméter Démotélès, au sujet d'une impiété commise dans le sanctuaire de la déesse (3). Cette circonstance déjà est d'un vif intérêt. Si les lois et règlements religieux nous sont parvenus en assez grand nombre, les textes relatifs à la procédure suivie en cas d'infraction sont extrêmement rares. Ils se réduisent à quelques passages d'Aristophane. Dans les *Θεσμοφοριάζουσαι*, par exemple, lorsque Mnésilochos est reconnu au milieu des femmes réunies pour célébrer les mystères de Déméter, Kleisthénès se charge aussitôt d'aller dénoncer le fait aux prytanes (v. 652) :

τουτονὶ φυλάττετε
καλῶς, ὅπως μὴ διαφυγῶν οἰχθήσεται ·
ἐγὼ δὲ ταῦτα τοῖς πρυτάνεσιν ἀγγελῶ.

Un peu plus loin l'une des femmes reprend à son tour (v. 762) :

(1) L. 3, pour le nom de l'orateur, la copie de M. Radet porte KY.. AMO. Je n'ai pas reconnu l'alpha ; au lieu d'un my je verrais plutôt un ny. Mais tout cela est très incertain. J'indiquerai au fur et à mesure du commentaire les autres leçons de M. Radet. L. 4, il est à peine besoin de signaler la forme *ισπτα* si fréquente dans les inscriptions. Cf. Meisterhans-Schwyzler. *Gr. der att. Inschr.*, p. 40 et suiv.

(2) C'est par erreur que M. Radet a noté sur sa copie le my à jambages verticaux, et le pi à hastes égales.

(3) L. 5 ΘΕΣΜΟΦΡΕΙΟΥΣ (mais la plupart des lettres en pointillé), l. 6-7 ΤΟΥΣ ΠΡ. ΤΩΝ ... ΕΠΙΤΟ ..ΟΝΤΙ... ΑΙ | ..ΤΡΩ Radet.

ἀλλ' ἐπειδήπερ πάρει
 φύλαξον αὐτόν, ἵνα, λαβοῦσα Κλεισθένη,
 τοῖσιν πρυτάνεσιν ἔ πεποίηχ' οὔτος φράσω.

Notre décret forme l'illustration précise de ces textes. La plainte ayant été portée devant les prytanes, c'est-à-dire les membres de la section permanente du Conseil (1), il en faut conclure que le sanctuaire en question appartenait à l'État. L'épithète *δημοτελής* ne s'était rencontrée jusqu'ici que dans un passage contesté de Démosthène (2) et dans une inscription de Karystos de très basse époque (3), où elle est appliquée à Dionysos. On la considérait comme synonyme de *δημόσιος* et désignant une divinité qui recevait un culte de l'État, par opposition aux divinités de même nom des cultes privés (4). Nous avons ainsi une nouvelle preuve de l'exactitude de cette interprétation (5).

Les lignes 7-8 contiennent l'exposé des faits qui ont motivé la démarche de la prêtresse de Déméter : *ὅτι αἱ γυναῖκες εἰσιούσαι | ...α. ἐν τῷ ἱερῷ*. La lacune porte malheureusement sur le verbe principal de la phrase. La pierre est brisée au milieu de la seconde lettre dont les traces m'ont paru trop incertaines pour être notées. M. Radet lit en outre ΜΑΝΤΩ... Le my n'est guère possible. Ce serait le seul de l'inscription ayant les jambages extérieurs verticaux. L'estampage ne laisse voir qu'un croisillon peu distinct qui pourrait n'être qu'un

(1) Les prytanes, à Arkésiné, restaient en charge un mois (cf. *Revue de Philologie*, XXVII (1903), p. 118, l. 3), de même qu'à Aegialé (*Bull. de corr. hellén.*, XXIII (1899), p. 395, l. 37). Les inscriptions ne nous en font pas connaître le nombre. A Minoa, un texte inédit nous apprend qu'ils étaient six.

(2) Démosthène, XXI, 53.

(3) Dittenberger, *Hermes*, XXVI (1891), p. 474.

(4) Dittenberger, *ibid.*, p. 476.

(5) L'adjectif *δημοτελής* a ici à peine la valeur d'une épithète, et il est possible que la déesse en ait porté une autre plus caractéristique. Cf. Dittenberger, *Sylloge*², 573, l. 5 : *Διονύσ<ι>ωι Βαρχίωι τῷ δημοσίωι* (M. Dittenberger, il est vrai, préférerait supposer une omission du lapicide, et considérer τῷ δημοσίωι comme un substantif. L'hypothèse est bien peu vraisemblable). Le culte de Déméter à Arkésiné nous est connu par d'autres inscriptions. Voy. plus haut, p. 160, note 8 : Déméter Ouréa. *Athen. Mitth.*, I (1876), p. 334, n. 4 : Déméter, Koré, Zeus Eubouleus.

défaut de la pierre. L'alpha est certain, mais le ny est bien peu probable : le second jambage descendrait trop bas et se trouverait de plus engagé sous la barre du tau. Je n'ai vu d'ailleurs que des traces très flottantes, et peut être n'est-ce là aussi qu'un défaut de la pierre. Le tau m'a paru, sur la pierre, d'apparence plus consistante ; sur l'estampage cependant je crois distinguer en bas, à gauche de la haste, un petit trait horizontal qui ferait prendre la lettre pour un zêta ; mais à l'envers la haste disparaît et on a l'illusion d'un epsilon. Ensuite je reconnais bien le cercle que M. Radet a pris pour un oméga ; mais je ne crois pas qu'il corresponde à une lettre. En résumé, ces lectures sont beaucoup trop douteuses pour servir de point de départ à une restitution, mais peut-être pourraient-elles permettre de vérifier une conjecture. Le reste de la phrase nous donne quelques indications qui ne laissent pas d'avoir leur prix. L'article précédant le mot γυναῖκες montre qu'il s'agit sinon de l'ensemble, tout au moins de la majorité des femmes de la cité. L'emploi du participe présent εἰσιούσαι, d'autre part, ne s'explique que si l'action exprimée par le verbe principal a été répétée et est devenue habituelle. Les actes d'un caractère individuel — et ce sont les plus nombreux de ceux auxquels se rapportent les règlements religieux qui nous ont été conservés — ne sauraient donc venir ici en considération (1). Le nombre des hypothèses possibles se trouve dès lors très réduit. Un décret du Pirée, relatif au sanctuaire de Déméter Thesmorphos, semble fixer les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer, et nous fournit le commentaire le plus précis de notre texte (2).

[ἐπιμελεῖσθαι.... τὸν δήμαρχον]
 [μετὰ] τῆς ἱερείας [τ]ὸ [ν] ἀεὶ δημαρχ]
 [οὔ]ντα τοῦ Θεσμοφορίου, [ὅπως ἂν μ]-

(1) Par exemple, le règlement de Lykosoura relatif au culte de Despoina, Dittenberger, *Sylloge* 2, 929. Cf. 560, 567, etc.

(2) Ch. Michel, *Recueil*, 144.

5 [ηδ]εις ἀφέτους ἀφιεῖ μηδὲ θιά[σο]-
 [υς] συνάγει μηδὲ ἱερά ἐνιδρεύω[ν]-
 [τα]ι μηδὲ καθαρμούς ποιῶσιν μηδ-
 [ε] πρὸς τοὺς βωμούς μηδὲ τὸ μέγαρ-
 10 ον προσίωσιν ἄνευ τῆς ἱερέας, [ἀλ]-
 λ' ἢ ὅταν ἡ ἑορτὴ τῶν Θεσμοφορίων
 καὶ Πληροσῖαι καὶ Καλαμαίους κ-
 αὶ τὰ Σκίρα καὶ εἴ τινα ἄλλην ἡμέ-
 ραν συνέρχωνται αἱ γυναῖκες κα-
 τὰ τὰ πάτρια.....

« Le démarque aura avec la prêtresse la surveillance du Thesmophorion. Ils veilleront à ce que personne n'y lâche de bestiaux, n'y réunisse de thiasés, n'y établisse d'objets de culte (1), n'y fasse de purifications, ne s'approche des autels et du mégaron sans la prêtresse, en dehors de la fête des Thesmophories, des Plérosiai, des Kalamaia, des Skira et de tout autre jour où les femmes se réunissent conformément à la tradition des ancêtres. »

La mention ἄνευ τῆς ἱερέας (l. 8) permet déjà de saisir la portée qu'a dans notre texte le participe εἰσιούσαι. Le fait d'entrer dans le sanctuaire sans la prêtresse constituait vraisemblablement une première impiété. Reste à déterminer l'action principale. La lacune, d'une étendue de 10 à 12 lettres, peut être remplie soit par un verbe actif très court avec son complément, soit par un verbe neutre. Nous ne tiendrons compte, quant à présent, que de l'alpha, qui est certain, et qui occupe la quatrième ou, à la rigueur, la cinquième place. Il ne peut donc être question de la restitution θιάσουσιν συνάγουσιν (ou tout autre verbe) à laquelle on songerait tout d'abord. Le supplément [ἱερ] à [ιδρύον-

(1) Le verbe ἐνιδρεύονται (cette forme — si ce n'est pas là une erreur du lapicide — au lieu de ἐνιδρύονται, ne s'était pas, je crois, encore rencontrée) détermine ici le sens du mot ἱερά. Le sens propre de ce dernier mot serait « emplacements sacrés ». Ils pouvaient être très exigus, et un simple ὄρος suffisait à les faire reconnaître. Mais il semble que le mot soit pris dans une acception plus générale, et désigne tous les objets ou signes extérieurs qui pouvaient manifester l'existence d'un culte, tels que statues, images, autels, etc.

ται] est matériellement possible. Mais ce cas est bien particulier, et je ne crois pas qu'il faille s'y arrêter. Avec [δργι]ε[ζουσιν] nous nous rapprocherions de la première restitution. Seulement le verbe est rare et s'emploie plutôt avec un régime. De plus l'hypothèse ne laisse pas d'être assez compliquée. Je crois la vérité beaucoup plus simple. L'importance que semble avoir ici le participe εισιούσαι ferait penser qu'il s'agit de réunions sans but déterminé, mais au cours desquelles la plupart des impiétés énumérées dans le décret du Pirée pouvaient être commises. Cette hypothèse n'est pas seulement la plus simple, c'est aussi la plus générale. Elle est d'autant préférable ici que la lacune est plus restreinte. On trouve dans un règlement de Knide : μη ἐξῆμεν καταλύεν ἐν τῷ ἱερῷ ... μηδένά (1). Le supplément [κατ]α[λύουσι] ne s'accorderait pas très bien, surtout à cause du lambda, avec les traces de lettres signalées plus haut. [Συν]α[γείρονται] s'en rapprocherait beaucoup plus, sans pourtant que la concordance soit parfaite. Le moyen, d'ailleurs, ne se rencontre guère que dans la langue homérique. Je n'indique donc cette restitution qu'à titre d'exemple et pour mieux fixer l'hypothèse à laquelle je m'arrête.

Avec και ὅτι commence une nouvelle période. L'optatif γένοιτο, après le présent εισαγγέλλει, montre qu'il ne s'agit plus des faits qui se sont passés dans le sanctuaire, mais d'une opinion exprimée par la prêtresse. Ici encore le commencement des lignes est très mutilé; mais, cette fois, les mots essentiels nous ont été conservés, et la suite des idées nous apparaît très claire. Des mots γένοιτο ἐν τῷ ἱερῷ (l. 9), Ἀρχαινεῦσιν, ἀσεβ... (l. 10), [πρ]ὸς τοὺς θεοὺς (l. 11), il faut conclure en effet que la prêtresse déclarait qu'au cas où pareille chose se renouvelerait, le peuple entier serait responsable de l'impiété envers les

(1) Dittenberger, *Sylloge* 2, 561. Au lieu du supplément proposé par Bechtel et Dittenberger, l. 12 : εἰ δέ [κα μη | ἀγνε]ύη[ται τὸ ἱερόν....], qui est bien peu satisfaisant, je préférerais rétablir εἰ δέ [κα κατα]ύη[τι τις ἢ ποιμάνη], etc. La répétition, dans la clause pénale, du verbe exprimant la défense est presque de règle. Notre premier décret nous en offre précisément un exemple : ἐὼν δέ τις κατή (p. 155, l. 4).

dieux. M. Radet lit au commencement de la ligne 9 .Σ. TONT. . EN x.τ.λ. Du sigma et du ny, je n'ai pu distinguer la moindre trace. Le tau, l'omikron et le second tau paraissent au contraire assez probables. La restitution τo[ῦ]τ[o] serait dès lors la seule possible. Il ne resterait de place que pour [εἰ ἔτι]. A la ligne suivante, la copie de M. Radet porte . . ANIONI. Je n'ai reconnu que le premier ny. Tout le reste est extrêmement incertain. Peut-être pourrait-on songer à [δεινὰ ἄ]ν [εἰ] Ἄρχεστνεῦσιν ἀσεβ[οῦ]σιν... πρὸς τοὺς θεούς (1). Cet avertissement solennel donné à la cité par la prêtresse est particulièrement digne de remarque.

Là se terminait sans doute l'exposé des motifs. Venaient ensuite les mesures proposées par l'orateur pour prévenir le retour des actes incriminés et les peines applicables en cas de délit. Tel est précisément l'objet du fragment de décret du Pirée, cité plus haut. Les deux textes se complètent ainsi très heureusement. Le nôtre a surtout l'intérêt de définir avec précision les attributions respectives des prêtres et des pouvoirs publics au sujet de la police des sanctuaires. Il nous permet, de plus, de nous rendre compte de la formation du droit religieux, et nous voyons que, s'il émanait, comme le reste de la législation, de la souveraineté populaire, il était dû, le plus souvent, à l'initiative des prêtres, représentants de la divinité.

Paris, avril 1903.

J. DELAMARRE.

(1) ΤΟΣΤΟΥΚΟΝΟΥΕΜΕ Radet.

Y A-T-IL UN NOMBRE GÉOMÉTRIQUE DE PLATON ?

Ξύμπας δὲ οὗτος ἀριθμὸς γεωμετρικός, lit-on dans le célèbre passage de la *République* de Platon (VIII, 546 c), et, par suite, on a considéré l'énigme qu'offre ce passage comme consistant à déterminer *un* nombre que Platon aurait appelé *géométrique*, et en même temps indiqué comme étant le *total* d'autres nombres précédemment désignés d'une façon plus ou moins obscure.

Or, si Platon avait écrit πᾶς δὲ οὗτος, cette idée ne serait certainement venue à personne; tout le monde aurait immédiatement compris que l'auteur de la *République* voulait parler de *tous ces nombres précédemment désignés*, pour lesquels il avait au reste indiqué une génération géométrique, et que c'était à eux tous qu'il attribuait le pouvoir de régler l'heure des naissances. Mais l'emploi du mot ξύμπας ne doit rien changer à cette conception; car il n'implique nullement l'idée d'addition, que Platon aurait formulée autrement; il signifie seulement que pour l'effet supposé, il ne faut pas envisager isolément les divers nombres en question, qu'il faut les considérer *tous ensemble*.

Je ne suis nullement le premier à faire cette remarque, car on peut la trouver, brièvement exprimée, dans la longue note de la quatrième édition de la *Philosophie der Griechen* d'Ed. Zeller (III, 1889, p. 857-860), sur le passage de Platon dont il s'agit. Mais j'ai cru devoir insister sur ce point, parce qu'en dehors de toute autre considération, il y a là, à mes yeux, un

motif suffisant pour ne pas me rallier à la seconde interprétation proposée par notre regretté confrère M. Dupuis en 1882 et récemment reproduite dans la *Revue des Études grecques* (XV, 1902, p. 288-301).

Si l'on compare cette interprétation à la dernière d'Ed. Zeller, on ne peut cependant nier que, depuis une trentaine d'années, un progrès décisif n'ait été accompli vers la solution de l'énigme. S'il subsiste en effet, entre ces deux interprétations, des divergences irréductibles, il y a néanmoins, sur certains points essentiels, un accord remarquable, et l'on peut désormais regarder comme unanime et définitive l'entente au sujet de ces points. C'est ce que je vais essayer de faire ressortir.

Platon parle tout d'abord de deux nombres : l'un relatif au θεῖον γεννητόν et qualifié de parfait; l'autre relatif à l'ἀνθρώπειον γεννητόν. Vient ensuite une phrase (ἐν ᾧ πρώτῳ... ἀπέφηναν), qui est restée parfaitement obscure, et dont on peut seulement affirmer qu'elle décrit l'un de ces deux nombres, le premier, suivant Ed. Zeller, le second, au contraire, d'après M. Dupuis. Tous les efforts (y compris, bien entendu, mon *juvenile tentamen* de 1876) pour expliquer cette phrase d'un nombre déterminé, n'ont, à mon avis du moins, abouti jusqu'à présent qu'à des interprétations qui ne sont pas réellement plus claires que le texte même.

Au contraire, sur la phrase qui suit (ὧν ἐπίτριτος πυθμῆν... κύβων τριάδος), la lumière est à peu près complète désormais. Et cela est d'autant plus notable qu'à première vue cette phrase, à cause des expressions techniques qu'elle renferme, paraissait beaucoup plus incompréhensible que la précédente. Mais c'est qu'on ignorait le sens précis des termes mathématiques employés par Platon; peu à peu ce sens a pu être reconnu et déterminé sûrement, sauf pour le mot ἀρμονία, exception qui ne peut plus avoir d'influence sur l'interprétation.

Si, en effet, dans cette phrase, est indiquée l'existence de deux *harmonies*, l'une est sûrement représentée par le nombre 10,000; l'autre par l'ensemble de deux nombres non moins parfaitement

déterminés, à savoir 4,800 et 2,700, dont la somme forme 7,500.

Voilà ce qui, en tout cas, est acquis; quelles sont maintenant les divergences sur cette partie de texte?

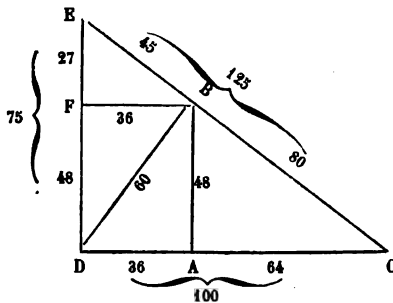
Ed. Zeller pense que les deux *harmonies* sont précisément les deux nombres du θεῖον γεννητόν et de l'ἀνθρωπεῖον γεννητόν, hypothèse qui n'est pas susceptible de confirmation tant que la phrase antérieure du texte n'est pas éclaircie, et tant que l'on ne pourra pas affirmer avec une pleine certitude que, dans ὧν ἐπίτριτος πυθμῆν, le relatif ὧν désigne bien les deux nombres en question. Quant à la génération des deux *harmonies* (ἐπίτριτος πυθμῆν πεμπάδι συζυγείς δύο ἁρμονίας παρέχεται τρις αὐξηθεῖς), il l'explique, comme nous le verrons tout à l'heure, d'une façon satisfaisante.

M. Dupuis estime que le nombre du θεῖον γεννητόν est un nombre idéal, pour lequel Platon ne propose en fait aucune valeur déterminée; pour le nombre de l'ἀνθρωπεῖον γεννητόν, ce serait simplement le nombre dix (1). Les *harmonies* n'auraient donc rien à faire avec les deux nombres dont Platon a parlé jusqu'alors; mais leur total constituerait un troisième nombre, le nombre géométrique, opinion qui, ainsi que je l'ai dit en commençant, a été pendant longtemps à peu près générale, mais que je considère comme erronée.

Maintenant, pour retrouver ainsi un nombre dans lequel entre comme facteur celui de la période métonienne, 19, M. Dupuis a recours à une combinaison particulière. Il multiplie par 100 la seconde *harmonie*, soit 7,500, ce qu'il justifie en adoptant pour le texte une variante suspecte; il a ainsi $10,000 + 100 \times 7,500 = 760,000$. D'autre part, il explique la génération des harmonies, en commençant par additionner un rapport et un nombre, chose absolument contraire aux habitudes de la mathématique

(1) En 1882, il proposait 40, tout en rappelant une remarque que je crois avoir faite le premier, à savoir que la description restée obscure concorde, pour une partie des termes, avec celle que le fr. 13 Mullach de Philolaos donne du nombre dix. Bien entendu, j'admets aujourd'hui que le Ps.-Philolaos a emprunté ces termes à Platon, mais il n'est nullement certain qu'il eût le mot de l'énigme.

grecque, et en donnant ensuite à $\tau\rho\iota\varsigma \alpha\upsilon\lambda\eta\theta\epsilon\iota\varsigma$ une signification tout à fait imprécise, alors que dans toute cette partie du texte, Platon emploie des expressions qui ne laissent aucun jeu pour des combinaisons arbitraires. Enfin, M. Dupuis se met en opposition, pour cette interprétation de $\tau\rho\iota\varsigma \alpha\upsilon\lambda\eta\theta\epsilon\iota\varsigma$, avec la phrase exégétique d'Aristote (*Politique*, V, 12, 1316 a), dont le sens est désormais parfaitement éclairci pour nous, grâce à la partie du *Commentaire de Proclus sur la République*, qui est connue seulement depuis 1882 et qui a été comprise, en dernier lieu, dans l'édition de Kroll (Teubner, 1904).



Prenons le triangle rectangle EDC dont les côtés soient dans les rapports des nombres 3, 4, 5 ($\acute{\epsilon}\pi\iota\tau\rho\iota\tau\omicron\varsigma \pi\upsilon\theta\mu\eta\gamma\upsilon\ \pi\epsilon\mu\pi\acute{\alpha}\delta\iota \sigma\upsilon\zeta\upsilon\gamma\epsilon\iota\varsigma$).

Si du sommet D nous abaissons sur l'hypoténuse la perpendiculaire DB, nous divisons ce grand triangle en deux qui lui sont semblables, dont les côtés se trouvent donc dans le même rapport. Si du sommet B nous abaissons dans chacun de ces triangles une perpendiculaire sur leur hypoténuse, nous le diviserons à son tour en deux triangles semblables entre eux et aux précédents. Si au contraire, dans la figure, nous partons de l'un des triangles extrêmes, nous obtiendrons, par deux opérations successives et pareilles entre elles, le triangle total.

Chacune des lignes de la figure s'exprime nécessairement par un nombre rationnel; mais pour que tous les nombres soient entiers, la première opération de construction, dans l'un ou l'autre sens, nécessite la multiplication de l'un des nombres

linéaires 3, 4, 5 par l'un d'eux, et donne ainsi des nombres *plans* (c'est-à-dire composés de deux facteurs), suivant le langage de l'arithmétique grecque. La seconde opération introduira à son tour, pour chacun des nombres représentant les lignes de la figure, un troisième facteur; les nombres seront donc *solides*. C'est bien ce que dit Aristote : λέγων δταν ὁ τοῦ διαγράμματος ἀριθμὸς τούτου γίνεται στερεός.

Les nombres ainsi obtenus par cette construction géométrique sont inscrits sur la figure, et l'on y retrouve tous ceux de Platon, avec cette différence toutefois que, pour une raison que nous ignorons encore, il a tout multiplié par 100.

Nous voyons en même temps sur cette figure que si l'*harmonie* 7500 est formée par la somme des deux nombres 2700 et 4800, l'*harmonie* 10000 est formée de la même façon par les nombres carrés 3600 et 6400. Enfin Proclus nous indique également la génération arithmétique qui correspond à la génération géométrique de ces divers nombres.

Entre 2700 et 6400, c'est-à-dire entre les centuples des cubes de 3 et de 4, intercalons deux moyennes proportionnelles. Nous avons les quatre nombres

$$2700 : 3600 : 4800 : 6400$$

desquels deux consécutifs quelconques sont dans le rapport $4/3$, et si l'on prend deux termes séparés par un intermédiaire, on a un couple (2700 et 4800 ou bien 3600 et 6400) qui représente le rapport doublé $16/9$ (1).

L'explication qui précède, pour la génération des nombres de la seconde partie du texte platonicien, est celle qu'Ed. Zeller a adoptée, sans faire d'ailleurs allusion au *Commentaire* de Pro-

(1) On sait que le rapport $4/3$ est celui qui correspond à la quarte, et $16/9$ celui qui existe entre les cordes extrêmes de deux tétracordes conjoints. Un tel système pouvait être qualifié d'*harmonie* au temps de Platon (p. ex. l'*ἀρμονία ἰσασί* dans Aristide Quintilien, éd. Meib., p. 22) aussi bien que le système de deux tétracordes disjoints ou l'octave. Est-ce bien là l'explication du terme technique *harmonie* dans notre passage? On peut en douter, mais le rapprochement mérite en tout cas d'être fait.

clus, où pourtant elle se retrouve exactement. Mais ce *Commentaire* paraît exclure l'hypothèse de Zeller, à savoir que l'une des deux harmonies soit précisément le nombre parfait du θεῖον γεννητόν. L'illustre historien de la philosophie grecque n'a probablement pas voulu attacher une importance majeure aux explications de Proclus, et il est certain que, pour la première partie du texte, ces explications ne sont point de nature à nous satisfaire. Il n'avait donc pas, par la tradition, une interprétation complète; mais du fait que, dans le détail, il nous fournit pour la seconde partie du passage platonicien des explications exactes et assez difficiles à inventer pour lui-même (notamment, pour le nombre 4800, celle que M. Dupuis a retrouvée le premier), nous avons un indice assuré qu'il disposait de sources anciennes dont la valeur n'est point négligeable. Aussi je considère comme encore passablement douteuses les conjectures de Zeller sur la première partie du passage, et j'estime que la première tâche à accomplir désormais, pour qui voudra poursuivre l'élucidation du problème, est de soumettre à un examen approfondi toute la partie du *Commentaire* de Proclus qui concerne ce sujet.

Quant aux conjectures de M. Dupuis sur l'interprétation de la phrase restée obscure, je les regarde comme peut-être aussi plausibles que celles de Zeller, mais comme n'étant pas assurées. En ce qui concerne la seconde partie du passage, la question me paraît désormais tranchée contre lui.

J'ajoute une dernière remarque tendant à écarter toute nouvelle tentative dans la voie suivie par M. Dupuis, c'est-à-dire ayant pour objet la détermination d'un nombre géométrique par la combinaison des deux harmonies. Platon a indiqué, pour celles-ci, une génération géométrique; mais on ne voit aucune raison pour ajouter les deux côtés de son grand triangle et laisser en dehors l'hypoténuse 12500 (ce qui donnerait 30000, un nombre d'Empédocle). Il ne faut plus chercher une énigme là où il n'y en a pas : c'est dans la description des nombres relatifs à τὸ ἀνθρωπείον ou au θεῖον γεννητόν.

L'hypothèse de Zeller repose au fond sur l'identification du nombre parfait du θεῖον γεννητόν avec la période de 10000 ans du *Phèdre* (248-249) ou avec celle du mythe d'Er. Ce rapprochement me paraît illusoire ; car pourquoi Platon aurait-il proposé une énigme sans but au sujet d'un nombre adopté par lui ? Il est plus probable, à mon sens, qu'il aura seulement voulu faire une allusion à un écrit connu, mais d'un autre que lui-même. Si cette allusion est devenue inintelligible, c'est surtout parce que nous ne savons pas à quoi elle se rapporte. Les Muses qui sont supposées parler sont-elles de Sicile ou d'Ionie (1) ? leurs harmonies viennent-elles de quelqu'autre contrée ? Nous l'ignorons.

Naturellement, à cause de l'habillement mathématique du passage, on songe aux pythagoriciens, et ils ont incontestablement fourni certains éléments au moins. Mais une autre possibilité n'est pas exclue par là même. L'incontestable affectation d'obscurité dans le langage de Platon ramène la pensée soit sur le ton des oracles, soit sur celui du ténébreux Éphésien. Dans la première de ces directions, nous n'apercevons aucun point de repère ; mais nous savons qu'Héraclite avait parlé d'une *grande année* en des termes que nous ne connaissons pas bien, et le dernier fragment de lui que l'on ait retrouvé nous indique qu'il n'était pas, lui non plus, étranger aux combinaisons mathématiques. Si peu probable que soit en réalité la chance de trouver la solution de ce côté, elle ne doit peut-être pas être absolument négligée.

Mais je n'ai eu l'intention que d'exposer l'état actuel de la question, et je dois dès lors m'arrêter ici.

Paul TANNERY.

(1) Ἰάδεσ δὲ καὶ Σικελὰί τινες ὕστερον Μοῦσαι. Platon, *Sophiste*, 242 d.

INSCRIPTIONS GRECQUES

I

ÉPIGRAMMES DE THASOS.

1. Copies de M. Christidis. Bons caractères (Σ, Ω).

- Ἰκέσιον νούσοισι καταφθίμενον (τ)όδε [σῆμα?]
κέκρυφεν, Εὐθυκράτους υἷα τὸν εὐγενέ(α)ν,
(Ζ)ωσίμη ἐ[ν] μούσαισι πανέ(ξο)χον ὃν ποτ' ἔτικτε
μάτηρ, τρισσὰ τέκνων ἄνθεα γειναμένα·
5 δύσμορος, & (δ)ισσοὺς μὲν ἐλ(ε)ίπετο παῖδας ἐν οἴκοις
εὐγενέτας, ἀγαθὴν ἄρσενα συνζυγίην
καὶ κοῦραν φιλάδελφον, ἀποφθιμένη δὲ πρὸς Ἄιδαν
πλούτιον (?) τέκνων λ(ε)ίπετο δωμάτιον·
ἄλλους μὲν ζώσας ἀπενόσφισε δύσμ[ορος Ἄιδης? οὐ Ἄτη?
10 — υ υ — θ]νητοὺς μυρομένα στεναχάς,
τοὺς γλυκεροὺς ποθέουσ[α].....

Copie. v. 1 : ιοδε. 2. ευγενετην. 3. Σωσιμη. ε. μουσαισι πανεχον (sic!). 5. λισσους.

V. 3. Joignez ἐν μούσαισι πανέξοχον, « excellent dans le culte des Muses ».

V. 6. ἀγαθὴν ἄρσενα συνζυγίην « un beau couple de mâles? ».

V. 8. Les Laconiens disaient πλούτιον pour πλούσιον (Et. Mag.). Mais comment expliquer la quantité? Osera-t-on écrire πλουτεῦον?

V. 10. Pour στεναχάς, cf. Kaibel, *Epiq.*, 707, 6.

2. Copie de M. Christidis. Basse époque (C, ω).

Ἄντιοχον Σωτήραν | ὄρατε, δε ἐνθάδε κείμε, |
 δε πολλῶν ἀνδρῶν ἔγ|[νων · νόον? ἄστεα δ'εἶδον?]
 5 οὔνεκα καί νο(ύ)σων | στυγερῶν πολλοὺς ἐσά|ωσα ·
 ἄλλη φαρμαχθεῖς, | Θεσίων δ'ἐμ' ἐδέξατο γῆ | α.
 10 Ἄντιοχος καὶ Ἀντιγόνη || Ἄντιόχῳ υἱῷ καὶ
 Πρωτόκ|τητος υἱὸς καὶ Ἀρτεμιδώ|ρα σύμβιος Ἄντιόχῳ
 μείας χ[άριν].

2. Faut-il corriger en ὄρατέ (μ')δε? ou avons-nous ici un exemple de l'hexamètre asynartète de M. Usener?

3-4. La copie porte ΕΓΙΝΟΙ ΝΟΥΝΕΚΑ, etc. Une ligne a été visiblement sautée soit par le graveur soit par le copiste, mais je ne sais que faire des lettres ΝΟΙΝ.

7. φαρμαχθεῖς est-il pris au sens propre d'empoisonné?

10. La copie porte ΚΑΙΚΑΜΙΓΟΝΗ.

II

ÉPIGRAMMES D'ÉGYPTE.

1. Musée d'Alexandrie (non encore cataloguée) (1). Bons caractères du n° au 1^{er} siècle avant J.-C. (Σ Γ).

οὐκέτι δὴ μάτηρ σε, Φιλόξενε, δέξατο χερσίν,
 σὰν ἐρατὰν χρονίως ἀμφιβαλοῦσα δέρην,
 οὐδὲ μετ' αἰθέων ἀν' ἀγακλυτὸν ἤλυθες ἄστου,
 γυμνασίου συνετῶι γηθόσυνος δαπέδωι ·
 5 ἀλλὰ σου ὅστέα πηγὰ πατῆρ θέτο τεῖδε κομίσσας
 Καῦνος ἐπεὶ μαλερωῖ σάρκας ἔδευσε πυρί.

Épithaphe du jeune Philoxénos, mort loin de sa ville natale, loin de sa mère, et dont son père a rapporté les os, après

(1) [L'inscription a depuis lors été publiée par Wilamowitz dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1902, p. 1047, et par Botti, *Bull. de la Soc. d'Alexandrie*, IV, 88.]

avoir incinéré le cadavre. Quelle est la ville célèbre — ἀγακλυτὸν ἄστυ — dont il fréquentait le gymnase « intelligent » et où il a été inhumé? Je ne pense pas que ce soit Alexandrie, mais plutôt Rhodes. Le dorisme affecté du dialecte s'explique mieux ainsi. J'ai constaté au musée d'Alexandrie la présence de plusieurs marbres d'origine rhodienne.

Si Καῦνος est un nom propre d'homme, j'avoue n'en avoir pas d'exemple. S'il désigne la ville de Carie, la tournure du vers 6 devient bien amphigourique.

2. Gizeh, chez un antiquaire.

Stèle de marbre blanc, couronnée par un fronton; hauteur totale 0 m. 62. Caractères du III^e ou II^e siècle avant J.-C. (ΣΓΟΩΛ).

Τὸ πρὶν ἐγὼ ναίων Λιβύης πέδον ἐνθάδε κεῖμαι,
 Μάγνης δ' εἰμὶ γένος κοῦνομα Σωσίβιος,
 Πλοῦτωνός τε δόμου καὶ Φερσεφόνης [κα]τ' ἀναυ(γ)εῖς
 Μίνω σύνθωκος δ' εἰμὶ παρ' εὐσεβέσιν.
 Ἄλλὰ σύ μοι, παροδίτα, προσαιδήσας μέγα « Χαίρειν »,
 μηθὲν ταρβήσας ἀσφαλῆως ἄπιθι.

Építaphe du Magnète Sosibios, de son vivant habitant de la « plaine de Libye », c'est-à-dire sans doute de la Cyrénaïque. Un Sosibios bien connu dans l'histoire fut ministre de Ptolémée Philopator; sa patrie est inconnue; il est contemporain de notre Magnète et pourrait bien avoir été son compatriote.

La lecture des derniers mots du troisième vers est un peu incertaine en raison d'une cassure de la pierre. J'ai noté sur mon carnet || ΤΑΝΑΥΤΕΙΣ. Quoique ἀναυγής soit un mot nouveau, je ne trouve pas de restitution plus convenable; il est synonyme de ἀναύγητος qu'Eschyle (*Prom.* 1028) emploie précisément en parlant de l'Hadès. Il aura été formé sur le modèle de τετραυγής et de l'adjectif εὐαυγής que les manuscrits ont si souvent altéré en εὐαγής (voir le Thesaurus s. v.).

C'est le δὲ du vers 4 qui sert de copule avec le premier distique, malgré son éloignement; le τς du v. 3 doit se rattacher

à καί et forme simplement copule entre Pluton et Perséphone. Pour l'idée comparez l'épigramme 189 du recueil de Kaibel :
 ἐσθλὰ δὲ ναίω | δώματα Φερσεφόνας γῶραι ἐν εὐσεβέων.

L'adjectif σύνθωκος est rare et notre épigramme en offre sans doute le plus ancien exemple. Faut-il vraiment l'entendre au sens d'assesseur? Platon avait associé aux juges des enfers ὅσοι τῶν ἡμιθέων δίκαιοι ἐγένοντο ἐν τῷ ἑαυτῶν βίῳ (*Apolog.* 41 A), il n'était pas descendu plus bas que les demi-dieux. Peut-être notre Sosibios avait-il été de son vivant magistrat et ne pouvait-il se figurer la vie bienheureuse sans le plaisir de juger. Perrin Dandin aux enfers !

3. Gizeh, dans le commerce.

Mauvaise écriture d'époque romaine

Τὸν δύο πληρώσαντα καὶ εἴκοσι | πρόσθ' ἐνιαυτοῦς
 Σαραπίωνα | νέον τε καὶ ἀρτιγένειον (1) ἔοντα ||
 μοῖρ' ὀλοή θανάτω κατήγαγεν εἰς Ἄϊδαο
 μειλέχιον (sic) | πάντ[εσσ]ι καὶ ἥπιον ἀνθρώποισι.

Épitaphe du jeune et suave Sarapion, enlevé à l'âge de vingt-deux ans.

4. Nécropole de Thèbes (rive gauche), tombe de Rhamsès IX.

Entre beaucoup de graffiti de toutes les époques j'ai noté celui-ci :

καὶ τόδ' ἐγὼ (Κλεο)βουλιανὸς [μέ]γα θαῦμα νοήσας
 ἡγασάμην γαίης Δελφίδος ὦν ναέτης.

Cette inscription avait été notée par Deville (*Archives des missions*, II, 1865, p. 481, n° 220) à qui j'emprunte la leçon Κλεοβουλιανὸς (mon carnet porte Νεοβουλιανὸς); si je la reproduis, c'est qu'il n'avait rien su tirer du deuxième vers où il croyait apercevoir le mot ἀδελφιδῆς.

(1) Cf. Anth. Pal., IX, 219 (Diodore de Sardes): κοῦρος ἐτ' ἀρτιγένειον ἔχων χνόον.

III

INSCRIPTIONS DE RHODES.

M. Abraham Galante, professeur au lycée ottoman de Rhodes, m'a communiqué la copie de quelques inscriptions récemment découvertes dans cette île. Elles occupent les deux faces d'un marbre qui a été exhumé dans le voisinage d'un cimetière turc et transféré dans la cour du Lycée. Le marbre mesure 0 m. 53 de haut sur 0 m. 93 de large et 0 m. 50 d'épaisseur. Les inscriptions sont gravées dans le sens de la longueur. Les lettres de la face A mesurent de 3 1/2 à 4 1/2 centimètres de hauteur, celles de la face B, 1 1/2 à 2 centimètres seulement. En l'absence d'un fac similé exact, il est difficile de savoir laquelle des deux faces a été gravée la première; je croirais volontiers cependant que c'est la face B. Elle paraît antérieure à l'empire; la face A est sûrement d'époque romaine (1^{er} siècle).

Face A.

ΙΟΚΛΕΙΑΝΤΑΝΚΡΑ
ΩΦΡΟΣΥΝΑΣ ΕΝΕΚΑ
ΜΥΘΙΑΣΤΑΣΕΠΙΤΩΑΡ
ΩΑΝΔΡΙΑΥΤΑΣΦΛΑΒΙΩ
ΕΙΤΩΚΡΑΤΙΣΤΩΚΑΙΤΩ
ΟΤΑΤΩΠΑΙΔΙΑΥΤΩΝΑΝΤ
ΓΕΝΕΙΤΩΚΡΑΤΙΣΤΩ

—
ΘΕΟΙΣ
—

ΑΒΟΥΛΑΑΝΤΩΝ
ΚΛΑΥΔΙΟΝΠΕΡΓ
ΤΟΝΚΡΑΤΙΣΤΟΝ
ΜΥΘΞΑΣΤΑΣΕΙΣ
ΜΑΤΕΡΑ

—
ΘΕΟΙΣ
—

I

Ἄ βουλὰ Δ]ιόκλειαν τὰν κρα-
τίσταν σ]ωφροσύνας ἔνεκα
καὶ παρα] μυθίας τᾶς ἐπὶ τῷ ἄρ-
.....]φ ἀνδρὶ αὐτᾶς Φλαβίω
5 Ἐρμωγέν]ει τῷ κρατίστῳ, καὶ τῷ
.....]οτάτῳ παιδὶ αὐτῶν Ἄντ-
ωνίῳ ...]γένει τῷ κρατίστῳ

Θεοῖς

II

Ἄ βουλὰ Ἀντών[ιον].....
 Κλαύδιον Περγ[αμηνόν
 τὸν κράτιστον [ἔνεκα παρα-
 μυθίας τᾶς εἰς [τὰν αὐτοῦ
 5 ματέρα
 Θεοῖς

I, 5. On pourrait aussi restituer Μοιραγέν]ει. Un Φλαύιος Μοιραγένης Τιμοδίκου est quatre fois mentionné dans le grand calendrier des fournisseurs d'huile, *Inscr. insul.*, 4.

I, 6-7. Peut-être Ἀντ. Ερμο]γένει.

II, 1-2. Peut-être Ἀντών[ιον Φιλο]κλαύδιον ?

Face B.

...ΑΙ.....ΟΙΣΑΕΠΙΔΑΜΙΑΔΕΔΟΤΑΙ
 Σ.....ΥΠΕΡΜΗΝΟΔΩΡΟΥ
 ΟΣ ΔΙΣ...ΕΠΙΤΡΟΠΕΥΣΑΝΤΟΣ ΑΥΤΩΝ

—
 ΘΕΟΙΣ
 —

ΙΗΝΩΝ ΑΜΙΣΗΝΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕ

..... [x?]αι..... οἷς ἄ ἐπιδαμία δέδοται
σ..... ὑπὲρ Μηνοδώρου
 στραταγήσαντ]ος (?) δις [καί] ἐπιτροπεύσαντος αὐτῶν
 Θεοῖς

Ζήνων Ἀμισηνὸς ἐποίησε.

Les deux inscriptions de la face A appartiennent à la classe bien connue des décrets de condoléance (1); mais le décret est réduit ici à une simple dédicace honorifique qui accompagnait

(1) S. Reinach, *Traité d'épigraphie*, p. 432; Buresch, *Die griechischen Trostbeschlüsse*, *Rheinisches Museum*, XLIX, p. 424-461.

peut-être la consécration d'une statue. Je ne vois pas, d'ailleurs, quel lien existait entre les deux personnages honorés, l'un, Diocleia, qui a perdu son mari et son fils, l'autre Antonius Philoclaudius (?), qui a perdu sa mère.

Nous possédons déjà une dédicace rhodienne de ce genre (*Inscr. ins.* 91); elle émane du peuple et du conseil et accompagne l'érection d'une statue signée par Euprèpès de Laodicée.

L'inscription de la face B, quoique plus mutilée, est plus intéressante. Elle donne d'abord la signature d'un artiste nouveau, Zénon d'Amisos. La statue était érigée à un certain Ménodoros par des personnes qui avaient obtenu l'*epidamia*. Les individus οἷς ἡ ἐπίδαμια δέδοται ou, comme nous pouvons les appeler pour abrégé, avec l'inscription rhodienne 157, les ἐπίδαμιασταί, sont très souvent mentionnés. M. Foucart (1) et M. Clerc (2) ont cherché à montrer que les épidaמיastes sont différents des simples métèques mentionnés dans quelques textes (382, 383) et des étrangers que ces savants assimilent à des métèques. Ils voient en eux l'équivalent des ἰσοτελεῖς athéniens, des métèques exemptés du paiement de la taxe des étrangers. Je ne crois pas que dans l'état actuel des textes cette question puisse être tranchée.

Les mots ἐπιτροπέσαντος αὐτῶν sont embarrassants. Il n'est pas probable que Ménodoros, qui a été magistrat (... ος δῖς), ait servi de tuteur à ces étrangers (sens que pouvait avoir ἐπίτροπος à Rhodes, *Inscr. ins.* 762, l. 112). Il est plus vraisemblable qu'il faut reconnaître en lui leur *prostate*. Le mot ἐπίτροπος me paraît avoir été employé dans ce sens à Athènes même, témoin le texte d'Aristote (*Rhet.* III, 8)(3) : « ὡς περ οὖν τῶν κηρύκων προλαμβάνουσι τὰ παιδία τὸ « τίνα αἰρεῖται ἐπίτροπον ὁ ἀπελευθερούμενος ; Κλέωνα. » Il n'est pas exact, en effet, comme on l'enseigne souvent, que l'affranchi athénien eût nécessairement pour patron son ancien

(1) BCH, X, 206.

(2) *De la condition des étrangers domiciliés dans les différentes cités grecques. Revue des Universités du Midi*, 1898. P. 47 suiv. du tirage à part.

(3) Cf. *Revue*, V, 463.

maître ; seulement, s'il en choisissait un autre (ἐὰν ἕτερον ἐπιγράφωνται προστάτην), il s'exposait à la δίκη ἀποστασίου ; s'il y succombait il retombait en servitude ; vainqueur, il devenait absolument libre (τελέως ἐλευθέρους), c'est-à-dire délivré de toutes obligations (*officia*) envers son ancien maître : c'est à l'occasion de procès de ce genre qu'ont été consacrées les *φιαλαὶ ἀπελευθερικαί* (1). Les inscriptions de Delphes où le *manumissor* impose à l'affranchi l'obligation de le choisir pour prostate (Collitz, n° 2172, 2251) prouvent que dans cette ville également ce choix n'était pas imposé par la loi. A Thespies un acte d'affranchissement autorise formellement l'affranchi à choisir librement son prostate : ἐλευθέραν εἶμεν Ἀπολλοδώραν κῆ ἀνέταφον κῆ νεμέμεν [πρ]οστάταν Ἀπο[λλοδώραν δ]ν κα [θέλει] (CIGS, I, 1778).

Le Ménodoros de notre inscription est peut-être identique au magistrat monétaire de ce nom qui figure sur des drachmes et hémidrachmes frappés entre 166 et 88 avant J.-C. (*Br. Museum, Caria*, p. 255 et 258).

IV

Inscriptions d'Elis.

1. Le bronze publié en 1898 par Szanto (2) et souvent reproduit depuis est ainsi conçu :

Θεός · τύχα. Ταῖρ δὲ γενεαῖρ μὰ φυγαδείημ μαδὲ κα-
 ατ' ὁποῖον τρόπον, μάτε ἐρσεναιτέραν μάτε θηλυ-
 έραν, μάτε τὰ χρήματα δαμοσιῶμεν. Αἱ δὲ τιρ φυγαδ-
 εῖοι αἶ τε τὰ χρήματα δαμοσιόα, φευγέτω ποττώ Δ-
 5 ὶρ τῶλυμπῖω αἵματορ, καὶ κοτιαραίων ὁ δηλομηρ (*sic*)

(1) Voir en dernier lieu l'article de Marcus N. Tod dans *Annual of the British school at Athens*, VIII, 197 suiv.

(2) *Œsterr. Jahreshefte*, I, 197. Cf. Wilhelm, *ibid.* *Beiblatt*, p. 495; Meister, *Berichte Sächs. Ges.*, 1898, 218; B. Keil, *Gött. Nachr.*, 1899, 136; Danielsson, *Eranos*, III, 1899, p. 129; Bréal, *REG*, XII, 116; J. Schmidt, *Sitzungsb. Berl.*, 1899, 302; Michel, *Recueil*, n° 1334.

ἀνάτορ ἦστω . Ἐξήστω δὲ καὶ κα φυγαδεύαντι τῶι δ-
 ηλομένωι νοστίτην καὶ ἀπτάμιον ἦμεν, ὅσσα κα ὑ-
 στάρην γένωνται τῶν περὶ Πύρρωνα δαμιουργῶν. Το-
 10 ῖρ δὲ ἐπ' ἄσιστα μὰ ἀποδόσσαι (1) μάτε ἐκπέμψαι τὰ χρ-
 ἡματα τοῖρ φυγάδεσσι· αἱ δὲ τι ταύτων πὰρ τὸ γράμ-
 μα ποιέοι, ἀποτινέτω διπλάσιον τῶ κα ἐκπέμπα κα-
 ἰ τῶ κα ἀποδῶται. Αἱ δὲ τιρ ἀδεαλτώηαι ταστάλαν,
 ὡς ἀγαλματοφῶραν ἐόντα πάσχην.

« Dieu. Fortune. Nul ne prononcera la sentence d'exil contre les familles, quelque détour qu'il emploie, ni contre les mâles ni contre les femmes, et nul ne confisquera leurs biens. Qui-conque aura décrété ces familles d'exil ou de confiscation sera mis en accusation, au nom (?) de Zeus Olympien, comme coupable de sang, et tout venant pourra impunément jeter l'imprécation contre lui (2). Même si on les bannit, les familles pourront, si elles veulent, revenir, sans être passibles d'aucune amende pour tous faits postérieurs à l'année où Pyrrhon et ses collègues furent démiurges. Défense aux plus proches parents des bannis de vendre leurs biens pour eux ou de les leur envoyer; celui qui, sur ce point, agira contre le présent écrit, payera le double de ce qu'il aura envoyé ou vendu. Si quelqu'un efface la présente stèle, il sera châtié comme un voleur d'images sacrées (3). »

Cette traduction s'écarte de celles qui ont été données jusqu'à présent notamment par le sens que j'attribue aux mots (l. 4) φευγέτω ποττῶ Διὸρ τῶλυμπίω αἵματορ. Szanto et Keil interprètent : « sera *banni du sanctuaire d'Olympie* comme coupable de sang. » Mais φεύγειν suivi du génitif ne saurait avoir ce sens ;

(1) = ἀποδόσσαι.

(2) C'est-à-dire, suivant l'interprétation que me communique M. Gustave Glotz et qui est aussi celle de M. Dareste, « se porter accusateur ». J'incline maintenant à croire avec M. Glotz (et M. Dareste) que tel est aussi le sens de κητέραυσις dans la vieille rhétra.

(3) Cf. *Brit. Mus.*, 440 (Iasos) : ἦν δὲ τις [τὴν στήλην] ἀφαν[ίστη...] πασγέτω ὡς ἱερόσυλος.

il signifie « être traduit en justice en raison de », cf. par exemple Démosthène, *C. Nausinicos* (XXXVIII), 20 : τσοούτων χρημάτων ἐπιτροπῆς φεύγων, *ob tantam pecuniam petitus tutelae nomine* (1).

L'accusation est faite au nom de Zeus olympien, et, par conséquent, devant le tribunal qui siégeait dans ce sanctuaire. Dans un décret de naturalisation de Chaladra, cité éléenne (*Inscripfen von Olympia*, n° 11), il est dit : αἱ δέ τις συλατη, Φέρην αὐτὸν (le naturalisé) ποτὸν Δία, εἰ μὴ δάμοι δοκεῖ. Le verbe Φέρ(ρ)ην signifie aller en justice comme demandeur, de même que φεύγειν signifie aller en justice comme défendeur.

La date exacte du texte ne peut être fixée; nous connaissons trop mal le détail de l'histoire intérieure d'Elis au IV^e siècle. Les révolutions y ont été fréquentes (2). Dès l'an 400 les oligarques s'agitaient pour détruire la constitution — une démocratie tempérée — alors en vigueur (Xén., *Hell.*, III, 2, 27. Paus., III, 8, 4). Ils y réussirent, nous ne savons quand, car en 365, les démocrates essaient à leur tour, avec le concours des Arcadiens, un coup de main qui entraîne leur exil et leur massacre à Pylos (Xén., VII, 4, 15-16, 26). Un peu plus tard — nous ignorons encore la date — un disciple de Platon, Phormion, renverse le Sénat oligarchique (Plut., *Mor.*, p. 983 et 1377 Didot). La démocratie règne en 343, époque où les bannis (sûrement oligarques) soudoyent les débris des bandes de Phalæcos et tentent sans succès de rentrer dans leur patrie (Diod., XVI, 63; Démosth., *Fals. leg.*, 260 et 294). Ensuite l'influence de la Macédoine devient prépondérante, et, en 335, à la nouvelle de la ruine de Thèbes, les Éléens s'empressent de rappeler leurs bannis, amis d'Alexandre (Arrien, I, 10). On peut suppo-

(1) C'est d'après ce texte et autres analogues (v. Thesaurus s. v.) que Dittenberger a restitué dans le décret d'Olbia (*Sylloge*², 546, l. 12) φευξείται ὁ μὲν ἀποδόμνος το[ῦ πωλουμέν]ου ἀργυρίου, etc., mais la leçon στε]ρήσεται me paraît préférable.

(2) C'est bien à tort que Pausanias (IV, 28, 1) prétend que les discordes n'ont commencé en Élide qu'avec l'ingérence de Philippe.

ser — mais je ne donne cette hypothèse que sous toutes réserves — que le bronze de Vienne a conservée la copie (l'original était gravé sur pierre, l. 12 *ταστάλαν*) de la loi d'amnistie rendue à cette dernière occasion.

Cette loi interdisait à l'avenir toute proscription de familles entières, étendant ainsi aux délits politiques le principe de la personnalité des fautes proclamé par la vieille *ρήτρα* du VII^e siècle en matière civile, comme l'a bien vu M. Glotz. Mais l'amnistie ne s'applique qu'aux faits postérieurs au démiurgat de Pyrrhon, c'est-à-dire probablement à la tentative criminelle de 343.

2. L'inscription fragmentaire qui porte le n^o 4 des *Inscriptionen von Olympia* doit, à mon avis, se restituer ainsi :

τῶι ζέ κα θεοκόλῳι θά[ρο]ς ἔα (α)ὐτῶι καὶ χρημάτοις ὅτι [αὐ-
τῶ] γὰ εἴη ποτ' ἀλάθειαν. Αἱ δ' ἀλότριά πωλοῖτο, πεντακ-
ατίας κα δαρχμῆς ἀποτίνοι κατὰ Φέκαστον θεθμὸν
ὅτι ἀδίκως ἔχοι καὶ πωλοῖτο ἀδίκως γὰ(γ) · γνώμα
δὲ κ' εἴη τ(ῶ) ἰ-

5 αρομάο · τὰ δὲ δίκαια δίφρυια, τὸ δίκαιον τὸδε κα θεοκό-
λος ἐπένοι <αλοι> δαμιοργία τὸν δ' ἀλότ[ρια πωλησάμενον?]
ἀποΦελέοι κ' ἀπὸ μαντείας · τῶι δὲ μ(ῆ) ἔα (τ)ό(κ)ωι (??),
θορας (pour θάρρος?) κ'
εἴη τοῖς χρημάτοις τοῖς ἐν τᾶ(ι) Φοικίαι κακεμένοις
καὶ τοῖς ὑπαδυγίοις τοῖς αὐτῶ.

α (Celui qui vend un terrain au sanctuaire de Zeus) garantira au *théocole*, en s'engageant de sa personne et de ses biens, que le terrain lui appartient en réalité. S'il a vendu la chose d'autrui, il paiera, pour chaque contrat, cinq cents drachmes d'amende, comme ayant possédé et vendu sans droit un terrain; la sentence sera prononcée par l'*hiéromaos*. Il paiera, en outre, les dommages-intérêts au double, dommages dont le montant sera fixé par le *théocole*. Enfin, les démiurges interdiront l'accès de l'oracle à celui qui aura vendu le bien d'autrui.

S'il ne peut (payer en argent ?), on se dédommagera sur les meubles qui garnissent sa maison et sur ses bêtes de joug. »

D'après cette interprétation la loi a pour but de protéger le sanctuaire d'Olympie contre la fraude de particuliers qui lui vendraient des terrains ne leur appartenant pas. Le *théocole* est le plus élevé en grade des fonctionnaires du sanctuaire ; plus tard il y a un collège de 3 théocoles ; mais dans notre inscription, le théocole est unique comme l'hellanodique dans la rhétra Πατριάν θαρρήν, qui est de la même époque. De même l'*hiéro-maos*, encore unique ici, sera remplacé plus tard par un collègue (n° 10 : γνώμαν τὼς ἱερομάως τὼλυμπίαι). Quant aux démiurges, dont il est également question dans la rhétra Πατριάν, il faut y voir une sorte de Directoire siégeant à Olympie et dont la compétence, restreinte d'ailleurs à des objets assez limités, embrassait toute la région éléenne, divisée alors en un grand nombre de communes (δῆμοι, πόλεις) autonomes. Ils subsistèrent, avec des pouvoirs sans doute agrandis, après le synoecisme de 472 : dans le traité de 420 (Thucydide, V, 47) ils figurent en tête des autorités éléennes. Gilbert veut y reconnaître le collège de 90 gérontes mentionné par Aristote (*Polit.*, VIII, 6). Mais ces gérontes sont viagers ; or, dans le bronze Szanto, le collège des démiurges est annuel et il paraît l'avoir été dès l'époque (400 environ) du fragment n° 17 où on lit : ἐνίκασαν ἐπὶ να δαμιουργῶν, c'est-à-dire ἐπὶ [τῶν περὶ Πύρρω]να (ou autre nom semblable) δαμιουργῶν. Il faudrait donc admettre — ce qui d'ailleurs n'a rien d'impossible — que les pouvoirs des gérontes-démiurges ont été rendus annuels dès le v^e siècle (1).

Au reste, à côté de la démiurgie centrale d'Olympie (plus tard d'Elis) on trouve des directoires locaux désignés sous le même nom. Nous n'invoquerons pas le décret de la ville de Chaladra (n° 11), qui date du vi^e siècle, où le naturalisé Deucalion est déclaré Φισοπρόξενος, Φισοδαμιουργός, car cela pourrait

(1) On ne doit pas, en revanche, considérer les démiurges comme annuels dans la rhétra Πατριάν : la reddition de comptes (μαστράα) ne paraît concerner que l'hellanodique.

signifier à la rigueur « éligible aux fonctions de damiurge à Olympie » : les πρόξενοι sont, en effet, des magistrats d'Olympie (n° 10, 13). Mais dans le décret organique réglant la constitution de Scillonte (n° 16), décret qui date du milieu du v^e siècle et émane du pouvoir central, les deux commissaires chargés de l'organisation de la ville soumise sont qualifiés de δαμιουργίαι.

Théodore REINACH.

REMARQUES SUR LES PAPYRUS DE MAGDOLA

Les papyrus grecs publiés par M. Jouguet (*Bull. de corr. hell.*, XXVI, 99-127) et provenant de ses fouilles de Médinet-en-Nahas, l'antique bourgade de Magdola au sud du Fayoum, ont apporté beaucoup de nouveautés de tout genre. L'explorateur, voyant l'importance de la collection, n'a pas hésité à communiquer aussitôt que possible, en édition provisoire, une série de textes fort intéressants. Nous le félicitons de cette promptitude, et c'est pour lui témoigner notre reconnaissance que nous allons proposer quelques remarques destinées à servir à la publication définitive.

I, 9 καὶ ἀπεινηγεμένοι εἰσὶ παρὰ πάντα δίκαια, lisez πάντα (τὰ) δίκαια. C'est une sorte d'haplographie assez commune dans les manuscrits grecs.

18 περὶ δὲ τοῦ βεβιασμένους | [γεωρ]γούς κατεσπαρκέναι, ἐξ ὑστέρου λήψομαι τὸ [ν σπόρον] παρ' α[ὐ]τ[ῶ]ν. Les restitutions de M. Jouguet donnent un sens contraire à la pétition ; de plus ils contiennent une faute grammaticale (βεβιασμένους γεωργούς pour βεβιασμένους τοὺς γεωργούς). Il faut écrire περὶ δὲ τοῦ βεβιασμένους [αὐ]τοὺς κατεσπαρκέναι, ἐξ ὑστέρου λήψομαι τὸ [δίκαιον] παρ' α[ὐ]τ[ῶ]ν. Sur le sens actif de la forme βεβιασμένους, voir *Thes. Ling. Gr.* II 237^a ; pour la phrase finale, cf. περὶ μὲν γὰρ τῆς ὕθρεως καὶ πληγῶν καὶ ὧν συντετελεσμένοι εἰσὶν εἰς μέ, μετὰ ταῦτα λήψομαι παρ' αὐτῶν δι' ἄλλης ἐντεύξεως τὸ δίκαιον ὡς καθήκει, *P. Par.* 14₄₅ ; ὑπέχειν καὶ λαμβάνειν τὸ δίκαιον, *P. Tebt.* I 5₂₁₃, etc. Wilcken a donné, dans l'*Archiv für Papyrusforschung*, II, 391, la même restitution.

II, 2 τοῦ γὰρ ἀνδρὸς Μαχάτου σταθμοδοθέντος ἐν κώ[μηι] Πηλουσίῳ καὶ διελομένου αὐτοῦ πρὸς τὸν Ποῶριν : suppléer τὸν σταθμόν, οὐ τὸν τόπον, cf. ὁμολογοῦμεν... διειρηῆσθαι πρὸς ἑαυτούς.. τὸ ὑπάρχον ἑκατέρω τέταρτον μέρος, CPR I 116 (108 après J.-Chr.), διειρηῆσθαι [πρὸς ἑαυτούς τ]ὰ ὑπάρχοντα αὐτοῖς BGU 241, etc. D'ailleurs, Asia n'est pas la femme de Machatos : Μαχάτου appartient à un nominatif Μαχάτας, nom fréquent dans la Grèce septentrionale. — Σταδμοδοθέντος au lieu de σταθμοδοτηθέντος (Wilcken, l. c. 391).

5 ἐπισυντελέσαι τὸν τοῦχον, ἵνα μὴ ὑπερβατὸν ἦι εἰς τὰ ἡμέτερα, cf. ἵνα μὴ εὐυπέρβατον ἦι τὸ ἐλαιούργιον, *Fay. towns*, 110, (94 apr. J.-Chr.). Selon toute apparence, il faut lire ἵνα μὴ ὑπερβατὸς ἦι, car il n'est pas vraisemblable que ὑπερβατόν ait été écrit dans le sens de ὑπέρβασις.

III, 1 Θεόδοτος, Γαδδαῖος, [Ὀ]νίας : c'est une conjecture heureuse de M. Jouguet de supposer que ces trois personnages sont des Juifs. Les noms composés avec θεός sont assez fréquents dans la nomenclature des Juifs hellénisés. Parmi les « soixante-dix interprètes », par exemple, on voit trois Θεοδόσιοι, puis un Θεόδοτος, un Θεόφιλος et un Δοσίθεος (Arist., *Epist.*, 47-50; le nom Ὀρνίας, cap. 47, doit être remplacé par Ὀνίας). Les papyrus de Tebtynis nous ont fourni la mention d'une chapelle juive (προσευχὴ Ἰουδαίων) au faubourg d'Arsinoë (86 18, 19, 29). — Voir aussi Wilcken, l. c. 390.

5 πλὴν ἀβρόχου καὶ καταβρόχου : au lieu de κατάβροχος (terre inondée), les papyrus de Tebtynis parlent d'une (γῆ) ἔμβροχος. Sur la clause, cf. ἐὰν δέ τις ἄβροχος ἢ καθ' ὕδατος γένηται, παραδεχθήσεται ἡμεῖν τὸ ἐκφόριον P. Lond. II 19312.

IV, 3 ἐγκλείσαντες εἰς τὰ μυρίκινα [σηκώματα].

V, 4 ἀργώμεθα : lisez : κατ[εργώμεθα, v. X, 3.

9 ἐν δὲ τῷι [μεταξύ..

12 δ καὶ εἰς τὸ γῆ[διον] κατῆγον. Ὁ δὲ αἰσ[θόμενος] ἤδη καταβεβλήσθαι τὸ σπέρμα.

16 ἐπισκεψάμενον.

21 ἐπὶ τὸν λοι[πὸν] χρόνον.

VI, 4 προσπηδ[ήσαντες] τοῖς?

7 δ καὶ ἐχομισάμην | [ὑστερον. Τούτου οὖν ἐνεκα ἀ]πέδωκα κτλ.

10 .. οὗτος δὲ <οὐχ> ὁμοίως χρησάμενος? — Cette restitution se recommande par le sens; on aimerait encore mieux : οὗτος δὲ ἀλλοίως χρησάμενος.

12 ... ιμησαι ωρω ... ρήσασθαι : on serait tenté de restituer παρὸν τιμωρήσασθαι ου ἀμελήσαντα τοῦ τιμωρήσασθαι.

VII, 8 τούτου γεν(ομένου).

VIII, 2 Θευδότης : ce n'est pas un nom exclusivement ionien. Les Rhodiens de l'époque hellénistique contractaient aussi eo in eu, cf. *Inscr. insul. I*. L'influence rhodienne sur la nomenclature des Grecs de l'Orient sera étudiée dans mon ouvrage sur les noms doubles grecs.

3 οἰκησάντων γὰρ ἡμῶν ἀμφοτέρων [ἐν τῇ σημαινομένηι κώμηι καὶ ἐκείνων μ]εθ' αὐτῶν (= ἡμῶν αὐτῶν d'après l'usage de la κοινή).

5 [τῆς γυναικός μου τὸν β]ίον καταλυσάσης, ὑπαρχόντων δὲ μοι σκευ[ῶν τινων ἐν οἷς κ]αὶ δρέπανον.

8 [ἐν ἡι...

9 ἄς καὶ παρέδει[ξα ἐκείνοις ἐν παραθήκηι · ἐπὶ δὲ το]ύτοις κτλ.

10 ὅπως ἀπαγ[γέλλω τοῖς ἐκεῖσε τὴν κατ[άλυσιν?

11 ἀνακάμ[πτοντός μου πάλιν οἰκαδε] κτλ.

12 τῶν σκευῶν ἐβούλετο ἀποσ]τερέσαι.

13 ὑπερ[ιδεῖν με ἀδικούμενον, ἀλλὰ προστάξει Διο]φάνει κτλ.

Il est clair que l'action incriminée fut occasionnée par la mort de la femme du plaignant (cf. sur la phrase καταλύειν τὸν βίον un papyrus de Londres : ἐπὶ τὸν βίον.. καταλύσω P. Lond. I 233₁₆ de l'ép. byz.). Celui-ci va à Bacchias pour annoncer cette mort à certaines personnes, mettant quelques objets précieux en dépôt auprès de l'accusé, mais après son retour il réclame en vain sa propriété.

X, 3 ἐφ' ὧι κατωργώμεθα : bien que M. Jouguet ait donné la leçon κατωργώμεθα comme certaine, le papyrus offre sans doute κατεργώμεθα (= κατεργασόμεθα, cf. la grammaire de Kühner-Blass II 109), comme le témoigne un papyrus de Tebtynis : ἐφ'

ὡι κατεργᾶται I 10₂. De même plus haut V, 4 il faut lire κατ]εργώμεθα.

5 θ[έσθ]αι μοι ἀ[ντίγραφον αὐτῆς (?) συμβέβηκεν αὐτὸν] ἐκκλείσαι με τῆς μετοχ[ῆς, cf. ἐξεκλήσαν τῆς μετοχῆς Herodot. I 144.

9 θέσθαι μοι τὴν συγγραφὴν τῆ[ν συμπεφωρημένην ἢ ἀποτεῖσαι τὸ βλάβος.

XI, 3 παρὰ τὸ ἐγγὺς εἶναι τὸν Ἄρσινοίτην, 5 παρὰ τὸ μὴ δύνασθαι τοῖς ἰστίοις εἶτι χρῆσθαι, 13 παρὰ τὸ μέγα εἶναι τὸ πλοῖον : usage assez remarquable de παρὰ τό au lieu de διὰ τό.

13 μηδὲ ἰστίοις [εἶναι] δ[υνατὸν τὸ]μ [πλοῦν εἰς] τὴν πόλιν? On attendrait plutôt εἶναι δυνατὸν πλεῖν ἐπὶ τὴν πόλιν.

XII, 8 οὐδὲν ἀ[ύ]τὸν ἐποίησατο, « ils ne l'ont pas du tout respecté ».

XIII, 1 Τρ..τος, verso 2 Τρεγτος : nom macédonien dont la lecture paraît incertaine. On peut choisir entre plusieurs noms, cf. par exemple Τρῆτος, Τρέμιος, Τρόπος, Τρόμιος, Τρώγιλος (contrée macédonienne selon Steph. Byz. ; cf. le nom de famille Τρωγιλίδης à Τέος, CIG 3064₃₅).

XIV, 5 συγγράψασθαι αὐτῆι δανείου (δραχμᾶς) (μυρίας), cf. συγγραψαμένων μοι.. δανείου [γαλ]κοῦ τάλ(αντα)ς P. Par. 8₂ (an 131 av. J.-Chr.).

9 ἐὰμ μὴ φαίνεται [χυρία] τοῦ ἀργυρίου γεγενημένην.

XV, 1 βασιλεῖ Πτολεμαίωι χαίρειν. [Παρυώτης Ἄραυ κουρεὺς ἀδι]κοῦμαι πτλ.

2 τουτονὶ γὰρ] τεθεραπευκῶς ἀνεγκλ[ήτως ἐναγχος εἶδον ἀνερχό]μενον πρὸς μὲ κλαίοντα μά[λ'] οἰκτρῶς? Malchos paraît avoir refusé de payer la somme due à Paryotes.

XVI, 4 πα[ρ] ἔμοῦ οὐκ ἔφη ἀποδώσειν τὴν] ὄνον.

XVII, 1 ἀδικ[οῦμαι] ..εἰσδεδωκῶς] ἔντευξιν Διοφάνει.

2 ἐνέφα[ινον] ὅτι..

3 οὐκ [ἀπέδωκεν · δ δ' ἐπεὶ συνέταξεν Πολυκρά]τει.

XVIII, 1 γάρ : peut-être παρ[έ]λκει?

XIX, 3 τζεναμουни : lisez Τζεναμουῖνι. C'est un nom égyptien : « fille d'Ammon ».

7 τυχεῖν αὐτὸν τῆς προ[σηκούσης ἐπιπλήξεως, τῆς δὲ προσαγγελίας] ὑπογραφὴν ποιήσασθαι?

XXI, 1 sans doute θυροκοπήσαντ[ες].

2 Ὀξόρυγχα : cette forme nous rappelle la graphie ὀξόβαφον = ὀξύβαφον (cf. Thes. Ling. Gr. V 2051^c), cf. ὀξόβαφα BGU. 781, 35, etc., puis ὀξόγαρον = ὀξύγαρον (Thes. V 2053^a).

3 ὑπὸ τῶν [χυνῶν καὶ τ]ῶν κοράκω[ν διαβεβρωμένην, ὡς | καὶ] τοῖς κτλ.

6 περὶ το[ῦ πράγματος, καὶ ἐὰν ἦι | τὰ] διὰ κτλ.

7 ἀποδο[ῦναί μοι χωρὶς ἀντιλογίας] τὴν κτλ.

XXII 6 .υποβουλον : Αὐτόβουλον? La lecture des lettres ΥΠΟ me paraît incertaine.

Bonn, le 18 mars 1903.

Wilhelm CRÖNERT.

TROIS STATUES ANTIQUES

PROVENANT DE SMYRNE

DANS L'ANCIENNE COLLECTION DU ROI

L'histoire des antiques de l'ancienne collection du Roi, aujourd'hui en majeure partie réunis au Louvre, est, sauf quelques rares exceptions, presque toute à faire (1). Des statues qui en formèrent le premier fonds, nous ne pouvons guère désigner que la Diane à la Biche : encore la tradition ne s'appuie-t-elle que sur le témoignage très postérieur de Sauval qui indique que la statue passa de Rome en France sous François I^{er} (2). Jusqu'à une date voisine peut aussi, semble-t-il, être reporté le don fait au Roi du Bacchus dit de Richelieu (3), qui, aliéné pendant deux siècles et demi, est rentré sous la Révolution dans nos collections nationales (4). Si des premiers antiques nous passons à ceux réunis sous le règne de Louis XIV, qui

(1) Voy., sur quelques-unes des statues de la collection du Roi trouvées en France, mon étude sur les *Statues antiques trouvées en France au Musée du Louvre*, extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LX.

(2) Fröhner, *Notice de la sculpture antique*, p. 124. Il n'est pas vraisemblable en tout cas que la Diane ait fait partie des marbres achetés en Italie par le Primatice pour le compte du Roi.

(3) *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 87.

(4) Envoyé sans doute en France en 1550 avec les Esclaves de Michel-Ange, donnés au Roi par Robert Strozzi, le Bacchus Richelieu a partagé leur sort depuis le xvr^e siècle jusqu'à la Révolution (*Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1894, p. 168-174; 1901, p. 274-296).

fut comme le second créateur de la collection, nous ne sommes pas, dans l'ensemble, beaucoup mieux renseignés. Rappeler le don de la Vénus d'Arles et celui, plus que problématique, de la Vénus Genitrix, prétendue trouvée à Fréjus (1), celui enfin du Jupiter dit de Versailles, l'achat du Jason et du Germanicus, c'est, peu s'en faut, dresser la liste des statues jusqu'ici reconnues au Louvre comme remontant à cette époque. Mais combien d'autres acquisitions resteraient à étudier et des plus importantes, ne fût-ce par exemple que celle d'une partie des marbres de la collection Mazarin (2). La fondation de l'Académie de France à Rome, de son côté, eut comme conséquence l'envoi de bien d'autres statues que le Jason et le Germanicus, notamment un Bacchus envoyé par le sculpteur Théodon (3) et un groupe d'un Centaure marin enlevant un Silène, don du prince Alexandre Albani (4). Aux missions archéologiques entreprises en Grèce et en Orient, enfin, missions qu'inaugure le ministère de Colbert, sont dûs de nouveaux enrichissements. M. H. Omont, dans les deux savants volumes qu'il vient de leur consacrer, a relevé avec soin, en même temps que tout ce qui touche aux manuscrits, médailles et pierres gravées conservées à la Bibliothèque nationale et dont je ne veux point m'occuper, les documents plus rares — car là ne fut jamais le but principal assigné aux missionnaires — relatifs aux acquisitions de sculptures (5). Ici, nous rentrons dans le domaine

(1) La provenance est en réalité très incertaine (*Statues antiques trouvées en France au Musée du Louvre*, p. 4-11) et de même le don fait à Louis XIV.

(2) Il s'en faut de beaucoup que les indications portées au *Catalogue sommaire des marbres antiques* correspondent au nombre des statues du Louvre ayant réellement appartenu au Cardinal. Il ne faut pas oublier, en outre, que quatre Caryatides provenant de la collection de Mazarin, cédées en 1815 en vertu d'un échange au prince Albani, sont aujourd'hui conservées à la Glyptothèque de Munich (Furtwängler, *Beschreibung der Glyptothek*, n^{os} 305, 306, 371 et 372).

(3) Sans doute le n^o 113 du *Catalogue sommaire des marbres antiques*.

(4) Placé d'abord dans le grand escalier des Ambassadeurs du Palais de Versailles, le groupe avait été plus tard transporté dans le jardin du Grand Trianon. Il a été récemment cédé au Louvre par le Musée de Versailles.

(5) H. Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux xvii^e et xviii^e siècles*, dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par les soins du Ministère de l'Instruction publique*, 2 vol., 1902.

assigné aux études de la Société et je voudrais, en m'appuyant sur une lettre de Galland à l'abbé de la Chambre, publiée par M. Omont (1), signaler brièvement trois statues découvertes à Smyrne dans les tout dernières années du xvii^e siècle et transportées à Versailles.

Trop souvent, hélas, les documents d'archives ne fournissent à l'archéologue, en quête d'identifications, aucun secours. Ou bien il est parlé seulement d'« antiques », sans aucun renseignement précis : telle, par exemple, une lettre du P. Braconier au ministre, datée de Constantinople le 30 septembre 1710, et qui n'est, dit-il, « que pour accompagner les antiques dont j'ai eu l'honneur de parler à votre Grandeur (2) ». Ou bien, tout en contenant quelques indications moins vagues, d'autres lettres laissent dans le doute un point capital, qui est de savoir si les monuments ont été réellement expédiés : il en est ainsi de « deux statues d'un fort beau marbre blanc, d'environ six pieds de haut.... se ressemblant à croire qu'elles représentent le même objet, le nez un peu mutilé et le couronnement endommagé » et d'une Vénus à demi nue découvertes par un drogman d'Alexandrie en 1750 ou 1751 et dont furent longuement entretenus non seulement le ministre, mais le directeur général des bâtiments, M. de Tournehem (3). Ou bien encore l'envoi a été fait, non pas au Roi, mais à un ministre personnellement ou même à quelque grand personnage amateur, comme tel « bas-relief de six figures, avec une inscription grecque, pesant plus de 60 livres », donné en 1715 par l'ambassadeur de Constantinople au comte de Pontchartrain (4), ou tel marbre antique adressé par un Français fixé à Smyrne, Jean Guérin, de Marseille, pourvu d'un brevet d'antiquaire du Roi, au premier président du Parlement de Provence, Le Bret (5). L'intérêt du document n'en est pas, à coup sûr, diminué et l'on m'excusera de citer

(1) *Ibid.*, t. I, p. 209-210.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 278.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 801-804.

(4) *Ibid.*, t. I, p. 359-360.

(5) *Ibid.*, t. II, p. 724, n. 1.

encore, parce qu'elle peut sembler comme un premier écho de l'ingénieuse théorie exposée ici-même par M. Pottier (1), la description faite par Charles de Peyssonnel, chancelier de l'ambassade de Constantinople, dans une lettre à M. de Caumont en 1739, d'une espèce de patère acquise par lui dans l'île de Ténédos : « il y a autour du disque une bande de deux travers de doigts, sur laquelle on voit des figures humaines qui ont quelque chose de grotesque ; elles sont noires, l'articulation des muscles est marquée par des linéaments blancs..... ; il semble qu'on a voulu peindre des ombres et des spectres (2) ». Mais il est clair qu'il n'y a point à chercher d'identification au Louvre.

Il est temps d'arriver à la lettre de Galland à l'abbé de la Chambre dont j'ai parlé. Elle est datée de Smyrne le 1^{er} novembre 1680 et ainsi conçue : « Le lendemain de mon arrivée (à Smyrne), je vis chez un marchand hollandois deux grandes statues de marbre assés belles, l'une de Jupiter et l'autre d'une femme, à qui la teste manquoit ; elle estoit vestue et la draperie estoit admirable. Mais je ne pus voir que le dessein d'une statue d'Apollon Phythien, qu'il avoit envoyée en France par un vaisseau, parti depuis pour Marseille sous l'escorte du vaisseau du Roi (3) ».

La description, on le voit, est bien sommaire et du seul Apollon Galland dit qu'il a été envoyé en France : les trois statues, néanmoins, je voudrais le montrer, peuvent être reconnues avec certitude.

M. Omont a indiqué en note pour l'Apollon la référence suivante : « aujourd'hui au Musée du Louvre, n° 73 du catalogue Fröhner (4) ». Mais l'Apollon Pythien n° 73 de cette *Notice* est

(1) *Le dessin par ombre portée chez les Grecs, Revue des Études grecques*, 1898, p. 355-388.

(2) *Missions archéologiques françaises en Orient aux xvii^e et xviii^e siècles*, t. II, p. 742-743.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 209-210.

(4) *Ibid.*, t. I, p. 210, n. 1.

une petite statuette dont la présence en France remonte peut-être en effet à une date antérieure à la Révolution, mais qui n'a jamais fait partie de la collection royale (1). Il se pourrait, au surplus, que l'erreur ne fût due qu'à une faute d'impression et que M. Omont ait voulu renvoyer, non au n° 73, mais au n° 75, l'Apollon dit Lycien, qui est venu au Louvre de Versailles (2). Il ne resterait alors, car c'est bien de cette statue qu'il s'agit, qu'à fournir la preuve : plusieurs étaient en effet certainement les Apollons dans l'ancienne collection royale et il en reste à Versailles qui en ont dû faire partie (3). La dénomination de Lycien, remarquons-le tout d'abord, au lieu de Pythien, employée dans la lettre de Galland, ne saurait faire obstacle. Notre Apollon, que M. Collignon a fait reproduire dans son *Histoire de la sculpture grecque* (4) et qu'il déclare avec raison un excellent spécimen du type, est une de ces figures d'Apollon au repos, ramenant languissamment le bras au-dessus de la tête, dont il attribuerait volontiers la création à Praxitèle, tant l'attitude semble habilement combinée pour donner à la figure humaine tout ce qu'elle peut recevoir de morbidesse et d'élégance (5) : à la gauche du dieu un grand serpent s'enroule autour d'un tronc d'arbre, et c'en est à coup sûr assez pour que Galland ait pu qualifier le dieu de Pythien. L'essentiel pour nous est que dans la marge de la lettre, conservée parmi les manuscrits français de la Bibliothèque royale de Munich, est

(1) Il a été indiqué dans le *Catalogue sommaire des marbres antiques* comme provenant du château d'Écouen, mais l'attribution, due à une confusion avec le n° 533, ne repose sur aucun indice certain (voy. mes *Notes sur quelques monuments du Louvre*, extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. LVIII, p. 47, n. 37).

(2) *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 928.

(3) Il en est un, notamment, dans le Bosquet de l'Étoile, qualifié d'Antique (Soulié, *Notice du Musée national de Versailles*, éd. de 1881, 3^e partie, p. 519), mais qui n'est que la reproduction d'un Apollon du Musée du Capitole : la statue, il est vrai, se présente aujourd'hui sous un aspect tout différent, mais la copie de Versailles nous est un témoin de la manière dont il avait été primitivement restauré (Clarac, *Musée de sculpture*, t. III, pl. 490, 954 et 483, 928 A).

(4) T. II, p. 303, fig. 154.

(5) *Ibid.*, l. c.

inscrite la mention : « ceste statue est présentement dans la galerie de Versailles (1) », mention qui va nous donner la clef de l'identification.

Il y avait dans la grande galerie huit statues, deux à chaque extrémité de part et d'autre de l'entrée des salons de la Guerre et de la Paix, quatre se faisant vis-à-vis deux à deux dans les niches placées vers le milieu de la longueur. Le nombre a toujours été immuable. Ces huit statues, toujours les mêmes, les différentes éditions de la *Description de Versailles* de Piganiol de la Force, aussi bien que le *Versailles immortalisé* de J.-B. de Monicart, nous les signalent ainsi qu'il suit : du côté du salon de la Guerre, la Vénus d'Arles et le Bacchus (2) ; au centre, d'un côté le Germanicus et la Vénus connue sous le nom d'Aphrodite de Troas (3), de l'autre la Faustine mère, dite Crispine, en Pudicité, venant de Bengazi (4), et la Diane à la Biche ; du côté du salon de la Paix l'Uranie et la soi-disant Vestale restaurées par Girardon (5). Il n'est pas, on le voit, question d'Apollon et il pourrait sembler que la mention portée en marge de la lettre de Galland dût être inexacte. D'ailleurs, dans le parc non plus, aucun des Apollons qui y sont placés n'est l'objet d'une mention particulière, et ce n'est que par M. Fröhner que nous apprenons que l'Apollon Lycien, lorsqu'il fut apporté au Louvre à l'époque de la Révolution, était placé dans les jardins près du bosquet de la Colonnade (6). La solution du problème n'est pourtant pas impossible à trouver. La première édition du guide de Piganiol ne date que de 1701. Avant cette date, les statues de la Galerie avaient pu n'être pas celles qu'il indique. Piganiol lui-même parle d'une statue de « Sénateur », de son temps dans la demi-lune près du bassin d'Apollon,

(1) H. Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, t. I, p. 210, n. 1.

(2) *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 622.

(3) *Ibid.*, n° 315.

(4) *Ibid.*, n° 1130.

(5) *Ibid.*, nos 444 et 918.

(6) *Notice de la sculpture antique*, p. 99.

comme ayant été autrefois dans la Galerie (1). Il y a plus. Il est une des huit statues énumérées plus haut, la Faustine en Pudicité, envoyée par le sieur du Sault, consul de la nation française à Tripoli, dont, en 1701, l'arrivée était encore toute récente : signalée à M. de Pontchartrain en 1693, embarquée dans les derniers jours de 1694, débarquée à Toulon en janvier 1695, elle n'était pas encore parvenue à destination au mois de juillet de cette année (2). Il fallait donc que, avant cette date, une autre eût occupé dans la Galerie la place qui lui fut ensuite attribuée comme à « l'antique la mieux conservée qui soit en Europe (3) ». Que cette figure fût précisément notre Apollon Lycien, on peut l'établir, grâce au *Recueil des statues, groupes, fontaines, termes, vases et autres magnifiques ornemens du Château et Parc de Versailles* publié, en 1695, par un ancien pensionnaire de l'Académie, Simon Thomassin, graveur du Roi, d'après des dessins faits en l'année 1689 (4). Après une première planche consacrée aux armes du Roi, on y trouve, dans les huit planches suivantes, n° 2 à 9, le Bacchus, la Vénus d'Arles, le Germanicus, la Diane, un « Bacchus nu, figure antique de marbre, qui est accotée sur un tronc d'arbre » (5), la seconde Vénus, l'Uranie et la Vestale. Il est facile de constater que, au second Bacchus près, qui tient la place de la Faustine non encore à Versailles, la liste en concorde avec les indications de Piganiol. Le catalogue qui précède les planches a soin d'ailleurs, à la suite de la Vestale, de nous avertir que « ces huit figures antiques cy-dessus nommées sont dans la

(1) *Nouvelle description des châteaux et parcs de Versailles et de Marly*, éd. de 1701, p. 212.

(2) H. Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, t. I, p. 310-312. Puget lui-même fut invité à venir de Marseille à Toulon pour la faire encaisser « avec le soin qu'elle mérite », de même qu'en 1821 Révoil, peintre de Madame, était officiellement chargé de se transporter à Toulon pour présider au débarquement et à l'expédition de la Vénus de Milo.

(3) *Nouvelle description de Versailles et de Trianon*, p. 96.

(4) Il en a été fait une réédition à La Haye en 1723, d'après laquelle sont faites les citations suivantes.

(5) P. 12.

grande Galerie (1) ». Mais, d'autre part, l'examen de la planche, tout infidèle qu'elle soit et retournée comme toutes les gravures de Thomassin (2), permet de reconnaître dans ce prétendu Bacchus, appuyé sur un tronc d'arbre autour duquel s'enroule un serpent, notre Apollon.

Il faudra donc désormais rendre la provenance de Smyrne à l'Apollon Lycien du Louvre ; mais, de plus, il est non moins certain, quoique Galland ne le dise pas, que le Jupiter et la femme drapée dont sa lettre fait aussi mention sont également venus à Versailles. Un premier indice résulte de ce que, dans ce même recueil de Thomassin où nous avons trouvé l'Apollon, figurent précisément un « Jupiter tonnant, antique (3) » et une « Junon reine, antique (4) », visiblement restaurée pour lui faire pendant avec un diadème et une grenade dans la main droite, mais dont la gravure elle-même suffit à attester que la tête est moderne. Dès la première édition de 1701, en outre, la *Description de Versailles* de Piganiol de la Force indique un Jupiter et une Junon trouvés à Smyrne (5). Il est vrai que sur ces questions de provenance, Piganiol est sujet à caution. Il n'hésite pas, par exemple, à donner comme découverts à Besançon (6) le torse de Jupiter dit de Versailles et le buste de Junon du palais Granvelle, offerts l'un et l'autre à Louis XIV après son séjour en Franche-Comté (7), alors que nous savons pertinemment que le Jupiter, au moins, conservé à Rome à la villa Madama et envoyé au cardinal de Granvelle par Marguerite d'Autriche, vient par suite des fouilles faites à Rome ou aux environs (8). Il est clair, toutefois, que désormais la

(1) *Ibid.*, l. c.

(2) Pl. 6.

(3) Pl. 13.

(4) Pl. 20.

(5) P. 204 et 225.

(6) P. 311.

(7) *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 70 et 460.

(8) Voy. *Statues antiques trouvées en France au Musée du Louvre*, p. 11-14. Il est permis de croire que c'est à ce Jupiter que fait allusion Félibien, dont l'assertion

lettre de Galland donne au renseignement l'autorité qui lui manquait.

De ces deux statues, la Junon est encore aujourd'hui à Versailles sur le côté nord du Tapis vert. M. Soulié, dans son catalogue, la décrit ainsi : « Junon ; statue antique en marbre. Piganiol dit que cette statue a été trouvée à Smyrne. La tête et les bras sont de Mazière, — indication, remarquons-le, qui se trouve d'accord avec le renseignement donné par Galland que la tête manquait. — Elle tient un sceptre de la main gauche et une grenade de la droite (1). » Le Jupiter, au contraire, y serait cherché vainement, mais il n'est autre que la statue colossale de Jupiter de la salle des Caryatides au Louvre (2). Ni M. Fröhner (3), ni Clarac, tant dans son catalogue (4) que dans le *Musée de sculpture* (5), ni Bouillon dans son *Musée des antiques* (6), ne fournissent, il est vrai, sur ce Jupiter aucun renseignement de collection ou d'origine. Les procès-verbaux du conservatoire du Museum central des arts m'avaient en revanche déjà permis d'y reconnaître un Jupiter qui fut pris pour le Louvre à Versailles, sur le Tapis vert, à droite, en descendant, à l'époque de la Révolution. La mention « Jardins de Versailles » a été, en conséquence, inscrite dans le *Catalogue sommaire des marbres antiques*. Sur ce point, la comparaison avec la planche 13 du recueil de Thomassin ne laisse aucun doute. Il était bien indiqué aussi, dans les procès-verbaux, que ce Jupiter

par suite devrait être corrigée, lorsque, à propos de la « vigne Madame », il écrit que « ce palais était rempli de très belles statues antiques, entre lesquelles il y avait un Jupiter qui fut envoyé à François 1^{er}. » *Entretiens sur les plus excellents peintres anciens et modernes*, éd. de 1685, t. I, p. 389.

(1) *Notice du Musée national de Versailles*, 3^e partie, p. 510.

(2) *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n^o 13.

(3) *Notice de la sculpture antique*, n^o 788.

(4) *Description du Musée royal des Antiques*, n^o 32.

(5) T. III, p. 42, n^o 683.

(6) T. III, statues, pl. I, p. 1. Le texte de J.-B. de Saint-Victor, qui indique inexactement que la tête, le torse et le bras gauche sont seuls antiques, reconnaît, d'autre part, à la différence de Clarac qui déclare la statue très médiocre de pose, de dessin et d'exécution, que ce Jupiter, placé dans une niche près de la porte extérieure du Musée, mériterait plus que beaucoup d'autres monuments une place honorable dans l'intérieur.

avait été trouvé à Smyrne, évidemment d'après le témoignage de Piganiol de la Force, mais le fait, aujourd'hui certain, n'avait pas paru assez établi pour être inscrit au *Catalogue*. Debout, la jambe gauche légèrement fléchie et reportée en arrière, enveloppé à la manière d'Esculape d'un manteau qui couvre les jambes et dont l'extrémité, ramenée sur l'épaule et le bras gauche, laisse toute la poitrine à découvert, le dieu a reçu du restaurateur seul un bras droit levé armé du foudre (1). Il n'est donc pas même certain que la statue ait été celle d'un Jupiter tonnant. Mais la tête, avec sa longue chevelure tombante en boucles ondulées, témoigne d'un bon modèle et se rattache, à coup-sûr, à un type de l'époque proprement grecque. La statue, de toute manière, est loin d'être indifférente et, en la marquant pour le Louvre le 14 frimaire an VIII, les délégués du Museum n'ont pas seulement grossi d'un numéro, ils ont vraiment enrichi sa collection d'antiques. La Junon restée à Versailles, entièrement drapée, vêtue d'une longue tunique et d'un ample manteau, par cela seul que la tête est refaite, est évidemment de valeur beaucoup moindre ; mais, trouvée à Smyrne en même temps, ayant fait partie du même envoi, marquée de même pour le Museum le 14 frimaire, an VIII, il est permis de regretter qu'elle n'ait pas suivi jusqu'au bout le sort du Jupiter et d'émettre le vœu que, remplacée dans le parc de Versailles, elle trouve elle aussi un jour asile au Louvre.

Étienne MICHON.

(1) Piganiol de la Force (p. 204) indique que la statue a été restaurée par Granier.

DEUX PLAIDOYERS

SUR LA QUESTION DE LA LANGUE LITTÉRAIRE EN GRÈCE

La question de la langue littéraire en Grèce intéresse trop le présent et l'avenir d'un peuple qui nous est cher à tant de titres pour laisser indifférente notre Association.

A plusieurs reprises déjà cette question a été traitée dans nos publications ; il suffira de rappeler l'article de M. Psichari sous forme de commentaire d'un poème de Solomos (*Revue*, I, 192) et celui de M. A. Dozon à propos de l'émotion produite par le Τὰξίδι de M. Psichari lui-même (*Ibid.*, II, 66).

Depuis cette époque, la controverse ne s'est pas apaisée, bien au contraire. En novembre 1904, par un malheureux concours de circonstances, la querelle de la langue, compliquée d'une question religieuse et de délicates susceptibilités nationales, a même provoqué une émeute sanglante dans les rues d'Athènes. Nous nous sommes abstenus à ce moment d'intervenir, fût-ce comme narrateurs, dans un conflit trop violent pour que la voix de la raison pût s'y faire entendre. Aujourd'hui que de part et d'autre les passions soulevées par cet incident semblent s'être un peu calmées, sans que les convictions respectives aient rien perdu de leur ardeur, l'heure nous paraît venue de mettre les lecteurs de la *Revue* au courant de la phase actuelle du débat linguistique.

Il va sans dire que nous n'avons pas, en tant que rédaction ou organe collectif, à prendre parti dans la controverse ; notre

tâche se borne à en exposer complètement et sincèrement les éléments. Pour cela, à défaut d'un arbitre incontesté, planant au-dessus des luttes des écoles et dont le verdict, ou tout au moins le résumé, pût s'imposer comme celui de la postérité, nous croyons bien faire en donnant successivement la parole à deux champions autorisés des opinions en présence.

Pour représenter les partisans de la langue « épurée », notre choix ne pouvait se porter sur un avocat plus habile et plus savant que M. Hatzidakis. A ses éminentes qualités de linguiste, le professeur d'Athènes joint le singulier mérite d'avoir le premier en Grèce créé l'étude scientifique de la langue populaire et de lui avoir par là témoigné et valu d'utiles sympathies, qui n'auraient pas fait prévoir en lui l'adversaire passionné de son emploi dans la prose littéraire. M. Hatzidakis, malgré ses multiples occupations, s'est prêté volontiers à notre désir ; l'article qu'on va lire résume et condense les arguments qu'il a, depuis plusieurs années, semés sur ce sujet dans de nombreuses publications.

Quant à la thèse contraire, au moment où nous étions en quête pour elle d'un porte-parole non suspect de plaider *pro domo sua*, l'infatigable et brillant organisateur des études byzantines M. Karl Krumbacher entrait en lice avec un mémoire retentissant qui, sous sa forme première, a été lu dans une séance publique de l'Académie de Bavière. Ce discours, qui a fait sensation (1), coordonne avec tant de clarté, fortifie de raisons si ingénieuses les arguments des vulgaristes que nous n'avons pas cru devoir chercher plus loin. L'autorité de l'auteur en cette matière n'a pas besoin d'être démontrée : dès le début de sa carrière d'érudit, ses *Beiträge zu einer Geschichte der griechischen Sprache* l'ont classé parmi les historiens de la langue, et depuis lors il n'est pas un seul de ses travaux qui n'ait attesté son souci constant du côté linguistique dans

(1) *Das Problem der neugriechischen Schriftsprache. Festrede gehalten... am 15. November 1902.* Munich, Académie, 1903. Un extrait sommaire avait paru dans l'*Allgemeine Zeitung* des 15 et 17 novembre 1902.

l'histoire littéraire de la Grèce médiévale et moderne. Comme le mémoire était trop long pour être communiqué intégralement à nos lecteurs, nous avons demandé à l'auteur d'en extraire lui-même, à leur usage, les parties qui lui paraissaient les plus topiques et vraiment essentielles. Ce sont ces pages, fidèlement traduites, reliées par de brefs sommaires des morceaux intermédiaires, que nous plaçons sous leurs yeux à la suite de l'article de M. Hatzidakis. Il va sans dire que ceux qui désireront se faire une idée vraiment exacte de l'ensemble, si fortement coordonné, de l'argumentation de M. Krumbacher, devront recourir au document original.

Nous n'avons pas à préjuger les conclusions que nos lecteurs adopteront sur le fond du débat, après avoir pris connaissance de ces deux plaidoyers. Il en est une pourtant que nous croyons pouvoir énoncer dès à présent en leur nom ; c'est celle que le chœur antique exprimait en ces termes : εὖ γὰρ εἴρηται διπλῆ.

LA RÉDACTION.

LA QUESTION DE LA LANGUE EN GRÈCE

A M. le Rédacteur en chef de la Revue des Études grecques.

Monsieur et honorable confrère,

Désireux de renseigner les lecteurs de la Revue sur ce que nous appelons la « question de la langue », vous m'avez demandé de vous faire connaître, et par vous au public français, quelle est mon opinion sur ce sujet. Je me conforme volontiers à votre désir. Convaincu que de pareils problèmes ne peuvent se résoudre qu'à la condition d'en éclaircir l'origine et l'évolution, je me propose d'écartier tout d'abord certaines

erreurs scientifiques qui encombrant le terrain, puis d'exposer les faits dans l'ordre historique.

I. — *Points à éliminer.*

La question de la langue, quoique discutée chez nous depuis des siècles, l'a rarement été sous son vrai point de vue. Tantôt on la rattache à des considérations qui lui sont étrangères, tantôt on la sépare à tort de problèmes étroitement connexes.

Autre chose, en effet, est la question pratique de l'emploi de la langue écrite, autre chose l'examen historique et scientifique du grec moderne étudié sous le rapport de la régularité et de la pureté plus ou moins grandes de ses formes. La science des langues est bien postérieure à leur emploi littéraire. Ce dernier intéresse tout le monde et dépend d'un grand nombre de volontés; au contraire l'examen scientifique intéresse peu de personnes et relève de la pure théorie. Les problèmes qu'il soulève peuvent être résolus par un petit nombre de savants, quelquefois par un seul. Aussi les solutions théoriques peuvent-elles varier facilement et rapidement; il n'en est pas de même des solutions pratiques, qui dépendent de tant de monde.

Tel mot, telle forme, d'une étymologie claire, d'une formation régulière, seront pourtant rejetés du langage écrit, et inversement un terme d'origine inconnue, de formation irrégulière y sera adopté (exemple : $\theta\acute{\alpha}$, $\acute{\alpha}\chi\acute{o}\mu\eta$ etc.). On peut approfondir la phonétique, la morphologie, la syntaxe, le lexique d'un dialecte sans pour cela en faire, ou chercher à en faire, la langue écrite d'un peuple; exemples : le dialecte homérique, le lithuanien, le celtique. Au contraire, la plupart des langues des nations civilisées se sont formées comme langues écrites avant d'avoir été examinées scientifiquement.

La régularité, la simplicité, la facilité de l'étude sont assurément des qualités précieuses qu'on désirerait trouver dans toute langue parlée ou écrite. Mais notre rôle, à nous Grecs du xx^e siècle, n'est pas de choisir une langue et de la construire

selon les règles de l'art. Nous avons hérité une langue de nos pères ; nous n'avons jamais cessé de nous servir de cet héritage ; notre vie intellectuelle y est si intimement liée que nous ne pouvons plus l'échanger contre une autre pour donner satisfaction à des *desiderata* de régularité dans les formes et dans les sons. Par conséquent, alors même qu'il serait vrai, comme je le crois (1), que notre langue parlée est plus régulière dans sa phonétique, dans sa morphologie, dans sa syntaxe que notre langue écrite, il ne s'en suivrait point que nous dussions substituer celle-là à celle-ci. Aucune nation n'a jamais procédé ainsi ; tout au plus a-t-on cherché à régulariser, ou plutôt à épurer la langue écrite en expulsant les éléments étrangers. Le mélange et l'irrégularité des formes ne sont point des défauts qui suffisent à faire rejeter une langue ; c'est un fait qu'atteste suffisamment toute l'histoire de la littérature grecque. Homère, Pindare, les tragiques, Xénophon, Théocrite, Polybe emploient tous des langues diversement mélangées d'éléments anciens et modernes. On rencontre chez eux des formes mixtes ou analogiques qu'aucun dialecte n'a jamais connues : *σύρισδες* (σδ éolien, ε dorique), *ἰδοῖσα*, *λαβοῖσα* etc. Ce caractère hétéroclite est encore bien plus accentué dans les langues modernes ; l'uniformité des lois phonétiques y est violée à chaque instant par la juxtaposition de mots d'origine populaire et d'origine savante. Voyez en français *altérer* à côté de *autre* ; *extérieur* à côté de *setier* ; *penser* et *peser* ; *respecter* et *lait*, *lutte* ; *accepter* et *route* ; *scolaire* et *école* ; *testament* et *tête*, etc.

Assurément, au point de vue glossologique ce mélange de formes incompatibles est un défaut, mais les linguistes ne sont pas chargés de créer ou de régenter les langues ; leur rôle se borne à les comprendre et à les expliquer. C'est en sortir que de nous écrire par exemple que telle langue est « un étrange jargon bâtard, capable de faire grincer les dents d'un linguiste », de l'appeler « l'incroyable jargon des pédants », « un monstre...

(1) Voir ce que j'ai dit dans l' *Ἀθήναιον*, X (1881), p. 14 suiv.

qui n'est ni chair, ni poisson, ni volaille, ni même un hareng rouge » (1). En présence de ces métaphores virulentes il est bon de rappeler cette sage remarque d'un savant allemand : « En matière d'usage ce n'est pas la voix du linguiste, c'est celle de l'artiste, celle de la nation qui est souveraine » ; et le même savant ajoute : « Le mélange de termes étrangers qui altèrent la langue maternelle est presque la règle chez les nations civilisées » (2). Ce mélange de termes étrangers est très sensible dans notre langue populaire ; il est rempli d'inconvénients. Les mots italiens, turcs, etc... dont elle fourmille sont comme des corps étrangers enfoncés dans un organisme qui rappellent les jours malheureux de notre pays (3). A la vérité, ces mots étrangers, une fois qu'ils ont reçu droit de cité dans notre langue, une fois déclinés conformément aux nôtres, ont acquis extérieurement une forme grecque ; ils n'en restent pas moins obscurs, faciles à confondre, et se prêtent difficilement à la formation des dérivés ; on ne peut pas d'un de ces radicaux étrangers tirer, comme d'un radical purement grec, une famille complète : nom, adjectif, verbe, adverbe, etc.

Enfin, un dernier point, qui a été introduit à tort dans le débat, c'est la richesse comparée des deux idiomes. On a longuement soutenu la thèse que la langue populaire est très riche, et cela à cause du grand nombre de ses mots, supérieur dit-on, à celui de la langue française. Mais la richesse d'une langue ne consiste pas seulement dans l'étendue de son vocabulaire ; il faut encore tenir compte de la facilité qu'offrent les mots à un emploi figuré, de leur souplesse syntactique, de leur aptitude à former des phrases toutes faites. D'ailleurs, richesse pour richesse, notre langue écrite l'emporte infiniment sur la langue parlée.

Dans un autre ordre d'idées, on a fait fausse route en comparant l'histoire du grec à celle d'autres langues qui se sont

(1) Psichari, *Revue des Revues*, 1902, p. 21.

(2) Gabelentz, *Sprachwissenschaft*, p. 62.

(3) Voyez mes *Études glossologiques*, p. 340 et 359.

développées dans des conditions toutes différentes, et l'on a tiré de cette comparaison des conclusions qui pèchent par la base. Le grec moderne, a-t-on dit, est dans le même rapport avec l'attique et la *κοινή* que l'italien avec le latin ; de même donc que les Italiens ont abandonné le latin pour créer une langue écrite nouvelle qui s'en distingue sous tous les rapports, ainsi, dit-on, les Grecs modernes devraient suivre cet exemple au lieu de tâcher de rapprocher leur langue moderne de l'ancienne, de s'attrister des différences qui les séparent, d'espérer que peu à peu elles disparaîtront, de s'épuiser enfin à ramener la phonétique, les formes, la syntaxe, le lexique, la phraséologie du grec moderne au type de Xénophon et d'Isocrate, procédé aussi absurde que si les Italiens d'aujourd'hui voulaient ramener leur langue au latin de Cicéron. La comparaison ainsi exprimée semble irréfutable ; à l'examiner de près, on verra combien elle renferme d'inexactitudes et d'exagérations.

C'en est une d'abord que de prétendre que les Grecs d'aujourd'hui s'efforcent de ramener le phonétisme de leur langue au type de Xénophon et d'Isocrate. Dans la langue écrite comme dans la langue parlée nous prononçons tous les sons à la moderne. Les diphtongues ne sont plus des diphtongues ; nous ne connaissons plus ni l' $\upsilon = u$ ni η, ω longs distincts de ϵ et o brefs. De même que les français prononcent *sûreté* et *sécurité* avec u et non avec l'*ou* latin, ainsi nous prononçons α comme \acute{e} aussi bien dans $\alpha\iota\tau\acute{\iota}\alpha, \acute{\alpha}\pi\alpha\iota\tau\omega$ que dans $(\acute{\epsilon})\pi\alpha\upsilon\omega, \acute{\epsilon}\pi\alpha\iota\tau\eta\varsigma$. A la vérité nous avons rétabli dans la langue écrite le ν final et quelques combinaisons de consonnes perdues dans la langue parlée telles que $\chi\theta, \varphi\theta, \kappa\tau, \pi\tau, \sigma\theta, \sigma\chi, \nu\theta, \mu\varphi, \gamma\lambda, \gamma\acute{\xi}, \mu\psi$. Certains linguistes s'en indignent. Ils oublient que tous ces groupes, prononcés et entendus pendant des siècles à l'église et à l'école, étaient parfaitement connus de tous les lettrés ; ils oublient aussi que le français a pareillement emprunté au latin certains mots dont il a conservé les sons intacts, quoique dans la langue populaire ces mêmes groupes eussent subi des trans-

formations. — Un autre phénomène qui attriste les linguistes intransigeants c'est la réintroduction dans la langue de formes anciennes prononcées à la moderne, d'où sont résultés des phonèmes inconnus aussi bien à la langue ancienne classique qu'à la langue populaire ; exemple : βασιλεύς, βασιλεῦ, εὔμορφος, πεπαιδευμένος, ἔνδεκα, ἄνδρες. Cette indignation ne prouve que l'ignorance de l'histoire. Ces prononciations, on ne saurait en douter, ont, en effet, toujours été en usage parmi les lettrés depuis la période post-classique jusqu'à nos jours, et il en est de même de πέρνα, χθές, φθάνω, κτίστης, σχολεῖον, ἀσθενής, Αἰσχύλος, τὸν ἄνθρωπον, ξανθός, ἔπεμψεν, τὸ καλόν, τὸ κακόν, etc. Une tradition aussi longue confère à des formes pareilles des droits historiques si sérieux qu'à celles de la langue purement populaire car, comme le dit Gabelentz, « chez un peuple sachant lire, la langue écrite est vraiment une seconde langue populaire ». Aussi, l'emploi actuel de ces formes ne blesse ni notre oreille ni nos organes phoniques, et il n'y a pas plus de nécessité de changer Αἰσχύλος en Αἰσκύλος que de prononcer en français *austerer* (pour *altérer*), *tétament*, *estraordinaire*.

Voilà pour la phonétique. Quant à la morphologie, il n'est pas non plus exact de prétendre que nous calquons les formes anciennes aussi servilement que les lettrés italiens du moyen âge continuaient à employer celles du latin. Nous ne nous servons plus ni du parfait, ni du plus-que-parfait, ni de l'infinitif, si ce n'est parfois avec l'article. Le futur monolectique ne survit que dans ἔσται, l'optatif dans μὴ γένοιτο, la troisième personne de l'impératif dans ἔστω et θεωρηθήτω. L'aoriste moyen en -άμην est d'un emploi très rare ; de même le datif pluriel de la troisième déclinaison (πατράσι, θυγατράσι) est ordinairement remplacé par une périphrase formée d'une préposition avec l'accusatif. La plupart des verbes en μι (φημί, εἶμι, ὀνίνημι), etc., sont hors d'usage ; quelques-uns seulement sont employés et cela sous une forme nouvelle (εἶμαι εἶσαι, pour εἶμι εἶ ; ἀφίνω, ἀφίνεις pour ἴημι, ἴεις) ou ne subsistent qu'à la voix moyenne (ἐκτίθεμαι, ἐπιτίθεμαι, προτίθεμαι, ἵσταμαι, ἐπίσταμαι, κρέ-

μαμαι, δύναμαι). Les Italiens du moyen âge, quand ils écrivaient en latin, ne connaissaient pas de pareilles limitations; ils ne connaissaient pas non plus des formes modernes comme celles que nous avons substituées aux anciennes, quand nous écrivons θέλω ou ἔχω γράψει (ou γραφή), εἶθε νὰ ἔλθῃ, etc.

Arrivons enfin au vocabulaire et à la phraséologie. Ici encore, il est évident que le rapport entre notre langue écrite et l'ancienne κοινή est bien différent de celui du latin savant du moyen âge avec la langue de Cicéron. D'une part, nous créons continuellement des mots nouveaux (le dictionnaire de Koumanoudis en renferme plus de 60,000) et nous employons quantité de mots anciens dans une acception nouvelle. D'autre part, nous avons entièrement rejeté les figures de grammaire de l'ancienne langue, telles que l'attraction, la prolepse, la syntaxe attique, etc... En général, nous construisons notre phrase plutôt sur le modèle des autres langues modernes qu'à l'imitation de la langue ancienne. L'usage actuel, le sentiment glossique nous guide au moins autant que le souvenir de celle-ci.

Pour achever d'écarter cette comparaison, rappelons qu'au moyen âge le latin n'était connu et compris que d'une minorité; chez nous, au contraire, tout ce qui est écrit dans la langue moderne — et Dieu sait combien nous avons de journaux — est lu de tous ceux qui savent lire, tandis que les publications écrites dans la langue dite populaire ne trouvent point de lecteurs. Les journaux et périodiques rédigés dans cette langue (Ἐστία, Πατριώτης, ἡ Τέχνη, etc.) n'ont eu qu'une existence éphémère. Qu'est-ce à dire sinon que la langue écrite est à la fois plus claire et plus chère à la majorité de la nation que cette langue vulgaire nouvellement fabriquée?

Avec la comparaison que nous venons de réfuter doit tomber la conclusion qu'on en tire d'ordinaire. Cette conclusion, on le sait, c'est que notre langue écrite doit se détacher complètement du grec ancien et se constituer avec autant d'indépendance que l'italien, le français et les autres langues romanes.

Formuler cette prétention au nom de la linguistique, c'est oublier la sage maxime « comparaison n'est pas raison ». De même que la propagation d'une langue parlée dans un pays peut être due à des faits historiques (conquêtes, émigrations, etc...) tout à fait indépendants du mérite de cette langue, ainsi de la formation et de la prédominance d'une langue écrite. Si l'attique est devenu la langue commune du monde hellénique, si le latin s'est répandu sur l'Italie, la péninsule ibérique, la Gaule etc..., si le français du nord a conquis toute la France, ces résultats sont dus non pas à quelque supériorité proprement glossique, mais à des causes politiques et littéraires. L'historien d'une langue ne doit donc jamais perdre de vue l'histoire générale du pays où elle s'est développée; cette histoire offre une physionomie très variée et conditionne différemment l'évolution de la langue. Négliger l'ensemble de ces faits pour s'en tenir à une analogie superficielle, c'est commettre une profonde erreur.

II. — *Développement historique de notre langue écrite.*

Chez les nations romanes la langue latine n'était pas aussi profondément enracinée ni aussi intimement liée avec tout leur passé que le fut la langue grecque chez les Hellènes. Ces peuples, conquis par des étrangers barbares, divisés en divers états, ne tardèrent pas à tomber dans une profonde ignorance. Longtemps les conquérants montrèrent le plus grand mépris pour la littérature et la civilisation de leurs sujets romains. La tradition de la civilisation ancienne fut interrompue, et par voie de conséquence celle de la langue, qui en est inséparable. Ajoutons que la langue latine est de sa nature extrêmement variable; elle a subi depuis les temps anciens de nombreuses modifications; elle en subit de plus profondes encore quand elle se propagea chez des peuples étrangers. La résultante de toutes ces causes fut que l'ancienne déclinaison latine

disparut en grande partie, que les mots et la syntaxe se transformèrent et s'écartèrent de plus en plus du type classique. Quand plus tard conquérants et sujets se fondirent ensemble et recommencèrent à cultiver les lettres, le latin classique n'était plus compris des peuples; aussi les savants, après avoir essayé à plusieurs reprises de faire revivre cette langue évanouie, se virent-ils enfin obligés d'adopter eux-mêmes le nouveau type de langue parlée en usage dans chaque pays. Chaque nation développa d'ailleurs une variété nettement caractérisée de ce nouveau latin. On y composa bientôt des œuvres littéraires remarquables et ainsi la nouvelle langue, soutenue par la grande masse du peuple et par des chefs-d'œuvre de plus en plus nombreux, prévalut définitivement sur le type ancien.

Les choses se sont passées tout autrement chez les Grecs. La langue hellénique était vraiment nationale, profondément gravée dans les âmes de ceux qui la parlaient depuis un temps immémorial, inséparable de tout leur passé. Les barbares d'Égypte, de Syrie et de la Haute-Asie, qui depuis Alexandre avaient plus ou moins appris le grec, le désapprirent depuis la conquête musulmane; le grec ne fut plus parlé que par des Grecs d'origine ou par des peuples depuis longtemps hellénisés, si l'on excepte l'intérieur de l'Asie-Mineure (Cappadoce, etc.) où, précisément parce qu'il était parlé par des hellénisés de fraîche date, le grec s'est beaucoup altéré.

Il est vrai que les Grecs ont été subjugués par les Romains, mais la conquête ne les a ni divisés ni rendus barbares; tout au contraire, la nation, autrefois morcelée en un grand nombre de royaumes et de républiques, se trouva réunie en un seul corps, les conquérants peu à peu s'hellénisèrent, et de bonne heure le grec devint la langue officielle dans la moitié orientale de l'empire. Aussi l'étude de l'ancienne langue et de l'ancienne civilisation ne fut-elle jamais interrompue; la tradition se maintint et ne cessa de rejeter comme un idiome vulgaire toute nouvelle forme de la langue.

Ce n'est pas tout. En raison même de leur décadence poli-

tique, les Grecs tournèrent avec admiration leur regard vers leur passé glorieux. Impuissants à le faire revivre dans leurs institutions, ils cherchèrent du moins à le ressusciter dans l'art, et surtout dans l'art du discours. De là naquit l'atticisme ; depuis Denys d'Halicarnasse, pendant une longue série de siècles, on ne cessa d'admirer et d'imiter cette langue du passé immortalisée par tant d'admirables monuments. La conservation de cette langue fut considérée comme un devoir national ; l'antiquité devint la règle : toute innovation fut condamnée comme erronée et vulgaire. Toutes les fois qu'un écrivain semble violer cette règle devenue sacrée, il le fait soit par ignorance, soit parce que certaines choses ne lui paraissent pas susceptibles d'être exprimées en langage attique ; de là tant de termes nouveaux chez Malala, Théophane, Porphyrogénète, Kékauménos, etc.... Plusieurs d'entre eux s'en excusent (1) ; d'autres, tels que Théodore et Hilarion Prodrome multiplient les emprunts à la langue contemporaine dans le but de provoquer le rire.

N'oublions pas non plus que dans la littérature, comme dans les sciences et dans les beaux arts, la Grèce romaine et byzantine n'a pas produit un seul génie digne d'être comparé aux anciens. Il ne pouvait donc pas être question de mettre les œuvres modernes en balance avec celles du passé, à plus forte raison de leur accorder la préférence. L'ancienne langue continua dès lors à régner en souveraine, avec son orthographe, sa syntaxe, sa morphologie et son lexique.

A ces raisons historiques vient s'ajouter une raison purement glossique : c'est que la langue grecque a de tous temps été naturellement conservatrice ; aucune n'a gardé aussi fidèlement le système des voyelles, des diphtongues, des déclinaisons

(1) Καλὸν γὰρ ἐπὶ τοῦτοις κοινολεκτεῖν (Porphyrogénète). Ἐπιτιμήσει δὲ ἡμῖν οὐδὲ εἰς τῶν καὶ μικρὰ λογίζεσθαι δυναμένων ἐν τῷ πρόντι πονήματι ὀνόμασι τε καὶ ῥήμασι τῶν ἐξ ἀγορᾶς καὶ τριόδου διελημμένων κεχρημένοις ὁρῶν· οὐ γὰρ ἔγνοια τῶν... βαρβάρους ὀνομασι καὶ διεφθαρμένοις ἔστιν ὅπη κεχρημέθα (Théophane Nomios, I, *De la Diète*). Cf. mon *Einleitung*, p. 172 et 283 ; Ἄθηνᾶ, VIII, 361.

sons indo-européennes. Ce caractère conservateur s'est affirmé dans la langue grecque jusqu'à l'heure présente. La cause en est dans le remarquable développement qu'ont pris chez nous toutes les conditions propres à retarder l'évolution glossique : grande et riche civilisation, séjour constant sur le même sol, persistance des façons de vivre, liaison de la langue avec les formes du culte, perfection inaccessible de la littérature classique.

De tout cela il est résulté que la langue communément parlée aujourd'hui dans les villes diffère moins de la langue commune de Polybe que cette dernière ne diffère de la langue d'Homère. Notre grec a conservé quatre cas sur cinq du grec alexandrin, les formes essentielles du verbe actif et passif, presque tous les sons et les mots. Même les éléments linguistiques, qui peu à peu tombaient en désuétude dans la langue des ignorants, continuaient à leur rester compréhensibles, parce qu'ils ne cessaient de les entendre employés à l'église, à l'école et en général dans toute société lettrée. Il n'y avait donc là qu'une désuétude relative, distinction trop souvent méconnue.

Après la prise de Constantinople, d'abord par les Latins, ensuite par les Turcs, quand la plupart des savants grecs se furent réfugiés en Italie, le peuple grec tomba dans la plus profonde ignorance. L'empire absolu de l'ancienne *κοινή* commença alors à s'ébranler, et, tandis que la langue parlée se développait tous les jours et divergeait davantage de la langue écrite, celle-ci devenait de moins en moins compréhensible au grand nombre. Pourtant, même dans ces circonstances, on n'est pas arrivé à créer une nouvelle langue écrite. Les tentations n'ont pas manqué (par exemple de la part des despotes italiens et français en Crète et à Chypre), mais elles ont échoué : d'abord parce que les œuvres de ces novateurs (qui d'ailleurs respectaient l'orthographe traditionnelle) étaient écrites dans les idiomes crétois et chypriote, nécessairement obscurs aux lecteurs originaires des autres parties de la Grèce ;

ensuite et surtout parce que ces œuvres ne se distinguaient ni par le nombre, ni par la valeur, ni par le caractère national. Par surcroît ces îles furent occupées et dévastées par les Turcs, qui mirent en fuite les Muses timides. Ainsi, même après la prise de Constantinople, la nation grecque resta sans autre langue nationale reconnue que l'ancienne *κοινή*; d'où une grande anarchie, les uns employant et préconisant la langue ancienne, les autres quelque dialecte local, d'autres enfin un mélange des deux systèmes.

Cependant l'asservissement général de la nation grecque par les Turcs fortifiait le sentiment de son unité. De plus en plus on éprouvait le besoin d'une langue commune à toute la nation, à la fois compréhensible aux ignorants et tolérable aux lettrés. Comment réaliser cette unité linguistique? Aucun dialecte local n'avait produit de chef-d'œuvre qui s'imposât et l'imposât, comme ce fut le cas du toscan en Italie; d'autre part, il n'existait pas de langue vulgaire comprise et parlée partout. Le fait a été nié; Solomos, par exemple, prétend avoir eu des domestiques provenant de Mani, de l'Élide, du mont Olympe, de Chio et de Philippopoli avec lesquels il s'entendait facilement; de même, il comprenait sans peine tout ce que lui disait des gens originaires de Missolonghi et de Constantinople. L'argument ne vaut rien, car, parmi ses interlocuteurs, les uns avaient voyagé en pays divers, les autres avaient reçu une certaine instruction, et, par conséquent, plus ou moins renoncé aux expressions de terroir. J'ai moi-même plus d'une fois remarqué le fait contraire, et chacun peut faire la même observation (1). C'est donc par nécessité que l'on a suivi la voie imposée par l'histoire de la nation et par celle de la langue.

Dès le commencement du moyen âge, à côté de la langue écrite atticisante, on faisait souvent usage d'une langue plus simple, débarrassée autant que possible des termes trop anciens, et se rapprochant du langage des masses; c'est la

(1) Cf. mes *Études glossologiques*, p. 282.

langue que parlent les papyrus, les lettres de l'empereur Héraclius, la Chronique Pascale, Malala, Théophane, le Porphyrogénète, Kékauménos, divers recueils de Vies de Saints, Pacôme de Ronsano, etc. Il y avait donc là une tradition déjà ancienne que l'on s'est contenté de suivre. On a pris pour base de la langue commune celle qui, de tout temps, avait été en usage à l'église et à l'école, avec son orthographe, ses formes grammaticales, sa richesse lexicographique; d'autre part, cédant aux exigences des temps, on a éliminé de ce langage certains éléments devenus étrangers aux masses ignorantes, et on les a remplacés par des formes de la langue parlée communes à tous les dialectes, ou du moins au plus grand nombre. Ainsi s'introduisirent dans la langue écrite les *νά*, *θή*, *είναι*, etc..., et se constitua un langage mixte dans lequel furent composés jusqu'au milieu du XVIII^e siècle plusieurs livres intelligibles à tout le monde tels que Damaschinos, *Ἀμκρωλῶν Σωτηρία*, et d'autres. C'est cette langue qu'écrivait Righas, de Phères, ce martyr national que personne n'osera qualifier de pédant.

Les choses en étaient là lorsque, d'une part, apparut Coraïs, et que, d'autre part, éclata la révolution grecque. Coraïs était un vrai savant, nullement pédant, qui a beaucoup écrit contre le mauvais enseignement de la grammaire. Voulant s'adresser à tout le monde, il ne pouvait employer ni la langue ancienne, incompréhensible au plus grand nombre, ni un dialecte quelconque, puisque aucun n'était capable d'exprimer ce qu'il voulait dire à la nation; il garda un juste milieu et écrivit une langue claire pour tous et qui fut généralement acceptée. Les chefs de la nation, guerriers aussi bien que savants, suivirent son exemple. C'est dans cette nouvelle langue littéraire, dite aussi épurée (*καθαρεύουσα*) parce qu'elle évite les mots étrangers et les idiomes, que furent rédigés à cette époque les journaux, les lettres, les chartes, les lois, tous les actes officiels de la révolution.

Dès ce jour, il fut déclaré que ce serait un malheur national si l'on voulait ressusciter chez nous la langue ancienne; dès ce

jour les Grecs montrèrent par des faits que la langue de Xénon et de Platon était étrangère à leurs besoins et à leurs habitudes d'esprit. C'est donc à tort qu'on a prétendu dernièrement que « la Grèce moderne s'éveille cruellement au fait que, pour elle aussi, comme pour le reste du monde, la langue grecque ancienne est une langue morte » ; et il n'est pas moins inexact de prétendre que, « il y a une vingtaine d'années, l'atticisme régnait en maître à Athènes : on ne se servait que de l'attique le plus pur » (1). D'une part, il est faux que la langue grecque ancienne soit aussi complètement morte pour les Grecs d'aujourd'hui que pour les autres hommes. L'identité fondamentale, qui existe sur tant de points entre la langue classique et la nôtre, nous met à même d'apprendre, de sentir et de comprendre la langue ancienne plus facilement qu'aucun autre peuple ; d'autre part, cette prétendue domination du pur attique dans notre langue écrite est une fable : pas un journal, presque aucun livre n'a fait usage de cette langue. Je ne me rappelle guère en ce moment que les *Φιλολογικά Πάρεργα* de Philippos Ioannou, les commentaires de Vassiadis sur Démosthène, ma lettre à Théodore Reinach, certaines dissertations de Pantazi, et quelques autres livres d'érudition, qui correspondent à ceux que les savants français ou allemands écrivent en latin.

La preuve que cette nouvelle langue écrite n'est pas, comme on l'a prétendu, la création de quelques maîtres d'école pédants, mais au contraire la résultante d'une longue tradition historique, c'est qu'elle n'admet, comme la langue simplifiée du moyen âge, que des éléments de l'ancienne *κοινή* à l'exclusion de tous éléments épiques ou dialectaux, éléments qui abondent au contraire dans une langue fabriquée, comme celle d'Herméniaque. Ajoutons que c'est en pleine connaissance de cause que Coraïs et ses amis ont constitué cette langue moyenne, à un moment où la langue ancienne et les idiomes populaires avaient, les uns et les autres, leurs partisans chaleureux. C'est la force de l'histoire qui a guidé et soutenu leur choix.

(1) Psichari, *Revue des Revues*, janvier 1902, p. 22.

Comme la langue littéraire traditionnelle forma le noyau de la nouvelle langue écrite, on fut naturellement amené à orthographier et à décliner, suivant les règles de cette langue, les éléments empruntés à la langue parlée; on écrivit donc et l'on prononça θεωρῶ, κλέπτω, ὀμιλῶ, πταίω, ἡ νύξ, etc. A plus forte raison a-t-on conservé la forme antique des mots que l'on empruntait au grec classique; agir autrement serait les rendre méconnaissables. Tel n'est pas l'avis de quelques-uns qui, par exemple, écrivent περικεφαλιὰ au lieu de περικεφαλαία, et qui nous rappellent doctement que, lorsque des français ou des italiens empruntent des mots au latin; ils laissent de côté les formes de la déclinaison. Parler ainsi, c'est méconnaître les différences profondes, rappelées plus haut, qui existent entre l'histoire de notre langue et de notre civilisation et celles des nations romanes. Transformer de quelque façon que ce soit les mots empruntés à la langue ancienne, ce serait élever, à notre grand détriment, une muraille de Chine entre la littérature ancienne et nous; ce serait aussi créer mille difficultés aux jeunes gens qui, dans nos écoles, étudient la langue ancienne. On peut s'en rendre compte par ce fait que souvent des élèves, en écrivant le grec ancien, remplacent l'infinitif εἶναι par la forme εἶνε, orthographe fautive du moderne εἶναι (= εἶσι). Il fallait donc ou renoncer à puiser dans le trésor de la langue ancienne, ou conserver intacte la forme de ces emprunts. Ajoutons qu'en conservant à ces mots anciens leur orthographe historique, il devient facile de les reconnaître et de les chercher dans les dictionnaires du grec ancien; il en serait tout autrement s'ils revêtaient la forme vulgaire. On trouve ἡ πόλις, ἡ ὄρῆς, τὸ δάκρυον, etc., on ne trouve pas ἡ πόλη, ὁ ὄρης, τὸ δάκρυ, ἀβγή, ἀπόδες, etc.

Avec ce dernier système, il aurait fallu composer tout d'abord des dictionnaires *ad hoc* où seraient inscrits sous leur habit nouveau tous les mots de la langue ancienne introduits dans la nouvelle; et comme il est impossible de connaître d'avance tous les emprunts qu'exigeront les besoins de tous les

moments, c'est le trésor entier de la langue ancienne qu'il serait nécessaire de transcrire et de déformer. Bien entendu, ceux qui ne reçoivent que l'instruction primaire se contenteraient d'apprendre une seule déclinaison et une seule orthographe — la moderne ; tandis que les élèves des écoles secondaires auraient à en apprendre deux ; voit-on d'ici la confusion et les difficultés de tout ordre qui résulteraient de ce système ?

Au surplus, la tradition séculaire de l'Église et des milliers de lettrés ne se serait jamais résignée à un changement aussi radical. Ne voit-on pas qu'en Angleterre même, où les novateurs n'ont à lutter ni contre une tradition aussi longue, ni contre une supériorité aussi écrasante du passé, toutes les tentatives, si nécessaires, dit-on, de réformer l'orthographe ont misérablement échoué ? On peut augurer par là du sort qui attend toute tentative similaire chez nous. C'est le culte d'un immense passé qui nous a fait sortir de la tombe ; c'est lui qui continue à régler notre vie ; s'il arrivait qu'un jour nous abandonnions notre langue écrite actuelle pour adopter je ne sais quel dialecte populaire, la force même des choses, j'en suis persuadé, ne tarderait pas à nous ramener à une forme de langue plus ou moins pareille à celle d'aujourd'hui.

Cette langue, en effet, constituée d'une manière uniforme (1), s'est entrelacée à toute notre vie intellectuelle : elle est devenue l'organe du gouvernement, de la justice, de l'armée, des écoles, des livres, des journaux, bref l'agent de la civilisation et de l'éducation nationales. Elle est le lien de cohésion entre tous les Grecs qui savent lire, depuis Chypre et Trébizonde jusqu'à Philippopoli et Corfou. Sa prépondérance a rabaissé les dialectes locaux au rôle d'un langage de paysans et d'ignorants ; quiconque s'en écarte démesurément en reçoit un brevet de vulgarité. C'est ainsi déjà que les Atticistes (Phrynichus, Pollux, etc.) et même Théocrite dans ses *Adoniazusae* jugeaient les vulgaristes de leur temps.

(1) « Les mots pris un à un ont une couleur ancienne, c'est-à-dire qu'ils ont conservé l'ancienne orthographe ». Psichari, *Revue des Revues*, 1902, p. 23.

A la tendance des vulgaristes s'est opposée de bonne heure celle des archaïsants. Elle est née de l'enthousiasme que la guerre de l'Indépendance et le réveil des études classiques ont suscité pour notre passé ; elle est née aussi du sentiment durable de la beauté et de la justesse de la langue ancienne comparée avec l'insuffisance de la langue moderne, qui n'avait pas encore fait ses preuves. Les archaïsants, si imprégnés d'atticisme qu'ils fussent, n'ont d'ailleurs jamais prétendu nous ramener au pur idiome de Xénophon et d'Isocrate ; mais ils se sont efforcés d'enrichir ou, comme on disait, d'épurer la langue moderne par l'introduction de plus en plus abondante de mots, de formes, de tournures syntactiques empruntés à la langue ancienne.

M. Contos lui-même, qui est considéré comme le chef de cette école, n'a jamais écrit en attique ni même dans l'ancienne *κοινή* ; il a continué à faire usage des *ῥά, θά, εἶναι*, etc., et à exclure les infinitifs, les futurs monolectiques, les optatifs, les parfaits. Il en est de même des autres lettrés : Œconomos, Doucas, Soutzos, Aospios, Chrysoverghis, D. Bernardakis, Livadas, Therianos, Em. Rhoïdis, etc... Les contestations entre eux portent sur le plus ou moins d'éléments anciens qu'il convient d'incorporer à la langue moderne ; aucun d'eux n'a réclamé le rétablissement pur et simple de l'ancien grec, ou inversement l'adoption comme langue écrite de quelque dialecte. Rhoïdis lui-même, qui a composé en langue épurée tout un livre contre les puristes, n'a jamais demandé en somme que l'« épuration », ou si l'on veut la modération, de la langue épurée.

Il faut reconnaître que dans tout ce travail régnaient passablement d'idées bizarres ; on jugeait de la justesse de notre langue moderne d'après celle de la langue ancienne : le passé servait d'étalon au présent ; tantôt on faisait appel aux monuments écrits, tantôt à l'usage parlé. Pour comprendre et excuser ces incohérences, il faut se rappeler qu'il n'existait aucune langue populaire parlée partout et différente de la langue écrite

traditionnelle. Nos savants n'avaient aucun sentiment de la langue vulgaire : toute leur éducation s'était faite dans la langue mixte ; en fait de grammaire, ils ne connaissaient que celle de la langue ancienne ; la langue vulgaire ne leur paraissait pas même susceptible d'un examen grammatical et d'une réglementation. Ainsi s'explique la prépondérance qu'ils ont accordée forcément aux règles anciennes dans la constitution de notre langue écrite. S'ils n'avaient pas procédé ainsi, on n'aurait jamais obtenu l'unification de la langue ; nous aurions été condamnés au flottement perpétuel de l'hérésie. Ajoutons que les excès d'archaïsme commis par quelques-uns des partisans de Coraïs n'ont été qu'un phénomène passager. Les générations formées depuis quelques dizaines d'années possèdent actuellement le sentiment vivant de la langue écrite, devenue leur langue naturelle et pour ainsi dire maternelle ; en revanche, la langue populaire leur est devenue complètement étrangère. Je puis apprécier ce changement dans ma propre famille. Dans mon enfance, j'ai appris d'abord les mots populaires ou étrangers, et c'est par ceux-ci qu'on m'expliquait les mots de la langue écrite. Aujourd'hui, au contraire, les enfants de mon frère Jean me demandent constamment la signification de mots étrangers ou populaires prononcés par des ignorants et je dois les leur expliquer par les mots correspondants de la langue écrite. En d'autres termes, la langue épurée, à force d'être écrite et enrichie, a pris une forme déterminée, des habitudes régulières et stables, appuyées sur des monuments écrits, qui excluent le trouble et la confusion des débuts. Il s'est formé un bon usage et un sentiment glossique.

C'est faute d'ignorer ce changement que les personnes qui vivent depuis longtemps loin de la Grèce adressent à la « langue de la société » des reproches imaginaires. Nous l'apprenons, prétendent-elles, des livres et des maîtres d'école ; personne ne l'entend parler par sa mère ou par sa nourrice, personne ne s'en sert ni dans ses discussions, ni dans ses achats et ventes, ni lorsqu'il exprime son amour, ni enfin lorsqu'il pense. Si le

but de toute langue est d'exprimer ou de susciter des sentiments, notre langue littéraire, dit-on, est presque aussi inutile que les hiéroglyphes. — Ce réquisitoire pêche par la base : sans doute, les jeunes gens qui arrivent de leur village, ou du fond d'une province, ont besoin d'apprendre cette langue de société soit à l'école, soit par la conversation ; mais les enfants nés dans les villes l'apprennent tout naturellement de leur mère ou de leur nourrice ; c'est dans cette langue qu'ils expriment leur colère, leur joie, leur amour ; c'est dans cette langue qu'ils pensent et qu'ils rêvent, et non dans un jargon expédié de France ou d'Angleterre. A qui fera-t-on croire qu'une langue employée à la Chambre par les orateurs, aux tribunaux par les avocats, aux écoles par les maîtres, et, d'une façon un peu plus relâchée, par tous les gens du monde dans les salons, à qui fera-t-on croire que cette langue est privée de toute force et de toute vertu, qu'elle ne peut ni exprimer, ni soulever des passions, qu'elle est incapable de familiarités ou de plaisanteries, — bref, qu'elle est aussi morte que des hiéroglyphes ? Si nous parlions une pareille langue, nous serions donc un peuple de trappistes !

« On est venu, nous dit-on, à l'adoption d'une langue mixte où il y a de tout ; du classique, du moderne, du byzantin, des gallicismes, des anglicismes, et où domine un certain grec macaronique qui date du moyen âge. Cela est proprement hideux (1). »

Voyons quelle est la portée véritable de ces reproches. On nous fait un crime d'emprunter des mots à la langue attique, à la *κοινή*, au byzantin, au dialecte moderne. Mais si nous nous en tenions au vocabulaire classique, comme faisaient quelques ultras d'autrefois, c'est pour le coup qu'on nous traiterait de pédants ! Si, au contraire, nous voulions nous borner au grec populaire, comme son lexique est notoirement insuffisant, nous serions obligés de prendre tout ce qui lui manque à des langues

(1) Psichari, *Revue des Revues*, loc. cit., p. 22-23.

modernes étrangères; alors, notre langue perdrait toute homogénéité. Pour ma part, je ne vois que des avantages à prendre notre bien où nous le trouvons, dans le grec de toutes les périodes, à l'exclusion toutefois des mots poétiques ou dialectaux. C'est ainsi que le grec vulgaire nous donne ἐγγίζω, διαιωρίζω, ἀσμενίζω, φορτωκότης, le byzantin δικηγόρος (bien préférable au stérile ἀδοκᾶτος), d'où nous formons δικηγορῶ, δικηγορικός, δικηγορεία, etc. L'abondance d'éléments verbaux que nous trouvons dans toutes les périodes de l'histoire de notre langue nous a permis de constituer en très peu de temps, sans recourir à des langues étrangères, un vocabulaire à la fois très riche et très flexible, suffisant à tous nos besoins, et qui trouve dans une homogénéité relative l'élégance et la clarté. Les composés nouveaux eux-mêmes, que nous avons été amenés à former, puisent leurs éléments aux mêmes sources et ne déparent pas l'unité de l'ensemble.

D'autre part, de quel droit nous reproche-t-on d'avoir façonné notre discours sur le modèle du français, de l'allemand et de l'italien? ou encore d'avoir, dans beaucoup de mots anciens, substitué à la signification primitive un sens nouveau que ces mots avaient pris dans une autre langue européenne? Ce sont là des faits qui ne sont pas propres au grec seul, mais communs à presque toutes les langues modernes; il faut y voir un résultat nécessaire de l'histoire et des communications internationales. Les Romains ont imité les Grecs, les Allemands les Français, et ainsi de suite, aussi bien dans la construction du discours que dans la sémantique. Nous aurions adopté pour langue littéraire la pure langue populaire, que des phénomènes analogues se seraient produits.

On reproche encore à notre langue écrite d'avoir été cause de notre stérilité littéraire pendant les siècles passés, et l'on s'imagine que son remplacement par la langue vulgaire serait le signal d'une floraison nouvelle d'écrits classiques. Je crains qu'il n'y ait là de grandes illusions: ce sont les malheurs politiques de la Grèce, et non pas la forme de sa langue écrite, qui

expliquent que pendant tant de siècles nous n'ayons pas produit de chef-d'œuvre, non seulement en littérature, mais dans tous les arts en général. L'idiome populaire a été écrit à Chypre et en Crète pendant des siècles : en est-il résulté une seule œuvre vraiment nationale ? Les vulgaristes depuis le xviii^e siècle, et ceux de ces dernières années, en ont-ils davantage à leur actif ?

On nous accuse enfin de confondre la question de la langue écrite avec celle de notre descendance des Grecs anciens, et aussi avec celle de la prononciation véritable du grec classique. Sur ces questions, dit-on, nous nous laissons hypnotiser par notre vanité nationale. Je répudie complètement, au moins en ce qui me concerne, cette double accusation. Il y a vingt-deux ans déjà, j'ai séparé publiquement la question de la langue et la question d'origine (1). De même j'ai soutenu énergiquement contre M. Papadimitracopoulos et ses partisans que la prononciation de la langue grecque a subi de profondes transformations (2). Je ne sache pas d'ailleurs, en fait, que personne chez nous ait jamais solidarisé cette question avec celle de la langue.

Tout ce que je viens de dire ne s'applique guère qu'à l'histoire de la prose ; quant à la poésie, il faut distinguer. La poésie lyrique a trouvé, de bonne heure, dans le trésor des chansons populaires un modèle excellent, véritablement national, qui a cruellement manqué à la prose ; aussi voyons-nous Athanase Christopoulos recommander l'emploi de la langue populaire dans la poésie lyrique, et après quelques vains efforts pour introduire dans ce genre la langue épurée, nous voyons, à partir du milieu du xix^e siècle, dominer dans notre lyrisme, soit le pur langage des chansons populaires, soit un mélange très libre de celui-ci avec la langue écrite (Terzétis, Zalocosta, Valaoritis, les frères Paraschos, etc....) Malheureusement la poésie populaire ne fournissait de modèle ni pour le drame, ni pour

(1) Ἀθήναιον, tome X, p. 1 suiv.

(2) Ἀκαδημαϊκά Ἀναγνώσματα, I, 284 suiv.

l'épopée, ni pour l'épigramme (1). Ceux donc qui ont cultivé ces genres ont presque tous eu recours à la langue écrite. Quant aux contes et aux romans, ceux qui s'y sont essayés avec le plus de succès se sont servis d'une variété relâchée de la langue écrite, fortement imprégnée d'éléments populaires (Skylitzis, Vikélas, Drosinis, Kampouroglou, Damvergis, etc....), et c'est cette langue des nouvellistes, moins épurée que celle des historiens, qui est devenue peu à peu la vraie langue de la société, l'organe de la conversation, l'idiome national que tous les Grecs parlent ou comprennent.

III. — *Une tentative de révolution dans la langue écrite.*

Nous avons vu que par la force des choses, et malgré les exagérations des puristes, la langue écrite, depuis cinquante ans, s'achemine graduellement vers une observance plus lâche des règles anciennes et un emploi plus large des mots de la langue parlée; le conflit violent des premières années du XIX^e siècle s'apaisait peu à peu et aboutissait à une transaction rationnelle. C'est alors qu'il nous est venu de Paris un cri de guerre, une sommation faite au nom de la linguistique, de reprendre la lutte, ou pour mieux dire de jeter à la mer notre langue nationale, celle où, depuis bientôt un siècle, nous rédigeons nos lois, nos contrats, nos journaux, nos livres, nos actes privés et publics, celle que parlent les députés à la Chambre, les avocats au tribunal, les instituteurs à l'école. A sa place on nous convie à adopter une autre langue, soi-disant parlée, constituée, dit-on, selon les règles de l'art. On fait litière de l'histoire et de la tradition, on nous intime l'ordre de créer un langage écrit, comme si nous étions des barbares frais éclos sur la scène du monde, et qui n'en avaient jamais eu.

A la vérité cette langue nouvelle qu'on veut nous imposer,

(1) On voit ce qu'il y a d'erroné dans la formule de M. Leaf : *Most people think that if a language is good enough for poetry, it is good enough for anything, even for history, science or scholarship, etc.*

ses créateurs la présentent non comme une innovation, mais simplement comme la reconnaissance officielle de la véritable langue nationale : « Le dialecte psicharien, l'hérésie psicharienne, a-t-on écrit, consiste tout bonnement à dire et à écrire ψωμί, κρασί, νερό comme tout le monde (1) ». Cette prétention a été vivement contredite par l'immense majorité des critiques : « La langue de Psichari, écrit l'*Éphéméris* de Coromila (2), n'est point la langue populaire des Grecs modernes, et s'il l'enseigne comme telle à ses élèves français, il égare des hommes qui n'ont aucune connaissance des faits ». Et de même (3) : « M. Psichari, dans son petit livre, a mêlé le patois de Constantinople avec celui de Chio ». Pareillement le *Romios* (n° 205) :

δὲν ἤμπορῶ, παρὸλ ντονέρ, τὴν γλῶσσά σας νὰ νοιώσω,
 κι' αὐτὰ θὰ πάθωμεν κι' ἐμεῖς οἱ Ἕλληνες ἀπτοί,
 ἂν ἓνας λογιώτατος φυτρώνη κάθε τόσο
 μὲ ἰδικό του λεξικό καὶ γλῶσσα χωριστή...
 καὶ νὰ πετᾷ 'ς τὴ μέση σας ὁ κύριος Ψυχάρης
 μιὰ γλῶσσα ποῦ τὴν ἐννοοῦν μονάχα' στὸ Παρίσι

.....
 καὶ ἂν δὲν θέλετε καὶ σεῖς νὰ ξεχασθῆτε,
 νὰ μάθετε τὴν γλῶσσά σας εἰς ἓνα παπαγάλο
 καὶ ἴσωσ κατορθώσετε νὰ συνεννοηθῆτε.

Et dans son n° 216, s'adressant au prince héritier de Grèce :

καὶ μάθε τὴν ὀγρήγορα μαζί σου νὰ μιλήῃ...
 τὴν γλῶσσα τὴν Ἑλληνική, καὶ ὄχι τοῦ Ψυχάρη.

Rappelons encore M. Gennadios écrivant dans le *Times* du 10 janvier 1902 que cette langue est « *a jumble of every and any local idiom, leavened mainly with the Perote Greek in use* »

(1) *Manchester Guardian*, 4 février 1902.

(2) N° 252 de 1888.

(3) N° 61 de 1889.

among Levantine Franks, and moulded into an amorphous and incongruous whole by some new glosso-logo-mathematical process. »

Le journal *Astrapi* du 1^{er} janvier 1902 qualifie cette langue de *ἀλαμπουρνέζικη* (eharabia). Le saint synode de Constantinople la proclame un idiome « abortif et monstrueux », et déclare que « de l'aveu de tout chrétien sensé c'est un crime impardonnable, une action abominable et horrible que de traduire la Sainte Écriture dans cet idiome ». A la Chambre des Députés d'Athènes, les représentants les plus éminents Étienne Dragoumis, Leonidas Deligeorgis, Constantin Papamichalopoulos, Théodore Delyannis, Théodore Philaétis, dont pas un n'est un philologue de profession, ont tenu un langage analogue. M. Papamichalopoulos en particulier, dans la séance du 29 janvier 1902, a insisté sur l'intensité du soulèvement national qui s'était produit en novembre 1901 contre la tentative de vulgariser la langue de l'Évangile. Ce mouvement d'indignation et d'appréhension, a-t-il dit en substance, a retenti jusqu'au fond de l'Asie Mineure partout où l'on parle et où l'on aime l'immortelle langue grecque, et l'orateur flétrit, aux applaudissements de ses collègues, la tentative de « deux ou trois douzaines d'hérétiques, qui veulent imposer comme langue nationale à sept millions d'Hellènes un jargon, dans lequel ils n'arrivent même pas à se faire comprendre les uns les autres ». Enfin, dans la séance du 11 février 1902, le ministre de l'instruction publique, M. Momferratos, a formellement déclaré, à propos du texte d'un projet de loi, que la langue hellénique était une, et que par là il fallait entendre la langue épurée, et non la langue vulgaire.

A côté de ces démonstrations en quelque sorte officielles il ne manque pas d'arguments de fait pour établir que cette prétendue langue nationale n'est qu'une fabrication personnelle de quelques individualités. Si peu nombreux qu'ils soient, les adeptes de la secte ne s'accordent pas entre eux; chacun prétend que lui seul a le secret de la vraie langue populaire, ce

qui ne l'empêche pas d'en changer la forme tous les ans. Le chef de l'école n'a pas craint de déclarer que nos femmes ne parlent pas *bien* la langue, mais emploient un idiome incongrûment mêlé d'éléments anciens et modernes. Il s'est mis ainsi en opposition avec le sentiment unanime des peuples, qui a toujours vu dans la langue parlée dans les salons par les dames le type par excellence de la langue nationale.

Les critiques dirigées par les nouveaux vulgaristes contre la langue écrite actuelle ne sont pas autre chose que la répétition pure et simple des arguments formulés avant la révolution par Katardji, Philippidis, Vilaras, Solomos et autres ; mais, tandis que ces polémistes combattaient non sans raison l'usage intransigeant de la langue *ancienne*, on applique mal à propos leurs critiques à l'emploi de la langue *mixte*, qui est devenue notre idiome national. Solomos, grand poète, mais médiocre connaisseur de l'histoire de la langue grecque, s'exprimait avec une singulière violence, méconnaissant les services des hommes éminents que l'histoire a proclamés les mattres de notre nation ; il écrit : « Si quelques pédants croassent, ou si quelques Turcs aboient — car pour moi les deux se valent » ; et encore : « Je combats les savantissimes qui se sont donné pour tâche d'aveugler la nation ». Nos sophistes d'aujourd'hui ne font que répéter ces vieilles injures quand ils écrivent ; « ποιούς πολεμοῦμε ; τοὺς Τούρκους καὶ τοὺς δασκάλους... ἡ διγλωσσία φθείρει τὸν ἔθνικὸν χαρακτήρα... »

Les arguments n'ont pas manqué contre cette révolte soulevée au nom de la linguistique ; nous allons en rappeler quelques-uns :

1° La vieille prévention, en faveur de la beauté, de la justesse et de la noblesse des formes anciennes, le sentiment d'insuffisance et de vulgarité qui s'attache aux formes modernes ou étrangères, sont toujours fortement enracinés dans l'âme de la nation entière ; l'usage des mots purement grecs caractérise l'homme bien élevé, celui des formes vulgaires provoque le dégoût et la répugnance. Nos réformateurs n'ont tenu aucun

compte de ces sentiments. Dans leurs écrits, ils admettent sans hésitation comme sans nécessité une foule de mots turcs, italiens, français, slaves, etc... ; et les mots grecs eux-mêmes, ils les déforment, en vertu de lois morphologiques et phonétiques, qu'ils ont souvent imaginées.

De là, une impression esthétique désastreuse dont ils sont seuls à ne pas s'apercevoir, sans doute parce que, vivant à l'étranger, ils n'ont pas suivi l'évolution glossique qui s'est élaborée chez nous depuis trente ans. Seuls, les gamins des rues et des gens de la dernière grossièreté pourraient employer, même en parlant, des mots et des phrases comme ceux-ci : καταλαβίγκος, ἐπῆρεν ὁ διάβολος τὸν Χριστόν (formé sur le juron *νά πάρη ὁ διάβολος*), etc. On a loué M. Pallis d'avoir, dans sa traduction de l'Évangile, pour rendre le terme d'*ânesse*, créé une forme nouvelle sur le modèle des formes populaires. Mais cette forme nouvelle, *ὄνισσα*, est aussi mal imaginée que possible. Dans la langue populaire, le féminin des noms d'animaux, se forme, en ajoutant au radical, soit la terminaison *α* (*σκύλα*, *κουνέλα*, *γαϊδάρα*) soit *ῖνα* (*βαρβακίνα*, *λαφίνα*, *γερακίνα*, *καβουρίνα*, crétois *καβρινα*, *λαγίνα*, crétois *λαγουδίνα*, *πουλλίνα*, *προβατίνα*); jamais on n'emploie le suffixe *ισσα* qui ne sert à former que des termes de gentillesse, de nationalité ou de dignité (*βασιλίσσα*, *πριγκίπισσα*, *μαστόρισσα*, *γειτόνισσα*, *Μοραίτισσα*, etc.). Le terme *ὄνισσα* témoigne donc, aussi bien chez celui qui l'a forgé que chez ceux qui le prônent, de l'absence d'une véritable connaissance scientifique du grec.

2° M. Psichari assure n'avoir pas écrit un mot ni une seule forme grammaticale qu'il n'ait examinés préalablement pendant des heures, ou même des années. N'est-ce pas là condamner lui-même l'idiome qu'il a fabriqué? Une langue écrite, destinée réellement à servir aux besoins de la nation, ne doit pas, au moment du travail, exiger beaucoup d'études et de méditations ; elle doit couler de source et, pour ainsi dire, inconsciemment : là-dessus l'avis des véritables linguistes est unanime (1).

(1) Gabelenz, *Sprachwissenschaft*, p. 63 ; *Principien*, p. 382.

3° C'est notre long et brillant passé qui nous a réveillés du sommeil de l'esclavage ; nous fixons les yeux sur lui comme sur notre étoile polaire ; c'est dans sa langue que nous trouvons notre unité nationale. Nous avons fait ainsi de tout temps ; pourquoi donc donner aujourd'hui à notre langue écrite une direction et une forme qui nous éloigneraient plus qu'il n'est strictement nécessaire de la littérature ancienne, source de tant d'instruction pour nous ? L'histoire nous apprend que l'oubli de notre unité nationale, ethnique ou religieuse, a toujours coïncidé chez nous avec l'emploi des idiomes vulgaires. Pendant la domination franque, chaque district employait son dialecte particulier ; les Grecs qui avaient embrassé le catholicisme faisaient de même, abusaient des termes étrangers, et imprimaient souvent leurs livres en caractères latins ; de même ceux qui passaient à l'islamisme s'efforçaient de rejeter ou de dénaturer la langue grecque.

4° Comme l'a fait observer Denys d'Halicarnasse, dans l'expression vulgaire « il n'y a ni clarté ni distinction ». Les mots de notre langue écrite, d'un usage commun depuis longtemps, sont comme des monnaies d'un cours très répandu, connues et acceptées de tous ; au contraire, les termes forgés ou exhumés par nos novateurs sont souvent obscurs et incompréhensibles pour l'immense majorité des lecteurs : il faut, pour en deviner le sens, en chercher l'étymologie et les traduire par leur équivalent dans la langue épurée. C'est ainsi qu'il m'a fallu du temps pour comprendre que τὸ περασμένο signifiait le passé (παρελθόν) et que ἀπέθαντος signifiait immortel, alors que le mot classique ἀθάνατος est connu du peuple de tout temps (cf. la locution ἀθάνατο νερό). M. Psichari a déclaré lui-même que l'intelligence des œuvres de la secte n'est pas à la portée du premier venu ; il aurait dû se souvenir de l'adage d'Euripide, qu'il faut appeler savant ce qui est clair et non ce qui est obscur.

5° Si la langue populaire n'a pas réussi à triompher de la tradition du passé, même pendant une époque de servitude, d'ignorance, de ténèbres et d'affaiblissement du sentiment

national, comment peut-on espérer qu'elle puisse prévaloir aujourd'hui, après la fondation de tant d'écoles dans tous les pays habités pas des Grecs; après l'usage incessant de la langue mixte dans les journaux, dans les actes, dans les livres; après sa propagation, sous une forme plus simple, dans tous les recoins du monde grec, où elle est devenue l'organe commun de la conversation, et a rabaissé les dialectes locaux au rang de patois vulgaires?

6° Jamais un peuple n'a quitté sa langue écrite pour adopter un idiome simplement par des raisons glossologiques, c'est-à-dire pour la régularité de sa morphologie et de sa phonétique; ce ne sont pas là des considérations décisives dans le choix d'une langue écrite, à plus forte raison chez un peuple aussi solidement attaché aux traditions de ses ancêtres que le nôtre.

7° Quand les novateurs prétendent qu'ils écrivent la langue populaire parlée et comprise de tous, ils ne disent point la vérité. Il n'en faut pas d'autres preuves, outre celles que j'ai déjà données, que la réaction singulière dont leur tentative a été l'origine. Leur fanatisme contre la tradition a provoqué un fanatisme pour la tradition. Plusieurs, qui naguère considéraient comme inoffensive la violation d'un certain nombre de « règles », ont maintenant changé d'avis. L'introduction dans le discours écrit d'éléments populaires est considérée comme suspecte; le nom de *μαλλιαροί* (les « chevelus »), adopté par les novateurs, est devenu une raillerie; celui de *ψυχαριστής* une injure. Au mois de novembre 1901, le second jour des troubles, lorsque j'essayai de calmer les étudiants surexcités en leur représentant que nos pères avaient versé des flots de sang pour la liberté et la franchise, et qu'eux, serviteurs de la vérité et de la science, ne devaient empêcher personne de dire et d'écrire ce qu'il lui plaît, parce que la science vit de la discussion et meurt de l'inertie, — un jeune étudiant m'interrompt pour me jeter, comme une injure qu'il croyait sanglante, ces mots : *είστε κύριε ψυχαριστής!* Comment ose-t-on, après cela, prétendre que les professeurs de l'Université ont été les instigateurs de ces trou-

bles, et, cela, dit-on, faute d'argument meilleur pour combattre les progrès de la langue nouvelle : « *They abandoned argument and appealed to prejudice; riot was called in to crush reason.* » Ainsi s'exprime M. Leaf (*Times* du 11 décembre 1904). Comme si les professeurs de l'Université avaient jamais accueilli autrement que par le silence et le dédain les nombreux écrits de la secte, antérieurs à 1904 ! Comme si, dans le cas où ils auraient réellement voulu amener l'opinion, ils ne l'auraient pas plutôt fait à l'occasion de la traduction populaire des épopées d'Homère ! Ce qui a mis le feu aux poudres, ç'a été la tentative audacieuse faite sur l'Évangile : cette version malencontreuse qui en corrompait de plus d'une manière l'esprit et le texte, qui mettait dans la bouche du Sauveur des mots et des expressions que nul Grec qui se respecte ne profère aujourd'hui. C'est alors que la presse de Constantinople s'est soulevée la première et a dénoncé le sacrilège ; le Saint Synode s'est associé à son indignation, et c'est par les étudiants originaires de Turquie, notamment par les étudiants en médecine, que le mouvement s'est propagé à l'Université, à la ville d'Athènes et au royaume tout entier.

8° En dénonçant la langue épurée comme un mélange informe et sans grâce, les novateurs me rappellent le médecin du proverbe : ἄλλων ἰατρὸς αὐτὸς ἔλκεσιν βρύων. Leur connaissance très insuffisante de la langue grecque leur a fait à la fois blâmer des formes parfaitement correctes et en introduire bon nombre qui ne le sont pas (1). Quant au charme littéraire de leurs écrits, l'opinion, juge souverain en pareille matière, en a fait justice en refusant de les lire jusqu'au bout, et là-dessus, comme le dit Aristote, κρίνουσιν ἄριστα οἱ πολλοί.

9° Il est parfaitement vrai que certaines formes de la langue écrite ne s'emploient pas dans le langage parlé de tous les jours, et réciproquement. Mais c'est là un phénomène qui n'est ni

(1) Cf. mes *Études glossologiques*, p. 277 et suiv. sur le rejet de la forme excellente ἐγγίω prise à tort pour une traduction du français « approcher », sur les gallicismes impropres σήκων φόρους, νά μάς γιλάση μὲ γύρους etc.

particulier à la langue grecque, ni nouveau dans cette langue : on en trouve déjà la description bien nette chez Sextus Empiricus, *Adversus mathematicos*, I, p. 651, Bekker. « Il y a, dit-il en substance, des habitudes de langage qui diffèrent suivant les pays et les milieux. Quand un même objet peut s'exprimer par plusieurs noms, nous devons nous efforcer de choisir celui qui ne fera pas rire l'assistance. C'est ainsi que ἀρτοφόριον a le même sens que πανάριον, σταμνίον que ἀμίδιον, ἕγδης que θύια. Néanmoins, dans la vie courante, pour ne pas faire rire les domestiques qui nous servent, nous disons πανάριον, quoique ce soit une forme barbare, et non ἀρτοφόριον, σταμνίον et non ἀμίδιον, θύια et non ἕγδης. Inversement, dans la discussion soutenue, en considération de l'assistance, nous éviterons des termes vulgaires pour nous en tenir à l'usage lettré et de bon ton : ὡς γὰρ ἡ φιλολόγος (συνήθεια) γελάται παρὰ τοῖς ἰδιώταις, οὕτως ἡ ἰδιωτικὴ παρὰ τοῖς φιλολόγοις ». On trouve des observations toutes semblables chez Diogène Laërce, VIII, 58 ; chez Démétrius, *De Interpretatione*, §§ 77, 173, 234 ; chez Denys d'Halicarnasse, *Sur Démosthène*, c. II, v, VI, XV, XVIII, XXIX, XXXV ; enfin chez Pollux, III, 48, qui rejette la forme παππεπίπαππος (aïeul de l'aïeul) comme δεινῶς ἰδιωτικόν. Combien de formes populaires de ce genre sont condamnées par les atticistes Phrynichus, Mæris, etc. ! Ce dualisme existait dès l'époque attique. Euripide écrit une langue archaïsante qui a pour base le dialecte attique du temps où la tragédie fit sa première apparition. Aristophane écrit dans le *Plutus* : τοῖσιν ἀνθρώποισιν, τοῖσι λόγοις, ποίοις ὄπλοισι alors que le datif pluriel en οῖσι avait disparu des inscriptions, par conséquent de la langue usuelle, dès 444 environ. Thucydide emploie θάλασσα, πράσσω, χέρσον, θάρσος, ἐφθάραται, ἐτετάχατο, toutes formes inconnues à l'attique parlé de son temps (1). Déjà dans les poèmes homériques, il est question de certains mots usités chez les dieux, tandis que d'autres termes synonymes l'étaient chez les hommes (A 403, B 813, E 290

(1) Cf. Ἀθηνᾶ, VIII, 272-274.

Υ 74). Les formes μελισσάων, ἀδινάων, Ἀτρείδαο, θεά, Ναυσικάα n'ont pas pu coexister dans le langage *parlé* avec πυλέων, νυμφέων, Ἀτρείδεω, γενεή, Δανάη, πηλόγοιο, θεοῖο avec λόγου, θεοῦ.

On voit donc que de tout temps chez les Grecs, même depuis Homère, la langue littéraire différait plus ou moins de la langue parlée. Les anciens se plaisaient à cette différence et savaient en tirer un parti esthétique. Le même phénomène subsiste aujourd'hui, et le public, loin de s'en choquer, prend plaisir aux ouvrages littéraires où la langue mixte est employée avec convenance. Ceux-là seuls s'insurgent contre cette diglossie qui, esclaves aveugles du principe d'analogie, exigent qu'en grec, à l'exemple de ce qui se passe en France, en Angleterre, en Allemagne, il n'y ait qu'une forme unique de grammaire et de lexique pour la prose, la poésie, la conversation.

On nous traite de sots et de pédants parce que nous résistons à leurs sommations ; alors, il faut appliquer les mêmes noms aux anciens, qui dans leur poésie lyrique et dramatique employaient un langage si différent de celui de la conversation. C'est là une tradition qui n'a rien de plus choquant que la coutume de s'habiller autrement à la maison ou pour sortir, ou encore les jours de semaine et les jours de fête. Nous avons une sorte de luxe linguistique et nous nous y plaisons. On ne voit pas de quel droit les étrangers nous en blâment : ils pourraient tout aussi bien nous reprocher d'avoir trois genres et deux futurs alors que les Français n'ont que deux genres et un futur ; ou encore d'avoir deux passés contre un seul en allemand, trois articles contre un en anglais. Et que dire alors des Javanais avec leurs trois langues graduées suivant le degré de respect qu'on porte à l'interlocuteur, des Japonais qui évitent le mode actif en parlant à des personnes de qualité, des Anglais eux-mêmes, qui emploient de préférence les mots d'origine française dans le langage administratif et les mots saxons dans la vie privée ? Toute critique de ce genre serait absurde, car, ainsi que l'a enseigné Humboldt, toute langue forme une espèce de microcosme, qui veut être étudié et jugé en lui-même sans

que l'on doit chercher à modeler les langues les unes sur les autres.

Il y a sans doute du vrai dans l'observation que notre langue est difficile à apprendre, parce que pour tant de notions elle offre deux formes ou deux mots différents ; mais ce mélange d'éléments hétérogènes se rencontre plus ou moins dans tous les idiomes de l'Europe : tous requièrent étude et exercice pour être maniés correctement. Le nôtre ne présente pas de difficulté si exceptionnelle puisque des journalistes, qui ne sont pas des philologues de profession, arrivent sans trop de peine à s'en servir correctement. On pourrait plutôt soupçonner de paresse nos révolutionnaires qui se sacrent réciproquement « Tourguenief » et « poètes nationaux de la Grèce » et qui, pour s'éviter la peine d'apprendre et de respecter les lois, en ont forgé de nouvelles à leur usage.

Le legs du passé, l'élément conservateur dans la langue, dont d'éminents linguistes ont si souvent signalé l'importance et l'utilité (1), on voudrait en faire litière, et cela précisément pour une langue qui doit tant à son grand et glorieux passé. On oublie que, grâce à la couleur tant soit peu archaïque de notre langue écrite, notre littérature actuelle est accessible à tous ceux qui ont appris le grec ancien dans les collèges de l'occident, avantage immense qui a fait entrer de plain pied notre production savante dans le grand courant de la civilisation européenne. On oublie encore que, grâce à cela, nos jeunes gens qui ont appris la langue écrite à l'école peuvent sans peine arriver à comprendre les auteurs classiques les plus simples, surtout ceux de l'âge d'argent ; de là ce sentiment puissant de la continuité et de l'unité historique de la langue grecque prise dans son ensemble, sentiment qui a trouvé son expression dans la séance du parlement du 11 février 1902, lorsque la tentative de séparer les langues en Grèce a été flétrie officiellement comme une impiété. Et cette affirmation de l'unité fondamentale de la

(1) Gabelenz, *loc. cit.*, p. 141 ; Whitney, *Vorlesungen*, p. 230.

langue grecque n'est pas seulement une vérité officielle; en fait, le répertoire de l'ancienne κοινή et celui de la langue vulgaire se sont intimement mêlés. Tous les jours nous entendons dans les rues des personnes tout à fait ignorantes employer des expressions telles que τῆς πόλεως, τῆς κυβερνήσεως, δὲν δύνανται. Il y a trois ans il m'est tombé entre les mains le manuscrit d'un condamné interné dans le pénitencier dit *Averoffion*; il y avait inscrit tout ce que lui avait enseigné l'aumônier de l'établissement; le manuscrit était plein de fautes contre l'orthographe et la syntaxe, mais les formes grammaticales étaient presque toutes anciennes. Or ce jeune homme était entré au pénitencier absolument illettré; on lui avait enseigné seulement à lire et à écrire: c'est lui-même qui s'était formé spontanément une morphologie mixte, semblable à celle de la langue épurée sous sa forme simple. Et c'est là un phénomène de tous les jours, qui tend à faire de cet amalgame la langue usuelle de la nation.

Si l'étude de la morphologie classique n'offre à nos élèves que peu de difficultés, il n'en est pas de même de celle de l'orthographe historique, avec son luxe de diphtongues, de voyelles longues et brèves, d'accents et d'esprit variés, de consonnes simples et composées. Toutes ces distinctions, ne correspondant à aucune différence réelle dans le langage actuel, constituent un outillage singulièrement encombrant et que les écoliers doivent s'approprier machinalement. On peut s'étonner du silence que nos novateurs gardent sur cette plaie. Depuis longtemps, des essais ont été faits pour y porter remède. Les Crétois, sous la domination vénitienne, employaient souvent l'alphabet latin; Vilaras avait composé une grammaire Πομέτηκης γλώσσας où il employait uniformément η pour tous les sons en ι, ο pour ο et ω, ε pour ε et αι; d'autres réformateurs ont supprimé les esprits ou les accents; quelques-uns le iota souscrit; d'autres ont proposé d'écrire, selon le cas, αβ, εβ ou αφ, εφ pour αυ ευ (1). Il n'est pas douteux que si ces réformes avaient

(1) Voir sur tous ces projets Ἀθηνᾶ, XI, 157 suiv.

prévalu, l'enseignement de la langue serait devenu beaucoup plus facile ; pourtant elles ont misérablement échoué, parce que le saut par lequel l'orthographe arrivait ainsi à s'accorder avec la véritable prononciation était trop vaste ; or, comme le dit Gabelenz (1), « l'histoire tolère difficilement les sauts, et là où on lui arrache de force des changements brusques, elle sait se venger ». Mais, je le répète, est-il raisonnable de laisser subsister le plus grand obstacle à l'étude de notre langue, celui de l'orthographe, et de faire tant de bruit pour une difficulté beaucoup plus petite — celle des formes ?

10° Il ne sied point à des écrivains aussi peu familiers avec les éléments de notre langue de vouloir régenter leurs confrères. Quant on écrit des mots tels que *καμπήσιος* (pour *ἀγροτικός*), *ψώφια*, *συχαίνομαι*, *θά σείρω*, *τρύπα*, *λύπες*, *σπηλώση*, *γλυστροῦσαν*, etc.) (2), on est mal venu à se poser en législateur du langage.

*
* *

Tous ces arguments — et bien d'autres — ont été déjà opposés à nos novateurs ; mais, quoique prétendant parler au nom de la science, ils n'y ont jamais répondu, ou du moins n'y ont répondu que par des affirmations triviales ou inexactes. Par exemple, ils nous enseignent doctoralement, ce que nous savons depuis longtemps (3), que la langue vulgaire n'est que le développement naturel de l'ancienne *κοινή* ; ils nous accusent de mépriser notre langue parlée comme barbare et corrompue, alors que, en ce qui me concerne, je n'ai jamais employé de pareils termes et crois avoir autant fait pour l'étude scientifique de cette langue que ses panégyristes actuels. Et puis, brochant sur tout cela, on nous chante la régularité de sons et de formes que présente la langue nouvellement fabriquée, et on accable de reproches, généralement immérités, notre langue écrite nationale. Enfin, on

(1) *Op. cit.*, p. 142.

(2) Voir mes *Études glossologiques*, p. 258 et 278.

(3) Cf. *Ἀθήνηιον*, tome X.

écrit sans rire (*Manchester Guardian*, 27 février 1902) que personne n'a réfuté les arguments de la secte, oubliant ainsi que les thèses des *Essais* (I, p. 235-288) ont été réfutées dans l'*Ephéméris* de Coromila, la *Berliner Philologische Wochenschrift*, et l'*Einleitung in die Neugriechische Grammatik*. Et de même il n'est pas resté grand'chose des Εἰδωλα de Rhoidis après la critique publiée dans l'*Αθηνα* (VII, 185 suiv.), à tel point que M. Pernot a dû convenir que les « Idoles » étaient, non un livre de science, mais une œuvre d'art!

IV. — *Que faire?*

Notre histoire d'un côté, les circonstances actuelles de l'autre, nous prescrivent, ce semble, clairement notre voie. Nous sommes fortement attirés par la civilisation et la langue ancienne, par notre passé glorieux, par la conscience de notre solidarité nationale avec nos aïeux. Mais nous le sommes également par la civilisation actuelle avec ses multiples besoins. Il y a là une sorte de *Kulturkampf* analogue à celui que les sciences physiques et les langues modernes livrent en Occident aux études classiques. Mais, si les peuples latins et germaniques eux-mêmes ne peuvent pas sacrifier celles-ci à celles-là, à bien plus forte raison cela nous est-il impossible, à nous qui n'avons ni une langue tout à fait indépendante, ni une littérature vraiment digne d'attention en dehors de celle d'autrefois. Les occidentaux cherchent à résoudre ce conflit d'un côté en restreignant l'étude des langues classiques, tout en tirant des civilisations antiques tout le profit possible; d'autre part, en développant l'étude des sciences physiques et des langues modernes pour satisfaire aux exigences du temps présent. C'est un compromis; nous aussi, nous devons nous acheminer vers un compromis semblable, dussions-nous encourir une fois de plus les longues railleries dont M. Psichari a rempli un chapitre de son livre. Ce compromis consistera à réduire à de sages limites l'observation des règles anciennes, et à fortifier de plus

en plus le nouvel usage jusqu'à ce que les deux éléments deviennent si intimement amalgamés qu'ils soient réellement inséparables, ou, pour mieux dire, que les parties conservées de la règle ancienne ne soient plus qu'un élément intégrant de la langue moderne. Combien de temps prendra cette évolution pour s'accomplir? Je ne veux pas imiter la suffisance de nos μαλλιαροί, qui, prophètes après Jésus-Christ, nous prédisent qu'il ne se passera pas cinquante ans avant que leur langue ne règne sur toute la surface de la Grèce. Pour moi, je me contente de dire que la consolidation plus ou moins rapide de notre langue écrite dépendra du mérite des écrivains qui vont paraître, des progrès de l'instruction, et en général des destinées de notre nation.

Le lecteur, qui m'a suivi dans les développements qui précèdent, reconnaîtra, je l'espère, qu'aucune erreur scientifique n'a été commise dans l'évolution de notre langue littéraire. C'est par une inéluctable nécessité historique qu'elle s'est formée telle qu'elle est aujourd'hui, et si même nous acceptions comme point de départ la langue de nos « chevelus », nous ne tarderions pas à en revenir au même état. Cette campagne tapageuse n'a donc pour raison d'être que l'ignorance du public étranger, et le désir immodéré de gloire et de controverse chez quelques personnes qui semblent avoir pris pour devise : « θέλω δόξα καὶ γροθίες ».

Je souhaite — plutôt que je n'espère — qu'elles finiront par reconnaître l'erreur, l'absurdité et l'injustice de la tâche à laquelle elles se sont vouées.

Georges N. HATZIDAKIS.

LE PROBLÈME DE LA LANGUE LITTÉRAIRE NÉO-GRECQUE ¹

I

L'attitude hostile de l'énorme majorité des lettrés à l'égard de l'idiome populaire a des raisons diverses et très discutées. J'ai déjà indiqué qu'il s'y mêlait aussi des motifs de derrière la tête qu'on ne se décide pas à avouer officiellement — ou du

(1) Dans la première partie, purement historique, de son mémoire, M. Krumbacher, après avoir esquissé l'état actuel de la philologie du grec moyen et nouveau, pose le problème de la langue littéraire moderne et en caractérise l'importance scientifique et psychologique. Il définit la *diglossie* grecque actuelle et montre comment elle diffère, à la fois en degré et en nature, des phénomènes analogues signalés dans d'autres langues. A cet effet il cite de nombreux exemples tirés soit du vocabulaire, soit de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe. La langue quasi-classique, où sont rédigés les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la production littéraire hellénique, lui paraît une « mystification », mais cette mystification s'explique historiquement. Et à ce propos il étudie les origines lointaines de cette langue, la formation de la *κοινή* littéraire antique, les trois mouvements de « réaction linguistique » qu'on peut distinguer dans son histoire (au 1^{er} siècle avec les Atticistes, au 11^{ème} avec les humanistes du temps des Comnènes et des Paléologues, au 19^{ème} avec les créateurs de la langue littéraire actuelle). A l'histoire de la langue artificielle s'oppose celle de la langue « naturelle », sortie elle aussi de la *κοινή* par la disparition des dialectes anciens et d'importantes modifications intimes, dont M. Krumbacher relève le caractère spontané. Il passe en revue les documents littéraires trop rares qui nous renseignent sur son évolution, tant ceux où elle est employée pure que les échantillons du style « macaronique ». Il arrive ainsi à la renaissance de l'hellénisme, renaissance intellectuelle à la fin du 17^{ème} siècle, politique et nationale au 19^{ème} et il montre quelles raisons historiques expliquent le triomphe de la langue artificielle à l'époque de Coraïs et de ses successeurs. Mais si la *καθαρεύουσα* a des raisons d'être historiques dans le passé matériel et intellectuel du peuple grec, il ne s'ensuit pas qu'elle représente une solution définitive de la question de la langue. M. Krumbacher rappelle les tentatives de réaction populaire qui se sont produites contre elle dès le commencement du 19^{ème} siècle ; il étudie les productions poétiques et les théories grammaticales de l'école ionienne (Solomos, Valaoritis, Vilaras, Konemenos), puis il arrive tout de suite au mouvement inauguré depuis quinze ans par Psichari, dont il qualifie l'action de « vraiment libératrice » (*wahrhaft erlösend*). Il raconte brièvement la querelle soulevée par la traduction d'une partie de l'Évangile de Pallis et publie à ce sujet en appendice de très curieux documents. Ici se termine (p. 63) l'exposé historique.

moins pas devant l'étranger. Ce que l'on reproche à la langue populaire, c'est son caractère barbare et grossier, son incorrection, son manque de règles, sa pauvreté, ses mots étrangers, et surtout sa prétendue absence d'unité. Tous ces reproches dénotent une familiarité insuffisante avec la vie de la langue naturelle, une connaissance défectueuse des lois du développement des langues écrites, une mauvaise information au sujet de l'histoire des autres littératures et des autres langues. Cela nous mènerait trop loin d'entrer dans le détail de tous ces reproches et de les réfuter à fond à l'aide de l'appareil considérable que nous fournissent la philologie et la linguistique. Je veux seulement mettre en lumière quelques points essentiels.

Presque tous les arguments contre la langue populaire ont un point de départ commun : c'est l'idée erronée que la langue grecque ancienne est l'idéal absolu pour tous les temps. Parce que la littérature ancienne, ou, pour mieux dire, une partie de cette littérature, a atteint la plus haute perfection artistique, et, autant que nous en pouvons juger, une valeur impérissable, on en conclut qu'il doit en être de même de la forme linguistique de cette littérature. On oublie qu'une langue ne peut convenir à la littérature que d'un certain peuple et pour un certain temps, et qu'elle perd ses facultés littéraires dès que sa corrélation intime avec l'époque et le peuple se trouve relâchée à l'excès. On oublie que les beaux monuments littéraires sont des œuvres d'art indestructibles et inaltérables, mais qu'au contraire la langue des hommes est un organisme incessamment modifié sous l'influence de mille facteurs. Une forme linguistique peut avoir fait ses preuves à merveille dans une certaine littérature ; elle n'en garde pas pour cela la même force dans tous les âges futurs, lorsque la langue parlée aura changé, lorsque des révolutions profondes se seront produites dans la civilisation, les conditions politiques et religieuses, les moyens intellectuels et matériels, la science, l'industrie, le commerce, etc... On peut appliquer à la langue la phrase de Taine : « Il faut faire autrement que nos ancêtres et louer ce que nos

ancêtres ont fait. » Ce préjugé étroit de la valeur « absolue » de la langue grecque jusqu'à un certain moment de son existence, et de son caractère barbare à partir de ce moment, était répandu également en Occident; il l'est même encore en partie. Le grec moyen et nouveau étaient souvent qualifiés de *lingua graecobarbara*, et encore tout récemment un philologue appliquait au grec moderne cette sévère critique : « idiome comprimé par d'obscurs barbarismes de tous genres. » C'est ce que pensait aussi ce philologue de Bonn, arrivé à une gloire imméritée, qui repoussait avec indignation l'étude du néo-grec par ces mots : « comment s'occuper d'une langue où ἀπό régit l'accusatif? » Ce n'est que dans les dernières années que l'on semble peu à peu se rendre compte que la langue naturelle qu'ont parlée les Grecs à chaque époque a la même raison d'être, et que le grec qui se parlait du temps de Périclès dans les rues de la ville couronnée de violettes n'était pas d'un cheveu plus distingué que la prétendue *lingua graecobarbara* où s'entretenait sous les Commènes la foule avide de spectacles qui encombrait l'hippodrome de Constantinople.

Le reproche d'incorrection et d'irrégularité part du même principe. Il faut insister sur ce point : en formulant ce reproche on n'a pas en vue l'idée scientifique de la correction linguistique dans les limites d'une certaine période de la langue ou d'une certaine espèce de style; on considère les formes nouvelles comme incorrectes parce qu'elles sont en contradiction avec le schéma attique ou hellénistique, et l'on écrit des dissertations lourdement érudites pour prouver qu'il faut bannir telle ou telle forme introduite dans la nouvelle langue écrite. On parle d'absence de règles parce que certaines formes présentent des fluctuations dialectales, et parce que le système grammatical et l'orthographe ne sont pas encore catalogués aussi commodément, paragraphe par paragraphe, que dans la langue ancienne; sans compter que les jolis paragraphes de la grammaire scolaire du grec ancien renferment souvent bien des trésors imaginaires ou arbitrairement choisis. En réalité,

il n'existe pas dans une langue vivante de formes *incorrectes* dans le sens où ce mot est employé par les puristes grecs. Ici s'applique *cum grano salis* la phrase de Hegel dont on a si souvent abusé : « Tout ce qui est [réel est rationnel ». Sitôt qu'une forme est adoptée par la majorité, elle acquiert droit de cité. Au sens des puristes grecs, chaque échelon d'une langue serait incorrect comparé à l'échelon qui le précède, par conséquent l'attique ne le serait pas moins que le grec moderne.

Ce que les pédants nomment « incorrection » est inséparable de la vie même d'une langue; c'est le sel nécessaire au renouvellement de son essence, à l'élimination de substances devenues incommodes ou inutiles, au développement de forces nouvelles, en un mot à la création de nouvelles langues. C'est à ce phénomène que nous devons toutes les langues modernes. L'Italien, le Français, l'Espagnol, ne sont que la somme d'une accumulation énorme, sans cesse croissante, de fautes contre la grammaire latine et le lexique latin, devant lesquelles un grammairien de la Rome antique se serait arraché tous les cheveux de son crâne pensif. Personne pourtant ne considère aujourd'hui ces langues comme des idiomes barbares; personne ne voudrait les échanger, elles et leurs littératures, contre un latin poli, stéréotypé, correct, même pas pour le plus pur latin de Cicéron.

Si l'on fait comme A. Rh. Rangabé, dans sa prétendue grammaire néo-grecque, l'indémontrable hypothèse que le grec antique, le grec pur, n'a jamais disparu de la bouche des lettrés et que, seule, la langue de la populace a « dégénéré », ce sera nier toute l'histoire de la Grèce dans les derniers millénaires, si fertiles en effroyables fatalités et en péripéties merveillesuses, en succès brillants et en mortelles défaites. Exiger des Grecs d'aujourd'hui qu'ils écrivent, mieux encore, qu'ils parlent comme Xénophon, c'est nier qu'ils descendent des malheureux raïas de l'époque turque, par eux des Byzantins, par ceux-ci des Grecs des siècles romains et alexandrins, et par

ceux-là seulement des glorieux Dix mille de Xénophon — sans compter tout ce qui s'y est glissé de sang étranger. C'est faire d'eux une race momifiée qui n'a jamais été capable de tirer de son cerveau desséché de nouvelles formes et de nouvelles idées. C'est remplacer la vie par la fixité immobile de la mort. C'est croire que depuis Platon et Aristote le peuple grec n'a plus ni vécu, ni travaillé, ni surtout pensé. C'est croire enfin que la langue grecque a dormi pendant deux mille ans le sommeil de la Belle au bois dormant et que maintenant, réveillée tout à coup, elle se frotte les yeux avec étonnement.

Raisonnement ainsi, c'est commettre dans le domaine de la langue et de la littérature la même erreur qui a si longtemps obscurci les idées des Grecs, et hélas! aussi de nous autres « Sages de l'Occident », dans le domaine de l'histoire, erreur qui consistait à faire un *salto mortale* depuis Marathon, Périclès et Alexandre jusqu'à l'époque de Kolokotronis et du roi Othon, et de condamner, par le mépris, tout ce qui remplissait l'intervalle.

Les griefs que je viens d'examiner concernent principalement la phonétique et la morphologie. D'autres s'adressent de préférence au lexique. On déplore la pauvreté du néo-grec, la grossièreté de bien des termes, l'immixtion de mots étrangers. En fait, on ne saurait contester que la langue naturelle d'aujourd'hui ne soit insuffisante pour l'exposé de questions scientifiques et techniques, et surtout qu'elle nous laisse souvent en plan quand il s'agit d'exprimer des idées abstraites et les nuances un peu fines des processus psychiques. Mais c'est là une indigence commune à toutes les langues populaires tant qu'elles ne servent que pour les besoins de la vie populaire et tout au plus pour la poésie. Chaque fois qu'une langue naturelle est appliquée sans une élaboration préalable à des sujets scientifiques, de grandes difficultés se produisent. Il n'y a pas d'idiome populaire qui puisse, du premier coup, se mouvoir d'un pied assuré sur le parquet glissant de la science et de l'abstraction. Quiconque est familier avec l'his-

toire des langues romanes ou du nouvel haut-allemand, sait que là aussi il a fallu créer à nouveau ou transférer d'un sens concret primitif au sens abstrait une foule de termes nécessaires à l'expression des idées scientifiques, et que d'innombrables mots au son d'abord grossier ont été ennoblis en passant au creuset de l'usage. Les mêmes scrupules qu'expriment aujourd'hui, en Grèce, des esprits timorés contre l'introduction de la langue naturelle dans la littérature scientifique se sont produits aussi, à l'époque de la domination du latin, contre l'italien, l'allemand, etc... Mais si l'on veut savoir avec quelle vitesse une langue naturelle, pourvu qu'elle ne soit pas entravée dans son expansion par des préjugés pédantesques ou des routines grammaticales, peut arriver à satisfaire aux exigences les plus variées et les plus élevées de la littérature, on peut s'en assurer en étudiant le chemin parcouru dans les deux derniers siècles par les langues slaves, d'abord le russe et le tchèque, en dernier lieu le serbe et le bulgare. A la vérité, l'appropriation d'une langue à de pareils emplois exige un labeur assidu, la conscience du but poursuivi, une joie créatrice, hardie et jeune. Il est plus commode d'aller chercher des mots dans le vieil arsenal et d'en nettoyer un peu la rouille des âges, que de tailler dans la matière brute de la langue nouvelle et vivante les instruments qu'il faut aux idées et aux raisonnements étrangers à la vie journalière. Si l'on tient compte des conditions historiques singulières où s'est constituée la langue écrite des Grecs, on ne leur fera pas un crime d'avoir pris cette tâche un peu à la légère, bien que dès à présent ils disposent d'un bon nombre de jolis néologismes. Mais on doit espérer, qu'à l'avenir, ils dépenseront plus de travail et plus d'originalité pour accommoder la langue de la science à l'esprit et au sentiment glossiques modernes.

Ce ne sont pas les moyens qui leur manqueront. Quelque indigente en effet que soit la langue naturelle pour l'expression scientifique, aussi grande est sa richesse pour la traduction des idées concrètes et des relations de la vie journalière. Il suffit de

lire l'excellente dissertation d'Hatzidakis *Zur Wortbildungslehre des Mittel-und Neuirigechischen* (1) pour se rendre compte de la fertilité de la langue populaire actuelle en termes concrets, de sa richesse en suffixes significatifs. C'est une langue qui suffirait aux tableaux de genre, si hauts en couleur, d'un Zola; quelle pitié si cette matière façonnable ne trouvait pas un emploi littéraire! Il finirait par arriver au peuple grec tout entier ce qu'on observe souvent sur des Grecs individuels: ils perdent le contact intime et vivant avec leur peuple, ignorent presque la richesse de ses proverbes, de ses locutions expressives, de son vocabulaire original et ne trouvent point de compensation pour cette perte dans la langue littéraire, lourde et ossifiée, qu'ils lisent dans les livres et les journaux; finalement tout leur être intellectuel et verbal tombe dans la maigreur et dans l'anémie.

Outre sa pauvreté, on reproche à l'idiome populaire la masse de mots non helléniques qu'il renferme ainsi qu'un certain nombre de suffixes étrangers. Dans la langue « épurée » la crainte des mots étrangers joue un grand rôle; déjà la princesse Anne Commène les évitait à tout prix; même en énumérant des noms propres exotiques, elle s'excuse de déshonorer son histoire par des termes barbares! De même et beaucoup d'autres Byzantins aiment mieux devenir obscurs et même incompréhensibles que d'employer des mots non helléniques. C'est un classicisme aussi exclusif qui est la source principale de la terreur aveugle qu'inspirent aujourd'hui aux puristes les mots étrangers. Les mots italiens, turcs, etc., leur paraissent incompatibles avec la noblesse et la pureté de leur langue (2)

Une autre question est de savoir si les Grecs d'aujourd'hui

(1) *Byzantinische Zeitschrift*, II (1893), p. 235 suiv.

(2) M. Krumbacher signale des tendances analogues chez les puristes germanomanes de l'Allemagne actuelle. Il montre que les termes étrangers introduits dans la langue grecque sont le résultat nécessaire de l'histoire et des échanges de civilisation et ne peuvent presque jamais être remplacés par des termes purement helléniques équivalents; exemple τουργίαι, πόρτα.

doivent, pour exprimer des idées de création nouvelle emprunter le mot étranger ou le traduire par un néologisme hellénique. En pareille matière il faut je crois se réserver une certaine latitude de mouvement (1).....

Quelques partisans de la langue naturelle sont allés beaucoup trop loin dans l'ardeur de la lutte contre les mots momifiés et sont devenus plus vulgaires que le *vulgus*. Pourquoi les Grecs, par exemple, se laisseraient-ils imposer le vilain mot italien *σταμπάρια*, puisqu'ils possèdent le mot *τυπογραφείον*, formé d'éléments grecs et répondant à la terminologie de la plupart des nations civilisées? Pourquoi l'italien *μπάγκα* au lieu du mot *τράπεζα* qui, universellement connu et déjà populaire, est l'appellation stéréotypée de toute banque (p. e. *τράπεζα τῶν Ἀθηνῶν*) et n'est nullement en contradiction avec la morphologie moderne? De même on a heureusement remplacé « *posta* » par le joli composé *ταχυδρομείον*. D'ailleurs le néo-grec ne pourra pas non plus sans violence nuisible se soustraire à la loi formulée par Victor Hehn : « Où il y a commerce de civilisation, il y a beaucoup de mots étrangers; ils ne manquent que là où règnent l'exclusivisme et la stagnation à la chinoise. »

II

Un grief beaucoup plus sérieux que les arguments discutés jusqu'à présent est celui qui consiste à dire que l'idiome populaire ne se prête pas à la littérature parce qu'il est composé d'une quantité de dialectes différents et ne forme pas une langue commune. G. N. Hatzidakis en personne a amplement prouvé, à la lumière de son incomparable connaissance des dialectes néo-grecs, que beaucoup de notions sont exprimées dans les dialectes par des mots différents, et que les mêmes mots ont une certaine signification dans tel dialecte, une autre dans tel autre; il en

(1) M. Krumbacher signale ici la difficulté de rendre en grec les suffixes abstraits des langues romanes *-atio*, *-itas*, etc.

conclut que la langue populaire ne saurait être la base convenable d'une littérature intelligible à tous. Il ne faut donc pas s'étonner que cet argument tiende une large place dans la discussion.

A cela je réponds : 1° qu'une langue naturelle commune existe chez les Grecs d'aujourd'hui aussi bien que chez les Allemands, les Français, les Italiens et les Russes ; 2° que les différences dialectales réunies par Hatzidakis et d'autres ne changent rien à ce fait, et sont parfaitement indifférentes pour l'emploi littéraire de la langue populaire. Pour peu qu'on ait voyagé en Grèce et en Turquie et qu'on sache vraiment le grec, on me concèdera que dans toutes les grandes villes telles que Constantinople, Smyrne, Athènes, Patras, Syra, etc., on parle un idiome à peu près similaire et que tout Grec, ou tout étranger possédant le grec moderne, se fait comprendre sans la moindre difficulté, même s'il ne tient pas compte des particularités locales. Même dans de petites localités isolées, la population comprend cette langue commune sans difficulté et sait s'y exprimer. J'ai pu m'en assurer bien souvent dans un voyage de huit mois que j'ai fait il y a 18 ans et qui s'étendit notamment sur l'Asie Mineure, les îles orientales et Constantinople, et dans un petit voyage tout récent au Péloponèse et dans les Cyclades. Il est absolument certain que la compréhension réciproque est beaucoup moins troublée en Grèce par des différences dialectales, notamment sur le terrain de la phonétique, que par exemple en Allemagne ou en Italie.

Les différences que Hatzidakis et d'autres ont alléguées sont surtout d'ordre lexicographique et je n'ai jamais compris qu'un savant aussi éminent ait pu leur attribuer aucune importance dans le débat. C'est un fait pourtant bien connu que de pareilles variations existent même chez les nations qui ont depuis longtemps une langue écrite sortie de l'idiome populaire (1).

(1) M. Krumbacher cite l'exemple de l'Allemagne où le lexique offre, selon les dialectes, des différences considérables, qui, loin de nuire à la formation d'une

Rien n'est plus inexact que la critique à courte vue, inspirée d'un esprit de *magister*, qui condamne un style enrichi de néologismes individuels et d'expressions dialectales, dédaigneux de la tradition classique. Le besoin de créer, en littérature comme en art, de nouvelles formes d'expression, est si profondément enraciné dans l'âme humaine, qu'il s'impose même dans les circonstances les plus difficiles. Dans la langue littéraire française et italienne règne moins de liberté qu'en allemand, et cela pour des raisons que je ne veux pas exposer ici; mais ici aussi on est souvent remonté avec le plus grand succès à la source du langage populaire, et ici aussi le purisme soigneusement entretenu par la serre chaude académique a rendu très pressant le danger de platitude et de monotonie. Lorsque Manzoni fit paraître pour la première fois ses *Promessi sposi*, ses nombreux « lombardismes » choquèrent les sévères critiques toscans; Manzoni se laissa intimider, émigra à Florence « pour rincer ses loques dans l'Arno », et la seconde édition du livre parut, nettoyée de ses taches lombardes, mais diminuée en fraîcheur et en force vitale. Et combien, depuis cette époque, la Toscane a-t-elle perdu de place dans la littérature, et combien la langue littéraire a-t-elle été enrichie par les grands écrivains non toscans d'éléments empruntés à d'autres dialectes! Il en est des néologismes comme des expressions dialectales. Tant qu'il ne s'agit pas d'expressions techniques ou imposées de force par une autorité, on peut dire que les néologismes sont bons lorsqu'ils subsistent et mauvais lorsqu'ils tombent d'eux-mêmes; la langue aussi exerce une espèce de sélection naturelle.

En France comme en Italie, beaucoup ont rejeté le joug académique, bien que la centralisation de toute vie intellectuelle à Paris paralyse la libre concurrence des éléments dialectaux et que tout doive s'accorder plus que de raison sur le diapason

langue littéraire, lui ont fourni de précieuses ressources; témoin le récent roman Slesvigois de G. Frenssen « Jörn Uhl » dont l'immense succès est dû en partie à l'emploi artistique et judicieux de termes de terroir.

de la capitale. Il en résulte un danger de stagnation et de marasme qui n'a pas échappé à la clairvoyance de certains Français, danger qui n'est atténué que par le courant vivifiant de forces intellectuelles nouvelles et originales qui, des provinces et des pays voisins de langue française, afflue continuellement vers Paris. Si enfin on prend comme point de comparaison l'ultra-conservatrice Angleterre, on n'a qu'à rappeler le contingent puissant dont George Eliot dans *Adam Bede*, R. D. Blackmore dans *Lorna Doone*, Rudyard Kipling dans *Plain tales from the Hills*, etc..., ont enrichi la littérature anglaise en puisant sans crainte dans le trésor des dialectes provinciaux.

L'exemple de la littérature allemande devrait servir de leçon aux Grecs et dissiper leurs scrupules mesquins. Comme on pourrait m'objecter que les choses se présentent autrement en Allemagne qu'en Grèce, je veux encore exposer les raisons générales, indépendantes de toute question de lieu et de temps, qui font que la différence des dialectes ne constitue pas un obstacle sérieux à l'emploi littéraire de la langue naturelle.

La différence la plus forte, et qui frappe le plus dans la pratique entre les dialectes, ne réside pas dans la flexion ou dans le vocabulaire, mais dans la phonétique, ou, pour parler vulgairement, dans la prononciation. Qu'on me permette un exemple. Que l'on réunisse cinq paysans provenant respectivement de la Prusse orientale, du Mecklenbourg, de la Haute-Bavière, de la Suisse et du pays Rhénan, et supposons que par un miracle on puisse obtenir qu'ils s'accordent complètement dans l'emploi des mots et des formes grammaticales, tout en conservant leur prononciation particulière : je mets en fait qu'ils n'arriveront qu'avec la plus grande peine à se comprendre. Au contraire, que par un autre miracle nos cinq paysans acquièrent tout à coup la même prononciation et ne conservent leur individualité dialectale que dans la flexion et le lexique : il leur arrivera sans doute de dresser l'oreille en entendant tel mot, telle forme insolites, mais dans l'en-

semble ils ne tarderont pas à se comprendre à merveille et deviendront vite amis. Les différences colossales que présente la phonétique des dialectes et même des individus restent généralement peu connues au profane, parce qu'il ne peut pas débarrasser sa conception de l'image visuelle du mot écrit avec des lettres ; si nous pouvions construire un appareil phonétique mille fois plus sensible que ceux d'aujourd'hui, et si nous pouvions obtenir que nos cinq paysans de tout à l'heure y enregistrent un mot quelconque, tel qu'ils le prononcent dans le commerce journalier, sans aucune préoccupation psychologique, il en résulterait des courbes qui n'auraient pas un point commun hormis l'origine, et le non initié ne pourrait pas croire qu'elles traduisent le même mot.

Cependant, si fortes que soient les différences phonétiques, dans l'écriture ordinaire, et par conséquent dans la littérature, elles ne trouvent aucune expression ou une expression tout à fait inadéquate. Voilà pourquoi l'individu s'assimile bien plus vite une orthographe déterminée qu'une prononciation déterminée. Par là se trouve évidemment et heureusement éliminé le principal obstacle que la variété dialectale oppose en apparence à la formation d'une langue littéraire uniforme. Pour le néo-grec, cette proposition s'applique encore plus sûrement que pour l'allemand, par exemple, car les différences phonétiques des dialectes y sont beaucoup moins fortes. Les particularités lexicologiques et morphologiques sur lesquelles insistent les adversaires de la langue populaire, n'occasionnent, comme je l'ai montré, aucun trouble sensible. Elles aussi, d'ailleurs, sont, comme les divergences phonétiques, moins nombreuses et moins compliquées en néo-grec qu'en allemand, en italien ou en français, et le néo-grec a sur ces langues encore un autre avantage : tandis qu'en Allemagne, en France et en Italie la langue littéraire est née de la prépondérance d'un dialecte unique, les Grecs, eux, n'ont pas besoin de se rattacher à une forme dialectale déterminée en faveur de laquelle ils écarteraient les autres. Dès à présent, en effet, ils possèdent une

langue naturelle commune dont le type le plus parfait est la langue de la conversation athénienne, et qui leur fournit une base solide pour une langue littéraire capable de vie.

C'est donc une véritable politique d'autruche que de fermer obstinément les yeux à ces faits comme le font les pédants, et de s'acharner à nous démontrer que le morcellement dialectal ne permet pas à la langue littéraire de se modeler à l'idiome du peuple (1).

III

Quand même on arriverait à rendre la langue artificielle d'un accès encore beaucoup plus facile et à élever l'instruction populaire à un tel degré qu'elle devint intelligible même aux couches profondes de la nation, on n'y aurait pas encore gagné grand'chose. La simple transmission mécanique d'un certain contenu n'épuise pas la tâche d'une langue écrite ; sans cela l'idéal rêvé par tant de gens d'une langue universelle pourrait peut-être se réaliser, qu'il s'agisse du latin, de l'anglais ou du volapuk. Une langue littéraire capable de vie doit être apte à des tâches plus élevées ; elle doit être si vivante qu'elle soit non seulement comprise mais sentie ; si vivante, qu'elle jaillisse de l'âme et « prenne d'assaut les cœurs de tous les auditeurs » ; si vivante, qu'elle sache façonner artistement la matière. Elle doit s'entrelacer si étroitement avec les fibres de l'âme nationale, qu'elle puisse exprimer sans déformation les sentiments les plus grands et les plus profonds qui émeuvent le cœur de l'homme dans la tourmente de la passion. Avant tout, elle doit être quelque chose de si plastique et de si souple que la personnalité de l'écrivain y trouve une expression claire et sincère, qu'elle puisse servir à la création d'un style origi-

(1) L'auteur passe ensuite à l'examen des vertus et des vices de la langue artificielle. Il rend justice aux services qu'elle a rendus pour la propagation des idées et des institutions modernes, mais là s'arrête sa capacité.

nal, et qu'un grand esprit puisse s'en servir de manière à entraîner avec lui tout un peuple vers un idéal plus élevé. Devant de pareils problèmes la langue « épurée » défaille, et elle doit défaillir, parce qu'elle est en grande partie le produit d'une élaboration artificielle à coups de grammaire, de dictionnaire et d'exercices d'école; parce qu'elle dépend dans une trop large mesure de la mémoire mécanique et du raisonnement logique; parce qu'elle n'a pas été sucée avec le lait maternel, apprise dans les jeux de l'enfance, développée dans le feu de la jeunesse, associée avec l'éducation intérieure de l'homme, avec les multiples expériences de sa vie, avec ses vœux, ses aspirations, ses espérances. La καθαρεύουσα est une « langue en papier » dans le pire sens du mot; elle réglemente les fuyants sentiers de la pensée et les subtils tressaillements de la sensibilité au lieu de s'y plier elle-même. La spontanéité absolue, la sincérité ressentie de l'expression — idéal de tous les grands écrivains — se heurtent à la roideur de ses formes pétrifiées. La « sainte folie » de l'inspiration artistique se perd et s'épuise dans le maquis des règles et des exceptions.

La tentative d'insuffler à cette langue artificiellement galvanisée un vrai souffle de vie est un labeur de Sisyphe. Pour donner à l'expression un vêtement classique, tantôt on remplace des mots populaires par des synonymes tirés de l'ancien grec, tantôt on se borne à les archaïser par diverses opérations chirurgicales : on recolle des syllabes initiales tombées, on complète des terminaisons mutilées, on « rétablit », on « corrige » des voyelles ou des consonnes disparues ou altérées. Dans tout ce travail de laboratoire se fait jour non seulement la tendance au classicisme, mais l'obscur espoir qu'avec le temps, grâce aux soins assidus de la clinique livresque, on réussira à ressusciter les mots et les formes depuis longtemps endormis, et à rapprocher d'autant la langue naturelle du vieux grec.

Pour qui ne connaît pas le néo-grec, on peut rendre intelligibles les procédés employés à « l'épuration » de la langue par un exemple tiré des langues romanes. Essayons, par quelques

tours de vis, de ramener le début de la *Marseillaise* au latin, en substituant à chaque mot français la forme latine qui lui correspond étymologiquement : *Allons enfants de la patrie* = *Ambulemus infantes de illa patria*, *Le jour de gloire est arrivé* = *Illud diurnum de gloria est adripatum*. Voilà qui n'est ni du vieux français ni du latin, mais du français nouveau refondu d'une manière toute mécanique dans le moule latin. Une pareille langue, sous cet aspect, n'a jamais été vivante à aucune époque ; ce n'est qu'une expérience linguistique, qui peut illustrer grossièrement l'origine des mots individuels, mais qui néglige tous les éléments intermédiaires et le développement si varié des formes. Même l'académicien le plus conservateur ne considérerait pas un pareil jargon comme du français amélioré, ramené *in pristinum splendorem*. Il était réservé aux grecs de prendre au sérieux ces rétrogressions artificielles ; c'est en principe de cette façon qu'ils procèdent (bien entendu moins radicalement) quand ils « corrigent » les formes modernes d'après le modèle antique.

Toutes ces améliorations sont de la peine perdue. C'est un des résultats les plus certains de la science linguistique, que l'on n'a jamais réussi, qu'on ne réussira jamais, par des prescriptions grammaticales, et par l'emploi obstiné en littérature, à réintroduire dans la langue naturelle une syllabe initiale tombée, une terminaison raccourcie ou toute autre forme altérée. On aura beau imprimer des millions de fois dans des livres ou dans des journaux ὀμμάτιον (ou même ὀφθαλμός) au lieu de μάτι, ψωμίον (ou même ἄρτος) au lieu de ψωμί, ὁ πατήρ pour ὁ πατέρας, ἐλθέ pour ἔλα, οὕτως pour ἔτσι etc...., le peuple, et même le lettré, le savant, quand il parlera spontanément, reviendra toujours aux formes naturelles, prosrites par la langue écrite. Un élément morphologique disparu, s'agit-il même d'une seule lettre, est aussi impossible à ressusciter qu'il est impossible à la médecine de nous recoudre un doigt coupé qui est resté pendant un an dans l'alcool. Tout ce qu'on peut obtenir, c'est la réintroduction artificielle d'un mot ancien dans

quelque terminologie officielle ou technique ; mais cela même ne peut réussir que si la forme du mot n'est pas en conflit avec la morphologie nouvelle (1).

IV

Un des procédés les plus instructifs pour l'appréciation du problème du néo-grec est l'examen comparé de l'histoire d'autres langues littéraires ou littératures. Malheureusement ce moyen a été peu employé jusqu'à présent en Grèce ; c'est ce que montre par exemple un article récemment publié par Hatzidakis (2). Après avoir insisté avec raison sur l'importance du point de vue historique, dans toutes les sciences et dans les arts, il continue en ces termes : « Et maintenant, je le demande à tout homme raisonnable, a-t-on jamais vu dans l'histoire un seul exemple d'un peuple qui, possédant une langue appropriée à sa législation, à la rédaction de ses traités, aux besoins de son parlement, de son administration, de ses écoles, à ses journaux, à ses livres, à la correspondance et aux relations de toute espèce, l'ait abandonnée pour s'en façonner une autre à son usage ? Pour ma part, je n'ai jamais rencontré de pareil exemple, quoique j'aie blanchi dans l'étude de l'histoire des langues. » En présence de ces affirmations, signalons tout d'abord le grand exemple des nations romanes. Ces nations, et principalement les Italiens, dont l'évolution offre le parallèle le plus exact, ont soutenu des luttes semblables à celle des Grecs d'aujourd'hui pour la conquête d'une langue littéraire viable. En Italie aussi, il existait jusqu'au xii^e siècle une langue « appropriée » aux besoins de la justice, de l'administration, de l'école, des livres, de la correspondance, etc.... Cette langue paraissait

(1) M. Krumbacher met ensuite en parallèle l'attachement passionné des Grecs lettrés à la langue artificielle avec leur préjugé également enraciné en faveur de la prononciation néo-grecque du grec ancien. Il félicite Hatzidakis d'avoir rompu avec une superstition d'école devenue en Grèce une sorte de dogme intangible.

(2) Τὰ Πάρια, 12 octobre 1902.

alors aux lettrés aussi bien « appropriée à leurs besoins », aussi « distinguée » que la langue « épurée » le semble à ses partisans grecs d'aujourd'hui ; et pourtant, les Italiens ont abandonné cette langue et ont organisé à sa place une langue nouvelle.

Il importe peu pour la portée instructive de ce parallèle qu'il faille en éliminer les notions de la presse et du Parlement, et que le processus se soit accompli en Italie sept siècles plus tôt. En revanche, il est intéressant de constater que le moment où les Italiens et les autres nations romanes ont secoué avec l'ardeur d'une force juvénile le lourd carcan d'un latin pétrifié, où elles ont tiré du langage populaire un nouvel idiome littéraire, est précisément l'époque où ces peuples, après de longs siècles obscurs, s'élevaient à une nouvelle et haute civilisation ; car la véritable Renaissance de l'Italie et, dans un certain sens, celle du monde roman tout entier, commence au XIII^e siècle avec l'affermissement et le développement complet des idiomes nationaux. Cette Renaissance-là a été bien plus grandiose comme phénomène historique, plus saine dans son essence, plus durable dans ses fruits que la Renaissance au sens étroit, qui a consisté principalement dans le retour au classicisme et au paganisme. Les Grecs sont aujourd'hui *mutatis mutandis* au point où se trouvaient les Romains au XII^e siècle ; puissent-ils saisir dans toute sa portée le grand enseignement historique de l'occident ! puissent-ils se représenter dans toute sa réalité concrète quel eût été le sort des nations et des littératures italiennes, française, espagnole, si l'on n'avait pas, à cette époque, jeté sans scrupule le bon Donat au débarras et si l'on s'était contenté d'un compromis analogue à celui de la langue « épurée » des néo-Grecs, consistant à écrire par exemple : *Nessus maior dolor quam recordari se de illo tempore felice in illa miseria* (1).

(1) Hatzidakis conteste (*Παναθήναια*, 1902, XXXV, p. 217 ss.) la justesse du parallèle entre la καθαρεύουσα et le latin médiéval, « διότι ἡμεῖς δὲν ἐκολουθοῦμεν δουλικῶς τοῖς ἀρχαίοις προτύποις, ὅπως οἱ τοῦ μέσου αἰῶνος Λατινισταὶ ἐποίουν, ἀλλ'

Si l'on voulait contester la force probante de ce parallèle parce qu'il date d'une époque où l'imprimerie, si importante pour la constitution d'une littérature, n'était pas encore inventée, et où régnaient, sous bien des rapports, des conditions différentes des nôtres, il est facile de citer d'autres exemples tirés de temps plus modernes. Nous les trouvons chez les Slaves, si souvent, mais si injustement méprisés par les Grecs, qui pourraient apprendre d'eux tant de choses. La Russie n'a renoncé qu'au commencement du xviii^e siècle à sa vieille langue littéraire, pétrifiée dans les formes du slavon ecclésiastique, et c'est seulement depuis cette époque que sa littérature nationale a pris ce puissant essor avec lequel, au courant du xix^e siècle, elle a fait une entrée si grandiose dans la littérature universelle. Ni la langue fine et clarifiée d'un Pouchkine ou d'un Tourguenieff, ni les puissantes peintures psychologiques d'un Dostoïewsky, ni le style lapidaire d'un Tolstoï, ni la dic-

ὄτι καὶ νῦν πλάττομεν καὶ ταῖς ἀρχαίαις λέξεσι νεωτέραν σημασίαν δίδομεν καὶ καθόλου ἢ χρήσις τοῦ παρόντος μετὰ τῶν ἀρχαίων προτύπων καταρτίζουσι τὸν κανόνα τοῦ λόγου ἡμῶν. On sait pourtant que les Latins du moyen âge ne suivaient pas servilement leurs modèles, mais que, tout comme les Grecs d'aujourd'hui, ils introduisaient des mots nouveaux, employaient des mots anciens dans un sens modifié, et de toutes façons développaient la langue en l'adaptant aux besoins nouveaux. S'ils n'avaient pas procédé ainsi, Du Cange n'aurait pas eu besoin d'écrire son énorme *Glossarium ad scriptores mediae et infimae Latinitatis*, qui dans le remaniement de Henschel forme sept formidables volumes. Donc, au moyen âge, le latin demeura vivant jusqu'à un certain point; ce n'est que lorsque les humanistes voulurent se rattacher directement à Cicéron, que le latin devint une langue complètement morte et incapable de servir désormais aux besoins universels des rapports scientifiques et commerciaux, ainsi que l'a justement observé H. Paul (*Prinzipien der Sprachgeschichte*, 3^e éd., 1898, p. 383). Même de nos jours dans un pays où il fut longtemps l'organe des publications officielles, et parfois même privées, en Hongrie, le latin a bénéficié de beaucoup d'enrichissements et d'un développement ultérieur. On peut s'en assurer en feuilletant le *Glossarium mediae et infimae latinitatis regni Hungariae* (Leipzig, Teubner, 1901) récemment publié. Je ne soutiens pas, bien entendu, que le latin médiéval se soit développé par des néologismes et accommodé à son époque au même degré que la langue littéraire néo-grecque; mais la différence provient moins d'une dissemblance intime des deux moyens d'expression que du fait qu'au moyen âge, pour mille causes extérieures, un développement aussi rapide et aussi multiple que celui de la καθαρὸύσσα n'aurait pas été possible. En principe il n'en subsiste pas moins une grande analogie entre le latin médiéval et la langue savante néo-grecque.

tion populaire, dans le meilleur sens du mot, d'un Tchekhov et d'un Gorki ne seraient imaginables si la littérature russe n'avait secoué en temps opportun les étroites entraves de la langue d'église.

C'est plus tard encore que les Serbes ont réussi à procurer à leur langue naturelle droit de cité dans la littérature. Jusqu'au commencement du XIX^e siècle régnait dans la Serbie orthodoxe une langue archaïque, peu intelligible au peuple, mélange de slavon d'église et de serbe; l'idiome populaire était méprisé et déclaré indigne d'un emploi littéraire, mais bien entendu les ouvrages rédigés dans la langue archaïque ne pouvaient pénétrer dans les couches profondes de la nation. Ainsi s'explique le peu d'influence de l'ouvrage historique en quatre volumes de Jean Raïc (mort en 1804), dont le centenaire a été récemment célébré. Il en fut de même des odes de l'évêque Mouschicki (mort en 1837), finement ciselées, mais dans une langue sans vie. C'est aux grandes collections de chansons populaires de Vouk Karadjik que la littérature serbe a dû se ressaisir; le pseudo-classicisme fut vaincu par l'épopée populaire. Ici encore la poésie a précédé la prose et lui a frayé la voie, comme chez les Romains et les Néo-grecs, et sans doute aussi dans la constitution de toutes les langues littéraires.

Ce que les Serbes ont conquis, les Bulgares ont encore à le conquérir. Leur littérature en est encore aujourd'hui au même point que la littérature serbe avant Vouk : « D'un côté, disent Pypin et Spasovitch (1), la tradition littéraire, un riche bagage de formes et de mots d'origine russe ou paléo-slave, auxquels malheureusement le peuple ne comprend pas grand chose, de l'autre la langue vivante qui a besoin d'être façonnée et comme recréée. Dernière difficulté enfin : « dans la langue vulgaire même, il règne une extrême incertitude à cause de différences de prononciation et de dialecte, les règles de l'orthographe même sont loin d'être fixées. »

(1) *Histoire des littératures slaves* (traduite en français par Ernest Denis, p. 175).

Il ne sera pas inutile de jeter également un coup d'œil sur une nation qui, aujourd'hui, n'appartient pas au cercle de la civilisation européenne, mais qui autrefois a eu avec elle les rapports les plus étroits, et qui habite aux portes de l'Europe, et en particulier du monde grec : je veux parler des Arabes. Ils se contentent aujourd'hui d'une langue littéraire emprisonnée dans de vieilles formes mortes toutes semblables à celles du néo-grec « épuré », et jusqu'à présent il y a peu d'espoir qu'ils réussissent à organiser une langue littéraire vraiment moderne. L'obstacle principal provient de ce que les dialectes arabes, qui sont parlés sur une immense étendue, depuis Mossoul jusqu'à Maroc, ont divergé peu à peu les uns des autres dans des proportions bien plus considérables que les dialectes néo-grecs. Peut-être cependant cet obstacle pourrait-il être surmonté si l'on adoptait comme base de la nouvelle langue littéraire un dialecte qui occupe géographiquement une situation centrale et intermédiaire, dans un pays relativement civilisé ; j'ai nommé l'arabe d'Égypte. En fait on a proposé d'ériger le dialecte du Caire à la dignité de langue littéraire, et un Égyptien a traduit en langue populaire quelques comédies de Molière ; toutefois ces projets de réforme sont restés fort isolés et n'ont point prévalu. Ils rencontrent sans doute un grand obstacle dans l'infériorité de la civilisation actuelle des Arabes et dans le remarquable affaissement de leur ressort intellectuel. Je n'ai pas à rechercher les causes de cette décadence, mais certainement les Arabes ne réussiront pas à entrer réellement dans la sphère de la civilisation moderne tant qu'ils ne se seront pas formé une nouvelle langue littéraire viable. Ajoutons toutefois que chez les Arabes le mal est quelque peu atténué par les particularités de la notation écrite. « Le système d'écriture, m'écrit Nœldeke, qui ne note pas les voyelles brèves masque de nombreuses différences et permet par exemple de lire correctement des phrases entières à volonté dans la langue ancienne ou dans un dialecte moderne. Aussi le besoin d'une création nouvelle n'est-il pas aussi pressant ici

que chez les Grecs. Il faudra pourtant, dans le cours des siècles, se décider à le satisfaire. »

L'immixtion artificielle d'éléments anciens se fait sentir d'une manière non moins préjudiciable dans la langue littéraire néo-arménienne. Dans l'introduction de sa grammaire de cette langue, N. Fink s'exprime ainsi : « Ce qu'enseigne le présent livre, c'est la langue de l'Arménie orientale, fondée sur le dialecte d'Érivan, mais fortement influencée par des éléments, artificiellement maintenus, de l'arménien ancien. Cette langue mixte, qui a eu pour initiateur Abowéan, a reçu sa forme actuelle principalement de Stéphan Nasaréan, Michel Nalbandéan et Raphaël Patkanéan. Elle n'est sans doute pas librement maniée par tous les Arméniens orientaux, mais elle est généralement regardée comme exemplaire, et elle est ainsi devenue l'organe d'une littérature digne d'attention. Elle permet, même dans les cercles de gens qui ne parlent que les dialectes, une conversation commune, qui répond aux besoins de la vie journalière. » De curieuses tendances archaïsantes se rencontrent également chez les Turcs, les Syriens et, comme me l'apprend mon collègue Kuhn, dans les littératures néo-indiennes, par exemple chez les Cinghalais.

Une conclusion bien nette ressort des faits énumérés qu'une connaissance plus approfondie des langues orientales permettrait sans doute de multiplier et de préciser. Parmi les nations européennes et leurs voisins immédiats d'Asie et d'Afrique, les Grecs, les Arabes, les Arméniens orientaux, les Turcs, les Syriens, et quelques tribus hindoues, forment, au point de vue de leur langue écrite, un groupe archaïsant ; leur trait caractéristique est une prédilection excessive pour des éléments linguistiques morts et disparus depuis longtemps, un dédain de grand seigneur pour les ressources de la langue naturelle — ou l'incapacité de les approprier à l'expression littéraire. Si les puristes grecs, si fiers de la patine antique de leur langue, n'ont pas peur de rester mêlés à cette compagnie orientale, il n'y a plus rien à faire pour eux. Faut-il croire que l'infiltration

de l'Orient dans le caractère byzantin et néo-grec est devenue si prépondérante que, même en matière de langue et de littérature, les Grecs aiment mieux imiter le formalisme pétrifié des Orientaux que de répondre à l'appel alerte au progrès que leur adresse l'Europe occidentale? (1).....

V

Une question étroitement liée à celle de la relation psychologique des Grecs avec leur langue « épurée » est celle-ci : doit-on, et jusqu'à quel point, considérer la langue « épurée » comme une langue vivante, et inversement quelle langue, opposée à celle-là, doit être considérée comme naturelle? Au fond, ce ne devrait pas être là des questions; mais l'assertion que la langue « épurée » constitue la langue néo-grecque véritable et vivante est répétée tous les jours dans la discussion, et tout récemment un auteur grec éminent m'écrivait que le nœud du problème résidait dans la définition du concept « langue naturelle »; je dois donc examiner aussi ce côté du problème. A cet effet, le meilleur moyen consistera à placer en regard l'une de l'autre deux séries de phrases rédigées l'une dans la langue naturelle (groupe A), l'autre dans la *καθαρεύουσα* (groupe B). Sur la rédaction des exemples A, il ne saurait s'élever aucun doute : elle représente la langue vulgaire naturelle telle qu'elle est parlée dans le commerce journalier à Athènes, par 999 habitants sur 1,000, à moins qu'ils n' « archaïsent » dans une intention particulière, par exemple par une bienveillante considération pour un philologue étranger en voyage. A Smyrne, à Constantinople, etc. quelques formes se présenteraient sous un autre aspect; mais là aussi, tout homme du

(1) M. Krumbacher examine ensuite la question délicate du « rapport psychologique » des Grecs avec leur langue littéraire; il voit, dans l'emploi continu de cette langue, la source d'un dualisme psychique, la cause d'une déformation du goût, qui s'attache aux beautés conventionnelles et aux élégances factices.

peuple comprendrait immédiatement nos phrases sous la forme indiquée. Dans le groupe B un critique grincheux pourrait trouver fort à redire, car la langue « épurée » est, comme l'on sait, une formation assez flottante et qui dépend largement du caprice individuel. Je fais donc observer, pour couper court à d'inutiles chicanes, que les grandes phrases ne sont pas de ma façon, mais ont été empruntées à des publications de ces dernières années.

A

Langue populaire :

1. Ὁ πατέρας μας πέθανε.
2. Τὸ σπίτι τοῦ πατέρα μου κάηκε.
3. Ἐχαρίσαμε ἔς τὸν πατέρα (ou bien τοῦ πατέρα) μου ἓνα σπίτι.
4. Ἐνα σκαλοπάτι ἔσπασε.
5. Ῥίξε φαί ἔς τις κόττιες.
6. Κανείς δὲ βρίσκει τὸ δίκιο του σὲ τοῦτο τὸν κόσμου.
7. Ἡ γυναῖκα, ποῦ παντρεύτηκε.
8. Τότε συνέταξαν διαθήκην, ἡ ὁποία ἄνοιξε αὐτὸν τὸν ἀγῶνα.
9. Εἰς τὴν Κέρκυραν ἐκάθισα μονάχα μίαν ἐβδομάδα καὶ ἔτσι δὲν μ' ἔφρασε ὁ καιρὸς, νὰ ἐξετάσω τὴν τοπογραφίαν καὶ νὰ γνωρίσω τὸν κοινωνικὸν βίον τῶν κατοίκων.

B

Langue savante.

- ἽΟ πατὴρ ἡμῶν ἀπέθανε.
- ἽΗ οἰκία τοῦ πατρὸς μου ἐκάη.
- ἽΕδωρήσαμεν τῷ πατρὶ μου οἰκίαν.
- Μία βαθμὶς τῆς κλίμακος ἐθραύσθη.
- ἽΡίψον τροφήν εἰς τὰς ὄρνιθας.
- Οὐδεὶς εὕρισκει τὸ δίκαιόν του εἰς αὐτὸν τὸν κόσμον (ἐν αὐτῷ τῷ κόσμῳ).
- ἽΗ γυνή, ἥτις ἐνυμφεύθη (dans la langue scientifique aussi : ἔγημε).
- Τότε συνετάχθη διαθήκη ἡ τὸν παρὸντα ἀγῶνα καταστήσασα.
- ἽἘν Κερκύρᾳ διέμεινα ἐπὶ ἐβδομάδα μόνον, ἥτις εἶνε χρονικὸν διάστημα βραχὺ πρὸς τοπογραφικὴν ἔρευναν καὶ γνῶσιν τοῦ κοινωνικοῦ τῶν κατοίκων βίου.

- 40 Ἡρθε τηλεγράφημα ἀπὸ τὸ Αἰτωλικό, πῶς προχτές τῆ νύχτα ἔς τὴ θέση Κόντουρος ἐσκοθώθηκε μὲ τουφέκι (ὄπλο) ὁ Α. Παπαφώτης, φύλακας ἔς τὰ γτήματα τοῦ Καρβέλη. Οἱ φονιάδες εἶναι ζωοκλέφτες καὶ πῆγαν ἐκεῖ νὰ κάμουν τὴ συνειθισμένη τους δουλειὰ (ou bien τὸ ἐπάγγελμά τους) καὶ ἄμα τοὺς ἐμπόδισε ὁ Παπαφώτης, ἐπυροβόλησαν καὶ τὸν ἀφῆκαν τοῦ τόπου.
11. Ὡς τόσο δὲν ἤμπόρεσα νὰ κρατήσω τὴν ἀνατριχίλα, ὅταν ἐσυλλογίστηκα, σὲ ποῖον κίνδυνον εὐρισκόμαστε.
12. « Παποῦτσι ἀπ' τὸν τόπο σου κι ἄς εἶν καὶ μπαλωμένο » (proverbe).
- Τηλεγραφικῶς ἠγγέλθη ἐξ Αἰτωλικοῦ, ὅτι τὴν προχθεσινὴν νύχτα ἐν τῇ θέσει Κόντουρος ἐφονεύθη δι' ὄπλου ὁ φύλαξ τῶν κτημάτων Καρβέλη, Α. Παπαφώτης. Οἱ φονεῖς εἶναι ζωοκλέπται. μετέβησαν δ' ἐκεῖ πρὸς ἐξάσκησιν τοῦ ἐπαγγέλματός των καὶ ἐμποδισθέντες ὑπὸ τοῦ Παπαφώτη ἐπυροβόλησαν καὶ τὸν ἀφῆκαν ἄπνουν.
- Ἐν τούτοις δὲν ἠδυνήθην νὰ συγκρατήσω φρικίασιν ἀναλογισθεῖς τὸν κίνδυνον, ὃν διετρέχομεν.
- Προτίμησον ὑπόδημα ἐκ τῆς πατρίδος σου ἔστω καὶ ἐμβαλωμένον.

Quiconque possède une connaissance même superficielle de l'histoire du grec et des principes de la linguistique reconnaîtra sans peine que la forme « épurée » de ces phrases correspond à un stage morphologique et lexicographique essentiellement différent de leur forme populaire, et qu'il est impossible que deux formes de langage comme celles que j'ai mises en parallèles soient réellement vivantes en même temps. Or, laquelle des deux est vraiment vivante? C'est un point qu'on ne peut discuter, car dans les classes les plus hautes comme les plus basses de la population, c'est seulement le premier groupe de formes qu'on entend employer. Malgré cela beaucoup de Grecs prétendent que les deux formes sont réellement vivantes; toute la différence, disent-ils, c'est que le groupe A appartient au

langage de la canaille, tandis que le groupe B serait le langage des gens cultivés. Cette coexistence de deux formes de langage l'une inférieure, l'autre supérieure, serait quelque chose d'analogue à la coexistence du patois de Berlin ou de Munich avec la langue commune usitée dans toute l'Allemagne. En somme, les formes anciennes seraient simplement un peu « mutilées » en passant par la bouche du peuple ou « défigurées » par une prononciation rapide ; au fond, elles seraient restées vivantes et inchangées.

La raison de cette conception erronée doit être cherchée dans l'organisation de l'enseignement scolaire, et dans son prolongement pratique par la presse, la littérature, etc. A l'école on enseigne exclusivement la grammaire de l'ancien grec ; les morceaux choisis, les exercices sont presque entièrement conformes au modèle ancien, tant pour la flexion que pour le lexique ; c'est encore cette forme de langage découpée à l'antique que les adultes retrouvent dans les journaux, dans les livres, etc... Ajoutons que jusqu'à présent beaucoup de notions et d'idées abstraites ne peuvent s'exprimer commodément et sans équivoque qu'au moyen de la langue artificielle. Par le long processus de l'instruction scolaire, composé d'une infinité de phénomènes psychiques, par l'habitude que donnent la lecture et la production écrite, il s'est formé peu à peu chez les lettrés et les demi-lettrés l'idée obscure que la langue « épurée », dont on leur a inculqué les formes et les mots depuis l'enfance, n'est pas seulement la langue normale de la littérature, mais encore une langue vivante et naturelle. Inversement, la langue vraiment vivante et naturelle leur paraît constituer un mode d'expression inférieur, pauvre et incorrect sinon pour l'usage oral, du moins pour l'usage écrit — bref une forme de langage de second ordre. A force de n'avoir en vue que les formes de la langue artificielle, on perd la faculté de distinguer les formes, les moyens, les limites de la langue naturelle ; et ainsi s'explique la question de mon ami grec. « Qu'est-ce que la langue naturelle ? » J'ai indiqué la manière d'y répondre par le parallèle

donné plus haut. Il est impossible à toute personne scientifiquement documentée, sachant s'affranchir de la puissante influence de l'école et des habitudes littéraires, d'y répondre autrement. Il est impossible de considérer comme la langue naturelle des Grecs actuels un type de langue que caractérisent *πατρός, σὺν τῇ διαπλάσει, τῶν ὁμοφρονούντων αὐτῶ, μετατραπέν, ἐξελεύσονται, αἱ μεταδώσουσαι* (exemples pris au hasard dans un article que j'ai sous les yeux). Croire que cette langue soit vivante ou qu'elle puisse jamais le devenir est une erreur, une erreur néfaste, car, séduite par cette chimère, la jeune nation poursuit des fantômes inaccessibles et perd de vue en attendant le but qu'elle pourrait atteindre.

Étant donné l'expérience que nous fournit l'histoire des langues et des littératures humaines, on peut affirmer aujourd'hui avec une absolue certitude que la *καθαρεύουσα*, en tant qu'elle se compose de formes et de mots inutiles de l'ancien grec, ne s'identifiera jamais à l'âme du peuple au point de compter comme langue naturelle, ni au sens le plus large du mot, ni en une manière quelconque encore inconnue et non définie par la science (1)...

VI

Quel sera l'aspect de la langue littéraire grecque dans cent ou deux cents ans, nul mortel ne saurait le dire aujourd'hui. Je

(1) Dans les pages suivantes l'auteur montre le caractère incurable de la diglossie et énumère ses effets funestes : dans l'enseignement devenu purement formel et passif, dans le droit, l'armée, l'église, la vie nationale en général, la littérature, etc. Il esquisse ensuite un tableau du nouveau mouvement de réforme et des fruits qu'il a déjà portés dans les livres comme dans les journaux ; il analyse l'état des théories grammaticales et du dictionnaire néo-grec et passe enfin à l'examen de la question du « compromis ». Sur ce point il condamne le radicalisme de Psichari et son dogmatisme intransigeant fondé exclusivement sur des considérations linguistiques ; un compromis est nécessaire, mais il y a compromis et compromis. Le seul, selon M. Krumbacher, qui soit viable, est celui qui aura pour base la langue naturelle (vulgaire), tout en acceptant des formes et des mots de la langue savante consacrés par l'usage ou la nécessité ; l'orthographe historique devrait être maintenue.

n'ose pas croire à une victoire complète de la langue populaire sur tous les domaines littéraires. S'il n'intervient pas d'une manière imprévue quelque puissant facteur, comme, par exemple, un écrivain de génie, l'évolution se fera peut-être ainsi : dans l'ensemble de la poésie et de la prose d'imagination régnera une langue littéraire fondée sur la langue naturelle, mais sensiblement éloignée du radicalisme vulgariste de l'école de Psichari ; ce qui n'empêchera sans doute pas, même dans un avenir reculé, des auteurs isolés de composer en langue distinguée un poème ou un conte pour leur plaisir personnel, tout comme aujourd'hui quelques têtes désœuvrées forgent des vers grecs ou latins.

De cette façon se formera une littérature vraiment néo-grecque, constituée d'éléments glossiques néo-grecs authentiques, et reflétant les particularités de la vie et du caractère du peuple grec moderne ; littérature qu'ont heureusement déjà commencée il y a quelque temps, dans le domaine de la poésie, Solomos, Christopoulos, Valaoritis et d'autres, et que tout récemment, dans le domaine de la prose, Psichari et ses amis immédiats d'une part, les hommes groupés autour de certains journaux d'autre part, ont efficacement préparée. Par contre il est à supposer que la science, l'État et l'Église, conserveront encore longtemps la καθαρεύουσα, bien que sous une forme tempérée. Malgré ce rapprochement de la langue savante vers le peuple et de la langue populaire vers les savants, les deux formes glossiques n'arriveront pas à se rejoindre, comme on l'a pensé, pour se fondre en une seule. La diglossie se maintiendra, non pas toutefois dans l'ancienne âpreté, et les domaines des deux langues délimiteront leurs frontières avec une précision toujours croissante. Dans cette évolution, quelque désavantageuse qu'elle soit pour la langue naturelle, le champ le plus important pour la civilisation nationale sera sauvé : celui des belles-lettres.

La grande tâche serait singulièrement facilitée si le Dante ou le Luther néo-grec depuis longtemps attendu venait à surgir

pour doter la nation d'une langue littéraire moderne, grâce au poids irrésistible d'une grande création littéraire. Beaucoup prétendent même que sans l'apparition d'un ou de plusieurs écrivains de génie le retour à la nature n'est plus aujourd'hui possible, parce que la langue « épurée » a déjà pris trop solidement racine (1). Peut-être ces pessimistes auront-ils raison ; mais ce serait un manque de conscience si les Grecs, dans l'attente confiante de ce Messie problématique, se croisaient tranquillement les bras. D'abord, il n'est pas absolument certain que la création d'une langue littéraire praticable soit impossible sans l'intervention d'un auteur génial : il existe des langues littéraires que n'ont fondées ni un Dante ni un Luther ; la langue littéraire néo-russe, par exemple, a été formée non par un grand mais par beaucoup de petits auteurs, et lorsqu'enfin, dans la deuxième moitié du xix^e siècle, parurent les puissants écrivains russes qui remuèrent le monde, l'instrument littéraire était en somme déjà achevé. Ensuite, il faut considérer que cette idée courante de la création d'une langue littéraire nouvelle par Dante ou Luther doit être entendue *cum grano salis* : eux non plus n'ont pas tiré leur création du néant. L'œuvre de Dante avait été préparée depuis le début du xiii^e siècle, soit depuis environ cent ans, par les troubadours

(1) Malgré tout on doit se réjouir qu'un adversaire aussi décidé et aussi considérable que G. N. Hatzidakis considère comme indubitable l'introduction de la langue naturelle dans la littérature, sous la condition indiquée du « génie ». Il dit dans le *Λεξικὸν ἐγκυκλοπαιδικόν* s. v. Ἑλληνικὴ γλῶσσα, (Athènes, 1893), III, p. 806 ss. : « Voilà pourquoi la langue des chansons populaires nous paraît plus mâle et plus mélodieuse (que la καθαρεύουσα). Et il n'est pas douteux que si aujourd'hui des hommes de la valeur des anciens Athéniens composaient dans cette forme de la langue nouvelle des œuvres d'art équivalentes aux leurs, c'est cette forme qui deviendrait la langue littéraire de tout le peuple. » (Τούτου δ' ἕνεκα φαίνεται ἡμῖν ὁ τῶν γνησίων δημοτικῶν ἀσμάτων λόγος ἀνδροπρεπέστερος καὶ εὐφωνότερος. Οὐδεμίᾳ δ' ἀμυβολία ὅτι ἂν σήμερον ἄνδρες ἔχοντες τὰς ἀρετὰς τῶν ἀρχαίων Ἀθηναίων συνέτασσον ἐν τῇ νεωτέρῃ γλωσσικῇ φάσει ταύτη φιλολογικὰ καλλιτεχνήματα ἀντάξια τῶν ἀρχαίων, αὕτη θὰ καθίστατο ἡ γραπτὴ γλῶσσα τοῦ ἔθνους ὅλου.)

Il ressort de ses observations ultérieures que Hatzidakis ne croit d'ailleurs pas à la possibilité de l'apparition de pareils Athéniens néo-grecs. Je considère ce pessimisme national comme mal fondé : ce qui n'existe pas aujourd'hui peut naître demain.

italiens et autres amateurs doués du *dolce stil nuovo*; de même Luther a eu de nombreux devanciers qui ont commencé l'édifice achevé par son énergie géniale. Il ne faut pas s'attendre à ce que le Luther néo-grec jaillisse comme Minerve du cerveau de Jupiter. Si les éléments propres à la formation d'un tel homme dorment au sein de la matière humaine de l'hellénisme actuel, ils fleuriront et mûriront d'autant plus facilement que le sol aura été ameublé auparavant par le labeur et l'abnégation de pauvres tâcherons. Il serait donc bon que tous ceux qui sont théoriquement convaincus de la nécessité d'une réforme y travaillassent aussi pratiquement dans la mesure de leurs forces en écrivant des essais, en favorisant les organes de la langue populaire, en faisant de la propagande verbale, etc. Chaque obole par laquelle on y contribue peut rapporter plus tard de riches intérêts au bien-être national.

L'avenir seul pourra trancher certains détails d'orthographe et de lexicologie ainsi que beaucoup de questions de morphologie. Là n'est pas l'intérêt; il importe peu de savoir s'il faut écrire *αὐτός* ou *ἄπτός*, si un mot savant peut risquer ou non un génitif en *-εως*, si tel ou tel mot sera reçu dans les salons ou non, etc. Ce qui importe, c'est la décision de principe, seule féconde. Doit-on enfin rompre une fois pour toutes avec la tradition archaïque et byzantine, ou doit-elle aujourd'hui encore, que le peuple grec, délivré d'une longue servitude, peut se développer sans obstacles, être maintenue et traînée comme un boulet jusqu'à la fin des siècles? Est-ce que la langue naturelle d'aujourd'hui, telle que l'a élaborée un progrès de 2,000 ans, continuera à être traitée comme un méprisable idiome de paysans ou doit-elle enfin être installée dans la position qu'elle a bien conquise? Est-ce que les écoles, les tribunaux, l'administration, l'armée, l'Église renonceront pour jamais à l'elixir de vie qui s'appelle une langue vivante, ou doit-on enfin accorder au peuple grec le plus sacré de ses droits — celui de la langue maternelle? Est-ce que la nation, émancipée et

fortifiée, doit rester indéfiniment enfermée dans les lisières d'un système de formes vieilles, ou doit-elle apprendre à marcher avec ses propres forces?

Karl KRUMBACHER.

COURRIER DE GRÈCE

Athènes, 6/19 juin 1903.

Il n'est guère possible de tracer une esquisse, même vague, de la situation en Grèce sans aborder la question politique. J'aurais cependant voulu l'éviter; il n'y a rien de satisfaisant à en dire. C'est un sujet d'étonnement et en même temps d'espoir pour tous ceux qui aiment la Grèce, que de constater le progrès matériel de ce pays malgré les fautes des partis appelés successivement à le gouverner.

Depuis plus de quatre mois le Gouvernement est à l'état de crise chronique. M. Delyannis, le chef du Cabinet actuel avait promis de réformer de fond en comble le système financier du royaume; de plus, il devait réorganiser l'armée qui est encore dans la situation fâcheuse où l'avait trouvée la guerre de 1897. Comme premier point de cette rénovation, il s'était fait fort d'enlever à S. A. R. le Prince-Héritier le commandement général de l'armée qu'une loi proposée par le Ministère Théotokis lui avait conféré. Le Prince-Héritier n'a sans doute pas la vocation du martyr; il ne s'est pas laissé exécuter sans protester et pour sauver le Cabinet le Ministre de la guerre, qui avait présenté le projet, a dû se retirer. Quant aux réformes financières, l'échec est aussi complet. Le Gouvernement, mal soutenu par une majorité très faible et encore plus indécise, n'a pu, en une session de cinq mois, faire voter une seule des lois sur lesquelles il avait appuyé les bases de son budget. Naturellement ce budget lui-même est resté perdu dans les profondeurs de l'ordre du jour et nous en sommes au sixième dou-

zième provisoire. L'âge d'or financier est donc encore loin de s'ouvrir. Le Ministère s'est vu dans l'obligation de recourir à une session extraordinaire qui s'annonce mal; la crise chronique menace de passer à l'état aigu, et l'on entrevoit déjà la constitution d'un nouveau cabinet (1).

Pour nous consoler des déceptions de la politique, nous nous tournerons vers les triomphes de la science. L'inauguration du musée de Delphes et la remise du terrain des fouilles par l'École française d'Athènes au Gouvernement hellénique ont été, pour l'archéologie, pour la Grèce et pour la France, une fête sans amertume et une victoire sans vaincus. Le matin du 2 mai, le golfe de Corinthe retentissait des salves d'une véritable flotte; bâtiments de guerre, yachts et paquebots, mêlant aux trois couleurs françaises le pavillon bleu et blanc de la Grèce, débarquèrent sur la plage ensoleillée d'Itéa le Ministre de l'Instruction publique de France (M. Chaumié), deux ministres de Grèce, l'ambassadeur de France à Constantinople, le Ministre de France à Athènes, des députés français, de hauts fonctionnaires de l'Instruction publique de France et de Grèce, tous les directeurs des Hautes Écoles et des Instituts archéologiques et une foule d'invités de l'École française, choisis dans tout ce que la Société d'Athènes compte de notabilités.

Pour gravir les pentes assez escarpées du Parnasse et atteindre le plateau à la fois gracieux et sauvage où s'élevait jadis le temple d'Apollon, tous les moyens de locomotion avaient été requis: landaus vénérables, carrioles rustiques, chevaux de bât et mulets s'échelonnaient sur la route en lacet et après plus de trois heures de montée sous un soleil ardent, les Ministres et leur cortège mettaient pied à terre devant le Musée de Delphes. Les paysans des villages voisins, la plupart vêtus de la blanche fustanelle et de cnémides de flanelle, les

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, la catastrophe prévue par notre correspondant est réalisée. Le ministère Delyannis, mis en minorité, a cédé la place à un nouveau ministère Théotokis, qui, à son tour, a été remplacé presque aussitôt par un ministère Rhallysi. (*La Réd.*)

femmes en costume national, saluaient les visiteurs de vigoureux : ζήτω ! accompagnés de la grosse caisse et de la flûte traditionnelles.

Dans une des salles du Musée, les discours se succédèrent, puis M. Th. Homolle, directeur de l'École française, pour qui ce jour fut une véritable apothéose, fit les honneurs du Musée et ensuite des ruines rendues à la lumière sous sa direction par les soins de l'École française.

Après cette visite les invités reprirent des forces dans le théâtre de Delphes où un déjeuner copieux avait été servi ; au champagne, les villageois de Castri dansèrent le *συρμό* auquel se joignirent la plupart des visiteurs, M. Chaumié, Ministre de l'Instruction publique, en tête. La fête se termina par une joute de vitesse dans le stade, et le prix, une coupe de Sèvres, offerte par M. le Président de la République, fut reçue aux cris mille fois répétés de : ζήτω ή Γαλλία ! ζήτω ή Έλλάς !

N'oublions pas avant de quitter Delphes de rappeler que c'est à la générosité de M. Syngros, un riche hellène décédé depuis quelques années, qu'est dû le Musée qui offre un abri convenable aux débris archéologiques retrouvés dans les fouilles de Delphes. Un buste du donateur, œuvre d'un artiste parisien et placé dans la salle centrale du Musée, a été inauguré en même temps que l'édifice.

Après maintes péripéties et plusieurs ajournements, l'Exposition d'Athènes, dont je vous parlais dans mon précédent courrier, a enfin ouvert ses portes au public le 1^{er} juin, ou plus exactement le 31 mai (anc. st.). L'inauguration a eu lieu en présence du Roi accompagné de toute la famille royale, des membres du Gouvernement, des autorités municipales et du corps diplomatique. Cette Exposition se compose d'une section hellénique et de plusieurs sections étrangères. Comme je vous l'avais fait pressentir, tout l'intérêt se concentre sur les produits du pays ; de l'étranger il n'est venu rien de bien remarquable et, du reste, cette partie est bien en retard. Les remises successives de la date d'ouverture ont déconcerté quelque peu

les exposants étrangers et un ou deux mois se passeront encore avant que tout soit agencé de ce côté.

L'Exposition d'Athènes n'a rien de l'aspect des grandes foires internationales ; la saison serait, en tous cas, mal choisie pour attirer un grand nombre de visiteurs. Elle n'en est pas moins extrêmement remarquable en ce sens qu'au premier coup d'œil, le touriste qui a déjà visité la Grèce constate un progrès immense dans plusieurs branches de l'industrie locale. L'arrangement des vitrines indique à lui seul un goût plus épuré ; le pin des premières exhibitions a été remplacé par le métal nickelé, le verre commun par les glaces. A côté des industries depuis quelque temps déjà florissantes, telles que la préparation des vins, la fabrication des eaux-de-vie, la cordonnerie, le tissage de certaines étoffes indigènes, nous voyons apparaître la fabrication des fleurs artificielles, des plumes, des chapeaux de feutre et de paille ; il y a même une exposition de carrosserie et une bicyclette fabriquée à Athènes. Pour qui connaît cette partie de l'Orient et qui sait combien lentement l'industrie y a pris naissance, il se dégage de ces salles une impression de surprise réconfortante.

La lithographie en couleurs qui n'avait fait ici jusqu'à ce jour que de timides essais, a saisi l'occasion pour risquer un pas décisif. Nous avons vu avec surprise sur les murs de la ville une affiche de l'Exposition, de grandes dimensions, tirée en plusieurs couleurs, qui ne prêtait point trop à la critique. Au moment de l'ouverture une seconde affiche a été placardée qui constituait un progrès sur la première. Depuis quelque temps déjà on constatait une certaine recherche dans la confection et dans l'illustration des boîtes à cigarettes, débouché le plus important pour la chromo-lithographie. Le développement de la fabrication des eaux-de-vie a beaucoup favorisé cet essor et vraiment les étalages des marchands de tabac et des négociants en vins et alcools ont un aspect tout à fait européen, comme on dit en Grèce. Le Gouvernement, en renonçant au monopole des cartes postales, vient encore d'encourager le

développement de l'initiative locale dans cette industrie qui touche l'art de si près. A côté des reproductions de monuments antiques, qui constituaient à elles seules toute la ressource du lithographe sur ces petits carrés de papier devenus d'un usage universel, commencent à apparaître des scènes de mœurs, des groupes de costumes, des paysages ensoleillés; ces mille petits tableaux de genre iront porter jusqu'aux confins du monde une image vivante de la Grèce actuelle encore si peu connue.

Les attractions, selon l'expression consacrée, sont peu nombreuses autour de l'Exposition. Un petit théâtre français d'opérette, une tarentelle italienne, un cinématographe, c'est tout et c'est assez. Rien ne peut rivaliser dans ce coin privilégié avec le spectacle du soleil se couchant derrière le Parthénon, avec la magie des tons changeants, du rose pâle au violet foncé, que prennent au crépuscule les pentes de l'Hymette et avec la clarté laiteuse de la lune qui inonde à certains soirs les bosquets et les jardins du Zappeion.

Une Exposition industrielle au pied de l'Acropole, voilà qui jure un peu avec nos impressions littéraires; mais que dirait un élève de cinquième classique si on lui apprenait que la société Victor Popp établit un poste de télégraphie sans fil sur les collines qui bordent la baie de Munychie? Ce poste sera en communication avec d'autres postes établis sur les cuirassés de la flotte.

Les touristes attirés cette année par l'Exposition d'Athènes pourront enfin contempler dans toute sa majesté le portique ouest du Parthénon; les travaux de consolidation du fronton sont enfin terminés et les affreux échafaudages, qui nous voilaient depuis plusieurs années cette partie de l'édifice, ont enfin disparu. Ils ont émigré en face, au-dessus du temple d'Erechthée et de la tribune des cariatides. La ville d'Athènes a voté les fonds nécessaires à la restauration de ce gracieux monument que nous verrons surgir des ruines, comme autrefois le temple de la Victoire Aptère. Le même conseil municipal a en outre décidé de reconstituer à Delphes le Trésor.

des Athéniens, dont les parties principales ont été retrouvées dans les fouilles.

Dans le domaine du théâtre, je vous signalais dernièrement une tentative faite par M. Truffier, de la Comédie Française, pour jeter à Athènes les bases d'une sorte de Conservatoire ou tout au moins d'école de déclamation. Cette tentative a pleinement réussi. Après trois mois d'efforts de toutes sortes, le sympathique artiste a pu reprendre le chemin de la France en laissant derrière lui un noyau de professeurs imbus de bons principes d'enseignement et qui continueront l'œuvre dont il n'a pu qu'esquisser les premières lignes. Nous espérons le revoir bientôt dans la capitale de la Grèce pour jouir du résultat de sa peine et pour fortifier par quelques conseils les adeptes de la bonne diction qu'il a formés. La présence de M. Truffier à Athènes a eu un autre résultat heureux : il a pu indiquer les pièces du répertoire français dont la traduction en grec serait le plus profitable au théâtre encore si jeune de la capitale.

J. GUILLEBERT.

Post-scriptum.

Un « Congrès hellénique d'éducation » se tiendra à Athènes au mois d'avril 1904. Il sera complété par une exposition scolaire. Les travaux du Congrès porteront sur les sujets suivants :

a) Questions spéciales (à discuter en sections).

1° *Enseignement élémentaire.* — Expansion de cet enseignement, diminution du nombre des illettrés.

2° *Enseignement moyen.* — Formation pédagogique du personnel enseignant.

3° *Enseignement des jeunes filles.* — Modification des programmes dans un sens conforme à la tradition et aux exigences de la civilisation moderne.

4° *Enseignement technique et professionnel.* — A organiser.

b) Question générale (à discuter en assemblée générale) :

Amélioration des ouvrages d'enseignement au point de vue de la composition et de la forme extérieure.

Le président du Comité d'organisation est notre ami D. Bikélas, le secrétaire, M. G. Drosinis.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont un exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.

Si les auteurs ou éditeurs désirent faire hommage de leurs publications à l'Association pour l'encouragement des Études grecques, ils sont priés de les adresser directement à celle-ci (12, rue de l'Abbaye); mais, en ce cas, il n'en sera rendu compte dans cette bibliographie que s'ils en envoient deux exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.

10. BEVAN (Edwyn-Robert) *The house of Seleucus*. London, Arnold, 1902. 8°, 2 vol. de 330 et 333 p.

L'histoire des Séleucides n'avait pas fait l'objet d'une monographie depuis Frölich (1744); le livre de M. Bevan comble donc une véritable lacune et il la comble avec savoir et avec agrément. Assurément l'auteur n'a ni méconnu ni cherché à dissimuler les énormes trous de la tradition. Depuis l'heure où nous quitte Diodore (à la veille d'Ipsus) jusqu'à celle où nous retrouvons Polybe (vers 220), c'est-à-dire pendant 80 ans, le naufrage des documents est complet, et les *variantes* ne suffisent pas à un récit suivi. Aussi M. Bevan, après avoir raconté tant bien que mal ce qu'on sait de la politique « anatolienne » des premiers Séleucides, a-t-il groupé ensuite dans une série de chapitres, disposés suivant l'ordre non plus chrono-

nologique mais géographique, nos maigres renseignements sur les autres provinces de leur vaste empire. La narration reprend ensuite avec Antiochus III, Antiochus IV et leurs successeurs; les derniers règnes m'ont paru un peu écourtés. Un chapitre final rassemble le peu que nous savons sur le gouvernement, la cour et l'armée. L'auteur a renoncé, faute de documents, à exposer le système financier; peut-être n'a-t-il pas assez insisté sur le développement de l'autonomie urbaine, favorisée par les Séleucides qui, sur ce point, ont été imités par les Romains.

M. Bevan a cherché naturellement à compléter l'information littéraire par celle que fournissent les inscriptions et les monnaies. Il m'a semblé qu'il n'a pas tiré de ces dernières tout ce qu'elles peuvent donner, même au point de vue économique: on cherche en vain un chapitre sur le système monétaire des

Séleucides, le développement si curieux de la frappe du bronze sous Epiphane, la concession du droit de monnayage aux cités émancipées, etc. Les sicles juifs ne sont même pas mentionnés ! En épigraphie, l'auteur possède bien son « Michel », mais il est loin d'avoir dépouillé avec un soin suffisant tous les recueils périodiques. Sans doute le volume de M. Haussoullier sur Milet a paru trop tard pour qu'il pût encore l'utiliser, mais la plupart des inscriptions avaient été déjà publiées dans la *Revue de Philologie* et M. Bevan ne les a pas toutes utilisées (par exemple le texte si curieux sur la *stoa* de Milet). En parlant de Philoclès roi de Sidon (p. 235) ignore les textes décisifs qui ont permis de fixer l'époque de ce personnage, et il n'a certainement pas lu mon mémoire sur la dynastie de Commagène, ni mon article et celui de M. Isidore Lévy sur Antiochus Cyzicène, ni l'article de M. Holleaux sur Josèphe, *Ant.* XII, 155, ni les dernières découvertes sur la dynastie pontique. J'ajoute que l'auteur montre peu de disposition à approfondir les questions controversées et à se former une opinion personnelle, par exemple sur un point aussi essentiel que l'autorité respective des deux livres des *Macchabées*. A tous ces indices on reconnaît un travail un peu hâtif (1).

T. R.

1. Tome 1^{er} p. 25 au milieu. *Asou* pour *Aral* est une regrettable coquille. P. 29 « the son still unborn of Roxane, if it proved to be a son » n'est anglais en aucune langue. P. 76. Le plateau de l'Asie est « un Iran en miniature ». M. Bevan ne se souvient-il pas d'avoir lu cette phrase quelque part ? P. 80. Ne pas contester que les drachmes d'Ariarathé aient été frappés à Sinope. P. 90 et 96. Mithridate n'a régné à Cios qu'après la chute de la monarchie perse. P. 154. Ne pas écrire Ariamnès pour Arariamnès. P. 186, l'interprétation géographique du papyrus Petrie II, 45 est très contestable. Plusieurs savants placent toute l'action en Cilicie. (cf. Koehler, *Sitzungsab.* de Berlin, 1894, 445) P. 225, parmi les illustrations littéraires d'An-

11. Abbé A. BOXLER. *Précis des institutions publiques de la Grèce et de la Rome ancienne*. Paris, Lecoq, 1903. In-12°, 422 p. illustrées.

La partie de ce petit manuel consacrée aux institutions grecques nous a paru à peu près exacte, mais bien sèche, bien bourrée, et surtout bien dénuée de sentiment historique; par exemple, la constitution de Dracon, à laquelle personne ne croit plus, est résumée sans un mot de réserve (p. 61). Que dire aussi d'une phrase comme celle-ci (p. 7): « Chaque cité (grecque) suivait son système propre dans la supputation des années, prenant pour point de départ certains événements qui avaient fait époque dans son histoire ? » Ces « ères locales » (avant l'époque macédonienne avancée) sont un simple mythe. P. 165, παρακταλογή est traduit par « récitatif », ce qui est faux, si M. B. prend le mot récitatif au sens propre. Notre récitatif est une mélodie sans mesure; la π. est exactement le contraire, c'est un rythme sans mélodie. M. B. rapporte la fameuse anecdote de l'acteur Hégélochos qui se trompe sur l'accentuation de γαλι(η) dans un vers d'Euripide; il aurait dû s'en souvenir en corrigeant les épreuves de son volume où les fautes d'accentuation grecque sont nombreuses. D'autres coquilles ou négligences déparent la *Bibliographie* placée en tête de l'ouvrage. Des indications comme « Unger, *Chronologie*. München (sic !), Nissen, *Metrologie*. München » sont inutiles; Lubker ne s'appelait pas Lübkers, ni Eckhel Eckel, ni Daremberg Darenberg (N. B. le dictionnaire est en cours de publication depuis 1877 et non 1881); « Inscriptions Siciliac depuis 1892 » est

tioche l'auteur oublie Archias. P. 325. A propos des *hyparchies* citer l'article de Cumont sur le serment de Vezir-Keupru.

II. P. 155. Le mot *Nicéphore* n'est pas grec au sens matériel.

inintelligible; Dareste et Haussoullier ont eu un collaborateur pour les *Inscriptions juridiques*, etc.

H. G.

12. BREWER (Heinrich). *Die Unterscheidung der Klagen nach attischem Rechte* etc. Vienne, C. Gerold, 1901, 8°, 111 p.

L'objet direct de ce travail est d'établir l'authenticité de deux lois citées dans la *Midiennne* : la loi sur la violence (§ 47) et celle sur la corruption des juges (§ 113), mais pour arriver à ce résultat l'auteur a exposé et défendu un système nouveau de classification des actions en droit athénien, système qui se résume ainsi : les actions (*δίκαι lato sensu*) sont civiles (*δίκη stricto sensu*) ou criminelles (*γραφῆ*). A la différence du droit moderne, chacune de ces catégories comporte une subdivision en actions *privées* ou *publiques*, selon le caractère du poursuivant. En particulier, il faut distinguer les *γραφῆ* *τῶν* (*privées*), qui sont le cas général, et les *γραφῆ* *δημόσια* qui sont au nombre de deux seulement : *ἰσθαγγλία* où une autorité constituée se porte plaignante elle-même (le nom s'applique aussi à la *proposition* qui lui est faite de se porter plaignante) et la *προβολή* où un citoyen demande au peuple à être investi de la mission de porter plainte en son nom (contre les perturbateurs des fêtes et les sycophantes). Cette classification, dont plusieurs détails soulèvent des objections sérieuses (1), permettrait, si elle était acceptée, d'écarter les doutes dont le § 47 de la *Midiennne* a de tout temps été l'objet. Quant au § 113 M. Brewer cherche à montrer qu'il s'accorde à merveille avec les cir-

(1) M. Glotz me fait observer que les actions pour meurtre, assurément criminelles, sont toujours restées des *δίκαι*, ouvertes aux seuls parents de la victime. Le *Recueil des inscriptions juridiques* (II, p. 21) est à rectifier sur ce point.

constances où a été prononcée l'*ἀπολογία δωροδοκίας*; de Lysias; il ne se prononce pas sur l'authenticité de la loi différente sur le même sujet qu'on lit dans le deuxième plaidoyer contre Stéphanos, p. 1137.

T. R.

13. BRITISH MUSEUM. *Catalogue of the greek coins of Lydia by Barclay V. HEAD*. 1901, Longmans etc., in-8°, cl-440 p. 1 carte et xlv planches (autotype).

Il est bien tard pour parler de ce beau volume dont on peut résumer l'éloge en disant qu'il est digne de ses aînés. L'introduction qui ne compte pas moins de 150 pages est une histoire très complète du monnayage lydien, depuis les premières émissions en électrum des rois Mermnados — les plus anciennes monnaies du monde — jusqu'aux derniers bronzes si nombreux et si variés de l'époque romaine, soit pendant une durée de près de mille ans. M. Head n'attribue expressément aux rois Lydiens, en fait de monnaies d'électrum, que les pièces aux types de la protome ou de la tête de lion; il propose très ingénieusement de reconnaître dans certaines pièces, où le type se borne à un contour très rudimentaire, des imitations cimmériennes. Il considère enfin comme des « estampilles de changeurs » les petits poinçons apposés sur certains spécimens; mais il faudrait prouver qu'il y a quelque relation entre ces poinçons et le titre des pièces ainsi marquées. Sous ces réserves on peut admettre les raisons données par M. H. pour la substitution (au temps de Crésus) du monnayage en or et argent purs à celui d'électrum. Le monnayage lydien s'éclipse pendant la domination perse, pour reparaitre à l'époque hellénistique avec les ateliers de cistophores (au nombre de six) et les bronzes locaux (quatorze at-

liers avant l'empire). C'est à partir de Trajan qu'on assiste à un grand développement du monnayage municipal dans la Lydie du Nord (autour de Thyatire); le magistrat responsable y est régulièrement le premier archonte (ou stratège) tandis que dans la Lydie méridionale c'est le secrétaire.

Le monnayage de chaque cité est étudié à part et M. Head a dressé des listes très utiles, très instructives des noms de magistrats qu'il considère comme certains. On notera qu'il se range maintenant à l'opinion d'Imhoof sur la provenance lydienne de toutes les monnaies de Germé (p. LII). Parmi les textes relatifs à *Μαστις-Μαστις*; on pourrait citer Plut. *De Mus.* c. 7. M. Head a naturellement tiré grand parti des travaux de Ramsay, Radet, Imhoof, Clerc, Buresch sur diverses parties de son sujet, mais il sait les contrôler et les corriger au besoin par les données des monnaies; c'est ainsi qu'il montre très bien que *ἱππικός* sur les monnaies de Thyatire ne désigne pas un magistrat, mais un titre romain (*equus*) porté par certains stratèges. A chaque instant, en parcourant soit l'introduction, soit le catalogue, on saisit sur le vif l'alliance de plus en plus intime et féconde des différentes branches de l'archéologie.

T. R.

14 *Archaeological institute of America. Investigations at Assos... by Joseph T. CLARKE, Francis H. BACON, Robert KOLDEWEY...* Cambridge (Massachusetts). *Archaeol. Institute*, 1902. Part I. in-f°, album de 74 p.

Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on voit paraître en 1902 seulement la première livraison d'un ouvrage portant sur des fouilles exécutées de 1881 à 1883, c'est-à-dire il y a vingt ans. Les explications données à ce sujet dans la *Préface* sont un peu vagues; elles semblent mettre en cause M. Clarke qui

avait été chargé primitivement de l'entreprise et auquel on doit le rapport préliminaire publié dès 1882 et le mémoire sur le Temple d'Assos imprimé dans la *Classical series* de l'Institut archéologique américain (1898). La publication actuelle est dirigée par M. Francis Bacon; elle comprendra cinq fascicules qui ne se vendront pas séparément: le prix de souscription est fixé à 25 dollars, ce qui est relativement raisonnable. Ce premier fascicule comporte un résumé de l'histoire d'Assos et un historique de l'expédition, dus à la plume de M. Clarke; puis la description (par M. Bacon) de l'agora, de la stoa et du bouléutérion, ainsi que des inscriptions et bases trouvées sur l'agora. L'illustration comprend un grand nombre de vues en phototypie très bien exécutées, une réduction photographique (illisible) de la carte de Kiepert, un plan général et plusieurs plans de détail dus en partie à l'architecte allemand Koldewey, un géométral de l'agora « restaurée », d'une fantaisie assez amusante, enfin d'excellents fac-similés des inscriptions les plus importantes. La traduction et le commentaire des inscriptions sont la reproduction pure et simple du mémoire de Sterrett, publié il y a vingt ans (*Papers*, tome I^{er}), procédé qu'on ne saurait approuver. Un texte aussi important, par exemple, que le serment des Assiens à Caligula (Dittenberger, 2^e éd. 364) aurait dû être transcrit en minuscules et commenté; en tout cas il fallait indiquer la bibliographie postérieure à 1882. Au n^o 19 le patronymique Prodicos a été omis par le traducteur. Le commentaire du n^o 20 ignore les livres de Sonne et de Bérard; celui du n^o 22 l'article de Perdrizet etc., Au n^o 25 le fac-similé a ΠΑΣΙΑΙ, la transcription en minuscule Νάξια.

T. R.

15. *ACTA APOSTOLORUM APOCRYPHA*, II. 2. *Acta Philippi et Acta Thomae; accedunt Acta Barnabae; edidit*

M. Bonnet. *Lipsiae, H. Mendelssohn 1903.*

M. Bonnet peut être fier de l'œuvre qu'il vient de mener à bonne fin. Le nouveau volume de l'édition générale des *Actes apocryphes* entreprise par lui avec Lipsius est de tous points admirable par la conscience et la précision des recherches qui l'ont préparé, et par la méthode avec laquelle les matériaux y sont mis en œuvre. Il comprend les *Actes de Philippe*, les *Actes de Thomas* et les *Actes de Barnabé*. — Les premiers ont été édités partiellement d'abord par Tischendorf, puis plus complètement par M. Batiffol dans les *Analecta Bollandiana*. Ils se lisaient d'ordinaire par récits séparés, et le *Vaticanus* 824, découvert par M. Bonnet, utilisé pour la première fois par M. Batiffol, est le seul qui nous les ait conservés à peu près en leur ensemble (il nous manque cinq numéros, de 10 à 14.) Le texte de la nouvelle édition provient pour les récits 1 et 3-9 de cette source unique; pour la 2^e de trois manuscrits; pour la fin, à partir du n^o 15 (la partie la plus lue, parce qu'elle comprend le martyre), M. Bonnet n'a pas consulté moins de quinze manuscrits, et il nous donne concurremment le texte du *Vaticanus* 824 et celui du *Parisianus* 881. — Les *Actes de Thomas* sont la pièce capitale du volume; on sait que de tous les actes apocryphes, qui ne nous sont parvenus que dans des rédactions expurgées, ce sont ceux qui, en l'état où nous les avons, ont conservé le plus de traces d'un original gnostique. M. Bonnet les avait déjà publiés en 1883. Ici encore, les divers récits étaient le plus souvent transcrits isolément, et, pour se débrouiller dans le chaos de la tradition que représentent les vingt-un manuscrits utilisés, il fallait autant de pénétration que de patience. Ajoutez que le texte grec doit être confronté avec la rédaction syriaque éditée et traduite par Wright en 1871, et que l'on

a beaucoup discuté sur le rapport de l'un et de l'autre. M. Bonnet, qui pensait autrefois, comme beaucoup d'autres, que le grec était l'original, se rend aujourd'hui (page XXI) à l'argumentation de M. Burkitt, et admet qu'il provient d'un original syriaque, plus complet du reste que celui qui nous est parvenu et surtout où la tendance gnostique était mieux respectée; il se demande toutefois encore (p. XXII) si, en dernière analyse, le syriaque ne remonterait pas lui-même à une rédaction grecque primitive. Parmi les morceaux gnostiques que ces Actes nous ont conservés, le plus long et le plus curieux est celui qui est connu sous le nom d'*Hymne de l'âme* (on l'a attribué notamment à Bardesane), et qui est d'ailleurs extrêmement obscur; il n'était connu qu'en syriaque, jusqu'à ce que M. Bonnet l'eût retrouvé en grec dans un *Vallicellanus* du XI^e siècle. — Les *Actes de Barnabé* sont beaucoup moins intéressants, mais ne sont pas publiés avec moins de soin.

M. Bonnet a joint à son édition des index très précieux, qui seront aussi utiles aux philologues et aux grammairiens qu'aux théologiens, et qui devraient bien servir de modèles.

A. PUECH.

16. GILDERSLEEVE (Basil L.). *Problems in greek syntax*. Tirage à part de l'*American journal of philology*, t. XXIII. Baltimore, Johns Hopkins press, 1903. in-8^o, à pagination intermittente.

Les problèmes qu'effleure cette charmante plaquette se rapportent à la structure de la phrase, à l'emploi des cas, de l'article, des modes, des temps et des prépositions. Rien de moins aride que ces recherches sous la plume du savant philologue américain. On y retrouve partout cette profonde et fine connaissance de la langue grecque qui met M. Gildersleeve au tout premier rang des grammairiens contem-

porains. Une idée maîtresse relie d'ailleurs ces pages détachées; c'est qu'il n'y a pas une syntaxe grecque, mais des syntaxes grecques; chaque époque, chaque genre littéraire, chaque grand écrivain a la sienne; par là l'étude de la syntaxe se rattache à celle du style ou plutôt n'en est plus qu'une face; de la pure philologie nous passons à la psychologie. Il y a, en effet, dans M. G. un psychologue délicat, attentif aux moindres nuances et habile à tirer le bilan des plus abstruses statistiques; il y a aussi « un poète mort jeune » à qui le grammairien survit. Ce poète n'est pas tout à fait mort; il se révèle à chaque instant par un style *prégnant* et pittoresque, auquel l'austère muse de la grammaire nous a peu habitués; parfois même, comme le Calchas de l'opérette, on se surprend à penser qu'il y a vraiment un peu « trop de fleurs ».

H. G.

17. G.-N. HATZIDAKIS. Rapport sur le concours de la Société de linguistique d'Athènes (en grec). Athènes, 1903, 32 p., in-8°.

Pour la première fois cette année, la Société de linguistique récemment fondée à Athènes avait à distribuer des prix. Le concours institué par elle a donné de brillants résultats. Vingt-trois concurrents y ont pris part, avec des mémoires manuscrits parfois très étendus. Dix d'entre eux ont été jugés dignes d'être couronnés et la Société a décerné les récompenses suivantes : au nom du *Syllogos pour la propagation des lettres grecques*, deux prix de 250 drachmes à des études sur la langue de la Thesprotie (Epire) et d'Oenoé (Pont); au nom de M^{me} de Riancourt, un prix de 300 drachmes à une étude sur le dialecte de Kastoria. La Société disposait elle-même de 1,600 drachmes, qu'elle a ainsi réparties : premier prix (800 drachmes) par moitié à des travaux

sur les parlars de Lesbos et de Leucade; second prix (500 drachmes) à trois mémoires de linguistique ou de folklore; troisième prix (300 drachmes) par moitié à un recueil de noms propres et de chansons populaires de Phigaleia et à une collection de mirologues du Magne. On voit que l'initiative privée continue à travailler pour le bien de la Grèce et de la science. Il serait désirable que le gouvernement hellénique la suivit dans cette voie et créât enfin à l'Université d'Athènes la chaire de langue et de littérature néo-grecques que réclame, une fois de plus, le rapporteur et, avec lui, le monde savant.

H. P.

18. W. HELBIG. *Les ἱππεῖς ἀθηναίων*. Extrait des Mém. de l'Acad. des Inscriptions, XXXVII. Paris, Imp. nat., 1902, in-4°, 112 p., 2 pl., nombreuses zincogravures.

M. Helbig a eu l'idée excellente d'étudier les vases archaïques au point de vue des renseignements qu'ils fournissent sur la cavalerie athénienne. Le résultat le plus net de cette enquête — d'accord, d'ailleurs, avec le texte classique d'Andocide — c'est que jusqu'au milieu du v^e siècle la cavalerie athénienne n'est pas une véritable cavalerie : ce sont des fantassins montés qui se transportent à cheval jusqu'au terrain du combat, puis en descendent pour combattre, comme jadis les héros d'Homère descendaient de leur char. L'hoplite très riche a deux chevaux, l'un pour lui, l'autre pour son valet; celui de moyenne fortune n'en a qu'un seul; le valet suit à pied ou monte en croupe. Pendant la bataille l'ἵππεύτης devient garde-cheval; mais il prend part à la poursuite, exceptionnellement même à la lutte. Ces résultats paraissent aussi bien assurés qu'ingénieusement établis et copieusement illustrés. P. 54 l'interprétation du nom des ζευγίται est au-

jourd'hui contestée, avec raison, ce me semble.

T. R.

19. (TATIEN). Aimé PUECH. *Recherches sur le Discours aux grecs de Tatien* suivies d'une traduction. Paris, Alcan, 1903 (Bibl. de la Faculté des lettres, XIII). In-8°, VIII-160 p.

Il est difficile d'analyser un livre dont la plus grande partie se compose de discussions critiques très serrées, très sagaces, mais aussi très minutieuses. M. Puech possède à fond son Tatien, il le possède si bien que sur certains points il ne craint pas de contredire l'opinion d'un maître aussi autorisé que Harnack et, ce semble, avec succès : c'est ainsi qu'il établit que l'*Oratio ad Graecos* n'est pas, comme on l'a cru, de très peu postérieure à la conversion de Tatien; elle daterait environ de 170, peu d'années avant sa rupture avec l'Église. M. Puech montre ensuite à quel point l'influence de la sophistique contemporaine se fait sentir dans le style très artificiel et jusque dans les rythmes de l'auteur, il analyse ses sources, apprécie sa méthode saccadée de discussion, enfin il nous conduit dans les arcanes de la théologie et de l'anthropologie si bizarres du futur hérétique. Deux très intéressants chapitres étudient les rapports de Tatien avec Justin d'une part, avec Josèphe de l'autre; la chronologie de Tatien dériverait uniquement d'Apion et de Ptolémée de Mendès : « on peut considérer comme certain qu'il ne dépend pas de Josèphe ». Dans toute cette étude, il est inutile de dire que M. Puech cite et met à profit les savants allemands qui, presque seuls, se sont occupés sérieusement de Tatien dans ces derniers temps (1), mais il est

(1) A propos des *σύμφωνα* il aurait fallu mentionner et surtout utiliser l'excellente dissertation de Kremmer. A propos du ch. 19 la citation du vase d'Herstal s'imposait.

loin de se laisser absorber par eux, il conserve toute son indépendance critique et en fait souvent un judicieux usage. Les mêmes qualités distinguent la traduction complète de l'*Oratio* dont M. Puech a fait suivre son étude; le texte de Schwartz est pris pour base, mais dans bien des passages M. Puech se tient plus près de la leçon des manuscrits et il hasarde même quelques conjectures originales (ch. 11, *πρώτεροι, ὁ δὲ μετρώτατος*; ch. 14).

T. R.

20. HICKS (E.-L.) and HILL (G.-F.). *A manual of greek historical inscriptions*. New and revised edition. Oxford, Clarendon press, 1901. In-8°, xxxiv-341 p.

Le recueil de M. Hicks, dont la première édition a paru en 1882, s'est recommandé aussitôt à tous les épigraphistes et à tous les historiens par le choix judicieux des textes et les excellents commentaires qui les accompagnent. La présente édition ne sera pas moins bien accueillie, On regrettera sans doute que l'accroissement de matière, dû aux découvertes d'Athènes, de Délos et de Delphes, ait obligé l'auteur à retrancher toute la partie postérieure à la mort d'Alexandre; mais ce qui reste a fait l'objet non seulement de nombreux enrichissements mais encore du remaniement le plus attentif. Outre la collaboration précieuse de M. Hill, le distingué numismate du British Museum, M. Hicks a pu profiter du concours obligeant de M. Wilhelm qui a fourni de nouvelles lectures pour plusieurs marbres athéniens et entr'ouvert les trésors de son érudition bibliographique. Une innovation d'un intérêt un peu discuté est la liste des archontes athéniens de 500 à 34, avec références nombreuses mais incomplètes. J'aurais préféré une table de concordance avec les principaux recueils. Voici encore quelques *desiderata*. Les auteurs

répètent je ne sais pourquoi que la dédicace du casque d'Hiéron (Michel 1084) est métrique et ils ne laissent pas percer le plus léger doute sur l'authenticité de la lettre de Darius à Gادات (Michel 32). Parmi les inscriptions qu'on regrette de ne pas trouver, je nommerai le décret d'Olbia sur le change des monnaies et surtout le précieux document CIG. 1511, l'un des plus importants que l'on possède.

T. R.

21. HILL (G. F.). *Coins of ancient Sicily*. London (Westminster), Constable, 1903, in-8° illustré, 256 p. XVI planches.

Ce beau volume tient le milieu entre la science pure et la vulgarisation. Il donne, sans aucun appareil d'érudition, une histoire très suffisamment complète du monnayage antique de la Sicile, divisée en cinq périodes, précédée d'une introduction sur l'histoire de l'île et suivie d'une bibliographie et d'un appendice sur les monnaies de Malte et de Pantellaria. M. Hill a fait ses preuves comme savant; il se montre ici écrivain non moins agréable que bien informé des choses d'art. L'illustration — seize admirables planches « collotypiques » et quatre-vingt vignettes dans le texte — ajoute infiniment, est-il besoin de le dire? à l'intérêt de l'ouvrage et le recommande aux lecteurs même étrangers à l'archéologie; s'il est un livre capable de répandre dans le public lettré le goût des monnaies antiques et des études qui s'y rattachent, c'est donc assurément celui-là.

Malgré le caractère quasi-populaire de ce volume, je regrette que l'auteur ne se soit pas un peu plus étendu sur les questions économiques et notamment sur la *veratissima quaestio* du rapport de valeur des trois (ou plutôt quatre) métaux monétaires usités en Sicile. Je suis loin de croire que j'aie

épuisé le problème et l'on aimerait au moins savoir quelle valeur M. Hill assigne à la *litra* de bronze sicilienne. Nulle part, il n'indique même combien d'onces il y avait dans une *litra*, ni l'exact rapport de valeur entre la *litra* d'argent et l'obole. Je regrette aussi que l'auteur ait cité ou reproduit si peu de spécimens du médaillier de France. Des pièces comme l'hémilitron de Syracuse au *saccos* (Luynes), le *pentonkion* archaïque (Paris, n° 1049), etc. méritaient une mention.

T. R.

22. JERUSALEM (Wilhelm). *Der Bildungswert des altsprachlichen Unterrichts und die Forderungen der Gegenwart* (Conférence). Vienne, Holder, 1903, in-8°, 35 p.

Éloquente et ingénieuse défense de l'étude des langues antiques et particulièrement du grec dans les écoles. On sent que l'auteur est un psychologue de profession. Par une analyse très fine et des exemples heureusement choisis, il montre tout ce que cette étude apporte de profit à l'éducation historique, « formelle », esthétique, morale des jeunes esprits. Il cite souvent Wilamowitz; quand il le combat, il nous paraît avoir généralement raison, du moins au point de vue pratique. On apprendra non sans surprise en lisant ces pages que ni le *Phédon*, ni aucune tragédie d'Eschyle n'ont encore pénétré dans l'enseignement des lycées autrichiens. On est aussi un peu étonné de constater le peu de place, ou pour mieux dire la place nulle, que semble occuper dans cet enseignement l'exercice doublement utile de la version; il n'est guère question que de la lecture et de l'explication orale des auteurs, que M. J. désire d'ailleurs la plus approfondie possible. Il semble que les lectures « cursives », l'« abattage » des textes, si pronés, il y a quelques années par nos germano-

manes, commencent à tomber en discredit même au bord de la Sprée et du Danube.

H. G.

23. D. JORDELL. *Répertoire bibliographique des principales Revues françaises*. Année 1898 (paru en 1900), 272 p. in-8°. Année 1899 (paru en 1901), 359 p. Per Lamm (Nilsson). *Répertoire bibliographique de la librairie française*, 1902. Per Lamm, 1903, 164 + 96 p.

Le travailleur infatigable, à qui l'on doit la continuation du Répertoire de Lorenz, nous donne ici deux précieux instruments de recherche, surtout le premier — le Répertoire des Revues — que nous nous reprochons de ne pas avoir signalé plus régulièrement à nos lecteurs. Le nombre des Revues analysées est constamment en progrès (257 pour 1898, 346 pour 1899) et il n'y a pas un périodique vraiment important qui n'y figure. Ce répertoire est divisé en deux parties, l'une par ordre alphabétique de sections, l'autre par noms d'auteurs; c'est à la seconde qu'iront plus volontiers les auteurs pour en contrôler l'exactitude, mais c'est la première qui leur rendra le plus de services. Le classement des sujets y est excellent; l'impression, quoique fine, est d'une parfaite netteté. Je conseillerais à l'auteur, pour augmenter encore l'utilité de cet inventaire, de subdiviser un certain nombre d'articles trop étendus. Ainsi sous la rubrique *Archéologie* on trouve énumérés, en 7 colonnes, environ 300 articles portant sur toutes les branches, toutes les époques de l'archéologie; il y aurait avantage à distinguer au moins quatre grandes sections: archéologie en général, archéologie classique, archéologie médiévale, archéologie orientale. — Je souhaite vivement que le *Répertoire des Revues* trouve assez d'abonnés pour vivre et se développer encore; il fait honneur à la

librairie française en même temps qu'il apporte une image intéressante de la fécondité intellectuelle de notre temps.

T. R.

24. (ARISTOXÈNE). MACRAN (Henry). *Ἀριστοξένου ἁρμονικὰ στοιχεῖα*. Texte grec avec introduction, appareil critique, traduction anglaise et commentaire. Oxford, Clarendon Press, 1902. In-8°, 303 pp.

M. Macran prend pour point de départ le texte de Marquard et le classement des manuscrits établi par le même savant: il ajoute dans l'appareil critique les leçons des manuscrits H (manuscrit du Séminaire protestant de Strasbourg, détruit en 1870) données par Westphal d'après M. Ruelle, et quelques leçons de S (Seldenianus), dont il a fait une nouvelle collation: comme on pouvait s'y attendre, cette collation ne nous apprend rien de nouveau sur ce manuscrit que M. Jones (*Classical Review*), VII, 10) rattache avec raison au Vaticanus (V). La division en trois livres, donnée par les manuscrits, a été conservée; on sait que Marquard la considérait comme erronée, et voit dans l'ouvrage une agglomération confuse d'extraits aristoxéniens; Westphal y reconnaît au contraire les restes de quatre ouvrages différents qu'il essaye de reconstituer. M. Macran trouve cette tentative trop hardie, sans toutefois en condamner le principe; mais, en attendant, il ne tente rien pour sa part. Le texte a été amélioré en quelques endroits: P. 22 Meib. l. 32: *ὄγ* est supprimé avec raison. P. 27, l. 11, *βαρυτάτης* pour *παρυπάτης* est une bonne conjecture. En revanche, la dernière phrase du premier livre reste inintelligible et barbare, même et surtout avec le déplacement de *ὦν*.

Le commentaire se recommande par des qualités de clarté et de bon sens: les profanes, auxquels s'adresse spécia-

lement M. Macran, trouveront à s'y instruire. Par contre, il y aurait de graves réserves à faire sur la théorie des modes exposée dans l'introduction.

L. L.

25. *MÉLANGES PERROT*. Recueil, etc., dédié à Georges Perrot à l'occasion du 50^e anniversaire de son entrée à l'École Normale. Paris, Fontemoing, 1903. In-8^o jésus, 343 p. et 5 planches.

Personne ne méritait mieux que le *vir bonus scribendi peritus* qu'est M. Georges Perrot l'honneur d'une couronne de « mélanges », et par la variété comme par l'intérêt des feuilles qui la composent, l'offrande est digne de l'honoré. Nous ne nous occuperons que des articles — les plus nombreux d'ailleurs — consacrés à l'antiquité grecque, bien qu'il nous en coûte de ne pas mentionner des mémoires signés de MM. Heuzey, Helbig, Boissier, Bérard, Martha, Gsell, Michon, de la comtesse Lovatelli, etc. L'article de M. Bréal, malgré sa généralité, touche, en revanche, assez aux études grecques pour être signalé ici : il s'occupe du curieux phénomène linguistique pour lequel l'auteur invente le terme d'*automimèse*. L'exemple le plus saillant qu'il en cite est l'emploi homérique des verbes en $\sigma\omega$: quand une de ces formes, favorisées par le mètre, fait son apparition, on peut être sûr que d'autres ne sont pas loin. Chemin faisant, M. Bréal explique le mot $\alpha\upsilon\tau\omicron\mu\iota\mu\epsilon\sigma\iota\varsigma$ pour $\alpha\upsilon\tau\omicron\mu\iota\mu\epsilon\tau\omicron\varsigma$ par l'analogie de $\delta\acute{\alpha}\mu\epsilon\delta\omicron\nu$, $\sigma\iota\chi\acute{o}\mu\epsilon\delta\omicron\nu$.

Dans le peloton archéologique, l'article de M. Treu se détache du lot. Étudiant une statuette récemment acquise par le musée de Dresde, il y reconnaît avec raison une copie de la célèbre Ménade de Scopas. La statuette est mutilée (M. Treu restitue un cheveau sur l'épaule gauche et un glaive dans la main droite) et le travail sommaire, mais dans le mouvement hardi du

buste renversé, dans la draperie ouverte et défaillante, on retrouve le style des têtes de Tégée et de l'amazone du Mausolée, ce style vibrant et passionné, sans déclamation, qui fait de Scopas le plus tragique des sculpteurs.

La période archaïque de l'art est représentée par plusieurs articles. M. de Ridder publie deux fragments d'amphores béotiennes de la Bibliothèque, dont l'un donne une des plus anciennes représentations connues du mythe d'Europe. Un fin aryballe, à tête de femme, du Louvre, fournit à M. Pottier l'occasion de remarques utiles sur la pénitration réciproque des styles locaux même avant les guerres médiques : M. Joubin, on le voit, fait école. L'alabastros du Musée britannique commenté par M. Murray, avec ses scènes de dressage de chevaux, annonce déjà la frise du Parthénon. M. Perdrizet étudie un groupe de monuments se rapportant au culte d'Athéna Ergané. Le relief archaïque d'Athènes (Wolters, n^o 117) serait du nombre : Athéna rend visite à un artisan qui lui tend l'ouvrage qu'il vient d'achever. Le joli petit bronze du type des Apollons nus, publié par M. Homolle, est un travail original et qui me paraît un peu plus ancien que la date (470) proposée par le savant éditeur. M. Löwy, à propos de la 4^e face du monument des Harpyes, où des femmes héroïsées reçoivent l'hommage, rappelle le texte d'Hérodote (I, 173) sur la haute situation sociale des femmes en Lycie. M. Percy Gardner publie un bas-relief en terre cuite de Géla, conservé au Musée d'Oxford, Aphrodite tenant un petit bouc : charmant spécimen de l'art archaïque, où M. Gardner trouve un reflet cypriot et M. Lechat une saveur florentine.

Nous arrivons à la période classique avec M. Furtwängler. Je l'approuve de défendre contre Wernicke la date traditionnelle du Zeus d'Olympie, mais je ne puis le suivre dans sa tentative de rattacher à ce type placide, peu copié

des anciens (1), le type consacré du Christ. On n'aperçoit pas le lien, et, de plus, je crois que les premiers sculpteurs qui ont représenté le Christ ont vu en lui un sage plutôt qu'un Dieu et se sont inspirés des types traditionnels des philosophes et des penseurs. Jamais non plus on ne me fera croire que Cécilius ait désigné le chef-d'œuvre de Phidias par le nom de « colosse manqué ». — On lira avec intérêt les observations de M. Studniczka sur l'admirable relief du Pirée (les acteurs chez Dionysos) qu'il assigne à la fin du ^v siècle, et celles de M. Lechat à propos du front « athlétique » de l'Hermès de Praxitèle : c'est un trait particulièrement attique, et le développement de de ces protubérances s'explique par le combat front contre front des lutteurs.

C'est à l'âge d'argent qu'appartiennent les monuments publiés par MM. Collignon (tête funéraire de Tralles au Louvre, cousine éloignée — oh combien ! — de la Déméter de Cnide), Joubin (statuette de femme drapée de la collection Arndt), Jamot (ex-voto thespien à Déméter et Héraclès). La stèle lycienne de M. Benndorf est un souvenir de la Tyché d'Eutychidès. M. Salomon Reinach démonte pièce à pièce la Vénus de Médicis et ne lui laisse guère que le torse et l'amorce des bras ; c'est peut-être un peu excessif et je ne saurais admettre, pour ma part, l'interprétation donnée p. 287 du témoignage d'Aldroandi. M. Graillot communique un médaillon de Cybèle avec des attributs inusités qui accuseraient le caractère funéraire de cette déesse. L'étude intéressante de M. Michaelis sur les basiliques de l'époque hellénistique aurait gagné à pouvoir utiliser la précieuse inscription de Didymes publiée par Haussoullier (*Études sur Milet*, p. 34) : c'est actuellement

le plus ancien exemple connu d'une *προφ* offerte par un roi (Antiochus I^{er}). L'originalité des Pergaméniens s'en trouve un peu compromise.

M. Carl Robert se tient, comme toujours, à cheval sur la littérature et l'archéologie : ses remarques sur un vers d'Euripide (*Electre*, 476) qui lui rappelle un poignard damasquiné genre Mycènes, sur le vase de Cratès (*Arch. Z.*, 1861, p. 184), qui prouverait l'authenticité de Θ 185, sont encore plus ingénieuses que convaincantes.

Passons à la géographie. M. Doerpfeld donne d'assez bonnes raisons pour contester que l'Ithaque d'Homère corresponde à l'Ithaque actuelle ; mais il explique moins bien la prétendue transposition de noms qu'il suppose (l'Ithaque homérique serait Leucade). Le texte *Od.*, IX, 21 conduirait plutôt à identifier l'Ithaque d'Homère avec Céphallénie. M. Bourguet s'occupe du faubourg de Delphes qui s'est appelé successivement Θυαί, Θύσιον, Pylaea ; M. Radet cherche à identifier le château des Marmariens forcé par Alexandre en 334 (Saradjik ?)

La diffusion graduelle du nom des Hellènes a fourni à M. Bloch la matière d'un article qui ne m'a pas convaincu ; ni son interprétation de Thuc., I, 3, ni son identification des Ἕλληνες et des Σελλοί ne me paraissent admissibles, et il ignore ou méprise à tort l'article de Bury dans le J. H. S. de 1901. Je ne puis en revanche qu'applaudir à l'article de M. Guiraud et au nouvel argument qu'il a trouvé contre l'authenticité de la prétendue constitution du Dracon : l'allusion à l'hypothèque est, en effet, un anachronisme manifeste. M. Decharme a très heureusement commenté la « loi de Diopèthès » ; elle visait surtout les théories des météorologues sur la constitution physique des luminaires célestes, détronés de leur rang de dieux. Très intéressant aussi l'article de M. Foucart sur la déesse thrace Bendis introduite à Athènes vers 420 et les deux thiasés thraces auxquels

(1) M. Furtwängler exagère cependant ce point. Chose curieuse, il oublie (comme Overbeck) la célèbre copie du colosse, en grandeur naturelle, qu'avait fait faire Antiochus Épiphane (Amm. Marcell. XXII, 13).

(par une exception unique) étaient confiés son culte et l'organisation de sa procession annuelle. M. Ph. Legrand défend ingénieusement contre Joël l'authenticité de l'oracle de la Pythie sur Socrate, sans prétendre toutefois que le texte original s'en soit conservé; dans la version iambique qui nous en est parvenue il corrige avec trop d'esprit Σοφοκλῆς en Περικλῆς. M. Holleaux a raison de s'inscrire en faux contre le texte de Polybe qui semble faire remonter à l'an 306 l'alliance de Rome et des Rhodiens; mais il n'a pas réussi à expliquer la genèse de l'erreur. Enfin, M. Bouché-Leclercq discute la question des κίτροι du Sérapéum, où il voit à bon droit des *reclus*, non des *possédés*.

Si plusieurs des travaux précédents utilisent déjà les inscriptions, en voici d'autres qui appartiennent plus spécialement à l'épigraphie. M. Cavvadias présente une nouvelle « stèle des guérisons » de l'Asclépieion d'Epidaure. M. Hausoullier explique par une inscription de Suse la « Séleucie de l'Eulaios » d'une inscription de Magnésie : c'est le nom hellénistique de Suse elle-même. M. Fougères brûle ce qu'il a adoré : converti par Mommsen, il identifie désormais le lyciarque et l'archiprêtre des Augustes en Lycie; il aurait pu se rappeler que cette opinion a été soutenue ici même contre les arguments qu'il y avait opposés (XII, 408). M. Wolters énumère les mentions, dans les copies épigraphiques d'actes légaux, des cachets apposés sur les originaux; il a sans doute raison de rattacher à ce groupe les emblèmes individuels mentionnés dans les tables d'Héraclée, mais les sigles restent inexpliqués.

La numismatique, Cendrillon de l'archéologie, brille par son absence dans ce Recueil. L'histoire littéraire, en revanche, y est bien représentée. M. Hauvette cherche à expliquer par une série de réminiscences d'Archiloque les singularités de la *II^e Pythique*. M. Paul Girard corrige deux passages d'Aristophane; dans le vers 605 des *Chevaliers*

il lit βρώματα, pour στρώματα; dans *Plutus*, 535-547, il essaie de démêler l'enchevêtrement de deux rédactions consécutives. Le *Ménéxène*, selon M. Alfred Croiset, est un cousin du *Phèdre* : Platon y a voulu donner aux rhéteurs une leçon d'éloquence philosophique et Isocrate s'en est souvenu dans le *Panegyrique*. M. Maurice Croiset resserre en quelques semaines de juillet 349 les trois *Olynthiennes*. M. H. Weil remet sur pied des distiques mythologiques tracés par un écolier égyptien sur une tablette de cire du Louvre. Enfin M. Th. Reinach publie ce qu'il appelle « le roi des ostraka » : un fragment de mime érotobacchique écrit sur un tesson de Thèbes; ce texte est à rapprocher de la *Plainte de l'amante abandonnée* découverte par Grenfell.

R. T.

26. *PHILON DE BYZANCE. Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques*, édité d'après les versions arabes d'Oxford et de Constantinople et traduit par le baron CARRA DE VAUX. Tiré des *Notices et extraits des MSS.* Paris, Klincksieck, 211 pages gr. in-4°.

L'orientaliste qui, il y a dix ans, nous donnait la première édition et la première traduction des *Mécaniques de Héron d'Alexandrie*, vient de tirer des manuscrits arabes un autre monument de la science grecque. On connaissait déjà, par une version latine et médiévale faite sur l'arabe, à peu près un cinquième des *Pneumatiques* de Philon. V. Rose avait édité en 1870 cette version dans ses *Anecdota* (II, p. 299-313), et elle a été mise en français par M. de Rochas (*Revue archéologique*, 1881; cf. de Rochas, *La science des philosophes et l'art des thaumaturges*, 1882). M. Carra de Vaux a trouvé dans les mss. 3713 et 2755 de Sainte-Sophie de Constantinople un texte arabe comprenant 65 chapitres, à savoir : les 16

de la version latine; 24 autres dont l'ensemble constitue, dans le manuscrit arabe n° 954 de la Bodléienne d'Oxford, le *Livre des Pneumatiques de Philon*; les 8 derniers chapitres d'un *Recueil anonyme* qui en renferme 15 et se trouve dans le même manuscrit d'Oxford; enfin 17 chapitres intercalés dans les trois séries précédentes et qui, jusqu'à présent, ne sont connus que par les manuscrits de Sainte-Sophie, dont le second est une copie du premier.

M. Carra de Vaux a publié ce texte arabe, en l'accompagnant d'une traduction française; il a ajouté en *Appendices* : I, deux descriptions de pompes qui se trouvent en tête du manuscrit d'Oxford; II, les sept premiers chapitres du *Recueil anonyme* de ce même manuscrit.

L'authenticité générale de l'ouvrage attribué à Philon par les Orientaux est hors de conteste; il est clair qu'en revanche on ne peut être assuré de l'exactitude de la version arabe, et que dans un recueil technique analogue aux *Pneumatiques* bien connus de Héron d'Alexandrie, tel ou tel chapitre peut avoir été interpolé. La tradition manuscrite, dont les dates ne peuvent être précisées, est malheureusement trop incertaine pour porter à cet égard un jugement d'ensemble. Je me contenterai donc de faire remarquer que l'ancienne version latine paraît avoir été faite sur un texte assez différent de celui du manuscrit de Sainte-Sophie et, semble-t-il, moins fidèle en général; que des 17 chapitres spéciaux au dit manuscrit, et dont l'authenticité paraît à priori moins garantie que celle des autres, plusieurs sont certainement tirés de bonnes sources grecques; je citerai notamment le n° 59 (le dragon buveur et le Paniscos) et le n° 63 (roue pour les ablutions; cf. Héron, *Pneum.* I, 32). Ce dernier appareil est une combinaison d'un *περιρραντήριον* avec les roues mobiles de bronze que les Egyptiens plaçaient à l'entrée de leurs tem-

ples (cf. Aristote, *Mechan.* 1) διὰ τὸ δοκτεῖν τὸν χαλκὸν ἀγνέειν. Mais la roue de Héron doit être mise en mouvement avec la main pour que l'eau coule; celle de Philon est au contraire actionnée par un écoulement d'eau continu. Cet exemple peut indiquer la façon dont Héron modifie le plus souvent les appareils de Philon pour donner à son propre recueil un caractère relativement original. Le début du chapitre, dans la traduction faite sur l'arabe, montre en même temps comment les Orientaux prenaient avec le texte grec certaines libertés, tout en en rendant l'esprit assez fidèlement.

L'importance de la nouvelle publication de M. Carra de Vaux ne saurait être estimée trop haut pour l'histoire de la science grecque; souhaitons que les travailleurs en tirent le plus tôt possible tout le parti qu'on en doit espérer.

Paul TANNERY.

27. POSSENTI (G. D.). *Il re Lisimaco di Tracia*. Turin, Paravia, 1901. In-8°, 184 p.

L'Italie a emprunté à l'Allemagne la coutume de ces consciencieuses monographies qui, même lorsqu'elles n'apportent pas grand'chose de nouveau (comme c'est ici le cas), ont l'avantage de fixer l'état de nos connaissances, sur une question. Le premier chapitre sur les sources de l'histoire de Lysimaque m'a paru le plus intéressant sinon le plus concluant. Parmi les auteurs contemporains de Lysimaque, il faut nommer en première ligne Hiéronyme de Cardia et Duris de Samos: le premier, dont Lysimaque a détruit la ville natale, lui est hostile, le second favorable; les récits de seconde main (Diodore, Justin, Pausanias) sont un composé des deux traditions, dont M. P. essaie de doser le mélange. Les chapitres suivants racontent avec sobriété et précision la carrière de Lysimaque, comme satrape, puis comme roi, avant et après

Ipsus. Il est difficile de rester clair en détachant ainsi un lambeau d'une histoire qui veut être étudiée dans son ensemble et, par la force des choses, M. P. a souvent débordé son cadre. Mais ne nous en plaignons pas, car dans ces digressions il y a parfois des remarques intéressantes, par exemple à propos de l'itinéraire de Démétrius Poliorcète dans sa fameuse campagne de 286. Nous croyons très plausible l'identification proposée du Lycus avec l'affluent de l'Iris. P. 89 il faut lire *ἱερὸν τῶν Καλιχτηδόνων* et non *Καλιχτηδόνων*. P. 150, Comana n'a jamais été la « capitale » du Pont. Parmi les rois qui ont imité la monnaie de Lysimaque il ne fallait pas oublier Ἀκκᾶς ou Ἀκκῆς dont la Bibliothèque nationale possède un statère d'or (publié à part par Chabouillet en 1886). C'est à tort, selon moi, que Imhoof et Head attribuent cette pièce au ^{II} siècle : je la crois du ^{III}.

T. R.

28. Francesco RIBETTO, *Nuovi studi sulla origine e la propagazione delle favole indo-elleniche, comunemente dette esopiche*. Napoli, Giannini, 1901, 1-213 p., in-8°.

Cette intéressante étude appellerait la discussion sur la plupart des points examinés par l'auteur, qui est presque partout un fidèle disciple de Max Müller, en un temps où l'école anthropologique attaque si vivement tout ce système. M. Ribetto rattache la fable grecque aux légendes indiennes où paraissent tant d'animaux symboliques : le dragon, image de la foudre, le chacal, l'aigle et le hibou, qui représentent respectivement Indra, le ciel brillant et le démon des ténèbres. En un mot, la fable n'a pas d'autre origine que le thériomorphisme primitif ; elle remonte à une époque où les hommes, divisant les forces de la nature, concevaient leurs dieux sous une double forme, animale et humaine. La rencontre d'une

bête fut représentative d'une intervention divine ; puis vint un temps où les apologues furent des sortes d'énigmes dont le « devineur » tirait quelque principe religieux, métaphysique. Tel est le fond de la théorie de M. Ribetto. Ses rapprochements paraissent, en plus d'un endroit, bien forcés. Il retrouve dans la légende d'Elion, relative à l'alouette huppée (*Hist. anim.*, XVI, 5), celle de Yayâti, rapportée par le Mahâbhârata ; la huppe fait de sa tête, qu'elle se coupe elle-même, la sépulture de ses parents, et le fils de Yayâti donne sa vie pour allonger les jours de son père. Or, dans la mythologie aryenne primitive, le soleil est souvent conçu sous l'aspect d'une tête, et c'est ce que l'on retrouve, vaguement indiqué, dans le mythe de Kephalos. La fable de la huppe et l'histoire de Yayâti figurent donc, pour M. Ribetto la permanence du vieux soleil dans le soleil qui renaît au matin suivant. — Nous voilà, semblait-il, bien loin des fables et de la morale toute pratique et railleuse que prêchent la plupart d'entre elles. Il est bien douteux que l'apologue sorte entièrement de la religion, surtout de celle des Brahmanes ou du Bouddha. L'homme et l'animal n'y sont pas comparés dans leur essence, mais dans quelques-unes de leurs attitudes ou de leurs tendances intellectuelles. Ne faudrait-il pas chercher l'origine de la fable dans les métamorphoses ou dans les contes d'animaux que l'on rencontre partout et qui ont fait les délices de tous les peuples, de toutes les générations ? Nous nous permettrons de signaler à M. Ribetto deux livres qui ne traitent pas de la Grèce, ni de l'Inde, mais dont la lecture eût pu modifier plusieurs de ses idées : la thèse de M. Bédier sur les *Fableaux* (Paris 1895) et le petit manuel de la *Littérature française du moyen âge*, par Gaston Paris. — Nous reprocherons encore à l'auteur de n'avoir pas déterminé avec précision la date à laquelle remontent les divers épisodes des épopées ou des « prières » de l'Inde. D'ail-

leurs le quatrième chapitre où il compare entre elles les diverses rédactions grecques ou indiennes de sujets semblables ou analogues, en y ajoutant les opinions de Halm, Wagener, Weber, Benfey et Keller, sera d'une grande utilité pour ceux qui reprendront après lui l'étude de cette difficile question.

R. HARMAND.

29. *Mikhail STEPHANIDIS*. Περὶ τῶν ποσίμων ὑδάτων παρὰ τοῖς ἀρχαίοις ὑπὸ φυσικῆν καὶ χημικῆν ἔποψιν. Athènes, Sakellarios, 1901 (Extrait du tome XIII de l'*Athena*, 90 pp. in-8.)

L'auteur, professeur de sciences naturelles à Mitylène, s'est proposé de réunir tous les passages de la littérature ancienne où il est parlé des eaux potables dans un sens qui intéresse tant soit peu la science. Pline est mis à contribution et paraphrasé, aussi bien qu'Aristote ou Plutarque, dans cette nouvelle *κοινὴ*, dont le caractère le plus saillant n'est pas, à mes yeux, l'emploi d'*εἶναι* pour *ἔστι*, ni l'abréviation de quelques mots très usuels, mais bien l'introduction, encore trop peu régulière, de l'alphabet latin pour reproduire les noms propres, par exemple. M. S. cite même dans son texte toute une phrase en français, et, bizarrerie du sort, c'est une phrase de Coray ! Au reste, et on doit l'en féliciter, il a évité de donner à sa compilation une allure pédantesque, et on peut la lire avec beaucoup plus d'intérêt qu'on ne serait, tout d'abord, tenté de le supposer. Quelques sobres explications techniques, empruntées aux connaissances modernes, éclaircissent divers textes dont le sens précis est obscur à première vue. Les deux derniers chapitres (épreuve des eaux, moyens de corriger celles qui sont trop dures) sont ceux qui m'ont paru fournir le plus de renseignements utiles.

T.

30. *WEICKER (Georg)*. *Der Seelenvogel in der alten Literatur und Kunst*. Leipzig, Teubner, 1902. In-8°, 218 p. et fig.

C'est un très bon livre et d'autant plus méritoire que l'auteur vit loin des musées, loin des grandes bibliothèques, dans la très petite ville d'« Annaberg im Erzgebirge » où il est professeur au gymnase. Qu'on me cite beaucoup de nos régents de collège qui entreprendraient dans de telles conditions un travail d'érudition philologique et archéologique de pareille importance ! On aurait mauvaise grâce à reprocher à M. W. quelques erreurs d'interprétation à peu près inévitables pour un archéologue autodidacte et quelque peu novice ; il reste vrai qu'il a non seulement réuni tous les témoignages littéraires sur les sirènes, mais décrit et publié une longue série de monuments figurés, dont quelques-uns inédits et très intéressants : pierre gravée dont l'empreinte seule est conservée à Bonn (fig. 2), mastos corinthien du musée d'Athènes (fig. 8), aryballe de Carlsruhe (fig. 15), vase rhodien de Londres (fig. 38-39), etc. ; sur 103 figures que comprend l'ouvrage, la moitié environ sont inédites. La théorie mythologique de l'auteur, déjà esquissée dans sa thèse latine de 1895, voit dans la sirène et les figures congénères une conception purement hellénique : l'oiseau-âme, représentant primitivement l'âme humaine, ou plutôt le « double » humain, dégagé par la mort. Mais cette idée primitive a subi dans la suite des temps de nombreuses transformations ; de curieux contre-sens, dont l'auteur suit la trace d'abord dans la littérature antique, ensuite dans l'art. Assurément M. W. n'a pas résolu tous les problèmes et, dès les premières pages, il passe trop vite sur celui de la pluralité des Erinyes, je ne suis pas non plus très convaincu de l'étymologie grecque du nom des Sirènes, pour laquelle il se prononce

(p. 84); mais dans l'ensemble, comme dans les détails, on doit rendre pleine justice à sa méthode et à son jugement.

T. R.

31. *Francesco RIBETTO*. Saggio de Mitologia comparata. *La discesa di Orfeo all' inferno e la liberazione di Euridice*. Napoli, Giannini, 1901, 4-103 p. in-8°.

La première partie de cet opuscule est un excellent essai de littérature comparée; on y trouve une étude approfondie du célèbre épisode de Virgile, de celui d'Ovide (*Métamorphoses*, X, 4-85), des fragments de Philétas et d'Hermésianax, des analyses d'Apollodore, I, 3, 5 et de Pausanias, IX, 30, 7-9, des allusions d'Euripide (*Alceste*, 357; avec la scholie de Lucien, X, 23, 3, et de Plutarque, *Moral.* 931, 7 Didot). Enfin le beau récit des amours de Ruru et de Pramadvára est traduit et commenté avec soin. Les sanscritistes connaissent le dévouement de Ruru; celui-ci, pour obtenir d'Yama le retour de sa fiancée, que la morsure d'un serpent a fait descendre aux enfers le jour même de ses noces, ne craint pas de donner en échange au dieu sombre la moitié de sa vie. — Le reste de la dissertation, dont les spécialistes pourraient discuter la méthode et les conclusions, tend à découvrir sous cette légende un mythe solaire. Qu'il s'agisse de Ruru et de Pramadvára, de Satyávat et de Sávitri, d'Admète et d'Alceste, de Céphale et de

l'Aurore, ou encore des Dioscures, c'est toujours la lutte d'Indra contre Ahi ou Vrtra qui est ainsi représentée; partout, dans la mythologie aryenne, les dieux solaires combattent le monstre de l'obscurité, qui tient emprisonnées les eaux et l'Aurore. Orphée symbolise donc le dieu du soleil et de l'aurore; il est très analogue à ce Bhraspati du culte brahmanique qui, « cherchant la lumière dans l'obscurité, a fait apparaître l'aurore »; le texte du Pseudo-Eratosthène et les arguments qui nous restent de la trilogie d'Eschyle, intitulée « Orphée », nous montrent en lui un grand-prêtre d'une religion apollinienne, pure, lumineuse, sereine, opposée aux mystérieuses angoisses du culte Dionysien. Son nom même d'Ὀρφεύς, qu'il faut sans doute rattacher à ὄρρη, fait allusion à ses prières, à ses incantations magiques, auxquelles il se livre pendant la nuit pour ramener la lumière.

R. HARMAND.

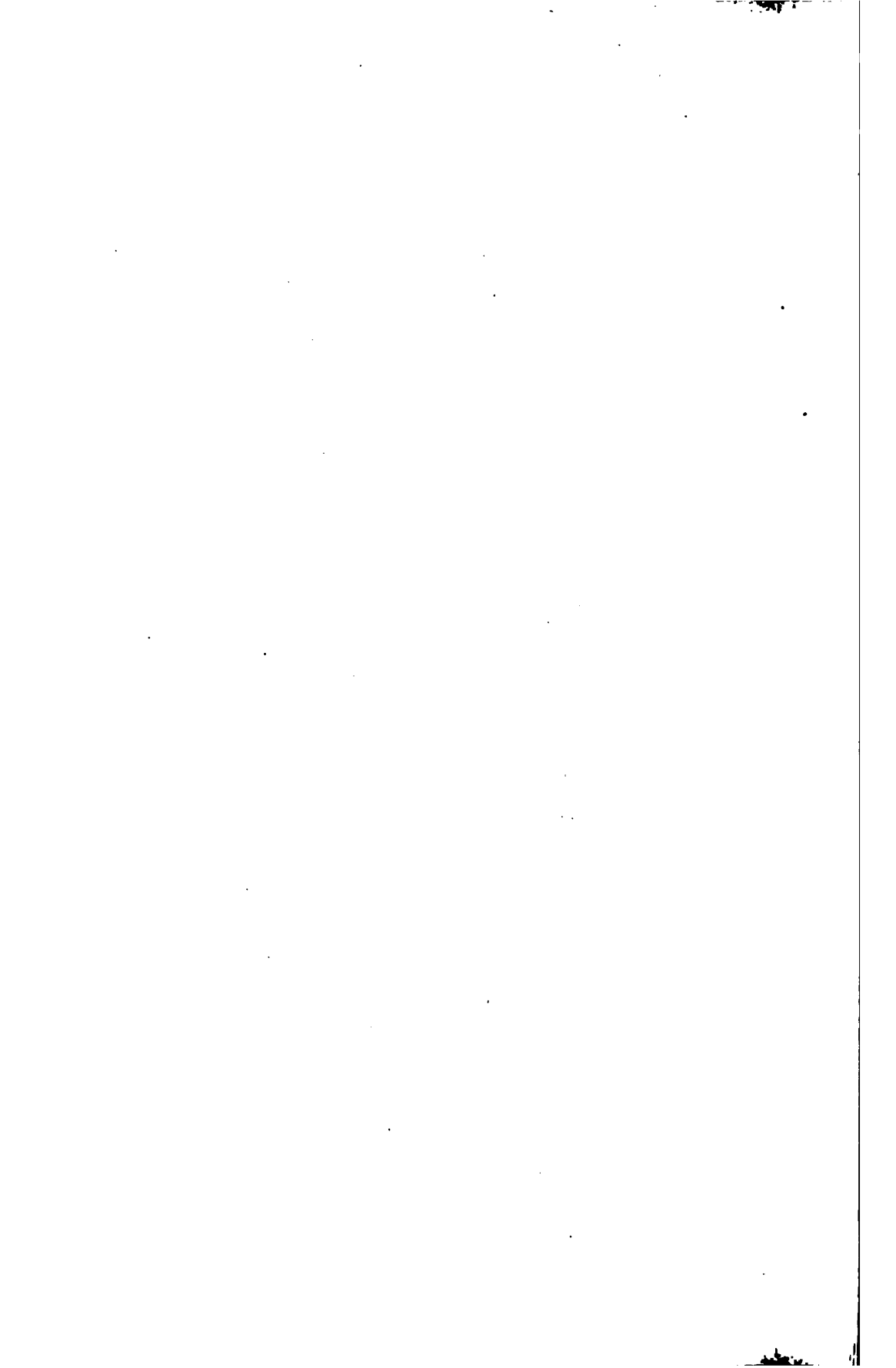
= Simple note en réponse à la question posée dans le n° 68-69 de la *Revue*, p. 135, col. 2.

L'explication, non seulement ingénieuse, mais presque sûre, de *μουσα*, par *mont-ia* « Oréade », — qu'on songe à l'Hélicon et au Parnasse, — appartient, comme nombre d'autres étymologies aussi sûres qu'ingénieuses, à M. Wackernagel, *K. Z.*, XXIII, p. 571.

V. HENRY.

Bon à tirer donné le 21 juillet 1903.

Le rédacteur en chef-gérant, TH. REINACH.



ERNEST LEROUX, EDITEUR

28, RUE BONAPARTE, PARIS, VI^e

J. DE MORGAN

MISSION SCIENTIFIQUE EN PERSE

Géographie, ethnographie, archéologie, linguistique.

5 volumes in-4, richement illustrés, accompagnés de cartes, planches en phototypie et en héliogravure, et clichés dans le texte.

- I. II. — ÉTUDES GEOGRAPHIQUES. 2 volumes..... 100 fr.
— ATLAS DES CARTES. Rives méridionales de la mer Caspienne, Kurdistan de Moukri, Elam. En un carton in-folio..... 15 fr.
- III. — ETUDES GEOLOGIQUES. I. Géologie, par J. de Morgan. Paléontologie, par H. Douvillé. In-4 (sous presse).
— II. Paléontologie. Echinides fossiles, par G. Cotteau et V. Gauthier. In-4, 16 planches..... 15 fr.
— III. Echinides. Supplément, par V. Gauthier. In-4, 7 planches. 12 fr.
- IV. — ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES. 2 volumes..... 60 fr.
- V. — RECHERCHES SUR LES DIALECTES DE LA PERSE. In-4 (sous presse)..... 40 fr.
-

MÉMOIRES DE LA DÉLÉGATION EN PERSE

Publiés sous la direction de M. J. de Morgan, délégué général.

- I. — FOUILLES A SUSÉ en 1897-98 et 1898-99, par J. de Morgan, G. Lampre et G. Jéquier. In-4, planches en héliogravure et en chromotypographie..... 50 fr.
- II. — TEXTES ELAMITES-SÉMITIQUES, par V. Scheil. Première série. In-4, 24 planches en héliogravure..... 50 fr.
- III. — TEXTES ELAMITES-ANZANITES, par V. Scheil. Première série. In-4, 33 planches hors texte..... 50 fr.
- IV. — TEXTES ELAMITES-SÉMITIQUES, par V. Scheil. Deuxième série. In-4, 20 planches hors texte..... 50 fr.
-

MISSION SCIENTIFIQUE AU CAUCASE

Études archéologiques et historiques.

- I. Les premiers âges des métaux dans l'Arménie russe. — II. Recherches sur les origines des peuples du Caucase.
2 volumes gr. in-8, nombreuses cartes, planches et dessins..... 25 fr.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

	Pages.
<i>Statuts de l'Association</i>	I
<i>La Médaille de l'Association</i>	IV
<i>Souscription permanente pour l'illustration de la Revue</i>	V
<i>Assemblée générale du 7 mai 1903</i>	VI
Discours de M. Salomon REINACH, président.....	VI
Rapport de M. Am. HAUVETTE, secrétaire.....	XIII
Rapport de la Commission administrative.....	XXVII

PARTIE LITTÉRAIRE

Gustave GLOTZ. — Sur la date d'une inscription trouvée à Olympie.....	143
J. DELAMARRE. — Décrets religieux d'Arkésiné (Amorgos).....	154
Paul TANNERY. — Y a-t-il un nombre géométrique de Platon?.....	173
Théodore REINACH. — Inscriptions grecques.....	180
Wilhelm CRÖNERT. — Remarques sur les papyrus de Magdola.....	193
Etienne MICHON. — Trois statues antiques au Louvre....	198
Deux plaidoyers sur la question de la langue littéraire en Grèce.....	208
George HATZIDAKIS. — La question de la langue en Grèce.....	210
Karl KRUMBACHER. — Le problème de la langue littéraire néo-grecque.....	246

CHRONIQUE

J. GUILLEBERT. — <i>Courrier de Grèce</i>	276
Post-scriptum. <i>Congrès pédagogique d'Athènes</i>	281

BIBLIOGRAPHIE

<i>Comptes rendus bibliographiques</i>	282
--	-----

Le Comité se réunit le premier jeudi non férié de chaque mois, excepté en août, septembre et octobre. Tous les membres de l'Association peuvent assister aux séances avec voix consultative.

La Bibliothèque de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

La Revue des Etudes grecques est publiée cinq fois par an.

Prix d'abonnement : Paris.....	10 »
Départements et étranger.....	11 »
Un numéro séparé.....	2 50

La *Revue* est envoyée gratuitement aux membres de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

REVUE
DES
ÉTUDES GRECQUES

PUBLIÉE PAR
L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

TOME XVI

N° 71

Juillet-Octobre 1903



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI°

Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées
à M. THÉODORE REINACH, rédacteur en chef-gérant, à la librairie Leroux.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28 RUE BONAPARTE, PARIS

- Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne**, par René DUSSAUD, avec la collaboration de Frédéric MACLER. Un volume in-8, avec itinéraire, 30 planches et 5 figures..... 12 fr.
- Notes de mythologie syrienne**, par R. DUSSAUD, In-8, fig... 3 fr.
- Nouvelles archives des Missions scientifiques et littéraires**. Tome X. Un fort volume in-8, nombreuses figures, planches et cartes..... 18 fr.
- Recueil de tablettes chaldéennes**, publié par M. F. THUREAU-DANGIN. Un volume in-4..... 12 fr.
- Mémoires de la Délégation en Perse**, publiés sous la direction de M. J. de MORGAN, délégué général.
- Tome I. Fouilles à Suse en 1897-98 et 1898-99 par J. de MORGAN, G. LAMPRE et JÉQUIER. In-4°, planches en héliogravure et en chromotypographie..... 50 fr.
- Tome II. Textes élamites-sémitiques, par V. SCHEIL, O. P. Première série. In-4°, 2 planches en héliogravure. 50 fr.
- Tome III. Textes élamites-anzanites, par V. SCHEIL, O. P. Première série. In-4°, 33 planches, hors texte..... 50 fr.
- Tome IV. Textes élamites-sémitiques, par V. SCHEIL, O. P. Deuxième série. In-4°, 20 planches hors texte..... 50 fr.
- Tome V. Textes élamites-anzanites, par V. SCHEIL, O. P. Deuxième série. In-4°, 20 planches hors texte (sous presse).
- Tome VI. Études archéologiques. In-4°, planches hors texte (En préparation).

DE L'ORIGINE

DU TYPE DES PLEUREUSES

DANS L'ART GREC (1)

On sait que les tombes grecques de l'époque classique ont livré des figurines de terre cuite dont le caractère funéraire n'est pas douteux, et auxquelles paraît bien convenir le nom de pleureuses. Certains types, comme celui de la femme assise au pied de la stèle dans une attitude de deuil (2), procèdent de la même conception d'art que les pleureuses de marbre destinées à décorer le tombeau, et dont les statues de Ménidi nous offrent des exemples bien connus (3). Ces figurines ne sauraient être interprétées comme l'image de la morte. Ce sont des femmes en deuil, et leur présence dans le tombeau prolonge pour ainsi dire, auprès du mort, l'écho de la lamentation funèbre qui a retenti à l'heure des derniers adieux. Il y a quelque intérêt, croyons-nous, à rechercher, dans les monuments les plus anciens, l'origine de ce type figuré, et à essayer de déterminer les conditions dans lesquelles il a pu prendre naissance.

(1) Ce mémoire a été lu au Congrès international des Sciences historiques de Rome, séance du 3 avril 1903.

(2) Musée de Berlin, Furtwaengler, *Coll. Sabouroff*, vignette à la fin de la notice de la pl. XV-XVI-XVII. Musée d'Athènes, n° 4720. Cf. Hamdi-bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, p. 244, fig. 65.

(3) Furtwaengler, *Coll. Sabouroff*, *ibid.*, Arndt-Bruckmann, *Denkmaeler gr. und roem. Sculptur*, pl. 534.

Voici une série de terres cuites appartenant au Musée national d'Athènes et au Musée du Louvre, et qui, classées dans l'ordre chronologique, nous mettent sous les yeux le développement du type de la pleureuse debout. Avant d'examiner les

questions que soulève l'étude des monuments, j'en donnerai d'abord la description.

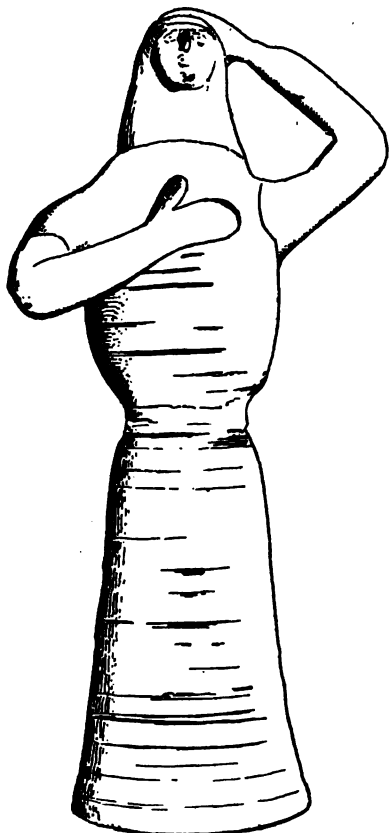


Fig. 1. — Terre cuite du Louvre

1. Louvre, Salle L, vitrine C (M N B, 535). H. 0 m. 24. La provenance indiquée est la Béotie, et probablement Tanagre (fig. 1). La figurine représente une femme, la tête relevée, la main gauche posée sur la tête, la droite ramenée sur la poitrine avec un geste de douleur. Le modelé du visage, des bras et du buste est tout à fait rudimentaire. Le buste se soude à une partie inférieure évasée en forme de cloche, façonnée au tour, et fermée à la base. Le vêtement, évidemment un chiton à ceinture, est peint au brun rouge avec des traces de couleur jaune (1).

2. Louvre, Salle L, vitrine C (C A, 295). H. 0 m. 175.

Tanagre (fig. 2). Une femme, les deux mains ramenées sur la tête, fait les gestes de la lamentation. Les cheveux sont coupés courts. Le costume est le même que dans la figurine précé-

(1) J'ai vu un type analogue dans la collection archéologique de l'Université de Wurzburg.

dente ; mais le modelleur a indiqué plastiquement les courtes manches du chiton qui est peint au bistre. Bien que le style soit aussi archaïque que dans le n° 1, le visage est exécuté moins sommairement.

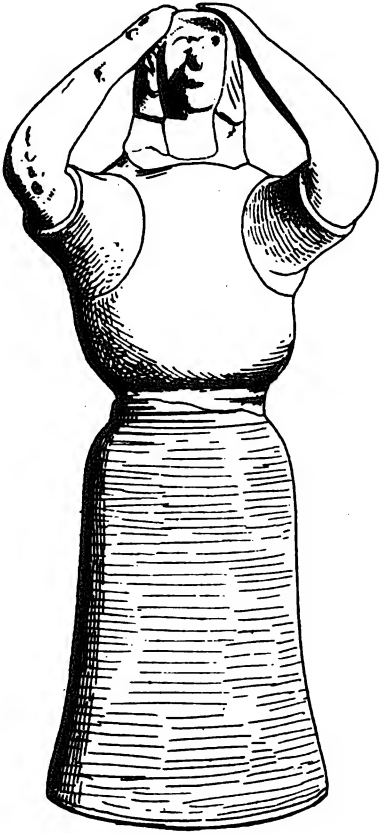


Fig. 2. — Terre cuite du Louvre.

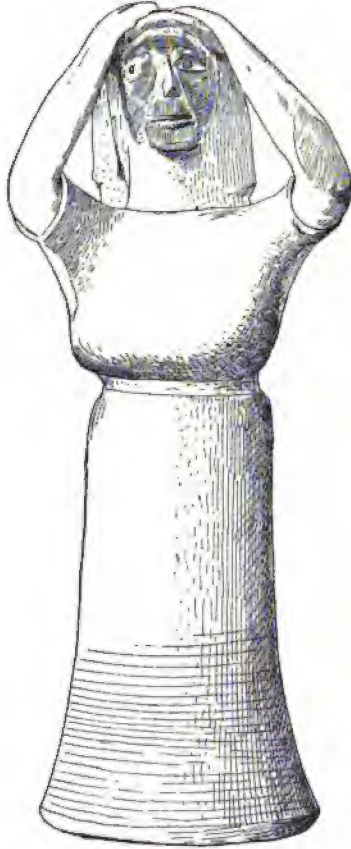


Fig. 3. — Terre cuite du Musée national d'Athènes.

3. Musée national d'Athènes, n° 4157. H. 0 m. 25. Largeur de la base, 0 m. 08. Provenance inconnue, l'objet ayant été confisqué (fig. 3). Pleureuse faisant les mêmes gestes que la précédente. Même technique et même indication des courtes manches du chiton, peint au bistre. Mais il faut noter l'exécution très réaliste du visage, qui a une expression étrange avec ses grands

yeux farouches, son nez saillant et pincé, et sa bouche en coup de sabre. Les cheveux sont coupés courts. Le type est certainement celui d'une vieille femme, et le coroplaste a souligné ce caractère en donnant au visage une coloration brun rouge. Le



Fig. 4. — Terre cuite du Musée national d'Athènes.

même détail se retrouve dans une terre cuite primitive de Dresde représentant un vieillard dont la barbe et la chevelure sont blanches, tandis que le visage et les mains sont peints au brun rouge foncé (*Jahrbuch des arch. Inst.*, 1891, *Arch. Anzeiger*, p. 163, fig. 6).

4. Musée national d'Athènes, n° 4563. H. 0 m. 20. H. de la base, 0 m. 016. Provenance, Tanagre (fig. 4). Femme debout, vêtue d'un chiton avec diploidion à peine indiqué. La jambe gauche, un peu fléchie, est portée en avant. La main gauche est ramenée au-dessus de la tête; le bras droit est tendu, mais il est modelé avec une telle négligence qu'il a l'aspect d'un moignon informe. Le visage

a déjà le type régulier propre au style sévère de la fin de l'archaïsme. Il est peint d'un ton brun rouge, sur lequel tranche le ton clair des yeux et de la chevelure. L'exécution est négligée, mais la figure appartient sans doute au premier quart du v^e siècle.

5. Musée national d'Athènes, n° 3953. H. 0 m. 20. H. de la

base, 0 m. 016. Provenance, Tanagre (fig. 5). Pleureuse, les bras relevés et ployés, les mains réunies et posées à plat sur la tête. Elle est vêtue d'un chiton avec un long diploïdion. La tête a les caractères de l'archaïsme avancé, le nez droit, le menton fort, la chevelure ondulée, et elle trahit un certain

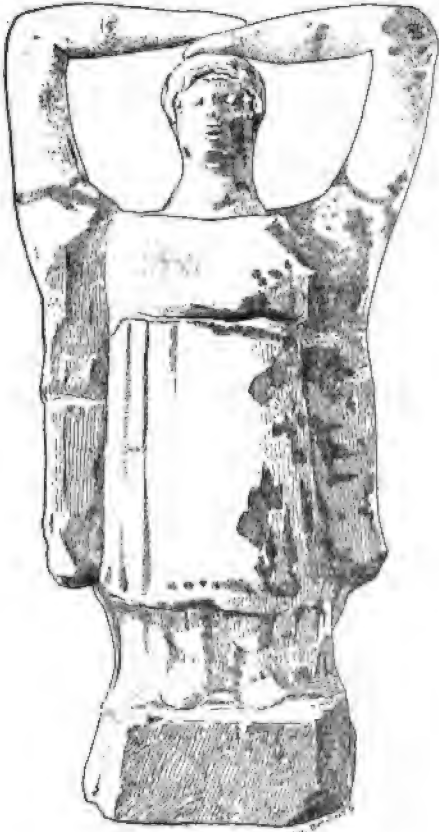


Fig. 5. — Terre cuite du Musée national d'Athènes.



Fig. 6. — Terre cuite du Musée national d'Athènes.

désaccord avec la rudesse d'exécution du reste de la figure. Les proportions du corps sont ridiculement écrasées, et les bras, modelés sommairement, articulés à angle droit, sont d'une longueur démesurée. Mais ces fautes grossières d'exécution n'im-

pliquent pas nécessairement que la figurine soit d'une date très ancienne. C'est la forme du costume et le type qui doivent surtout être considérés. La base fait corps avec la figurine.

6. Musée d'Athènes, n° 3957. H. 0 m. 335. H. de la base, 0 m. 045. Provenance, Tanagre (fig. 6). Une femme vêtue du chiton à diploïdion. Les bras élevés et ployés, elle tient les deux mains posées à plat sur la tête. C'est le type de la figure n° 3, mais avec des progrès de style évidents. Le visage, avec ses traits réguliers, la chevelure divisée en bandeaux, offre tous les caractères du style postérieur à 450. En faisant porter le poids du corps sur une jambe, tandis que l'autre est légèrement fléchie, le modelleur a donné à la figurine un rythme qui est courant dans la grande sculpture. Mais, ici encore, l'exécution n'est pas d'accord avec le style, et le modelé des bras, des mains et du cou laisse fort à désirer.

Répartie sur un assez long espace de temps, cette série de monuments nous permet de suivre le développement d'un type unique, celui de la pleureuse exécutant les gestes consacrés de la mimique funèbre. Les terres cuites dont la partie inférieure est modelée en forme de cloche paraissent succéder immédiatement aux plus anciennes productions des ateliers béotiens, aux idoles en forme de cloche à décor géométrique étudiées par M. Holleaux (1), et aux *pappâdes* qui représentent déjà une ornementation « orientalisante » (2). Elles se placent donc vers le VII^e siècle, environ. Les plus récentes nous conduisent jusqu'au V^e siècle. Il faut ajouter qu'elles proviennent toutes de fabriques béotiennes. Il y a par suite quelque intérêt à rechercher : 1° comment le type s'est formé, et quelles en sont les origines ; 2° dans quel rapport il se trouve avec le rituel funéraire béotien.

(1) *Monuments Piot*, I, *Figurines béotiennes en terre cuite*, pp. 21-42.

(2) Bochlau, *Jahrbuch des arch. Inst.*, III, pp. 342-344. Cf. la bibliographie citée par M. Holleaux, *art. cité*, p. 28, note 2.

I

S'il faut en croire certaines théories, il conviendrait de remonter fort loin, jusqu'à la civilisation mycénienne, pour retrouver, dans des essais de plastique tout à fait rudimentaires, comme l'ébauche du type de la pleureuse. On connaît les figurines trouvées à Mycènes, à Tirynthe, à Chypre, et qui offrent souvent l'image sommairement modelée d'une femme vêtue élevant les deux bras (1). Elles ont été le plus souvent interprétées comme des divinités. M. Maximilian Meyer est le premier à ma connaissance, qui ait proposé une autre explication (2). Pour lui, l'époque mycénienne aurait ignoré le culte des dieux, et le culte des morts serait seul en cause. Ces prétendues idoles, dont plusieurs semblent se livrer à une mimique expressive, seraient des pleureuses ; déposées avec le mort dans sa sépulture, elles perpétueraient le souvenir des lamentations qui l'avaient escorté pendant l'ἐκφορά. M. Reichel a soumis à un examen critique la théorie de M. Maximilian Meyer, et il en a restreint la portée (3). Si quelques-unes de ces figurines, caractérisées par les gestes des bras relevés, lui paraissent avoir des droits au nom de pleureuses, les autres

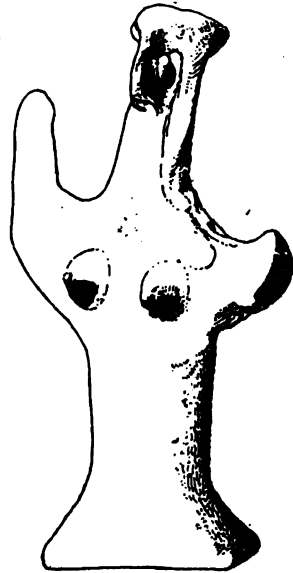


Fig. 7. — Idole de Chypre
(Musée du Louvre).

(1) Voir, par exemple, Schliemann, *Mycènes*, p. 137, fig. 94, 96 ; p. 140, fig. 111. Les mêmes types se sont rencontrés sur l'Acropole d'Athènes (*Arch. Anzeiger*, 1893, p. 140, fig. 1). Cf. pour les figurines de provenance chypriote, Heuzey, *Fig. antiques de terre cuite*, p. 148 ; Cesnola, *Cyprus*, pl. VI. Nous reproduisons ci-joint une des figurines chypriotes du Musée du Louvre (fig. 7).

(2) Max. Meyer, *Mykenische Beitrage*, II, *Jahrbuch*, 1892, p. 189. Cf. S. Reinach, *Chroniques d'Orient*, II, p. 234.

(3) Reichel, *Ueber vorhellenische Goetterculte*, 1897, p. 68 et suivantes.

seraient, non pas des imitations de statues de culte, mais des simulacres d'idoles religieuses, spécialement destinés au culte des morts.

Ainsi limitée à une série de figurines, l'interprétation de M. Reichel nous paraît encore douteuse. Le geste des bras levés n'est pas nécessairement l'expression d'un sentiment pathétique et il reste permis de l'interpréter soit comme un geste d'adoration (1), soit simplement comme une attitude

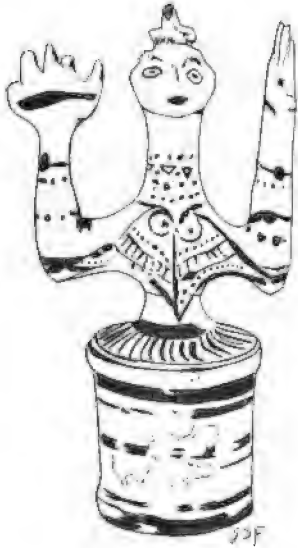


Fig. 8. — Idole de Cnossos.

indiquant le caractère divin de l'idole (2). Cette dernière hypothèse a pris beaucoup de force depuis que des découvertes récentes ont apporté de nouveaux termes de comparaison. M. Sam Wide a publié des idoles mycéniennes trouvées par M. Halbherr à Prinias, au sud de l'Héraion d'Argos (3). L'une d'elles, caractérisée par la forme cylindrique de la partie inférieure du corps, à laquelle se joint un buste féminin, est certainement une divinité; or, si l'un des bras est brisé, l'autre, relevé vers la tête, ne laisse pas de doute sur l'attitude qu'il convient de lui restituer : c'est

celle des prétendues pleureuses de Mycènes et de Tirynthe. Il faut ajouter que des types de divinités aux bras relevés ont été découverts en Crète, d'abord à Gournia, dans un hiéron de l'époque mycénienne (4), ensuite à Cnossos, dans une chapelle

(1) Cf. une terre cuite de Chypre (Louvre, vitrine E. Heuzey, *Catalogue des figurines antiques*, n° 20, p. 149).

(2) Cf. Tsountas et Manatt, *The mycenaean Age*, p. 297; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VII, p. 748. Schmidt pense que ces figures peuvent représenter des orantes; *Jahrbuch*, 1898, *Arch. Anzeiger*, p. 125-126.

(3) Sam Wide, *Mykenische Goetterbilder und Idole*, *Ath. Mittheil.*, XXVI, 1901, p. 247-257, pl. XII.

(4) Sam Wide, *ibid.*, p. 249.

consacrée au culte de la double hache. L'une de ces dernières, publiée récemment par M. Evans, est remarquable par la forme cylindrique de la base, et par la pose des bras relevés, une main vue de face, l'autre de profil (1) (fig. 8). Voilà donc tout un groupe de monuments de même style, découverts dans des conditions qui ne laissent aucun doute sur leur caractère d'idoles, et sur la valeur du geste qui nous occupe.

Enfin je rappellerai que cette sorte de formule plastique à survécu à l'époque mycénienne. On la retrouve dans des terres cuites de Chypre appartenant à la période archaïque, témoin la figurine du Louvre que nous reproduisons et qui a la forme d'un cylindre aplati, muni d'une tête, et de deux mains ouvertes « sortant brusquement du corps de la colonne (2) » (fig. 9). L'attitude, ajoute M. Heuzey « rappelle, par la position des mains, une classe de simulacres dont l'Artémis d'Éphèse est l'exemple le plus célèbre; cependant il ne serait pas impossible d'y reconnaître aussi un geste d'invocation ou de prière ». Qu'elle ait également le sens d'un geste divin, c'est ce que tendrait à prouver une autre terre cuite du Louvre, d'origine tanagréenne, montrant une divinité coiffée du polos, et vêtue d'un ample himation qui recouvre deux bras, ou plutôt



Fig. 9. — Figurine de Chypre (Musée du Louvre).

(1) A.-J. Evans, *The palace of Knossos* (extrait de *the Annual of the British School at Athens*, VIII, 1901-1902), p. 99, fig. 36.

(2) Heuzey, *Fig. ant. de terre cuite du Musée du Louvre*, p. 49.

deux moignons, relevés exactement comme dans les idoles mycéniennes (1).

En réalité, il semble bien que le geste des bras relevés n'ait pas le sens précis qu'on serait tenté d'y chercher. Je partage tout à fait les idées exposées par M. Salomon Reinach sur le peu de valeur expressive qu'il convient d'attribuer à la mimique dans les figures primitives. « Nous pensons, écrit-il, que dans tous les arts primitifs, le geste est chose indifférente, c'est-à-dire qu'il se produit une certaine quantité de types, indépendants de toute conception psychologique, où l'attitude des bras et des jambes n'est qu'un effet de l'inexpérience de l'artiste, de son désir d'être compris de tous, et de sa tendance naïve à la symétrie (2) ». M. Cecil Smith arrive à des conclusions identiques en analysant les phases par lesquelles passe la plastique primitive, pour aboutir au geste des bras ramenés sur la poitrine, tel qu'on l'observe dans une statuette de bronze trouvée à Melos (3). En ce qui concerne le geste de la main ramenée vers la tête, on se tromperait fort si l'on voulait y reconnaître à tout prix, dès les origines de l'art, l'attitude caractéristique de la lamentation. On le trouve reproduit dans de petits bronzes découverts en Crète, dans la grotte du Dicté (4). Or le lieu de la trouvaille indique qu'il s'agit ici de simples figures votives.

Il faut donc renoncer à l'explication proposée par M. Maximilian Meyer. Les idoles de Mycènes et de Tirynthe ne sont point des pleureuses. Est-ce à dire cependant que l'art mycénien ait ignoré le type de la pleureuse et qu'à cette époque on ne trouve aucune trace du rite funéraire que nous font connaître nos terres cuites béotiennes ? La question s'est posée au sujet d'un monument très familier aux archéologues. Nous voulons parler de la figurine de bronze du Musée de Berlin

(1) Elle a fait partie de la collection d'Olivier Rayet. Salle L.

(2) S. Reinach, *La sculpture en Europe* (extrait de l'*Anthropologie*, 1894-1896), p. 74-75.

(3) C. Smith, *Excavations at Melos* (extrait de l'*Annual of the British School at Athens*, 1896-1897), p. 28 et pl. III.

(4) Hogarth, *Annual of the British School*, VI, 1899-1900, p. 197, pl. X, fig. 5 et 8.

représentant une femme en costume mycénien, une main ramenée sur la poitrine, l'autre étendue à la hauteur des yeux (1) (fig. 10). Pour certains savants, c'est là un geste rituel d'orante ou de prêtresse ; pour d'autres c'est bien l'attitude de la lamentation (2). Cette seconde hypothèse nous paraît la plus juste. M. Furtwaengler l'a confirmée par le témoignage d'autres monuments qu'on peut rapprocher de la figure de Berlin, une terre cuite de Crète (3), et un fragment d'un bronze mycénien trouvé dans les environs de Smyrne, où la main gauche est ramenée vers le front par un geste très caractérisé (4). Si le nom de pleureuse convient réellement, comme nous le croyons, à ces figures, on remarquera qu'elles se distinguent bien nettement des idoles. Ce ne sont plus, comme celles-ci, des images conventionnelles ; ce sont des représentations d'être réels. Ces femmes portent le costume d'apparat qui nous est connu par les intailles et les ivoires ; leurs longues chevelures flottantes sont traitées



Fig. 10. — Statuette de bronze (Musée de Berlin).

(1) *Jahrbuch des arch. Inst.*, IV, 1889; *Arch. Anzeiger*, p. 94, fig. 7. Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, VI, fig. 349, 350. Helbig, *La question mycénienne* (extrait des *Mémoires de l'Acad. des Inscr.*, t. XXXV, 1896), p. 315, fig. 17^a 17^b. Furtwaengler, *Berl. phil. Wochenschrift*, 1896, pp. 1519-1520.

(2) M. Perrot, *ouv. cité*, p. 751, y voit « un geste rituel dont la signification nous échappe faute d'un texte qui l'explique ». Le monument a été interprété comme une figure de pleureuse par Furtwaengler, *Jahrb.*, 1899, *loc. cit.*, p. 94; Max. Meyer, *Jahrb.*, 1892, p. 127. Cf. Hamdi-bey et Théodore Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, p. 244, note 3.

(3) *Monumenti antichi dell' Accad. dei Lincei*, VI, p. 171, 173, fig. 3, 4.

(4) Furtwaengler, *Neue Deukmaeler antiker Kunst, Sitzungsber. der bayer. Akad.*, 1900, p. 580, fig. 1.

avec un curieux réalisme. Comparées aux idoles mycéniennes, elles accusent la même recherche de vérité que trahissent nos terres cuites béotiennes les plus anciennes, si on les rapproche des *pappâdes* dont le style s'est si lentement transformé. Il y a, d'une part, un type traditionnel, qui n'échappe pas, il est vrai, à l'évolution de l'art, car il est difficile de méconnaître dans l'idole de Cnossos l'imitation sommaire du costume mycénien, mais dont les étapes se reconstituent aisément ; de l'autre, un type observé pour ainsi dire sur nature, et créé en dehors de toute convention. C'est donc dans la civilisation mycénienne que nous trouvons, sous sa première forme, le type plastique de la pleureuse. On admettra facilement que ces figures étaient déposées dans les tombeaux.

II

Pour l'époque qui suit les invasions doriennes, les poèmes homériques nous renseignent suffisamment sur le rôle dévolu aux pleureuses dans les cérémonies des funérailles. Il est à peine besoin de rappeler les textes qui mentionnent le thrène funèbre et la lamentation des femmes (γῶος) (1). On sait d'autre part que, pour la période qui s'étend du ix^e au vii^e siècle, les grands vases du Dipylon nous mettent sous les yeux tout le cérémonial funéraire des Attiques, et que la lamentation des femmes y tient une large place (2). Nous ne reviendrons pas sur des questions souvent traitées, et nous n'avons pas à décrire ici le type bien connu des pleureuses, représentées nues, les bras ramenés au-dessus de la tête, par un geste mécanique et uniforme, et alignées en file auprès du lit servant à la *προθέσις*, ou derrière le char funèbre. Nous ne rouvrirons pas non plus

(1) *Iliade*, XXIV, vers 721 suiv. Sur le rituel funéraire à l'époque homérique, voir Helbig, *Zu den homerischen Bestattungsgebräuchen*, *Sitzungsber. der bayer. Akademie*, 1900, pp. 199 et suivantes.

(2) Voir Hirschfeld, *Annali*, 1872 ; Kroker, *Die Dipylonvasen*, *Jahrbuch. des arch. Inst.*, I, 1886, p. 125.

le débat auquel a donné lieu l'explication de la nudité des pleureuses. Pour M. Helbig, elle pourrait avoir été suggérée aux peintres attiques par l'imitation de motifs étrangers, tels que les figurines nues désignées sous le nom d'Astarté, découvertes dans les tombes mycéniennes (1). Pour M. Kroker,

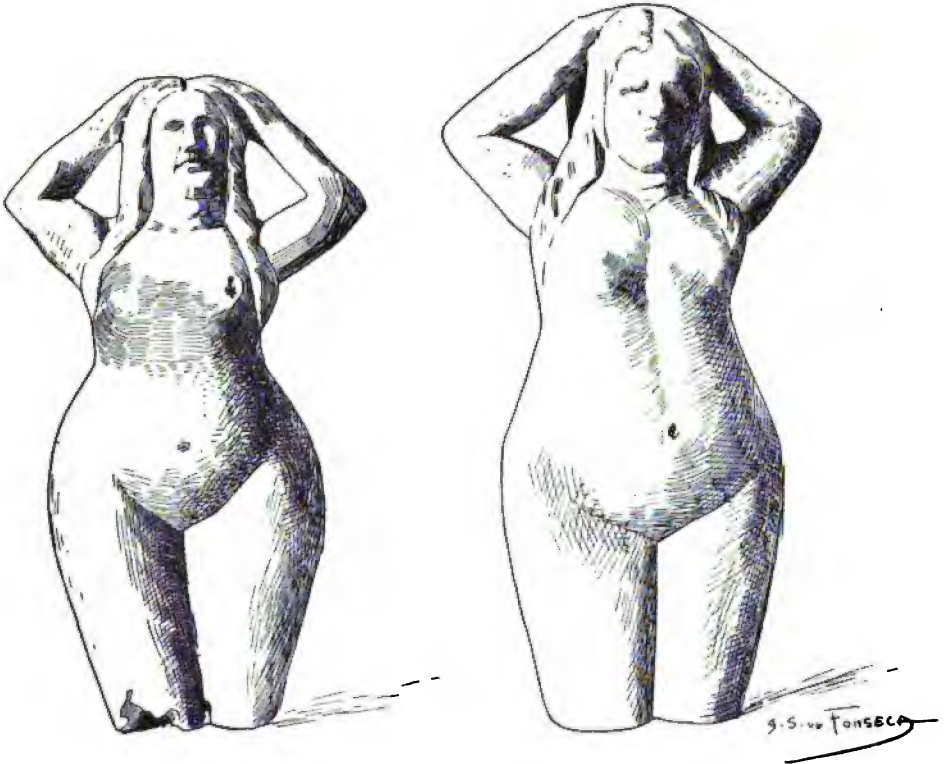


Fig. 11. — Statuettes chypriotes en pierre calcaire (Musée du Louvre.)

on retrouverait là l'influence des modèles égyptiens où les contours du corps féminin se dessinent sous une étoffe transparente (2). Ces théories ont été combattues (3), et l'on est

(1) Helbig, *L'épopée homérique*, trad. Trawinski, p. 47.

(2) Kroker, *Jahrbuch des arch. Inst.*, I, 1886, p. 105-106.

(3) S. Reinach, *Rev. arch.*, 1895, I, p. 367-394; Pottier, *Catal. des vases ant. du Louvre*, p. 226; Perrot, *Hist. de l'art*, VII, pp. 174-175. Cf. Furtwaengler, *Arch. Zeitung*, 1884, p. 136.

aujourd'hui d'accord pour reconnaître dans cette prétendue nudité une pure convention de style.

Je dois cependant signaler des monuments qui, au premier abord, sembleraient apporter des arguments en faveur de l'hypothèse de M. Helbig. Le Louvre possède une série de trois figures en calcaire, provenant de Chypre et dont l'une est simplement ébauchée (1) (fig. 11). Ce sont des femmes nues, aux larges hanches, tenant les mains posées à plat sur la tête dans l'attitude des pleureuses du Dipylon. Le corps est coupé à la hauteur des genoux par une section nette, comme si les figurines étaient destinées à être posées sur le sol. Faut-il voir ici les prototypes de ces pleureuses nues dont se seraient inspirés les peintres du Dipylon? Je ne le pense pas. Tout d'abord la date des figurines de Chypre paraît être relativement basse, et, en outre, cette conception s'explique par une évolution de style qui semble avoir été localisée dans la plastique chypriote. Il est facile de reconnaître le motif d'où dérivent les pleureuses de Chypre; c'est celui de la déesse nue appuyant les deux mains sur ses seins pour les presser, et qui a été souvent qualifiée du nom d'Aphrodite orientale. On sait combien ce type est fréquent dans les figurines de terre cuite (2); le Louvre en possède un exemplaire en pierre calcaire qui peut être rapproché des statuettes de pleureuses (3). Si l'on songe au rôle de protection funéraire que les Chypriotes attribuaient à ces images (4), on ne s'étonnera pas de voir ce même type de divinité passer dans la décoration des sarcophages; nous retrouvons, en effet, quatre figures analogues sur un des petits côtés du sarcophage d'Amathonte (5). Je croirais volontiers que, sous l'influence des idées grecques, ce type a perdu graduellement son sens primitif, et que le caractère de divinité pro-

(1) Acquisées en 1889, AM, 177-179.

(2) Heuzey, *Fig. ant. du Musée du Louvre*, pl. IX, 4, 5. Cf. Perrot, *Hist. de l'art*, III, p. 450, fig. 321, p. 555, fig. 379.

(3) Perrot, *ouv. cité*, p. 555, fig. 380.

(4) Heuzey, *Catal. des fig. ant.*, p. 157.

(5) Perrot, *Hist. de l'art*, III, p. 610, fig. 417



Fig. 12. — Scène de lamentation funèbre sur un fragment de vase attique du style du Dipylon (Musée d'Athènes).

tectrice a pour ainsi dire passé au second plan, pour ne laisser en évidence que le rôle de pleureuses attribué à ces figures.

Cette évolution, sans doute postérieure à la date où se placent les vases du Dipylon (1), n'intéresse en rien la formation du type des pleureuses attiques. Elle ne saurait être invoquée comme un argument pour expliquer la nudité des figures qui prennent part au cérémonial funéraire. Nous le répétons, cette nudité est une convention de style. Il faut ajouter qu'elle est particulière aux ateliers attiques, car sur un vase béotien représentant une scène funéraire, évidemment imitée d'un modèle attique de style dipylien, les pleureuses sont vêtues, et l'on reconnaît sans peine la forme du costume qui est la même que dans les plus anciennes de nos terres cuites (2). Les monuments que nous publions nous permettent d'apporter un nouvel argument en faveur de l'origine purement grecque du type des pleureuses figuré sur les vases du Dipylon. Il est, en effet, remarquable que le geste caractéristique des bras relevés et des mains posées à plat sur le haut de la tête se retrouve dans deux terres cuites béotiennes (n^{os} 4 et 6) (3); ainsi les peintres attiques du viii^e siècle ont déjà reproduit exactement une mimique funéraire qui reste en usage à l'époque classique. On peut même dire sans paradoxe qu'ils ont introduit dans le type de la pleureuse plus de variété que ne l'ont fait les coroplastes, car les femmes qui se lamentent sont tantôt debout (4), tantôt assises (5), tantôt agenouillées auprès du lit funèbre (6). Sur le

(1) M. Perrot fait justement remarquer que la figure de Chypre en pierre calcaire représentant une divinité se pressant les seins est postérieure aux terres cuites du même type. *Hist. de l'art*, III, p. 355.

(2) Pottier, *Vases antiques du Louvre*, pl. 6, A, 71, et p. 5. Cf. Perrot, *Hist. de l'art*, VII, p. 215, fig. 95.

(3) Cf. le geste de la femme qui assiste au départ des guerriers dans la peinture du vase de Mycènes, Furtwaengler et Loeschcke, *Myk. Vasen*, pl. XLII.

(4) *Mon. inéditi*, IX, pl. 39-40.

(5) Rayet et Collignon, *Céramique grecque*, p. 27, fig. 19.

(6) Sam Wide, *Jahrbuch*, 1899, p. 281, fig. 69. Collignon-Couve, *Catal. des vases du Musée national d'Athènes*, n^o 200. Nous donnons ci-joint un fragment conservé au Musée d'Athènes. Perrot, *Hist. de l'art*, VII, p. 57, fig. 5.

fragment que nous reproduisons, deux pleureuses sont accroupies devant la couche du mort, tandis que les autres se tiennent debout pour faire les gestes commandés par le rituel (fig. 12).

Il est à remarquer que les tombes attiques de la période du Dipylon n'ont pas livré de figurines de terre cuite représentant des pleureuses (1). La raison en est sans doute que les tombes les plus riches, celles autour desquelles le deuil avait été mené avec le plus d'apparat, étaient ornées de ces grands vases qui formaient le *σημα ἐπιτύμβιον*, et sur la panse desquels se déroulait la représentation de la *πρόθεσις* et du cortège funèbre. Les pleureuses peintes sur les flancs du vase suffisaient à assurer la durée de la commémoration du deuil.

Chose curieuse, on ne trouve guère, à ma connaissance, le type de la pleureuse figuré plastiquement que sur une loutrophore de Berlin, postérieure à la fabrication du Dipylon, et rappelant par la forme et le caractère oriental du décor le



Fig. 13. — Loutrophore attique (Musée de Berlin).

(1) On connaît bien aujourd'hui le mobilier funéraire des tombes du Dipylon (cf. Brückner et Pernice, *Athen. Mittheil.*, xviii, 1893, p. 144 et suivantes). Or les figurines ne s'y rencontrent que par exception. Les statuettes d'ivoire publiées par M. Perrot (BCH., 1895 p. 273-295, *Hist. de l'art*, vii, p. 142-145, et pl. III) nous paraissent être des œuvres d'importation orientale plutôt que des produits indigènes.

style des vases de *Vourva* (1) (fig. 13). L'anse, modelée en relief, représente une femme tenant les bras levés, avec un geste de désolation. Les peintures n'ayant aucun caractère funéraire, on comprend que l'image de la pleureuse se soit insinuée dans l'ornementation, sous la forme d'une figure modelée. En réalité, le céramiste a eu recours à un procédé connu, et dont nous trouvons de nombreux exemples dans la céramique de Chypre.

L'idée de compléter le décor du vase par l'addition d'un buste ou d'une figurine ajustés sur le col du récipient apparaît en effet de bonne heure, et dès les origines, dans la fabrication chypriote. Il est même possible que les potiers de Chypre aient parfois attribué à ces figurines un caractère funéraire, témoin celle dont nous donnons le dessin ci-joint, et qui appartient au Louvre (fig. 14). C'est, pour emprunter les termes de la description de M. Heuzey, « une petite figure en forme de double cylindre, munie de deux bras qu'elle porte à la tête en signe de deuil (2) ». On pourrait être aussi tenté de retrouver comme la première et lointaine ébauche d'un geste familier aux pleureuses de l'époque classique dans la figure qui orne un vase chypriote du Louvre, certainement antérieur au *xii^e* siècle (3) (fig. 15). Une femme, dont le buste seul émerge du vase, soutient de la main droite le bras gauche qui semble ramené vers le menton. N'est-ce pas là l'attitude si souvent prêtée à la femme en deuil par les sculpteurs des stèles attiques du *v^e* et du *iv^e* siècle? Pourtant, si séduisante que soit cette conjecture, il serait imprudent de s'y arrêter. Les vases de Chypre nous offrent souvent de ces figures modelées dont les gestes sont dépourvus de signification. Tel est le cas pour un autre vase du Louvre décoré d'un buste de femme (fig. 16). Il n'y a aucune

(1) *Jahrbuch des arch. Inst.*, 1892, *Arch. Anzeiger*, p. 100.

(2) Heuzey, *Catal. des figurines en terre cuite*, p. 147.

(3) Pottier, *Vases antiques du Louvre*, pl. 6, A, 71, et p. 6. Notre dessin et les figures suivantes reproduisent des photographies obligeamment communiquées par M. Pottier.

intention à chercher dans l'attitude; elle relève simplement de ces conventions primitives dont nous avons déjà indiqué le caractère spontané et dénué de toute recherche d'expression.

L'examen de la loutrophore attique de Berlin nous conduit



Fig. 14. — Figurine de Chypre (Musée du Louvre).

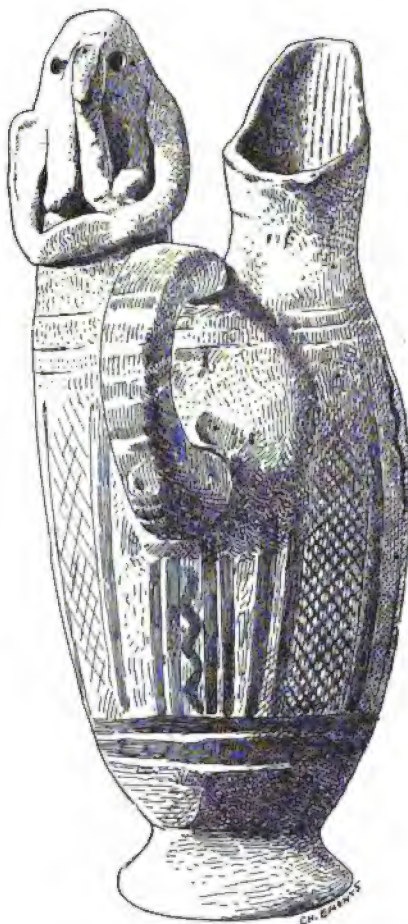


Fig. 15. — Vase de Chypre (Musée du Louvre).

encore à considérer une autre classe de vases chypriotes où les figurines modelées sont des femmes tenant à deux mains une cruche appuyée contre leur corps. Ce sont les œnochoés au

type de la « verseuse » (1). Notre figure 17 reproduit un fragment qui se trouve au Louvre. La figure a-t-elle un sens funéraire? Faut-il y voir, suivant l'ingénieuse hypothèse de M. Heuzey, un personnage divin, et songer à « la déesse égyptienne Hathor, versant aux défunts l'eau céleste? » Ou bien,



Fig. 16. — Vase de Chypre (Musée du Louvre).

en restant dans le domaine de la vie familière, faut-il y reconnaître une proche parente des pleureuses, c'est-à-dire une femme jouant son rôle dans le rituel funéraire, et versant l'eau du bain du mort? Je crois, pour ma part, qu'il n'y a guère là qu'une transformation d'un décor plastique dont l'idée est fort ancienne. Nous la trouvons déjà réalisée dans un curieux vase de la Troade, conservé au musée d'Athènes; le vase lui-même a la forme d'un personnage

qui soutient à deux mains une coupe posée contre sa poitrine (2). Il est donc fort probable qu'en ajoutant aux vases ces figures de « verseuses », les potiers chypriotes n'obéissaient qu'à une préoccupation d'ordre artistique. M. Pottier a déjà fait observer

(1) Pottier, *Catalogue*, p. 113. Cf. Heuzey, *Gas. arch.*, 1889, p. 1-6. Herrmann, *Das Graeberfeld von Marion auf Cypem*, p. 53-58.

(2) Collignon-Couve, *Catal. des vases peints du Musée national d'Athènes*, n° 14.

que la destination funéraire de ces vases n'est pas nettement établie (1).

Il reste acquis néanmoins que les Attiques ont utilisé, pour la décoration des loutrophores, cette sorte de formule plastique. Mais ils ne l'ont guère fait qu'à titre d'exception. Les loutrophores à décoration orientale, comme celles de Berlin, appartiennent en effet à une époque de transition. Bientôt la peinture céramique à figures noires va revendiquer le privilège qu'elle



Fig. 17. — Fragment d'un vase de Chypre au type de la « verseuse » (Musée du Louvre).

avait possédé à l'époque du Dipylon, celui de retracer les épisodes du cérémonial funèbre. Les pleureuses vont retrouver leur place, soit sur les plaques de terre cuite peintes offertes au mort, soit sur les loutrophores, véritables monuments funéraires destinés à être placés sur le tombeau (2).

(1) Pottier, *Catalogue*, p. 413.

(2) Voir notre article *Loutrophoros*, *Dict. des Antiquités gr. et romaines*.

III

Aux VIII^e et VII^e siècles, le rituel funéraire des Béotiens semble offrir des caractères un peu différents de ceux qu'on peut observer en Attique. Les ateliers béotiens ne fabriquent que par exception, en copiant d'ailleurs des modèles du style dipylonien, ces grands vases reproduisant des scènes de funérailles qui sont si fréquents à Athènes (1). Par contre, les tombes de l'époque dorienne livrent en grand nombre des terres cuites représentant des sujets familiers, et offrant d'étroites analogies avec celles qui se rencontrent dans les plus anciennes nécropoles de Chypre, antérieures à la période mycénienne. Boulangères pétrissant le pain, femmes faisant cuire des aliments, coiffeurs accommodant leurs clients, scribes écrivant, laboureurs, tels sont quelques-uns de ces sujets dont M. Pottier a publié plusieurs spécimens appartenant au Musée du Louvre (2). Dans ce mémoire, l'auteur a finement analysé la signification de ces scènes de genre, en les rapprochant des scènes familiales qui décorent les parois des hypogées égyptiennes. Qu'on admette ou non des influences égyptiennes, personne ne contestera les conclusions exposées par M. Pottier. La présence de ces figurines s'explique sans aucun doute par la croyance à la vie matérielle qui subsiste dans le tombeau, et tout ce monde d'artisans, de serviteurs, a pour mission de subvenir aux besoins du mort. N'est-ce pas, sinon la même idée, au moins une préoccupation très voisine de celle-là, qui porte les survivants à déposer dans la tombe des figures de pleureuses? Elles ont, elles aussi, un office à remplir auprès du défunt; elles l'entourent dans sa sépulture, comme elles l'ont entouré pendant la cérémonie des funérailles; elles témoignent qu'il n'a pas été enseveli *ἀκλαυστος*, et elles perpétuent le sou-

(1) Ainsi le vase déjà cité, Pottier, *Vases antiques du Louvre*, pl. 21, A. 575.

(2) Pottier, BCH, XXIV, 1900, p. 510-523, pl. IX, X, XI. Cf. un type analogue publié par miss Hutton, *Greek terracotta Statuettes*, fig. 3.

venir du deuil des survivants. Le mort a son cortège de pleureuses, comme il a près de lui tout un petit monde de serviteurs.

M. Pottier a justement remarqué que ce fonds d'idées est commun à la Béotie et à l'île de Chypre. Pour cette dernière région, on en trouve déjà l'expression à une date très lointaine, antérieure aux influences mycéniennes. Nous ne remontons pas aussi haut en ce qui concerne la Béotie; mais je croirais volontiers que, là aussi, la tradition est fort ancienne. M. Sam Wide a fait observer que, dans ce pays, on constate, au point de vue des choses religieuses, plus d'une survivance de la civilisation mycénienne (1). Il est fort possible que nos figurines de pleureuses, si nettement caractérisées par l'évasement en forme de cloche de la partie inférieure du corps, gardent ainsi le souvenir des idoles à base cylindrique qu'on trouve à Prinias, à Gournia et à Cnossos, à moins qu'on ne préfère les rattacher aux pleureuses mycéniennes de bronze dont il a été question plus haut.

Suivre dans l'art grec, à des dates plus récentes, l'histoire de ce type plastique dont nos terres cuites nous montrent l'origine, ce serait là une tâche qui excéderait les limites de ce travail. Je me propose de le faire dans une étude d'ensemble. Remarquons seulement que, sans quitter la Béotie, nous voyons le type se développer d'une manière ininterrompue jusqu'au v^e siècle. La série que nous avons formée permet de saisir toutes les phases de l'évolution. Tandis que le progrès des idées morales, en épurant les conceptions relatives à la vie future, conduit à l'abandon des sujets familiers faisant allusion à la vie matérielle du mort, les pleureuses gardent leur place dans la tombe. Elles la conservent longtemps, au moins en Béotie, témoin les terres cuites tanagréennes du iv^e et du iii^e siècle représentant une femme assise au pied de la stèle dans l'attitude du deuil (2). Mais, avec les progrès de l'art,

(1) Sam Wide, *Athen. Mittheil.*, 1901, p. 250.

(2) Hamdi-bey et Th. Reinach, *La nécropole royale de Sidon*, p. 244, fig. 65.

cette conception est adoptée par la sculpture funéraire et elle y fait une rapide fortune. Les pleureuses sortent de l'obscurité de la tombe, pour paraître au grand jour; elles font partie de la décoration extérieure de la sépulture. Devenues tantôt des statues de marbre, comme les pleureuses de Ménidi, tantôt des figures de bas-relief, comme dans le célèbre sarcophage de Sidon, elles jouent le rôle de gardiennes du tombeau, ou forment le chœur douloureux et charmant qui nous offre la plus pure image du deuil silencieux et recueilli.

Max. COLLIGNON.

OBSERVATIONS SUR LES PERSES

DE TIMOTHÉE DE MILET

Le long fragment des *Perses* de Timothée de Milet, récemment publié par M. de Wilamowitz-Moellendorff, d'après un papyrus égyptien (1), est un morceau littéraire dont il ne faut pas exagérer la valeur, mais qui, assurément, mérite l'attention. Le premier éditeur a fait une œuvre digne de sa haute réputation d'helléniste en le déchiffrant, en lui rendant sa structure métrique, enfin, en l'expliquant et en le commentant avec une intelligence pénétrante et une grande sûreté d'érudition. Le meilleur hommage qu'on puisse rendre à son travail est d'essayer de le compléter, ou peut-être de le corriger et de l'améliorer sur quelques points. Cette tentative, déjà commencée avec succès, est destinée à se poursuivre peu à peu (2). Je voudrais y apporter, comme contribution, quelques observations, qui ont surtout pour objet d'étudier Timothée en tant que poète.

(1) Timotheos, *Die Perser*, Leipzig, 1903 ; et *Der Timotheos-Papyrus*, Facsimileausgabe, Leipzig, 1903.

(2) En France, M. Théodore Reinach a publié, dans la *Revue des Études grecques*, t. XVI, p. 62, une étude pleine d'aperçus, où le texte est en partie analysé, en partie traduit ; il en avait déjà donné communication à l'Acad. des Inscriptions (séance du 27 mars 1903). Si j'avais pu la lire plus tôt, j'aurais abrégé ma propre étude. Je la donne telle qu'elle a été écrite, pour éviter un remaniement. J'ai profité aussi de la traduction très étudiée et fort bien annotée qu'a donnée M. Paul Mazon dans la *Revue de Philologie*, t. XXVII, p. 209.

I

Commençons par rappeler dans quelles circonstances semble avoir été composé le *nome* des Perses, bien qu'à vrai dire presque tout l'essentiel ait été déjà dit sur ce sujet.

Ce *nome* est le seul, de nous connu, qui traite un sujet emprunté à l'histoire nationale. Cette observation, fût-elle isolée, nous induirait à penser qu'il a dû être composé en un temps où une certaine exaltation du sentiment patriotique devait suggérer au poète cette dérogation à l'usage. Or, Plutarque, dans sa *Vie d'Agésilas* (c. 14) rapporte, probablement d'après Éphore, qu'Agésilas, étant à Éphèse (en 396-395), prêt à entreprendre l'attaque décisive contre le roi de Perse, c'était un agréable spectacle pour les Grecs d'Asie que de voir les satrapes alliés, autrefois arrogants et fastueux, trembler devant ce soldat au manteau uni et à la parole brève, et qu'ils répétaient un vers de Timothée : « C'est Arès qui est le maître; quant à l'or, la Grèce ne le craint pas. »

Ἄρης τύραννος · χρυσὸν δ' Ἑλλάς οὐ δέδοικε.

Ce vers, nous savons, par un autre témoignage (Miller, *Mélanges*, 363), qu'il provenait des *Perses*. Pour qu'il s'offrit de lui-même aux esprits, en cette circonstance, il fallait que le poème fût récent. Nous voici donc amenés à conclure qu'il a dû être composé durant cette courte période, où Sparte, en possession de l'hégémonie, se voyait obligée, un peu malgré elle, de revendiquer la liberté des Grecs d'Asie, c'est-à-dire entre 400 et 396. Timothée devait avoir alors une cinquantaine d'années; et cela concorde avec le passage du papyrus où il se classe parmi ceux qui ne sont ni jeunes, ni vieux (v. 226, ἰσίδαν, un rival de mon âge, opposé à νέον et à γεράον). Évidemment, le chant pourrait, à la rigueur, être plus ancien. Mais il semble qu'il aurait eu peu d'à propos, s'il eût été composé pendant que la Grèce était déchirée par la guerre du Pélopon-

nèse. D'ailleurs, le vers 220, où le peuple de Sparte est appelé μέγας ἀγεμών, fait clairement allusion à la situation créée par les événements de 404. Bergk, en un temps où l'on ne connaissait que trois vers des *Perses*, avait cru pouvoir préciser davantage (P. L. Gr., 4^e éd., t. III, p. 622, fr. 10, note). Il rappelait que vers l'année 395, Tithraustès, satrape dévoué au grand roi, envoya en Grèce le Rhodien Timocrate pour exciter les villes à se liguer contre Sparte, et que celui-ci y répandit l'or à pleines mains. Le vers de Timothée sur l'or serait une allusion à cette tentative. Ce que nous connaissons aujourd'hui du poème se prête mal à cette combinaison trop ingénieuse. Le ton n'est pas celui d'un homme qui aurait cherché à se mêler aux choses du jour, ni à dire du mal de personne. Mieux vaut donc nous en tenir à une approximation qui, après tout, peut être regardée comme suffisante.

Quant à la ville pour laquelle le nome des *Perses* fut composé, M. de Wilamowitz pense qu'elle est indiquée par le poète lui-même. Mais, sur ce point, il m'est impossible d'accepter son opinion. Les vers sur lesquels il s'appuie sont les derniers, et peuvent être traduits ainsi : « Mais, ô dieu pythien, qui lance tes traits au loin, viens dans cette cité sainte, apporte tant avec toi la prospérité, et donne à ce peuple, en le pré-servant de toute souffrance, la paix, qui fleurit sous l'autorité des lois. »

249 Ἄλλ' ἑκαταβόλε Πύθι', ἀγνὰν
 ἔλθοις τάνδε πόλιν σὺν ὄλ-
 θῶ, πέμπων ἀπήμονι λα-
 ῶ τῶδ' εἰρήναν
 θάλλουσαν εὐνομίᾳ ·

Selon M. de Wilamowitz, les mots « cette ville » (τάνδε πόλιν) et « ce peuple » (λαῶ τῶδε) désigneraient Milet et le peuple de la dodécapole ionienne, dont il est question dans d'autres vers qui précèdent immédiatement : il en conclut que le poème a dû être chanté pour la première fois à la fête panio-

nienne de Poseidon à Mycale (p. 63). Rien ne me paraît moins probable. A cette date, quand toute la Grèce d'Asie rêvait d'affranchissement et se préparait à la guerre, comment admettre que le poète eût terminé ce chant, qui était, par son sujet même, un appel au sentiment national, en souhaitant à l'Ionie, non la liberté, mais la paix ? Ajoutons que les mots *τάνδε πόλιν* se traduisent bien plus naturellement par « la ville où je suis » que par « la ville dont il vient d'être question ».

Malheureusement, à cette conjecture, qui paraît devoir être écartée, il est bien difficile d'en substituer une autre, qui ait quelque solidité.

On peut, il est vrai, éliminer, avec peu de chances d'erreur, quelques-unes des grandes villes du continent grec. Le poème n'est certainement pas fait pour Athènes : car il raconte la victoire de Salamine sans prononcer le nom des Athéniens ; dans une fête athénienne, cela eût été plus qu'une maladresse, presque une impertinence. D'ailleurs, nul poète alors n'eût songé à faire résonner à des oreilles athéniennes cette qualification de *μέγας ἀγεμών*, décernée par lui au peuple spartiate. — Sparte est également hors de question. Si Timothée, vers la fin, fait à cette cité de grands compliments, il parle cependant, avec liberté, du blâme dont elle poursuit ses innovations. Cela ne pouvait être dit dans Sparte même, devant les magistrats qui étaient les auteurs de ce blâme : le poète aurait paru les censurer. — Il me semble qu'il faut exclure aussi Thèbes, Argos et Corinthe ; les deux premières, à cause de leur rôle dans la seconde guerre médique, qui ne pouvait leur rendre le souvenir de Salamine fort agréable ; la troisième, parce que l'éloge retentissant de Sparte et l'affirmation de sa supériorité n'étaient pas pour lui plaire à ce moment.

Mais ces quelques villes éliminées, il en reste beaucoup d'autres, entre lesquelles le choix serait trop hasardeux. Tout au plus pourrait-on dire que l'invocation finale au dieu pythien et la qualification de sainte (*ἀγνάν*), attribuée à la ville en question, permettent de songer à Delphes. Si l'on admettait que

le poème y a été chanté à une des fêtes du printemps, à l'époque du retour annuel d'Apollon, on ne s'étonnerait pas de l'expression ἔλθοις τάνδε πόλιν : et, d'autre part, bien que le nome ne fût pas spécial aux fêtes delphiques, on ne peut oublier qu'il y a été en grand honneur. J'ajoute que l'on pouvait souhaiter aux Delphiens une paix profonde, sous la garantie de leurs lois, tout en les associant, par le choix du sujet, à l'idée d'une entreprise dont Sparte était la tête. Mais il faut reconnaître qu'aucune de ces raisons n'est décisive, et que même la mention assez surprenante des Achéens et de la dodécapole, au vers 247, se comprendrait mieux si Timothée avait composé son nome pour une ville d'Achaïe, telle que Patras ou Pellène, ou pour une colonie achéenne, telle que Metaponte (1). Résignons-nous donc à rester dans l'ignorance sur ce point.

II

L'ensemble de la composition, sa structure générale, a été bien déterminée par M. de Wilamowitz-Moellendorff (p. 16 et suiv.). D'après un témoignage bien connu de Pollux (IV, 66), le nome citharédique de Terpandre se divisait en sept parties, ἀρχά, μεταρχά, κατατροπά, μετακατατροπά, ὀμφαλός, σφραγίς, ἐπί-

(1) Le texte du papyrus porte :

Μίλητος δὲ πόλις νιν ἄ
 θρέψας, ἃ δωδεκατε-
 χίος λαοῦ πρωτότος ἐξ Ἀχαιῶν.

M. de Wilamowitz paraphrase ainsi : Μίλητος... , ἡ τῆς δωδεκαπόλεως τῆς πρωτεύουσας τῶν ἐξ Ἀχαιῶν ἀποίκων. Pour arriver à ce sens, il faut créer un adjectif πρωτεύς, inconnu jusqu'ici, dont πρωτότος serait le génitif. Il serait vraiment bien surprenant que, pour exprimer une idée aussi courante, aussi simple, Timothée se fût permis de créer un mot. En outre, la phrase est mal faite, traînante et tombante; et l'idée est peu satisfaisante, car, au lieu de glorifier Milet, le poète glorifie ses rivales, les villes de la dodécapole. Il me semble que le véritable texte doit exprimer par un mot connu la primauté de Milet. Je corrigerais donc le papyrus, et, au lieu de πρωτότος, je voudrais lire πρώτιστον, qui aurait pour sujet δ. Le sens est alors : « C'est Milet qui lui a donné le jour, Milet qui, parmi le peuple des douze cités, tient des Achéens la primauté ». Le vers est un iambique trimètre.

λογος. Il n'est pas douteux que le texte retrouvé ne représente la plus grande partie de l'ὄμφαλός ou morceau central, la σφραγίς ou finale, et l'ἐπίλογος. Ces trois parties s'y distinguent nettement; la première est un récit descriptif; la seconde, une sorte de déclaration toute personnelle; la troisième, une prière. Nous apprenons ainsi qu'il n'y avait aucune égalité entre les parties du nome; car l'épilogue n'a que 4 vers; la σφραγίς en a 33; l'ὄμφαλός, aujourd'hui incomplet, devait en compter plus de deux cents. Il est permis de conclure de là que les quatre autres parties, constituant ensemble l'introduction, n'avaient qu'une étendue médiocre.

C'est à cette introduction qu'appartenaient les trois vers antérieurement connus des *Perses*.

Plutarque nous a conservé le premier vers de l'ἄρχα, qui, naturellement était aussi le premier du poème entier (1). Il raconte, d'après Polybe, qu'aux Néméennes de l'année 207-206, Philopœmen, alors stratège de la ligue achéenne, entra dans le théâtre, entouré de soldats et d'officiers. « Comme ils « venaient d'entrer, ajoute-t-il, par hasard le citharède Pylade, « qui chantait les *Perses* de Timothée, entonna le prélude (ἐνάρξασθαι) :

Κλεινὸν ἐλευθερίας τεύχων μέγαν Ἑλλάδι κόσμον. »

Et il nous dit qu'aussitôt tous les regards se tournèrent vers Philopœmen. On pouvait jusqu'ici supposer avec vraisemblance que ce vers s'appliquait à Thémistocle. Cette hypothèse se soutiendrait mal aujourd'hui. Car il est clair que la glorification d'un homme, et surtout d'un Athénien, est inconciliable avec la tendance générale du poème. Il semble donc que le sujet de la phrase ainsi commencée devait être un dieu, probablement Zeus libérateur ou Apollon, et la pensée dès lors se restitue à peu près ainsi : « Fondant pour la Grèce la liberté glorieuse, qui est sa grandeur et sa parure, déjà, du temps de

(1) Plutarque, *Philop.*, 11. Cf. Pausanias, VIII, 50, 3.

nos pères, ô dieu sauveur, tu as chassé l'ennemi de notre patrie. Sois-nous propice, quand nous rappelons ces souvenirs, prêts à combattre encore pour la liberté. » En tout cas, le poème débutait certainement par un prélude en hexamètres, dont la forme même rappelait le nome primitif, et qui se distinguait du reste par un caractère de majesté religieuse. Cela nous donne quelque idée de ce qu'était, au début du IV^e siècle, le prélude d'un nome citharédique.

Nous ne pouvons rien dire des parties suivantes, μεταρχά, κατατροπά, μετακατατροπά. Il n'est même pas sûr qu'il y ait lieu d'y rapporter les deux autres vers qui sont actuellement sans domicile, à savoir :

σέβεσθ' αἰδῶ, σύνεργον ἀρετᾶς δοριμάχου
 et Ἄρης τύραννος · χρυσὸν δ' Ἑλλάς οὐ δέδοικε

Tous deux semblent provenir d'un discours, probablement d'une exhortation (1). On peut donc admettre qu'au commencement de son récit, Timothée mettait en scène des chefs grecs, peut-être sans les nommer, et qu'il les représentait exhortant leurs concitoyens. Ces vers ont une fermeté de ton et une certaine beauté de sentiment, que nous ne retrouverons pas dans le reste du poème, et qui font regretter vivement que la première moitié nous manque encore.

Passons maintenant au texte qui vient de nous être rendu.

(1) M. Théodore Reinach (*art. cité*, p. 67), interprétant littéralement les expressions dont se sert Plutarque (Τιμόθεος... τοὺς Ἑλληνας παρεκέλευε) dans le passage où il cite le premier de ces vers (*De aud. poet.*, 16, p. 32 d), pense que Timothée s'adressait aux Grecs « en son propre nom » pour leur recommander le culte de l'honneur. Je ne crois pas que le texte de Plutarque autorise cette conclusion : car, dans le même passage, il attribue à Homère une exhortation que celui-ci met dans la bouche de Sarpédon, et à Eschyle un jugement qui appartient au messager d'Étéocle. Nous sommes donc libres d'interpréter Plutarque moins strictement ; or, j'admettrais difficilement qu'un chanteur, tel que Timothée, ait eu assez d'autorité personnelle pour donner en son nom un tel conseil aux Grecs réunis. Ne confondons pas Timothée avec Pindare ou Simonide.

III

Pour apprécier littérairement le poème de Timothée, il serait bon tout d'abord d'en déterminer l'originalité. Par malheur, nous ne pouvons le faire qu'imparfaitement, faute des éléments les plus indispensables. Essayons cependant de présenter au moins quelques remarques à ce sujet.

Les *Perses* d'Eschyle étaient un modèle dont l'influence devait nécessairement s'imposer à un poète traitant le même sujet. Or, il ne paraît pas douteux qu'en effet Timothée ne se soit inspiré, ou souvenu, de l'œuvre du grand tragique, dans plusieurs passages de sa composition.

Naturellement, nous ne pouvons rien dire de la première partie du combat, puisqu'elle n'existe plus dans le papyrus. La mêlée des vaisseaux est aussi trop mutilée pour que les rapprochements précis y soient possibles. Tout au plus pourrait-on suggérer que Timothée a mis à profit l'indication générale donnée par Eschyle :

278 οὐδὲν γὰρ ἤρκει τόξα, πᾶς δ'ἀπώλλυτο
στρατὸς δαμασθεὶς νατοισιν ἐμβολαῖς
et 336 μάχην συνάψαι νατοισιν ἐμβολαῖς

Le poète tragique avait aussi mentionné le choc des éperons d'airain et leur rupture :

408 εὐθύς δὲ ναῦς ἐν νηϊ χαλκίῃρη στόλον
ἔπαισεν...

Et il semble bien qu'il soit question de quelque chose de ce genre dans les débris de vers par où commence ce qui nous reste du récit de Timothée.

Un peu plus loin, notons chez Timothée un trait descriptif frappant,

v. 35 κραυγᾷ βοᾷ δὲ συμμιγῆς κατεῖχε

Cela rappelle de fort près le v. 426 d'Eschyle,

... οἰμωγῇ δ'ὄμοῦ
κωκύμασιν κατεῖγε πελαγίαν ἄλα.

Toute la description du naufragé, ballotté sur une épave, et ses invectives contre la mer, sont, bien entendu, absolument étrangères dans leur ensemble à Eschyle. Cela est purement dans le goût nouveau, dont Timothée se fait honneur. Pourtant, la mention du pont de bateaux jeté sur l'Hellespont éveille quelques réminiscences. Eschyle avait dit admirablement : v. 72 ζυγὸν ἀμφιβαλὼν αὐχένι πόντου. Timothée dit à son tour, avec moins de force d'ailleurs :

v. 83. ἤδη θρασεῖα καὶ πάρος
λαθρὸν αὐχένα ἔσχεσ ἐμ
πέδα καταζευχθεῖσα λινοδέτω τέον

passage dans lequel se mêle au souvenir indiqué celui du v. 68 des *Perses*, λινοδέσμων σχεδία πορθμὸν ἀμείψας. Aussitôt après, la métaphore πεδία πλόιμα, appliquée à la mer, n'est pas sans analogie avec l'expression δελφίνοφόρον πόντου πεδίων, que nous relevons dans le fragment 150 d'Eschyle. Notons encore, à la fin de cet épisode, v. 96, les mots βρύχιον ἄλμαν, d'autant plus remarquables qu'ils n'ont guère de sens ; car βρύχιος signifie « profond » ; comment ce naufragé peut-il rejeter de sa bouche « l'eau profonde », ἐπανερευγόμενος στόματι βρύχιον ἄλμαν? N'est-ce pas simplement parce qu'Eschyle avait écrit au v. 397 ἔπαισαν ἄλμην βρύχιον « ils frappèrent de leurs rames l'eau profonde »? L'adjectif βρύχιος est extrêmement rare. Il sera resté dans la mémoire de Timothée, ainsi attaché au mot ἄλμη, qui l'a ramené au jour avec lui.

Les ressemblances deviennent un peu plus précises dans la description de la fuite. Nous lisons dans Timothée :

v. 97 φυγᾶ δὲ πάλιν ἴετο Πέρσης στρατός βάρβαρος ἐπισπέρχων.

Eschyle avait écrit :

v. 422 φυγή δ' ἀκόσμως πᾶσα ναῦς ἠρέσσετο
 ὄσαιπερ ἦσαν βαρβάρου στρατεύματος.

Timothée nous montre les vaisseaux qui, en se pressant dans le détroit, se heurtent et brisent mutuellement leurs rames : « Le mouvement d'un vaisseau, dans la longueur « étroite du passage, brisait un autre vaisseau, et des mains « des matelots s'échappaient les rames, taillées dans les arbres « des montagnes. »

v. 99 ἄλλα δ' ἄλλαν θραῦεν σύρτις
 μακραυχενόπλους,
 χειρῶν δ' ἔγβαλλον ὀρείους
 πόδας ναός (1).

Cela rappelle de près la description d'Eschyle :

« Comme la multitude des navires s'était entassée dans un « défilé resserré, ils ne pouvaient se prêter un mutuel secours, « mais ils se frappaient les uns les autres de leurs éperons « d'airains et brisaient tout l'assemblage de leurs rames. »

v. 413 . . ὡς δὲ πλῆθος ἐν στενῷ νεῶν
 ἤθροιστ', ἀρωγή γ' οὐτις ἀλλήλοις παρήν,
 αὐτοὶ δ' ὑφ' αὐτῶν ἐμβολαῖς χαλκοστόμοις
 παίοντ', ἔθραυον πάντα κωπήρη στόλον.

(1) Le texte de Wilamowitz porte une virgule après σύρτις. L'adjectif μακραυχενόπλους se rapporte alors à πόδας ναός, c'est-à-dire aux rames ; il est composé dans ce cas de ἔπλον. Mais la construction est pénible et le sens du composé n'est rien moins que satisfaisant. Je ponctue après μακραυχενόπλους, et je fais de ce mot un adjectif qui se rapporte à σύρτις, et dont le dernier élément est le substantif πλόος. Je traduis σύρτις μακραυχενόπλους par ναῦς διὰ μακροῦ ἀγένοσ συρομένη, « le vaisseau entraîné à travers le long col du détroit ». Pour ἀγχήν, pris dans le sens de défilé, cf. Hérodote, VII, 233 (Thermopyles) : .. ἐς τὸ εὐρύτερον τοῦ ἀγένοσ.

Timothée ajoute :

v. 402. στόματος
 δ' ἐξήλλοντο μαρμαροφεγ-
 γεῖς παῖδες συγκρουόμενοι

Vers fort obscurs, mais qui, rapprochés des précédents, ne me paraissent pouvoir désigner qu'une nouvelle mutilation de quelque autre partie des navires. Je traduis donc : « De l'avant se détachaient en s'entrechoquant les figures qui y étaient sculptées, décoration éclatante ». Et je me souviens du vaisseau grec, qui, au vers 440 d'Eschyle, « brise et fait sauter d'un coup d'éperon tous les ornements de la proue d'un vaisseau phénicien ».

..κάποθραύει πάντα Φοινίσσης νεῶς
 κόρυμβα (1).

La flotte a fui. Timothée nous découvre l'aspect de la mer parsemée de cadavres et des rivages qui en sont chargés :

v. 405 κατάστερος δὲ πόντος
 ἐκ λιποπνότης ψυχωστερέσιν
 ἐγάργαιρε σώμασιν,
 ἐβρίθοντο δὲ αἰόνες.

Eschyle, avant lui, avait évoqué le même spectacle :

v. 449θάλασσα δ' οὐκέτ' ἦν ἰδεῖν
 ναυαγίων πλήθουσα καὶ φόνου βροτῶν.
 ἀχταὶ δὲ νεκρῶν χοιράδες τ' ἐπλήθουον.

Ceux qui ont échappé à la mort, réfugiés sur le rivage,

(1) Les κόρυμβα, selon Hésychius (s. v.), étaient aussi bien les ornements de la proue que ceux de la poupe, & ἔστι κατὰ τὴν πρύμνην καὶ κατὰ τὴν πρῶρην. — Quant au mot στόμα, il est appliqué à la pointe des lances (*Iliade*, 15, 589 ξυστά κατὰ στόμα εἰμένα χαλιφῶ); il me semble qu'il peut convenir aussi bien, sinon mieux, à l'avant du vaisseau qu'au bordage latéral. — Cf. pour κόρυμβα, II., IX, 241, στυταὶ ("Ἐκτωρ) νηῶν ἀποκόψαι ἄκρα κόρυμβα, et Schol. ABD.. ἐπειδὴ ἐπὶ τῶν ἀκροστολίων ἦσαν ἀγάλματα καὶ εἰκόνες θεῶν.

gémissent et prient. Toute cette longue lamentation est étrangère à Eschyle. Il en est de même, bien évidemment, des supplications effarées de l'homme de Célènes. Nous devons donc arriver jusqu'à la plainte du roi pour retrouver certains souvenirs du poète tragique. Le premier cri qui lui échappe (ἰὼ κατασκαφαὶ δόμων) ne provient pas des *Perses*, mais il est textuellement emprunté aux *Choéphores* (v. 49). Seulement Eschyle le met dans la bouche du chœur qui gémit de voir la maison des Atrides renversée; il convient moins à Xerxès, dont la puissance sans doute est fort ébranlée, mais dont la maison en tout cas n'est pas renversée. Suit une malédiction sur les vaisseaux grecs :

v. 192 σείριαί τε νᾶες Ἑλλανίδες
 αἶ κατὰ μὲν ἦλικ' ἐλέσαθ' ἦ-
 θαν νέων πολύανδρον.

Il semble que deux passages des *Perses* d'Eschyle aient inspiré ces vers. D'une part, les vers célèbres du premier stasimon :

v. 561 νᾶες δ' ἀπώλεσαν, τότοι,
 νᾶες πανωλέθροισιν ἐμβολαῖς.

D'autre part, ceux du dernier kommos :

v. 922 γὰρ δ' αἰάζει τὰν ἐγγαίαν
 ἦσαν Ξέρξης καταμέναν..

 πολλοὶ φῶτες, χώρας ἄνθος,
 τοξοδάμαντες, πάνυ ταρφύς τις
 μυριάς ἀνδρῶν, ἐξέφθινται.

Ou encore v. 670 :

 νεολαία γὰρ ἦδη κατὰ πᾶσ' ὄλωλεν.

Enfin le cri de désespoir que Timothée prête au roi, v. 204, ὦ βαρεῖα συμφορά, se trouve être la répétition d'un cri des vieillards perses d'Eschyle, v. 1043, ὄτοτοτοτοῖ, βαρεῖά γ' ἄδε συμφορά.

Ces rapprochements, comme on le voit, ne paraissent pas résulter d'une imitation réfléchie. Ce sont des réminiscences fort naturelles, le sujet traité étant le même. Elles montrent simplement combien Timothée avait la tête pleine de fragments de vers, d'expressions, d'images, qui venaient à l'occasion s'insérer dans sa poésie, et qu'il acceptait parfois sans beaucoup de critique.

Outre les *Perses* d'Eschyle, d'autres œuvres poétiques auraient pu lui fournir des occasions d'emprunts plus ou moins volontaires ; par exemple, le poème épique de Chœrilos (Περσικά), ou la tragédie de Moschion intitulé *Thémistocle*. Chœrilos, en particulier, avec son goût pour les expressions étranges et son style tourmenté, avait peut-être de quoi lui plaire. Il est très regrettable assurément qu'il ne nous reste aucun fragment des *Persiques* qui permette de comparer les deux poètes.

Il semble qu'Euripide ne pouvait exercer aucune influence directe sur Timothée, traitant un sujet auquel lui-même n'avait pas touché. Pourtant, un passage du poème retrouvé éveille si naturellement le souvenir d'un morceau célèbre de l'*Oreste*, qu'il est difficile de n'en rien dire. A la fin de cette tragédie, Euripide, comme on le sait, a mis en scène un eunuque phrygien, qui a fui du palais, au moment où Oreste et Pylade levaient le fer sur Hélène et se saisissaient d'Hermione. Épouvanté, il se précipite sur la scène, et là, dans une monodie étrange, il raconte ce qui s'est passé. Tandis qu'il chante, Oreste apparaît brusquement et fait mine de vouloir l'égorger. Le Phrygien se jette à ses pieds, demande grâce, déclare tout ce qu'on veut pour être épargné, et enfin obtient la vie. Euripide, évidemment, a cherché à plaire à son public, en lui donnant le spectacle presque comique de la lâcheté du barbare. Or, à la fin des *Perses* de Timothée, nous trouvons une scène qui ressemble à celle-là. Un Phrygien aussi, un non combattant (ὄρφρωνός μαχῆν), probablement quelque valet d'armée, y est représenté comme saisi par un Grec, qui le traîne par les cheveux, et qui se prépare à le tuer. Le barbare pleure, supplie,

s'excuse, atteste qu'il n'est pas venu là volontairement, et jure qu'il n'y reviendra jamais ; tout cela dans un langage composite et baroque, car il essaye de parler grec et n'y réussit qu'à moitié. A coup sûr, le Phrygien de Timothée diffère de celui d'Euripide. Outre que son rôle est beaucoup plus court, il est plus franchement comique. Le Phrygien de la tragédie a de l'esprit, tout épouvanté qu'il est. Celui du nome ne sait que crier et se débattre ; il est encore plus près de la nature que son prédécesseur. Malgré cela, il serait surprenant qu'il n'y eut pas là un souvenir. Nous savons que l'*Oreste*, joué en 408, eut un succès durable. Il est possible que le Phrygien y ait contribué. Timothée, une dizaine d'années plus tard, a pu se croire autorisé par un si glorieux exemple à mettre en scène, lui aussi, devant l'imagination de ses auditeurs, son Phrygien peureux et ridicule.

Ce Phrygien eut-il du succès ? Peut-être est-il permis de le croire en restituant un témoignage mutilé d'Aristote. Au chapitre II de la *Poétique*, ce philosophe distingue, parmi les diverses formes d'imitation poétique, celle qui représente les hommes meilleurs qu'ils ne sont et celle qui les représente pires. De cette seconde sorte d'imitation, il cite comme exemples les parodies d'Hégémon de Thasos et la *Déliade* de Nicocharès ; puis il ajoute : « Il en est de même dans les dithyrambes et les nomes, « où cela s'applique aux (là un nom mutilé)..., aux Cyclopes « de Timothée et de Philoxène ». Ὁμοίως δὲ καὶ περὶ τοὺς διθυράμβους καὶ περὶ τοὺς νόμους, ὡς περ ... γὰς, Κύκλωπας Τιμόθεος καὶ Φιλόξενος. On voit que le mot dont il ne reste que la syllabe finale γὰς doit être un nom propre et désigner une création de Timothée. Il est fort tentant aujourd'hui de restituer Φρύγας. La phrase signifierait alors : c'est dans cet esprit que Timothée et Philoxène ont créé leurs Phrygiens, leurs Cyclopes. Après tout, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'une invention aussi peu conforme à la tradition du nome que celle de cet épisode comique n'eût point passée inaperçue.

M. de Wilamowitz, appréciant l'originalité de Timothée quant

au style, écrit : « Incontestablement, Timothée n'est pas un « grand artiste original en matière de style. Mais s'il fait usage « des ressources qu'une langue poétique pratiquée pendant des « siècles mettait à sa disposition, il est cependant original en ce « sens qu'il n'est pas imitateur ; je n'ai trouvé aucun écho d'un « passage déterminé, qui mérite d'être signalé. » (*Timotheos*, p. 54). Bien que les observations qui précèdent n'aient pas porté précisément sur le style, elles confirment, je crois, cette appréciation dans son ensemble, tout en corrigeant ce qu'elle a d'un peu exagéré. Il y a plus de réminiscences chez Timothée que le jugement de M. de Wilamowitz ne le donne à entendre ; mais il reste vrai que Timothée n'est pas un imitateur de profession. Même lorsqu'il se souvient, il conserve sa manière propre, bonne ou mauvaise, et, par suite, il y a quelque intérêt à essayer de la définir.

IV

Toute mutilée qu'est la description du combat, il me semble qu'elle laisse apercevoir, sous la recherche et la bizarrerie des expressions, un tour d'esprit naturellement prosaïque. On y est frappé, en effet, de la multiplicité des détails techniques, et aussi du procédé analytique, qui décompose les mouvements. M. de Wilamowitz a vu surtout dans cette description une sorte de lieu commun, la reproduction d'un type de combat naval, qui, justement vers ce temps, tendait à devenir classique ; et il l'a rapprochée, fort à propos, d'une narration qui se lit dans Diodore (XIII, 45), et qui paraît provenir d'Éphore ; c'est celle de la bataille de Cynossema, livrée en 411. La ressemblance générale est assez sensible en effet. Mais elle me paraît tenir justement à cette tendance analytique que je signale.

Eschyle, en nous racontant le même événement, avait une toute autre manière de faire. En grand poète qu'il est, il procède par larges touches. Il dégage de la confusion des choses quelques faits saillants, par exemple l'apparition de la flotte grecque

s'avançant au lever du jour et le chant du péan entonné à l'unisson sur tous les vaisseaux à la fois. Cela est saisissant. La mêlée elle-même, bien qu'elle ait duré tout le jour d'après son propre témoignage, est décrite en douze vers. La seule explication de la déroute des Perses, c'est que l'étroitesse du bras de mer ne leur permet pas de manœuvrer; elle est donnée en deux vers. Du reste, le poète se contente de nous montrer les Grecs enveloppant leurs ennemis; à peine, deux ou trois détails destinés à suggérer à l'imagination quelques indications précises, le choc des éperons, les rames brisées; mais, en dehors de cela, nulle curiosité technique; et, en revanche, des images simples et fortes, des impressions ou des visions soudaines, qui demeurent dans l'esprit: « Les coques des navires se renversaient; on ne voyait plus la surface de la mer, remplie d'épaves flottantes, et regorgeant de carnage (v. 418-420) ». Ce que je veux remarquer ici, ce n'est pas la puissance originale du génie, c'est la disposition innée qui fait le poète, le don de synthétiser sous des formes concrètes.

La prose procède tout autrement; et elle y est tenue par sa nature même, car elle vise d'abord à faire comprendre, par conséquent à expliquer. Les narrations de Thucydide sont les modèles en ce genre. Or, elles attestent des manières de penser nouvelles, qui tendaient à déposséder la poésie de quelques-uns de ses domaines, en particulier de la description historique. Manifestement, à la fin du v^e siècle, on voulait qu'un récit ne visât pas seulement à donner des impressions, mais qu'il éclairât les faits. Et quand le narrateur ne les comprenait pas lui-même, il devait du moins se donner l'air de les comprendre, en les expliquant. Ce fut là, si je ne me trompe, le cas d'Éphore, quelques années plus tard, et c'est aussi celui de Timothée. Il est fort probable que ce chanteur de Milet ne s'est fait aucune idée nette de la bataille de Salamine, ni d'aucune autre bataille navale. S'il eût été simplement et vraiment poète, ce n'eût été là qu'un très petit malheur, à moins que ce ne fût un bonheur. Car il aurait peint alors à grands traits, avec

son imagination, naïvement ; et, à défaut de renseignements, qu'on ne lui eût pas demandés, il nous aurait donné des émotions. Mais quoi ! de son temps, il fallait avoir l'air de savoir les choses dont on parlait. Aussi, paraît-il avoir pris son rôle de stratège très au sérieux. C'est même un stratège doublé d'un ingénieur. Et voilà comment, si sa description nous eût été conservée en bon état, nous y verrions sans doute divers appareils d'attaque et de défense, des mouvements compliqués, de front et de flanc, en avant et en arrière, beaucoup d'espèces de projectiles, enflammés ou non, des aiguillons garnis d'étoupes et des serpents aux têtes d'airain. En réalité, cela ne nous apprendrait rien du tout ; mais cela aurait l'air d'être très instructif et très documenté. Or, cette préoccupation du document, ou de l'apparence du document, n'est-ce pas l'essence même de la prose historique ?

Et il me semble bien que l'étrangeté du style de Timothée, son horreur du mot propre, son goût pour les périphrases qui ressemblent à des énigmes, tiennent justement à ce prosaïsme fondamental. C'est quand la pensée est prosaïque qu'on éprouve le besoin des expressions compliquées, qui la dissimulent. Le poète comique Anaxandrides s'est fort joliment moqué de ce travers de notre auteur, dans un passage que nous a conservé Athénée. Il y mettait en scène un personnage qui racontait les apprêts d'un repas et qui disait : « Le cuisinier dépeça la viande « très proprement, puis il domptait la résistance des filets en « les plongeant dans un récipient façonné au feu. C'est ainsi, « ô Athéniens, que s'exprimait Timothée ; je suppose qu'il « voulait parler d'une marmite. » (Anaxandr., chez Athénée, X, 455 F.). Je le suppose aussi, sans en être autrement sûr, et je me l'explique par la raison qui vient d'être donnée. Lorsque les choses dont on parle sont poétiques par elles-mêmes, lorsqu'on peint comme Homère la vie naïve avec naïveté, on peut nommer les instruments de cuisine par leur nom ; mais lorsqu'on fait figurer les marmites dans des descriptions laborieuses, il faut bien les appeler des « récipients façonnés au feu ».

Cette tendance froide à l'explication analytique ne se montre pas seulement chez Timothée dans la composition ; elle apparaît aussi çà et là dans certains traits vraiment amusants. Inspiré par Eschyle, comme je l'ai noté tout à l'heure, il écrit, en affaiblissant d'ailleurs son modèle : « la mer pullulait de corps flottants » ἐγάρραιρε σώμασιν. Simple poète, cela lui aurait suffi ; mais le prosateur était là, qui voulait glisser son explication, et il ajoute : « .. pullulait de corps, qui avaient perdu la vie par défaut de respiration » ἐκ λιποπνόης ψυχοστερέσιν. Le substantif λιποπνόη est nouveau pour nous. Mais s'il l'a pris quelque part, c'est probablement chez un des médecins de son pays. En tout cas, l'explication dénote une préoccupation plus médicale que poétique.

Un autre trait me frappe dans le style de Timothée : c'est la verbosité. Il y a, dans le fragment qui vient de nous être rendu, des exemples tout à fait étonnants de l'art de dire peu de chose en beaucoup de mots. Je n'en citerai qu'un seul, à titre d'échantillon : celui qui commence au vers 109 : « Les autres, sur le rivage marin, assis nus et raidis, avec des cris, avec un gémissement mêlé de larmes, se frappant la poitrine, pleureurs lamentables, s'abandonnaient à la plainte. » Non seulement, dans une série de dix mots qui se suivent, l'auteur a épuisé tous les substantifs et tous les adjectifs qui marquent l'expression de la douleur, ἀυτά, δακρυοσταγής, γόος, στερνοκτύπος, θρηνώδης, ὀδυρμός, mais encore il en a répété un par deux fois, sous deux formes différentes (γόος, γοηταί). Cette verbosité vient de la pauvreté du génie créateur. Il y aurait donc lieu peut-être d'y rattacher d'autres défauts de même provenance. On pourrait noter les expressions impropres ; j'entends par là celles qui affaiblissent ou dénaturent l'idée à exprimer (70, ἐπεισέπιπτεν ; 74, ἐχείτο ; 84, ἀύχένα ἔσχεε ἐμ πέδα ; 118, ἀήταις φερόμεθα ; 129, Ἐλλαν' ἀπέρξων Ἄρη ; 142, ἀποίσεται ; 145, διαραΐσονται ; 177, ἔριπτον, etc.) ; ou encore les mots répétés à satiété, comme les quatre composés παλίμπορον v. 174, ταχύπορον v. 175, παλινπόρευτον v. 186, ὀπισσόρευτον v. 196, accumulés en une vingtaine de vers.

Mais il faut ici prendre garde. Tout à l'heure, en signalant le prosaïsme de Timothée, nous notions un état d'esprit qui intéressait l'histoire littéraire, parce qu'il caractérisait une époque. Si nous nous laissions aller au contraire à étudier les faiblesses de langue qui lui sont personnelles, nous serions responsables du ridicule des futurs philologues qui, dans quelques siècles d'ici, pourraient être tentés d'étudier sérieusement le style de Scribe dans le *Prophète* ou dans les *Huguenots*.

Mieux vaut donc, avant de quitter ce sujet, appeler l'attention sur les qualités de la langue de Timothée. Car il importe de dire, après ce qui précède, qu'il a des qualités de langue, et même de remarquables qualités; et, pour le dédommager d'un rapprochement injurieux, je dois déclarer qu'à mon avis ce sont justement celles qui manquent le plus à Scribe; elles peuvent se résumer en un mot : la langue de Timothée est musicale.

Je n'entends pas par là qu'elle était spécialement adaptée à une certaine mélodie. Évidemment, nous avons toute raison de le croire, puisque le chanteur, écrivant lui-même ses vers, ne pouvait pas ne pas les composer en vue des effets de chant et de cithare qu'il avait en vue : mais enfin, si nous le croyons, nous n'avons plus aucun moyen d'en juger. Mais ce que nous sentons très bien, c'est que ses mots et ses phrases ont des qualités particulières de sonorité, de couleur et d'éclat. Le vers hexamètre du début, cité plus haut, fera bien comprendre ce que veux dire

Κλεινὸν ἐλευθερίας τεύχων μέγαν Ἑλλάδι κόσμον.

Si l'on s'attache au sens, cela est plutôt faible et banal; les deux adjectifs accumulés sont usés et de médiocre valeur; mais, comme effet musical, le vers est superbe; il met les grands mots en belle place, ἐλευθερίας au commencement, Ἑλλάδι et κόσμον à la fin; il se développe sur un rythme de dactyles, ample et calme, avec une sorte de majesté. Et Plutarque ou Polybe en a très bien senti l'effet, lorsqu'il a écrit : « Ému par la voix

« claire du chanteur et par la noblesse de la poésie dont l'éclat
 « s'associait à celui du chant, le théâtre tout entier porta ses
 « regards vers Philopœmen. » Or, ces qualités, nous les retrouvons d'un bout à l'autre du morceau ; et, chose remarquable, elles sont peut-être particulièrement sensibles dans les passages que nous critiquerions le plus chez un écrivain proprement dit. Je rappelle un de ceux que j'ai traduits tout à l'heure sur le choc confus des vaisseaux perses, qui se heurtent les uns les autres dans le détroit, et qui se détruisent mutuellement. Personne à coup sûr ne sait vraiment ce que cela veut dire, et j'estime que personne ne le saura jamais. Mais on soupçonne que cela veut dire quelque chose de terrible, et il n'en faut pas davantage pour être ému : car, une fois averti, l'auditeur n'attend plus du chanteur que des impressions poétiques et musicales ; or, ici, elles se pressent en images frappantes, en mots nouveaux et merveilleux, en coupes à effet, en une phrase habile qui jette çà et là des lueurs éclatantes et vient s'achever sur un mot d'un grand effet :

ἄλλα δ' ἄλλαν θραῦεν σύρτις
 μακραυχενόπλους,
 χερῶν δ' ἔγβαλλον ὀρείους
 πόδας ναός· στόματος
 δ' ἐξήλλοντο μαρμαροφεγ-
 γεῖς παῖδες συγχρούμενοι.

Et, s'il faut aller jusqu'au bout dans cette réparation offerte à Timothée, reconnaissons qu'un autre passage, signalé tout à l'heure comme le type d'un prosaïsme scandaleux, a bien pu être un de ceux, qui, au son de la cithare et au frémissement d'une voix puissante, ont arraché des pleurs ou des applaudissements. Je fais allusion à ces trois vers :

105

κατάστερος δὲ πόντος
 ἐκ λιποπνότης ψυχροστερέσιν
 ἐγάργαιρε σώμασιν.

A serrer de près les mots, cela est détestable ; mais qui ne sent à quel point ce composé *λιποπνότης* se prête à l'expression vocale de la souffrance et de l'angoisse, et combien ces terminaisons fines et pénétrantes des deux datifs rapprochés jettent sur cette brève apparition de la mort quelque chose de sinistre ?

Je dirai donc, pour conclure sur ce point, que Timothée me paraît avoir écrit deux fois en musique. Les paroles étaient pour lui une première mélodie, qui appelait la seconde, ou qui naissait avec elle. Je suis convaincu qu'il s'est chanté à lui-même les *Perses*, à mesure qu'il les écrivait, et dès lors j'ai conscience que nous n'avons réellement pas le droit de le traiter comme s'il eût parlé ses vers et s'il les eût faits pour être lus. S'il irrite en nous un goût formé par la lecture, passons notre colère sur ce scribe d'Égypte, qui, copiant l'œuvre d'un musicien, a cru pouvoir se dispenser de copier la musique.

Mais, après la manière de penser, il nous reste à étudier rapidement le sentiment ; et, ici, nous aurons moins à craindre de faire fausse route, puisque le sentiment est l'âme même qui devait donner à la musique ses qualités propres.

V

L'esprit qui anime le poème peut être caractérisé par une seule remarque : le rôle attribué aux Grecs, dans l'action racontée, est à peu près nul.

Il est vrai que nous ne possédons que la dernière partie du récit, le tableau de la déroute des Perses et de l'anéantissement de leur flotte. Mais enfin, dans une déroute, il y a des vainqueurs et des vaincus. Ici, nous ne voyons que les vaincus, les vainqueurs sont absents. Un seul combattant grec nous est montré. C'est celui qui a saisi par les cheveux le Phrygien de Célènes et s'apprête à l'égorger (v. 135). Encore est-il qu'il n'agit pas : il est là uniquement pour justifier la terreur du

Phrygien. L'armée victorieuse n'apparaît qu'un instant, tout à la fin, pour célébrer son triomphe. Or ce thème si brillant, si fécond, si riche en émotions puissantes, le poète le traite en cinq vers, fort sèchement : « Les autres (οἱ δέ), ayant dressé des trophées, sanctuaire très saint de Zeus, firent retentir le nom de Péan, seigneur secourable, et, en mesure, ils frappaient la terre de leurs pieds en formant des danses bruyantes. » Voilà tout. Il était impossible vraiment de faire moindre part à l'orgueil national.

Quelle est l'explication de ce fait étrange ?

S'il ne s'agissait que d'Athènes, elle serait très simple. On comprend aisément qu'après la guerre de Péloponnèse, lorsque la domination athénienne venait d'être abattue, lorsque Sparte victorieuse dominait la Grèce, le grand rôle d'Athènes à Salamine ait été passé sous silence, volontairement, par un poète soucieux de ne pas déplaire aux puissants du jour. Mais qui l'empêchait de mettre en scène les Spartiates, les Éginètes, les Corinthiens, ou, si l'on veut, les Grecs en général, sans nommer particulièrement aucune cité ?

Ce qui l'en a empêché, ce n'est pas une raison politique, mais c'est tout simplement, je crois, l'inintelligence de la grandeur morale, jointe à un goût prédominant pour le pathétique facile. Les sentiments héroïques, l'exaltation du patriotisme, tout ce qui remplissait l'âme d'Eschyle quand il composait ses *Perses*, tout cela était étranger au virtuose de Milet. Il n'éprouvait plus lui-même ces grandes émotions, et son art aurait été impuissant à les traduire.

Ce qu'il savait faire, c'était d'exprimer par le chant et la musique, le trouble profond de l'être humain, dont la vie est en jeu : la plainte éperdue, la menace furieuse, la colère vaine, l'angoisse de la peur, la prière haletante et désespérée. Sa poésie, comme sans doute sa musique, avait besoin, pour produire les effets dont elle était capable, de se renfermer dans ce domaine un peu étroit, où la sensation se mêle au sentiment, à moins qu'elle n'y supplée. Une sorte de sensibilité plus musi-

cale que poétique, passablement artificielle, assez vulgaire au fond, voilà ce qui dominait en lui. Tous ses personnages ont été créés à sa ressemblance.

Le premier, autant qu'on peut le deviner à travers un texte très mutilé, parait être un riche seigneur perse, autrefois propriétaire de grands domaines. Le poète nous le montre, dans le naufrage des vaisseaux, jeté à la mer, et là, réfugié sur une épave quelconque et ballotté au gré des vents et des flots. Le voilà, dit-il par une antithèse d'un goût médiocre, le voilà devenu « insulaire ». La description même de sa lutte contre les flots est à peu près perdue. Mais, entre deux vagues, nous l'entendons pousser des cris de colère, et, dans une sorte de délire, injurier la mer. « Lorsque l'eau salée, rejetée par lui, s'élançait de sa bouche, alors, d'une clameur suraiguë, dans l'égarément de son esprit, il ne se lassait pas, en grinçant des dents, de menacer la mer détestée (1), qui allait le détruire : « Tout insolente que tu es, s'écriait-il, tu as dû déjà soumettre ton cou indompté au joug du pont que serraient des liens de chanvre. Et maintenant encore, mon roi, oui, le mien, te bouleversera avec ses vaisseaux, faits des pins de nos montagnes ; il fermera l'accès de tes plaines navigables par les courses errantes de ses marins (2). Élément furieux, je te hais de tout temps, mer trompeuse, qu'embrasse le vent, quand il accourt en soulevant les flots. » Cette colère d'enfant, mêlée d'emphase et d'afféterie, est, il faut l'avouer, moins émouvante que ridicule.

Puis, c'est le tour de ceux qui se sont réfugiés sur les rochers de la côte. Nus et à moitié glacés, ils poussent des cris, pleurent, se frappent la poitrine, gémissent ; le poète n'a pas assez de mots pour répéter cette unique idée autant qu'il le voudrait. Ceux-là invoquent les vallons de la Mysie, ils se

(1) Le texte μιμούμενος me parait certainement gâté ; je propose de rétablir μισουμένην que je rapporte à λυμῶνι (cf. v. 90 παλομίσσημα).

(2) Νομάσιν ἀγάις n'offre aucun sens, quoi qu'en dise M. de Wilamowitz. Je suppose que le texte original devait être νομάσι ναύταις.

voient d'avance privés de sépulture, ils s'écrient : « Emmène-
 « moi au loin, là où, sur les eaux navigables d'Hellé, mon
 « maître a bâti un pont solide, passage qui conduit sûrement
 « au loin. Sans cela, jamais je n'aurais quitté le Tmolos ni la
 « cité lydienne de Sardes, jamais je ne serais venu pour
 « repousser la force guerrière du Grec. Et maintenant, où fuir
 « la mort qui m'étreint, où trouver l'asile désiré ? Une seule
 « puissance pourrait me conduire vers Ilios et mettre fin à mes
 « maux, celle de la déesse Mère, habitante des montagnes,
 « dont la tunique est brodée de feuilles noires, si je pouvais
 « me jeter à ses genoux augustes, et embrasser ses belles
 « mains. Délivre-moi, déesse aux boucles d'or, mère, je t'en
 « supplie, sauve ma vie du danger inévitable ! car un vain-
 « queur, à l'instant, va me couper la gorge de son fer habile
 « au meurtre, ou bien encore les vents, destructeurs de vais-
 « seaux, les vents qui épuisent les flots, me feront périr, la
 « nuit, au souffle glacial de Borée. Le flot sauvage a déjà
 « détruit la forme et le tissu de mon corps. C'est ici que je
 « resterai abandonné, pâture misérable, au peuple des oiseaux
 « qui dévorent les chairs crues. » Si la recherche n'est pas
 moindre, le sentiment est peut-être plus sincère ; il y a dans
 ces vers de la détresse et de l'angoisse ; mais ni cette détresse
 ni cette angoisse n'ont rien qui leur prête quelque beauté
 morale.

Suit une troisième lamentation, la plus misérable de toutes :
 celle du Phrygien de Célènes, qui balbutie sous l'épée levée au
 dessus de sa tête. Éperdu de terreur, il essaye de parler la
 langue du vainqueur pour le fléchir. « Un Grec, tenant son
 « glaive à la poignée de fer, le traînait par les cheveux ; et lui,
 « s'enlaçant à ses genoux, il suppliait, mêlant la langue de
 « l'Asie à celle de la Grèce, d'une voix perçante, essayant de
 « rompre la gêne qui scellait sa bouche et d'attraper le lan-
 « gage ionien (1). » Sa prière est un bégaiement confus, où

(1) Je ponctue après *διὰ τροχῶν*, auquel je laisse son sens naturel, « d'une voix perçante ». Le sens proposé par M. de Wilamowitz pour le vers suivant ne me

se mêlent et s'entassent sans règle des mots estropiés, joints en dépit de la syntaxe et de l'usage. Ici, par la volonté du poète, le pathétique dégénère en comique. Ce qu'il nous présente, c'est l'image visible de la peur, dégradant l'être humain, au point qu'il n'excite même plus la pitié.

Reste un dernier groupe, le roi et son entourage. Quatrième lamentation. Celle-ci a nécessairement plus de dignité. Elle traduit brièvement, mais avec une certaine force, l'accablement douloureux et la prostration morale du chef, écrasé par son désastre : « O renversement de ma maison, ô vaisseaux destructeurs des Grecs, vous avez anéanti cette jeunesse florissante, la multitude de mes compagnons ! mes vaisseaux ne la ramèneront pas sur la route du retour, mais la flamme ardente, dans sa force sauvage, les consumera, et il n'y aura pour la Perse que douleur et gémissements. O lourde infatigable, qui m'as conduit en Hellade ! Allez, ne tardez pas, attellez mon char à quatre chevaux, portez sur les chariots les trésors innombrables, et mettez le feu aux tentes, pour que du moins nos richesses ne profitent pas à nos ennemis. »

En somme, dans toute cette partie conservée du poème, nous n'avons entendu que des lamentations et des pleurs. Sans les quelques mots de conclusion cités plus haut, nous pourrions oublier qu'il s'agit d'une victoire des Grecs. Ce chant qui veut être un appel au sentiment hellénique est une longue plainte, à laquelle ne répond même pas, dans le lointain tout au moins, un chant de triomphe. Et ainsi, Timothée est arrivé — involontairement, il est vrai — à réaliser cette chose vraiment étrange, un poème national, dans lequel il n'y a pas trace, non seulement d'un sentiment patriotique, mais même d'un sentiment énergique et viril.

Une dernière observation, pour conclure. A cette sorte d'affaiblissement moral de la poésie correspond l'effacement de

semble pas acceptable; *σφραγίς* implique l'idée de scellement; *σφραγίδα... στόματός*, c'est ce qui ferme sa bouche, ce qui l'empêche de parler, à savoir l'inexpérience de la langue ionienne.

la personnalité du poète. Lorsque les lyriques de l'âge antérieur, Simonide, Pindare, Bacchylide même, se faisaient narrateurs, ils intervenaient dans les choses racontées, pour les interpréter, pour les juger, pour en tirer des leçons. Ils se considéraient eux-mêmes comme investis d'une autorité morale, qu'ils devaient à leur génie, et au nom de laquelle ils avertissaient ou exhortaient leurs auditeurs. Rien de tel chez Timothée. Si celui-ci parle en son propre nom, c'est en qualité d'artiste ; il se défend contre les critiques, mais seulement comme musicien. Quant à philosopher sur les grands événements qu'il rapporte, il n'y songe même pas. Et s'il s'en abstient, c'est incontestablement par un sentiment juste de sa situation. Si un citharède de ce temps s'était avisé de faire de la morale, il est très probable que le public l'aurait chassé en se moquant de lui.

Maurice Croiset.

POUR L'HISTOIRE DE LA COMÉDIE NOUVELLE ⁽¹⁾

3. — LA COMPOSITION ET LA DATE DE L'Ἐαυτὸν τιμωρούμενος DE MÉNANDRE.

On s'est souvent demandé si l'*Heautontimoroumenos* de Térence reproduit, dans sa composition générale, la comédie homonyme de Ménandre, ou si c'est une pièce « contaminée ». J'estime qu'en reprenant les conclusions d'un récent article, et en en rapprochant une donnée connue depuis peu, nous pouvons augmenter les vraisemblances en faveur de la première opinion.

Mais d'abord quelles raisons ont fait croire que l'*Heautontimoroumenos* de Térence était « contaminé » ?

Les unes sont tirées du prologue. M. Skutsch les a présentées avec chaleur dans quelques pages du *Philologus*, tome XIII (1900), p. 1 et suivantes. Térence, aux vers 16-21, s'excuse d'avoir emprunté à plusieurs originaux la matière de telle ou telle de ses pièces; il s'excuse en rappelant que de bons auteurs lui ont donné l'exemple de pareille liberté. Si la comédie qu'il va faire jouer était imitée d'un original unique, se contenterait-il, dit M. Skutsch, d'alléguer cette circonstance atténuante? ne signalerait-il pas, pour fermer la bouche à ses ennemis, que cette fois il n'a suivi qu'un modèle? A lui seul, le fait qu'il ne dit rien de semblable prouverait la contamination; mais il y a plus; le vers 6 (duplex quae ex argumento facta est simplici), si

(1) Cf. *Revue*, 1902, p. 357 suiv.

on le comprend bien, contient un aveu explicite ; car le sens doit en être celui-ci : « d'une pièce simple j'en ai fait une « double », c'est-à-dire une pièce « contaminée ». Tels sont les arguments de M. Skutsch. Ils ont été combattus à l'avance par tous ceux qui, comme M. Leo (1), attribuent au vers 6 une signification précisément contraire, et croient y lire la déclaration même que M. Skutsch réclamait du poète : « cette pièce « a été faite ce qu'elle est, une pièce à double intrigue, avec ce « qu'a fourni un seul original ». Le problème se ramène donc à ceci : lequel des deux systèmes de traduction convient le mieux au vers 6 (2) ? Pour ma part, je préfère le second. L'expression « fabula duplex » serait, me semble-t-il, peu exacte pour désigner une pièce contaminée au sens le plus large du mot, telle que l'*Eunuque* ou les *Adelphes*, dans quoi l'adjonction de quelques scènes tirées d'un original secondaire ne menace point l'unité de l'intrigue. Une « fabula duplex » doit être bien plutôt une pièce dans laquelle l'intrigue est double, où deux questions se posent, où l'intérêt se partage entre deux entreprises ; de ce genre est l'*Heautontimoroumenos*, puisqu'il s'y agit à la fois de savoir si Clinia sera réuni à Antiphile et si Clitiphon possédera Bacchis ; de ce genre avait été aussi la première œuvre de Térence, l'*Andrienne*, où, auprès des amours de Pamphile, les amours de Charin sont en question ; et c'est en songeant à l'*Andrienne* que le poète écrit le vers 6 (3). Une note très précise de Donat nous apprend que Charin et Byrrhia ne figuraient pas dans l'*Ἀνδρία* de Ménandre ; probablement Térence les a tirés de quelque autre pièce grecque, et les a associés par contamination à l'action de sa comédie. Fut-il bien

(1) *Analecta Plautina II* (Göttingen, 1898), p. 22.

(2) Dernièrement, M. Schöll a proposé une troisième traduction, dont, à la rigueur, nous pouvons nous accommoder : *duplex* ferait allusion, d'une façon générale, au talent de combinaison dont Ménandre aurait donné la preuve dans son Ἐαυτὸν τιμωρούμενος (*Rh. Mus.*, 1902, p. 48-49). Nous croyons préférable d'attribuer à *duplex* une valeur plus déterminée.

(3) On admet assez communément (cf. Schanz, *Geschichte der römischen Litteratur*, I³, p. 77) qu'entre l'*Andrienne* et l'*Heautontimoroumenos* Térence ne produisit qu'une comédie, l'*Hécyre*, laquelle ne put être représentée.

inspiré en agissant ainsi ? cela n'est point certain ; en tout cas, on comprend que des détracteurs aient pu soutenir qu'il avait commis une faute, et prétendre que l'introduction d'un second amoureux ruinait l'unité du modèle. Le vers 6 leur répond. Pour quiconque était au courant des critiques formulées par Luscius et consorts, le vrai sens de la phrase, — malgré l'ambiguïté de la tournure « *facta est ex argumento* » —, pouvait et devait être immédiatement saisi ; sous couleur d'annoncer sa nouvelle comédie (*quae esset*), Térence, en réalité, commençait l'apologie de l'ancienne ; avant d'excuser la contamination, telle qu'il l'avait pratiquée dans son premier ouvrage, par des arguments de tradition et par l'exemple des comiques antérieurs, il insinuait qu'au point de vue esthétique elle ne méritait pas qu'on la blâmât si fort ; car ce à quoi elle avait abouti, une « *fabula duplex* », était admis déjà chez les Attiques. Certes, le rapprochement n'était pas sans réplique : on pouvait objecter que, dans la pièce grecque prise comme exemple, — l'*Ἐαυτὸν τιμωρούμενος*, — les deux intrigues étaient mieux amalgamées qu'elles ne le sont dans *l'Andrienne*, et les deux amoureux plus également intéressants ; mais qui s'étonnera si Térence, plaidant sa propre cause, a fermé les yeux de parti pris sur ce qui lui était défavorable ? En somme, l'interprétation de M. Skutsch, tout à fait convaincante pour ce qui est du vers 5, l'est beaucoup moins sur le point principal ; du prologue de la comédie latine elle ne fait pas ressortir, à l'appui de l'hypothèse d'une contamination, un témoignage formel et péremptoire.

Il y a donc lieu d'examiner ce que vaut une raison d'une seconde espèce, invoquée elle aussi pour prouver la contamination, raison qui est fournie par la composition de la pièce. Cette composition est loin d'être parfaite. Peut-être, après l'avoir longtemps trop admirée, l'a-t-on trop dénigrée ces temps derniers, par réaction (1) ; il n'en reste pas moins que, sans

(1) Il n'y a pas de contradiction entre les vers 596 suiv., où Syrus expose à Chrémès le plan qu'il a formé pour duper Ménédème, et les vers 790 suiv., où

pousser la rigueur à l'excès, on y peut relever un grand nombre de fautes. Ainsi, il n'est pas vraisemblable que Ménédème et Chrémès soient des étrangers l'un pour l'autre si leurs deux fils sont des amis d'enfance ; il ne l'est pas non plus que Clitiphon accueille dans la maison de son père l'amoureux Clinia et y mande la maîtresse de celui-ci, le tout sans l'aveu de Chrémès ; ni que Syrus, renchérissant sur l'impertinence de son jeune maître, se permette d'amener chez le bonhomme, en plus de la discrète Antiphile, la bruyante Bacchis ; ni qu'il entame une mystification aussi audacieuse sans savoir comment il s'en tirera (v. 512-513) ; ni qu'après la reconnaissance d'Antiphile il escompte la mansuétude de Ménédème, lequel est à ses yeux un homme sévère (v. 402, 526-528), en transportant chez lui Bacchis et toute sa suite ; ni qu'il se risque alors à jouer un double jeu, quand il serait aisé de gagner la partie plus simplement, Clinia feignant d'abandonner Bacchis, et

Chrémès lui donne sans protester les mille drachmes soi-disant dues à Bacchis (sic Herrmanowsky, *Quaestiones Terentianae*, Diss. Halle 1892, p. 26, note) : ce que, dans le premier passage, Syrus présentait comme une « fallacia » (v. 596), ce n'est pas l'histoire tout entière d'Antiphile, c'est seulement l'idée de faire passer celle-ci pour une captive carienne, riche et de grande maison (v. 608 suiv.) ; ce qui précède, bien que tout aussi mensonger, est donné pour vrai à Chrémès. — Il ne faut pas non plus reprocher à Chrémès d'être hors de son rôle lorsque, aux vers 610 et suiv., il fait des objections au projet de Syrus (Herrmanowsky, *o. l.*, p. 27) : il n'a pas avoué à Syrus que Ménédème est prêt à se laisser tromper, de quelque manière que ce soit ; il est donc naturel que, pour écarter tout soupçon de collusion, il raisonne d'abord comme si le voisin était ce que pense Syrus (v. 526), un vieil avare sans entrailles ; si l'arrivée de Sostrata n'interrompait pas l'entretien, Chrémès feindrait sans doute de se laisser convaincre par Syrus, et finalement lui promettrait son concours. — On a relevé comme inexacte une expression des vers 842-844, où Ménédème se félicite de voir son fils Clinia venu à résipiscence (te intellego respisse) ; et en effet Clinia n'a point renoncé à son ancien amour (Rötter, *De Heautontimorumenos Terentiana*, progr. Bayreuth 1892, p. 12) ; mais ce dont Ménédème lui sait bon gré, n'est-ce pas uniquement d'être rentré au pays ? D'ailleurs, l'expression serait-elle sans excuse, je ne saurais y voir la preuve d'une contamination maladroite ; dans une pièce où l'intrigue est aussi compliquée que celle de l'*Heautontimoroumenos*, l'auteur — ou, si l'on veut, l'imitateur latin — a bien pu avoir un moment de distraction, et faire parler Ménédème comme si on lui avait conté réellement ce que Syrus dit lui avoir conté (v. 772-774). — Quant à conclure des vers 666 suiv., 835 suiv., que, dans le modèle grec, Chrémès n'avait pas de fils (Rötter, *o. l.*, p. 11-12), c'est, je crois, forcer le sens des mots.

celle-ci, moyennant les dix mines que Chrémès paye sans difficulté, faisant le bonheur de Clitiphon; ni que Clinia, qui se trouve chez Chrémès lorsqu'on y reconnaît Antiphile, ait assez d'empire sur lui-même pour cacher ses vrais sentiments, et qu'il attende d'être hors de la maison pour se laisser aller à une joie délirante (v. 690 suiv.). A ces invraisemblances d'ordre psychologique, ajoutons plusieurs incohérences ou maladroites de mise en scène : le théâtre laissé vide entre les vers 170 et 171; l'isolement dans la pièce des vers 171-172, auxquels rien ne fait suite, si même certains autres détails (ainsi le vers 211) ne les contredisent pas; l'équivalence de durée admise, contre toute vérité, entre des monologues de quatre ou de cinq vers (v. 502-507, 949-952, 996-999) et des actions forcément assez longues, visites à des voisins ou explications de famille; des entrées en scène injustifiées, comme celles de Chrémès et de Clitiphon au vers 562, de Sostrata et de la nourrice au vers 614, de Chrémès et de Sostrata au vers 1003, etc. Sans doute, presque aucune de ces imperfections n'est spéciale à l'*Heautontimoroumenos*; on en peut relever d'autres exemples dans le répertoire de Plaute et de Térence, et même dans la partie de ce répertoire qui est ou qui semble être imitée de Ménandre; l'accumulation de tant de fautes dans une pièce demeure toutefois une chose assez frappante; certains en ont été frappés si vivement, qu'ils n'ont pas pu se résigner à croire que Ménandre fût responsable; ils ont déclaré la comédie latine « contaminée » pour sauver l'honneur du poète grec. Un pareil raisonnement, s'il ne constitue pas une pétition de principe, manque à tout le moins de rigueur. Peut-être nous faisons-nous de Ménandre considéré comme dramaturge une idée trop avantageuse; et d'ailleurs, tout en lui attribuant une comédie mal construite, il y a moyen de le faire dans de telles conditions qu'on n'insulte pas sa mémoire.

M. Bethe a montré le chemin (1). Du vers 117 de l'*Heauton-*

(1) *Die Zeit des Heautontimoroumenos und des Kolax Menanders*, dans l'*Hermes*, 1902, p. 278-283.

timoroumenos (in *Asiam ad regem militatum abiit*, Chremes), où aucun nom propre n'accompagne *regem*, et du vers 194, où Athènes est dite « incolumis », il a conclu que le modèle suivi dans ces passages avait été composé avant la mort d'Alexandre (printemps 323) et les malheurs de la guerre Lamiaque (323-322). Ménandre était alors un tout jeune homme, presque un adolescent ; à quelque degré de perfection qu'il dût s'élever par la suite, on peut croire que ses débuts ne furent pas exempts de faiblesses ; un ancien atteste expressément qu'au point de vue du style la différence était grande entre ses premières œuvres et celles de son âge mûr (1) ; selon toute probabilité, le progrès se fit sentir aussi dans le domaine de la composition ; si M. Bethe a bien interprété les vers 117 et 194, les plus fervents dévots du grand comique ne sauraient plus refuser d'admettre que la même pièce où Térence a puisé ces deux vers lui servit de modèle pour l'ensemble de son ouvrage (2), quelque défectueuse que soit la conduite de celui-ci ; le scrupule qui les retenait d'imaginer l' *Ἐαυτὸν τιμωρούμενος* original d'après la pièce latine doit céder aux leçons de la chronologie. Il importe donc de rechercher si, dès avant la mort d'Alexandre, Ménandre écrivait déjà pour le théâtre. A première vue, cette hypothèse semble nettement contredite par ce que nous savons de la biographie du poète. Ménandre, dit un anonyme (3), fit représenter sa première comédie, étant éphèbe, sous l'archontat de Dioclès : *ἐδίδαξε πρῶτος (l. πρῶτον) ἔφηθος ὡς ἐπὶ Διοκλέους ἄρχοντος*. Aucun Dioclès n'ayant été archonte dans la seconde moitié du IV^e siècle, le mot *Διοκλέους* ne peut être gardé ; on lui a substitué *Φιλοκλέους* ; les débuts de Ménandre se trouvent ainsi placés dans la 3^e année de la 114^e olympiade (322/1) ; d'après une phrase d'Eusèbe (4), qui est peu claire, quelques savants les

(1) Plut., *Compar. Aristophanis et Menandri*, II, 2-3.

(2) Je dis pour l'ensemble, et non pas pour tous les détails. En particulier, il est difficile d'accorder avec le plan de la pièce latine le fragment de la pièce grecque (146 Kock) où il est question d'un déjeuner (*ἄριστον*).

(3) Cf. Kaibel, *Fragm. Comic.*, I, p. 9, § 17.

(4) Ol. 114, 4 : *Μένανδρος ὁ κωμικὸς πρῶτον δράμα διδάξας Ὀργῆν ἐνίκησεν*. *Πρῶτον* peut être rattaché soit à *δράμα διδάξας* soit à *ἐνίκησεν*.

retardent même jusqu'à l'année suivante, Ol. 114, 4 (= 321/0). Pour accorder avec ces données ce qu'il déduit des vers 117 et 194, M. Bethe suppose que Ménandre a travaillé pendant deux ou trois ans à son Ἐαυτὸν τιμωρούμενος; représentée seulement en 321, sinon en 320, la pièce aurait été rédigée en partie au plus tard en 323; et, lorsqu'enfin elle fut mise sur la scène, l'auteur, par négligence ou par indifférence, y aurait laissé subsister des allusions devenues inexactes. Je doute fort que cette conjecture réunisse beaucoup de suffrages; mais la conciliation peut être essayée, il me semble, d'une autre manière avec plus de succès.

L'action de l'*Heautontimoroumenos* se passe à la campagne. Térence ne dit pas où; Ménandre était plus explicite. Un fragment que M. Reitzenstein a publié en 1890 (1) nous apprend que chez lui le lieu de la scène était Halai, c'est-à-dire sans nul doute Halai Aixonides, dème voisin d'Aixoné, entre les caps Colias et Zoster; à la place des vers 63-64 de la pièce latine (*agrum his regionibus meliorem neque preti majoris nemo habet*), on lisait dans l'original :

..... καὶ τῶν ἐν Ἀλῆσι χωρίων
κεκτημένος κάλλιστον εἶνῃ τὸν Δία
ἐν τοῖς τρισίν γε, καὶ τὸ μακαριώτατον
ἄστικτον.

Ces détails ne sont pas indifférents. Que Ménandre ait situé son drame à la campagne, cela peut être motivé comme le *Dyskolos*, par les dispositions d'un des principaux personnages : en ville, Ménédème ne pourrait pas mener la dure vie de labour qu'il s'inflige pour faire pénitence. L'intrigue exigeait d'autre part que cette campagne où il peine et gémit ne fût pas trop éloignée d'Athènes; car, dans le cas contraire, Bacchis, la délicate et dédaigneuse Bacchis, refuserait de s'y transporter; Halai Aixonides, à moins de deux

(1) *Inedita poetarum graecorum fragmenta*, ind. lect. Rostock 1890/1, p. 8.

heures de la ville, dans une région jadis très habitée (1), était une des localités rustiques qu'une personne aussi élégante pouvait condescendre à visiter ; localité, d'ailleurs, connue probablement de tous les Athéniens, et dont le nom à lui seul évoquait pour eux, autour de Ménédème, un décor suffisamment précis. Jusqu'ici tout s'explique, dans la phrase de Ménandre, par des raisons de convenance dramatique ou par des intentions pittoresques. Il n'en est plus de même, à mon avis, pour les mots ἐν τοῖς τρισίν γε. Ces mots font allusion, je pense, à quelque chose de réel, à trois domaines réputés dans Halai comme les meilleurs du pays (2). Mais ces trois domaines excellents étaient-ils célèbres jusqu'en ville ? Cela est peu vraisemblable ; pour les citadins d'Athènes, le trait ἐν τοῖς τρισίν γε, dès le iv^e siècle, n'était sans doute pas plus intelligible qu'il ne l'est aujourd'hui pour nous. Aussi bien croirais-je volontiers qu'il ne fut pas destiné aux oreilles des citadins. Aixoné, le dème voisin d'Halai, possédait un théâtre (3) ; dans ce théâtre, à l'époque de Ménandre, avaient lieu des concours de comédie (4) ; pourquoi ne serait-ce pas là, non loin d'Athènes et non loin du Pirée (5), dans un dème où les solennités locales pouvaient attirer une nombreuse assistance, que le jeune poète, avant d'affronter les concours de la ville, produisit ses premiers essais ? Il est digne de remarque que l'action de l'*Heautontimoroumenos* se déroule au moment des Dionysies (6) ; les Dionysies dont il s'agit ne sont, bien entendu, ni les grandes

(1) Voir le texte explicatif joint aux *Karten von Attika* de Curtius et Kaupert (Milchhöfer), II^{es} Heft, p. 29.

(2) C'est le sens que paraît préférer M. de Wilamowitz, *Neue Jahrbücher f. Philologie*, 1899, p. 526. En publiant le fragment, M. Reitzenstein songeait à une locution proverbiale τὰ τρία ἀγαθὰ, d'ailleurs sans exemple, qui se fût opposée à l'expression courante τὰ τρία κακά.

(3) CIA II 579, 585 ; IV^o 584 b.

(4) CIA II 585 (décret du dème d'Aixoné, daté par l'archontat de Théophrastos, 313/2), lignes 14 suiv. : Ἀνεπίειν δὲ καὶ Διονυσίῳ τοῖς κωμικοῖς τοῖς Ἀἰξωνῆσι ἐν τῷ θεάτρῳ ὅτι κτλ.

(5) On sait que Ménandre, et peut-être son père avant lui, possédait une villa au Pirée, où il séjournait volontiers (Alciphron, II, 3, 4 ; 4, 16-17).

(6) V. 162, 733.

Dionysies ni les Lénéennes ; ce sont les Dionysies rurales, celles mêmes qui donnaient lieu, à Aixoné, aux représentations dramatiques ; si l'on se rappelle avec quelle complaisance les poètes de la comédie nouvelle placèrent l'action fictive de leurs drames à l'époque réelle des représentations (1), on reconnaîtra que ce détail, inutile au point de vue de l'intrigue (2), pourrait bien n'être pas sans valeur au point de vue de la chronologie. Les Dionysies κατ' ἀγρούς se fêtaient en Posidéon (décembre-janvier). En Posidéon 323/2 Alexandre était mort depuis plus de six mois et la guerre Lamiaque battait son plein ; conséquemment, c'est au plus tard en Posidéon 324/3 que fut représenté, à Aixoné, l'*Heautontimoroumenos*. On ne doit pas s'étonner si les biographes du poète ne parlent point de ce premier essai : ils travaillaient en effet sur des documents didascaliques, où les concours de la ville étaient seuls enregistrés ; ce qu'ils disent de la carrière du poète laisse donc le champ libre à notre hypothèse. Je ne crois pas, d'autre part, que la date à laquelle on rapporte parfois la naissance de Ménandre, date au demeurant conjecturale (3), permette d'élever contre cette hypothèse

(1) *Pseudolus*, v. 59-60. Cf. Dziatzko, *Rh. Mus.*, 1899, p. 505, note.

(2) On a même prétendu, ce qui est sans doute excessif (cf. Nencini, *De Terentio ejusque fontibus*, p. 74), que cette indication d'un jour férié ne se concilie pas avec un autre passage de la pièce, celui où Chrémès dit être convoqué pour une opération d'arbitrage (v. 498 suiv.).

(3) L'inscription I. G. Sic. 1184 est le seul document qui date la naissance de Ménandre : ἐγενήθη ἐπὶ ἀρχοντος Σωσιγένους (= 342/1). Mais, aussitôt après, elle dément elle-même cette assertion. Elle dit effectivement — d'accord avec Apollodore et le biographe anonyme — que le poète vécut 52 ans (ἐτελεύτησεν ἑτῶν ὕ και β'), et qu'il mourut sous l'archontat de Philippos, dans la 32^e année de la βασιλεία de Ptolémée Soter (ἐπὶ ἀρχοντος Φιλίππου, κατὰ τὸ β' και λ' ἔτος τῆς τοῦ Πτολεμαίου τοῦ Σωτήρος βασιλείας). Ces deux dernières indications déterminent une époque très précise. Pour des raisons tout à fait indépendantes de la biographie de Ménandre, l'archontat de Philippos a été fixé en 293/2 (voyez, en dernier lieu, les calculs de M. Kirchner, *Hermes*, 1902, p. 438-440) ; quant à la prise de possession de l'Égypte par Ptolémée, elle eut lieu l'année même où mourut Alexandre (chronique de Paros, dans les *Ath. Mittheil.*, 1897, p. 187, lignes 8-9 : ἀπὸ τῆς Ἀλεξάνδρου μεταλλαγῆς και Πτολεμαίου Αἰγύπτου κυριεύσεως ἐτη ΓΔ, ἀρχοντος Ἀθήνησι Ἡγήσιου = 324/3), nécessairement vers la fin de l'année, puisque Alexandre est mort en mai ou juin (Niese, I, p. 186) ; la 32^e année de la domination de Ptolémée Soter ne coïncide donc avec l'archontat de Philippos que pendant

une objection bien solide. Si Ménandre naquit sous l'archontat de Sosigénès, c'est-à-dire en 342/1, il avait, dans l'hiver 324/3, environ dix-huit ans ; à coup sûr, c'était débiter jeune ; mais l'histoire des lettres grecques, et celle même de la comédie attique, nous offrent d'autres exemples d'une aussi surprenante précocité : Aristophane, lorsqu'il écrivit ses *Tagénistes*, était encore près de l'adolescence : σχεδὸν μεραχίσκος ὢν, dit le scholiaste, au vers 502 des *Grenouilles*.

A. — L'ORIGINAL DU *Poenulus* DE PLAUTE.

Voici un autre cas où des considérations de date et d'origine me paraissent pouvoir être alléguées contre l'hypothèse d'une contamination. Je veux parler du *Poenulus* de Plaute.

On admet aujourd'hui communément que cette pièce est formée de scènes ou de portions de scènes prises dans deux originaux (1). L'un et l'autre auraient eu ceci de commun :

un court espace de temps, quelques semaines d'été ; et cette précision même dans l'établissement du synchronisme me paraît garantir qu'il est sûr et sincère. Ainsi, ce doit être en juin 292 que Ménandre se noya, au cours d'une baignade estivale. Mais alors, s'il avait 52 ans révolus avant la fin de l'année 293/2, c'est qu'il était né en 345/4 ; auquel cas il eût été âgé, en Posidéon 324/3, de 21 ans environ. Si la phrase *εταλεύτησεν ἐτῶν ὕ κχι β'* veut dire qu'il mourut dans sa 52^e année, il aurait eu encore, en Posidéon 324/3, à peu près 20 ans. Il est vrai qu'en ce cas il ne méritait plus, sous l'archontat de Philoklès (322/1), d'être appelé un éphèbe. Mais peut-être le biographe anonyme a-t-il associé fautivement, à la date de la première pièce jouée à Athènes et mentionnée dans les didascalies, une indication d'âge fournie par un autre document et concernant les débuts d'Aixoné. Ou bien, au lieu de corriger chez lui *ἐπὶ Διοκλέους* en *ἐπὶ Φιλοκλέους*, faut-il lire *ἐπὶ Ἀντικλέους* ? Antiklès fut archonte en 325/4.

(1) Voyez principalement : Langen, *Berliner Studien*, V (1886), p. 181 suiv. ; Leo, *Plautinische Forschungen* (1895), p. 153 suiv. ; von Willamowitz, *Neue Jahrbücher*, 1899, p. 519 et note 2 ; Karsten, *Mnemosyne*, 1901, p. 364 suiv. ; Calonghi, *Rivista di storia antica*, VI (1901-1902), p. 437.

que l'action s'y passait un jour de fête, le jour des Aphrodisies; qu'on y voyait deux sœurs, esclaves d'un même prostitueur, et de caractères différents; que l'aînée des deux sœurs était recherchée par un jeune homme bien pourvu d'argent et libre de ses actes, mais que le prostitueur écartait par des prétentions excessives; enfin, que l'amoureux, assisté d'un esclave malin, jouait le prostitueur et conquérait sa belle sans bourse délier. Dans l'un des deux originaux, intitulé *Καρχηδόσιος*, l'esclave du jeune homme apprenait d'un esclave du prostitueur que les deux sœurs étaient des enfants volés, de naissance libre, et, comme son maître lui-même, d'origine carthaginoise; il décidait de les faire revendiquer εἰς ἐλευθερίαν, au besoin en provoquant de faux témoignages; l'arrivée opportune d'un vieux Carthaginois, père des jeunes filles et oncle du jeune homme, assurait d'emblée le succès de la combinaison. Dans l'autre original, on introduisait chez le prostitueur un esclave de l'amoureux, travesti en soldat mercenaire et porteur d'une forte somme d'argent; le prostitueur se trouvait ainsi compromis, bon gré mal gré, dans une affaire de recel et de vol, et devait composer avec son ennemi. Le premier de ces deux complots est le seul qui soit annoncé par le prologue du *Poenulus*. Mais, comme l'a remarqué un des partisans mêmes de la contamination (1), cela ne prouve point que ce complot ait jamais fourni à lui seul la matière d'une comédie entière; l'objet d'un prologue, en effet, n'est pas de résumer d'avance tous les événements de la pièce; c'est de faire connaître aux spectateurs les événements antérieurs à l'action, et principalement ceux dont aucun personnage n'est informé; de ce genre sont, dans le *Poenulus*, les relations de famille entre le jeune homme et les jeunes filles; mais ces relations n'ont d'intérêt que pour la réussite d'un des complots; il est donc naturel que le prologue reste muet sur l'autre; et de son silence on ne saurait conclure que l'épisode de l'esclave travesti soit étranger

(1) Leo, *o. l.*, p. 191.

au Καρχηδόνιος. Ce qui, aux yeux des modernes, a paru déceler la contamination, ce sont, d'une part, des inconséquences dans la description des personnages ; et, d'autre part, dans la fable, des contradictions et des vices de structure. Tous ces défauts ne suggèrent pas avec la même force l'hypothèse d'une pièce contaminée : quelques-uns seulement peuvent sembler l'imposer, et méritent qu'avant d'aller plus loin nous nous expliquions sur leur compte.

De ce genre est d'abord la différence de condition et d'état civil qu'on a cru discerner entre les jeunes filles du premier acte et les jeunes filles du cinquième ; si cette diversité était flagrante, il n'y aurait pas lieu de discuter davantage : présenter les mêmes personnes ici comme des personnes de naissance libre et là comme des personnes d'origine incertaine, les donner ici pour des courtisanes expertes et là pour des élèves-courtisanes qui n'ont pas encore débuté, c'est en effet une contradiction comme il en peut subsister, à la rigueur, dans une pièce issue d'un mélange, mais telle que le plus médiocre dramaturge, inventant son œuvre de toutes pièces, ne l'aurait certainement pas admise. Arrêtons-nous donc sur ce point. Il est incontestable que les filles d'Hannon, lorsque leur père les retrouve, ne sont pas encore des courtisanes. Mais les jeunes personnes qui traversent la scène au premier acte sont-elles plus avancées dans la carrière ? On allègue le mépris qu'elles professent pour les prostituées de bas étage (v. 265 suiv.), — jalousie de métier apparemment —, la science qu'elles font paraître de ce qui plaît aux hommes (v. 240 suiv., 301 suiv.), le discernement avec lequel elles savent choisir l'heure la plus favorable pour se montrer au temple (v. 264 suiv., 319 suiv.). Sont-ce donc là des sentiments, des connaissances, qu'Adelphasium et Antérastilis n'aient pu acquérir qu'au prix de leur vertu ? Élevées chez un prostitué, destinées dès l'enfance à être des courtisanes, rien d'étonnant à ce qu'elles possèdent, avant même le jour des débuts, quelques notions théoriques sur leur future existence. Mais, dit-on, à l'acte premier Antéras-

tilis s'exprime en courtisane qui a de la pratique lorsqu'elle se plaint de trouver tout au plus quelques chétifs amoureux (v. 236 : vix aegreque amatorculos invenimus); et Adelphasium parle de la pureté comme d'un état qui ne lui est plus habituel (v. 350 : pura sum, comperce amabo me attractare, Agorastocles). J'avoue que ces propos, dont on s'alarme, ne me donnent pas trop d'inquiétude. Les chétifs amoureux que dédaigne Antérastilis n'ont pas nécessairement fait brèche à sa pudeur; ce peuvent être des soupirants à qui le prostitué essaie de vendre ses esclaves encore vierges, et par qui celles-ci espèrent être affranchies avant de se voir livrées au caprice d'amants passagers (1). Quant à la pureté qu'Adelphasium tient à conserver en se rendant au temple, il semble bien, d'après le vers 405, que pour la lui faire perdre il suffirait d'un baiser; elle a donc pu la perdre plus d'une fois sans être devenue une vraie *meretrix* (2). Ses agaceries à l'adresse d'Agorastoclès (v. 335 suiv., 349 suiv., 359 suiv.), le ton gaillard sur lequel elle lui parle (v. 344, 346), l'intérêt qu'elle affecte en sa présence pour la fête des Aphrodisies (v. 337, 339-340), ne prouvent point qu'elle ait dès lors l'âme d'une coquette professionnelle; ces traits attestent simplement sa résignation, qui apparaît bien mieux à l'acte V (v. 1174 suiv.), dans une scène imitée du Καρχηδόνιος. Enfin, on s'est étonné de ce que, au début de la pièce, Adelphasium, morigénant sa sœur, ne dise mot de leur naissance libre. Mais fallait-il qu'elle eût toujours à la bouche sa

(1) Agorastoclès n'a jamais possédé Adelphasium (v. 281, 292, 343-344); et celle-ci, attendant l'effet de ses promesses, n'a pas cherché ailleurs quelqu'un qui la délivre (v. 362). — Vis-à-vis d'Antérastilis, l'attitude d'Antamoénides, à l'acte V (v. 1288 suiv.), peut paraître un peu bien familière; mais, dans le cas même d'une contamination, il serait peu probable que le passage compromettant provint de la pièce anonyme; dans la première partie du *Poenulus* (v. 497-498), Antamoénides semble en être, vis-à-vis de la sœur cadette, au même point qu'Agorastoclès vis-à-vis de l'aînée.

(2) Est-il besoin de rappeler qu'en soutenant, à cause du vers 1139 (*hodie earum mutarentur nomina*), que, dans le Καρχηδόνιος, les jeunes filles devaient porter encore des noms carthaginois, Langen a commis un contre-sens? Le vrai sens de la phrase est donné par Ussing : « pro virginibus meretrices fierent ».

famille, ses malheurs, sa liberté perdue? De cela, les deux sœurs font mention à l'acte V parce que la prédiction de l'haruspice a réveillé dans leurs cœurs une espérance assoupie (1); aussi, et surtout, parce que leur père est là qui les entend, et que l'auteur croit bon de préparer la scène de l'*anagnorisis*; ni l'une ni l'autre de ces raisons n'existait au moment du premier entretien; dans ces conditions, pour que les jeunes femmes de l'acte I soient différentes de celles de l'acte V, il ne suffit pas qu'elles ne disent point les mêmes choses; elles devraient dire des choses nettement contraires, et parler d'elles-mêmes comme de personnes nées dans la servitude; ce qu'elles ne font pas.

Une seconde faute qui, d'après les modernes, prouverait péremptoirement la contamination, se remarque à l'acte IV. Aux vers 817 et suivants, Milphion ignoré, contre toute vraisemblance, le succès d'une ruse qu'il a tramée; aux vers 923 et suivants, il parle comme de choses à venir d'événements qui sont accomplis. D'après Langen et ceux qui l'ont suivi, nous aurions là des raccords mal faits entre les intrigues de deux pièces différentes. Mais cette explication me semble insuffisante : pas plus qu'un auteur original, le plus négligent des « contamineurs », le réviseur le plus sot, ne peut avoir écrit les vers 923-929 pour la place où nous les lisons aujourd'hui. Sur ce point, je me rallie à l'opinion de Götz, dont les critiques de Langen et autres laissent subsister, à mon avis, l'essentiel (2). Dans la rédaction primitive du *Poenulus*, l'acte IV, sans les vers 917-922, devait suivre le vers 503; la transposition est probablement l'œuvre d'un correcteur maladroit, qui, pour plus de clarté, isola l'une de l'autre les deux entreprises dirigées contre

(1) L'haruspice leur a annoncé qu'elles seraient bientôt libres *en dépit de leur maître* (v. 1207 : *invito domino*); cette prophétie excluait l'hypothèse d'une cession amiable, consentie par Lycus aux soupirants des jeunes filles.

(2) Götz, *De compositione Poenuli Plautinae*, ind. schol. Iena 1883/4; cf. Langen, o. l., p. 187-190. Le tort de Götz a été de soutenir que l'acte IV venait primitivement avant l'acte II, plutôt qu'après; en le plaçant à la suite du vers 503, on évite une des critiques de Langen.

le prostitué ; prononcés par Milphion pendant qu'Agorastoclès est à la recherche de témoins, les vers 817 suiv., 923-929, — ceux-ci remplacés, lors du remaniement, par le couplet 917-922 (1) —, n'avaient rien du tout de choquant.

Ces deux griefs principaux écartés, la composition du *Poenulus* prête encore à mainte remarque défavorable. D'après M. Karsten, presque tous les acteurs, de la première à la deuxième partie, changeraient de caractère : Adelphasium deviendrait plus honnête et plus digne, Antérastilis plus malicieuse, Agorastoclès plus rassis, Milphion moins spirituel ; autant de métamorphoses que, pour ma part, je n'aperçois pas bien. Plus sûrement, dans la pièce considérée d'ensemble, l'unité d'action fait défaut ; la correction de Götz a pour unique effet d'entrelacer, si je puis ainsi dire, les deux entreprises de Milphion ; en dépit d'elle, et malgré l'unité de victime, qui s'affirme surtout à l'acte V (v. 1342-1353), chacune de ces deux entreprises demeure indépendante (2). Les imperfections de détail sont nombreuses. Lycus est représenté tantôt comme ayant seulement dans sa maison Adelphasium et Antérastilis, tantôt comme possédant, en outre, d'autres esclaves ; son attitude vis-à-vis d'Agorastoclès n'est pas clairement expliquée, non plus que les raisons qui empêchent celui-ci de libérer sa maîtresse ;

(1) A la place qu'il occupe dans la pièce remaniée, le vers 919 (*satine prius quam unumst injectum telum jam instat alterum?*) n'est pas intolérable : l'action judiciaire contre Lycus a été préparée, elle ne sera engagée que le lendemain (v. 807) ; on peut donc dire que le coup n'est pas encore « *injectum* ».

(2) Le même défaut existe dans le *Miles*, où la contamination est discutable (Hasper, *Festschrift der 44ten Versammlung deutscher Philologen*, Dresde, 1897, p. 335 suiv. ; Trautwein, *Woch. für kl. Philol.*, 1903, p. 519-520). Observons que, dans le *Poenulus*, la succession de deux entreprises indépendantes est une faute contre l'art dramatique, mais non pas, ainsi qu'on le répète, contre la vérité psychologique. Qu'après avoir reçu les confidences de Syncérastus, Milphion n'abandonne pas une ruse dont l'effet paraît sûr (v. 183 suiv.) pour engager son maître dans une affaire douteuse (v. 974-974), rien de plus naturel. Qu'il conseille néanmoins à Agorastoclès de tenter, en faveur des deux sœurs, une ἀπαίρεσις εἰς ἐλευθερίαν, cela aussi se comprend, pour peu qu'il veuille du bien aux victimes de Lycus : car, pour celles-ci, c'était tout autre chose d'être simplement arrachées à leur maître, ou d'être reconnues pour ce qu'elles sont réellement : des filles de naissance libre.

au premier acte, Milphion improvise un complot avec une célérité qui étonne; il reste en scène, après le vers 197, sans que l'on sache pourquoi; plus loin, il n'est pas vraisemblable qu'Antamoenidès, enfermé chez Lycus, n'entende rien de ce qui s'y passe; il ne l'est pas non plus qu'on le laisse tout seul, et que, sans s'occuper de lui, les gens du prostitueur fassent la sieste (v. 803-804); l'apparition de Lycus, au vers 746, n'est aucunement motivée; rien n'explique comment les *exta*, que Collibiscus au vers 804 dit avoir trouvés et dévorés, ont été rapportés du temple; etc. L'origine de presque toutes ces fautes, contradictions, oublis, invraisemblances, a été cherchée d'un seul côté : presque partout on a voulu reconnaître les méfaits de la contamination. Avec quel succès, et par quelles voies différentes, nous n'entreprendrons pas de l'examiner en détail. Il nous suffira de constater ici qu'aucune des dites fautes n'est tellement grossière, tellement singulière, qu'elle n'ait pu trouver place dans une œuvre composée d'un seul jet ou imitée d'un seul original. Voyons maintenant si ce qui est *possible* n'aurait pas quelque chance d'être vrai.

Le faux soldat est présenté avec insistance (v. 663-665, 719, 770, 780) comme un mercenaire venant de Sparte, où quelque chose de grave s'est passé; il était là-bas au service d'un roi que l'écrivain latin appelle le roi Attale (nam hic latro in Sparta fuit... apud regem Attalum); il s'est enfui au moment où la ville était prise (inde huc aufugit, quoniam capitur oppidum), non pas sans doute par l'armée de son roi, — car, à ce compte, sa fuite n'aurait pas de raison —, mais évidemment par l'armée ennemie, après une défaite du « roi Attale » et la ruine de ses affaires. Que veut dire tout cela? D'après M. Hüffner (1), la mention d'Attale et aussi celle de Sparte auraient été introduites par Plaute; le poète, croit-il, songeait à une guerre contemporaine, la guerre de 195, entreprise par Eumène, de concert

(1) *De Plauti comoediarum exemplis atticis quaestiones maxime chronologicae*, Diss. Göttingen 1894, p. 34-35 et notes.

avec Flamininus, contre Nabis ; Attale, mort en 197, serait nommé par inadvertance à la place d'Eumène son successeur. Cette exégèse ne me satisfait point. Elle implique, contrairement au sens le plus plausible du texte, que le mercenaire servait non pas parmi les défenseurs de Sparte, mais parmi ses vainqueurs ; elle admet que les mots *oppidum capitur* sont dits par à peu près, car en 195 Sparte n'a pas été prise ; elle attribue à un contemporain une confusion, surprenante de sa part, entre Attale mort et Eumène vivant ; elle suppose le public romain plus attentif que de juste à de menues hostilités lointaines, sans gloire et sans grande importance. Répétée comme elle l'est à plusieurs reprises, la mention de Sparte et des choses de Sparte doit provenir de l'original ; mais, comme jamais Attale n'a fait la guerre dans la région de Sparte, il faut croire que le nom d'Attale fut ajouté par l'imitateur, ou substitué à un autre ; cherchons donc comment peut s'expliquer cette adjonction ou cette substitution. Si je ne me trompe, le problème est aisé à résoudre, pour peu que l'on identifie avec exactitude les événements visés par l'auteur grec. Quand eut lieu la prise de Sparte qui a mis Collibiscus en déroute ? Avec raison, M. Hüffner renonce à la placer lors de l'expédition du Poliorcète dans le Péloponnèse en 294, ou lors de la campagne de Gonatas en 285. A la date, plus ancienne, à laquelle songe M. Dietze (1), en 331, après la défaite du roi Agis sous Mégalopolis, Sparte ne fut pas prise, ni même, autant que nous pouvons savoir, en danger d'être prise. Mais descendons plus bas, beaucoup plus bas, dans la suite des temps. Après la bataille de Sellasie, Antigone Doson occupa la ville de Lycurgue ; la chute de Sparte dut alors faire grand bruit dans le monde hellénique ; et, même chez un prostitueur, le récit annoncé par Collibiscus (v. 719 : *narrabo tibi res Spartiaticas*) pouvait être accueilli avec avidité. Le vaincu de Sellasie, auprès de qui servaient des soldats mercenaires, était le roi Cléomène. Supposons que, dans son modèle grec,

(1) *De Philemone comico*, diss. Göttingen 1901, p. 81.

Plaute ait lu le nom Κλεομένης, ou même — nous justifierons cette forme dialectale — Κλευμένης. N'a-t-il pas pu confondre ce nom, qui ne lui disait rien, avec un autre nom plus familier aux oreilles romaines, celui d'Eumène — Εὐμένης — que portait le frère d'Attale I^{er}, qu'avait porté son père et prédécesseur? et, s'il écrivait le *Poenulus*, comme je le crois, avant 197, au nom d'un roi inconnu, qu'il prenait pour un Pergaménien, n'a-t-il pu substituer, par une fantaisie d'actualité et sans souci de la vérité historique, le nom du roi régnant, Attale, l'allié de Rome (1)? Ainsi s'expliquerait l'étrange combinaison que présentent les vers 663-665.

Après les conditions de temps, examinons les conditions de lieu. Le *Poenulus* se passe en Étolie, à Calydon. Cette localisation est affirmée non seulement dans les scènes provenant à coup sûr du Καρχηδόσιος, mais aussi dans celles que les modernes croient tirées d'un autre original (v. 624). Une seule phrase, dans la pièce entière, inviterait à situer l'action ailleurs : le vers 372, où Milphion dit à Adelphasium, en parlant d'Agorastoclès : « te faciet ut sis *civis Attica* atque libera ». Mais cette phrase ne saurait être traduite du grec : car à Athènes les esclaves affranchis ne devenaient pas d'emblée des citoyens (2). En prêtant à Milphion les paroles qui viennent d'être transcrites, l'imitateur ajoute au texte qu'il imite, comme il y ajouta aux vers 474-475 du *Persa* (3); dès lors, il y a tout lieu de croire que la mention d'Athènes est de son crû. Cette constata-

(1) Quelque chose d'analogue s'observe au vers 339 du *Persa* (mirum quin regis Philippi causa aut Attali | te potius vendam quam mea, quae sis mea). Je ne crois pas d'ailleurs, avec M. Dietze (*o. l.*, p. 81), que le nom d'Attale ait remplacé là un autre nom, celui de Darius : le parasite n'avait pas de raisons, comme en a l'avare dans l'*Aululaire* (v. 85), pour nommer côte à côte les deux rois de l'argent; il nommait le roi Philippe parce que Philippe, père d'Alexandre, régnait de son temps en Macédoine et préoccupait fort les Athéniens (nous dirions de même en français : pour le roi de Prusse); Plaute, profitant d'une homonymie, a entendu le nom de son contemporain Philippe V, et il y a joint le nom d'un autre roi avec qui les Romains d'alors avaient affaire.

(2) Cf. G. Foucart, *De libertinorum conditione apud Athenienses*, p. 49-50.

(3) Cf. Wilamowitz, *De tribus carminibus latinis*, ind. schol. Göttingen 1893-1894, p. 20.

tion n'est pas sans intérêt. Pour une fois que Plaute nomme le lieu de l'action là où probablement son modèle ne le nommait point, il nomme, au mépris du contexte, la ville où les intrigues comiques se déroulaient d'ordinaire : Athènes. Comment donc le même homme, si étourdi ou si indifférent au vers 372, eût-il songé, au vers 621, à introduire le mot *Aetoli*, sinon à remplacer par lui un autre ethnique, au cas où, dans l'original, l'aventure du faux mercenaire ne se fût pas passée en Étolie? Le plus vraisemblable est que, chez l'auteur grec, cette aventure, comme celle du vieillard Carthaginois, était localisée en pays étolien, à Calydon; et une aussi frappante similitude m'est déjà une raison pour croire que les deux épisodes ont toujours fait partie de la même pièce. Mais ce dont je voudrais surtout tirer parti n'est pas tant cette unité de lieu; c'est le nom même de Calydon.

On s'est demandé plusieurs fois pourquoi les intrigues de certaines comédies, faisant exception à la règle habituelle de la *véa*, se développaient hors d'Athènes. L'opinion de M. Hüffner (1), approuvée par M. Leo (2), est qu'on les exila de la sorte pour ménager l'amour-propre de spectateurs athéniens : la plupart en effet comportent la présence d'un enfant volé; or les citoyens d'Athènes, ville *εὐνομοτάτη*, ne voulaient pas que leur patrie fût présentée sur le théâtre comme une cité recéleuse. Certes, de la part d'un public athénien, de pareilles susceptibilités n'ont rien d'in vraisemblable; on ne doit pas, néanmoins, les croire plus intransigeantes qu'elles n'étaient. A l'acte IV du *Persa*, nous voyons fort bien un marchand, patronné par un citoyen d'Athènes, vendre à Athènes une jeune fille volée (3); il est vrai que, dans l'espèce, le marchand est un pseudo-marchand, et que l'acheteur est aussitôt puni; mais ces circonstances particulières, fruits de la malice d'un esclave, n'infirmement pas la possibilité du marché, laquelle seule inté-

(1) *O. l.*, p. 23-24, note.

(2) *Plaut. F.*, p. 199, n. 3.

(3) V. 149-150; 380; 522; 545; 715.

resse le bon renom de la ville. Inversement, si un prostitueur, comme c'est le cas pour Lycus (1), après avoir acheté à l'étranger, d'un étranger, des enfants volés à leur famille, vient s'établir avec eux dans une cité quelconque, je ne vois pas pourquoi l'honneur de cette cité serait en péril ; et le patriotisme le plus chatouilleux ne saurait, il me semble, s'offusquer d'une telle hypothèse. En vérité, le cas d'Antidamas est plus compromettant : Étolien, il a acheté en Étolie, d'un pirate peut-être étolien, un jeune Carthaginois de naissance libre (2) ; mais on doit observer que sa conduite, comme celle d'un autre Étolien du répertoire qui achète des prisonniers de guerre, l'Hégion des *Captifs*, ou mieux encore comme celle du ravisseur de Ménechme, est jusqu'à un certain point excusable et excusée : Hégion poursuit la délivrance de son fils, prisonnier lui-même des ennemis (3) ; Antidamas et le ravisseur de Ménechme, qui n'ont ni l'un ni l'autre d'héritiers de leur sang, pratiquent vis-à-vis des enfants d'autrui une espèce d'adoption forcée (4). Ajoutons qu'Agorastoclès n'a jamais éprouvé à Calydon aucun mauvais traitement ; son père adoptif l'a fait riche ; si l'auteur l'eût voulu, l'action d'Antidamas pouvait être présentée comme un trait de « philanthropie ». Nous ne saurions donc nous en tenir à l'explication de M. Hüffner. Elle peut être la bonne pour certaines pièces ; d'autres fois, l'intrigue fut plus probablement localisée hors d'Athènes pour des motifs où le patriotisme athénien n'avait rien à voir. Rappelons-en un, signalé jadis par Dziatzko (5), et dont, à notre avis, on tient trop peu de compte. Il tombe sous le sens que toutes les productions de la *véa* ne furent pas destinées aux seuls

(1) V. 896-897 : *illas emit in Anactorio parvolas | de praedone Siculo ; v. 87 suiv. : eas qui surripuit, in Anactorium devehit, | vendit eas... homini... cui Lyco nomen siet. | Is ex Anactorio, ubi prius habitaverat, | huc commigravit in Calydonem hau diu.*

(2) V. 72 suiv.

(3) *Captivi*, v. 98-101.

(4) *Men.*, v. 59 suiv. ; *Poen.*, v. 75, 904, 1058-1059.

(5) *Rhein. Mus.*, XXIV, p. 574, n. 8.

théâtres d'Attique; les grands comiques eux-mêmes, qui habitèrent Athènes, durent travailler parfois pour le dehors; si Ménandre, qui en moins de trente-cinq ans composa près de cent dix comédies, les avait toutes fait jouer dans son pays, il aurait, quel que fût son talent, fatigué ses concitoyens; j'aime à croire que, plutôt que d'en courir le risque, il donna quelques-unes de ses œuvres à l'étranger; à plus forte raison, des poètes de deuxième ou de troisième ordre, — comme nous savons, par le prologue de l'*Asinaire*, que Plaute n'a pas craint d'en imiter —, écrivirent pour des scènes secondaires. Mais alors, dans des drames destinés au théâtre de telle ou telle ville, pourquoi les écrivains auraient-ils considéré l'Attique comme le lieu obligé de l'action? J'admets que quelquefois la tradition les y ait décidés; le plus souvent sans doute ils situèrent tout bonnement l'intrigue de leur comédie dans la ville même où allait avoir lieu la représentation (1). Ainsi s'explique au mieux que l'action de la *Cistellaire*, où il n'est pas question d'enfant volé, se passe cependant loin d'Athènes, à Sicyone (2); et peut-être, pour l'une ou l'autre des pièces que M. Hüffner

(1) Pour la plupart des comédies de Plaute dont l'action se passe hors d'Athènes, et pour celles-là seulement, le lieu de la scène est indiqué dès le prologue. Admettons que, chaque fois, cette indication provienne du modèle grec. Il y a une grande différence entre les prologues où elle est présentée à part comme une chose qui ne va pas de soi — tels sont les prologues du *Rudens* (v. 32-33), du *Miles* (v. 88), des *Ménechmes* (v. 72 suiv.) — et ceux où elle est donnée en passant, au cours d'une narration — tels sont les prologues du *Poenulus* (v. 72, 94), des *Captifs* (v. 24; la phrase du vers 94 « nam Aetolia haec est », superflue après le prologue et comprise dans un passage embarrassé, est de provenance incertaine), de la *Cistellaire* (v. 156, 190) — : les pièces du premier groupe ne furent probablement pas jouées dans la ville où elles sont censées se passer; les autres ont pu l'être. Alors même que le lieu de l'action et le lieu de la représentation coïncidaient, il n'était pas sans opportunité, dans une petite ville négligée d'ordinaire par les poètes, de signaler cette coïncidence aux spectateurs, qu'elle pouvait bien disposer; n'oublions pas d'ailleurs qu'une des pièces où la scène est hors d'Athènes, le *Curculio*, nous a été conservée sans prologue, et que peut-être elle n'en a jamais eu.

(2) M. Hüffner propose — non sans réserves — une autre explication, qui n'explique pas grand chose (o. l., p. 24, note) : « an docta est (*Cistellaria*) « dum Athenae obsidebantur, ut Menander ejus argumentum alia in urbe agi « maluerit? »

avait en vue, est-il inutile de chercher une explication plus subtile.

Revenons au *Poenulus*. Calydon, où l'intrigue se déroule, n'a jamais été célèbre, que je sache, comme un lieu de plaisir; ses fêtes d'Aphrodite ne sont connues que par Plaute (1); on voit donc assez mal pourquoi un poète comique aurait songé à cette localité, s'il n'avait pas dû y faire jouer sa pièce (2). On ne voit pas non plus, du moins je ne vois pas, pourquoi la pièce n'y aurait pas été jouée. Calydon, vers la fin du III^e siècle, était encore une cité prospère (3); nous ne savons pas positivement qu'elle ait possédé un théâtre; mais, ne connaissant rien ou presque rien de la topographie intérieure de la ville, nous restons libres de le supposer (4). A vrai dire, le peuple étolien ne semble pas s'être beaucoup soucié des divertissements littéraires; toutefois, quelque belliqueux et rudes qu'ils aient été, les Étoliens de l'âge hellénistique n'étaient plus les demi-sauvages dont a parlé Thucydide, et tout porte à croire qu'ils valaient mieux que ne le dit Polybe, leur ennemi. C'est chez eux que naquit, dès la fin du IV^e siècle, un des premiers poètes alexandrins, Alexandros de Pleuron; durant le siècle suivant, leur ingérence constante dans les affaires de Delphes ne leur permit pas d'ignorer plus longtemps les lettres et les arts de leur époque (5); on sait, par Polybe même, qu'en 218 leur sanctuaire fédéral regorgeait de statues; un peu plus tôt,

(1) Cf. Pauly-Wissowa, s. v. *Aphrodite*, p. 2745.

(2) Lycus, l'infâme Lycus (v. 89-92), vient d'Anactorion, c'est-à-dire d'Acarnanie. On sait qu'Étoliens et Acarnaniens se détestaient cordialement. Peut-être l'auteur du *Καρχηδώνιος* s-t-il nommé Anactorion — comme les poètes attiques, en pareille occurrence, aimaient à nommer Mégare (cf. *Persa*, v. 137) — pour flatter chez son auditoire les passions de mauvais voisinage.

(3) Woodhouse, *Aetolia*, p. 100-102.

(4) Sur les ruines de Calydon, cf. Woodhouse, *o. l.*, p. 95-100. Au III^e siècle, la ville n'avait pas de port à proprement parler (*o. l.*, p. 102-106); on pouvait cependant débarquer à proximité (*ibid.*); les vers 650 suiv. du *Poenulus* ne contiennent donc pas d'erreur topographique.

(5) Des artistes étoliens sont nommés plusieurs fois dans les listes des Soteria : Collitz, 2563, l. 43; 2564, l. 46, l. 66; 2565, l. 17, l. 68; 2566, l. 35. Aux Soteria de 226 ou 225, un citharède étolien est vainqueur : Collitz, 2568, l. 9.

Nicandre était venu séjourner parmi eux et avait recueilli leurs anciennes légendes, ce dont ils le récompensèrent en lui faisant avoir la proxénie delphique (1). Nous ne croyons donc pas flatter les Étoliens du III^e siècle en supposant qu'ils pouvaient trouver quelque plaisir à voir représenter des comédies. Ils le pouvaient surtout, nous semble-t-il, à l'époque que paraissent indiquer les vers 663-665, c'est-à-dire au lendemain de Sellasie, vers 221 ; l'Étolie, en effet, venait de traverser alors — chose rare dans ses annales — plusieurs années consécutives de paix (2) ; après la mort de Démétrius l'Étolique, les hostilités contre la Macédoine s'étaient terminées heureusement ; depuis, et durant toutes les guerres de Cléomène, la ligue était demeurée neutre entre les combattants, non sans profiter des circonstances pour accroître son territoire (3) ; cette exceptionnelle quiétude, à quoi font peut-être allusion, dans la bouche des *advocati*, les vers 524-525 (*praesertim in re populi placida atque interfectis hostibus | non licet tumultuari*), devait favoriser le goût des distractions (4). Aussi bien le *Poenulus* n'est-il pas la seule œuvre de Plaute qui fasse naître la pensée d'une production comique en Étolie. L'action d'une autre pièce, des *Captifs*, se passe dans une ville étolienne. Elle suppose un état d'hostilité entre les Étoliens et les Éléens ; étant donné la forme des mots *Alis*, *Alei*, que les Romains n'écrivaient pas ainsi, il ne saurait être douteux que ce détail provient du modèle grec ; il doit donc contenir une allusion à quelque événement historique. Or, des guerres entre l'Étolie et l'Élide ne nous sont attestées qu'à une époque relativement

(1) Collitz, 2653.

(2) Niese, *Gesch. der griech. und maked. Staaten*, II, p. 307, 331, 408.

(3) Niese, *o. l.*, p. 324-325.

(4) Une allusion au faste d'Antiochus III comme celle que contiennent les vers 693-694 (*ubi ego curer mollius | quam regi Antiocho oculi curari solent*) n'a rien d'in vraisemblable en Étolie dès 221. Antiochus était monté sur le trône vers 223 (Niese, *o. l.*, p. 172 note 1 et p. 364) ; les Étoliens, d'autre part, étaient, surtout par l'entremise de Delphes, en relations avec les Séleucides (Niese, *o. l.*, p. 408 et note 2).

ancienne (fin du iv^e siècle et début du iii^e) (1), trop ancienne, semble-t-il, pour que la pièce, pourvue du prologue que l'on sait, puisse y être rapportée avec vraisemblance (2). Aussi, plutôt qu'à aucune d'elles, songerais-je volontiers à quelque guerre oubliée, guerre éphémère, guerre d'intérêt local, comme le iii^e siècle, imparfaitement connu, en vit sans doute naître et cesser beaucoup. Mais une telle guerre ne dut pas avoir de retentissement en dehors des pays intéressés et de leur entourage immédiat (3) ; et, parmi ces pays, celui où les *Captifs* pouvaient plaire le plus est à coup sur l'Étolie. Récemment, étudiant l'onomastique de Plaute, M. Schmidt insistait à bon droit sur les formes *Alis* et *Alei*. Ce sont, disait-il, d'incontestables dorismes ; qu'on en rapproche les noms *Colaphus*, *Tyndarus*, dont le premier se trouve chez Épicharme, dont le second a des similaires (*Τυνδαρίων*, *Τυνδαρίδας*) en Sicile et en Italie ; et l'on sera en droit de soupçonner que l'original des *Captifs* fut composé quelque part en Grande-Grèce (4). Mais l'argument tiré de deux noms propres, dont l'un est un sobriquet, dont l'autre n'appartient pas aux légendes siciliennes ou italiotes, a évidemment peu de force (5). Quant aux formes Ἄλις et Ἀλεῖοι, elles furent d'usage courant, au iii^e siècle, en Étolie aussi bien qu'en Grande-Grèce. Tout en approuvant M. Schmidt d'avoir tiré parti des traces de dialecte conservées par l'onomastique pour déterminer l'origine de la pièce, nous pouvons donc conclure autrement qu'il n'a fait. C'est ici le lieu de revenir sur une forme dialectale que nous avons supposée, sans justification, dans le modèle grec du *Poenulus* : la forme Κλευμένης. Les

(1) Höffner, *o. l.*, p. 41-42 ; Dietze, *De Philemone comico*, p. 18.

(2) Wilamowitz, *De tribus carminibus latinis*, p. 13-14 ; *Neue Jahrb.*, 1899, p. 520 ; cf. Leo, *Plaut. F.*, p. 126.

(3) Non plus d'ailleurs, il me semble, qu'aucune de celles dont les auteurs nous parlent.

(4) *Hermes*, 1902, p. 618-619.

(5) M. Schmidt lui-même (*o. l.*, p. 196) nous en fournit un autre, de nature identique, qui peut lui être opposé : le nom de Ménarchus, le médecin éléen chez qui Philopolémus est prisonnier, est un nom porté en Étolie.

textes étoliens ne fournissent aucun équivalent : on n'y lit pas de nom qui commence par Κλεο- ou par Κλευ-; et, dans un cas analogue, plusieurs présentent des formes non contractées : Θεόδοτος, Θεόδωρος, Θεόλυτος. Mais les contractions initiales Θευ- Κλευ- se rencontrent dans des régions voisines de l'Étolie et parlant à peu près la même langue (1) : en Épire (2), en Acarnanie (3) — où le nom Κλευμένης figure sur une funéraire —, en Phocide (4); on les relève très fréquemment à Delphes, quelquefois dans les noms de personnages étoliens; à côté d'un Κλεώνυμος, les inscriptions delphiques connaissent des Étoliens qu'elles appellent Θεύδοτος, Θεύδωρος, Θεύφραστος. Il ne me semble donc pas que, dans une comédie jouée à Calydon en 221, Κλευμένης soit inacceptable.

Après une période de splendeur, la comédie nouvelle a longuement végété; en dehors des grands centres littéraires, elle dut pousser des rejetons médiocres. C'est là ce qu'on oublie, je crois, trop aisément, lorsqu'à travers telles ou telles pièces de Plaute on cherche à entrevoir les originaux grecs, et qu'on exige pour ceux-ci, sans savoir de qui ils sont les œuvres ni quel temps les vit naître, un certain minimum de perfection dramatique. Une pièce comique, dont le *Poenulus* — restauré comme l'a conseillé Götz — serait la copie, je ne dis pas exacte de tout point, mais cependant voisine et fidèle dans l'ensemble, aurait été une pièce mal construite, je n'en disconviens pas; c'eût été une pièce indigne du théâtre athénien, indigne de l'époque de Ménandre, je l'accorde; mais rien ne nous oblige à tenir les yeux attachés sur Athènes, sur l'Athènes de Ménandre, d'Alexis, de Philémon (5); et c'est en d'autres termes, à notre

(1) Cf. Boisacq, *Les dialectes doriens*, p. 8.

(2) Collitz, 1352, l. 4.

(3) Collitz, 1379, l. 2; 1397, l. 1.

(4) Collitz, 1352 b, l. 5.

(5) On a proposé d'identifier le Καρχηδόnius que Plaute a imité soit avec la pièce homonyme de Ménandre (Leo, *Plaut. F.*, p. 143, 190; Geffcken, *Studien zu Menander*, progr. Hambourg 1898, p. 5, note 1; von Wilamowitz, *Neue Jahrbücher*, 1899, p. 517, note) soit avec celle d'Alexis (Dietze, *De Philemone comico*, p. 82); et l'ori-

avis, que la question se pose : en 221, sur la scène de Calydon, une pièce telle que nous la concevons était-elle quelque chose d'impossible?

Lyon, juillet 1903.

Ph. E. LEGRAND.

ginal des *Captifs* a été attribué à Philémon (Dietze, *o. l.*, p. 19); le tout, sans raisons convaincantes.

UN DISCOURS INÉDIT DE PSELLOS

ACCUSATION DU PATRIARCHE MICHEL CÉRULAIRE

DEVANT LE SYNODE

(1059).

Au commencement de novembre 1059, le patriarche de Constantinople Michel Cérulaire s'était retiré dans le monastère des Neuf Ordres, situé hors de l'enceinte de la ville, afin de s'y préparer, suivant l'usage, à célébrer la fête des Saints Archanges. Depuis quelques mois ses rapports avec l'empereur Isaac Comnène devenaient de plus en plus difficiles. Le patriarche ne cessait de critiquer les actes de l'empereur, voulait qu'il fit droit à toutes ses demandes, proférait des menaces contre lui et se montrait en public, les pieds chaussés des sandales de pourpre, insigne de la dignité impériale. Résolu d'en finir, Isaac Comnène profita de l'imprudence que Michel Cérulaire avait commise en sortant de Constantinople. Par son ordre, des Varangiens de la garde impériale cernèrent le monastère, arrêtrèrent le patriarche, le conduisirent aux Blachernes et l'embarquèrent sur un navire (1), qui le conduisit dans l'île d'Imbros (2). Là, il fut en butte aux sollicitations et aux menaces

(1) Michel d'Attalie (éd. de Bonn., p. 63).

(2) Psellos, *Μεσαιων. βιβ. IV*, p. 362.

de l'empereur, qui mit tous les moyens en œuvre pour le faire abdiquer (1). A la suite de son refus obstiné, Isaac Comnène résolut de le traduire devant un synode, qui fut convoqué par prudence dans une ville de Thrace. Psellos fut chargé de composer le discours d'accusation, et le patriarche se rendait par mer devant ses juges quand les courants entraînaient son navire dans l'Hellespont; l'exilé fut débarqué à Madyte et y mourut de fatigue et d'émotion (2).

Le réquisitoire qui devait être prononcé devant le synode est contenu dans l'un des manuscrits de Psellos conservé à la Bibliothèque Nationale (*Gr. 1182, f^o, xiii^e s. Bombyc. f^o 132 recto à f^o 149 recto*) (3). Ce manuscrit, acheté par Mazarin, fut examiné au xvii^e siècle par le père Combefis : il prépara même une édition de Psellos que la mort l'empêcha de publier (4). La copie qu'il avait faite de l'Accusation du Patriarche nous a été conservée (*Bibl. Nat. Supp. gr. 593, xvi^e s. pap. pages 1-49*). Ce texte est resté inédit et M. Sathas n'a pas cru devoir le publier avant l'Oraison funèbre de Michel Cérulaire dont il forme la contre-partie (5); cet érudit en a seulement tiré un texte fort intéressant de Proclus (6) et les éléments de l'étude biographique qui précède son édition de Psellos (7). Le discours de Psellos contre le patriarche n'est connu jusqu'ici que par une traduction abrégée en langue russe, publiée avec une étude critique par Bezobrazov (8).

(1) Michel d'Attalie, p. 64-65, Psellos, p. 370.

(2) Zonaras, XVIII, 5. Anon. Synopsis Chron., *Μεσαιων. βιβ.*, VII, p. 164. Psellos, *ib.*, IV, p. 373-4. Mich. d'Att., p. 65. Je me permets de renvoyer le lecteur à mon étude sur « le Schisme Oriental du xi^e siècle ». Paris, 1899, in-8^o.

(3) Sur ce manuscrit et ses origines, voir Sathas, *Μεσαιων. βιβ.*, t. V, p. vj'.

(4) Pagi. In Ann. Baronii 1058, p. 209. — Ceillier, *Hist. des Auteurs Sacrés* (édit. de 1757), t. XX, p. 586. — Nicéron, *Mémoires...*, t. XI, p. 194.

(5) *Μεσαιων βιβ.*, IV.

(6) *Bull. de Correspond. Hell.*, 1877, p. 316-18.

(7) *Μεσαιων βιβ.*, IV (Introduction). Ce morceau a servi aussi à Bezobrazov (Psellos, homme d'état et historien. Moscou, 1890). J'ai eu moi-même l'occasion d'en faire souvent usage dans mon étude sur *Le Schisme Oriental du xi^e siècle*.

(8) *Journal du Ministère de l'Instruction publique de Russie*. Saint-Petersbourg

Ce morceau, qu'un mauvais sort semble avoir poursuivi jusqu'ici, nous a paru digne d'être offert au public à cause du jour curieux qu'il jette, et sur la société byzantine du xi^e siècle, et sur les préoccupations intellectuelles de Psellos. Notre édition a été faite d'après l'unique manuscrit connu, auquel nous avons comparé la copie du père Combefis. Cette copie n'est pas une reproduction rigoureuse du texte; elle vise à donner plus d'élégance au style de Psellos par la suppression d'articles ou de mots jugés inutiles. Nous avons noté celles de ces inexactitudes qui semblent voulues, ainsi que les corrections, peu nombreuses d'ailleurs, que Combefis propose d'apporter au texte.

L'Oraison Funèbre et l'Accusation du Patriarche diffèrent autant l'une de l'autre que les Anecdota des autres ouvrages de Procope. A quatre ans de distance (1059-63) Psellos a tenu un langage si opposé et s'est infligé à lui-même un si formel démenti, que, dès le xvii^e siècle, des doutes ont été jetés sur l'authenticité de l'Accusation (1). Il a paru impossible que le même homme ait pu composer, à si court intervalle, un pamphlet aussi haineux et un éloge aussi éclatant. D'après l'un, il faut mettre Michel Cérulaire au rang des pires criminels : d'après l'autre, il est un saint, presque un martyr. Malheureusement pour la mémoire de Psellos, il est impossible de considérer le premier de ces ouvrages comme moins authentique que l'autre.

Les chroniqueurs du xi^e siècle, Michel d'Attalie, Skylitzès, Psellos lui-même, dans leurs récits de la chute de Cérulaire, ne mentionnent pas le discours d'accusation. Mais comment s'en étonner quand les mêmes chroniqueurs ne donnent nul détail sur un événement aussi important que le schisme de 1054 et

Année 1889, troisième trimestre. *Matériaux pour servir à l'histoire de l'empire byzantin*, IV, p. 32-75 (en russe), la traduction est suivie d'une étude critique (p. 76-84).

(1) L'ouvrage ne figure pas dans le Catalogue des ouvrages de Psellos qu'a dressé Allatius (Fabricius. *Biblioth. Gr.* éd. 1807, t. V). Montfaucon, dans sa *Bibl. Bibl.*, l'attribue à Psellos, mais l'auteur du *Catal. des mss. gr. de la Bibl. du Roi*, dressé au xvii^e s., t. II, p. 239, le regarde comme apocryphe. (Fabric. *Id.*, t. X, p. 76.)

montrent, d'ailleurs, à l'endroit de Cérulaire une réserve voulue? D'autres chroniques, en revanche, sont plus explicites. Zonaras raconte, qu'avant de juger le patriarche l'empereur « fit rassembler, par Psellos, des griefs aussi nombreux « qu'étranges, qui sont contenus et groupés dans le discours « qu'il composa contre lui, τῷ Ψελλῷ αἰτιαμάτων πολλῶν καὶ « ἀλλοκότων συναγωγῆι, ἃ ἐν τῷ κατ' ἐκείνου λόγῳ συνήθροισε τε καὶ « συνεγράψατο » (1). La chronique anonyme de Sathas, qui date du XIII^e siècle, signale aussi « l'éloge et la satire, ἐγκώμιον καὶ ψόγον » que Psellos composa sur le patriarche (2). Nul doute que le discours du manuscrit de Mazarin ne soit celui dont parlent ces deux chroniques.

A défaut de ces preuves, il suffirait de parcourir ce morceau pour y reconnaître, à chaque instant, les procédés littéraires et la marque de Psellos. C'est le même goût pour la rhétorique, la même recherche du trait, la même affectation d'enjouement, la même emphase que dans les Lettres ou les Oraisons Funèbres. C'est le même désir naïf d'étaler sa connaissance de l'antiquité profane, qui en fait un précurseur des savants du XVI^e siècle; c'est surtout la préoccupation de traiter toutes les questions, même les plus minces, d'une manière philosophique. Si l'on passe de l'Accusation à l'Oraison Funèbre, on reconnaît la même langue et les mêmes habitudes d'esprit. Bien plus, si l'on considère les faits qui sont avancés dans les deux discours, on ne voit pas qu'il y ait entre eux de contradiction fondamentale. Dans l'Oraison Funèbre, Psellos insiste sur les origines de Michel Cérulaire, sur son éducation, sur son arrivée au patriarcat; dans l'Accusation il n'avait fait à toutes ces circonstances que des allusions brèves et pleines de réticence pour ne mettre en lumière que quelques points, et en particulier le rôle joué par le patriarche dans la révolte de 1057. Les deux discours se complètent donc l'un par l'autre

(1) Zon., XVIII, 5.

(2) Μεσαιων. βιβλ., t. VII, p. 164.

et, s'ils diffèrent, c'est par leur forme, par leur inspiration, beaucoup plus que par les faits positifs qu'ils avancent (1).

Enfin, une autre preuve nous paraît encore plus décisive : si en laissant de côté le fond même du discours, on étudie les motifs de développement qui y reviennent sans cesse, on voit qu'ils se rapportent tous aux études et aux recherches de Psellos ; il a saisi avec empressement l'occasion d'étaler devant les membres du synode sa connaissance des doctrines les plus abstruses. La première moitié du discours est en réalité un exposé de la philosophie néoplatonicienne, dont Psellos arrive, par des prodiges de subtilité, à faire de Cérulaire un adepte. En lisant ces longs développements, on se demande ce qui domine chez lui, de la préoccupation de perdre l'accusé aux yeux des juges ou du plaisir d'exposer devant un auditoire d'élite les doctrines qu'il avait résumées dans ses traités sur les Chaldéens (2). De même, il s'étend avec abondance sur la recherche de la pierre philosophale entreprise par le patriarche, mais il oublie de dire qu'il s'est fait le principal complice de l'accusé en réunissant pour lui la collection des anciens alchimistes et en lui adressant une lettre sur la fabrication de l'or (3). Psellos seul était capable de développer avec ce goût des matières si étrangères en apparence à son sujet.

Les circonstances expliquent d'ailleurs, sans la justifier, la palinodie de Psellos. En faisant arrêter le patriarche, l'empereur s'exposait aux vengeances du peuple qui voyait en Cérulaire

(1) L'Oraison funèbre, comme l'Accusation, prouve que Michel Cérulaire a pris, malgré lui, l'habit monastique et regretté plus tard cette contrainte (Μεσσιων. βιβ., IV, p. 319-20 et Accusation LVIII). Ce n'est là qu'un exemple choisi entre plusieurs.

(2) Ἐξήγησις εἰς τὰ Χαλδαϊκὰ λόγια. — Ἐκθεσις... τῶν παρὰ Χαλδαίους δογμάτων. Édit. Migne, P. G. CXXII.

(3) V. Ruelle, *Revue des Études grecques*, 1889, p. 260. — Berthelot, *Les Origines de l'Alchimie*, p. 110 et suiv. *Le développement de l'alchimie* (Accusation LXV) vient confirmer l'hypothèse de Ruelle sur la dédicace de la Chrysopée à Michel Cérulaire. De même (Accusat. LXIV), Psellos étale sa science des pierres précieuses dont il a donné un exposé (περὶ λίθων δυνάμεων. Migne, Pat. Gr. CXXII).

le représentant de l'indépendance religieuse vis-à-vis de Rome ; les hauts fonctionnaires comme Psellos, auxquels le patriarche avait fait souvent sentir le poids de son autorité, étaient dans des dispositions tout autres (1). Psellos lui-même malgré les bons rapports qu'il a pu avoir avec le patriarche était au nombre de ces ennemis secrets. Il y avait trop d'opposition entre ces deux esprits pour qu'ils pussent s'entendre, et dans une des lettres qu'il lui adresse (2), Psellos raille l'aversion qu'il témoigne pour la philosophie, dans des termes presque analogues à ceux qu'il emploiera plus tard dans son discours d'accusation. Il est donc vraisemblable qu'il accepta sans résistance la mission de rassembler, comme il le dit lui-même (3), les griefs qui s'amassaient depuis de longues années chez les hauts fonctionnaires contre le patriarche. Il est à peu près certain que s'il fut une fois sincère, ce fut plutôt dans l'Accusation que dans l'Oraison Funèbre. Puis ce discours dont les termes semblent si révoltants ne fut probablement jamais prononcé, puisque Michel Cérulaire mourut avant de comparaître devant le Synode (4). Restait-il inconnu des contemporains de Psellos ? Il nous est impossible de le savoir, mais du moins cette circonstance nous explique que quatre ans plus tard Psellos ait pu sans exciter trop de scandale prononcer l'Oraison funèbre du patriarche en présence de l'empereur Constantin Ducas et de l'impératrice Eudokia, la propre nièce du patriarche.

Tel qu'il nous est parvenu, et qu'il ait été connu ou non du public de Constantinople, le discours de Psellos est un exemple curieux de ces pamphlets qui tenaient dans la vie politique

(1) Voy. ses démêlés avec le lombard Argyros qui essaya de s'opposer au schisme, et plus tard avec les conseillers de Théodora et de Michel VI.

(2) Lettres, éd. Sathas, *Msc. β.δ.* V, p. 506. Ce mépris de la philosophie parait avoir blessé profondément Psellos, car il est affirmé à la fois par la lettre citée, par l'Accusation (LXIV) et même par l'Oraison Funèbre (*Msc. β.δ.* IV, p. 312). Sur ce désaccord entre le patriarche et les philosophes voir les détails donnés par M. Dräseke (Johannes Mauropus von Euchaita. *Byzant. Zeit.*, II, 485 et suiv.).

(3) *Accusat.* LXVIII : ἐγὼ δὲ τὰς ἀπάντων συνειληχῶς φωνάς...

(4) Voy. plus haut.

des Byzantins une place analogue à celle du journalisme dans nos sociétés modernes, et dont nous avons conservé de trop rares spécimens. Il suffit, en effet, d'être un peu familier avec l'histoire byzantine pour reconnaître quelle importance avait à Constantinople l'opinion publique ; les empereurs les plus autoritaires devaient compter avec elle. Cérulaire l'avait eue comme auxiliaire dans sa lutte contre l'Église romaine et cette force insaisissable avait suffi et devait suffire dans la suite à empêcher toute tentative de rapprochement avec le pape. C'est à elle que s'adresse le discours de Psellos, bien plus qu'au synode lui-même ; il constitue un véritable manifeste par lequel Isaac Comnène essaye de justifier la déposition de ce patriarche si populaire et cherche habilement à répudier le concours qu'il a reçu de lui en 1057 pour renverser Michel VI. Psellos y établit que Michel Cérulaire était à la fois l'ennemi de Michel VI et de Comnène ; il l'accuse d'avoir déchaîné la populace de Constantinople et rejette sur lui tout l'odieux de la révolte. Il se garde bien, par contre, comme il le fera dans l'Oraison funèbre (1), de parler des démêlés du patriarche avec Rome : c'eût été lui donner un titre à l'admiration de ses juges. L'Accusation n'a donc d'autre valeur historique que celle d'un pamphlet, mais Bezobrazov est allé trop loin en essayant de réfuter toutes les allégations de Psellos pour faire une apologie à outrance du patriarche (2). L'habileté du pamphlétaire consiste justement à laisser surnager quelques faits exacts au milieu des mensonges, et certains des traits qu'il attribue au caractère de Cérulaire sont confirmés par d'autres sources. L'intérêt de ce morceau vient surtout de ce qu'il nous fait pénétrer intimement dans cette société byzantine du xi^e siècle, dont la complexité est un sujet d'étonnement lorsqu'on la compare à la rudesse des Occidentaux de la même époque. L'histoire de la voyante Dosithée et des moines de Chio, ses acolytes, le récit de leur réception

(1) *Mss.*. β. 6. IV, p. 348.

(2) *Op. citat.* p. 76-84.

par le patriarche, celui de l'émeute de Constantinople où l'on voyait des moines en armes mêlés à la foule, la description de la vie menée par Cérulaire dans son palais, ses rapports avec les aventuriers et les marchands d'orviétan, ses études d'alchimie, constituent comme des tableaux de genre dont quelques-uns semblent pris sur le vif. Le style est alerte et plus digne d'un pamphlet que d'un réquisitoire devant le Synode ; les apostrophes, les exclamations, les prosopopées, tous les procédés d'une rhétorique savante sont employés et prodigués. Malgré la longueur de ses développements, malgré le pédantisme et l'emphase qui le déparent, ce discours est un rare spécimen d'un genre littéraire qui fut très vivant à Byzance, mais dont les monuments nous sont parvenus en moins grand nombre que les traités théologiques ou les lourdes encyclopédies.

LOUIS BRÉHIER,
Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.

SOMMAIRE (1).

Exorde, divisions et précautions oratoires (I-III).

1^{er} grief : *L'impieité*. Réception des moines de Chio et de Dosithée (IV-VII). — Leurs doctrines : l'hellénisme (VIII) ; le chaldaïsme (IX). — Leur condamnation sous Théodora (X). — Leur réhabilitation sous Isaac Comnène (XI). — Développement des doctrines de Proclus et des néoplatoniciens (XII-XIV). — Opinions hérétiques de Dosithée sur la Vierge (XV). — Protection accordée par le patriarche aux hérétiques (XVI-XIX). — Du mélange de vérités et d'erreurs contenu dans les hérésies (XX). — Retour sur les doctrines de Dosithée (XXI) et sur le peu de zèle du patriarche à les combattre contrairement aux lois civiles et religieuses. (XXII-XXVIII). — Résumé de la première partie (XXVIII-XXX).

(1) Nous avons adopté avec plusieurs modifications la division en paragraphes qui se trouve dans la copie du P. Combefis.

2° grief : *La tyrannie*. (XXXI). Récit de l'avènement d'Isaac Comnène (XXXII-XXXIII). — Dictature du patriarche à Constantinople (XXXIV-XXXVIII). — Abdication de Michel VI (XXXIX). — Jugement sur la conduite du patriarche (XL-XLIV).

3° grief : *Le meurtre* (XLV-L).

4° grief : *Le sacrilège*. Destruction de l'église Saint-André (LI). Violation des sépultures (LII-LVII).

5° grief : *L'indignité*. Les antécédents et le caractère du patriarche (LVIII-LXII). Sa dureté envers ses serviteurs (LXIII). — Son ignorance de la théologie et son amour pour les charlatans (LXIV). Ses études d'alchimie. (LXV-LXVI.)

Péroraison adressée à l'empereur, aux juges et au patriarche (LXVII-LXVIII).

Πρὸς τὴν Σύνοδον κατηγορία τοῦ ἀρχιερέως.

(Bib. nat. Mss. gr. 4182. f° xiii^e s. Bombyc.)

I. Ὁ μὲν τοῦ λόγου σκοπὸς, ὡ θεία καὶ ἱερὰ σύνοδος, ἀληθείας F^o 132 r.
 ἐστὶν βάσανος καὶ ἐξέτασις · ἢ μᾶλλον, εἰ δεῖ τάληθές ἀνακακαλυμ-
 μένως ἐρεῖν, ἔκθεσις καὶ ἀπόδειξις ἐξωμολογημένων καὶ κοινῶν
 ἐννοιῶν. Οὐ γὰρ ἐτέροις ὦν ἐπικεχειρήκα, ἀλλ' ὑμῖν χρῆσομαι
 μάρτυσι · καὶ οὐκ ἀφαιροῦμαι ὑμᾶς τὸ τοῦ δικάζειν ἀξίωμα, ἀλλὰ
 τοσοῦτο(1) ποιούμαι σεμνότερον, ὅτι μὴ φωναῖς ἀλλοτρίαις, ἀλλ' οἰκείαις
 γνώσεσί τε καὶ κρίσει πρὸς τὴν ψῆφον ἐλεύσεσθε. Ὁ μὲν οὖν σκοπὸς
 τοῦ λόγου τοιοῦτος · τὸ δὲ τέλος καὶ πρὸς ὃ πάντα συνένευκε, καθαι-
 ρεσις μὲν ἀσεβείας, ἐπίδειξις δὲ εὐσεβείας, καὶ καινῶν μὲν δογμάτων
 καὶ ὦν οὐκ ἴσμεν στηλίτευσις, τῶν δὲ συνηθῶν καὶ ἀληθῶν ἐδραίωσις
 καὶ βεβαίωσις. Εἰ δ' ἐπὶ τούτοις ἀρχιερέως καταψηφίζεσθε, θαυμάζειν
 οὐ χρή. Ὁ γὰρ βασκαίνων τῷ τοῦ δόγματος λόγῳ, ὥσπερ ἐξ ἀκροπό-
 λεων τῶν προκαθημένων, κατατρέχει τῶν ἡμετέρων ψυχῶν. Καὶ
 ὥσπερ εἴ τις τὰ τῶν ποταμῶν ἐπίσχειν ἐθελήσειε βεῦματα, αὐτὸν
 ἀποφράττει τὸν ὀφθαλμὸν τῆς πηγῆς, τὸν αὐτὸν λόγον εἴ γε καὶ ἡμᾶς
 χρεῶν ἐπέχειν τὰς ἐπιρροὰς τῶν αἰρέσεων, τὴν γένναν αὐτὴν ἀνα-

(1) Ἄν τοσοῦτω ? (T. R.).

κοπτέον, ἀφ' ἧς τὸ θολερὸν καὶ ἄποτον ρεῦμα τοῦ πονηροῦ δόγματι προσεληλυθεν. Εἰ γὰρ καὶ ἀνείλε τὸ μεσότοιχον τοῦ φραγμοῦ ὁ πρῶτος καὶ θεῖος λόγος, καὶ συνῆψε τὰ διεστῶτα, ἑαυτὸν λίθον ἀκρόγωνον ἐκβαλὼν, ἀλλὰ καὶ πῦρ ἦλθε βαλεῖν ἐπὶ τὴν γῆν, καὶ ἐπισπεύδει τὴν ἄναψιν, καὶ διαιρεῖ τὰ γένη ὑπὲρ πᾶσαν δίστομον μάχαιραν, καὶ τὴν τομὴν ἐμβαθύνει ἄχρις ἐνοιῶν καρδίας καὶ μυελῶν ψυχῆς. Τί τοῦ λόγου δηλοῦντος ἐν ἑκατέροις; Ἐκεῖ μὲν τὴν τῶν ψυχῶν περὶ τὴν πρῶτην ἐνωσιν σύμπνοιαν καὶ τὴν τῶν πρώτων καὶ δευτέρων συναφήν · ἐνταῦθα δὲ τὴν τῶν ἀλλοτριῶν μελῶν ἐκκοπὴν καὶ διαίρεσιν καὶ τὴν ἀνάλωσιν τῶν πονηρῶν ἕξω · ἀλλότρια δὲ μέλη εἰκότως ἂν ὑμῖν νοοῖντο, ὅσα μὴ συγκεκάλλυνται πρὸς τὴν τῶν παραδεδομένων δογμάτων παραδοχὴν. Κἂν εἰ χειρῶν οὖν ἐπέχοιεν λόγον, ἀποκοπτέσθωσαν · κἂν ὀφθαλμῶν, ἀποθεβλήσθωσαν · κἂν εἰ κεφαλῆς

Fr 132 v. ἀξίωμα τις πρὸς ἡμᾶς ἔχει, διεστραμμένως δὲ ὁρώ, ἢ κολοβὴ καὶ ἄναρθρα φθέγγοιτο, ἔκτεμενέσθω. Κατ' ὀλίγον ῥητέον δὲ ἡμῖν καὶ πατέρων, καὶ τῶν ἔτι πορρωτέρω γενῶν, ἐνθα Θεὸς τὸ κινδυνεύομενον.

II. Ἐγὼ γοῦν οὐ τῷ πατριάρχῃ ἀπεχθανόμενος τὸν παρόντα λόγον ξυγγέγραφα, οὐδὲ οἰκείων ἐνεκα ὑποθέσεων τὴν γραφὴν εἰλόμην ποιήσασθαι · ἀλλὰ πάλαι τοῦτον ἑωρακῶς οὐ πάνυ τι τῇ εὐσεβείᾳ προσκείμενον, καὶ μήτ' ἐξακριβοῦντα τοὺς τῶν πατέρων κανόνας, καὶ ὀμιλοῦντα μὲν οἷς ὁ ἱερός νόμος μὴ δίδωσι (1), κοινωνοῦντα δὲ ὧν ἀπείργει. ἀναμιγνύντά τε ἀδεῶς τῷ καθαρῷ καὶ διαυγεῖ καὶ καρδίαν εὐφραίνοντι τῶν θεῶν δογμάτων πόματι τὸ ἐξίτηλον καὶ ὑδαρές καὶ εὖωνον τῶν αἰρέσεων, καὶ τὴν ἄχραντον ἡμῶν πίστιν ἐπιθολοῦντα καὶ καπηλεύοντα, ἀσεβείας αὐτὸν ἐγραψάμην · καὶ προῆγμαί, εἴ γε βούλεσθε, σὺν ὑμῖν τούτου κατηγορεῖν. Μέλλων δὲ αὐτῶν τῶν ἀγῶνων ἐφάπτεσθαι, τοσούτον ὑμῖν προλέγω καὶ διορίζομαι, ὅτι πολλῶν ἐγκλημάτων τὸν ἀρχιμερέα τέως γραφόμενος, ἀσεβείας, τυραννίδος, φόνου, ἱεροσυλίας, πρὸς δὲ καὶ ἀδιαφορίας καὶ λόγων καὶ πράξεων χαρακῆρας αὐτοῦ ποιούμενος, οὐκ ἀναμιξ ἅπαντα τίθεμαι, ἀλλ' ἴδια καθ' ἕκαστον τῶν κεφαλαίων ἐπέξειμι · καὶ ἵνα γε κατὰ λόγον ἡμῖν ἡ γραφὴ προχωροῖι. τὸ περὶ τῆς αἰρέσεως πρῶτον ἐξεταζέσθω κεφάλαιον.

(1) Δίδωσι μὴ πᾶς.

III. Ἀξιῶ δὲ ὑμᾶς μὴ μετὰ τῶν ἰδίων προλήψεων ἐπὶ τὴν κρίσιν τοῦ λόγου ἔλθειν, μηδ' εἴ τι παρ' ἐκείνου ἕκαστος εὐηργέτησθε, τοῦτο ἐνταυθοῖ προθέντας εὐνοίᾳ τῇ πρὸς ἐκεῖνον δεκάσαι τὰς ψήφους, καὶ ἀνθρώπων χαρίζομένους κατολιγορῆσαι Θεοῦ · νῦν γὰρ ὑμῶν ἡ γνώμη ὡσπερ ἐν ῥοπαῖς πλαστίγγων ἐξετασθήσεται. Οὐδὲ γὰρ οὐδ' αὐτὸς ἐπὶ τὴν κατηγορίαν ταύτην ἐλήλυθα, εἰ μὴ πρότερον τοὺς οἰκείους ἐξακριβωσάμενος λογισμοὺς, ἀδεκάστους πρὸς τὸν λόγον κενίηκα. Ὅρατε τοίνυν ὡς ἐπιστημονικὴν καὶ ἀκριβεστάτην τὴν εἰσαγωγὴν τοῦ πρώτου κεφαλαίου ποιήσομαι · προθήσομαι γὰρ, ὡσπερ οἱ γεωμέτραι, κοινὰς ἐννοίας τῆς εὐσεβείας καὶ ἀξιώματα, ἵνα πρὸς ἐκεῖνα τοὺς τῶν αἰρέσεων λόγους ἀντεξετάζητε.

IV. Εὐσέβεια τοίνυν ἐστίν, ὡς ἐν ὑπογραφῆς λόγῳ, ὁμολογία τῆς ἁγίας καὶ μακαρίας Τριάδος καὶ πίστις τοῦ εὐαγγελικοῦ καὶ θείου κηρύγματος · καὶ πιστὸς ἐκεῖνος ἐστίν, οὐχ ὅς τὰ (1) μὲν παρεδέξατο τῶν δογμάτων, ὧν οἱ πατέρες παρέδοσαν, τὰ δὲ (2) ἀπίωσατο, περὶ δὲ ὧν ἦν ἀμφισβήτησις (3), ἀλλ' ὅς τοῖς ἄνωθεν ἡμῖν παραδεδομένοις ἀπὸ τε τῶν εὐαγγελικῶν κηρυγμάτων, ἀπὸ τε συνόδων ἱερῶν καὶ κανόνων, ἀκριβῶς καὶ ἀνεκδοιάστως ἐστοίχησε. Πρὸς δὲ τούτοις, καὶ τοῦτο κοινῇ διομολογησόμεθα, ὅτι δεῖ τὸν εὐσεβεῖν ἀληθῶς ἐπαγγελλόμενον οὐ περὶ τὰ πρῶτα μόνον καὶ τελευταῖα τῆς θεολογίας ἀδιάστροφα δόγματα ἠκριβωμένην ἔχειν τὴν ἔννοιαν, ἀλλὰ καὶ πάντων ἀπλῶς τῶν πατρικῶν ἐθῶν καὶ νομίμων ἔχεσθαι. Εὐσεβείας δὲ ὑποληπτέον, οὐ τοὺς μὴ σαβελλίζοντας μὲν, ἐλληνίζοντας δὲ · οὐδὲ τοὺς μὴ ἀρειανίζοντας μὲν, τὰ δὲ Χαλδαίων πρεσβεύοντας. Καθαρεύει γὰρ ὁ τῆς ἐκκλησίας περίβολος, οὐ τῶν ἐν αὐτῇ μόνον διαφθαρέντων, Ἀπολιναρίων φημί καὶ Νεστορίων καὶ Εὐτυχῶν καὶ τῆς λοιπῆς σειρᾶς τῶν αἰρέσεων, ἀλλὰ καὶ Ἰουδαϊκῆς σκιαγραφίας καὶ ἐλληνικῶν λόγων καὶ ὅσα ἡ τῶν Χαλδαίων φιλοσοφία περὶ τε χρησμῶν καὶ πνευμάτων διαφορᾶς καὶ κατόχων καὶ θεῶν διαιρέσεως ἐμυθολόγησεν ἀναπλάσασα. Τούτων οὖν οὕτως ἡμῖν ἐκκειμένων καθαπερὶ αὐτοπίστῳ ἀξιωματῶν, εἰ μὲν ἐπιδείξω τὸν νῦν εὐθυνόμενον τῷ λόγῳ ἀρχιερέα

(1) τὰδε μὲν cod. Correx. Combefis.

(2) τὰδε cod.

(3) Non intelligo; aut ἐν ἀμφισβήτησει scribendum, aut (quod malim) verba περὶ δὲ — ἀμφισβήτησις ante τὰ δὲ ἀπίωσατο reponenda. (T. R.)

μέρη τινὰ τούτων παραδεξάμενον καὶ τιμήσαντα, καὶ προσδιαφθαρέντα τοῖς τῶν τοιούτων ἀσεβημάτων εἰσηγηταῖς καὶ γεννήτορσιν, οἰκειωσάμενόν τε τούτους οἶα δὴ προστάτας τῆς ἑαυτοῦ ψυχῆς καὶ τῆς περὶ τὴν πίστιν καινοτομίας κανόνας καὶ διδασκάλους, εὐθύς ἀναστήσαντες καταψηφίσασθε· εἰ δ' οὖν ἀλλὰ μοι τὴν ἀμφισβήτησιν ἐν γράμμασι δότε, ἔν' ἢ παύσωμαι μηδὲν ἀκριβῶς τῶν θειοτέρων εἰδῶς, ἢ διαλύσωμαι τὸ ἀμφίβολον, ἀρχομένῳ δέ μοι τῆς ἐξετάσεως τῷ λόγῳ συμμαρτυρήσατε, ἔν' εὐθύς ἔχω τὸ ἀνεπιληπτον.

V. Οὐχ ἅπαντες ὑμεῖς σύνιστε, ἢ οἱ πλείους ὑμῶν, ὡς οὐδεμία μερὶς πρὸς Θεὸν τοῖς Χιώταις ἐστὶ μοναχοῖς, τῷ τε Νικητῇ καὶ τῷ Ἰωάννῃ, περὶ ὧν τὰ ὅσα ὑμῶν πολλακίς διατεθρύλληται (1); οἱ τοὺς μὲν τῶν πατέρων κανόνας παραβεθήκασι, καινὰ δὲ ἔθη καὶ νόμιμα περὶ τε ἐνεργείας πνευμάτων καὶ ἐκκλησιαστικῆς τάξεως πρῶτα μὲν τοῖς οἰκειοῖς μυστηριοῖς ἐκαινοτόμησαν, ἔπειτα δὲ καὶ τισιν ἄλλοις· τελευταῖον δὲ καὶ τῷ μεγάλῳ ἡμῶν καὶ θείῳ ἀρχιερεὶ τῆς τῶν ἀσεβημάτων λύμης μεταδεδώκασιν (2). Οὗτοι γάρ, ἔν' εἰδόμενος ὑμᾶς ὑπομνήσω, διεφθορότα τῇ ψυχῇ συλλεξάμενοι δόγματα, καὶ τὸ μὲν θεῖον παρωσάμενοι πνεῦμα, πονηρὸν δὲ τι καὶ γυναικεῖον ἀναπλασσόμενοι καὶ πρεσβεύσαντες, θεαγωγίας τέ τινας καὶ ἀρρήτους ἀνακινήσεις καὶ ἀναθακχεύσεις θαυμάσαντες καὶ τιμήσαντες, μέ ■ χρι τῆς ζώνης ἴσως καὶ τοῦ ἐνδύματος, ἔν' ἢ αὐτοῖς ἀπὸ ροπάλου μόνου καὶ δέρματος Ἡρακλῆς, εἶτα δὴ τινὰ θεσπιψόδη (3) καὶ προφῆτιν ἐκ τῶν

F. 123 r.

(1) Les moines Nicétas et Johannès avaient vécu longtemps en ermites sur une montagne de l'île de Chio avec un troisième compagnon nommé Joseph. Ils furent en relation avec Constantin Monomaque exilé à Lesbos, et celui-ci, devenu empereur en 1042, fit élever pour eux le monastère de Nea Moni dans l'île de Chio. L'église existe encore et a été étudiée par Strzygowski (*Byzantin. Zeit.* V). Ces détails sont connus par la chronique de Nea Moni rédigée en 1804 par le moine-diacre Nicéphore (Venise, 1804, et 2^e édition à Chio, 1864). Voir les extraits de cette chronique dans Miklosich et Müller (*Acta et diplom. gr.*, V, p. 445). Voir aussi dans cette collection les chrysobulles de Constantin IX et de ses successeurs en faveur du monastère de Néa Moni (p. 1 et suiv.).

(2) Il est important de noter que Psellos n'avait pas toujours eu si mauvaise opinion des moines de Chio. Il leur a adressé une lettre conservée dans un manuscrit de Florence où il leur demande leurs prières et les considère comme des saints : ἀλλ' ὁμοῦ μὲν τὴν ἱερὰν ὑμῶν εὐχὴν καὶ ἀγάπην τὰ πλεῖστα καὶ ἐπιλείψωμαι ἑμαυτοῦ καὶ μάλιστα ἐμβαθύνω τοῖς τῶν ἡμῶν κακῶν ὑπομνήμασι..... Ὑμῖν..... τὴν στενὴν τῆς ἀρετῆς ὁδὸν οὐκ εὐκταῖς τρέψω... ἔν' ἐν τῷ μέλλοντι αἰῶνι πᾶσα ὑμῖν τῆς ἀρετῆς ἀποταμιευθεῖ ἀντιδοσις (Bezobrazov, *Op. cit.*).

(3) Vox ignota.

τριποδικῶν, ὡς ἂν εἴποι τις, λεβήτων εἰσποιησάμενοι καὶ ἐκ τοῦ θεάτρου θεοποιήσαντες, ἔπειτα δὴ καὶ πρὸς τὸ ἀνδρικώτερον σχηματίσαντες, καὶ θεοφορίαν καὶ ἐπίπνοιαν σχεδιάσαντες, τὰς κώμας περιήσαν καὶ τὰς πόλεις συναγυρτεύοντες ταύτη, καὶ τῆς μαντείας προκαταρχόμενοι, ἐν' αὐτοῖς μὲν εἶεν Ἀπόλλωνες, ἡ δὲ ὑποφήτις καὶ θεοπρόπος μονοноῦ τῷ στομίῳ περικαθίσασα, καὶ πρὸς τὸ ἐνθεάζειν ἑαυτὴν ἀνερεθίσασα καὶ ἀναβαχχεύσασα.

VI. Τὸ μὲν οὖν τοὺς πολλοὺς ἐντεῦθεν ἐξαπατᾶσθαι, οὐ πάνυ θαυμάζω · τὸ γὰρ τῆς ἐπίπνοιας καινὸν καὶ ἀσύνηθες ἐκπλήττει τὸν ἰδιώτην, καὶ θαυμάζειν ἢ καὶ πρεσβεύειν ποιεῖ τὸ δεικνύμενον · ἀρχιερεῖ δὲ τοῦτο πῶς δώσομεν γεγυμνασμένῳ τὰ αἰσθητήρια (1) καὶ διάκρισιν εἰληφῶτι χείρονος καὶ βελτίονος, ὅς γε ἐν οἷδε μόνον πνεῦμα θεῖον προφητικαῖς καρδίαις ἐγκαινιζόμενον, κατάρχον, οὐ καταρχόμενον, δεσπτόζον, οὐ δεσποζόμενον, οὐ συνθήμασί τισι καὶ κινήσειν εἰσπνεόμενον, ἀλλὰ νοῦ μετρούμενον καθαρότητι καὶ ψυχῆς ἐμφαινόμενον τελειότητι; Ἄλλ' ὁ μέγας τῆς ἀληθ[είας] (2) φωστὴρ καὶ τὸ τῆς διακρίσεως εἰληφῶς χάρισμα, τὴν καινοτομίαν ταύτην τῆς πλάνης μεμαθηκῶς, οὐκ ἀνείλεν εὐθύς, οὐκ ἐθριάμβευσεν, οὐ τοὺς περιδεδεγμένους ἀπώσατο, οὐ τοὺς λυμανθέντας ἰάσατο, οὐ τὸν καινὸν τοῦτον ἑλληνισμὸν καθεῖλεν ὡς ἀθείας ἀρχὴν · πολλοῦ γε καὶ δεῖ, ἀλλ' ὥς τι μέγα καὶ λαμπρὸν ἔρμαιον εὐρηκῶς, ὄλην εἰσποιεῖται τὴν πλάνην καὶ ταῖς ἑλληνικαῖς εὐθύς θεαγωγίαις ἀλίσκεται. Καὶ ἵνα δὴ πρῶτον ἐντρύφησιν τοῖς ὀφθαλμοῖς, τὴν χρησιμώδη (3) εἰσκαλεῖ · καὶ τοῖς περὶ αὐτὴν τὸ ἑαυτοῦ ὑπανοίγνυσιν ἄδυτον · καὶ τὸ μὲν ἀσελγὲς ἐκεῖνο καὶ μανιῶδες εἴσεισι γύναιον τοῖς τελετάρχαις χειραγωγούμενον, παρ' ὧν καὶ ὁ μέγας ἐπαιδοτριβεῖτο πατὴρ ἐπὶ τὰ Μίθρου μυστήρια · καὶ ὁ τοῦ μεγάλου ἐπόπτης καὶ θεατῆς πνεύματος, ὁ μετὰ τῶν ἀρχαγγέλων ἰστάμενος καὶ μετὰ τῶν σεραφίμ τὸν τρισάγιον ὕμνον ἀναφέρων Θεῶ, ὁ θεωρὸς τοῦ μεγάλου καὶ ἀρχιερέως καὶ θύματος... Ἄλλὰ πῶς ἂν ὑμῖν τὰ ἄβρῆτα διηγήσομαι; Πῶς δὲ μὴ χρανθήσομαι τοιαυτὴν ἐξηγούμενος τελετῆν; Ἄλλὰ γὰρ ἀνάγκη λέγειν, ἐπειδὴ περ εἰς τοιούτους

(1) Comparez à ces expressions celles que Psellos emploie dans une lettre à Michel Cérulaire pour caractériser l'autorité patriarcale (Lettre 207. Sathas, *Meo. B. β.* V, 5, p. 505).

(2) Cod. ἀληθ...

(3) Deb. χρησιμώδον (T. R.).

λόγους ἐμπέπτωκα. Ὁ τοίνυν τῶν θείων λαμπτήρ καὶ τῶν τελουμένων φωστήρ, ὡσπερ ἐν Δελφοῖς ἐστηκώς, ὑποφρίστων εἰστήκει τὴν μανθῶδη ἀναμένων φωνῆν καὶ σεβόμενος τὴν προφήτιδα · οἱ δὲ μυσταγωγοὶ ἐκατέρωθεν πρὸς τὴν θεαγωγίαν αὐτὴν παρεσκευάζον τε καὶ ἀνεβάχχευον, ἄνω τὰς βλεφαρίδας ἐγείρειν προτρέποντες, δευρὶ τὴν χεῖρα κινεῖν ἀλλὰ μὴ δευρὶ, οὕτω συμβιβάζειν τῷ πόδε. Ἡ δὲ τέως μὲν ἐμαλθακίζετο, λεπτοτέραν ἀφιῖσα φωνῆν, καὶ ἐδυσχέραινε τὴν ἐπίπνοϊαν · ἐπεὶ δὲ ἡ πᾶσα ἐτελέσθη παρασκευὴ, ὑπεσείσθη τε ἀθρόον, ἴσως οὐκ ἐνεγκαῦσα τοῦ πνεύματος τὴν παχύτητα, καὶ ἄφωνος εὐθὺς ἦν, ὡς δὲ φασιν οἱ τὰ ἐκείνων σεμνύοντες, καὶ μετέωρος. Εἶτα δὴ τὴν γλῶτταν κινήσασα, βαβαὶ τῶν πλάνων λόγων καὶ ληρημάτων! κίνησιν γὰρ τοῦ παντός κατεψεύδετο, καὶ μελλόντων πρόβῳρησιν, καὶ οὐρανίων κατὰλογον τάξεων · προφήται δὲ τινες παρήσαν ἐπὶ τούτοις καὶ μάρτυρες, καὶ γυναικῶν ὀσίων χορὸς, καὶ πρὸ πάντων ὁ Ἀκερσεκόμης, οὕτω τὸν Πρόδρομον λέγουσα μετὰ τῆς ὀρείου δασύτητος καὶ τῆς τοῦ προσώπου τραχύτητος · καὶ ἐπὶ πᾶσιν ἡ τοῦ Λόγου μήτηρ, ἦν ὡσπερ ἀποικτιζομένη « πολὺπονον » ἀπεκάλει, ὠδῖνας αὐτῇ καὶ ὀδύνας ἡ βλάσφημος γλῶσσα περὶ τὴν τοῦ Λόγου γέννησιν καταψευδομένη καὶ λέγουσα. Καὶ ταῦτα οὐ λόγος, ἀλλ' ἅπαντα μὲν οἶδε τὸ περὶ αὐτὴν δορυφορικὸν καὶ οἰκίδιον, οἶμαι δὲ καὶ ὑμῶν τοὺς πλείους μὴ ἀγνοεῖν, ἀλλὰ καὶ τὸ τοῦ πατριάρχου συγγενές, ὅσον τε εἰς τὴν γυναικωνίτιν ἀνήκει καὶ ὅσον εἰς τὸν ἀνδρῶνα, πάντες κοινῇ συνομολογήσαιεν (1) καὶ συμφωνήσαιεν.

VII. Καὶ τὰ πλείω δὲ παρήκεν ὁ λόγος, τό τε μῆκος τῆς γραφῆς ὑφορώμενος καὶ τῇ αἰσχύνη τῶν πραγμάτων ἐπαισχυνόμενος. Εἶχε μὲν οὖν οὕτω ταῦτα, καὶ πάλιν ἡ Κασταλία ἀνεκινήθη πηγῇ, καὶ τὸ λαλοῦν ὕδωρ μαντικῶς ὑπερήχησε, καὶ ὁ δελφικὸς τρίπους τὴν ἀρχαίαν ἀνεκαλέσατο δύναμιν, καὶ ὁ τῶν θειοτέρων μυσταγωγὸς ἀτεχνῶς ἐλληνίζων καὶ τοῖς Χαλδαίων λόγοις ἐπόμενος. Ὑμεῖς μὲν οὖν οἰήσεσθέ με πλείω τῶν πεφυκότων εἶπεῖν · ἐμοὶ δὲ ἔλαττον τῆς ἀληθείας εἰρῆσθαι δοκεῖ · οὔτε γὰρ τοὺς σχηματισμοὺς τῆς βακχείας εἴρηκα, οὔτε τοὺς ὕθλους τῆς μελαγχολώσης γλώσσης ἐκείνης, οὔτ' ἄλλο τι τῶν ἀπειρημένων ἐμοί, ἐκείνοις δὲ διαβεβοημένων καὶ τιμωμένων. Τῶν

(1) ἄν omissum (T. R.).

μὲν γὰρ πρώτων ἀτοπημάτων ταχ' ἂν τις αὐτὸν παραιρήσῃται, ὅτι μὴπω δημοσίᾳ τὸ ἐκείνων δόγμα κατέγνωστο · ὑπὲρ δὲ τῶν δευτέρων, τίς ἂν ἐκείνου ὑπεραπολογησάσθαι ἐπιχειρήσας, οὐκ ἂν πάσαις ψήφοις ἀλοίη; Εἶτα καὶ (1) τοσοῦτον αὐτὸν πρᾶγμα διέλαθεν, ὡς οἶσθαι πάντας ἀγνοεῖν, ἐκείνους μὲν ὅτι ἡσεθήκασιν, τοῦτον δ' ὅτι ταῖς αὐτῶν ἀσεβείαις συνέθετο. Ἄλλ' ἢ τῶν προῤῥήσεων τοῦτον ἀπάτη θηράσασα καὶ ἢ τῶν μελλόντων ἐλπίς οὐ περὶ τὰ φιλούμενα μόνον ἐτύφλωσεν, ἀλλὰ καὶ πρὸς τὴν τοῦ συμφέροντος σκέψιν τε καὶ διάγνωσιν · καὶ τοσοῦτον αὐτὸν ὁ τῆς ἀσεβείας ἔρωσ κατέσχεν, ὡς μὴ ἐκ διαστημάτων τὴν ὁμιλίαν τούτοις ἀφοσιοῦν, ἀλλ' εἶχετο τούτων ἀπρὶξ ἐν ταῖς προόδοις, ἐν ταῖς εἰσόδοις, ὅπου δ' ἂν φοιτῶν, ὅθεν ἐξέλθοι, ἐν τοῖς ἱεροῖς, ἐν ταῖς θυσίαις, ἀπανταχοῦ. ¶ Ἐγὼ μὲν οὖν οὐδένα τῶν πάντων οἶομαι P^o 133 v. τούτοις ἀντερεῖν, ἢ μὴ προφανῶς ἀσεβεῖν τὸν ἀρχιερέα, ἢ ἀντιλογίαν τινὰ πρὸς τὴν προφανεστάτην ταύτην πλάττειν ἀλήθειαν · εἰ οὖν ἐστὶ, φανήτω, ῥηξαίτω δημοσίᾳ φωνήν, ὑπεραπολογησάσθω τῆς ἀπάτης, καὶ πρὸς τοῦτον αὖθις ἀντιστησόμεθα. Πρὸς δὲ τοὺς ἀμφιβάλλοντας ὡς ἂν φανερώς ἡσεθήκασιν, ἀλλ' ἐξηπάτηνται, ἐπεὶ μὴδὲ εἰς ἰδικὴν ἢ πλάνην ἀνήνεκται ἀῖρεσιν, μῆτε μὴν τῇ πάσῃ συνόδῳ καθήρηται, πρὸς ταῦτα διηρημένως ἢ καθ' ἐξῆς ἀπολογοῦμαι ταυτί, ὅτι καὶ ἐλληνισμὸς ἀντικρυς καὶ χαλδαισμὸς ἢ ἐκείνης δόξας καθέστηκεν · καὶ νεστοριάζειν αὐτούς τις φαίη, οὐκ ἂν ἄμαρτοι.

VIII. Ὅτι μὲν οὖν τὸ ἐνθεάζειν ἐλληνικῆς δόξης, εἰρήκαμεν φθάσαντε[ς] · ὁ δὲ γε ἐλληνισμὸς (2) ἀρχαία τις καὶ τρίτη καθέστηκεν ἀῖρεσις, καὶ τὰ ἐκείνοις δόξαντα τῇ ἐκκλησίᾳ ἀπείρηται · καὶ νῦν δὲ αὖθις σμικρὰ ἄττα τῶν παρ' ἐκείνοις παρεξετάσωμεν ὅπως ἂν γνοίηται ὅτι τὸν ἓνα καὶ μόνον ἐκείνοι Θεὸν ἀτιμάσαντες, τὸν ἐν τρισὶν ἀκτίσιν ἀειφανῆ ἥλιον, θεῶν δὲ καὶ δαιμόνων πλῆθος ὑποστησάμενοι, νεῶς τε αὐτοῖς ἀφιδρύσαντο, καὶ μαντείας κατεσκευάκασιν, τελετάς τε περιέργους νενομίκασι, καὶ παρασκευὰς ἐφευρήκασιν · ἱερείας τέ τινας καὶ τῆς ἐστίας προπόλους συνηγηθήκασιν · καὶ μαντωδοὺς (3) καὶ κατόχους ἐπέστησαν, θηλείαις ψυχαῖς καὶ ἀπαλοῖς σώμασι τὴν ἐπίπνοιαν πιστεύσαντες (4)

(1) Verba corrupta (T. R.).

(2) Sur l'accusation d'hellénisme ou de paganisme comparez le dialogue de Philopatris.

(3) Vox alioquin ignota (T. R.).

(4) Scripsi; πιστεύσαντος cod. (T. R.).

τοῦ μάντεως αὐτοῖς καὶ θεοῦ. Καὶ ἵνα δὴ τοὺς ἄλλους παρῶμεν συλλήπτορας ἡμῖν τοῦ λόγου καὶ μάρτυρας, αὐτὸν δὴ τὸν πρῶτον ἐκεῖνους δεσμὸν, καὶ οὐ πάντες ἐξήρτηται, Πλάτωνα φημί τὸν σοφόν, τῷ λόγῳ παραληφόμεθα. Ἐκεῖνος γοῦν καὶ πανταχοῦ μὲν τῶν ἑαυτοῦ διαλόγων τὸν περὶ τῶν θεῶν καὶ τῆς αὐτῶν διακατοχῆς ἐκθειάζει λόγον· ἐν δὲ τῷ Φαίδρῳ καὶ μάλιστα ἐπιδεικνυσι· τὰ γὰρ τοῦ Δυσίου παραξέων τοῦ βήτορος, ὅποσα ἐκεῖνος τὸν καλὸν Φαῖδρον ἐσχηματίζατο, — μεμνηνότε μὲν τὸν ἐρῶντα δεικνύς, σωφρονοῦντα δὲ τὸν μὴ ἐρῶντα — ἐπειδὴ μὴ διέστειλε τὴν τῆς μανίας ὁμωνυμίαν (1)· καὶ οὕτω που ἐν τῷ διαλόγῳ φησὶν· « Εἰ μὲν γὰρ ἦν ἀπλοῦν τὸ μανίαν κακὸν εἶναι, καλῶς ἂν « ἐλέγετο· νῦν δὲ τὰ μέγιστα τῶν ἀγαθῶν ἡμῖν γίγνεται διὰ μανίας, « θεία μέντοι δόσει διδομένης. Ἡ τε γὰρ δὴ ἐν Δελφοῖς προφητίς, αἶ· « ἐν Δωδώνῃ, ἰέρειαι μανεῖσαι μὲν πολλὰ δὴ καὶ καλὰ ἰδίᾳ τε καὶ δημο- « σίᾳ τὴν Ἑλλάδα εἰργάσαντο, σωφρονοῦσαι δὲ βραχέα ἢ οὐδέν. Κἂν « δὴ λέγωμεν Σίβυλλάν τε καὶ ἄλλους, ὅσοι μαντικῇ χρώμενοι ἐνθέῳ « πολλὰ δὴ πολλοῖς προλέγοντες [εἰς] τὸ μέλλον ὠρθωσαν, μηκύνουμεν « ἂν δὴλα παντὶ λέγοντες. » (2) Εἶτα δὴ βραχέα περὶ οἰωνιστικῆς εἰρη- « κῶς, ἐπιφέρει ταυτί· « Ἄλλὰ μὴν νόσων γε καὶ πόνων τῶν μεγίστων, « & δὴ παλαιῶν ἐκ μηνιμάτων ποθὲν ἐν τισὶ τῶν γενῶν, ἡ μανία ἐγγε- « νομένη καὶ προφητεύσασα οἷς ἔδει ἀπαλλαγὴν εὗρετο, καταφυγουσα « πρὸς θεῶν εὐχάς τε καὶ λατρείας, ὅθεν δὴ καθαρμῶν τε καὶ τελετῶν « τυχοῦσα ἐξάντη ἐποίησε τὸν ἑαυτῆς ταῦτα ἔχοντα (3) λύσιν τῷ ὀρθῶς « μανέντι καὶ κατασχομένῳ τῶν παρόντων κακῶν εὐρομένη. » Τὰ μὲν οὖν τοῦ Πλάτωνος ταῦτα· τί γὰρ δεῖ τὰς τελειότερας μανίας ἀπαριθ- « μεῖσθαι; Ἄρκει γὰρ τέως ἡ μαντικῇ· ἐγὼ δ' ὡς οἶμαι, εἴ γε προεγε- « γόνει τοῦτο, καὶ ταῦτ' ἂν γενναίως ἀπεμνημόνευσε, καὶ μετὰ τῶν ἐν Δελφοῖς ἀπηρίθμησε μανειῶν γυναικῶν, Σίβυλλαν Ἐρυθραίαν τιθεὶς μόνον οὐχ ἐξατόνῳ μέτρῳ τοὺς λόγους ἐντείνουσαν. Ἵποπτεύω δὲ καὶ τὸ « δόσει θεία » παρὰ Πλάτωνι κείμενον, μὴ ἐντεῦθεν ἡ Δοσιθία τὸ ὄνομα εὔρατο. Ἄρ' οὖν ἔχει τις εἰπεῖν διαφορὰν τῶν ἐλληνικῶν ὕθλων πρὸς τὰ παρ' ἐκεῖνους τελούμενα; Ἡ τε γὰρ παρ' ἐκεῖνους ἐμε-

(1) *Hiat oratio.* (T. R.)(2) Platon, *Phèdre*, XXII, 244.

(3) Texte exact de Platon... ἔχοντα πρὸς τε τὸν παρόντα καὶ τὸν ἔπειτα χρόνον, λύσιν.....

μήναι προφήταις, καὶ αὐτῇ παρήλλακτο ἢ τελετῇ ἴση ἢ βακχεία ὁμοία ἄπαράλλακτος ἢ παραφορά, ἢ κατοχῇ, ἢ ἐπίπνοια ἰσόσταθμα πάντα καὶ ἰσομέτρητα, πλὴν ὅσον ἢ μὲν ἐν Δελφοῖς καὶ ἐν Δωδώνῃ ὠργίαζε παρὰ Κροίσῳ τῷ Δυδῶ, παρὰ τῷ τοῦ Λαβδάκου Δαΐφ, παρὰ Σόλωνι, ἢ δὲ ἐν τοῖς ἱεροῖς ἡμῶν ἐμεμῆναι, ἐν τοῖς δεσποτικοῖς ἀδύτοις, παρὰ τῷ μεγάλῳ ἀρχιερεῖ. Πόσῳ ταῦτ' ἐκείνων μανιωδέστερά τε καὶ βακχικώτερα!

IX. Ἄλλὰ μὴ πλείω τὰ τῶν Ἑλλήνων ὡς γὰρ εἰδότες ὑμῶν, τᾶλλα σιγῶ μετρῶ δὲ καὶ τὸν λόγον πρὸς τὴν ἀκρόασιν ἵνα μὴ φορτικὸς ὑμῖν δόξω καὶ πλημμελής τῆς δὲ γε Χαλδαίων ἱερατικῆς τέχνης, οἶδα μὲν ὡς οἱ πλείους ὑμῶν ἀνήκοι καθεστήκατε. Ἀρχαία γὰρ αὐτῇ καὶ πρεσθυτέρα φιλοσοφία καὶ τοῖς πλείοσιν ἄγνωστος τὸ γὰρ σέβας τούτων μυστηριωδὲς τε καὶ ἀπόρρητον. Ἰουλιανὸς δὲ τις ἀνὴρ ἐπὶ Τραϊανοῦ καλῶς ἐν ἔπεσι (1) τὰ τούτων ἐξέθετο δόγματα, ἃ δὴ καὶ λόγια φασὶν οἱ τὰ ἐκείνων σεμνύνοντες τούτοις ¶ οὖν ὁ φιλόσοφος F 124 r. ἐντυχῶν Πρόκλος, ἀνὴρ κρείττονος μὲν τετυχηκῶς φύσεως, πᾶσαν δὲ φιλοσοφίαν ἠκριθωκῶς, Ἑλλήν δ' ἀντικρυς, χαλδαῖστας ἀθρόον τὰ ἐκείνων ἐπέσθευσε, καὶ τὰς ἐλληνικὰς ἀποδείξεις « Λόγων καταγιγίδας » ὠνομακῶς, ὡς ὁ Γαζαῖος Προκόπιος ἱστορεῖ (2), ἐπὶ τὴν ἱερατικὴν ἐκείνην τέχνην ὁλοῖς ἰστίοις ἀπένευσεν (3). Εἰ μὲν οὖν ἀπιστεῖτε τοῖς λεγομένοις, ἀλλὰ πῶς τοῦτ' ἂν εἴπωτε, ἢ σχηματίσεσθε οἱ συνειδότες τῷ πράγματι; εἰ δ' ὄλωσ ἀποκριθεῖτε, ἀλλὰ τὸ περὶ ἐκείνων οἰκίδιον πάντες συνίστορες, οἱ κατευναστῆρες, οἱ δορυφόροι, οἱ τὰ ἄρρήτα πεπιστευμένοι. Ἐπὶ τούτοις ἡδέως ἂν πυθοίμην ὑμῶν ποτερον ἔξεστιν ἱερεῖ τοιοῦτοις μυστηρίοις τελεῖσθαι καὶ τοιούτων ἀξιούσθαι τῶν τελετῶν, ἢ καὶ τὸ λέγειν ἀντικρυς βλασφημία καὶ ἀσεβείας ἀρχή; Τίς δὲ ποτε τῶν ἀρχιερωσύνην τετιμημένων γυναικί τινι βδελυρᾶ, τῶν χθῆς καὶ πρῶν ἐταιρούσων, τὸν ἑαυτοῦ κοιτωνίσκον ἠνέφξε, καὶ μυστηρίων ἀρρήτων ἄδυτον τὸ ἴδιον πεποίηκεν οἰκητήριον; Κᾶν γὰρ Σωσάννα τις

(1) Sur Julien et les Oracles Chaldéens, v. Sathas, *Bull. de corr. hellén.*, 1877, p. 310, et le Commentaire de Psellos sur ces Oracles (Migne, P. G., CXVII, p. 1123-54).

(2) Le titre de « Λόγων καταγιγίδας » avait été pris déjà par Porphyre et Jamblique (Sathas, *op. cit.*, p. 319). V. Stiglmayr, *Die Streitschrift des Prokopios von Gaza gegen den Neuplatoniker Proklos* (*Byzant. Zeit.*, VIII, 265).

(3) Videntur deesse aliqua (Note de Combefis).

ἦν τὰ θεῖα ἐπαγγελιομένη μυστήρια, κἄν ἡ τοῦ Σαμουὴλ μήτηρ, κἄν ἡ τοῦ Ζαχαρίου Ἑλισάβετ, ἔδει μὴ οὕτως τὴν προφήτιδα εἰσδέξασθαι μηδὲ συγγενέσθαι, μηδὲ ἐν ἀπορρήτῳ τελεσθῆναι, μηδὲ ἐντὸς τοῦ θείου ναοῦ βδελυρὸν εἰσαγαγεῖν γύναιον · ἀπομεμέρισται γὰρ ἑκατέρῳ γένει κληρὸς ἴδιος. Ὁ δὲ θεῖος ἀρχιερεὺς, ὡσπερ ἐπιλελησμένος τῆς εὐαγγελικῆς πολιτείας ἢ μηδ' εἰδὼς ὅτι φωνοῖ τὰ εὐαγγέλια, κατὰ πολλὴν ἀλογίαν τῆς τῶν κρειττόνων συνέσεως, φύρειν (1) τὰ θεῖα τετόλμηκε καὶ τὰ ἄμικτα μιγνύειν ἐπιχειρήσκειν. Εἰ δέ τις ταῦτα μὲν εἰδοίη, τὰ μὲν εἰδὼς, τὰ δὲ τῶν ἐλέγχων ἀκούων, περὶ δὲ τῆς πλάνης ἀμφισθητοῦ, ὥστε μὴ ἠγεῖσθαι ταύτην τῆς περὶ τὰ θεῖα δόξης διαφθοράν, οὐ μοι δοκεῖ (2) φιλοσόφως προσομιλῆσαι ἑλληνικαῖς τε δόξαις καὶ ἔθεσι τὰς ἀκριβείας τῆς καθ' ἡμᾶς πίστεως. Ἐκεῖνοι γὰρ τοῖς ἀπατηλοῖς δαίμοσι τὸ τοῦ Θεοῦ ἐπιρημίζοντες ὄνομα, ἐκεῖθεν ἐμουῦντο τὰς ἀρρήτους ἐκείνας ἃς ἴσασιν ἅπαντες τελετάς · καὶ οἱ μὲν ἐς Ἀμμωνος, οἱ δὲ ἐς Ἀμφιαρέω, οἱ δὲ ἐς Δελφούς ἐφοίτων · τοῖς δὲ Βάκις καὶ Σιθύλλα φωνᾶς ἠφίεσαν μαντικᾶς (3). Ἐρωτῶ οὖν ὑμᾶς, πότερον χρεῶν ταύτην τὴν τελετὴν παραδέχεσθαι, καὶ ἀκριβῶς ἐλληνίζειν καὶ προσανέχειν τοῖς πνεύμασι ἢ τοῦτο, οὐδ' ἂν μαινοίμην, φήσαιεν · πῶς οὖν ἃ παρὰ πάντων καὶ πᾶσιν ὑμῖν ἀπειρῆται, ταῦτα πρὸ πάντων καὶ ἀντὶ πάντων ἐπρέσθευσεν ὁ μέγας ποιμήν; Ἄλλ' ὁ μὲν τέως ἐν ἀπορρήτῳ εἶχε τὴν τελετὴν, καὶ τῶν πνευμάτων διὰ τῆς κοινωνίας μετεῖχε · νῦν μὲν τῷ Δερναίῳ, νῦν δὲ τῷ Ἰάκχῳ, νῦν δὲ τῷ Σαράπιδι, νῦν δὲ τῷ Ἀπόλλωνι διὰ τῆς Δοσιθέας τελούμενος γυναικός.

X. Οἱ δὲ χρησμοὶ διεδίδοντο καὶ αἱ προρρήσεις τὴν πόλιν πᾶσαν ἐπεπορεύοντο. Καὶ ἦν διαδόσιμον τὸ κακὸν, καὶ οἱ πλείους τῆς λύμης ἀπέλαυον · καὶ ὁ πατριάρχης ἀλόγιστος τὴν ἀσέβειαν πρόφασις (4). Ἄλλ' ἔμειναν ἔτι τοῦ δεινοῦ πόρρω, ὅσοι μῆτε τῷ Βεελφεγῶρ ἐτελέσθησαν, μῆτε τῇ εἰκόνι προσεκύνησαν τῇ χρυσῇ, μῆτε τῇ Βάαλ ἀπατηθέντες τεθύκασιν · οἱ δὲ καὶ τὴν τηνικαῦτα τὰ σκῆπτρα Ῥωμαίων ἰθύνουσαν, Θεοδώραν αὐτὴν, τὸ τελευταῖον τοῦ Βασιλείου γένους λείψανόν τε καὶ

(1) φύρειν Combeffis ; φέρειν Codex.

(2) Combeffis : οὐκ οἶδ' ἐκείνος.

(3) Combeffis : Σαρματικᾶς (sic).

(4) Locus corruptus (T. R.) Ἀν καὶ ὁ πατριάρχης ἀλόγιστος τῆς ἀσεβείας πρόφασις? (L. B.)

ζώπυρον (1), κινδυνεύοντι τῷ ἀληθείας λόγῳ πεπεικάσι βοηθεῖν, καὶ τὴν ἀπάτην ἐλέγχειν καὶ τοὺς προστάτας τῆς ἀσεβείας εὐθύνειν, καὶ καταστρέψαι μὲν τὸ χρηστήριον, ἀνελεῖν δὲ τοὺς χρησμούς, καὶ τῶν πονηρῶν πνευμάτων καταλύσαι τὴν δυναστείαν. Ἔδει μὲν γὰρ τὸν τοῦ ὀρθοῦ προϊστάμενον δόγματος, καὶ τῶν λογικῶν θρεμμάτων φροντίζοντα, καὶ τῶν ψυχῶν πεπιστευμένον τὴν προστασίαν, τοὺς τοιοῦτους ἐλαύνειν θήρας ὡς ἀθρόον ἐπιπηδῶντας καὶ τὴν λογικὴν ποιμνὴν ταραττοντας. Ἐπεὶ δὲ ὁ ποιμὴν τοῖς θηρίοις προσέθετο, τὸ εὐσεβὲς καὶ θεῖον βασιλεῖον ἀντὶ τοῦ θηρὸς ἢ ποιμένος μᾶλλον τοῖς θρέμμασι γέγονε · « καὶ « κριτήριον ἐκάθισε φοβερόν, τὸ τοῦ Δανιὴλ φάναι, καὶ βίβλοι ἀνεψύχθησαν · ὁ μὲν οὖν παλαιὸς τῶν ἡμερῶν ἄνω δικάζων ἐκάθητο · οὐκ ἐλάττους δὲ τῶν ἄνω μυριάδων καὶ κάτω χιλιάδες παρεισθήκησαν, » (2) ὅσοι τε τῆς ἐκκρίτου βουλῆς, ἣν δὴ γερουσίαν ἢ Ῥωμαίων φωνὴ καλεῖν εἴωθε, καὶ ὅσοι τῆς δευτέρας μετ' ἐκεῖνους εἰλήχασιν, καὶ οἱ μετὰ τούτους καὶ ἄχρι τῶν ἐσχάτων ὁ κατάλογος τοῦ χοροῦ · ἐπὶ τούτοις καὶ ὅσον οἰκεῖον θεῶν, οἱ τῶν τῆδε ἀπάραντες πρὸ τῆς φυσικῆς μεταθέσεως μονασταὶ καὶ οἱ τούτων καθηγεμόνες · οὐκ ὀλίγοι δὲ καὶ τῶν ἀρχιερέων, ὅσοις μὴ διεφθάρη παρὰ τοῦ ἀπατήσαντος δαίμονος τὰ κινήματα. Οὗτοι μὲν οὖν κατὰ τὰς οἰκείας τάξεις περιεστῆκασιν · ἀνεγινώσκοντο δὲ τὰ μαντεύματα, καὶ ἡ ἐπίμικτος ἐκεῖνη θεολογία. Ἐὐθύς οὖν ἅπαντες ἠρυσθρίασαν, μᾶλλον μὲν οὖν ἠλάλαξαν ταῖς φωναῖς, καὶ τῶν ἐξάρχων τῆς ἀσεβείας κατεψηφίσαντο, καὶ τὰς συγγραφὰς βλασφημίας κατωνομάκασιν, καὶ πίστεως ἀλλοτριώσιν τὴν ἐκεῖνων δόξαν ἐνόμισαν, καὶ συνοδικῆ ἀποφάσει τὴν κρίσιν ἀνέθεσαν. Γράμμασιν οὖν εὐθύς ἡ τούτων ἐνεσημάνθη κατηγορία καὶ ὁ ὑπαγορεύσας τὰ πρῶτα τῆς λογιότητος, καὶ ἡ γραφὴ ἐννομωτάτη καὶ ἀσφαλεστάτη, καὶ κλεις ἐπετέθη τῇ ἀσεβείᾳ, καὶ ὡς λαῖλαψ ἢ τυφῶν ἀθρόον ἢ καινῆ δόξα ροιζηδὸν διακινήθεῖσα διεπνεύσθη καὶ διεσκεδάσθη. Ἔδει μὲν οὖν τότε μὴ τοὺς ἀρξαμένους μόνον τοῦ ἀσεβήματος, ἀλλὰ καὶ τὸν κοινωνήσαντα τούτοις τοῦ δόγματος τὴν αὐτὴν ὑποστῆναι κατάκρισιν. Ἄλλ' οἱ μὲν διαιρεθέντες ὑπερόριοι ἀπηνέχθησαν · ὁ δὲ μέγας ἀρχιερεὺς εἰς

(1) Théodora, fille de Constantin VIII, associée à l'empire en 1042, a régné seule après la mort de Constantin Monomaque (1055). Son règne a duré dix-huit mois (janvier 1055-août 1056).

(2) Daniel, VII, 9-10.

ἐγκόλπιον ἐφύλαττε τὴν ἀσέβειαν, οὐ παρρησιαζόμενος μὲν τὸ πονηρὸν δόγμα, τρέφων δὲ ὁμῶς ἐν τῇ ψυχῇ καὶ ἐπιθυμῶν ἀναρρήξαι ποτὲ τὸν ἐγκεκρυμμένον αὐτῷ βασιλίσκον κατὰ τοῦ θείου τῆς ἐκκλησίας πληρώματος (1).

XI. Καὶ ἵνα τὰ ἐν μέσῳ ἕασω, ὁμοῦ τε ὁ μέγας ἡμῶν αὐτοκράτωρ (2) τῶν βασιλικῶν σκήπτρων ἐπέληπτο καὶ ὁ ἀρχιερεὺς πρώτην ὑπὲρ ἐκείνων ἀφῆκε φωνὴν, τὸν καιρὸν τῶν φροντίδων ἀρπάσας, καὶ πείσας ἐξ ἐφόδου τὸν αὐτοκράτορα · οὐπω γὰρ εἰδὼς ἦν οὐθ' ὅτι δοξάζειν κακῶς εἴλοντο, οὐθ' ὅτι ἐντεῦθεν τῆς πόλεως ἀπελήλαντο. Πάλιν οὖν ὁ διαιρεθεὶς ποταμὸς εἰς μίαν ἀμάραν τῆς ἀσεβείας συνέδραμε, καὶ πρὸς τὴν πηγὴν ἀνεχύθησαν ὄθεν καὶ ἀπερρύθησαν. Ἐγὼ δὲ οὐκ οἶδα τίνοσ πρώτου κατηγορήσω, τῆς τοῦ ἀρχιερέως τόλμης ἢ τῆς τοσαύτης ἀναισθησίας · ἄμφω γὰρ ἴσα τὸ μέγεθος καὶ τὴν τάξιν. Μὴ γάρ μοι τὸ μέτρον τοῦ ῥήματος παρατρέχετε · ἀλλ' οὖν νοεῖτε τὴν δύναμιν καὶ οὐκ ἂν εὐρήσετε διαφορὰν. Ἄτοπον οὖν εἰ μὲν Ἄρειος, ὅτι διήρει κακῶς, ἠθέτηται · καὶ Σαβέλλιος, ὅτι οὕτω συνήρει · καὶ Νεστόριος, ὅτι τὸ θεῖον ἐφάνταξε · καὶ ὁ Εὐτυχῆς, ὅτι τὸν ἄνθρωπον ἐσχημάτιζε · καὶ ὁ Ἑλλην ὅτι ἀγέννητον τίθεται τὴν ψυχὴν καὶ τὸν χρόνον συναίδιον τῷ Θεῷ · καὶ ὁ Χαλδαῖος ὅτι πνευμάτων ἐπενοεῖτο καθόδον · ὁ δὲ μέγας καὶ θεῖος ποιμὴν ταῦτα πάντα συνειληχῶς ἐν μιᾷ τῇ ἑαυτοῦ ψυχῇ οὐκ ἀπελαθήσεται τοῦ καταλόγου τῶν ἱερῶν! Καὶ ὁ μὲν τοῦ Βεηρειμ Ὡσηέ (3) ἐγκατάλειψιν τῷ Ἰσραὴλ ἀπειλεῖ τοῦ Θεοῦ, οὐχ ὅτι σεσυλήκασιν ἢ ἄλλο τι πεπαρφήκασιν, ἀλλὰ τὴν αἰτίαν τιθεῖς, ἐν συμβόλοις, φησὶν, ἐπηρώτων καὶ ἐν ῥάβδοις αὐτοῦ ἀπήγγελλον αὐτῷ · καὶ ἵνα μὴ τις τὴν τοιαύτην ἐπίπνοιαν ἐκ πνεύματος θειοτέρου ἡγήσεται, πνεύματι, φησὶν, πορνείας ἐπλανήθησαν · ὡς δ' ἂν τις γνοίη ὅτι διάστασις ἐστὶ τοῦτο ἀντικρυς τοῦ Θεοῦ, ἐξεπόρνευσαν, φησὶν, ἀπὸ τοῦ Θεοῦ αὐτῶν · οὐ γὰρ ἀπλῶς μετέστασιν ἀπὸ τοῦ κρείττονος τὴν τοιαύ-

(1) D'après la Chronique de Nea Moni citée par Bezobrazov (*Op. cit.*, p. 78), les moines furent calomniés auprès de Théodora par un habitant de Chio. Un des ministres de cette princesse les envoya en exil et dépouilla le monastère de ses privilèges. Plus tard, Isaac Comnène, mieux informé, les rappela et promulgua le chrysobulle dont Psellos parle plus loin (*Acta et diplom. gr. med. aevi*, V, p. 445).

(2) Isaac Comnène, empereur depuis 1057.

(3) Ὡσηέ Combeffis (Ἀσθήρ codex). Cf. Osée, IV, 12.

την οἶεται τελετήν, ἀλλὰ μεμνηυῖαν, καὶ πορνικὴν · ὁ μὲν οὖν προφήτης, ὡς κορυφὴν τῆς κακίας ἀνάγων τὸ πρᾶγμα, ἀλλοτριῶσιν ἀπὸ τοῦ Θεοῦ, τὴν πρὸς τὰ ὑλικά πνεύματα προχώρησιν (1), ὑμεῖς δὲ οὐκ οἶδ' ὅτι σοφίζεσθε περιττὰ πάντως καὶ ὑπὲρ τὸν λόγον.

XII. Ὁ μὲν οὖν ἐπὶ τοῦ εἴδους τῆς αἰρέσεως λόγος οὕτως ὑμῖν διηκριβῶται, καὶ οὐκ ἂν ἔχοι τις περὶ τούτου τὴν γλῶτταν κινεῖν. Τὸ δ' ἐπεὶ οὐ συνοδικῶς οἱ ἄνδρες καθήρηνται, διὰ τοῦτο ἐξῆν τῷ μεγάλῳ ἀρχιερεῖ καὶ πατρὶ ἀδεῶς τε τούτοις συνεῖναι, καὶ χρῆσθαι ὅσα θεῖοις πνεύμασι καὶ αὐτόπταις τοῦ Λόγου καὶ κήρυξι, καὶ τὴν ἡμφανῶς τέως ἀποδεδειγμένην αὐτῶν αἵρεσιν, θεῖαν ἡγεῖσθαι διδασκαλίαν, — καὶ τοῦτό σοι ῥᾶστα διαλυσόμεθα. Πρῶτον μὲν γὰρ ἐκεῖνο ἐροῦμεν, ὅτι τὸ κατ' αὐτῶν συγκροτηθὲν δικαστήριον οὐδὲ τῆς συνοδικῆς μερίδος ἐστέρητο · ἀλλ' ἦσαν τινὲς καὶ τῶν ἀρχιερέων ἐπιμεμφόμενοι τε τοῖς λόγοις ἐκείνοις, καὶ ὡς παρέγγραπτα καὶ νόθα τὰ γεγραμμένα διαπτύοντες δόγματα. Ὁ δὲ μέγας ἀπεδεδημήκει πατήρ; εἰκότως · καθ' ἑαυτοῦ γὰρ ἂν ἐτίθει ψῆφον, ὃ τι τῶν καινῶν δογμάτων ἡθέτει · ὁ γὰρ τὴν τούτων μέθην προπεπωκῶς, πῶς ἂν ὡς ἐμέσαντας τούτους τὸν ὕθλον διέγνωκεν; Εἰ δὲ καὶ μὴ τὸ τῆς συνόδου μέρος τῇ συγκλήτῳ βουλῇ συντετέλεκε, μηδὲ τοῖς ἐκκρίτοις τῶν Ναζιραίων, καὶ γὰρ οὐδ' ἡ μερίς αὐτῆ τῆς κοινῆς ἀκροάσεως καὶ κρίσεως ἀπελέλειπτο · ἀλλ' οὗτοι γε διέσεισάν τε τοῖς Χιώταις τοὺς σαθροὺς θεμελίους τῶν λόγων, καὶ πᾶν ἀσεβείας καταλελύκασιν ὕψωμα · ἄνδρες τοὺς τε γησίλους ἡμῶν λόγους ἀνεγνωκότες καὶ τὰ τῆς ἀληθείας ἡκριβωκότες δόγματα καὶ πολλοῖς περὶ τούτων βιβλίοις προσομιλήσαντες, τὰ τε παρέγγραπτα καὶ νόθα, ὥσπερ οἱ Ἀσκληπιάδαι τὰ δηλητήρια καὶ οἱ φιλόσοφοι τὰς σοφιστείας, ὁμοῦ τε γρόντες ὥστε μὴ ἀπατάσθαι καὶ τῶν εὐγενῶν καὶ οἰκείων ἀποδιελόμενοι λόγων · ὑμεῖς δὲ μοι καὶ διασπᾶν δοκεῖτε τὸ μέγα σῶμα τῆς Ἐκκλησίας, ὅπερ ὁ Χριστὸς τὸ μεσότοιχον ἀφελόμενος συνεβίβασε καὶ συνήρμοσεν. Εἰ γὰρ καὶ τᾶλλα οἱ τῆς συγκλήτου διήρηνται πρὸς τὴν σύνοδον, ἀλλ' οὐχὶ καὶ τῷ λόγῳ τῆς εὐσεβείας · οὐδὲ νόμος ἂ μὲν οὗτοι γνοῖεν, ἀθετεῖν ἐκείνους, ὧν δὲ ἐκεῖνοι καταψηφίσαιεν, τούτους δοξάζειν τε ταῦτα καὶ προιστᾶν τῷ λόγῳ. Ἐρήσομαι δὲ ὑμᾶς βραχὺ τι ἐρώτημα. Οὗτος τὴν ἐξηγητικὴν εἰς ἄκρον ἀκριβωσάμενος δύναμιν,

(1) Deest verbum. An φησιν? (T. R).

τὴν τῶν ἐπῶν διαλύει συνθήκην καὶ λόγῳ πεζῷ τὰ ἐκείνων ἐκτίθησι δόγματα. Τούτων οὖν ὀλίγ' ἄττα τοῖς κατηγορουμένοις νυνὶ παραθήσομαι, ὅπως ἂν γνοίητε ὅτι παλαιὰν καὶ πολλοῖς χρόνοις κατασιγασθεῖσαν
 F^o 135^{ro}. ἀσέθειαν ὁ μέγας τῆς Ἐκκλησίας φωστὴρ ¶ καὶ νέος δογματιστὴς τοῖς
 Εὐαγγελίοις συνήνεγκεν.

XIII. Εἰρηκῶς γὰρ οὗτος περὶ διαφορᾶς τῶν καλουμένων θείων δυνάμεων, ὡς αἱ μὲν ὑλικότεραι, αἱ δὲ ἀϋλότεραι, καὶ αἱ μὲν ἰλαραὶ, αἱ δὲ ἐμβριθεῖς, καὶ αἱ μὲν μετὰ δαιμόνων, αἱ δὲ καθαρῶς περιγίνονται, εὐθύς ἐπιφέρει περὶ καιρῶν καθ' οὓς καλοῦνται, καὶ περὶ τόπων ἐν οἷς, καὶ περὶ τῶν ὀρώντων τὸ θεῖον φῶς ἀνδρῶν ἢ γυναικῶν, σχημάτων τε τούτων καὶ θείων συνθημάτων, καὶ μέτεισιν οὕτως ἐπὶ τὰς ἐνθεαστικὰς θεαγωγίας, « ὦν, φησὶν, αἱ μὲν ἐπὶ ἀψύχων εἰσὶν, αἱ δὲ ἐπὶ ἐμφύχων · « καὶ τούτων αἱ μὲν ἐπὶ λογικῶν, αἱ δὲ ἐπὶ ἀλόγων · καὶ γὰρ ἄψυχα, « φησί, πολλακίς πληροῦνται θείου φωτός, ὥσπερ τὰ χρησιμωδούνα « τῶν ἀγαλμάτων ἐξ ἐπιπνοίας θεῶν τινός ἢ δαιμόνων ἀγαθῶν · καὶ « ἄνθρωποι δὲ κάτοχοι γίνονται καὶ δέχονται πνεῦμα θεῖον, οἱ μὲν ἐκ « ταῦτομάτου, καθάπερ οἱ λεγόμενοι θεόληπτοι, κατὰ τινὰς περιόδους « τοῦτο πάσχοντες, καὶ ἀορίστως ὅποτε τύχοιεν, οἱ δὲ ἀνακινήσαντες « ἑαυτοὺς πρὸς τὸν ἐνθεασμὸν ἔκ τινος προαιρετικῆς ἐνεργείας, ὥσπερ « ἐν Δελφοῖς ἢ προφητικῶς περικαθίσασα τῷ στομίῳ, καὶ ἄλλοι μαντι- « κοῦ πίνοντες ὕδατος. » Εἶτα εἰπὼν ἃ δεῖ ποιεῖν αὐτούς, ἐπάγει · « Καὶ « τούτων προσγινομένων ἐνεργῆσαι δεῖ τὴν θεαγωγίαν καὶ ἐπίπνοιαν « γενέσθαι καὶ παράλλαξιν τῆς διανοίας · ἀλλὰ καὶ τούτων τῶν ἐνθεασ- « μῶν οἱ μὲν γίνονται παντελῶς ἐξισταμένων τῶν κατόχων καὶ οὐδα- « μῶς ἑαυτοῖς παρακαλουθούτων, οἱ δὲ θαυμαστόν τινα τρόπον μετὰ « παρακολουθήσεως · ὅπου γε δὴ καὶ εἰς ἑαυτὸν δύναται τῇ θεαγωγίᾳ « χρῆσθαι, καὶ αὐτὸς εἰσδεξάμενος τὴν ἐπίπνοιαν εἰδέναι τίνα τε ἐνερ- « γεῖ καὶ τί φθέγγεται καὶ πόθεν δεῖ ἀπολύειν τὸ κινουῦν · παντελοῦς « γὰρ τῆς ἐκστάσεως γινομένης, ἄλλου πάντως χρεῖα τοῦ ἐφεστῶτος « τοῖς κατόχοις καὶ νήφοντος. » Εἶτα δὴ πολλὰ εἰρηκῶς περὶ διαφορᾶς θεαγωγῶν, ἐπὶ τῷ τέλει ἐπάγει · « Προκαταστέλλειν δὲ πάντα τὰ ἐμπό- « δια χρῆ τῆς θεῶν ἐπιφοιτήσεως καὶ ἡρεμίαν ἐπιτιθέναι τῶν περὶ « ἡμᾶς πᾶσαν, ἴν' ἀτάραχος καὶ μετὰ γαλήνης ἢ παρουσίας γένηται « τῶν καλουμένων ὑφ' ἡμῶν πνευμάτων. » Ἐπὶ τούτοις καὶ ταῦτα τίθησιν, ὅτι « ταῖς παρουσίαις τῶν θεῶν πολλακίς συγκινεῖται καὶ

« ὕλικὰ πνεύματα, ὧν τὴν ἐπιφοίτησιν καὶ τὴν κίνησιν μετὰ τινος
« βίας γινομένην οὐ φέρουσιν οἱ ἀσθενέστεροι δοχεῖς » (1).

XIV. Τὰ μὲν οὖν τῶν Χαλδαίων καὶ τοῦ Πρόκλου, ὡς ἐκ πολλῶν ὀλίγα ἔρεϊν, ταῦτα · καὶ οἶμαι ὡς ἀδιάφορός ἐστίν ἦν ἐξετάζομεν νῦν θεαγωγίαν τε καὶ ἐπίπνοιαν πρὸς τὴν ἰδικὴν ταύτην καὶ ἀπηγορευμένην τῶν Χαλδαίων αἵρεσιν. Οὐ γὰρ θεαγωγία τὸ γινόμενόν ἐστίν, ὡς δηλοῖ τοῦνομα, ἀλλὰ πνευμάτων ὕλικῶν ἐπιφοίτησις, οἷς ἐκεῖνοι τὸ τοῦ Θεοῦ ἐπιτιθέασιν ὄνομα. Ὁ τοίνυν τοιοῦτων ἑαυτὸν ἐξαρτήσας πνευμάτων, καὶ τοιαύτην πρεσβεύσας ἐπίπνοιαν, καὶ θαυμάσας μὲν τὴν τῆς γυναικὸς κατοχὴν, καὶ ὡς τινα τῶν κρειττόνων αὐτὴν ἐκπλαγεῖς, τιμήσας δὲ καὶ τοὺς ἐξαρχοὺς καὶ μυσταγωγοὺς τῆς αἵρέσεως, πότερον τῆς ἡμετέρας αὐλῆς ὧν τυγχάνει ἢ τῆς ἑλληνικῆς καὶ χαλδαϊκῆς συμμορίας; Καὶ πότερον χρεῶν τὸν οὕτως κατὰ τοῦ θείου ἀπερυσθριάσαντα δόγματος τὰ πρῶτα τῶν ἀρχιερέων εἶναι καὶ δογματίζειν, οὐκ οἶδ' ὅθεν τὰς ἀρχὰς τῶν δογμάτων ἀνεῖληφεν (2), ἢ καθαιρεῖν τοῦ θρόνου καὶ τῆς ἐκκλησίας ἀπελαύνειν μακράν; Εἰ μὲν γὰρ κοινὰ ἡμῖν πρὸς τοὺς Ἕλληνας καὶ ἢ τῶν ἐκείνων ἀρχῶν ἡμεῖς ἐξηρητήμεθα ἢ τῶν ἡμετέρων ἐκεῖνοι, πρεσβεύσομεν καὶ τὴν ὕλην ἀγέννητον καὶ τὰς παρ' ἐκείνοις ἰδέας καὶ τὸν δημιουργὸν μετὰ ταύτας καὶ τοὺς ἐλευθέρους θεοὺς καὶ τοὺς ἐν ζώναις · εἰ δὲ τοσοῦτον ἡμῖν πρὸς αὐτοὺς τὸ διάφορον, ὅσον ἡ ἀλήθεια πρὸς τὸ ψεῦδος ἐστίν, τί μίξιν τοῖς ἀμίκτοις ἐπινοοῦμεν; τί δεχόμεθα τὴν τοῦ δράκοντος κεφαλήν; δέος γὰρ μὴ καὶ ὁ λοιπὸς αὐτῆς συνολισθῆσῃ ὅλος.

XV. Εἰ δὲ τις ἀκριβοῦν ἐθέλοι, ἔχεται καὶ τῶν γνωρίμων ἢ δόξα τῶν αἵρέσεων. Τὸ γὰρ πολύπονον αἰ τῆς τοῦ Κυρίου μητρὸς παρ' αὐτοῖς γεγραμμένον, ἐν κεφαλαίῳ τὴν τοῦ Νεστορίου συνείληφεν αἵρεσιν · ἐκεῖνος γὰρ σχετικὴν τὴν ἔνωσιν δογματίσας τῶν φύσεων, οὐ Θεὸν σαρκοφόρον ἀλλ' ἄνθρωπον θεοφόρον τὴν Παρθένον τεκεῖν ἀποφαίνεται, ἔν' ἐντεῦθεν αὐτῷ καὶ ἡ χωρὶς ἀνδρὸς κύησις καὶ ἡ ἀνευ ὠδίνων λοχεία καταλυθῆ. Εἰ γὰρ φυσικοῖς πόνοις ἡ Παρθένος ἀπέτεκε, κενὸν μὲν ἡμῶν τὸ μυστήριον, κενὸν δὲ τὸ θεῖον καὶ ἱερὸν εὐαγγέλιον, κατέστραπται δὲ ἡμῖν πάντα · καὶ κεκράτηκε παρὰ μὲν τῷ Νεστορίῳ ἡ σχετικὴ ἔνωσις, παρὰ δὲ τοῖς Χιώταις ἡ πολύπονος τῆς Παρθένου

(1) Ce passage de Proclus nous est connu uniquement par Psellos. V. Sathas, *Bull. de Correspond. Hellén.*, 1871, p. 316-318.

'alim ἀναλαθόντα (T. R.).

ὠδός. Εἰ γὰρ καὶ βραγὺ τὸ τῆς ὀδύνης περὶ τῆς μητρὸς τοῦ Κυρίου λεγομένης ὄνομα, ἀλλὰ πάσας διασεῖει τὰς τῆς ἐκκλησίας κρηπίδας, εἴ γε παραδεξόμεθα · καὶ εἰ περιώδυνος ἡ Μαρία, οὕτω τὸ τῆς οἰκονομίας ἐτελέσθη μυστήριον, ἀλλ' ἰλήκοι τῷ Λόγῳ Θεός · οὐ γὰρ οὕτω Θεός

Fr 135 v°. τὸ τεχθὲν, ἀλλὰ φίλος ἄνθρωπος ὀδυνήσει τὴν ἀποφορτίσασαν ■ τὴν μήτραν τοῖς ὀλισθήμασι. Τὸ δ' ἐφεξῆς τοῦ λόγου ἡμεῖς καὶ συλλογί[σασθε] καὶ συλλέξατε · οὐ γὰρ ἂν αὐτὸς οὐδὲν κατηγορίας λόγῳ κατὰ τῶν οὕτως ὑπειληφότεων τὰς τῆς παρθενίας σφραγίδας τῇ Θεοτόκῃ διασταλεύσαιμι. Πολύπονος ἡ τοῦ Λόγου μητήρ; ὦ τοῦ καινοῦ λόγου καὶ τῶν τῆς ἀσεβείας δογματιστῶν, καὶ τῆς θεσμοθέτιδος ζακόρου καὶ ἱερείας, καὶ πρὸ τούτων τοῦ πονηροῦ πνεύματος! Πολύπονος ἦ ἀν' ἄλλου τινὸς προοιμίου ὁ ἄγγελος τοῦ Λόγου τὸ « χαῖρε » προστέθεικε; Περιώδυνος ἡ τὰς τῆς προμήτορος Εὐας ὠδίνας συνδιαλύσσα καὶ ἀντεισενεγκοῦσα τῆς μὲν παρακοῆς τὴν ὑπακοήν, τῆς δὲ κατακρίσεως τὴν ἀνάβρῃσιν, τῶν δὲ ὠδίνων τὴν ἄπνον καὶ μακαρίαν ζωὴν! Ἄρ' οὖν εἴ τις ἡμῖν ὑποληφθεῖη μὴ καλῶς δοξάζων περὶ Θεοῦ, ἀπὸ σχημάτων φημί τινων καὶ ἐθῶν, μὴ μέντοι δοίη λόγους ἐν συνεδρίῳ, μηδὲ ἐλεγχείῃ πρεσβεύων παρὰ τὸν λόγον, μηδὲ καθαιρεθείη συνοδικῶς, — ἀδεῶς τούτῳ συνομιλήσετε, ἢ τὴν ψυχὴν ὑποθήσετε, ἢ μαθητιῶν αὐτῷ ἔλοισθε; Οὐκοῦν ἄτοπον εἰ ἄπερ ἡμεῖς ἀκριβοῦν ἐθέλοιτε, ταῦτα τῷ πατριάρχῃ κατ' ἐξουσίαν παραχωρήσετε; Πῶς δὲ ἂ ἐκείνῳ διδοίητε ὡς ἔννομα καὶ εὐσεβῆ, παρεγράψασθε τότε καὶ διεσύρατε; Πῶς καὶ τίνα τρόπον μὴ συνομιλοῦντες τοῖς Χιώταις μετὰ τὸν κοινὸν κατ' αὐτῶν ἐλεγχον, ὅτι μὴ πάσῃ ἀνάγκῃ ἀβουλήτως αὐτοῖς ἐντυγχάνοντες, μήτε ταῖς οἰκίαις παραδεχόμενοι, ἀλλὰ καὶ τὸν ἀρχιερέα καταμεμφόμενοι ὅτι μετὰ τηλικαύτην κρίσιν καὶ γνῶσιν οὐδ' οὕτως ἀπωθεῖν ἐκείνου; ἔγνω καὶ ἀποστρέφεσθαι, διὰ τί δὲ μὴ καὶ σύνοδον τηλικαῦτα κατ' αὐτῶν συγκεκρότηκεν, οὕτω διαβληθέντος αὐτοῖς τοῦ Λόγου, καὶ τῶν δογματικῶν διασεισθέντων; Ἔστω γὰρ ἔτι μὴ καθήρηκε τούτους ἐνόμῳς ἡ σύγκλητος. Ἀλλὰ πῶς ἀφῆκε τὸ ἔλλειψιμὸν ἢ σύνοδος; Εἰ μὲν γὰρ αὐτοτελεῖ τὴν συγκλητικὴν κρίσιν ὁ μέγας δεσπότης ἡγήσατο, πῶς αὐθις συνῆλθε τούτοις καὶ συνωμίλησεν, καὶ τοῖς μεγάλοις συνηρίθμει πατράσι, καὶ τὸν ἑαυτοῦ ἀμφορέα ἐκ τῆς ὠκεανίτιδος ἐκείνων ἐπλήρου πηγῆς; Εἰ δ' οὐ συνεχῶρει τούτοις δικάζειν περὶ δογμάτων ποιουμένων τὸν λόγον, διὰ τί μὴ δευτέραν αὐτὸς ἔθετο κρίσιν καὶ τοῖς ἀντιπρ

τὰ καινὰ ἐξιχνίασε δόγματα καὶ κανονικὴν ἀπεφήνατο τὴν διάκρισιν; Ἦ γὰρ ἑαυτὸν μόνον ὀρθὸν οἰόμενος δογματιστὴν τὸ λοιπὸν μέρος τῆς καθ' ἡμᾶς πόλεως, μᾶλλον δὲ ἀπάσης τῆς οἰκουμένης, διεστραμμένον περὶ τὸν τοῦ δόγματος λόγον ὑπέληφεν; Ἦ μᾶλλον, ὅπερ καὶ ἀληθές ἐστιν, ἡμεῖς μὲν ἐδραῖοι ἐφ' ὧν παρειλήφαμεν δογμάτων βεβήκαμεν, οὗτος δὲ παραλλάξας τοὺς πόδας πρὸς τὴν κρημνὸν τῆς ἀπωλείας κατώλισθε· καὶ ὅτι μὴ τέχνη λόγων ἢ περὶ τούτων ἀπόδειξις, αὐτὰ βοᾷ τὰ ἐκεινῶν συγγράμματα, οἷς ὡσπερ λογίους προσεῖχε καὶ ὡς θεοῦ ἐτίμα χρησμούς.

XVI. Ἄλλὰ τὰ πλείω τούτων κατὰ συγχώρησιν ἡμῖν δέδοται, ἐπεὶ, εἴ γε τᾶληθῆ σκοπεῖν ἐθέλοισιν, οὐδὲ πάντα τῶν δογμάτων ὅσα διαβέβληται νῦν συνοδικῶς ἀπηλέγχθη καὶ ἐν συνεδρίοις πατέρων ἀπεκρίθη τῆς εὐσεβείας, ἀλλὰ τὰ γε πλείω τῶ τοῦ Εὐαγγελίου λόγῳ παραβάλλοντες καὶ συγκρίνοντες ὡς διεστραμμένα, τῆς ἑαυτῶν ψυχῆς ἀπωσάμεθα. Αὐτίκα, τὰς πλατωνικὰς ἀναμνήσεις καὶ τὴν ἑλληνικὴν μετεμψύχωσιν καὶ τοὺς τελετάρχας θεοῦ καὶ τὴν μεσότητα τῶν ψυχῶν καὶ τὴν Ἑκατικὴν δύναμιν καὶ τοὺς κοσμαγωγούς δαίμονας καὶ τὰς ἀγγελικὰς Κῆρας, ποῖοι τῶν πατέρων, ἢ ποτε ἐν κοινῷ συνεδρίῳ διέσεισάν τε καὶ καθήρηκασιν; τὰ δὲ αἰθέρια στερεώματα καὶ τὸν ἐκπύρινον νοῦν καὶ τὸν ἀπαξ ἐπέκεινα καὶ τὸν δυαδικὸν Θεόν, καὶ ἀγνοῆσαι οἶομαι τοὺς ἄνωθεν τῆς εὐσεβείας μυσταγωγούς. Τὴν δὲ Ἀριστοτέλους θεολογίαν καὶ τὴν ψυχογονίαν τοῦ Πλάτωνος καὶ τοὺς καινοὺς ἀριθμούς καὶ τὰς ἀναπλάσεις τῶν δογμάτων καὶ τὴν δαπάνην τοῦ μεριστοῦ, τίς ποτε τῶν πάντων διέκρινε ταῦτα καὶ συνοδικαῖς γνώμας καθήρηκεν; Ἄρ' οὖν ὅτι μὴ συνοδικῶς τὰ δόγματα διεβλήθησαν, ἀβασανίστως ἐκδεξόμεθα τῇ ψυχῇ, καὶ ἀπολογίαν ἐξομεν τοῦτο τῆς ἡμετέρας κακοδοξίας; Πολλοῦ γε καὶ δεῖ. Καὶ γὰρ οὕτως, ὡ βέλτιστοι, ὁ ἀληθὴς λόγος διαιτῆται τοῖς πράγμασιν· ἀλλ' ὅσα μὲν τῶν δογμάτων πατρικαῖς ἄνωθεν καὶ συνοδικαῖς διαγνώσεσιν ἐξελέγχεται, αὐτόθεν ἡμῖν ἀποκρίνεται, τὰ δὲ ἄλλα πρὸς τὸν τοῦ εὐαγγελίου κανόνα παραμετροῦντες ἡμεῖς ἀποκρίνομεν τε αὐθις καὶ ἀποκρῖνοῦμεν, ἔστ' ἂν ὁ τῆς παραβλαστῆσεως λόγος ἀποφύῃ τὴν ἄκανθαν. Οὐ τοίνυν ἀπὸ τῶν λαιῶν τῆς ἐκάστης μερῶν ἀπογεννήσομεν τὴν ψυχὴν, ὅτι ἐμφύσημα Θεοῦ ταύτην ἀπὸ τῆς γραφῆς μεμαθήκαμεν, οὐδ' ἀπὸ τῶν δεξιῶν αὐτῆς λαγόνων τὰς ἀρετὰς ἐρεῖν οἰησόμεθα, ἀλλ' ἄνωθεν ἀπὸ τῆς πρώτης πηγῆς, εἰπεῖν δὲ καὶ τῆς

ἡμετέρας γνώμης καὶ τῆς ἐπαμφοτέρου αὐτεξουσίου ῥοπῆς · οὐδὲ τὸν Θεὸν ἀμειβετὸν ἡμῖν δοξάσομεν, κἂν πολλὰ ὁ Ἕλλην περὶ τούτου δισχυρίζοιτο, ὅτι ἐνοικεῖν ἡμῖν καὶ ἐμπεριπατεῖν παρὰ τῶν τοῦ Λόγου φωνῶν ἀκηκόαμεν · οὐδὲ τὴν ἐκ τῆς διοπτείας ἀφεταιρίαν πύλην ζωῆς ὀνομάσομεν, ὅτι μὴ τὸν Χριστὸν μόνον παρ' οὗ καὶ τὴν πρὸς τὸν Πατέρα

Fr 136 ro. προαγωγήν κατὰ τὸν ἀπόστολον ἐσχῆκαμεν. ¶ Οὐ τοίνυν οὐδὲ τὸ παρὰ τοῖς Χιώταις πνεῦμα παραδεξόμεθα, ὅτι ἕτερον τοῦτο παρὰ τοῦ Εὐαγγελίου δεδέγμεθα, Πατρὶ συναριθμούμενον καὶ Ἰῶ καὶ ὁμοτιμία τιμώμενον · οὐδὲ τὴν ἐγγαστροίμυθον ἐκδεξόμεθα, οὐδ' εἰ ἀναβιβάζει τὸν Σαμουὴλ κάτωθεν, εἰ καὶ ὁ μέγας πατὴρ καὶ εἰσφκίσατο καὶ θεαύμακε καὶ πολλοῖς ἡλίους συνδιημέρευσε · δέδοικα δὲ μήπου καὶ συνωργίακε συγκορυβαντιῶν αὐτῇ, καὶ τοῦ καινοῦ συμπληρούμενος πνεύματος.

XVII. Πάλαι μὲν γάρ, οὐπω τοῦ τῆς εὐσεβείας φωτὸς καθαρῶς ἀνάλμφαντος, οὐδὲ τοῦ εὐαγγελικοῦ κηρύγματος πάντα διειληφότος τὰ πέρατα, οὐδὲ τῆς τῶν δογμάτων ἡμέρας ἀμιγῶς ἀπὸ τῶν τῆς νυκτὸς διακριθείσης, ἀλλ' ἔτι ἀναμιξ τῶν διαφορῶν οὐσῶν νοήσεων ὑπὸ τοῖς ἐπιστήμοσι καὶ, ἴν' οὕτως εἶπω, λογογνώμοσι, τὰ τε διαυγῆ τῶν δοξασμάτων καὶ τὰ κίβδηλα καὶ ὑπόχαλκα διεκρίνετο. Διὰ ταῦτα πεπείρων ἀπανταχῇ ἐπὶ τῇ διακρίσει τοῦ λόγου συνέδρια συγκεκρότητο, καὶ παρὰ τούτοις μὲν Ἄρειος, παρ' ἐκείνοις δὲ Μακεδόνιος, καὶ παρ' ἄλλοις Λίβυς Σαβέλλιος τῆς ἐκκλησίας ἐξωστραχίζοντο, καὶ ἀρχιερεῖς μόνοι τὸν λόγον τῆς κρίσεως ἐπιστεύοντο. Νῦν δὲ τῶν γνησίων καὶ νόθων σπερμάτων διακριθέντων καὶ τοῦ φωτὸς καθαρῶς τὴν νύκτα σκεδάσαντος καὶ πάντων ὑπὸ μεγάλῳ φωστῆρι τῷ ὀρθοτόμῳ λόγῳ τῆς ἐκκλησίας πολιτευομένων, τίς ὁ λόγος μὴ ἄλλως τοὺς τῆς ἀσεβείας μυσταγωγούς τοῦ τῶν εὐσεβῶν καταλόγου ἀποκηρύττεσθαι, εἰ μὴ πατριάρχαι τούτους ἀποκρίνοιέν τε καὶ ἀθετήσαιεν; Ἄρ' οὖν εἴ τις ἴσῃ τινὰ κατὰ νότου τὴν τοῦ ἡλίου πεποιημένον ἀνατολήν καὶ πρὸς τὴν ἑσπέραν ποιούμενον τὴν εὐχὴν, κοινωνήσει τάνδρῃ τοῦ σκοποῦ μέγρι τῆς πατριαρχικῆς κρίσεως καὶ ἀδιάφορον ἡγήσασαι τὸ εἶδος τῆς προσευχῆς; ἢ εὐθύς ἐκκλῖνοι καὶ γνώμονι ἑαυτῷ πρὸς τὴν διάκρισιν χρεῖσαιτο; Ἄστοπον τοίνυν εἰ ἂ μὴδὲ πολλὴν ἐπισύρεται τὴν διαβολὴν ἀφ' ἑαυτῶν διαπτύοντες, περὶ τῶν πάντη κατεγνωσμένων καὶ αὐτόθεν ἀπελέγκτων καὶ ἀποβλήτων, συνοδικῆς γνώμης δεησόμεθα. Εἰ τοίνυν σαβελλίζοντά τινα γνοίημεν τήμερον, καὶ τὰς ὑποστάσεις ἐν προσώπῳ

ἀναλύνοντα, αὐτόθεν ἀποταμψόμεθα, ἢ συνδοξάσομεν μέχρι ἂν ἡ σύνοδος κρίνοι τὸν ἄνδρα καὶ κατακρίνοι; Ἄλλ' οὐκ ἂν εἵποιτε, εἰ μὴ προδήλως ἀσεβεῖν βούλοισθε. Πῶς οὖν τοῦτο διδόντες, πικρῶς ἡμᾶς ἐξετάζετε ὅτι τὰς τῶν Χιωτῶν δόξας διαπεφεύγαμεν μὴ παρ' ἡμῶν (1) εἰληφότες τῆς διαστάσεως τὸ ἐνδόσιμον; Ἄλλ' οὐκ οἶδα τίς ἡμῖν περὶ τούτου ὑπολέλειπται λόγος ἢ ὅπως τούτοις οὐσί γε τηλικούτοις διαμφισθητεῖτε πρὸς ἀλλήλους καὶ ὑπερήμερον τίθεσθε τὴν ἀπόφασιν. Δεῖ μὲν γὰρ εὐλαβεῖσθαι καὶ μὴ ῥᾶστα τῶν ἀρχιερέων κατηγορεῖν, ἀλλ' ἔνθα μὴ Θεὸς τὸ ἀτιμαζόμενον. Ἐγὼ δ' εἰ μὲν ἀπλῶς ἐώρων τὸν ἄνδρα τὴν πλάνην παραδεξάμενον, ἀλλὰ μὴ εἰς τὸ βάθος τῆς ἑαυτοῦ ψυχῆς ταύτην κατακολπίσαντα καὶ βαφέντα, ὡς εἶπειν, δευσοποιά τε καὶ ἀναπόνηπτα, οὐκ ἂν οὕτω θερμότερον κατηγορήσας, ἀλλὰ λόγοις ἐτέροις διορθωσάμενος, μετεδίδαξα· ἐπεὶ δὲ οὐκ ἀπὸ τῶν ἡμετέρων μᾶλλον ἢ τῶν λήρων ἐκείνων τὴν ψυχὴν ἐποιώθη, καὶ τῶν καινῶν δογμάτων ἀντεποίησατο ὡς μικροῦ δεῖν καὶ νομοθετεῖν περὶ τούτων, διὰ ταῦτα τὴν παροῦσαν ἐνεστησάμην γραφὴν. Ἄξιῳ δέ μοι ἐνταῦθα προσέξειν τὸν νοῦν· κἂν μὲν ἀληθῆ καὶ δίκαια λέγω καὶ μετὰ πάσης, ὡς εἶπειν, ἀποδείξεως, αὐτόθεν ἐπενέγκατέ μοι τὴν τομὴν· εἰ δὲ περινοοῦμαι τι τῷ λόγῳ σοφιστικαῖς πιθανολογίαις πρὸς τὸν ἔλεγχον χρώμενος, μηδὲ φωνῆς ἀνάσχοισθ' ἐμοῦ.

XVIII. Ἐπειδὴ γὰρ ἡ τῶν Χιωτῶν ἀπάτη ἐλήλεγκται καὶ τὰ τῆς ἀσεβείας αὐτῶν κατεγνώσθη συγγράμματα, ὁ μέγας ἡμῶν πατριάρχης δεινὸν ἄλλως ἠγεῖται, εἰ μὴ καὶ αὐθις τὰ ἐκείνων ἰσχύσειε καὶ τὴν ἤτταν τούτοις ἀνακαλέσαιτο. Καὶ σκοπεῖτε ὅπερ ὑποούλως ἐνταῦθα καὶ δολερῶς τὴν ἀρχὴν πεποιήται τοῦ βουλήματος· ἐτέραν γὰρ τρεπόμενος, ἐτέραν αὐθις ἐτράπετο. Τῷ γὰρ μεγάλῳ προσιῶν ἡμῶν αὐτοκράτορι, οὐδὲν οὐπω μεμαθηκότι περὶ ὧν ἐκεῖνος κατελιπᾶρει τε καὶ ἔδειτο, ὑπὲρ εὐσεβοῦς δῆθ[εν] ἴστ]ατο (2) πράγματος, ἴν' ἐκεῖθεν ἀρπάσῃ ὥσπερ ὠρυόμενος λέων ἢ ἐν σκοτομήνῃ κατατοξεύσῃ τοὺς εὐθεῖς τῆ καρδίᾳ, καὶ ὀλιγωρίαν μὲν τοῖς προβεβασιλευκόσι τοῖς ἱεροῖς ἐγκαλεῖ, κοινώνησιν δὲ τῶν καθηγιασμένων Θεῷ, καὶ ἀσέβειαν ἀντικρυς ἐν σχήματι εὐσεβείας· οὕτω κύκλῳ τὸν λόγον περιβαλλόμενος, εὐθύς ἐφοδεύει τὸν λόγον, καὶ πολιορκεῖν πειρᾶται τὴν ἀκατάειστον τοῦ βασι-

(1) ἡμῶν Cod. ὑμῶν Combeffs,

(2) Combeffs,

λέως ψυχῆν. Ἐπί τούτοις γάρ οἱ Χιῶται καὶ ἡ κατ' αὐτῶν πείρα, καὶ ὁ βάσκακος δαίμων, καὶ ἐφ' ἑκάστῳ δακρύων, καὶ τελευτῶν ὅτι τοὶ ὄπερ ἔδειμαντο μοναστήριον (1) καὶ Θεῷ μόνῳ δεσπότη ἀνέθεσαν καὶ γράμμασιν ἰδίους τε καὶ βασιλικῶς τὴν γνώμην αὐτῶν ἐμπεφανί-
 κασι καὶ ἐκύρωσαν, ἡ καταψηφισαμένη αὐτῶν βασιλεὺς ἀφείλετο μὲν Θεοῦ, ἑαυτῆς δὲ ἐποίησατο, μῆτε χρυσοβούλλου γραφῆς φεισαμένη, μῆτε τῆς τῶν μοναχῶν ἐπιστραφεῖσα βουλήσεως· « ἄλλ' αὐτός, φησὶν, ἀντὶ πάντων τοῖς ἀνδράσι γενουῦ, καὶ τῷ Θεῷ φέρων ἀπόδος τὸ μοναστήριον, ᾧ δὴ καὶ παρὰ τῶν δειμαμένων καθαρῶς καθωσίωτο. » Εἰ μὲν οὖν οὐδὲν ἕτερον ὑπὸ τοῖς λόγοις τούτοις ἐκρύπτετο (2), ἀλλ' ἀπλότῃ ἦν γνώμῃς ἡ δέησις, οὐδὲν ἂν αὐτῷ ἐν τούτοις προσετρίβετο ἐγκλημα.
 Ἐπεὶ δὲ, ὥσπερ οἱ τυραννοῦντες, || ὥσπερ ἐξ ἀκροπόλεως ἐπειρατο κατατρέχειν ἡμῶν, τούτῳ ἐστὶ τὸ παρ' ἡμῶν αὐτῷ ἐγκαλούμενον. Σκοπεῖτε γάρ· πείθεται τοῖς λόγοις τούτοις ὁ βασιλεὺς, καὶ πῶς γὰρ οὐχί; Ζηλοτυπεῖ περὶ τοῦ Θεοῦ, καὶ ὅλα δικαστῆς κρείττων τὴν λαχοῦσαν αὐτῷ κληρονομίαν ἀποκαθίστησιν ἐπὶ τούτοις τὰ εἰωθότα βασιλικῶν γραμμάτων ἐκθεσις καὶ αὐτόχειρ ὑπογραφή, καὶ ἡ ἐπίσημος καὶ συνήθης σφραγὶς τὸ κύρος διδοῦσα τῷ πράγματι. Ἐντεῦθεν τὸ προσωπεῖον ἀνακαλύπτει ὁ πατριάρχης· καὶ ἐπεγγελαῖ ἡδέως τῷ κατορθώματι· καὶ δεδίδεται τοὺς πολλοὺς τῇ γραφῇ· καὶ ἦν ἐλελέξατο πλάνην ἢ πέπωκεν, ἀκρατῶς ὄλην ἐν ὑπομνήμασιν ἐξεμεῖ· καὶ παρρησιάζεται τὴν ἀσέβειαν οὕτω τολμήσας πρότερον· καὶ ἡ προφητικὴ δεξιὰ, ἡ χρυσόβουλλος γραφή, καὶ ἡ βασιλέως ὑπογραφή.

XIX. Ἄλλ' οὐ περὶ τῆς ἀσεβείας, ὧ βέλτιστε σὺ, ἵνα τι καὶ δικανικότερόν σοι προσεγεχθήσομαι, ἀλλὰ περὶ τῆς τοῦ μοναστηρίου καθιερώσεως! Σὺ δ' ἐξ ἐτέρας ἀρχῆς εἰς ἐτέραν μεταβαίνεις ὑπόθεσιν· καὶ χρυσῇ κεφαλῇ χεῖρας καὶ πόδας καὶ τὸ λοιπὸν σῶμα προπλάττεις (3) πάντα χαλκᾶ· ὡς δέ σου ἡδέως ἄγαμαι καὶ τὸ ἐν ὑπομνήματι τοῦ καλοῦ ἐγκώμιον· οὐ μὲν γὰρ τὸ ὄλον ἀντέχεται καὶ τὰς κοινὰς φροντίδας ἀχθοφορεῖ, κατολιγυρεῖς καὶ σκώπτεις ἀντικρυς· οὐ δέ σοι δοκεῖ συμβεβῆσθαι πρὸς τὸ βούλημα τῆς ψυχῆς, ἄγασαί τε καὶ τέθηπας· καὶ ὥσπερ οἱ σοφισταὶ τὸν νόμον ἀναγινώσκων, ἔπειτα ἐπαίνεις καὶ θαυμά-

(1) Le Monastère de Nea Moni à Chio. V. l'introduction.

(2) ἐκρύπτετο cod. Corr. Combesis.

(3) Malim προσπλάττεις (T. R.)

ζεις καὶ τοῦ νομοθέτου τὴν γνώμην ἀνακαλύπτεις. Τί δέ σοι τὰ πολλὰ ταυτί πρὸς τὴν τοῦ βασιλέως γραφὴν γέγραπται; Ἐχρῆν γάρ, εἴ γε καὶ ἀσεβεῖν βεβούλησαι, εἴ γε καὶ ἐχρῆν τὴν περὶ τοῦ μοναστηρίου θεῖναι ὑπόθεσιν, ὡς πρὸς Θεὸν τὸν λόγον ποιούμενον καὶ μηδενὸς ἐτέρου πρὸς μνήμην ἐλθεῖν. Σὺ δέ, ὡσπερ ἐξεπίτηδες ἐγκωμιάσαι τοὺς Χιώτας βουλόμενος, γενικῶ προσέχεις τῷ λόγῳ, γενεαλογῶν αὐτοὺς ὡσπερ οἱ ῥήτορες, καὶ μονοῦ μαιεύων καὶ ἐξ ἐπαγγελίας προσάγων τῷ βίῳ. Εἶτα δὴ ἀνάγων ἐν παιδείᾳ καὶ νοουθεσίᾳ Κυρίου, καὶ τὰ λοιπὰ προστιθεὶς, ἃ καὶ ἀπόκησέ τις Γρηγορίῳ καὶ Βασιλείῳ προσμαρτυρῶν, τοῖς γνησίοις τοῦ Λόγου κήρυξι καὶ μεγάλοις τῆς ἀληθείας ἀγωνισταῖς· εἶτα τὰ πολλὰ ἐκεῖνα, καὶ ἐπὶ πᾶσιν ἀνακηρύττει ὡς στεφανίτας. Ὡ τῆς ἀτοπίας τοῦ λόγου! Εἴ γε διῶκται μὲν ἡμεῖς, οἱ τῆς εὐσεβείας προστάται, οἱ δὲ προφανῶς ἀσεθῆσαντες μάρτυρες καὶ ἀναρβήσεως ἄξιοι! Στεφανῖται οἱ τὸν τῆς πίστεως ἡμῶν ὅσον τὸ ἐφ' ἑαυτοῖς ἀφελόμενοι στέφανον καὶ καταβαλόντες ἡμῶν τὸ ἀξίωμα καὶ τὸ ἀπλοῦν τῆς πίστεως τυραννήσαντες! Στεφανῖται οἱ τοῦ θεοῦ καταφρυαζάμενοι πνεύματος καὶ πνευμάτων ἐτέρων ἑαυτοὺς ἐξαρτήσαντες καὶ τοῖς ἀρβήτοτάτοις πιστεύσαντες! Εἶτα οὐκ ἠσχύνθης τοῦ ῥήματος τὴν ἀσέβειαν; Ἀλλὰ βασκάνους μὲν ἀποκαλεῖς τοὺς δημοσιεύσαντας τὴν ἐκείνων ἀσέβειαν· στεφανοῖς δὲ τούτους τῷ λόγῳ καὶ ἐν μέσῳ θεάτρῳ ἀνακηρύττεις, καὶ ἀναγορεύεις τῷ διαδήματι. κάκεινοι μὲν, ὀπηνίκα τὴν δίκην ὑπέιχον τοῦ ἀσεθῆματος, ἀσεβεῖν οὐδὲν ἤττον τῶν ἄλλων ὠμολογήκασι· σὺ δὲ κήρυκας θεολογίας ποιεῖς καὶ προμάχους ἀληθείας καὶ μάρτυρας! Ἀλλὰ τί μοι πρὸς τοῦτον ὁ λόγος; Ἐγὼ δὲ ἠδέως ἂν καὶ πάλιν πυθοίμην ὑμῶν, εἴ γε εὐσεβῆ ταῦτα, καὶ πρὸς μηδεμίαν τῶν ἡμετέρων φωνῶν. Ἀλλ' οὐδεὶς ἂν εἴποι· εἰ μὴ μελαγχολᾶν ἀντικρυς ἢ σκιαμαχεῖν βούλοιο. Εἰ τοίνυν τις ὑμῶν γνοίῃ τῶν ἄλλων τινὰ Νεστορίῳ ἐκείνῳ ξυτιθέντα ἐγκώμιον ἢ Ἀπολιναρίῳ προσθέμενον, ἅρ' οὐκ ἂν εἰκότως ἀγανακτήσειε, καὶ ἀσέβειαν ἐγκαλήσας τῷ γράψαντι ἢ προσκειμένῳ ἄλλως, πόρρω τῆς ἐκκλησίας ἐλάσειεν; Οὐκοῦν ἄτοπον εἰ κατὰ μὲν τῶν τοιούτων εὐλόγως ἂν ὀργεῖσθε, κατὰ δὲ τῶν νέα καινοτομησάντων δόγματα καὶ τῶν ταῦτα παραδεξαμένων ἐλάττονα τὴν ὀργὴν ἔχετε;

XX. Εἰ δὲ τοῖς τούτου συγγράμμασι καὶ τινὰ εὐσεβείας ἀναμέμικται ῥήματα καὶ θεολογικαὶ ὑποτυπώσεις, θαυμάζειν οὐ χρή· πᾶσαι γὰρ αἱ διεσθαρμέναι δόξαι αἰς ἐπαρώμεθα νῦν, ἀπὸ μέρους τῶν καθολικῶν

δογμάτων ἀσεβεῖν εἶλοντο · καὶ ὡς εἰδόντων ὑμῶν οὐ πλέον τι προσεξ-
 εργάζομαι, εἰ μὴ ὅσον εἰκός. Αὐτίκα γοῦν Ὀριγένης ἐκεῖνος, ὁ συνακ-
 μάσας Πορφυρίῳ τῷ φιλοσόφῳ, καὶ τῇ καθ' ἡμᾶς θεολογίᾳ προβέβηκε,
 καὶ τὴν οἰκονομίαν ἐδέξατο, ἀλλὰ ταῖς αἰρέσεσι πάσαις τὰς ἀρχὰς
 ἐκεῖνος ἐνδέδωκε · κατὰ δὲ Κέλσου πολύστιχον ποιησάμενος σύγγραμμα,
 σεμνύνει μὲν τὰ ἡμέτερα, ἐνιαχοῦ δὲ τῶν μερῶν καὶ θεολογεῖ καθα-
 ρῶς. Καὶ Ἀπολινάριος δὲ Πορφυρίου καταδραμῶν, ἐστὶν ὅπου ταῦτά
 τοῖς ἀκριβῶς θεολογήσασι φθέγγεται · καὶ Εὐνόμιος, τὸ σύγγραμμα τῆς
 ἀσεθείας ὑφαίνων, ἐκ τῆς ἀνωτάτω καὶ πρώτης οὐσίας τὴν ἀρχὴν τοῦ
 λόγου πεποίηται · Νεστόριος δὲ καὶ λαυθάνει πολλοὺς ὅτι ἀκριβῶς ἀσε-
 θεῖ, ταῖς ὁμνυμίαις τοὺς ἀπλουστέρους παρακρουόμενος. Οὐ τοῖνυν εἰ
 Πατὴρ καὶ Υἱὸς καὶ Πνεῦμα, κένωσις τε καὶ σάρκωσις, καὶ τᾶλλα τοῖς
 τῶν νέων δογματιστῶν ἐμφαίνεται γράμμασιν, ἀποδέχεσθαι χρῆ, ἀλλ'
 εἰ περὶ ἐν τι διημαρτήκασι, τὸ πᾶν ἀπολώλασι. Κἂν βραχὺ τι ἀμαρτα-
 νόμενον ἦ, καινοτομία τὸ διαφέρον καθέστηκε δόγμα. Οὐ γὰρ πάντες,
 πρὸς οὓς διαφερόμεθα, τὰς συγχύσεις ἢ τὰς διαιρέσεις ἐπρέσβευσαν. Τί
 γὰρ κοινὸν ὕλη καὶ ιδέαις πρὸς τὰ ἡμέτερα δόγματα; Ἄλλ' ἐπειδὴ
 F^o 127 r. ταύτας || μὲν Πλάτων εἰσήνεγκε, τὴν δὲ ὕλην Ἀριστοτέλης ἀναρχὸν
 ἀπεφήνατο, τῆς ἐκκλησίας εἰκότως ἀλλοτριουῖμεν. Καὶ τὴν μὲν Στοᾶν
 διασειόμεν ὅτι μηδὲν ἀσώματον παρεδέξατο · καὶ τὴν Ἐμπεδοκλέους
 ἀνάγκην, καὶ τὴν Ἡρακλείτου εἰμαρμένην, καὶ τὸ ἄτομον (1) Ἐπι-
 κούρου, καὶ Πυθαγόρου τὴν μετεμψύχωσιν καὶ τὴν ἄλλην ἑλληνικὴν
 τερθρεῖαν ἀποβαλλόμεθα · καὶ οὐκέτι πολυπραγμονοῦμεν εἰ ἔννοος ὁ
 κόσμος, καὶ ὁ οὐρανὸς ἔμψυχος · ἀλλὰ κἂν ἀποδεικνύειν δοκῶσι,
 κἂν αὐτὰ τὰ πραγμάτα φέροντες δεικνύωσι, τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐπιμύομεν.
 Εἰ τοῖνυν αἰρέσεις τὰ τοιαῦτα ὀνομάζομεν δόγματα καὶ αἰρεσιάρχας
 τοὺς τούτων εἰσηγητάς, τοὺς τὸ ἀξίωμα τοῦ Πνεύματος ἀθετήσαντας,
 οὐδὲν ἤττον ἢ Μακεδόνιος, τίνας ἂν ἀξιώσαιμεν τῆς προσηγορίας; ἢ
 τὸν τούτοις κεκοινωνηκότα δεσπότην ποίας θήσομεν τάξεως, ἢ ποίας
 τοῦτον εὐφημίαις ἀναδησόμεθα; οὐ δῆλον αἷς οἱ μυσταγωγοὶ τούτων
 κεκόσμηται;

XXI. Ἄλλ' ὁ με μικροῦ διελαθε, τοῦτο προσθήσω τοῖς εἰρημένοις,
 ὁμολογουμένην ἀρχὴν εἰληφῶς ὅτι πᾶς δαίμων καὶ σκότος ἐστίν, καὶ φῶς

(1) Combeffs : τὸ αὐτόματον.

ὑποκρίνεται, καὶ εἰς ἑαυτὸν περιπέσων (1) τὸ τοῦ σεβάσματος κράτος οὐ παρῆρσιάζεται τὴν βλασφημίαν, ἀλλ' ὅσα δὴ τεχνίτης καὶ σοφιστὴς ἄντικρυς μεθοδεύει τὴν ἐπιχείρησιν καὶ ἐπικαλύπτει τὴν κακεντρέχειαν, ἵν' ἔχοι τὴν πρώτην τῶν ἀπατωμένων, εἶτα δὴ, ὡς εὐκαθαίρετον τειχίον πολιορκήσῃ καὶ παραστήσῃται, Θεοῦ γοῦν τὰ πρῶτα ὁμολογεῖ, καὶ ἄναρχον ἀρχὴν τίθεται, τὰς οἰκείας καὶ συνήθεις τοῖς προσαγωγοῖς φωνὰς ἀφίεις, ἵν' ὡς γησίῳ τῷ ἄλλοτρίῳ προσδράμωσι, καὶ τῆς ἐκείνου διδασκαλίας ἑαυτοὺς ἀναρτήσωσι · τῇ δὲ μητρὶ τοῦ Λόγου καὶ μάλα μαχόμενος, καὶ τῷ σταυρῷ πολεμῶν δι' οὐ καταλέλυται, ἐκείνην τε σεμνύνει τῷ λόγῳ καὶ τούτῳ ἑαυτὸν καταγράφει. Οἶδα γὰρ ὡς οὐκ ἂν ἄλλως παραδεχθεῖ τῶν ἀπατωμένων ταῖς ἀκοαῖς, εἰ μὴ τοιαῦτα πρῶτον σοφίσῃται. Εἰ μὲν οὖν ἔχοι τις τὸ τῆς διακρίσεως χάρισμα, καὶ γεγύμνασται τὰ τῆς ψυχῆς αἰσθητήρια πρὸς τὴν κατανόησιν τοῦ χείρονος καὶ βελτίονος, ἔγνωκέ τε τοῦτον εὐθύς χαρακτηρίσας καὶ τοῖς εἶδεσι καὶ τοῖς σχήμασιν · εἰ ἐμμένοι τούτοις, εἰ παραλλάττοι, εἰ τίθησιν ἰλαρὰν τὴν τοῦ προσομιλοῦντος ψυχὴν, καὶ ἀπελέγξας αὐτῷ τὴν ὑπόκρισιν πόρρω τε γίνεται καὶ τὴν ἀπάτην ἀποδιδράσκει · εἰ δ' οὖν τὸ τοῦ δόλου καταπιὼν ἄγκιστρον ἐάλωκεν ἔσωθεν, καὶ ἀπὸ τῆς ψυχῆς ἤρτηται ἀσπαλιέως ἀγκυροβολίοις ἐκκρεμασθεῖς, τοῦτο γοῦν οἱ Χιῶται καὶ ἡ Δοσιθέα καὶ ὁ μέγας δεσπότης καταπεπώκασι καὶ ἀπηωρημένοι κάτωθεν ἠγνοήκασιν. Ἡπατήκασιν γὰρ αὐτοὺς οἱ μάρτυρες παραγόμενοι, καὶ τὰ κλαυθμυρίζοντα νήπια, καὶ ὁ εὐαγγελιστὴς Ἰωάννης χειραγωγῶν τὴν μητέρα, καὶ τοιοῦτον μὲν τῆς ἀπάτης τὸ δέλεαρ, τὸ δὲ κῦρτος, τὸ δὲ ἔρκος, ἡ πολύθλιβος μήτηρ, καὶ ἡ ἅγια Τριάς, ἡ πᾶσαν φύσιν δημιουργήσασα τόπῳ περιγραφομένη, καὶ τοῖς θεαταῖς ἐγγύς που προσβαίνουσα, καὶ ἡ τοῦ Λόγου μήτηρ, τὰ μὲν τὸν υἱὸν λιτανεύουσα, τὰ δὲ ἐπαγγελιομένη, τὰ δὲ τῷ μύστῃ διδοῦσα καὶ πατριάρχῃ. Ἄλλ' οὐ τοιαῦτα, ὧ βέλτιστε σύ, τὰ τῆς θεοφανείας μυστήρια, οὐδὲ οὕτως ἀνθρωπικὰ τε καὶ φλύαρα, μᾶλλον δὲ κοινὰ τε καὶ χαμερπῆ · οὐδὲ τοιαύτας ἡ Παρθένος καὶ Μήτηρ ἀφήσῃ τὰς φωνὰς · ἑταιρίδων γὰρ μᾶλλον ἢ παρθένου τὰ τοιαῦτα ῥήματα ταῖς ἐν γειτόνων προσφθεγγομένων « εὐ ὑμῖν τὸ περίορθρον · ἀβάσκαντά σοι · διημερεύσοις καλῶς · ἐμφύσησον δις τῷ κυπέλλῳ · ἀγαθὸν μοι ὅτι τὴν σεληνὴν ἰδοῦσα μηννοειδῆ εὐθύς σε θεάα-

(1) περιπέσων (sic) cod. Correxinius.

μαι.» Τοιούτων ἀποζει λήρων τὸ τῆς Δοσιθέας μυστήριον, καὶ μὴ γέ τις ἐπιγελῶν μόνον τοῖς ῥήμασιν ὡς γραῶδεσι· ταῦτα γὰρ ὑποτρέχων ὁ πονηρὸς κατὰ τῶν ὑποδεξαμένων ψυχῶν τὰ τῆς πλάνης ἴστησι τρόπαια.

XXII. Βούλει τὴν καθαρὰν γνῶναι καὶ ἀκίβδηλον θεοφάνειαν; Ἄκουσον τοῦ Ἡσαίου φωνοῦντος περὶ τοῦ θρόνου τοῦ ὑψηλοῦ τε καὶ ἐπηρμένου, καὶ τοῦ ἐν αὐτῷ καθημένου (1)· γνῶθι τὰς χειρουργικὰς καὶ σεραφικὰς πτέρυγας, τὴν τοῦ ἀριθμοῦ τελειότητα, τὴν συμβολικὴν τοῦ προσώπου συγκατάφυτον, τὴν ἐντεῦθεν περιστολὴν τῶν ποδῶν, τὴν μέσσην καὶ ἐλευθέραν πτῆσιν. Κλῦθι τῶν θείων φωνῶν· τρεῖς γὰρ εἰρηκότα τὴν τοῦ ἁγίου φωνήν, εἰς μίαν τὰ διερρημένα συνηρμόκασιν κυριότητα, ἐν' ἐκείσῃ μὲν τὰς ὑποστάσεις δηλώσωσιν, ἐνταῦθα δὲ τὴν θεότητα. Βούλει καὶ ἑτέραν ὄπτασίαν ἰδεῖν; ἰδέ μοι τὸν Παῦλον αἰρόμενον καὶ ἄχρι τρίτου ὑψούμενον οὐρανοῦ, εἴτ' ἐκείθεν εἰς τὸν παράδεισον μεταγόμενον, καὶ θείων μὲν ῥημάτων ἀκούσαντα καὶ θεαμάτων παραδόξων καταπολαύσαντα, ἄρῆρα δὲ πάντα φυλάξαντα καὶ ἀνέκφωρα. Ἄλλ' οὗτος μὲν ἴσως βάσκανος ἦν καὶ ἐφθόνησέ σοι τῶν οὐρανίων φωνῶν· ἡ δὲ Δοσιθέα, ἀπειθὴς καὶ φιλότιμος. Διὰ ταῦτα

ῥ. 127 σοι καὶ τοὺς μάρτυρας ἐκκαλύπτει, ἠκρωτηριασμένους ἢ ἴσως ἰδοῦσθαι καὶ στιγματίας, καὶ τοὺς ὀσίους παραδεικνύει σοι ἐκτετροχωμένους τοῖς ῥάκεσι, καὶ τὸν Πρόδρομον ὑπεμφαίνει σοι λάσιον ταῖς θριξὶ καὶ ἐκκεκαυμένον τὸ χρῶμα. Οὐκ οἶδα πότερον σοι ἀναισθησίαν, ἢ ἀσθένειαν ἐγκαλέσαιμι! Εἰ δὲ πᾶσαν ὄρασιν ἀδιαφόρως δέχη, τί μὴ καὶ τοῦ Τρισμεγίστου Ἑρμοῦ, ἦν ὁ Ποιμάνδρου (2) δαίμων δὲ οὗτος τούτῳ παρέδειξε; κακεῖνα γὰρ φοβερὰ καὶ παράδοξα τὰ ὄραματα, ἀχλὺς καὶ ζόφος βαθύς, καὶ φῶς ἐκφανόμενον, καὶ Πατήρ καὶ Υἱὸς δεικνύμενοι καὶ θεολογούμενοι. Τί μὴ καὶ τὸν Ἐμπεδοκτεῖνον μετεωριστὸν, ὃν ἕτερος δαίμων τούτῳ πεφιλοτίμηται δι' οὗ τὴν τῶν ψυχῶν μυεῖται ἀθανασίαν; Δέδοικα μὴ καὶ τὴν σὴν Δοσιθέαν Ἑρωτύχην ἢ Κασόθαν ἢ Ἑπτακίς ἢ εἴ τις ἄλλος δαίμων ἀπατηλὸς παρακρουσάμενος ἢ δελεάσας ἐπὶ τὰς

(1) Esaïe, ch. vi.

(2) Ποιμάνδρης (Pasteur d'homme). Nom sous lequel on avait placé l'un des livres hermétiques (Ménard, *Hermès Trismégiste*. Étude sur l'origine des livres hermétiques, p. xlv et suiv.). Psellos était au courant de ces écrits et avait composé un traité *Εἰς τοῦ Ἑρμοῦ τοῦ Τρισμεγίστου Ποιμάνδρην*. (Migne, P. G., CXXII, p. 1153-56.)

ἀτόπους ταύτας ὁράσεις μετήγαγεν · ὅς δὴ καὶ τῇ σῇ βασκαίνων ψυχῇ, ἵνα μὴ λέγω ἐμπαράσκευον αὐτὴν εὐρηκῶς, τὰς τῆς ἀσεβείας παραφυάδας ἀναδενδράδας ἐν ταύτῃ πεποίηκε, πρῶτόν γε ταύτας τοῖς σοῖς διδασκάλοις νοθεύσας τε καὶ παρραβρίζώσας, καὶ συνεγκεντρίσας αὐτοῖς ὡς τοῦ λόγου δογματισταῖς.

XXIII. Ἄλλ' ἀπωμόσαντο, φησὶν, τὰς δόξας αἷς συνεφθάρησαν. — Πηνίκα, ὦ βέλτιστε, καὶ πῶς τοῦτο πεποιημένοι; Ἄρά γε πρὸ τῶν εὐθυνῶν; πρὸ τῆς εἰσαγωγῆς; πρὸ τῆς πανοῆμου καὶ κοινῆς ἐξετάσεως; ἐπὶ τῆς τῶν λόγων κρίσεως τὸ ὑλικὸν πνεῦμα φωράσαντες καὶ τὸ εἶδος διαπτύσαντες τῆς ἐμπνεύσεως; Εἰ μὲν γὰρ τὰ ἐκείνων παραβαλόντες τοῖς ἡμετέροις γνώμοσι, τὴν βδελυρὰν τελετὴν τῷ μυστηρίῳ τοῦ λόγου, τὴν βάκχην τοῖς αὐτόπταις τῶν ἀρρήτων καὶ κήρυξι, τὴν ἐκείνης ἀσχῆμονα κίνησιν τοῖς σῶφροσιν ἡμῶν σχήμασι καὶ κινήμασι, τὴν τοῦ δαίμονος εἰσφθορὰν τῇ καθόδῳ τοῦ ἡγεμονικοῦ πνεύματος, τοὺς λόγους τοῖς λόγοις, τοῖς καθεστηκόσι τοὺς μεμνηότας, — εἰ οὕτω ταῦτα πρὸς ἄλληλα μετ' ἐπιστημονικῆς παραμετρήσαντες κρίσεως, ἔπειτα τὸ παράλλακτον πρὸς τοὺς νενομισμένους κανόνας ἐφευρηκότες, τῶν πραττομένων ὡς ἀτόπων καταψήφισαντο, καὶ τοῖς τῶν δογμάτων μυσταγωγοῖς δημοσιεύσαντες, τὴν ὑπόνοιαν τὴν πρὸς τὸν λόγον διχόνοιαν ἠτιμάκασι, τότε ἂν ἐδεξάμην αὐτῶν τὴν τῶν ἐγνωσμένων ἀποψήφισιν, καὶ μετὰ τῶν κατηγουμένων ἠρίθμησα, ἔπειτα δὲ καὶ τῇ τελειότητι τῶν μυστηρίων προσήνεγκα. Εἰ δὲ ἐπ' αὐτοῖς τοῖς δεινοῖς τῶν λογιστῶν ἐφεστηκόντων, τῶν δικαστῶν πικρῶς τὰς ὑπολήψεις ἐξεταζόντων, τοῦ γραμματέως τὰς ἐγγράφους δόξας κηρύττοντος, τῶν τὰς φωνὰς ἀποσημαινομένων τῆς θέμιδος πικρῶς καταψήφιζομένων τῆς θεσμοθέτιδος, μονοῦ τῶν κολαστῶν τὰ ξίφη θηγόντων, καὶ παντὸς εἶδους ὑποσημαινομένου κινδύνων, περὶ ὧν ἐδόξαζον ἠμφισβήτησαν, — πότερον ἀκριβῆ κρίσιν τὸ πρᾶγμα ἡγήσομαι ἢ, ὅπερ ἐστίν, ὑπονουημένην ὑπόκρισιν, καὶ γνώμης ἀκρίβειαν ἢ ἀνάγκης ἐπίδειξιν; Οἱ γὰρ θεοφόροι ἀνδράσι διαπιστήσαντες ἐν περιόδοις ἡλίου πολλαῖς καὶ ἐπὶ τοῦ πατριαρχικοῦ θεμελίου τὰ ἑαυτῶν ἐμπεδώσαντες, οὕτως ἐν βραχεῖ πρὸς ὀλίγους τοὺς συνεζητακότας τὰς οἰκοδομὰς τῶν δογμάτων διέσεισαν · εἰ μὲν γὰρ ἀμύητοι τῶν καθ' ἡμᾶς λόγων ἐτύγχανον ὄντες, καὶ παντάπασιν ἀκατήχητοι τῶν μυστηρίων τοῦ πνεύματος, τάχ' ἂν τῷ φωτὶ προσελθόντες, τῆς ἀχλύος τὸν ζόφον ἐγνώκασιν · ἐπεὶ δὲ μετὰ τῶν τοῦ λόγου ὑρεμμάτων συναριθμούμενοι, εἰς

θηρίων μορφὰς ἑαυτοὺς μετεποίησαν (1), καὶ πᾶν εἶδος ἐπαγγελλόμενοι γνώσεως καὶ διαφορὰν πνευμάτων εἰδέναί οἱόμενοι, τοῖς χείροσιν ἑαυτοὺς εἰσεποίησαν, πῶς ἂν εὐθὺς εἰς τὴν κρείττονα μερίδα μετέθετο, ὁπότε καὶ τηνικαῦτα ἐξεταζόμενου τοῦ δόγματος συνηγόρους τοὺς ἡμέτερους ταῖς διεφθαρμέναις αὐτῶν δόξαις ἐπήγοντο; Ἦν δὲ βούλει γινῶναι ὅτι μηδὲν τι τῶν δεδογμένων ἀπηλείφασι τῆς ψυχῆς, ἐπελθέ μοι πολλάκις τὸ μέγα τοῦ δεσπότητος περὶ τούτων ὑπόμνημα, ἔν' ὁμοῦ καὶ ἐγκωμίων γνοίης ὑπερβολὰς καὶ ἀγώνων ἀναρρήσεις μαρτυρικῶν · στεφανοῖ γὰρ αὐτοὺς ἐκεῖσε πολλάκις ὡσπερ διηγωνισμένους τὸν πένταθλον, καὶ ἀναμιμνήσκει τῶν παλαισμάτων καὶ τῶν κατὰ νόμους ἀθλήσεων. Ἀφοτέρωθεν οὖν ἢ τῆς δόξας ἄρνησις ὑποπτος, καὶ ὁ δεσπότης καὶ τοῦ δόγματος καὶ τοῦ κηρύγματος μέτοχος, τότε μὲν ἀλείφω πρὸς τοὺς ἀγῶνας τοὺς ἀθλητάς, νῦν δὲ βραβεύω τὰ γέρα καὶ τὴν κεφαλὴν ταινιῶν καὶ ἀποσεμνύων αὐτοῖς τὴν μάντιδα καὶ τὸ καινὸν πνεῦμα τιμῶν, ὑπὲρ ὧν οἱ μὲν ἠθλήκασιν, ὁ δὲ ἐστεφάνωσεν.

XXIV. Οὕτω ποτὲ καὶ ὁ τῆς μανίας ἐπώνυμος Ἄρειος, τὴν οἰκίαν δόξαν ἐν ὑποκρίσει ἀπομοσάμενος καὶ τῇ ἐκκλησίᾳ παρεισφθαρεῖς, τῇ καθαρᾷ τοῦ Κυρίου αὐλακί καὶ τὸν σῖτον καρποφορούσῃ τῆς πίστεως σπορεὺς τῶν ζιζανίων ἐγένετο. Καὶ εἰ μὴ θᾶπτον τῆς φθορᾶς ἀπολελαύκει τοῦ καινοῦ δόγματος, ῥῆξις ἀθρόαν ὑποστὰς καὶ διαίρεσιν, ἐφ' οἷς ἀνεῤῥήγνυ τὴν μίαν τῶν τριῶν φύσιν, καὶ διῆρει κακῶς τὴν || θεότητα, διέφθειρεν ἂν με (2) πάντη καὶ ἐλυμήνατο. Ἄλλ' ἐκεῖνον μὲν ὁ Ἀλεξανδρείας Ἀλέξανδρος (3) ὑπώπτει τε καὶ θαμὰ τῆς ἐκκλησίας ἀπῆλauen καὶ τελευτῶν, ἐπεὶ μὴ ἀντισχεῖν πρὸς τὴν ἐκείνου βίαν οἶός τε ἦν, ἱκετηρίαν θέμενος πρὸς Θεὸν, διασεῖε τε αὐτῷ ἀθρόως τὰ σπλάγγχνα καὶ τῶν ἐνδον κενοῖ. Τοὺς δὲ νῦν θῆρας αὐτὸς ὁ μέγας ποιμὴν καὶ ἡμέτερος ἀσμένως εἰσδέχεται καὶ τοῖς θρέμμασιν ἐπαφίησι, μᾶλλον δὲ σὺν αὐτοῖς ἐπιχειρεῖ θοινᾶσθαι τὸ ποιμνιον! Ἐγὼ δὲ θαυμάζω ὅτι πάλαι μὲν, οὕτω τῆς τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίας ἐκαθαρθείσης, εἴ πῃ τις ἀκανθώδης παραφυὰς ἐβλάστανεν, εὐθὺς ἀπετέμετο, καὶ ἀπηλαύνοντο οἱ τῶν ἱερῶν θρόνων πρόεδροι, οἱ περιβόητοι καὶ τοῖς ὀνόμασι καὶ τοῖς πράγμασιν, εὐσεβῶν αὐτοκρατόρων

(1) μετεπεποίησαν cod. Corr. Combesis.

(2) με corruptum. An γε? (T. R.)

(3) Il faut probablement lire Ἀθανάσιος.

καὶ τότε τὰ σκῆπτρα εὐθυνόντων, Κωνσταντίνου τοῦ πάνυ, Θεοδοσίου, τῶν ἄλλων, ἵνα μὴ καθ' ἕκαστον λέγω, οὐκ ἐπὶ καινοῖς δόγμασιν, οὐδ' ἐπ' ἀσεβείαις τισίν, ἀλλ' εἰ παρὰ τὸν λόγον τινὰ τῶν ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας ἀφώρισαν, εἰ κακῶς εἶπον, ἢ πληγὰς βαρυτέρας ἐπήνεγκον, — νῦν δὲ τοῦ λόγου τῆς ἀληθείας διασπαρέντος ἀπανταχῇ, δυσανασχετοῦμεν εἴ τις πατριάρχης ἀσεθῆσας καθαιρεθήσεται.

XXV. Εἶτα δὲ καὶ τινες ὑπὲρ τούτου συνηγορήσοντες πάρεισιν, ὑπὲρ ὧν αἰδοῦμαι · μᾶλλον δὲ δέδοικα μὴ ἄλλων ἐξελεῖν ἀναιμωτὶ τὸ βέλος προφητημένοι, ἐκείνους τε μᾶλλον διασπαράξωσιν εἰσδεδουκιῶν τῶν ἀκίδων, καὶ ἀτέχνως ἐφελκυσάμενοι, ἐφ' ἑαυτοὺς ἐμβαθύνωσι καὶ οὐδαμῇ τοὺς ὑπερμαχῆσοντας ἐξουσι, πάντων σωφρονισθέντων τῷ παραδείγματι · οὐ γὰρ ὑμεῖς μὲν συμπεπόνθατε τῷ ἀρχιερεῖ καὶ περιπαθῶς συνηγήκατε, ἡμεῖς δὲ οὕτως ἐσμὲν ἴταμοὶ καὶ θρασύπλαγχοι, ἀλλ' οὐδὲν ἔλαττον τὸν ἄνδρα καὶ αὐτοὶ ἀσπαζόμεθα (1), πρὸ πάντων καὶ ὁ μέγιστος ἡμῶν αὐτοκράτωρ, ὃς τε καὶ οἶα θεῖω πατρὶ προσεῖχε τούτῳ τὸν νοῦν, καὶ πολλὰκις αὐτῷ καὶ τὴν κεφαλὴν ὑπέκλινε, καὶ τὴν ψυχὴν θεραπεύειν ἐδίδου, καὶ τῶν μεγάλων ἐκείνων, ὧν ἴστε πάντες, ἤξιου. Ἀλλὰ τῶν μὲν ἄλλων τοῦτον προίστη, τούτου δὲ μᾶλλον οἶδε τιμᾶν τὸν Θεὸν · φοβεῖται δὲ καὶ τὴν περὶ τούτου τοῦ λόγου ἐξέτασιν ἵνα μὴ τῆς τῶν ἄλλων ἀσεβείας αὐτὸς εὐθύνας ὑφέξοι. Εἰ γὰρ ὁ δεχόμενος προφήτην μισθὸν προφήτου λήψεται, ἐκ τοῦ ἐναντίου καὶ μείζονος ὁ δεχόμενος ἀσεβῆ ποιήνῃ λήψεται ἀσεβοῦς, καὶ μάλιστα πατριάρχης καὶ τὸ μέγιστον βασιλεὺς. Ὁ μὲν γὰρ πᾶσι μεταδώσει τῆς λύμης καὶ ὄλον διαφθερεῖ τὸ ποίμνιον · οὗτος δὲ, ἀπείργειν δεχόμενος, τίνα ἂν τὴν ἀπολογία πρὸς τὸν ἀδέκαστον πλάσαιτο δικαστὴν, τί δ' ἂν εἴποι προφασισάμενος; εἰ μὲν οὖν τὰ ἐληλειγμένα, ἢ μᾶλλον ἐκτεθειμένα, μὴ κοινῇ διωμολογημένα ἐτύγχανον ὄντα, ἀλλ' εἶχέ τινα ἀμφισβήτησιν, πᾶσαν ἂν ἡμῖν τὴν πολιτικὴν καὶ ἱερατικὴν νομοθεσίαν συγκινήσας συνήγαγον · ἐπεὶ δὲ γυμνὰ τὰ πράγματα ἔκκεται καὶ ὁ τῶν κατηγορημάτων ἀκούσας εὐθύς τε ταῦτα τῷ κατηγορηθέντι ἐπιμαρτύρεται, καὶ οὐκ ἔχει τισὶν ἄλλοις τὸ τούτων ἐξισώσειε μέγεθος, τὰς τε τιμωρίας οὐκ ἄγνοεῖ ὃς ἐκάστοις τούτων οἱ νομοθέται προσήρμωσαν, διὰ ταῦτα καὶ αὐτὸς τὰ πλείω τῶν νόμων καὶ τῶν κανόνων παρεῖς,

(1) ἄσπαζόμεθα con. T. R.

ὀλίγα ἄττα ἐξ ἀμφοτέρων ὑμῖν ἀπομνημονεύσας τῶν δέλτων, ἐκεῖνο σαφές ὑμῖν παραστήσω, ὅτι τοσούτων νόμων ἀποτρεπόντων καὶ ὄντινων οὖν τοῖς τοιοῦτοις συναναφύρεσθαι δόγμασι καὶ τοσούτων ἐφεστηκότων κινδύνων τοῖς ἐπιβαίνουσιν, ἀμφοῖν ὁ δεσπότης καταπεφρόνηκε κατὰ πολλὴν ὑπεροφίαν ἐκατέρων τῶν νόμων τοῖς ἐπιρρήτοις τελούμενος.

XXVI. Αὐτίκα τοίνυν ὁ πολιτικὸς νόμος πᾶσαν παρρόησας θύραν ἐπιζυγοῖ τοῖς ὅσοι τὰς ἐναντίας ἡμῖν δόξας πρεσβεύουσιν · ἀλλ' ὁ γε δεσπότης καὶ ὑπεξευγμένος τὰς θύρας διέστησεν, καὶ ὥσπερ τι ἔρυμι καρτερόν ἀφελών, ὁδὸν τῷ πονηρῷ βέυματι δέδωκε. Καὶ ζύμπασα μικροῦ δεῖν ἢ τῆς ἐκκλησίας κατεκλύσθη περιοχὴ, ἔξωθέν τε ἀκατασχέτως ἐπὶ ῥεόντων τῶν ποταμῶν, καὶ πατριαρχικῆς πηγῆς ἔσωθεν τῶν διεφθαρμένων δοξῶν ἀναβλυζούσης τὰ νάματα. Ὁ τοίνυν νόμος τῷ μὲν ἀρχιερεῖ περὶ τῶν οὕτως ὑπειλημμένων ταῦτα ἐπικελεύεται · ἡμῖν δὲ περὶ ἐκείνου προτρέπεται ἀπειργεῖν αὐτῷ τὰς εἰς τὰς θείας αὐλὰς ἐπιδημίαν καὶ παρρόησιν. Ὁ δ' αὐτὸς καὶ τὰ Πορφυρίου καίεσθαι προστάττει συγγράμματα (1) · ἀλλ' ὁ μέγας δεσπότης εἴ τί που τῶν ἐκείνου ἡμίφλεκτον εἶδε, καὶ παρὰ τῇ αἰθάλῃ κρυπτόμενον, ἐπιμελέστερον ἀναγινώσκει, καὶ ὅσα τὸ πῦρ ἐλυμήνατο, ταῦτα οὗτος ἐζωπύρησε καὶ τὴν πᾶσαν ἐκείνου βίβλον ἐκαινοποίησε · καὶ ἐπανήγαγεν αὐθις ἡμῖν τὰς βακχείας, τὰς ἀγιστείας, τὰ ὄργια, τὰ μυστήρια, τὰς κατοχὰς, τὰς τελετὰς, τὴν πᾶσαν τῶν δαιμόνων διαπλοκὴν, ὥστε πάλιν δευτέρας ἡμῖν δεηθῆναι πυρκαϊᾶς, ἵν' αὐθις ἀναλωθῇ τὰ τοῦ νέου Πορφυρίου πονήματα · καὶ τὰ μὲν κέκαυται, τὰ δ' ἔτι λείπεται, ζώπυρε τῶν ἐκείνου κακῶν καὶ τῆς τοῦ ἀρχιερέως ψυχῆς ὑπομνήματα. Καὶ ὁ μὲν νόμος τοὺς τὰ Νεστορίου φρονεῖν βουλομένους, ἐπισκόπους μὲν ὄντας, τῶν ἐκκλησιῶν ἐξωθεῖ · τοῖς δὲ τοῦ ἐτέρου λεῶ καὶ ἐπαρᾶσθαι πᾶσι παρακελεύεται. Ὁ δὲ θεῖος οὗτος ποιμὴν τὴν δόξαν

Fr 128 v^o. σθεσθεῖσαν ἀνῆψε λαμπρῶς || καὶ τὴν τοῦ Κυρίου μητέρα ἐν εὐθύνας αὐθις πεποίηκεν · καὶ τοῦ πονηροῦ πνεύματος διὰ τῆς κατόχου τὴν φωνὴν εἰσδεξάμενος, ὁδύνας αὐτῇ καὶ πόνους ἐπιμαρτύρεται. Καὶ αὐθις τοῖς μὲν τὰ Ἑλλήνων τολμῶσιν ἐγκλημα προστρίβει δημόσιον, καὶ τοῖς ἐλευθερίαν τούτοις διδοῦσιν ἐκπτωσιν τῆς ἀξίας ἐπανατείνεται. Ὁ

(1) On ne sait à quelle loi Psellos fait allusion ; peut-être la lecture des livres de Porphyre a-t-elle été interdite par le synode qui condamna les moines de Chio sous Théodora (V. Sathas, *Bull. de corr. hellén.*, 1877, p. 320, n. 1) ?

δὲ τῆς ἱερωσύνης φωστὴρ τὴν ἑλληνικὴν τερθρείαν διαλυθεῖσαν συλλέγειν αὐτὴς ἐπιχειρήσῃ, καὶ πρῶτος αὐτὸς τελεσθεὶς καὶ τοῖς ἄλλοις προανοίγνυσι τὰ μυστήρια. Κἂν γὰρ μὴ Πυθῶδε βεβάδιξε, μηδ' εἰς Δωδώνην δεδράμηκε, μηδὲ προσέβαλεν τῷ ἡγεῖν τὴν ἀκοήν, ἀλλ' αὐτὸ τὸ μαντεῖον εἰς τὸν θεῖον νεῶν μετεκόμισε · τὴν ζάκορον αὐτὴν καὶ δαδοῦχον ἐκ τῶν Δελφῶν ἀφελόμενος, ἐντὸς τῶν ἀδύτων πεποίηκεν · αὐτὸν τὸν τρίποδα ἐπὶ τὴν ἐκκλησίαν μετήνεγκεν · αὐτὸ τὸ πνεῦμα, τὸ τὴν ἐπίπνοιαν χορηγοῦν (1) ἐπὶ τὸν θεῖον νεῶν ἐφειλκύνετο ἀπὸ τοῦ ἐν Δελφοῖς στομίου, ἀπὸ τῆς ἐκεῖθεν πλάνης, ἀπὸ τῶν τριόδων καὶ τῶν βαράθρων · τὰς νυκτερινὰς φαντασίας ἡμερινὰς αὐτοψίας πεποίηκεν · ὑπερεῖδε πάντων νόμων, κανόνων, ἐθῶν · πάντων ὁμοίως καταπεφρόνηκεν. Καίτοι ὥσπερ τοῖς ὡσιν αὐτοῦ ἐφρονητικῶς ὁ νόμος ἐβόα, « μηδεὶς τὰ βέθηλα διδασκέτω ἢ μανθανέτω », καὶ πάλιν ἑτέραν ἤφει φωνήν · « αἰρετικὸς δὲ πᾶς δε καὶ μικρῷ ὑποδείγματι παρὰ τὸ τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας δόγμα ἢ τῆς εὐθείας ἐφάνη παρατραπεῖς. » Ἄλλ' ὁ μὲν ὑπερηγεῖ τούτῳ τὴν οἰκίαν φωνήν · τῷ δὲ ἐξέβυστο τὰ ὦτα ὥσπερ ὑπὸ κυψέλη παχείᾳ, καὶ οὐδεὶς τῶν λόγων εἰσέρρει παρὰ τὴν μῆνιγγα · ἀλλ' αὐτοῦ που ἐθυραυλεῖ ἐνειλούμενος τῇ τοῦ αἰσθητηρίου κοιλότητι, ὅθεν τὰ βέθηλα μανθάνων ἐδίδασκε. Καὶ ὁρῶν ἀπεθαύμαζε · καὶ τὴν τῶν πνευμάτων ἐνέργειαν, μᾶλλον δὲ πλάνην καὶ τερατείαν, θεῖαν ἠγεῖτο ὁμφὴν · καὶ τὴν μαντικὴν πομπειάν, λατρείαν ἠγεῖτο πνευματικὴν · καὶ τὴν βέθηλον τελετὴν ἔντιμον ἑορτῆς. Καὶ οὐ βραχεῖ τῷ ὑποδείγματι δόγματος τινὸς τῇ ἐκκλησίᾳ ἀποπεπλάνητο, ἀλλὰ τὸ τῆς εὐσεβείας ἅπαν σχῆμα μετήμειψεν · οὐ τῆς εὐχῆς τὸ εἶδος ἀλλάξας, οὐδὲ τὴν περιβολὴν μεταθεῖς, ἀλλ' ἑλληνικοῖς νομίμοις προσθέμενος, καὶ ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας ἐπὶ τὴν σκηνὴν μεταθέμενος. Καὶ ὁ μὲν νόμος καὶ πᾶσι μὲν αἰρετικοῖς τόπον προσευχῆς ἀποκλείει, τοῖς δὲ γε μανιχαίοις καὶ μάλιστα, οὓς δὴ καὶ ἐξελεῖ πόλεως · ὁ δὲ τὴν ἀρχὴν αὐτοῖς τῆς πλάνης ἀνανεοῖ τὸ γυναικεῖον τὸ Μοντανοῦ πνεῦμα ἀναπλασάμενος, καὶ ὥσπερ ὁ Πεισίστρατος τοῖς τυραννουμένοις τὸ προσωπεῖον ἐπιφέρων τῆς Ἀθηνᾶς (2).

XXVII. Καὶ τί δεῖ με πάντας μετατίθεναι τοὺς νόμους, ἐν τῷ μεμετρημένῳ τούτῳ ξυγγράμματι, οὓς δὲ καὶ πολλοὺς καὶ πολλαχοῦ τῶν

(1) χορηγοῦ cod. Correximus.

(2) Herod., I, 60.

βιβλίων οἱ νομοθετήσαντες ἔθεσαν; Ἐγὼ γοῦν ὑμῖν ἐκ κοινῆς διομολογίας διεφθαρμένον αὐτὸν ἐν τοῖς κατὰ Χριστὸν λόγοις παρέστησα· ὑμεῖς δὲ τὰς στήλας θεᾶσθε, ἵν' εἴδητε οἷα δὴ ἐνσεσήμανται ταῦται κατὰ τῶν οὕτως ὑπειλημμένων ἐς πόδας ἐκ κορυφῆς γράμματα. Μήποτ' οὖν ὁ μὲν πολιτικὸς νόμος πικρὸς ἐστὶν καὶ αὐθέκαστος, ὁ δὲ τε ἱερατικὸς, οἷον ἐλαίου βρεῦμα βέων ἀψοφητί; Ἄλλ' οὕτως γε καὶ μάλιστα βαρύτερος ἐκείνου πολὺ, καὶ περὶ μὲν τὴν ἀκριβείαν τῶν ἐθῶν λεπτότερος, περὶ δὲ τὴν ἐπαγωγὴν τῆς τιμωρίας ἀποτομώτερος. Τῷ γοῦν ἐπισκόπῳ μητέρα ἢ ἀδελφὴν μόλις που συγχωρεῖ, οὕτως ἐξακριβοῖ ταῦτα· ἀλλ' ὁ ἡμέτερος καὶ μέγας ποιμὴν, ἤττον τοῦ κανόνος περροντικῶς, τῇ καινῇ Ἐριφύλῃ, καὶ νέᾳ Σαπφοῖ, ἢ Διοτιμᾷ, ἢ Ἀσπασίᾳ, ἢ πυθαγορικῇ Θεανοῖ ἀναίδην προσθεῖ· μᾶλλον δ' ἐκείνην ἐντὸς τῶν ἑαυτοῦ ἀδύτων [ἐ]πεποίητο, βιαζόμενος ὥσπερ τὴν ἐγγαστρίμυθον ὁ Σαοῦλ, οὐ τὸν Σαμουὴλ ἀνενεγκεῖν κάτωθεν (1) — ἤττον γὰρ ἂν τοῦτο τὸ δεινόν —, ἀλλὰ πνεῦμα ὑλαῖον ἐκ τοῦ ἀφανοῦς ἐπιδείξασθα καὶ παραγυμῶσαι τι τούτων τῶν ἀπορρήτων, ἵν' εἴη Παῦλος τις ἄλλος ἐπιχθόνιος, οὐ μετέωρος (2), ἔγγειος ἀλλ' οὐκ ἐπουράνιος, τῶν ἀθεάτων αὐτόπτης καὶ τῶν ἀρρήτων αὐτήκοος. Μάτην ἄρα τούτῳ καὶ ὁ πολυάθλος Ἀθανάσιος ἐν μιᾷ τῶν συνοδικῶν αὐτοῦ ἐπάγει ἐπιστολῇ· μετὰ βουλῆς πάντων πράττειν κατὰ τὰ θεόπνευστα λόγια καὶ μετὰ πάσης ἀκριβείας τὴν ἐφ' ἅσασι τοῖς πρακτέοις ποιεῖσθαι διάσκεψιν. Πολλοῦ γὰρ ἐδέησε τούτῳ τῶν σοφωτέρων ἐνίοις συνδιασκέψασθαι περὶ τῆς καινῆς ταύτης πομπείας τῶν μυστηρίων· ὅς γε πυθαγόρειον βίον ἐξηλωκῶς, ἑαυτῷ γνώμονι πρὸς τὴν μετάληψιν ἐχρήσατο τοῦ κακοῦ, καὶ σὺν τοῖς δυσὶ τελετάρχαις τῇ καινῇ ταύτῃ ἐδαδούχησε τελετῇ, τολμήσας ἀναίδην ἃ τῶν Ἑλλήνων τοῖς πλείοσιν ὑπὸ σκότῳ τεθρήσκευτο. Καὶ τῶν μὲν πάλαι χρησμῶν οἱ πλείους διέλαθον, τὰ δὲ τῆς καινῆς μαντώδους, ὥσπερ ἢ τῶν Αἰγυπτίων ἀστρολογία τὸ πρότερον, ἐν χαλκαῖς καθάπερ στήλαις ἐνεσημάνθησαν. Καὶ τὰ μὲν εὐσεβείας ἐχόμενα λόγια καὶ συγγράμματα, ἀμφισθητήσιμα δὲ πατράσι καθεστηκότα, ἢ τοῦ Ἥλιου βίβλος ἀπορρήτου, ἢ Λεπτὴ γένεσις, ὁ Ποιμὴν, ὁ τοῦ Ἀδάμ βίος, τοῦ καταλόγου τῶν διωμολογημένων ἀθετεῖται καὶ ἀποκρίνεται· ὁ δὲ μέγας πατήρ, εἴ τι φλύαρος καὶ ἀσελγὲς γυναικὸς ὕλικῷ πνεύματι

(1) I Rois, XXVIII, 7-20.

(2) II Corinth., XII, 2-5.

ἐλαυνόμενον ἀπλῶς οὕτως συνεῖρέ τε καὶ ἀπήμεσεν, εἰκοστότριτον τοῦτο σύγγραμμα οἶεται, ἢ μᾶλλον τῶν τότε πάντη ἡμεδαπῶν καὶ τῶν τοῦ νόμου καὶ τῆς σκιᾶς μέσον τίθησιν, ὥσπερ τινὰ λίθον ἀκρογωνιαῖον τὰ δοκοῦντα διιστῆναι συνδέοντα. ¶ Ἐκεῖνος δὲ πῶς ἠγγόνηκεν δ P^o 139 r.
παρὰ τῶν ἐν Γάγγρα συνελθομένων ἀγίων πατέρων νενομοθέτηται; « Εἴ τις γὰρ, φησὶ, γυνὴ διὰ νομιζομένην ἄσκησιν μεταβάλλοιτο « ἀμφίασμα, καὶ ἀνδρεῖον ἀναλάβοι, ἀνάθεμα ἔστω » (1). Ἐξαίρω μέντοι τοῦ λόγου, εἴ τινες δύο ἢ τρεῖς τῶν ἀγίων (2) γυναικῶν τοῦτο καὶ τετολμήκασι, καὶ ἀνάλωτοι τῇ ἀρᾷ μεμνηθήκασι δι' ὑπερβολὴν ἀρετῆς καὶ ἀσκήσεως. Ἡ δὲ περιώνυμός σοι προφήτις Δοσιθέα οὐχ οὕτως σοι πεπλησίακε τὴν στολὴν μεταμείψασα, καὶ τῇ ἀναβολῇ καταπλήξασα · κάκεινη μὲν ἀγυρτεύουσα πάλαι καὶ μηδὲν τὸ νενομισμένον εἰδυῖα τῇ μεγάλῃ ταύτῃ κατεδικάσθη ἀρᾷ · ὁ δὲ μέγας ἀρχιερεὺς ἔλαττόν τι ταύτης ἀποίσεται, τὸν τε νόμον εἰδὼς καὶ μὴ ἐλέγξας εὐθύς — πολλοῦ γε καὶ δεῖ — ἀλλὰ τιμήσας καὶ σεβασάμενος, ὥσπερ ὁ τοῦ Ναυῆ τὸ πάλαι Ἰησοῦς τὸν τοῦ Κυρίου ἄγγελον, ἐπὶ στρατιωτικῷ θεασάμενος σχημάτος; Ὁ μὲν οὖν μέγας ἀπόστολος καὶ περιφανῶς δογματίζει περὶ τοῦ τῆς κεφαλῆς ἀμφοῖν τοῖν γενοῖν σχήματος · καὶ τὸ μὲν καταλύσας εἰσάγει, τοῦ δὲ ἀφαιρεῖται τὸ κάλυμμα, δεικνύς μέντοι καὶ ἄλλο τῶν βαθυτέρων, ἀλλ' οὐδὲ τὸ φαινόμενον τοῦ λόγου ἀπόβλητον · εἴ γοῦν ὀλίγα φροντίζων τῶν τῆς Δοσιθέας χρησμῶν, τὰ πολλὰ ταῖς τοῦ ἀποστόλου προσομιλεῖς ἐπιστολαῖς καὶ τῶν ἐξετασμένων περὶ τὴν τούτων σύνεσιν ἢ θαμὰ ἐπύνηθες ἢ τὰς βίβλους ἐπανεγίνωσκας, οὐκ ἂν πάσῃ οὐδὲ παντὶ προσωμιλήσεις, οὐδ' ἂν τοιούτοις λόγοις ἔνοχος καθεστήκεις. Ἄλλὰ ταῦτα μὲν ἐν παραβύστω ἴσως που κείμενα καὶ ἐν ὀλίγοις τοῖς ὑπομνήμασιν ἀγνοεῖν σκήψαιο ὁ ἀκριθῆς τῶν κανόνων ἐξεταστής · τοὺς δὲ περὶ τοῦ μὴ συνεῖναι αἰρετικοῖς ἢ συγκοινωνεῖν παρὰ πάντων πατέρων ἐκδοδομένους κανόνας, πῶς ἀγνοεῖν φήσεις; οὐ γὰρ οἱ μὲν, οἱ δὲ οὐ, οὐδ' ἅπαξ εἰπόντες ἀπεσιώπησαν, ἀλλ' ἅπαξ ἅπαντες καὶ πάντων τῶν κανόνων, οὓς τί δεῖ κατὰ μέρος ἐπιφορεῖν καὶ τὰ ὧτα ὑμῖν ἀποκναίειν, εἰδόντων ἀκριβῶς, καὶ οὐ δεομένων τοῦ ὑπομνήσοντος; Οὐ τοίνυν ἐξ ἀγνοίας τὰ πονηρὰ εἰσδέδεξαι δόγματα, ὥσπερ οὐδ' εἴ τις

(1) Canon du Concile de Gangres (Canon 13 et Lettre synodale). Mansi, II, p. 1097 et 1102.

(2) ἀπλῶν conī. Combesis.

ἀφεις ἐν μεσημβρία τὸν ἥλιον, τραπέιη πρὸς τὴν σκιάν, ἀγνοεῖν εἶποι τὸ φῶς. Ἐρεῖ γάρ τις αὐτῷ · « ὦ βέλτιστε, ἀλλ' οὐχ ὑπὸ τῷ Παρνατῷ ἢ τῷ Παγγαίῳ ὄρει ἐκέκρυπτο · ἀλλ' ἤρκει βραχὺ τι στραφῆναι καὶ τῶν αὐτοῦ ἀπολαύσαι. »

XXVIII. Ἄρ' οὖν ἐπὶ τούτοις ἐγὼ μὲν εἰσῆλθον κατηγορήσων, ὑμεῖς δὲ πρὸς τὸν λόγον ἀγωνιούμενοι, τίνα σοφίαν ἡγνοουμένην ἐσχηκότες ἡμῖν ὥστ' ἐκείνην ἀντεμβάλλειν τοῖς παρ' ἡμῶν εἰρημένους καὶ λύσιν τοῖς ἀλύτοις ἐπινοήσασθαι; Ἐγὼ γοῦν πολλάκις ἐπ' ἐξουσίας εἰς ἀντιβήσεις γυμνάζων τὸν ἐμὸν λογισμόν, πρὸς οὐδὲν τῶν κατηγορουμένων οἶός τε γέγονα ἀντισχεῖν, πολλοὺς τῶν ἡττόνων λόγων ἐκμελετήσας, καὶ τοῖς κρείττοσιν ἴσους πεποιηκώς. Οὐ γὰρ μέσσην καὶ ἀμφιρρέπτῃ ὑπόθεσιν ὑμῖν προβεβλήκαμεν, ἵνα πρὸς τὴν τοῦ γράφοντος δύναμιν μεταβάλλῃ αὕτη τὰς πλάστιγγας, ἀλλὰ κοινήν καὶ ἀληθεστάτην, καὶ οἷα τὰ τῶν ἐπισήμων πέφυκεν ἀξιώματα. Καὶ τοῦτ' ἐμὲν τὸ δικαστήριον καινότερόν μοι τῶν ἐκ τοῦ πάντος αἰῶνος δοκεῖ. Ἐγὼ τε γὰρ ὁ λέγων, ὑμεῖς τε οἱ ἀκούοντες, τάξιν κατηγορῶν ἔχομεν, καὶ τὸ ἀντιπίπτον οὐδὲν, εἰ μὴ τις ἐριστικῶς ἐθέλοι φωνεῖν. Ἐνταῦθα δὲ τοῦ λόγου γενόμενος, ἀριθμήσασθαι βούλομαι τὰ διηγορευμένα, ἵν' ἔχοιτε ἄθροα καὶ ὥσπερ εἰ κεφαλαιώδεις ἐπιτομάς.

XXIX. Ἀπήλεξα τοῖς Χιώταις τὴν ἀπὸ τοῦ θεοῦ λόγου διάστασιν, κοινὰς καὶ παρ' ὑμῶν ἐννοίας λαθῶν · τὸ εἶδος τῆς διεφθαρμένης αὐτῶν δόξης παρέστησα. Εἰς ἰδικὰς τοῦτο αἰρέσεις τῶν τε πάντων γνωρίμων ἡμῖν καὶ τῶν ἀγνώστων τισὶ συγκρίνας ἀνήνεγκα · ἑλληνικὴν αὐτῶν τὴν ἀπάτην ἀπέδειξα, χαλδαίζουσαν, ἀτεχνῶς ἀπατηλὴν προσκειμένην καὶ πονηροῖς πνεύμασι, τοῖς Πορφυρίου λόγοις ἀκριβῶς ἐοικυῖαν, τῆς τοῦ Νεστορίου λύττης τὴν μανίαν ἀπεικονίζουσαν · ὑμῖν ἀφῆκα συγκρίνειν αὐτὴν τοῖς τῶν Μασσαλιωτῶν (1) δόγμασι · τὴν θήλειαν αὐτοῖς θεὸν ἢ ὑπὲρ τὴν θεοῦ ἐκ τῶν ἀδύτων ἐξήνεγκα · παρήνεγκα δὲ καὶ τὸν μέγαν ἡμῶν δεσπότην καὶ λαβαῖς πάσαις ἀνάλωτον, ἐαλωκότα καὶ τῶν δογμάτων αὐτοῖς, καὶ τῶν νομίμων, καὶ τῶν ἐθῶν, καὶ τῆς ἡμιθέου καὶ μάντιδος · καὶ τοὺς μὲν ἐν μέσοις κατακολπίσαντα

(1) Les Massaliotes ou Massaliens (terme syriaque synonyme d'Euchites, ceux qui prient), hérétiques du iv^e siècle qui chassaient par des prières continues le démon qu'ils croyaient cohabiter avec tout homme et arrivés à l'ἀκρότης, croyaient voir la Trinité face à face.

στήθεσι και ἐγκολπίους πανταχοῦ φέροντα, τὴν δὲ ἔνδον τε τοῦ θείου πεποιηκότα νεῶ μετὰ τὴν γνῶσιν τῆς ἀσεθείας, και εἰς τὸ Σίναιον ὄρος ἀναβιδάσαντα, και τῆς νεφέλης ἔνδον εἰσαγαγόντα, και μετειληφότα τῶν μυστηρίων, και τῶν ὀργίων αὐτῇ κοινωνήσαντα · ἐξέφρασα ὑμῖν τὸ εἶδος τῆς μαντώδους, τὴν ἐκ τοῦ θήλεως εἰς τὸ ἀρρένωπον μεταποίησιν, τὴν ἀναβολὴν, τὴν κουρὰν τῶν τριχῶν · ἐξεικόνισα ὑμῖν μονονοῦ και τὴν κατοχὴν, και τὴν τοῦ πνεύματος αὐτοῦ μετοχὴν, τὴν κίνησιν τῶν μελῶν, τὴν ἔκστασιν τῶν φρενῶν, τὴν ὑπόκρισιν τῶν ἐθῶν, τὴν τῆς διανοίας παράλλαξιν · εἶπον ὑμῖν και τοῦ δεσπότη τοῦ θάμβος, τὴν μετὰ δέους παράστασιν, τὴν τῶν ποδῶν συστολήν, τὴν τῶν χειρῶν συμπλοκήν, ὡς ἐξεθείασε τὰ ἐκείνης, ὡς ἐτελέσθη, ὡς ἐμυθήθη, ὡς μετέσχε τῶν νέων Ἐλευσινίων, ¶ ὡς ἅπαντα ἐγεγόνει τὰ τέως F. 139 v. θρυλλούμενα, Δελφικὸς, Δωδωναῖος, Ἀπολλωνιακός, Διονυσιακός. Πρὸς τούτοις και τὴν τῆς ἀπάτης ὑμῖν ἀνεκάλυψα δημοσίευσιν · τὸ θεῖον κριτήριον, τὴν ἐπαγωγὴν, τὸν τῆς ἀληθείας βῆσανον, τὴν τῆς εὐσεθείας εὐρεσιν, τὴν εὐθῆ (1) κρίσιν, τὴν συνεγνωσμένην κατάκρισιν, τὴν ἀπαγωγὴν, τὴν δικαίαν ὑπερορίαν, τὴν ἐπὶ τοῖς διδασκάλοις τοῦ μαθητοῦ και δεσπότη φροντίδα και συντριβὴν, τὴν μετὰ ταῦτα ἐπίνοιαν, τὴν ἐμπεριβόλον πρὸς τὸν μέγιστον ἡμῶν αὐτοκράτορα ἰακτηρίαν και ἐκλιπάρησιν — ὡς ἐπολιόρησεν, ὡς βέβληκε χάρακα, ἵνα κατασείσῃ τὴν ἐκείνου ψυχὴν, ὡς ἄλλο προθέμενος ἕτερον εἴληφεν. Ἐπὶ τούτοις ἐπήγαγον τὴν τῶν διδασκάλων ἀνάκλησιν, τὴν εὐγνωμοσύνην τοῦ μαθητοῦ, τὴν ἀπολογία τῆς ὑπερθέσεως, τὴν παρηρησίαν τῆς ἀσεθείας, ὡς οὐκέτι ὑπὸ τὸν μόδιον ὁ πυρσὸς αὐτῷ τῆς αἰρέσεως ἐκέκρυπτο.

XXX. Ἀλλὰ μετὰ τῆς γλώττης και τῆ χειρὸς τὸ ἀσεβὲς ὑπεσήμεναιεν · εἶπον τὴν καινήν ὑπὲρ ἐκείνων γραφὴν ἅμα και εὐφημίαν, ἣν κἀν τις τῶν ἡλιθιωτέρων ἀπάκησεν · ἀλλ' ὁ συνετώτατος δεσπότης και περὶ τὰ πρακτέα λεπτότατός τε και ἀκριβέστατος πᾶσαν ὑπὲρ αὐτῶν ἐθάρρησε συγγραφὴν. Ταῦτα δὲ κατὰ μέρος ὑμῖν διελόμενος, ἐφ' ἐκάστῳ τοὺς τῶν θεοφόρων πατέρων κανόνας προσθήμοσα · πέτραν ὃ φασι πρὸς στάθμη τιθεῖς, ὅπερ ἐστὶν ἀπευθύνων τοὺς λόγους πρὸς τοὺς ἐκείνων ὡσανεὶ γνώμονας · βίαιον δὲ ἢ τεχνικὸν νόημα, ἢ ῥητορείαν ἀγκύλην, ἢ ποι-

(1) Scilicet ab εὐθῆς, forma alexandrina.

κίλην καὶ συνεστραμμένην κατασκευὴν οὔτε αὐτὸς οἶδα, οὔτε ἴσως εἰδῶς τοῖς τοιούτοις ἐνταῦθα ἐχρησάμην ἐπιχειρήμασιν. Ἄλλ' οὐδὲ δεινὸν καὶ φορτικὸν τὸν λόγον πεποίηκα, ἢ τὰ νοήματα συνεσκίασα, ἀλλὰ καὶ τὴν φράσιν διέλυσα καὶ τὴν ἔννοιαν ὑμῖν (1) ἀπελάμπρυνα, ἵνα μηδεὶς ὑμῶν ἐχοίη λέγειν ὡς τοῦτο μὲν δεινῶς κατεσκευάσται, ἐκεῖνο δὲ ποικιλώτερον διηρημένευται · οὐδὲ τὸν λόγον εἰς ὕψος ἐπῆρα, μετεωρίσας οἷς οἶδε μετεωρίζεσθαι, ὥστε μηδένα τῇ δυνάμει τῆς τέχνης, ἀλλὰ τῇ τῶν πραγμάτων ἰσχύει τὴν ἀπόδειξιν οἰηθῆναι προθήσεσθαι. Καὶ τέθεικα οὐχ ὑπὸ τῷ νέφει τὸν ἥλιον, ἀλλὰ διαυγῆ καὶ ἀνέφελον, ἵν' εἴ τις λέγοι μὴ βλέπειν τὸν δισκόν, ἢ βλέπειν μὲν, μὴ καθαρὸν δὲ, λογίζοιτο αὐτὸς εὐθύς ἐγκεχυμένος τὰ ὄμματα. Σκοπεῖτε γοῦν τὰ ἡμέτερα καὶ πρὸς ἔπος τῶν εἰρημένων τὴν ἀντιλογίαν, ὅπερ οὐκ οἶμι, ποιήσατε, ἵν' εἶδω εἰ τοσοῦτον τῆς ἀληθείας καὶ ἀκριβείας φροντίσας, ἡγνόησα τὴν ὑμετέραν ἀντίβρῃσιν. Ἄλλ' ὑμεῖς μὲν ὅπερ ἂν ἐθέλοιτε διασκέψασθε · ἐγὼ δὲ τὰ πολλὰ ταῦτα διαλέγομαι πρὸς ὑμᾶς, οὐκ ἐπίδειξιν σοφίας ποιούμενος, οὐδ' ἑμαυτὸν κατασκευάζων καὶ καλλύνων καθαπερὲι ἄγαλμα, ἀλλ' ἀποδεικνύς ἀποχρώντως ἐπιπροδήλως καὶ ἀνακεκαλυμμένως ὁ πατριάρχης ἡσέθηκε · καὶ οὔτε βουλομένοις τισὶν ὑμῶν, οὔτε περὶ ἐκείνου σπουδάζουσιν, ἔξεστιν ὑπεραπολογεῖσθαι ἐκείνου καὶ πρὸς τοιούτων ἐλέγχων ἐπιμύειν μαρμαρυγὴν · βραχὺ δὲ τι τῷ λόγῳ προσθεῖς, ἐπὶ τὸ δεύτερον τραποῦμαι, τὸ περὶ τῆς τυραννίδος κεφάλαιον.

(1) ἡμῖν cod. Corr. Combesis.

(A suivre).

LE PREMIER PROFESSEUR DE LANGUE GRECQUE AU COLLÈGE DE FRANCE

JACQUES TOUSSAINT

(1529).

On sait que c'est en 1530 que François I^{er} nomma les deux premiers professeurs de grec au Collège de France, Pierre Danès et Jacques Toussaint (1). Toussaint, venu jeune de Champagne à Paris, avait reçu les premières leçons de grec de Guillaume Budé : « Ex eruditis Jacobum Tusanum eximie dilexit, dit son biographe Louis Le Roy, suæ disciplinæ alumnus... Hunc græce docere non est gravatus, propterea quod ei linguæ propagandæ aptissimum esse cernebat » (2). Lié d'une amitié étroite avec son maître, qui, dès 1520, l'entretenait du projet d'établissement du Collège de France (3), il était devenu, quelques années après, le familier d'un prélat protecteur des lettres, l'évêque de Bayeux, Lodovico Canossa (4).

(1) Voir Goujet, *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France* (1758), t. I, p. 74 et 405-419; Lefranc, *Histoire du Collège de France* (1893), p. 117, etc.

(2) *G. Budæi vita* (1540), p. 40.

(3) Goujet, *op. cit.*, p. 407-408.

(4) Né à Vérone, légat en France, auprès de Louis XII, des papes Jules II et Léon X, évêque de Bayeux en 1516 : « Doctos viros impense fovit, disent les auteurs de la *Gallia christiana*, sibi que addicere curavit, qualis est Erasmus,

Il était auprès de celui-ci, lorsque François I^{er}, à l'instigation de Guillaume Budé, le choisit pour professer la langue grecque au Collège de France et écrivit à son sujet, le 29 novembre 1529, la lettre suivante à l'évêque de Bayeux (1).

H. OMONT.

Lettres du Roy à Mons^r de Baieux pour recouvrer de luy ung homme qu'il a en son service, sçavant en langue grecque, pour faire les leçons grecques publiques que ledict s^r entend fere fere en son nom à Paris.

Monsieur de Bahyeulx, deux ans ou environ que ayant esté adverty par M^e Guillaume Budé, maistre de mes Requestes, que M^e Jacques Tusan estoit tout tel et de la sorte qu'il le me failloit pour me servir au Colliege, que je veuil faire et entendz fonder en ceste ville de Paris, je luy feiz dire par ledict Budé que je le retenois pour ung des lecteurs et precepteurs de langue grecque, et pour ce que je veuil donner ordre au commencement dudict Colliege, j'ay ordonné estat et salaire tant audict Tusan que aucuns aultres doctes et sçavans personnaiges (2). Et comme, depuis quelque peu de temps en çà, vous avez retiré en vostre maison ledict Tusan, pour vous servir de luy en l'exercice de lettres, à ceste cause je vous pryé, en preferant le bien publicq au particulier, comme je suis seur que vous vouldrez bien faire, vous soiez contant me laisser ledict

cui annum censum 200 ducatorum vix factus episcopus Bajocensis obtulit idibus novembris 1516. » Il se démit de son évêché en 1531 et mourut peu après à Vérone. Voir *Gallia christiana*, t. XI, col. 385-386; et Maffei, *Verona illustrata*, p. III, col. 165-166.

(1) La lettre de François I^{er} à Lodovico Canossa a été conservée en copie dans un formulaire de lettres à l'usage d'un secrétaire du roi, du temps de Charles IX, récemment acquis pour la Bibliothèque nationale; ms. français nouv. acq. 20256, fol. 69^{vo}-70.

(2) Dans un extrait de comptes, du 27 mars 1530 (1531), publié par M. Lefranc, *op. cit.*, p. 394, on lit : « A M^e Pierre Danès et Jacques Toussac, lecteurs en grec, cc escuz d'or soleil, »

Tusan pour mondict College, vous advisant bien que, pour l'amour de vous, je le feray traiter de sorte qu'il aura occasion de s'en contenter. Si vous prie le vouloir ainsi le faire, et vous me ferez bien service en ce faisant. Et à Dieu, mons^r de Bayeux, qui vous ayt en sa garde. Escript à Paris, le xxix^e jour de novembre 1529.

NOTES ET ADDITIONS

M. Hiller von Gaertringen veut bien me communiquer une note au sujet des inscriptions rhodiennes publiées p. 184 suiv. de la *Revue*. D'une copie qu'il possède de ces textes, il résulte qu'à la ligne II, 2 on doit lire Κλαύδιον Περι[γένην]. Ce même nom doit donc être rétabli dans I, 6-7 : παιδι αὐτῶν Ἄντι[ώνωφ Περι]γένει etc. Bien probablement le père s'appelle aussi Φλάβιος Περιγένης. J'ajoute que je crois avoir mal interprété le texte n° II. La statue est érigée au fils (Ant. Claudius Périgénès) pour consoler sa mère survivante, [ἕνεκα παρα]μυθίας τᾶς εἰς [τὴν αὐτοῦ] μητέρα.

T. R.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont un exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.

Si les auteurs ou éditeurs désirent faire hommage de leurs publications à l'Association pour l'encouragement des Études grecques, ils sont priés de les adresser directement à celle-ci (12, rue de l'Abbaye); mais, en ce cas, il n'en sera rendu compte dans cette bibliographie que s'ils en envoient deux exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.

32. COLARDEAU (Th.). *Étude sur Épictète*. Paris, Fontemoing, 1903, in-8°, 354-xii p.

La partie la plus importante et la plus nouvelle de l'ouvrage de M. Colardeau est consacrée à l'étude d'Épictète éducateur. On y voit que, comme Socrate, Épictète voulait la philosophie militante, ne se contentant pas de spéculer sans fin marquée, mais consciente de son devoir de faire des hommes. Et comment remplir cette tâche ? Considérer comme vaine toute connaissance ou soi-disant telle antérieurement acquise, faire table rase dans l'esprit de l'élève, et sur ce terrain débarrassé de tout obstacle, édifier la construction nouvelle, la seule solide, car seule elle reposera sur la base des vérités, qu'Épictète, comme plus tard Descartes, considère comme évidentes et permanentes en chacun de nous; puis « n'avancer rien qu'on

n'ait soigneusement mesuré », définir et relier aux précédentes toute notion nouvelle. De là l'importance de la logique dans son enseignement, non pas une logique purement formelle — il l'abandonne aux sophistes — non pas la logique de Gorgias mais celle de Socrate; elle empêchera toute faute de conduite, celle-ci pouvant le plus souvent se ramener à une erreur de jugement « on ne désire que ce qu'on a jugé être un bien, et on ne fait que ce qu'on a jugé convenable de faire »; il faut donc savoir juger pour savoir vivre et si Épictète encourage ses disciples à l'étude de la logique, ce n'est pas comme tant de faux philosophes, dans une fin littéraire ou mondaine, mais dans une fin essentiellement morale, essentiellement pratique; la logique, pour lui, ne doit être qu'une préface à l'éthique et celle-ci est toute la philosophie : « La philosophie est avant tout d'ordre moral, la morale

est avant tout d'ordre pratique ». Voilà les deux idées autour desquelles gravite son enseignement; de là son mépris pour tout ce qui est théorique et dialectique; il voudrait avoir formé l'esprit de ses élèves de telle sorte, que sans qu'aucune démonstration soit nécessaire, la vérité apparût à leur intelligence « comme à l'intelligence divine, avec une évidence immédiate, afin que la morale fut réduite à la pratique ». Aussi est-ce à la pratique qu'il demande la sanction de son enseignement; il ne parlera pas mais agira; c'est par l'exemple et non par le discours qu'il convaincra; il se bornera à ces sentences qui se gravent si profondément dans l'esprit — telle la fameuse trinité qui résume pour lui toute la vie morale ἀπέχου, ἀπέχου, σὺν ἑαυτῷ — et ces sentences, ce n'est pas en en discutant savamment la portée qu'il en montrera l'excellence à ses élèves, mais en y adaptant sa vie, en leur demandant d'y adapter la leur. Sitôt que, grâce à « l'exercice moral », cette hygiène excellente de l'esprit, il leur aura appris à juger toute chose d'après les quelques principes qu'il leur aura communiqués à l'école (tout ce qui ne dépend pas de la volonté n'est pas un mal; on ne peut considérer comme mal que ce que le jugement et la volonté bien employés eussent pu éviter; tout le reste doit être indifférent, etc.), il se gardera bien de les retenir, inutiles, à ses côtés, mais les lâchera aussitôt dans le monde « qui deviendra pour eux comme un prolongement de l'école, une véritable école d'application, où ce n'est plus le maître, c'est la vie elle-même qui pose les questions ». Quelle sera leur tenue dans le monde? Comment le Stoïcien se comportera-t-il dans la République (1)? Il s'y mêlera activement,

ne dédaignant rien, mais fermement résolu à tenir toujours la tête haute, fixée invariablement sur ses principes; rien ne le fera plier ni s'humilier, et toujours, à la fausseté des biens de ce monde, il préférera la dignité de sa conscience et l'intégrité de ses principes. Tout le monde, d'ailleurs, n'est pas capable de se soumettre à la rigueur d'une éducation qui fera un stoïcien digne de ce nom; il faut renoncer à tout désir, abdiquer toute passion, dépouiller entièrement le vieil homme, et revêtir un personnage tout nouveau fait à l'image du maître, d'Épictète, de Socrate, de Diogène. Épictète se rend compte que tous ne peuvent pas venir à son école; il ne tient pas à la quantité mais à la qualité; il se contente d'un petit nombre, mais ces quelques disciples seront dignes de l'enseignement du maître; Marc-Aurèle a prouvé qu'il ne se trompait pas. On ne saurait demander quelque chose de plus consciencieux et de plus détaillé que toute cette étude sur Épictète éducateur, qui n'avait été qu'esquissée par Martha et Thamin (1). Il était utile d'avoir sur ce point une étude circonstanciée qui manquait; pourtant bien des passages en eussent pu être supprimés sans grand dommage ou remplacés par quelques vues synthétiques qui ne laissent pas de se faire parfois désirer. On en peut dire autant des 70 pages de la 1^{re} partie et des 130 pages de la 3^e qui encadrent et complètent la partie capitale. La première expose sans grande originalité, d'après les travaux de Schenkl, ce qu'on sait de la vie d'Épictète et quel degré de fidé-

que ce dernier chapitre eût dû précéder immédiatement celui de la « Rentrée » et que celui qui le précède, « L'Étude de la Logique », eût dû être placé avant « l'Exercice moral ».

(1) Nous ne laissons pas d'être étonné que M. C. n'ait même pas cité les aperçus, si remarquables pourtant, que Guyau a donnés des doctrines d'Épictète, dans les préfaces et commentaires de son édition et de sa traduction chez Delagrave.

(1) Cette question est longuement examinée par M. C. dans son chapitre la « Rentrée dans le Monde » (p. 170-203) et dans des passages du chapitre intitulé : « l'Exercice Moral », il semble

lités on doit attribuer aux « Entretiens » et au « Manuel ». Ce dernier, composé par Arrien de pièces et de morceaux, pour la vulgarisation de la doctrine, nous donne une image fort médiocre de l'enseignement d'Épictète; au contraire, les « Entretiens » sont des notes très peu travaillées prises par Arrien au cours des leçons de son maître; « rarement les lecteurs ont été aussi près de ressembler à des auditeurs. » Dans le chapitre sur la « Doctrine d'Épictète », prise dans son ensemble, se fait sentir plus qu'ailleurs le défaut de toute vue synthétique: Épictète n'y est aucunement mis à sa place dans l'évolution philosophique qui mène de Socrate aux Pères de l'Église et son rôle, si important pourtant, dans cette longue histoire est singulièrement négligé. Remarquons cependant une tentative originale et qui se poursuit durant tout le cours de l'ouvrage: chaque fois qu'est citée une opinion d'Épictète, elle est comparée (si possible) avec celle de son « maître Musonius » sur le même sujet; ces rapprochements continus tendraient à transformer considérablement la conception qu'on se faisait généralement d'Épictète comme d'une individualité puissante et ayant tiré presque toute sa doctrine de ses propres réflexions. Une transformation aussi complète eut mérité d'être étudiée de plus près. Quelle est exactement l'originalité d'Épictète? Qu'y a-t-il dans la doctrine de son propre fonds et qu'y a-t-il d'hérité de quelqu'autre? L'importance exceptionnelle qu'on attache encore à son œuvre provient-elle simplement de ce que nous ne connaissons pas celle de ses maîtres et prédécesseurs? On voit quelle mine de questions nouvelles M. C. a indiquée; elles sautent tellement aux yeux les moins prévenus qu'on s'attendrait à ce que la 3^e partie (au lieu d'être consacrée à un examen sans grande originalité de l'humilité, l'indulgence et le dévouement, du sentiment religieux et

de la forme, chez Épictète) fût remplie par leur étude. Sachons gré à M. Colardeau d'avoir indiqué la possibilité de cet intéressant travail, tout en regrettant, qu'il n'ait pas su l'entreprendre lui-même à côté et comme complément de sa bonne étude sur Épictète éducateur, qui restera la partie la plus intéressante de son ouvrage.

A. J. REINACH.

33. F. A. GEVAERT et J. C. VOLLGRAFF.
Les problèmes musicaux d'Aristote.
Gand, Lhoste, 1903, grand in-8, XXIII-423 p.

Nous félicitons cordialement M. Gevaert et son collaborateur de l'achèvement du grand ouvrage dont ici même (XIII, 18) nous avons apprécié le premier fascicule. Ce n'est pas seulement une édition remarquable d'un des textes les plus importants que nous possédions sur la musique grecque; c'est encore, grâce aux commentaires de M. Gevaert, un exposé systématique et, à bien des égards, nouveau de cette musique elle-même, comme on peut s'en assurer par un coup d'œil jeté soit sur l'index, si clair et si instructif, soit sur la table des matières. Dans huit chapitres, groupés autour des problèmes principaux, M. Gevaert étudie la théorie musicale et l'acoustique avant Aristoxène, les accords consonants, l'échelle type, l'exécution vocale, l'accompagnement des mélodies, la structure des sept modes, le développement historique de la musique vocale, enfin, l'esthétique musicale d'Aristote; un chapitre final qui constitue l'appendice, reprenant une idée ingénieuse de Fortlage, essaie de restituer le système préaristoxénien des genres, tons et modes d'après l'analyse de l'écriture musicale des Grecs.

M. Gevaert est un musicologue trop original et trop hardi pour qu'il puisse espérer rallier tout le monde à ses opinions souvent versatiles. Nous aurions des réserves graves à faire sur plusieurs

doctrines exposées dans cet ouvrage, notamment en ce qui concerne la structure des octaves modales, le sens et la fonction de la mèse, etc. Mais ce sont là des questions trop délicates pour être étran-gées dans un bref compte rendu. Nous avons seulement voulu dire ici à nos lecteurs le profit qu'ils trouveront à étudier ce beau volume, le plaisir que nous y avons trouvé nous-même (1).

T. R.

(1) Ici quelques notes portant exclusivement sur le dernier chapitre de l'ouvrage. Je ne crois pas (p. 359 note) que les tons d'Aristoxène comprennent le proslambanomène (M. G. écrit *la* proslambanomène). Son diagramme de 13 tons n'aurait pas, dans ce cas, pu avoir l'étendue attestée (Théon, 64) de 2 octaves et quart, il allait depuis l'hygate des hypates de l'hyppodorien (Sol 1) jusqu'à la nète des disjointes de l'hypermixolydien (Ut 3). — P. 363, il est inadmissible que dans le système primitif de la notation on ait déjà noté le tétracorde suraigu (hyperbolées), soit hypodorien, soit dorien. L'appellation de ton « fondamental » pour désigner l'« hypodorien » (hypolydien d'Alypius) ne se justifie pas davantage. De plus, dans aucun des deux systèmes décrites par Aristoxène (37 M), le ton hypodorien n'était d'un demi-ton au-dessous du dorien (M. G. modifie arbitrairement, et sans prévenir, le texte), et ce n'est sûrement pas cette position qui lui aurait valu son nom, le mot *ὑπό* n'ayant pas, à cette époque, le sens de « au grave de ». — P. 367. Ptolémée, *Harm.*, II, 6, en parlant des 3 *τόνοι*: primitifs (lydien, phrygien, dorien) a en vue non les « échelles transposées » mais plutôt les modes de ce nom, quoiqu'il amalgame les deux notions. — P. 369. Je ne vois pas où M. G. a trouvé que le phrygien et le lydien enharmoniques ne subdivisaient le demi-ton que dans un seul tétracorde. De même tout ce qui est dit (p. 372 s.) sur l'exclusion de telle ou telle *χρῶα* des harmonies lydienne ou phrygienne est singulièrement affirmatif. — P. 372. Je ne puis admettre que les distances indiquées par Aristoxène (37 M) entre les sons initiaux des *αυλοὶ* hypophrygien, hypodorien, etc., fussent motivées par « un respect aveugle pour le signe écrit ». L'explication de M. G. confond ici encore les tons et les modes. — P. 375. Aristoxène (Plut., *Mus.*, 11) ne dit nullement que les mélodies d'Olympos présentaient la succession d'un tétracorde diatonique et d'un enharmonique. Au contraire, cette gamme primitive avait deux tétracordes

34. H. A. HAMILTON. *The Negative Compounds in Greek*, Baltimore, 1899, in-8, 62 p.

Dans cette dissertation, l'auteur étudie les mots grecs pourvus de l'à privatif, et subsidiairement ceux en *νῆ-*. Il a relevé, dit-il, 4,029 composés en *ἀ-*, *ἀν-* (974 dérivés), dont 10 seulement lui paraissent d'origine indo-européenne. Les autres se sont formés au long des siècles, pendant toute la durée de la littérature grecque, depuis Homère, qui en présente 226, jusqu'aux écrivains byzantins, qui en fournissent 1,522 nouveaux. Après Homère et avant la période alexandrine, les auteurs qui semblent en avoir introduit le plus grand nombre dans la langue sont : les poètes tragiques (Eschyle, 143; Sophocle, 123; Euripide, 100), les philosophes (Platon, 137; Aristote, 167) et Hippocrate (150), tandis qu'Aristophane ne figure dans cette liste que pour 39, Hérodote pour 53, Thucydide pour 48, Antiphon pour 23, Démosthène pour 20, etc. Ces renseignements nous sont donnés dans des tableaux d'où il ressort encore, entre autres choses, qu'à toutes les époques et chez tous les auteurs, les types préférés sont : 1° *ἀ-*, *ἀν-* + adjectif verbal en *-τος* (1631); 2° adjectifs formés de *ἀ-* ou *ἀν-* + racine verbale (ex., *ἀτραψή*) ou + substantif (ex. *ἄθρομος*, *ἀναμῶν* — 883); 3° parmi les dérivés, les noms abstraits (561).

On voit par ces chiffres à quels résultats sûrs et précis aboutit l'enquête

similaires, *τὸ ἐκ τῆς ἀναλογίας συνεστηκὸς σύστημα*. — P. 383. M. G. ne tient aucun compte du renseignement d'Alypius sur le trait diacritique qui distinguait la lichanos chromatique de l'enharmonique, et il a tort d'affirmer « qu'il est superflu de démontrer à des personnes tant soit peu compétentes » que le fragment d'Oreste doit être interprété chromatiquement. — P. 391. M. G. n'a pas aperçu que la gamme mixte du premier hymne delphique n'est pas autre chose que le véritable mixolydien, avant Lamproclès. J'ai exposé cela dans le Congrès d'histoire de la musique de 1900.

de M. H. Si elle ne nous apprend pas beaucoup de nouveau, elle donne aux notions connues des fondements plus solides et parfois une valeur scientifique. On peut regretter seulement que M. H. n'ait pas publié les listes des mots sur lesquels il a travaillé. Il aurait facilité ainsi le contrôle de ses conclusions, et surtout il aurait dispensé d'un lourd labeur les travailleurs qui auraient besoin, après lui, de dresser un inventaire semblable.

J'ai insisté sur cette statistique, parce qu'elle m'a paru prouver de la façon la plus frappante l'utilité des monographies de ce genre. Mais ce n'est qu'une toute petite partie de l'ouvrage de M. H. Il étudie l'origine, la forme, la signification, l'emploi, la « stylistique », et jusqu'aux substituts possibles des composés négatifs. La diversité de ces points de vue et le grand nombre des observations ne permettent pas un compte-rendu détaillé et suivi. D'autre part, il serait parfois aussi difficile d'admettre que de combattre les assertions de M. H., parce qu'il lui arrive de les avancer sans les appuyer d'une façon suffisante. Ainsi, nous lui concédons volontiers que la dénomination traditionnelle d'*ἀ-privatif* (au lieu d'*ἀν-privatif*) n'est pas heureuse ; que les composés pourvus du préfixe *ἀ-*, *ἀν-*, s'opposent souvent à la fois au simple dont ils dérivent (*κακός*) et à son contraire (*ἀγαθός*), bien qu'il ne nous en donne que cet unique exemple d'*ἀκακος*. Nous admettons encore que l'introduction de composés négatifs nouveaux est due le plus souvent au besoin de précision, — puisqu'on en pourrait dire autant de presque toute création de mot nouveau. Mais quand il ajoute que beaucoup (*many*) de mots négatifs ont été primitivement des euphémismes ou des litotes, en se contentant d'affirmer, sans renvoi à aucun texte, que la litote se sent encore dans *δικαίος*, *ἀμειλίχτος*, *δλαμπής*, *ἀδόκιμος*, nous reconnaissons que cela est possible, probable même, mais indubitable (*doubtless*), non pas.

M. H. a-t-il cédé ici, comme pour les chiffres signalés plus haut, à un désir exagéré de faire court ? Est-ce indifférence fâcheuse à la pleine rigueur scientifique ? On pourrait le craindre, malgré les précautions oratoires dont il s'entoure, quand on le voit (p. 6 sq.) expliquer l'origine du préfixe négatif par le son nasal que ferait entendre un enfant fermant la bouche et se refusant à prendre un aliment. Que M. H. nous pardonne de lui chercher ces querelles. Sa brochure n'en est pas moins fort intéressante et d'une incontestable utilité pour l'histoire de la composition nominale en grec.

Léon Job.

35. KRAUSE (*Ernestus*). *De Apollodoris Comicia*. Diss. inaug. Berlin, Ebering, 1903, in-8°, 38 p.

M. Krause démontre, contre Kaibel, qu'il y a bien eu deux poètes comiques du nom d'Apollodore, l'un natif de Géla, contemporain de Ménandre, l'autre natif de Caryste et plus célèbre, qui a fleuri au temps de Posidippe, vers 280. Outre les textes littéraires, qui sont déjà assez concluants, M. K. a tiré un heureux parti du nouveau fragment du Catalogue CIA, II, 977, publié par Wilhelm (*Œst. Jahreshefte*, I, Beiblatt, p. 46). Il en conclut notamment que Apollodore II a triomphé deux fois aux grandes Dionysies et trois fois aux Lénéennes. La dissertation de M. K., détachée d'un travail plus considérable, ne traite pas un sujet bien important, mais la méthode en est excellente, elle annonce un philologue de bonne école et qui continuera l'œuvre de ses maîtres (1) H. G.

(1) P. 9, l. 2, *βιελιοι* est une faute déplaisante pour *βιελια*.

36. RADFORD (Robert Somerville). *Personification and the use of abstract subjects in the attic orators and Thukydides*. Part. I. (Diss. John Hopkins). Baltimore, 1901, in-8°, 52 p.

On reconnaît dans ce consciencieux travail la méthode vivifiante de Gildersleeve, dont Radford s'honore d'être l'élève. La statistique montrant la proportion chez les différents auteurs de sujets abstraits employés avec les verbes d'action est par elle-même déjà fort instructive; elle nous enseigne que ce procédé de style, environ deux fois plus fréquent dans les discours de Thucydide que dans Eschine ou Démosthène, est encore trois fois plus rare chez les maîtres de l'*oratio tenuis*, Isée et Lysias; mais M. R. ne s'est pas contenté de ce résultat général: il distingue et sous-distingue suivant qu'il s'agit de forces naturelles personnifiées (ici la mythologie donne la main à la grammaire), ou d'expressions légales, ou de métaphores oratoires, ou de périphrases; il note quels sont les verbes et les noms qui se prêtent le mieux à cet usage et partout il fait ressortir, en s'appuyant sur la tradition des rhéteurs antiques, l'effet varié et très conscient qu'ont poursuivi les auteurs. Parmi les synonymes de λόγος, peut-être fallait-il mentionner μῦθος et rechercher l'origine de la phrase stéréotypée des fables ésopiques: ὁ μῦθος δηλοῖ δει. Il me semble que dans ce cas (comme dans les exemples cités p. 20, b) le récit est réellement personnifié. H. G.

37. REUTHER (Paulus). *De Catonis De agri cultura libri uestigiis apud Graecos*; dissertatio inauguralis. Lipsiae, 1903, typis F. Mitzlaffii. 53 pp. in-8°.

Le premier chapitre a pour sujet: *De Catonis uestigiis in Geoponicorum corpore*. Une partie des enseignements de Caton sont parvenus à ces compila-

teurs grecs probablement par l'intermédiaire de Celse. Outre Celse, M. Reuther étudie les points de contact que peuvent avoir eus avec Caton, Columelle, Palladius et Apulée. Le deuxième chapitre de la dissertation traite un point particulier: *De brassicae Catonis commendatione* (cf. Caton, *De Agric.*, 156 et 157). Une grande partie des opinions de Caton sur le chou se retrouvent dans Oribase. M. Reuther rejette l'hypothèse d'une influence directe ou indirecte de Caton sur Oribase. Pour lui, Oribase et Caton ont pour source commune un auteur grec. Cette conclusion amène M. Reuther à formuler quelques hypothèses sur Mnésithée, qu'Oribase désigne comme autorité. Paul LEJAY.

38. ROEMER (Adolph). *Studien zu Aristophanes und den alten Erklärern desselben*. I Theil. Das Verhältnis der Scholien des Cod. Ravennas und Venetus nebst Beiträgen zur Erklärung der Komödien des Aristophanes, auf Grund unserer antiken Quellen. Leipzig, Teubner, xiv-196 p. in-8°.

Cet ouvrage considérable, et qui est appelé à modifier sur bien des points les opinions généralement admises, établit la supériorité des scholies du *Venetus* sur celles du *Ravennas*; elles sont plus étendues, plus claires, moins mêlées de gloses et d'interpolations maladroites; elles remontent, en un mot, à une tradition plus pure, à une école de commentateurs alexandrins qui avaient étudié avec finesse l'œuvre d'Aristophane. M. R. ne se contente pas d'affirmer; on ne peut lui reprocher aucune allégation qui ne s'appuie sur une étude minutieuse des faits et des textes. Certains chapitres (sur les gloses du *Ravennas*; sur la valeur du *Venetus* au point de vue de l'explication même des comédies d'Aristophane, ne sont guère que des analyses, conduites avec beaucoup de critique et de

science Nous adresserons cependant un double reproche à l'auteur : le ton, très personnel, très vivant, pourrait être plus sérieux ; certaines railleries, certaines allusions nous paraissent légèrement déplacées. Ce défaut même se rattache à un autre : l'auteur laisse percer quelque dédain pour les « philologues du bon vieux temps » et les travaux de ses devanciers ; Rutherford et son estimable édition des scholies du *Ravennas* trouvent rarement grâce à ses yeux. Un pareil mépris n'est pas digne d'un vrai savant, comme M. Römer : la science est en progrès continu, ce n'est pas une raison pour railler ou ignorer les efforts de ceux qui nous précèdent. Signalons aussi l'omission d'une étude importante, antérieure de quatorze ans aux travaux de Rutherford : nous voulons parler de la publication que M. Albert Martin a fait en 1882 des *Scolies du manuscrit d'Aristophanes à Ravenne* (Paris, Thorin, 1882) ; elle aurait dû être citée au moins en note.

R. HARMAND.

39. WEIGL (Ludwig). *Studien zu dem unedierten astrologischen Lehrgedicht des Johannes Kamateros*. Würzburg, Stürtz, 1902, in-8°, 58 p.

Jean Kamateros est un grammairien du temps des Comnène, auteur de deux poèmes astrologiques, l'un en vers iambiques et en langue savante qui a été publiée par Miller (1872) ; l'autre en méchants vers politiques et en

langue « mixte » qui est encore inédit et dont M. Weigl prépare la publication, d'après les manuscrits qui n'en renferment chacun que des fragments. Dans la présente dissertation, M. W. tâche d'abord de déterminer les sources de ce poème : ce sont tantôt des ouvrages conservés (Héphestion, Lydus, Ptolémée, Pseudo-Eratosthène, Maximus), tantôt des auteurs perdus que Kamateros cite nommément (Teucros Rhetorios, etc.). K. est un compilateur ignorant et sans critique, mais ses paraphrases, souvent littérales, ne sont pas sans utilité pour l'établissement du texte des auteurs qu'il copie. Toutefois le principal intérêt de son poème est dans la langue ; elle offre un très curieux mélange de formes classiques et vulgaires dont M. W. donne d'abondants spécimens bien classés. Les accusatifs du type *κατέραν* conduisant à des nominatifs comme *ἡ νύκτα*, des formes comme *τόρα, μαρ, ἐστίν*, les formes apocopées de *αὐτός*, les noms de nombre comme *επίδρατα, εκαίντα*, la conjonction *να*, de nombreux diminutifs en *ουτί:χος, τζης*, etc., les pluriels de la 3^e personne en *ουν*, la rareté du datif, l'emploi de *ἀπό* avec l'accusatif, les mots d'emprunt albanais, slaves, etc., et de nombreux néologismes caractérisent la diction de Kamateros et justifient le labeur que M. Weigl, un élève de Krumbacher, a consacré à cet auteur oublié.

T. R.

Bon à tirer donné le 7 novembre 1903.

Le rédacteur en chef-gérant, TH. REINACH.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, PARIS

L'Histoire par les Monnaies. Essais de numismatique ancienne,
par Théodore REINACH. Un volume in-8°, planches et gra-
vures..... 40 fr.

Traité des monnaies grecques et romaines, par Ernest BABELON,
membre de l'Institut. Première partie : Théorie et doctrine.
Tome premier. Un vol. in-4° à 2 colonnes, avec figures.. 30 fr.

CURTIUS, DROYSEN, HERTZBERG

HISTOIRE GRECQUE

Traduite en français

Sous la direction de **M. A. BOUCHÉ-LECLERCQ**

Membre de l'Institut,

Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Ouvrage couronné par l'Académie française (Prix Langlois),

Par l'Association pour l'Encouragement des Études grecques (Prix Zographos).

Douze volumes in-8, dont un Atlas

Les douze volumes pris ensemble..... 400 fr.

ERNEST CURTIUS

HISTOIRE GRECQUE

5 volumes in-8 37 fr. 50

J.-G. DROYSEN

HISTOIRE DE L'HELLÉNISME

3 forts volumes in-8..... 30 fr.

G.-F. HERTZBERG

HISTOIRE DE LA GRÈCE

SOUS LA DOMINATION ROMAINE

3 forts volumes in-8..... 30 fr.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ, membre de l'Institut.

ATLAS POUR L'HISTOIRE GRECQUE

in-8..... 42 fr.

HISTOIRE DE LA DIVINATION DANS L'ANTIQUITÉ

Par **A. BOUCHÉ-LECLERCQ**, membre de l'Institut.

Quatre volumes in-8..... 40 fr.

L'ASTROLOGIE GRECQUE

Par **A. BOUCHÉ-LECLERCQ**, membre de l'Institut.

Un fort volume in-8 de 680 pages, avec 47 figures 20 fr.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE LITTÉRAIRE

	Pages-
Max. COLLIGNON. — De l'origine du type des pleureuses dans l'art grec.....	299
Maurice CROISSET. — Observations sur « les Perses » de Timothée de Milet.....	323
Ph.-E. LEGRAND. — Pour l'histoire de la comédie nouvelle.....	349
Louis BRÉHIER. — Un discours inédit de Psellos.....	375
H. OMONT. — Le premier professeur de langue grecque au Collège de France.....	416
Notes et additions	418

BIBLIOGRAPHIE

<i>Comptes rendus bibliographiques</i>	419
--	-----

Le Comité se réunit le premier jeudi non férié de chaque mois, excepté en août, septembre et octobre. Tous les membres de l'Association peuvent assister aux séances avec voix consultative.
La Bibliothèque de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

La *Revue des Etudes grecques* est publiée cinq fois par an.

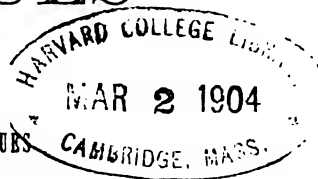
Prix d'abonnement : Paris	10 »
Départements et étranger	11 »
Un numéro séparé.....	2 50

La *Revue* est envoyée gratuitement aux membres de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

title page

REVUE
DES
ÉTUDES GRECQUES

PUBLIÉE PAR
L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES



TOME XVI

N° 72

Novembre-Décembre 1903



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI^e

Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées
à M. THÉODORE REINACH, rédacteur en chef-gérant, à la librairie Leroux.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28 RUE BONAPARTE, PARIS

INSCRIPTIONES GRAECAE

AD RES ROMANAS PERTINENTES

AUCTORITATE ET IMPENSIS ACADEMIAE INSCRIPTIONUM ET LITTERARUM HUMANIORUM COLLECTAE ET EDITAE

TOMUS I.	Fasc. 1.	Britannia, Gallia, Hispania, Italia. In-8°.....	2 75
—	—	2. Italia, Sicilia, Sardinia, Melita. In-8°.....	1 50
—	III.	— 1. Bythinia, Pontus, Cappadocia, Galatia. In-8°...	3 »
—	—	2. Galatia, Lycia et Pamphylia. In-8°.....	3 »
—	—	3. Lycia, Pamphylia, Cilicia, Cyprus. In-8°.....	2 »

RECUEIL

DES

INSCRIPTIONS JURIDIQUES GRECQUES

PUBLIÉ PAR

MM. DARESTE, de l'Institut, B. HAUSSOULIER

et THÉODORE REINACH

Première série en trois fascicules in-8°.....	22 50
Deuxième série. Fasc. 1. In-8°.....	7 50
Fasc. 2 et 3 (<i>sous presse</i>).	

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

COMPRENANT

LES ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

dispersées dans divers Recueils et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jour,
publiées sous la direction de M. G. MASPERO, de l'Institut.

I, II. — G. MASPERO. Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes. In-8. Tomes I, II. Chaque volume.....	12 fr.
III. — M. DE ROCHEMONTAIX. Œuvres diverses. In-8, planches...	15 fr.
IV. — THÉODORE DEVÉRIA. Mémoires et fragments. Première partie. In-8, portrait, dessins, planches en couleur et en phototypie.....	20 fr.
V. — Deuxième partie. In-8, figures et planches.....	16 fr.
VI. — JOLLOIS (Prosper), ingénieur de l'expédition d'Égypte. Journal et notes archéologiques. Un volume in-8, avec portraits.....	7 50
VII, VIII. — G. MASPERO. Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes. Tomes III, IV. 2 volumes in-8, fig. Chaque.....	45 fr.
IX, X, XI. — CHABAS (F.). Œuvres diverses, publiées par G. MASPERO, de l'Institut. Tomes I, II, III. Trois volumes in-8, avec portrait et planches. Chaque.....	15 fr.
XII. — CHABAS (F.). Œuvres diverses. Tome IV (<i>sous presse</i>).	
XIII, XIV. — MARIETTE-PACHA. Mémoires divers (<i>en préparation</i>).	
XV, XVI. — E. DE ROUGE. Mémoires divers (<i>en préparation</i>).	

BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE

DES

ÉTUDES GRECQUES

(1900-1901-1902)

PAR CH.-ÉM. RUELLE

N. B. — *Les articles dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; ceux qui ne portent pas de date ont été publiés en 1901.*

ABRÉVIATIONS

B. C. H. Bulletin de correspondance hellénique.
Byz. Z. Byzantinische Zeitschrift.
Cl. R. The classical Review.
f. für.
H. Hermes.
J. Journal.
J. H. S. Journal of Hellenic studies.
M. I. A. Mitteilungen des deutschen archæol. Institutes. Athenische Abteilung.
Mn. Mnemosyne. N. S.
N. J. Alt. Neue Jahrbücher für das classische Altertum.
Ph. Philologus.

R. Revue.
R. Arch. Revue Archéologique.
R. E. G. Revue des études grecques.
R. Ph. Revue de Philologie.
Rh. M. Rheinisches Museum. Neue Folge.
S. Ac. I. Séances de l'Acad. des Inscr. et B.-L.
S. M. Ak. Sitzungsberichte der philos.-philol. und histor. Classe der Bayrischen Akademie der Wissenschaften, zu München.
S. Pr. AK. Sitzungsber. d. K. Preuss. Ak. der W.
S. W. AK. Sitzungsber. der Wiener Ak. d. W.
W. St. Wiener Studien.
Z. Zeitschrift.

I. — GÉNÉRALITÉS. — ENSEIGNEMENT DU GREC. — MÉLANGES. — BIOGRAPHIES DE SAVANTS.

ARNAUD, G., La Grèce. Pages et pensées morales. 300 textes de versions grecques à l'usage des classes supérieures des lycées. Marseille, Lafitte, in-12, xx, 300 p. 3 fr.

BRESLAUER Abhandlungen, hrsg. von R. Förster, VIII, 3, Breslau.

BIBLIOTHECA philologica classica, von W. Kroll, vol. XXVIII, 1901. Lipsiae, Reisland.

DUEMLER, E., Kleine Schriften. Leipzig, Hirzel, 3 vol.

FESTGABEN für Albert Schaeffle zur 70. Wiederkehr seines Geburtstages... dargebracht von K. Bücher, Fricker, Funk, G. von Maudry, G. von Mayr, F. Ratzel, mit einem Bildniss in Heliogr. Tübingen, Laupp, VIII, 390 p. 44 M.

FESTSCHRIFT des Wernigeroder Gymnasiums.

FESTSCHRIFT zur Feier des 200jähr. Bestandes des k. k. Staatsgymnasiums im 8. Bezirke Wiens. Wien, 154 p.

- FESTSKRIFT** f. Prof. M. Weibull. Lund, Malmström, 1902.
- KLUSSMANN, R.**, Philologische Programmabhandlungen, 1901, I (Schluss.), (Berliner philol. Wochenschr., 1901, nr. 39, p. 1211-1214.)
- MISCELLANEA** linguistica in onore di Graziadio Ascoli. Torino, Loescher, in-4, VIII, 626 p., con ritratto. L. 40
- REVUE DES REVUES** et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique. (R. Ph., 1901 et 1902.)
- RUELLE, C.-E.**, Bibliographie annuelle des études grecques. (1899-1900-1901.) (R. E. G., 1902, nr. 64, p. 172-228.)
- STRASSBURGER FESTSCHRIFT** zur 46. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner. Strassburg, Trübner.
- STUDIES** in honor of Basil L. Gildersleeve. Baltimore, J. Hopkins Press, 1902, ix, 317 p. 6 doll.

Biographies de savants.

- BEZOLD, G. von**, Winkelmann und seine Zeitgenossen. (Anzeiger des Nationalmuseums, 1901, 2, p. 78-92.)
- CHAUVIN, V. et A. ROERSCH**, Étude sur la vie et les travaux de Nicolas Clénard. Bruxelles, Hayez, 1900, 203 p.
- CRUSIUS, O.** Erwin Rohde, ein biographischer Versuch, mit 1 Bildnis und einer Auswahl von Aphorismen und Tagebuchblättern Rohde's. Ergänzungsheft zu E. Rohde's « Kleinen Schriften ». Tübingen, Mohr, 1902, VII, 296 p. 6 M. 60 Pf.
- DAREMBERG, SAGLIO et E. POTTIER**, Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, etc., 31^e, 32^e, 33^e et 34^e fascicules (LUD-MOR). Paris, Hachette, 1902, gr. in-4.
- GODARD, C.**, De Stephano Baluzio Tutelensi libertatum Ecclesiae gallicanae propugnatore. Paris, Larose, XVI, 123 p.
- GOMPERZ, Th.**, Erwin Rohde. (Deutsche Revue, juin 1902.)
- GURLITT, L.**, Erinnerungen an Ernst Curtius. (Bursians Jahrb. 1901, 41-42, 4. Abt. p. 113-144.)
- HOFFMANN, M.**, August Boeckh. Lebensbeschreibung und Auswahl aus seinem wissenschaftlichen Briefwechsel. Leipzig, Teubner, VIII, 483 p. 1 Bildnis.
- KONT, I.**, Quid Herderus de antiquis auctoribus senserit. (Thèse.) Paris, Leroux, 1902, 87 p.
- SCHLIEMANN, Jos. D.**, Heinrich Schliemann. Grundriss der Geschichte seines Lebens und seiner Ausgrabungen. 2. Aufl. (Bedeutende Männer aus Vergangenheit und Gegenwart, hrsg. von H. F. von Ossen, V.) Berlin, Schildberger, 32 p. 50 Pf.
- ZIELINSKI, Th.**, Ein Lebensbild Erwin Rohdes. (Beil. z. Münchner allg. Zeitung, 1902, nr. 98.)

Enseignement du grec.

- BALTZER, M.**, Vom Uebersetzen ins Griechische in den Oberklassen. (Monatschrift f. höh. Schulen, I, 6, p. 334-337.)
- BLOËL**, Das neue griechische Lesebuch. (Blätter f. höh. Schulwesen, XIX, 5.)
- BOLLE, L.**, Der neue Lehrplan im Griechischen. (Z. f. das Gymnasialwesen, 1902, 2-3, p. 100-103.)
- BOUSQUET**, Conseils pour le thème grec. (L'enseignement chrétien, déc. 1901.)
- COLLARD, F.**, L'enseignement du grec en Prusse. (R. intern. de l'enseignement supérieur, 15 avril 1902, p. 289-304.)

- Le grec au *xx*^e siècle. (R. générale, juin 1902.) T. à p., Bruxelles, 1902, 20 p.
50 c.
- EICHNER**, Warum erlernen wir die alten Sprachen? Progr. Fraustadt, in-4, 30 p.
— Même titre. Bielefeld, Velhagen und Klasing, 163 p. 1 M.
- ELTER**, Klassisches Altertum und moderne Wissenschaft. Vortrag geh. a. d. 46.
Philologenversammlung zu Strassburg. Strassburg, Trübner.
- GARDNER**, P., Classical archaeology in schools. Oxford, Clarendon Press,
1902. 1 sh.
- KOCH**, E., Unterrichtsbriefe für das Selbststudium der altgriechischen Sprache.
Kursus II, 24-36. Brief. Leipzig, Haberland, p. 371-588. à 50 Pf.
- KOHL**, O., Griechische Schulgrammatiken. (Comptes rendus.) (N. J. Alt. 1901,
10, 2 Abt., p. 550.)
- LETTRE** adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts
par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. (R. E.
G., 1902, nr. 64, p. 148-153.)
- LOHR**, Fr., Bemerkungen zu dem neuen Lehrplan im Griechischen. (Z. f. d.
Gymnasialwesen, 1901, 10-11, p. 577-594.)
- MÜLLER**, Fr., Zum altsprachlichen Unterricht. (Analyses d'ouvrages relatifs
aux langue et littérature grecques.) (Berliner philol. Woch. 1901, nr. 46-50.)
- RAMORINO**, F., Per il greco e per la scuola classica. (Atene e Roma, 34,
p. 352-354.)
- SHILLETTO**, R., Greek and Latin compositions. London, Clay, 448 p. 6 sh.
- STURMER**, Fr., Bemerkungen zum lat. und griechischen Unterrichte. Progr.
Andernach, in-4, 17 p.
- TOUGARD** (l'abbé), De l'étude du grec [en Normandie]. Rouen, impr. Cagniard,
1902, 20 p.
- UHLIG**, G., Zeugnisse über den griechischen Unterricht. (Das humanistische
Gymnasium, 1901, 3-4, p. 172-178.)
- VORLAGEN** zur Einübung der griechischen Schrift. Leipzig, Teubner, 1902,
24 p. 40 Pf.
- WEIGEL**, F., Zur griechischen Schulgrammatik. (Festschrift zur Feier des
Gymnasiums im 8^o Bez. Wiens, p. 50-56.)
- WILAMOWITZ-MOELLENDORFF**, U. von, Griechisches Lesebuch. I. Text.
II. Erläuterungen. Berlin, Weidmann, 1902.
- ZANGOYANNIS**, D. K., Entwicklung und gegenwärtiger Zustand der grie-
chischen Gymnasien. (Deutsche und ausländ. Unterrichtswesen, 1901, p. 177 ss.)
- ZENONI**, L., Per gli studi classici. Venezia, Sorteni e Vidotti, 1902, 39 p.

II. — HISTOIRE LITTÉRAIRE.

- ANDREW**, S. O., Greek prose composition. London, Macmillan, 1902,
286 p. 3 sh. 6 d.
- BLOSS**, Fr., Die Rhythmen der attischen Kunstprosa; Isokrates — Demosthenes
— Platon. Leipzig, Teubner, xi, 199 p. 8 M.
- CROENERT**, W., Philitas von Kos. (H. 1902, 2, p. 212-227.)
- FAIRCLOUGS**, H. R., Alliance de la musique et de la poésie dans la littérature
grecque. (En anglais.) (Proceed. of Amer. assoc. of Pacific Coast, déc. 1899,
p. 49.)
- HILGENFELD**, A., Die vornicänische Litteratur des Christenthums und ihre
Bearbeitung zu Ende des XIX. Jahrhunderts. (Z. f. wissenschaftl. Theol. N. F.
IX, 3, p. 369-380.)

- JESSEN, J.**, Quaestiunculæ criticae et exegeticae. [Sur divers passages de Thucydide, Platon, Xénophon, Euripide.] Diss. Kiel, Peters, 34 p.
- LEGRAND, Ph. E.**, Problèmes Alexandrins. I. — Voir SECTION V, CALLIMAQUE.
- MOORE, Cl. H.**, Notes on the tragic hypothesis. (Harv. Studies, vol. XII.)
- MORAWSKI, C.**, Parallelismoi, sive de locutionum aliquot usu et fati apud auctores graecos necnon latinos. (Bull. internat. de l'Acad. des Sc. de Cracovie, 1902, nr. 3.)
- MÜLLER, R.**, Analoga im altgriechischen und altgermanischen Epos. (N. J. Alt. 1902, 2, 1. Abt. p. 147-149.)
- POMTOW, M.**, Die hellenistische Schule. (Zukunft, Jahrg. X, nr. 41.)
- SCHMID, W.**, Zur Geschichte des griechischen Dithyrambus. Diss. Tübingen, in-4, 28 p.
- UHLIG, G.**, Aus der Strassburger Philologenversammlung. (Das humanist. Gymnasium, 1902, 2, p. 103-111.)
- VOGEL, Fr.**, Analecta. 1. Aus griechischen Schriftstellern. Progr. Fürth, Limpert. 56 p.
- WEIL, H.**, Etudes de littérature et de rythmique grecque. Textes grecs sur papyrus et sur pierre. Paris, Hachette, 1902, vi, 242 p.
- WENDLAND, P.**, Christentum und Hellenismus in ihren litterarischen Beziehungen. Vortrag. geh. auf der Strassburger Philologen-Versammlung am 1. oct. 1901. (N. J. Alt. 1902, 1, 1. Abt., p. 1-19.)
- WILLEMS, A.**, Le nu dans la comédie ancienne des Grecs (Bull. de l'Acad. roy. de Belgique, 1901, nr. 10-11.)

III. — PHILOSOPHIE.

- BENN, W.**, The ethical value of Hellenism. (Internat. J. of Ethics, 1902, april, p. 273-300.)
- CROENERT, W.** — Voir SECTION V, PAPIRUS.
- DEMOULIN, H.**, Epiménide de Crète. (Biblioth. de la Fac. de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. XII.)
- EPSTEIN, G.**, Studien zur Geschichte und Kritik der Sokratik. Berlin, Streisand, 92 p. 1 M. 50 Pf.
- HERTLING, H.**, Le christianisme et la philosophie grecque. (Ann. de philos. chrét., juillet 1901.)
- JACKSON, H.**, Texts to illustrate a course of elementary lectures on the history of Greek philosophy from Thales to Aristotle. London, VIII, 111 p.
- JACOBI, M.**, Der altaegyptische Göttermythus in seinen Beziehungen zur griechischen Naturphilosophie und den Göttersagen indogermanischer Völker. (Ph. N. F. XV, 1, p. 49-53.)
- KALTHOFF, A.**, Die Philosophie der Griechen auf kulturgeschichtlicher Grundlage dargestellt. Berlin, Schwetschke, IV, 155 p. 2 M.
- LEHMANN, C. F.**, Pythagoræer, Inder und Babylonier. (Beitr. z. Gesch., II, 1, p. 166.)
- LUEDEMANN, H.** — Voir SECTION V, PATROLOGIE.
- MILLS, L.**, Zarathustra and the Logos. (Archiv f. Gesch. d. Philos., XXII, 4, p. 432-437.)
- NOIRÉ, L.**, A Sketch of the development of philosophic thought from Thales to Kant. London, Macmillan, 1902, 359 p.
- ORAZIO, A. de.**, Enesidemo e lo scetticismo greco. (Cultura, XXI, 5.)

- PEITHMANN, E. Chr. H.**, Die Naturphilosophie vor Sokrates. (Archiv. f. G. d. Philos., N. F. XV, 2, p. 214-263; 3, p. 308-342.)
- PHILOSOPHISCHE ABHANDLUNGEN.** Gedenkschrift für Rud. Haym. Halle, Niemeyer, 1902.
- PRAECHTER, K.**, Bericht über die Litteratur zu den nacharistotelischen Philosophen (mit Ausschluss der älteren Akademiker und Peripatetiker und von Lukrez, Cicero, Philo und Plutarch) für 1896-1899. (Bursians Jahresb., 1901, 4-5, 1. Abt., p. 129-208; 8-9. 1. Abt. p. 209-211.)
- ROMANO, A.**, La morale della poesia greca da Omero a Teognide. Napoli, 65 p. 1 l. 45. c.
- SCHELOWSKY, G.**, Der Apologet Tertullianus in seinem Verhältnis zu der gr.-röm. Philosophie. Diss. Leipzig, 89 p.
- SCHRADER W.**, Die Seelenlehre der Griechen in der älteren Lyrik. (Aus « Philosophische Abhandlungen. ») 22 p. 80 Pf.
- SOKRATES** und die alte Kirche. (Forts.) (Allg. evang.-luther. Kirchenzeitung, 1902, 9.)
- WADDINGTON, C.**, Die griechische Philosophie vor Sokrates. (Schluss.) (Deutsche Revue, mai 1902.)
- WHITAKER, Th.**, The Neo-Platonists, a Study in the history of Hellenism. Cambridge, University Press, xiv, 232 p.
- WOLFF, E.**, Philanthropie bei den alten Griechen. Progr. Berlin, Gaertner, 1902, 28 p.
- WORMS, M.**, Die Lehre von der Anfangslosigkeit der Welt bei den arabischen Philosophen des Orient, und ihre Bekämpfung durch die arabischen Theologen, Münster, Aschendorff, 1902, viii, 71 p. 2 M. 50 Pf.
- ZUCCANTE, G.**, Da Democrito ad Epicuro, ovvero perchè l'atomismo fu per più di un secolo messo in disparte come dottrina filosofica. (Rendic. d. R. Istituto Lombardo di sc. e lett., serie 2. vol. XXXIII, fasc. 18-19.)
- Intorno al principio informatore e al metodo della filosofia di Socrate. (Riv. di filos. e sc. affn., febr. 1902.)
- Intorno alle fonti della dottrina di Socrate. (Riv. filos. V, 1.)

IV. — SCIENCES. — MÉDECINE.

- BOLL, F. T.** — Voir SECTION V, PAPYRUS.
- Sphaera. Neue griechische Texte und Untersuchungen zur Geschichte der Sternbilder. — Mit einem Beitrag von K. Dyroff, sechs Tafeln und neunzehn Textabbildungen. Leipzig, Teubner, 1903. 24 M.
- BOUCHÉ-LECLERCQ, A.**, A propos d'astrologie grecque. (R. des ét. anc., 1902, 2, p. 148-150.)
- BUTLER, S.**, Σελίνον. (Athenæum, nr. 3846, p. 61.)
- CHAUVEAU, C.**, Histoire des maladies du pharynx. T. I : Période gréco-romaine et byzantine et période arabe. Préface par Du Castel. Paris, Baillière et fils, in-16, x, 315 p.
- CORRAZA, O.**, Geschichte der artesischen Brunnen. Ein Versuch, die Geschichte dieser Brumen von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart darzustellen. Wien, Deuticke, iv, 119 p. 4 M.
- DIECKERHOFF, W.**, Die Theorie der Thierkrankheiten in ihrer geschichtlichen Entwicklung. Rede. Berlin, Hirschwald, 1902, 30 p. 60 Pf.
- KEIL, B.** — Voir SECTION VI.
- KROLL, W.**, Aus der Geschichte der Astrologie. (N. J. Alt., 1901, 8, 1. Abt. p. 559-583.)

MAGNUS, NEUBURGER und SUDHOFF, Abhandlungen zur Geschichte der Medicin.

Heft 1 : **Magnus H.**, Medicin und Religion in ihren gegenseitigen Beziehungen : geschichtliche Untersuchungen.

OLIVIERI, A., Papiro medicinale. (Pap. di Oxyrhynchus, vol. II, 135-136.) (Boll. di filol. class., VIII, 10, p. 229-231.)

ROSCHER, W. H. — Voir SECTION XI.

SCHMIDT, W., Bericht über griechische Mathematiker und Mechaniker (1890-1901). (Bursians-Jahresb., 1901, 2-3, 1 Abt., p. 59-128).

STEPHANIDIS, M. Περί τῶν ποτίμων ὑδάτων παρὰ τοῖς ἀρχαίοις ὑπὸ φυσικῆν καὶ χημικῆν ἐποψίν. (Ἀθηνᾶ, XIII, 2-4, p. 327-416). — T. à p. Athènes, Sakellaropoulos.

STURM, A., Kleine Bemerkungen zur 2. Aufl. von Cantors Vorlesungen über Geschichte der Mathematik. (Biblioth. mathem. 3 Folge, 3 Bd. 3 Heft.)

THIRION, J., L'évolution de l'astronomie chez les Grecs. Paris, Gauthier-Villars, 286 p.

TREPTOW, E., Die Mineralbenutzung in vor- und frühgeschichtlicher Zeit. (Aus Jahrb. f. d. Berg- und Hüttenwesen im Königr. Sachsen.) Freiberg, Craz und Gerlach, 43 p., 6 Abbildgn., 4 Taf. 2 M.

ZEUTHEN, H. G., Histoire des mathématiques dans l'antiquité et le moyen âge. Edition française, revue et corrigée par l'auteur, traduite par *J. Mascart*. Paris, Gauthier-Villars, 1902, xiii, 298 p.; figg. 9 fr.

V. — AUTEURS GRECS (y compris les Byzantins).

ACHILLE TACE.

Wilhelm, F., Zu Achilles Tatius. (Rh. M., 1902, 1, p. 55-75.)

ACRON, médecin. — Voir MÉDECINS.

ADRIEN (l'empereur).

Wilcken, U., Ein neuer Brief Hadrians. (H. 1902, 1, p. 84-90.)

AETIUS, Ἄετιου περί τῶν ἐν μήτρῃ παθῶν. *Aetii sermo sextidecimus et ultimus*. Erstens aus Handschriften veröffentlicht mit Abbildungen, Bemerkungen und Erklärungen, von Dr *Sk. Zervós*. Leipzig, Mangkos, xxii-172 p.; pl. 10 M.

Aetius von Amida, Geburtshülfe und Gynaekologie. (Buch xvi der Sammlung.) Ein Lehrbuch aus der Mitte des vi. Jahrh. n. Chr., nach den Codices in der Bibliothek zu Berlin... zum ersten Male ins Deutsche übers. von *M. Wegscheider*. Berlin, Springer, xxiv, 136 p. 3 M.

ALCÉE.

Jurenka, H. — Voir SAPPHO.

Schubart, W., Neue Bruchstücke der Sappho und des Alkaios. (S. Pr. Ak., 1902. 10. p. 193-209.)

ALCIDAMAS.

Hubik, K., Alkidamas oder Isokrates? Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen Rhetorik (W. St., XXIII, 2, p. 234-251.)

ALCIPHON, Alciphronis rhetoris epistularum libri IV. Annotatione critica instruxit *M. A. Schepers*. Groningen, Wolters, 162 p. 2 Taf.

Beaudouin, Mondry. Notes critiques sur les « Lettres » d'Alciphron, à propos d'une édition récente. (R. Ph. 1902, p. 327-334.)

ALEXANDRE D'APHRODISIAS. — Voir ARISTOTE, Commentaria.

ANACRÉON, Odes, Transl. by *Th. Moore*, with all the original notes and designs by *G. de Roussy*. London, Gibbings, 302 p. 1 sh. 6 d.

ANATOLIUS.

Nicklin, T., The date and origin of Pseudo-Anatolius De ratione paschali. (J. of philol., nr. 55, p. 137.)

ANDOCIDE.

Wilhelm, A., Vermuthungen. [II : Diokleides, Andokides, Mysterienrede 47.] (Ph. XIV, 4, p. 485-487.)

ANDRÉ DE CRÈTE.

Helsenberg, A., Ein iambisches Gedicht des Andreas von Kreta. (Byz. Z., X, 3-4, p. 505-514.)

ANONYMES.

— Voir HISTORIENS BYZANTINS, Scriptores, etc.

— Scriptoris incerti byzantini saeculi X liber de re militari. Recensuit Rud. Vari. Leipzig, Teubner, xxiv, 90 p. 2 M. 40 Pf.

Kell, B., Anonymus Argentinensis. Fragmente zur Geschichte des Perikleischen Athen, aus einem Strassburger Papyrus, hrag. und erläutert. Strassburg, Trübner, xi, 341 p.; 1 Abbild. und 2 Lichtdr. Taf. 10 M.

Biecl, S. de. On Anonymus Argentinensis. (Athenaeum, nr. 3881, ss.)

Smyly, J. G., Fragment of a Greek romance. (Hermathena, XXVII, p. 322-330.)

ANTHOLOGIE.

Weisshäupl, R., Zum Kranz des Philippos. (Festschrift z. Feier d. 200jähr. Bestandes d. k. k. Staatsgymn. im VIII. Bez. Wiens, p. 57-63.)

ANTIMAQUE.

Ellis, R., Antimach, fr. 20. (J. of philol., nr. 55, p. 16.)

ANTIPHON.

Rudio, F. — Voir SIMPLICIUS.

APOLLODORE.

Fick, A., Asklepios und die Heilschlange. [Apollod., 3, 3, 1-2.] (Beitr. z. Kunde d. Indog. Spr., XXVI, 4, p. 313-323.)

— Voir SECTION IV.

APOLLONIUS DYSCOLE.

Schneider, R., Commentarius criticus et exegeticus in Apollonii Dyscoli scripta minora. (Grammatici graeci [voir plus bas], vol. I, fasc. 2, 1902.)

Wilamowitz-Moellendorf, U. von, Lesefrüchte [LXXXV. Apollonius Dysk. de pron. 139 a, p. 109, 24.] (H., 1902, 2, p. 314.)

APOLLONIUS DE RHODES, Tale of the Argonauts. Translated by A. S. Way, London, Dent, in-12, 210 p. 1 sh. 6 d.

APPIEN.

Odde. — Voir STRABON.

ARCHILOQUE.

Schulthess, O., Zum I. Strassburger Archilochos Fragmente. (Rh. M., 1902, 1, p. 157-158.)

ARCHIMÈDE.

Schmidt, W., Noch einmal Archimedes' Ephodikon. (Bibliotheca mathematica, 3. Folge, 3. Bd., 3. Heft.)

ARÉTHAS.

Braescke, J., Zu Arethas von Cäsarea. (Z. f. wiss. Theol. Jahrg. 44, 4, p. 589-591.)

ARISTONICUS.

Lecuwen, J. van. — Voir HOMÈRE.

ARISTOPHANE, Ecclesiazusae. Greek text revised by B. B. Rogers, London, Bell, in-4°, 1902. 7 sh. 6 d.

— Frogs, Text revised by B. B. Rogers. London, Bell, in-4°, 1902. 10 sh. 6 d.

— Frogs and Ecclesiazusae. Greek text revised by B. B. Rogers. London, Bell, 1902, in-4°. 15 sh.

— The Knights. Ed. by R. A. Neil. London, Clay, 243 p. 10 sh.

Allen, T. W., Aristophanes, Knights, 532, 3. (Cl. R., XVI, 2, p. 101-102.)

Comat, A., Aristophane et l'ancienne comédie attique. 3^e éd. Préface par *A. Croiset*. Soc. franc. d'impr. et de librairie, s. d. in-18 jésus, x, 392 p.

Lecuwem, J. van, Ad Aristophanis Aves. (Mn., XXIX, 4, p. 444-452.)

— Ad Aristophanis Plutum. (Ibid., 1902, 2, p. 210-224.)

Richards, H., Aristophanica. (Cl. R., 1901, 7, p. 352-355; 8, p. 385-391.)

Roemer, A., Studien zu Aristophanes und den alten Erklärern desselben. 1. Tl. : Das Verhältnis der Scholien des Cod. Rav. und Venet., nebst Beiträgen zur Erklärung der Komödien des Aristophanes auf Grund unserer antiken Quellen. Leipzig, Teubner, 1902. xiv, 196 p. 8 M.

Scaevola, S., A propos des Nuées d'Aristophane, etc. Saint-Just-en-Chaussée (Oise). 14 p. ; grav.

Settl, G., Aristophanica. (Boll. di filol. class., VIII, 10, p. 227-229.)

Verrall, A. W., Notes on Aristophanes' Knights. (Cl. R., 1902, 1, p. 7-10.)

White, J. W., Tzetzes' notes on the Aves of Aristophanes in Codex Urbinas 141. (Harvard Studies, vol. XII.)

Willems, A., Notes supplémentaires sur les Guêpes et les Cavaliers d'Aristophane. (Bull. de l'Acad. de Belgique, 1901, nr. 10-11.)

Zuretti, C. O. — Voir EURIPIDE.

ARISTOPHANE DE BYZANCE.

Willamowitz-Moellendorf, U. von, Lesefrüchte. [LXXX : Zur πολιτικά ὄνοματα des Aristophanes von Byzanz.] (H., 1902, 2, p. 309-310.)

ARISTOTE. Posterior analytics, Transl. by *E. S. Bouchier*. London, Simpkin, 142 p.

— Les problèmes musicaux d'Aristote. Texte grec avec traduction française, notes philologiques, commentaire musical et Appendice par *Gevaert et Vollgraff*. 3^e fascicule. Gand, Ad. Hoste, 1903. [Appendice : Genres, tons et modes de l'époque préaristoxénienne exposés et analysés à l'aide de l'écriture musicale des Grecs. Index].

— Schrift über die Seele. Uebersetzt und erkl. von *E. Rolfer*. Bonn, P. Hanstein, xxii, 224 p. 5 M.

— Commentaria in Aristotelem graeca. Ed. consilio et auctor. Academiae litterarum regiae borussicae. Vol. III pars 1 : Alexandri in librum de sensu commentarium. Ed. *P. Wendland*. Berlin, Reimer, gr. in-8°. 8 M. 70 Pf.

— Vol. VI pars 1 : Syriani in Metaphysica commentaria. Ed. *G. Kroll*. xxiii, 221 p. 9 M.

— Vol. XXV pars 3 : Michael Ephesii in librum quintum Ethicorum nicomacheorum commentarium. Ed. *Mich. Heyduck*. 3 M. 50 Pf.

Diels, H., Jahresbericht über die « Aristoteles Commentare » (S. Pr. Ak., 1902, 4, p. 45.)

Elwood, Ch. A., Aristotle as a sociologist. (Ann. of the Amer. Acad. of polit. and social science, vol. XIX, 2.)

Font, F. W. G. — Voir PAPIRUS.

Gans, M. E., Psychologische Untersuchung zu der von Aristoteles als platonisch überlieferten Lehre von den Idealzahlen aus dem Gesichtspunkte der platonischen Dialektik und Aesthetik. [Abdruck aus d. Progr. d. k. k. Staatsobergymnasiums in Wien, XVII.] Wien, 1901, 45 p.

Giesen. — Voir PLUTARQUE.

Gredt, P. J., Elementa philosophiae Aristotelo-Thomisticae, vol. II : Psychologia, theologia naturalis, ethica. Roma, Desclée-Lefèvre, 317 p.

Rodier, G., Note sur un passage du De Anima d'Aristote. [III, 2, 426 b 3.] (R. d. ét. anc., 1901, 4, p. 313-315.)

Groh, Fr., Thukydides ci Aristoteles? (Listy filol., VIII, 6, p. 1-9.)

Kastil, Zur Lehre von der Willersfreiheit in der Nikomachischen Ethik. Prague, Calve, iii, 44 p. 1 M. 60 Pf.

Lafontaine. — Voir PLATON.

Schindtele, St., Die aristotelische Ethik. Darlegung und Kritik ihrer Grundgedanken. (Philos. Jahrbuch d. Görres-Gesellschaft, XV, 2, p. 121-139.)

Seller, Fr., Die Aristotelische Definition der Tragödie im deutschen Unterricht. (Festschrift des Wernigeroder Gymnasiums.) T. à p., 23 p.

Shorey, P., Aristoteles de Anima. (Amer. J. of philol., XXII, 2, p. 149-164.)

Vahlen, J., Ueber einige Citate in Aristoteles' Rhetorik. (S. Pr. Ak., 1902, 10, p. 166-194.)

Vollgraf, J. G., Emendatur Aristotelis *περί ἑρμηνείας*, c. x, § 5. (Mn., XXX, 1, p. 15.)

Willems, Chr., Die obersten Seins- und Denkgesetze nach Aristoteles und dem heil. Thomas von Aquin. (Philos. Jahrbuch d. Görres-Gesellschaft, XIV, 3; XV, 1 et 2.)

Wilson, J. C., On Aristotle, Nic. Eth., VII, XIV, 2, and XII, 2. (Cl. R., 1902, 1, p. 23-28.)

— *Μεγαλοπρέπεια* and *μεγαλοψυχία* in Aristotle. (Ibid., 1902, 4, p. 203.)

Wrobel, V., Aristot. Poet., XIX, 1456 a 33-1456 b 8. (Almae Matri Jagellonicae, p. 1-12.)

Zahnweisch, J., Einige Corollarien des Simplicius in seinem Commentar zu Aristoteles Physik (ed. Diels), 1129-1152 (Contra Philoponum). (Archiv f. Gesch. d. Philosoph. N. F., XV, 2, p. 186-213.)

ARISTOXÈNE. *Ἀριστοξένου ἁρμονικὰ στοιχεῖα*. The harmonics of Aristoxenus edited with translation, notes, introduction and index of words, by *Henry S. Macran*. Oxford, Clarendon Press, 1902, 303 p.

ARRIEN.

Reuss, F., Zu Arrians *περί πλοῦς Πόντου Εὐξείνου*. (Rh. M., LVI, 3, p. 369-391.)

ATHÉNÉE.

Ludwich, A., Conjectaneorum in Athenaeum fasciculus 1. Königsberg, 8 p.

— Fasc. 2. Ibid., 1902, 6 p. (Hermesianactis fragmentum.)

BABRIUS.

Christofferson, H., Studia de fabulis Babrianis. Lund, Möller, iv, 178 p.

Fusci, Babrio, le sue favole, e il loro rapporto colle Esopiane e con quelle di Fedro e di Ariano. Modia, Papa.

BASILE d'Achrida.

Schmidt, J., Des Basilii, aus Achrida, Erzbischofs von Thessalonich, bisher unedierte Diatoge. München, Leutner, 1902. 1 M. 60 Pf.

BIBLE ET APOCRYPHES. Old Testament in Greek according to the Septuagint. Ed. for the Syndics of the University Press by *H. B. Swete*. Vol. 1: Genesis, iv Kings. London, Clay, 1902, 854 p. 7 sh. 6 d.

— Novum Testamentum graecae et latine. Textum graecum recensuit, latinum ex vulgata versione Clementina adjunxit, breves capitulorum inscriptiones et locos parallelas uberioras addidit *Frid. Brandscheid*. Ed. critica altera. Pars altera: Apostolicum. Freiburg i. Br. Herder, vi, 803 p. 2 M. 60 Pf.

— Complet. 5 M.

— New Testament. A new translation by *J. B. Rotheham*, in-4°. 8 sh.

— Old Testament, Part 1, by the same. London, Allenson, in-4. 2 sh.

— The historical New Testament, being the literature of the N. T. arranged in the order of its literary growth and according to the dates of the documents. A new translation. Ed. with prolegomena, historical tables, critical notes and an appendix, by *J. Moffat*. London, Clark, 764 p. 16 sh.

— Gospel according to St. Mark. Introd. and notes, by *A. E. Rubie*, 3 maps. London, Methuen, 1902, 128 p. 1 sh. 6 d.

— The Gospel according to St. John. Introd., notes, map. Ed. by *A. E. Hillard*. London, Rivington, in-12, 128 p. 1 sh. 6 d.

— Acts of the Apostles, in Greek and English, by Rev. *Rendall*. London, Macmillan. 6 sh.

— The Century Bible. Corinthians. Introd., authorised version, revised version, notes, index, map; ed. *J. Massies*. London, Simpkin, 1902, 344 p. 2 sh.

— Thessalonians and Galatians. Introd., authorised version, etc. Ed. by *Walter F. Adeney*. Ibid., 1902, 350 p. 2 sh.

— Ephesians, Colossians, Philemon and Philippians. Introd., authorised version, revised version, with notes, index and map. Ed. by *G. Curris Martin*. London, Simpkin, 1902, in-12, 200 p. 2 sh.

— The general epistle of St. James explained by *H. W. Fulford*.

Abbott, E. A., Corrections of Mark adopted by Matthew and Luke. Diatessarica, Part 2. London, Black, 356 p. 15 sh.

- Askwith, E. H.**, Introduction to the Thessalonian epistles, containing a vindication of the Pauline authorship of both epistles and an interpretation of the eschatological section of 2 Thess. II. London, Macmillan, 1902, 156 p.
- Benson, E. W.**, Addresses on Acts of the Apostles. London, Macmillan, 1902, gr. in-8°, 690 p. 21 sh.
- Besnard, J. H.**, The Greek manuscripts used by St. Jerome (Hermathena, XXVII, p. 335-342).
- Bigg, Ch.**, The international critical commentary. A critical and exegetical commentary on the Epistles of St. Peter and St. Jude. Edinburgh, T. and T. Clark, 1902.
- Birks, T. R. and H. A.**, Horae evangelicas, or internal evidence of Gospel history; inquiry into structure and origin of four Gospels and characteristic design of each narrative. Popul. ed. London, Thynne, 430 p. 3 sh. 6 d.
- Buss, S.**, Roman law and history in the New Testament. London, Brivingtons. 6 sh.
- Corssen, D.**, Warum ist das vierte Evangelium für ein Werk des Apostels Johannes erklärt worden? (Z. f. neutestam. Wiss., II, 3.)
- Cronin, S.**, Codex chrysopurpureus Sinopensis. (J. of theol. Studies, July 1901.)
- Deissmann, A.**, Die Sprache der griechischen Bibel (Theol. Rundschau, 1902, 2.)
- Dictionary of the Bible**, dealing with its language, literature and contents, including biblical theology. Ed. by J. Hastings, with assistance of J. A. Selbie and others. Vol IV: Ple-roma-Zuzim. London, Clark, 1902, 1006 p. 28 sh.
- Diekamp, Fr.**, Mitteilungen über den neugefundenen Commentar des Oekumenius zur Apokalypse. (S. Pr. Ak., 1901, 43, p. 1046-1056.)
- Drummond, J.**, The use and meaning of the phrase: « The son of man » in the synoptic Gospels. II (J. of theol. Studies, July 1901.)
- Gonnelle, T.**, Etude comparée des témoignages du IV^e évangile et des synoptiques concernant Jean-Baptiste. Thèse. Cahors, Coueslant, 1902, 72 p.
- Gregory, C. R.**, Textkritik des Neuen Testaments. II. Bd, Leipzig, Hinrichs, 1902.
- Grill, J.**, Untersuchungen über die Entstehung des 4. Evangeliums. 1. Tl. Tübingen, Mohr, 1902, xv, 406 p. 8 M.
- Hamer, C. J.**, Notes on St. Mark. London, Allman, 1902, 96 p. 9 d.
- Hilgenfeld, A.**, Zu Lucas, III, 2 (Z. f. wissenschaftl. Theol., N. F., IX, 3, p. 466-468.)
— Die Verwerfung Jesu in Nazaret nach den kanonischen Evangelien und nach Marcion. (Ibid., N. F. X, 1, p. 127-144.)
- Hupfeld, F.**, Der Römerbrief. Berlin, Reuther u. Reichardt, 1902, iv, 50 p. 1 M.
- Kenyon, F. G.**, Handbook to textual criticism of the New Testament. London, Macmillan, 334 p. 10 sh.
- Knopf, R.**, Eine Thonscherbe mit dem Texte des Vaterunser. (Z. f. neutestam. Wiss., II, 3.)
- Majal, J. J. C.**, De consentanea in Novo Testamento, vel qui sint loci in quibus vox συντεδγησις invenitur consentanea. Diss. Paris, Fischbacher, 58 p.
- Menzies, A.**, Earliest Gospel: historical study of Gospel according to St. Mark, with a text and English version. London, Macmillan, 318 p. 8 sh. 6 d.
- Mommsen, Th.**, Die Rechtsverhältnisse des Apostels Paulus (Z. f. neutestamentliche Wiss., II, 2, p. 81-96.)
- Nestle, E.**, Lucas 20, 36, bei Justin und Marcion; Apostolische Constitutionen, II, 25 (Ibid., II, 3.)
— Introduction to the textual criticism of the Greek New Testament, transl. by W. Edie; with Preface by Menzies. London, Williams and Norgate.
- Omont, H.**, Un nouveau feuillet du Codex Sinopensis de l'Évangile de St. Mathieu (J. d. Sav., avril 1901, p. 260-261.)
- Peloubet, F. N.**, Teachers' Commentary on Acts of Apostles. Oxford, Clarendon Press, 1902, 440 p. 5 sh.
- Pullian, L.**, The books of the New Testament, London, Rivingtons, in-12, x, 300 p. 4 sh. 6 d.
- Ramsay, W. M.**, Historical commentary on the epistles to the Corinthians. (Expositor, 1901, febr.-juny.)
- Rice, J. W.**, Notes on the Septuagint text of II Sam. 7, 22 and Isa. 42, 21 (Amer J. of philology, XXII, 3, p. 318-320.)
- Ropes, J. H.**, An observation on the style of St. Luke (Harv. St., XII.)
- Sande-Bakhuysen, H. van**, Remarques sur quelques passages du N. T. (En hollandais.) (Versl. en mededeel. d. k. Ak. van Wetenschappen, Afd. Letterkunde, 4. Reeks, 4. deel, 2. Stuk, p. 213-230.)

Sarton, F., Introduction sommaire aux quatre Évangiles et aux Actes des Apôtres. Le Poinçonnet (Indre), chez l'auteur. 63 p. 1 fr. 50

Sense, P. G., Critical and historical enquiry into origin of third Gospel. London, Williams & Norgate, 1902. 7 sh. 6 d.

Stoeke, F. H., Manual of the four Gospels, Oxford, Clarendon Press. 3 sh. 6 d.

Spitta, Fr., Zur Geschichte und Litteratur des Urchristentums. 3. Bd. 1. Hälfte : Untersuchungen über den Brief des Paulus an die Römer. Göttingen, Vandenhoeck and Ruprecht, vi, 193 p. 5 M.

Stevenson, M., Handbook to Gospel according to St. Luke for teachers and students. London, Rivingtons, 276 p. 2 sh. 6 d.

Thumb, A., Die sprachgeschichtliche Bedeutung des biblischen Griechisch. (Theol. Rundschau, 1902, 3.)

Valhingen. — Voir **PLATON**.

Weber, V., Der Galaterbrief aus sich selbst geschichtlich erklärt (Aus : *Weber, Die Abfassung des Galaterbriefes vor dem Apostelkonzil mit Beigabe e. Einleitung.*) Ravensburg ; München, Kitz, iv, 289 p. 1 M. 80 Pf.

Zahn, Th., Grundriss der Geschichte des neutestamentlichen Kanons. Eine Ergänzung zu der Einleitung in das Neue Testament. Leipzig, Deichert, iv, 84 p. 2 M. 10 Pf.

BLEMMYDES. — Voir **NICÉPHORE BLEMMYDES**.

CALLIMAQUE.

Legrand, Ph. E., Problèmes alexandrins. I. Pourquoi furent composés les hymnes de Callimaque ? (R. d. ét. anc. 1901, 4, p. 281-312.)

Miodonski. — Voir **PHILIPPOS**.

Woepel, G., Textkritisches zum Artemishymnus des Kallimachos (Woch. f. kl. Philol., 1902, nr. 15, p. 420-421.)

CALLISTRATE. — Voir **PHILOSTRATE**.

CÉBÈS.

Taylor. — Voir **HERMAS**.

CHORICIUS.

Praechter, K., Zu Chorikios. (Byz. Z., XI, 1-2, p. 1-3.)

CHRYSIPPE.

Adam, J., On a fragment of Chrysippus. (Cl. R., 1902, 2, p. 120.)

Groenert, W., Die λογικά ζητήματα des Chrysippus und die übrigen Papyri logischen Inhalts aus der herculanensischen Bibliothek. (H. 1901, 4, p. 548-579.)

CLÉMENT, ROMAIN.

Stahl. — Voir **PATROLOGIE**.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Stachlin, O., Clemens Alexandrinus und die Septuaginta. Progr. Nürnberg, 1902, 78 p.

Wagner, W., Wert und Verwertung der griechischen Bildung im Urteil des Clemens von Alexandrien. (Z. f. wiss. Theol., N. F., X, 2, p. 213-262.)

CLÉONIDE.

Wilamowitz-Moellendorf, U. von., Lese Früchte. [LXXVI : Kleonides, 12 (p. 202 Jan).] (H. 1902, 2, p. 305-307.)

COLLUTHUS.

Weinberger, W., Zur Kolluth-Kritik. (W. St., XXIII, 2, p. 226-238.)

CRANTOR.

Kulper, K., De Crantoris fragmentis moralibus. (Mn., XIX, 4.)

CTÉSIAS.

Lanzani, G., I Περσικά di Ctisia, fonte di storia greca. (Riv. di storia antica, N. S., VI, 1, p. 66-94 ; VI, 2, p. 316-338.)

CYPRIEN (St.).

Monceaux, P., Études critiques sur l'Appendix de St. Cyprien. (R. Ph., XXVI, 1, p. 63-98.)

DÉMÉTRIUS dit de Phalère. Demetrii Phalerei qui dicitur de elocutione libellus. Praefatus, recensuit adnotavitque *L. Radermacher*. Leipzig, Teubner, xvi, 132 p. 5 M.

— Demetrius on Style. The Greek text of Demetrius *De Elocutione*. Edited after the Paris manuscript. With Introduction, translation, facsimiles, etc., by *W. Rhys Roberts*. Cambridge, University Press, 1902, 328 p.

Roberts, W. Rh., Milton and Demetrius de Elocutione. (Cl. R., 1901, 9, p. 453-454.)

DEMETRIUS CYDONES.

Brascheke, J., Demetrios Kydones oder Nemesios? (Z. f. theol. Wiss. N. F., IX, 3, p. 391-410.)

DÉMOCRITE.

Briegler, A., Demokrits angebliche Leugnung der Sinneswahrheit. (H. 1902, 1, p. 56-83.)

DÉMOSTHÈNE. Ausgewählte politische Reden. Hrsg. von *H. Reich*. Kommentar. Leipzig, Teubner, 1902, iv, 148 p.

— Olynthiacs and Philippics. Transl. on new principle by *O. Holland*. London, Methuen, 96 p. 2 sh. 6 d.

Blass. — Voir SECTION II.

Brewer. — Voir SECTION XII.

Heerdegen, F., Erwiderung [auf K. Fuhrs Recension von « Heerd. über parenthetische Sätze... in der Kranzrede d. Demosthenes. » (Berlin. philol. Woch., 1902, nr. 19, p. 606-607.)

May, J., Die Mailänder Demostheneshandschrift D 112 sup. (N. philol. Rundschau, 1902, 6, p. 121-128; 7, p. 145-148.)

Mesk, J., Demosthenes und Isokrates. (W. St., XXIII, 2, p. 209-212.)

Nieklín, T., Adversaria Demosthenica. (Cl. R., 1902, 4, p. 201.)

Prammer, J., Varia. (Dem. Ol. II, 11; π. εἰρήνης, 8, 23; Φιλ. III, 3.) (W. St., XXIII, 2, p. 332-333.)

DENYS dit L'ARÉOPAGITE.

Leonissa, Jos. a., St Dionysius Areopagita, nicht Pseudodionysius. (Jahrbuch. f. Philosophie und speculative Theologie, XVI, 1. — Suite XVI, 4.)

DENYS D'HALICARNASSE.

Egger, M., Denys d'Halicarnasse. Essai sur la critique littéraire et la rhétorique chez les Grecs au siècle d'Auguste (Thèse). Paris, Alph. Picard et fils, 1902.

Naber, S. A., Observationes criticae ad Dionysii Halicarnassensis Antiquitates romanas. (Mn., 1901, 3, p. 307-340; 1902, 2, p. 137-156.)

Warren, W., and *J. P. P.* (Postgate), On Dionysii Halicarnasei de Thucydidis idiomatis epistulae. (Cl. R., 1902, 2, p. 120.)

DENYS DE THRACE. — Voir GRAMMAIRIENS.

DIACLÈS, médecin. — Voir MÉDECINS.

DIACLÉTIEn (Édit de). — Voir SECTION VIII, ROLFE.

DIACLIDE.

Wilhelm, A. — Voir ANDOGE.

DIODORE DE SICILE.

Bissing, Fr. W. von., Der Bericht des Diodor über die Pyramiden. (Biblioth. I, 632-664.) Berlin, Duncker, 40 p. 2 M.

Hultsch, Th., Die erzählenden Zeitformen bei Diodor von Sizilien. Progr. Pasewalk, 1902, 12 p.

Kallenberg, H., Textkritik und Sprachgebrauch Diodors, II, 2 : Der Hafen von Pylos. Progr. Berlin, Gaertner, 1902, 24 p. 1 M.

Marini, Mgr N., Le prooemium de Diodore de Sicile (Texte en latin.) (Ann. internationales d'histoire. Congrès de Paris 1900. 1^{re} section : Histoire générale et diplomatique, p. 9-12.)

DIODORE DE TARSE.

Harnack. — Voir PATROLOGIS, Texte und Untersuchungen, etc.

DION CASSIUS.

Sedlmayer, H. St., Apococytosis, i. e. Apotheosis per satiram. [Dio C. LX, 35.] (W. St., XXIII, 1, p. 181-192.)

DION CHRYSOSTOME.

Præchter, K., Zur Frage nach der Composition der sechsten Rede des Dion Chrysostomos. (H. 1902, 2, p. 283-291.)

ÉLIEN.

Stefani, E. L. de, Per il testo delle epistole di Eliano (Retr. di Stud. ital. d. fil., IX, p. 479-488.) Firenze, Seaber.

EPICHAARME.

Müller, A., Goethe und Epicharm. (Fragm. 118 Ahr.) (Ph. 1902, 2, p. 312-313.)

ÉPICURE.

Brieger, A., Epikurs Lehre vom Raum, vom Leeren und vom All. und die Lucrezischen Beweise für die Unendlichkeit des Alls, des Raumes und des Stoffes. (Ph. N. F., XIV, 4, p. 510-540.)

Groenert, W., Neues über Epikur und einige Herkulanensische Rollen. (Rh. M., LVI, 4, p. 607-626.)

Doering, A., Epikurs philosophische Entwicklung. (Z. f. Philosophie und philos. Kritik, Bd. 119. Hft. 1, p. 1-10.)

Pascal, C., La declinazione atomica in Epicuro e Lucrezio (Riv. di filol., 1902, 2, p. 235 ss.)

Shorey, P., Voir PLATON.

ESCHINE. Αἰγυῖου περί παραπροσβίαις. Eschine, Discours sur l'Ambassade. Texte grec publié avec une introduction et un commentaire par *J. M. Julien* et *H. L. de Pérera*, élèves de l'École normale supérieure, sous la direction de *Am. Hauvette*, maître de conférences à l'École normale supérieure. Paris, C. Klincksieck, 1902, LXIV, 125 p. 4 fr.

ESCHYLE. Choephoroi. Critical notes, commentary, translation, recension of scholia, by *P. G. Tucker*. London, Clay, 422 p. 12 sh. 6 d.

— Eumenides. Ed. by *L. D. Barnett*. London, Blackie. 3 sh. 6 d.

— Perser. Hrg. und erkl. von *H. Jurenka*. Textheft, Einleitung und Commentar. (Meisterwerke der Griechen und Römer in commentierten Ausgaben, I.) Wien, Graeser, x, 39 et 63 p., mit Bildnis. 1 M. 40 Pf.

— Aeschylus, Prometheus Vincetus. Ed. by *C. E. Laurence*. London, Bell, in-18. 2 sh.

Evans, E. R., Ἀγαργής and Agrigentium. [Aesch-Prom. 804.] (Cl. R. 1902, 4, p. 200.)

Bielecki, Fr. J., Les mots composés dans Eschyle et dans Aristophane. Progr. Luxembourg, in-4, 22 p.

Bills, R., Aesch. Suppl. 949-950. Weckl. (J. of philol. nr. 55, p. 16.)

Hoppin, I. C., Argos, Io and the Prometheus of Aeschylus. (Harvard-Studies, vol. XII.)

Jurenka, H., Scenisches zu Aeschylus' Persern. (W. St. XXIII, 2, p. 213-225.)

Morhead, A., The house of Atreus, being the Agamemnon, Libations Bearers and Furies of Aeschylus, translated into English verses. London, Macmillan, xxxiv, 185 p. 2 sh. 6 d.

Regnaud, P., Réponse à l'article d'Albert Martin [R. crit. 3 févr. 1902, concernant Esch. Agam.] (R. crit. 1902, nr. 10, p. 198-200.)

Schwartz, Ed., Agamemnon von Sparta und Orestes von Tegea in der Telomachie. (Strassburger Festschrift, p. 23-28.)

Sterrett, J. R. S., The torch-race. A commentary on the Agamemnon of Aeschylus, vv. 324-326. (Amer. J. of philol., XXII, 4, p. 393-419.)

Welsgartner, E., Orestes. Eine Trilogie nach der « Oresteia » des Aeschylus. I. Thl.: Agamemnon. II: Das Todtenopfer. III. Die Erinyen. Op. 30. (Dichtung.) Leipzig, Breitkopf und Härtel, 85 p. 80 Pf.

Wenig, K. von, Jaké podobé se nám zachovala Aischylova tragoedie Προμηθεΐς δεσμώτης. (Listy filol. 1901, 3-4, p. 161-173; 5, p. 321-342.)

ESOPE. Fables in verse, by *E. Eyears*. London, Stock. 3 sh. 6 d.

Bormann, E. und **O. Benndorf**, Aesopische Fabel auf einem römischen Grabstein. (Jahreshefte d. oesterr. arch. Instit., 1902, 1, p. 1-8.) 3 Abbildgn.

Brückner, A., Les versions polonaises des fables d'Esopé. (Bull. intern. de l'Acad. de Cracovie, 1901, nr. 9.)

Fusci. — Voir BABRIUS.

Ribizzo, Fr., Nuovi studi sulla origine e la propagazione delle favole indo-elleniche comunemente ditte esopiche. Napoli, 213 p.

Wilamowitz-Moellendorf, H. von, Lese Früchte [LXXXI: Zu Aesopus 37 Hahn.] H. 1902, 2, p. 310.)

ÉTIENNE DE BYZANCE.

Kunze, R. — Voir GÉOGRAPHES.

EUCLIDE. Euclid's Elements of geometry. Books 1-4, 6, 11. Ed. for schools, by C. Smith and S. Bryant. London, Macmillan, 468 p. 4 sh. 6 d.

— Elementer III-IV. Oversat af Thyra Eibe. Kopenhagen, Gyldendal, 1900, 90 p.

Frankland, W. K., The Story of Euclid. Illustr. London, Newnes, 1902, in-12. 1 sh.

EURIPIDE. Euripidis Fabulae. Edid. R. Prinz et N. Wecklein. Leipzig, Teubner, Vol. III, 5 : Troades, ed. N. W.

— Vol. III, 6 : Rhesus, ed. N. W. accedunt addenda et corrigenda, vita Euripidis, tabula. 1902. 3 M. 60 Pf.

— Fabulae. Book I. Ed. by G. G. A. Murray. Oxford, Clarendon Press, 1902. 3 sh. 6 d.

— Alcesti, con introd. e note di V. Brugnola. Turin, Loescher.

— Iphigénie en Tauride. Ed. classique, par Chanonat. Paris, Poussielgue, 150 p.

— Les Suppliantes. Traduction en tchèque. Progr. (Prague.)

Allen, T. W., The Euripidean catalogue of ships. (Cl. R. 1901, 7, p. 348-350.)

Balsamo, A., Sulla composizione delle Fenice di Euripide. [Estr. de Stud. ital. di filol. vol. IX, 241-290.] Firenze, Seeber.

Brugnola, V., Osservazioni su « Thanatos » nel Alcesti d'Euripide. (Rev. di filol. XXIX, 4, p. 572-581.)

— Ancora dell' elemento comico in Euripide. (Atene e Roma, IV, 36, p. 393-441.)

Cross, R. B., An emendation of Euripides Bacchae, 240. (Cl. R. 1902, 4, p. 200-201.)

Earle, M. L., Ad Eurip. Hippol. 43-46. (Mn. 1902, 2, p. 136.)

Hense, O., Zum Jon des Euripides. (Ph. LX, 3, p. 381-401.)

Jessen. — Voir SÆMON II.

Lanzani, C., Euripide e la questione femminile. (Fine.) (Atene e Roma, IV, 31, p. 208-227.)

Levi, A., Note all' Eracle furioso (Euripidis Hercules.) Ex recensione Augusti Nauckii. Lipsiae 1891, Teubner.) (Boll. di filol. class. VIII, 1.)

Mair, A. W., On Euripides Hecuba, 1214-1215. (Cl. R. 1901, 7, p. 375-376.)

Marchant, E. G., Note on Euripides Hecuba, 1214-1215. (Cl. R. 1901, 6, p. 295;) 8, p. 429.)

Michelangelo, Note critiche alla Medea. Ser. I. Messina, 1900, 27 p.

Nestle, Euripides, der Dichter der griechischen Aufklärung. Stuttgart, Kohlhammer, xiii, 594 p. 1 Bildnis.

— Untersuchungen über die philosophischen Quellen des Euripides. [Extr. du Ph., Ergänzungsband.] Leipzig, Dieterich, 1902, 100 p. 2 M.

Neubauer, R., De interpolatione Heraclidarum fabulae Euripideae. Progr. Nordhausen, 13 p.

Radermacher, L., Ueber eine Scene des Euripideischen Orestes. (Rh. M., 1902, 2, p. 265-284.)

Studniczka, F., Eine Corruptel im Jon des Euripides. (H. 1902, 2, p. 258-270.) 6 fig.

Tucker, T. G., On the fragments of Euripides (Nauck's numeration.) (Cl. R. 1901, 7, p. 350-352.)

Verrill, A. W., Aphrodite Pandemos and the Hippolytus of Euripides (Cl. R. 1901, 9, p. 449-451.)

Vogel, Fr., Zur Medea des Euripides. [Analecta, 1.]

Wecklein, N., Die kyklische Thobas, die Oedipodie, die Oedipassage und der Oedipus des Euripides. (S. M. Ak., 1901, 5, p. 661-692.)

Zuretti, C. O., Osservazioni all' Alcesti di Euripide ed alle Tesmoforiazuse di Aristofane. (Riv. di filol., XXIX, 4, p. 529-566.)

EUSEBE. Eusebius' Werke. I. Bd. : Ueber das Leben Constantins, Constantins Rede an die heilige Versammlung. Tricennatsrede an Constantin. Hrg. von I. Heikel. (Die gr. christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrg. hrg. von die Kirchenvater-Commission der K. Preuss. Ak. d. Wiss. Bd. 7.) Leipzig, Hinrichs, cviii, 358 p. 14 M. 50 Pf.

— Kirchengeschichte, Buch VI und VII. — Voir PATROLOGIE.

EUSTATHE.

Kunze, R. — Voir GÉOGRAPHES.

EUTHYMIUS. Euthymius des Patriarchen von Bulgarien (1375-1393) Werke. Nach den besten Handschriften hrsg. von E. Kalucniacki, Wien, Gerold, cxxviii, 450 p. 14 M.

GALIEN. Galenus, De optima corporis constitutione. Idem, De bono habitu. Ad codices primum collatos recensuit G. Helmreich. Accedit corollarium variarum lectionum. Progr. Hof, 40 p.

Kalbfeisch, K., « Claudius » Galenus. (Berlin. philol. Woch., 1902, nr. 13, p. 412.)

Ruelle, C.-E., Note sur un manuscrit de Galien. [Communiquée à la Société française d'histoire de la médecine, séance du 14 mai 1902.] (La France médicale, 25 mai 1902, p. 182.); — (Bull. de la susdite Société, t. I.)

Schöne, H., Eine Streitschrift Galens gegen die empirischen Aerzte. (S. Pr. Ak. 1901, 51, p. 1255-1263.)

— Ein Palimpsestblatt des Galen aus Bobbio. (Extr. de S. Pr. Ak., 1902, 21, p. 442-447.)

— Eine Blattversetzung bei Galen. Charlottenburg, 1902.

GÉOGRAPHES.

Kunze, R., Zu griechischen Geographen. (Strabo, Eustathius, Stephanus Byzantinus.) (Rh. M., LVI, 3, p. 332-339.)

GRAMMAIRIENS. Grammatici graeci cogniti et apparatu critico instructi. Pars III. Scholia in Dionysii Thracis artem grammaticam recensuit et apparatus criticum indicesque adiecit A. Hilgard. Leipzig, Teubner, LI, 652 p. 36 M.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE.

Mister, A., Les manuscrits parisiens de Grégoire de Nazianze. (R. Ph., 1901, 1, p. 44-62; — 4, p. 378-391.)

— Corrections au texte de Grégoire de Nazianze (Ibid., 1901, 3, p. 253-260.)

HAGIOGRAPHES.

— Les actes de saint Jacques et les actes d'Aquila publiés, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, par Jean Ebersolt. Paris, E. Leroux, 1902. 3 fr. 50.

— Epistle of Psenosiris : an original document from the Diocletian persecution. (Papyrus 713 British Museum.) Edited and explained by A. Deissmann. London, Black, 78 p., 1 pl.

— Deux versions grecques inédites de la vie de Paul de Thèbes, publiées avec une introduction, par J. Bidez. Bruxelles, Lamertin, 1902, XLVIII, 33 p.

Deissmann, A., Ein Originaldocument aus der diokletianischen Christenverfolgung, Papyrus 713 des Brit. Mus., hrsg. und erklärt. Tübingen, Mohr, 1902, vn, 36 p.; 1 Lichdr. Taf. 1 M. 50 Pf.

Helmling, L. von, Hagiographischer Bericht für das Jahr. 1900. Zusammenstellung aller im J. 1900 in deutscher Sprache erschienenen Werke. Uebersetzungen grosserer oder wichtigerer Artikel über Heilige, Selige und Ehrwürdige. Mainz, Kirchheim, 43 p. 70 Pf.

HÉLIODORE.

Fritsch, J., Der Sprachgebrauch des griechischen Romanschriftstellers Heliodor und sein Verhältnis zum Atticismus. I. Theil. Progr. Kaaden, 33 p.

HELLANICUS.

Cestanzl, V., De Hellanici aetate definienda. — Voir SECTION X.

HÉPHESTION.

Consrach, M., Zur Ueberlieferung von Hephæstions Ἐγγυρίδιον περὶ μέτρων. Progr. Halle, in-4°, p. 21-43.

HÉRACLIDE DE PONT.

Stegmueller, H., Herakleides Ponticus und das heliozentrische System. (Archiv f. Gesch. d. Philos., N. F. XV, 2, p. 141-165.)

HÉRACLITE D'ÉPHÈSE. Heraclitus von Ephesos. Griechisch und deutsch von H. Diels. Berlin, Weidmann, XII, 56 p. 2 M. 40 Pf.

Festa, N. — Voir PALÉPHATE.

Schäfer, G., Die Philosophie des Heraklit von Ephesus und die moderne Heraklitforschung. Wien, Deuticke, 1902, III, 139 p. 4 M.

Taunery, P., Lettre [concernant le c. r. de l'Héraclite, éd. Diels par H. G.] (R. E. G. nr. 59-60, p. 400-401.)

HERMAS (Pasteur dⁿ).

Stahl. — Voir PATROLOGIE.

Taylor, G., Hermas and Cebes. (J. of philol. nr. 55, p. 24-38; 87-98.)

Voelter, Die visionen des Hermas, die Sibylle und Clemens von Rom.

HERMESIANAX.

Ludwich, A. — Voir ΑΤΑΝΤΑΞ.

HERMIAS. Hermiae Alexandrini in Platonis Phaedrum Scholia. Ad fidem codicis parisi 1810 denuo collati edidit et apparatu critico ornavit P. Couvreur. Praefatio, par L. Bodin, éditeur de ce travail posthume. [133^e fasc. de la Bibliothèque de l'École des Hautes études.] Paris, Em. Bouillon.

HÉRODAS. — Voir HÉRONIDAS.

HÉRODIEN.

Eguolf, P., Zu Lentz' Herodian II. (Ph. N. F. XV, 1, p. 77-132.)

HÉRODOTE. Le battaglie della indipendenza greca. Scelta di dieci narrazioni Erodotee, con note di A. Corradi. Milano, Albrighi, Segati e Co., 125 p.

Blaydes, H. M., Adversaria in Herodotum. Halle, vu, 160 p. 3 M. 80 Pf.

Butler, A. J., Dante and Herodot. (Athenaeum, nr. 3884, p. 435.)

David, E., Ὁ Ἡρόδοτος ὡς γλωσσολόγος. (Ἄρμονια, 1902, 1, p. 1-8.)

Eichthal, Eug. d', Hérodoté et Victor Hugo (à propos du poème: *les trois cents*.) (R. E. G. 1902, nr. 64, p. 119-131.)

Hude, G., Ad Herodotum. [V, 72.] (Nord. Tidkr. filol., X, 2, p. 112.)

Kallenberg, H., Jahresbericht über Herodot. (Jahresb. d. philol. Vereins zu Berlin 1902, p. 66-97.) In Z. f. d. Gymnasialwesen, 4 et 5. (Voir le détail dans Bibliotheca philologica classica, 1902, p. 74-75.)

Lang, A., Apollo Smintheus, rats, mice and plague. [Herod. II, 141.] (Cl. R., 1901, 6, p. 319-320.)

Lehmann, G. F., Die historische Semiramis und Herodot. Leipzig, 26 p.

Mc Crindle. — Voir ΣΕΚΡΟΝ X.

Nestle, E., Zu Herodot, Erklärung der Namen Darius und Xerxes. (Berliner philol. Wochenschr., 1901, nr. 36, p. 1115-1116.)

Prasek, J. V., Hérodoté et l'origine des Slaves (En l. tchèque). (Ceské Museum filol., 1901, 4, p. 284-300.)

Schmitt, H., Präparationen zu Herodot, Buch VII und VIII. Hannover, Goedel, 1902.

Stein, H., Ἡροδότου Θουρίου? (Rh. M., LVI, 4, p. 627-631.)

Sullivan, E., Dante, Inf. IV, and Herodot IV, 31. (Athenaeum. nr. 3882, p. 401.)

HÉRON D'ALEXANDRIE.

Olivieri, A., Il teatro automatico di Erone d'Alessandria. (Ed. Schmidt, Leipzig, Teubner.) (Riv. di filol. XXIX, 3, p. 424-435.)

Tittel, K., Heron und seine Fachgenossen. (Rh. M. LVI, 3, p. 404-415.)

HÉRONIDAS.

Ellis, R., Herond. III, 24-26. (J. of philol. nr. 55, p. 17.)

Kenyon, F. G., Some new fragments of Herodas. (Archiv. f. Papyrus f. I, 3, p. 380-387.)

Legrand, Ph.-E., A quelle publicité Héronidas destinait ses Mimes? (Problèmes alexandrins, II.) (R. d. ét. anc. 1902, 1, p. 5-34.)

Ludwich, A., Zum sechsten Mimus des Herondas. (Berlin. philol. Woch. 1902, nr. 18, p. 575-576.)

— Zum siebenten Mimus des Herondas. (Ibid. nr. 29, p. 635-636.)

HÉSIODE.

Ellis, R., Hesiodi Catalogi fragm. 96-123 (Kinkel, p. 118). (J. of philol. nr. 55, p. 17.)

Kämeth, Chr., Der pseudohesiodische Heraklesschild sprachlich-kritisch untersucht, 1. Tl. Progr. Erlangen, Blassing, 41 p. 1 M.

Thraemer, Ed., Die Form des hesiodischen Wagens. (Aus Strassb. Festschrift, etc., p. 299-308.) Strassburg, Trübner; Abbildgn. 50 Pf.

HESYCHIUS, lexicographe.

Speyer, J. S. *Ἡσυχίου Λεξικόν*. [Hesych. Lexic.] (Amer. J. of philol., XXII, 4, p. 441.)

HESYCHIUS ILLUSTRIOUS. — Voir HISTORIENS BYZANTINS, Scriptores, etc.

HIPPOCRATE. Hippocratis opera quae feruntur omnia. Vol. II. Ex codicibus italicis ed. *H. Kühlewein*. Leipzig, Teubner, 1902, xvi, 279 p. 5 M.

Blass, Fr., Die pseudohippokratische Schrift *περὶ φουσῶν* und der Anonymus Londinensis. (H., XXXVI, 3, p. 405-410.)

Budlo. — Voir SIMPLICIUS.

Schoene, H., Bruchstücke einer neuen Hippokratesvita. (S.-A. aus dem Rh. M. N. F. Bd. LVIII, p. 56-66.)

HIPPOLYTE (saint).

Dräseke, J., Zur « Refutatio omnium haeresium » des Hippolytos. (Z. f. wiss. Theol., N. F. X, 2, p. 263-289.)

HISTORIENS.

Soltau, W., Der geschichtliche Wert der Reden bei den alten Historikern. (N. J. Alt., 1902, 1, 1. Abt. p. 20-31.)

HISTORIENS BYZANTINS. Scriptores originum Constantinopolitanarum. Recensuit *Th. Preger*. Fasc. I : Hesychii Illustris origines Constantinopolitanae. Anonymi enarrationes breves chronographicae. Anonymi narratio de aedificatione templi S. Sophiae. Leipzig, Hirzel, xx, 433 p. 4 M.

Boor, G. de, Zweiter Bericht über eine Studienreise nach Italien zum Zwecke handschriftlicher Studien über byzantinische Chronisten. (S. Pr. Ak., 1902, 9, p. 146-164.)

Helsenberg, A., Analecta. Mitteilungen aus italienischen Handschriften byzantinischer Chronographen. Habilitationsschr. München, 47 p.

HOMÈRE. Homeri opera. Ed. by *D. B. Monro* and *T. W. Allen*. Oxford, Clarendon Press, 1902, 2 vol. 7 sh.

— L'Iliade commentata da *C. O. Zuretti*. Vol. IV : Libri XIII-XVI. Torino, Loescher, 1902, xii, 204 p. 3 l.

— L'Iliade d'Homère. Traduction en vers, par *L. Dufraigne*. T. 1^{er}. Paris, Lemer-
cier, 305 p. 7 fr. 50

— Iliade, traduction hongroise par *A. Baksay*. Budapest, Academie, 563 p.

— Il libro I dell'Iliade con note italiane di *P. Butta Calice*. Milano, Albrighi, Segati e Co., 84 p.

— Iliad, Books 9, 10. Ed. with Introd. and notes by *J. C. Lawson*. London, Clay, 1902, 132 p. 2 sh. 6 d.

— Odyssey, books 13-24. Ed. by *D. E. Monro*. Oxford, Clarendon Press. 18 sh.

Agar, T. L., Emendationes homericae. (Od. XVII-XIX.) (J. of philol. nr. 55, p. 39-83.)

Allen, W., Characteristics of the Homeric Vulgate. (Cl. R., 1902, 1, p. 1-3.)

Antenrieth, G., Wörterbuch zu den homerischen Gedichten. Für Schüler bearb. 9. Aufl. besorgt von *A. Kaepf*. Leipzig, Teubner, 1902, xiv, 372 p. Mit Holzschn. und 2 Karten. 3 M. 60 Pf.

Baratono, A., Alle fonti dell' arte. Studio di psicologia etica su Omero. Torino, Rosenberg e Sellier, 117 p.

Bauck, L., Ein Kanon f. die Lektüre der Ilias. (Z. f. d. Gymnasialwesen, 1901, 10-11, p. 593-611.)

Bérard, V., Les origines de l'Odysée. I. Kalypso. (R. des deux Mondes, 15 mai 1902.)

— Topologie et toponymie antiques. VIII : Les Phéniciens et l'Odysée. (R. A. sept.-oct. 1901, p. 213-228.)

Bethe, E., Homer und die Heldensage. Die Sage vom Troischen Kriege. (N. J. Alt., 1901, 10, 1. Abt. p. 657-676.)

Gauer, P., Bericht über die Litteratur zu Homer. (Höhere Kritik.) 1888-1901. (Bursians Jahrb. 1902, I, 1. Abt., p. 1-112.)

— Kulturschichten und sprachliche Schichten in der Ilias. (N. J. Alt., 1902, II, 1. Abt. p. 77-99.)

Cook, A. B., Oak and Rock. (Il. 22, 126 ss.) (Cl. R. 1901, 6, p. 322-326.)

- Cree, A. T. C.**, The axe test. [Hom. Od. XIX, 572; XXI, 120, 421.] (Cl. R. 1902, 4, p. 194-195.)
- Draheim, H.**, Ein Analogon zu Hom. II. I, 611, II, 2. (Woch. f. klass. Philol. 1901, nr. 44, p. 1215-1216.)
- Eitrem, S.**, Analyse de l'Iliade. — La réconciliation. (En danois) (Videnskabselskabetes Skrifter, histor.-filos. kl. Åk. Kopenhag, 1901, nr. 2.) 34 p.
- Fairbanks, A.**, The gesture of supplication implied in γουνοῦμαι, etc. in Homer. (Proceed. of the Amer. philol. Assoc. vol. XXXII, p. cxv.)
- Fechter, Zünftiges und Künftiges zu Homer.** (Korrespondenzblatt f. d. Gelehrten und Realschulen Württembergs, 1902, 3, p. 93-95.)
- Fick, A.**, Das alte Lied vom Zorne Achills (Urmenis) aus der Ilias ausgeschieden und metrisch übersetzt. Göttingen. Vandenhoeck and Ruprecht, 1902. VIII, 130 p. 3 M.
- Fries, C.**, Τυφλὸς ἀνὴρ. [In Homer.] (Rh. Ms. 1902, 2, p. 265-277.)
- Gautier, E. F.** — Voir SÉCRON X.
- Girard, P.**, Comment a dû se former l'Iliade. (R. E. G. 1902, nr. 65-66. p. 229-287.)
- Gull, C. R.**, Adventures of Ulysses the Wanderer. Old story retold. Illustr. W. G. Mein. London, Greening, 1902, 104 p. 6 sh.
- Heiberg, J. L.**, Homerforskningsens Methode. (Nord. Tidskr. filol., X, 2, p. 49-67.)
- Hentze, C.**, Die Arbeitessänge in den homerischen Gedichten. (Ph. LX, 3, p. 374-380.)
— Zu Odyssee I, 524-529. (Ibid. p. 480.)
— Zur Darstellung des Landlebens auf dem Achillessehilde. Σ 541-572. (Ibid., LX, 4, p. 502-509.)
— Der sociative Dativ mit αὐτός in den Homerischen Gedichten. (Ibid., N. F. XV, 1, p. 71-76.)
- Herwerden, H. van**, Homérica. [Hom. II. edd. J. van Leeuwen et M. B. Mendes da Costa.] (Mn. 1902, 2, p. 157-168.)
- Hoffmann, O.**, Προμνηστῆνος [Hom. Od.] (Rh. M., LVI, 3, p. 474-475.)
- Jensen, P.**, Das Gilgames-Epos und Homer. XXVI Thesen. [S.-A. aus Z. f. Assyriologie, Bd. XVI.] Strassburg, Trübner, 1902, p. 125-134.)
- Kappelmacher, A.**, Goethe als Homerübersetzer und Homerinterpret. (Z. f. d. oesterr. Gymnasien, 1901. 12, p. 1057-1062.)
- Keller, A. G.**, Homeric society : a sociological study of the Iliad and Odyssey. London, Longmans, 1902. 5 sh.
- Kornitzer, J.**, Bemerkungen über unsere Schulausgaben Homers. (Z. f. oesterr. Gymnasialschulw, 1902, 5, p. 385-408.)
- Kuntze, J.**, « Bekränkt mit Laub den lieben vollen Becher ». [Hom. : ἐκκεῖψαντο ποτοῖο]. Preuss. Jahrbücher, CVI, 1, p. 120-130.)
- Lamb, G.**, Adventures of Ulysses. Adapted from G. Chapman's translation of the Odyssey. Ed. by E. E. Speight. Introd. by G. Bordwood. 2^e éd. London, Marshall, 190 p. 1 sh.
- Leeuwen, J. van**, Homérica. (XXI, De Ulixis aedibus.) (Mn. XXIX, 3, p. 221-247.)
— XXII. De Aristonici περί σημείων praefatione. (Mn. 1902, 2, p. 179-188.)
- Ludwich, A.**, Textkritische Untersuchungen über die mythologischen Scholien zu Homers Ilias. II. Progr. Königsberg, Schubert et Seidel, gr. in-4^e, 24 p. 30 Pf.
- Mc Daniel, W. B.**, Conjectural emendations of the Homeric hymns. (Harv. St., vol. XI, p. 73-91.)
- Mandat-Grancey, baron E. de**, Aux pays d'Homère, Paris, Plon, 1902, figg.
- Maxxolemi, A.**, La compassione nei poemi Omerici. (Estr. dal vol. XVI d. Atti dell' Ateneo di Bergamo.) Bergamo, 1902.
- Messedaglia, A.**, I venti, l'orientazione geografica e la navigazione in Omero. (Memorie d. R. Accad. d. Lincei, 1901.)
- Michael, H.**, Das homerische und das heutige Ithaca. Progr. Jauer, O. Hellmann, 1902, 28 p.; 1 Karte. 1 M. 50 Pf.
- Michaëlis, A. und G. Zoega's**, Betrachtungen über Homer. (Strassburger Festschrift, etc.). (Strassburg, Trübner, p. 1-12. 1 Bildniss. 50 Pf.
- Mulvany, C. M.**, Two errors of memory in the Telemachy. [I : Od. II, 254; II : Od. IV, 514.] (Cl. R., 1901, 6, p. 291-294.)
- Olivieri, A.**, A proposito degli studi fatti su Omero dai comici greci. (Riv. di filol., XXIX, 4, p. 567-571.)

- Perry, E. D.**, Some illustrations of Dörpfeld's Ithaca-Leucas theory. (*Amer. J. of arch.*, 1902, 1, p. 29.)
- Perry, W. G.**, The boy's Odyssey. Illustr. by *Jacob Hood*. London, Macmillan, 214 p. 6 sh.
- Praechter, K.**, Zur byzantinischen Achilleis. (*Byz. Z.*, X, 3-4, p. 485-486.)
- Robert, C.** — Voir SECTION XIII.
- Rothe, C.** Jahresbericht über Homer. Höhere Kritik, 1898-1901. (*Jahresb. d. philol. Vereins zu Berlin*, 1902, p. 121-128; in *Z. f. Gymnasialwesen*, 1902, 5.)
- Schmid, G.**, De Pandaro venatore homerico et de capro aegagro. Leipzig, 1901, 26 p.
- Scholl, Od. ζ**, 201 und 202. (*Blätter f. bayr. Gymnasialschulw.*, 1901, 9-10, p. 605-607.)
- Schultz, J.**, Das Lied vom Zorn des Achills. Aus unserer Ilias hergestellt, und in deutsche Nebelungenzeiten übertragen. Berlin, Wiegand et Grieben, cxx, 78 p. 8 M.
- Settl, G.**, Il passe e la caccia in Omero. (*Riv. di filol.*, XXIX, 2, p. 192-248.)
- Seymour, Th. D.**, Notes on Homer war. (*Transact. of Amer. philol. Assoc.*, vol. XXXI p. 82-92.)
- Siebourg, M.**, Ländliches Leben bei Homer und im deutschen Mittelalter. (*Rh. M.*, 1902, 2, p. 301-310.)
- Stizler, J.**, Ein ästhetischer Kommentar zu Homers Odyssee. Paderborn, Schöningh, 1902, VIII, 201 p. 2 M. 60 Pf.
- Steinmann, V.**, Vykład k Homerove Iliade. Díl první. Praha, Storch.
- Stengel.** — Voir SECTION XI.
- Suphan, E.**, Homerisches aus Goethe's Nachlass. (*Goethe-Jahrbuch*, 1901.)
- Tomlinsek, J.**, Batrachomachia oder Batrachomyomachia? (*W. St.*, 1901, p. 6-13.)
- Troja**, Bei Homer und in der Wirklichkeit. (*Norddeutsche allg. Zeitung, Beilage*, 1902, nr. 86.)
- Tuxen, S. L.**, Le professeur Heiberg et la critique homérique moderne. (*En danois.*) (*Nord. Tidsskr. f. filol.*, 3. S. t. X, 3-4, p. 133-155.)
- Vogel, Fr.**, Homerstudien. (*Analecta*, I.)
- Wartenberg, G.** — Voir SECTION XV.
- Wetzel, Th.**, Untersuchungen zum XVI. Buch der Ilias.
- Zabradnik, J.**, Sur la versification chez Homère. (*En tchèque.*)
- Zell, Th.**, Die Chimära ein Wisent? (*Voss. Zeitung*, 1902, nr. 161-169.)
- Zuretti, C. O.**, Archeologia e glottologia nella questione omerica. (*Origine e formazione dell' Iliada.*) (*Riv. di filol.*, 1902, 1, p. 24-58.)

IGNACE D'ANTIOCHE.

Stahl. — Voir PATROLOGIE.

ISÉE. Orazioni, tradotte con prolegomeni e note, da *F. P. Caccialanza*. Torino, Paravia, 559 p.

ISIDORE DE PÉLUSE.

Capo, N., De S. Isidori Pelusiotae epistularum recensione ac numero quaestio. (*Estr. dagli Studi ital. d. filol.*, vol. IX, p. 449-486.) Firenze, Seeber.

ISOCRATE. Philippos; traduction en tchèque par *J. E. Jirka*. Progr.

Blass. — Voir SECTION IX.

Mesk. — Voir ДИМОСТЕН.

Müller, K., Jakou dulezitosť maji Gorgias a Isokrates pro vyvoj umělé prosy antické. Progr. Chrudim, 50 p.

Müllner, K., Zur humanistischen Uebersetzungsliteratur. [*I. Isocr. πρὸς Δημόνικον. II. Isocr. πρὸς Νικοκλέα*] (*W. St.* XXIII, 2, p. 276-299.)

Schubart. — Voir ALCIDAMAS.

Sheean, M., De fide artis rhetoricae Isocrati tributa. Diss. Bonn, Georg. 48 p.

ITINERARIUM.

Seeliger, Bruchstücke eines Reiseführers durch Griechenland um 100 v. Ch. Einladung zur Gedächtnisfeier... Zittau, 1900, 12 p.

JEAN CHRYSOSTOME (saint).

Puech, A., Saint John Chrysostom, 344-407. Transl. by *M. Patridge*. London, Duckworth, 1902, 202 p. 3 sh.

JEAN DAMASCÈNE.

Ehrhard, A., Zu den « Sacra Parallela » des Johannes Damascenus und dem Florilegium des Maximos. (Byz. Z. X, 3-4, p. 394-415.)

JOSÈPHE. Œuvres complètes, trad. en français sous la direction de *Th. Reinach*. T. VII, 1^{er} fasc. : De l'Ancienneté du peuple juif (contre Apion). Traduction par *L. Blum*. (Publications de la Soc. des ét. juives.) Paris, E. Leroux, 1902, 120 p.

Clermont-Ganneau, Sur un passage de Flavius Josèphe, *Antiq. Jud.* II, 10, 7 [Ed. Naber, t. I, p. 118, § 246.] (*J. d. sav.* juillet 1901, p. 451-454.)

Lehmann, C. F., Menander und Josephos über Salmanazar IV. I. (Beitr. z. alt. Gesch., II, 1, p. 125-140.)

Wilhelm, A., Vermuthungen. (*Josephos*, A. J. XIV, 8, 5. (Ph. LX, 4, p. 487-490.)

JULIEN (l'empereur).

Allard, P., La religion de l'empereur Julien. (R. d. questions histor., livr. 142, p. 349-393.)

Chinnock, E. J., A few notes on Julian and a translation of his public letters. London, Nutt. 1 sh. 6 d.

Cumont, Fr., Παρόβουλοι. [*Jul. Ep.* 11.] (*R. Ph.* 1902, 2, p. 224-228.)

Dessau, A., Sur un nouvel édit de l'empereur Julien (*Fayum Papyri* de Grenfell, Hunt et Hogarth.) (*R. Ph.*, 1901, 4, p. 285-288.)

Jullian, G., Le palais de Julien à Paris. (*S. Ac.* I. 1902, p. 14-17.)

Morejkowsky, D., De la mort des dieux, le roman de Julien l'Apostat. Traduit du russe par *Jacques Sorrèze*. Paris, Calmann-Lévy, 1900, in-18, 487 p.

Perouška, E., Studie o cisari Julianovi. (*Listy filol.*, 1902, 4, 1-19.)

JUSTIN (saint).

Lippelt, E., Quae fuerint Justini Martyris ἀπομνημονεύματα, quaque ratione cum forma evangeliorum syro-latina cohaeserint. Diss. Halle, Niemeyer, iv, 102 p. 3 M.

Nestle. — Voir *BIBL.*

JUSTINIEN.

Dahn, F., Ein falscher Brief Justinians an Narses von a. 565. Eine Kritik. (Beil. z. *Münchener allg. Zeitung*, 1902, nr. 84-85.)

KYRIAKOS.

Krumbacher. — Voir *ROMANOS*.

LASCARIS. — Voir *THÉODORE LASCARIS*.

LEUCIPPE.

Zeller, E., Zu Leucippus. (*Archiv f. Gesch. d. Philos.* N. F. XV, 2, p. 137-140.)

LONGIN.

Richards, H., Critical notes on the « De sublimitate ». (*Cl. R.* 1902, 3, p. 160-165.)

Woerpel, G., Ad libellum περί ψφους. [Pag. 4, 10 (ed. Jahn-Vahlen)]. (*Rh. M.* 1902, 2, p. 311-312.)

LUCIEN. Scènes de courtisanes. Traduction littéraire de *P. Louys*. Paris, Borel, 1902. Illustr. de *Jean Hell*. 3 fr. 50

— Transl. by *A. M. Campbell Davidson*. London, Longmans, 1902. 5 sh.

Allinson, F. G., Lucianae. (*Harv. St.*, vol. XII.)

Greene, H. W., Ἡμικτελής in Lucian. (*Cl. R.* 1902, 2, p. 120.)

Helm, R., Lucian und die Philosophenschulen. (*N. J. Alt.* 1902, 3, 1. Abt. p. 188-213.)

Mandybur, T., Pseudo-Lukians Schrift de Dea Syria. (*Anz. d. Krakauer Ak. Hist.-philos.* Kl. 1901, 6, p. 105-106.)

— *Mitologia grecka w dyalogach Lukiana.* (*Rozprawy Akad. umiejtnosci, wyd. filol.* 1901, p. 236-232.)

Naber, S. A., Observationes criticae ad Lucianum. (Contin.) (*Mn.* XXIX, 1901, 3, p. 247-280.)

Petrik, D. W., Lukianu Sen, Charon, Prometheus. Rybar, Progr. Schlan 1899-1901.

Reinach, S., Mémoire sur le Philopatris (écrit du x^e siècle). (*Analyse*) (*S. Ac.* I. 1901, p. 538.)

— La question du Philopatris. (*R. A.* 1902, 1-2, p. 79-110.)

LYDUS.

Papadopoulos-Kerameus, A., Joannis Lydi de Mensibus IV, 26 Wünsch. (Byz. Z. X, 3-4, p. 433-454.)

LYSIAS. Orazioni scelte commentate da *Eug. Ferrai*. Vol. I : Le accuse d'Eratostene e d'Agorato. Seconda ed. rifatta da *G. Fraccaroli*. Torino, Loescher, 1902. XLVII, 132 p.

Dittenberger, W., Ἐλαφόστικτος. [Lys. XIII, 19.] (H. 1902, 2, p. 298-301.)

Vogel, Fr., Zu Lysias' Reden. (Analecta, I.)

Woerpel, G., De Lysias oratione ὑπὲρ τοῦ ἀδυνάτου quaestiones. Diss. Leipzig, VII, 32 p.

MALALAS (Jean).

Fatzig, E., Malalas und Tzetzes. (Byz. Z. X, 3-4, p. 385-393.)

MANUEL PHILÉ. — Voir PHILÉ.

MARC-AURÈLE. To himself, in English, by *G. H. Rendall*. London, Macmillan, 210 p. 2 sh. 6 d.

MATHIEU D'ÉPHÈSE.

Treu, M., Matthaïos von Ephesos. Ueber sein Leben und seine Schriften. Progr. Postdam, 58 p.

MÉDECINS. Fragmentsammlung der griechischen Aerzte. Bd. I. Die Fragmente der Sikelischen Aerzte Akron, Philistion und des Diokles von Karystos, hrsg. von *M. Wellmann*. Berlin, Weidmann. 254 p. 10 M.

MÉNANDRE, poète.

Bethe, E., Die Zeit des Heauton Timorumenos und des Kolax Menanders. (H. 1902, 2, p. 278-282.)

MÉNANDRE, historien.

Lehmann. — Voir *Jostrak*.

MICHEL ACOMINAT.

Papageorgiou, P. N., Plutarchische Reminiscenzen bei Michael Akominatos. (Byz. Z. X, 3-4, p. 424.)

MICHEL D'ÉPHÈSE. — Voir *ARISTOTE, Commentaris*.

MICHEL PALÉOLOGUE.

Papageorgiou, P. N., Zum Typikon des Michael Palaiologos. (Byz. Z. X, 3-4, p. 530-539.)

MUSÉE, grammairien.

Szigeti, J., Musaei grammatici codicis Neapolitani collatio Abeliana. (Egypetes filol. Közlöni, 1902, 5, p. 365-369.)

MYTHOGRAPHES. Mythographi graeci. Vol. II, fasc. 1. Supplem. Parthenii Nicaeni quae supersunt. Ed. *Edg. Martini*. Leipzig, Teubner, 1902, XIII, 107 p.; 1 Taf. 2 M. 40 Pf.

NÉMÉSIEUS.

Bomanzki, E., Die Psychologie des Nemesius. Münster, Aschendorff, 1900, xx, 168 p. 6 M.

Braesche. — Voir *ΔΙΚΕΤΑΥΣ ΣΥΝΟΜΑΣ*.

NICÉPHORE.

Papadopoulos-Kerameus, A., Νικηφόρος Κάλλιστος Ξανθόπουλος. (Byz. Z., XI, 1-2, p. 38-49.)

NICÉPHORE BLEMMYDES.

Bury, J. E., An unpublished poem of Nicephorus Blemmydes. (Byz. Z., X, 3-4, p. 418-424.)

P. (Papageorgiu) P. N., Zu Nicephoros Blemmydes. (Bury.) (Byz. Z., X, 3-4, p. 545.)

NICÉTAS D'HÉRACLÉE.

Sickenberger, J., Die Lukaskatene des Niketas von Herakleia. Leipzig, Hinrichs, 1902, VII, 118 p. (Texte und Untersuchungen etc. N. F., VII, 4.) 4 M.

OCELLUS LUCANUS.

Heyden-Zielewicz, J. de. Prolegomena in Pseudocelli de Universi natura libellum. (Breslauer philol. Abhandlungen, VIII, 3.) Breslau, Marcus, VII, 77 p. 3 M. 20 Pf.

Pracchter, K., Ein verkanntes Fragment des angeblichen Pythagoreus Okellos. (Ph. N. F., XV, 2, p. 266-270.)

ORACULA CHALDAICA.

Bidez, J., Ad Oracula Chaldaica v. 7-8 = p. 18, l. 3 Kroll. (R. Ph., 1902, 2, p. 160-161.)

ORACULA SIBYLLINA, bearbeitet im Auftrage der Kirchenvater-Kommission der Kgl. Preussischen Akademie der Wissenschaften, von *Joh. Geffcken*. Leipzig, J. C. Hinrichs, 1902, LVI-240 p. (Die griech. christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte, VIII.) 9 M. 50

Geffcken, J., Komposition und Entstehungszeit der Oracula Sibyllina. Leipzig, Hinrichs, 1902, iv, 78 p. (Texte und Untersuchungen, N. F., VIII, 1.) 2 Mk. 50

ORATEURS.

Eckels, W. A., Ὀρators as an index of style in the orators. Diss. Baltimore, J. Murphy, 83 p.

ORIGÈNE.

Baljon, J. M. S., Tractatus Origenis de libris SS. Scripturarum. (Theol. Studien, XX, 2.)

Chapman, Origen and the date of Pseudo-Clement. (J. of theol. Studies, april 1902.)

Fairweather, W., Origen and Greek patristic theology. London, Clark, 276 p. 3 sh.

Gregg, J. A. F., The commentary of Origen upon the Epistle to the Ephesians. Part II, Epl. I, 15-iv-26. (J. of theol. Studies, april 1902.)

ORPHICA.

Reinach, S. — Voir SECTION XI.

PALÉPHATE.

Festa, N., Variarum lectionum supplementum ad Palaephatum, Heraclitum, excerpta Vaticana. (Est. di stud. ital. di filol., IX, p. 495-507.) Firenze, Seeber. L. 1.

PAPYRUS (littéraires) et grands recueils de papyrus. — Ostraca.

Kenyon F. G., Some additional fragments of the London papyrus. Mit einem Anhang von *H. Diels*. (S. Pr. Ak., 1901, 53, p. 1319-1323.)

Moll, Fr., Astrologisches aus den Münchener Papyri. (Archiv f. Papyrus f., I, 3, p. 492-501.)

Greenert, W., Herkulanensische Bruchstücke einer Geschichte des Sokrates und seiner Schule. (Rh. M., 1902, 2, p. 285-300.)

— Abkürzungen in einigen griechischen literarischen Papyri, mit besonderer Berücksichtigung der herkulanensischen Rollen. (Archiv f. Stenographie, 1902, nr. 3.)

— Papyrusneuigkeiten. (Beil. z. Münchner allg. Zeitung, 1901, nr. 246.)

— Voir CHRYSSIPPE.

— Voir ÉPICTÈTE.

Beissmann, A., Ueber die Heidelberger Papyri. (Archiv f. Papyrusforsch., I, 3, p. 560.)

— Voir BIBLE.

Dessau. — Voir JULIEN.

Diels, H., Ueber den Papyrus nr. 9780 der Kgl. Museen zu Berlin. (Vorläufiger Bericht.) (S. Pr. Ak., 1902, nr. 17, p. 333.)

— Epistle of Psenosiris, etc. — Voir HAGIOGRAPHES.

Foat, F. W. G., Weist der Papyrus über « Staat der Athener » tachygraphische Kürzungen auf? (Archiv f. Stenogr., 1902, April.)

Fraccaroli. — Voir SAPHO.

Gardthausen, V., Ὁ Ὀξυρυγχος χαρταετήρ. (Byz. Z., XI, 1-2, p. 112-117.)

Jonguet, P., Chronique des papyrus. (R. d. ét. anc., 1901, 4, p. 359-360.)

— Rapport [à l'Acad. des inscr. et b.-l.] sur deux missions au Fayoum. (S. Ac. I., 1902, p. 347-359.)

Kalbfleisch, G., Papyri Argontoratenses graecae. Typis acad. Adlerianis, 12 p.; 4 tab.

Kenyon. — Voir HÉRONDAS.

Mayence, F., Les papyrus égyptiens. (Le Musée belge, 1902, 1, p. 59-71.)

Moulton, J. H., Grammatical notes from the papyri. (Contin.) (Cl. R., 1901, 9, p. 434-442.)

Olivieri. — Voir PHRYNICHIUS.

— Voir SECTION IV.

Radermacher, L., Aus dem zweiten Bande der Amherst-Papyri. (Rh. M., 1902, 1, p. 137-151.)

Beitzstein, R., Deutsche Papyrus-Sammlung. (Beil. z. Münchner allg. Zeitung, 1901, nr. 259.)

Schmidt, C., Bericht über christliche Texte. (Forsetzg.) (Archiv f. Papyrusf., I, p. 539-544.)

Viereck, P., Die Ostraka des Berliner Museums. I. Palaeographisches. (Archiv f. Papyrusf., I, 3, p. 450-457.) 1 Taf.

Wenger, L. — Voir SACRON XII.

Witcken, U., Heidnisches und Christliches aus Aegypten. (Archiv f. Papyrusf., I, 396-436.)

— Ein Polybiustext auf Papyrus. (Ibid., p. 386-396.)

— Zu den gr. Papyri der kgl. bayer. Hof- und Staatsbibliothek zu München. (Ibid., p. 468-491.)

— Bericht über Papyrus-Urkunden. (Forsetzg.) (Ibid., p. 544-559.)

— Ueber den heutigen Stand der Papyrusforschung. Vortrag geh. a. d. 46. Philologen-Versammlung zu Strassburg. (N. J. Alt., 1901, 10, 1. Abt., p. 677-691.)

— Ein neuer Brief Hadrians. (H., 1902, 1, p. 84-90.)

PARCEMIOGRAPHES. *Zekidis, G. D.*, Παροιμίαι. [Proverbes marquant une impossibilité.] (Ἀπορίαι, 1902, p. 294-300.)

PARTHENIUS. — Voir MYTHOGRAPHES.

PATROLOGIE. Patres Apostolici. Textum recogn., annotationibus criticis, exegeticis, historicis illustravit, versionem latinam, prolegomena, indices addidit *F. X. Funk*. Editio II adaucta et emendata. Tübingen, Laupp. 14 M.

— Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur. N. F., VI. Bd. 1. Heft; Titus von Bostra. Studien zu dessen Lukashomilien, von *Sickenberger*.

— VI Bd. 4. Heft: *A. Harnack*, Diodor von Tarsus, Vier pseudojustinischen Schriften als Eigentum Diodors nachgewiesen.

— VII. Bd., 3. Heft: Eusebius, Kirchengeschichte, Buch VI und VII, aus dem Armenischen, von *Erwin Preuschen*. Leipzig, Hinrichs, xxii, 100 p.

Harnack, A., Bericht der Kirchenvater-Commission für 1901. (S. Pr. Ak., 1902, 4, p. 62-63.)

Luedemann, H., Jahresbericht über die Kirchenväter und ihr Verhältnis zur Philosophie 1897-1900. (Archiv f. Gesch. d. Philos., N. F., XV, 3, p. 403-421.)

Stahl, A., Patristische Untersuchungen. I. Der erste Brief des Römischen Clemens. II. Ignatius von Antiochien. III. Der « Hirt » des Hermas. Leipzig, Deichert, vi, 359 p. 8 M.

PAUSANIAS. *Arx Athenarum a Pausania descripta, in usum scholarum edidit O. Jahn et Ad. Michaelis.* Ed. III actis arcis et fasciculo tabularum aucta. Bonn, Marcus et Weber, viii, 140, xli p. 10 M.

Fowler. — Voir SACRON XIII.

Walton, A., « Calythus » or « Calamis ». A note on Paus., X, 13, 10. (Amer. J. of Arch. 1902, 1, p. 34.)

PEDIASIMUS. — Voir THÉODORE PEDIASIMUS.

PHILÉ. *Manuelis Philae carmina inedita.* Edidit *A. Martini*. Napoli, tipogr. academica, in-4. (Extr. des Atti d. R. Accad. di archeol. lettere e belle arti, vol. XX.) 240 p.

PHILÉMON.

Metze, G. A., De Philemone comico. Diss. Goettingen, 96 p.

PHILIPPOS.

Młodowski, A., Philippi, Callimachi et Gregorii Sanocei carminum ineditorum corollarium. Anz. d. Ak. d. Wiss. in Krakau, philol.-philos.-histor. Klasse, 1901, nr. 10.)

Weisshaupt, R., Zum Kranz des Philippos. (Festschrift d. Wiener Staatsgymnasiums.)

PHILISTIOS. — Voir MÉDECINS.

PHILODÈME.

Wilamowitz-Moellendorf, U. von., *Lesefrüchte.* [LXXXV, Philodem de musica, IV, 14, p. 60 (Kemke).] (H., 1902, 2, p. 305.)

PHILON D'ALEXANDRIE. Philonis Judaei opera omnia, ad librorum fidem edita. T. V. Leipzig, Holtze's Nachfolger, in-16, 340 p.

Nestle, E., Zu Philo de Somnis, II, 44. (Ph., N. F., 2, p. 311-312.)

PHILOSOPHES. Academicorum philosophorum index herculanensis. Edidit S. Mekler. Berlin, Weidmann, 1902, xxxvi, 435 p. 6 M.

PHILOSTRATE. Philostrati minoris imagines et Callistrati descriptiones. Recensuerunt Car. Schenkl et Aem. Reisch. Leipzig, Teubner, 1902, LVIII, 82 p. 2 M. 40 Pf.

Jüthner, J., Der Gymnastikos des Philostratos. Eine textgeschichtliche und textkritische Untersuchung. (S. Ak. W.) Wien, Gerold, 1902, 79 p. 3 Taf. 2 M. 80 Pf.

Osborn, P., Rose leaves from Philostratus. London, Unicorn Press, in-16. 2 sh. 6 d.

PHOTIUS. Φωτίου λόγοι. Ἐσθδ. Σ. Ἀριστοδρχου.

Braesche, J., Die Syllogismen des Photios. (Z. f. wiss. Theol. Jg., XLIV, 4, p. 553-589.)

Papageorgiou, P. N., Ἰπόμνημα εἰς Φωτίου τοῦ πατριάρχου δριμιάς κριτικόν. I-II. Leipzig, Teubner.

— Photios. (Byz. Z., XI, 1-2, p. 33-34.)

PHRYNICHUS.

Oltvert, A., Una citazione di Frinico. (Pap. di Oxyrhynchos, vol II.) (Riv. di filol., 1902, 2, p. 295-303.)

PINDARE.

Fraccaroli, G., La cronologia di Pindaro. (A proposito di una pubblicazione recente.) (Riv. di filol., XXIX, 3, p. 385-416.)

Wilamowitz-Moellendorf, U. von, Hieron und Pindaros. (S. Pr. Ak., 1901, 53, p. 1273 ss.)

PLATON. Epigrammi. Testo, varianti e versione. Preceduti da uno studio sull'autenticità di essi, da D. Fava. Milano, Bernardini e Rebeschini, 74 p.

— Euthyphron and Menexenus. Ed. by T. R. Mills. Introd., text, notes. Oxford, Clarendon Press, 1902, 106 p. 4 sh. 6 d.

— Transl. by T. R. Mills. Ibid., 1902. 4 sh. 6 d.

— Euthyphro and Menexenus. Introd. text, notes, vocabulary, text papers, translation. London, Clive, 1902, 172 p. 6 sh. 6 d.

— Il Protagora, commentato ad uso delle scuole dal prof. Brambilla. Milano, Briola, 1902.

— Respublica. Ed. by J. Burnet. Oxford, Clarendon Press. 6 sh.

— Republic. Books I, II. Literally transl. from the Greek, with grammatical notes, by a Graduate. London, Simpkin. 2 sh. 6 d.

Adam, J., On Plato, Rep. X, 616 E. (Cl. R., 1901, 8, p. 391-393.)

— The arithmetical solution of Plato' number. (Cl. R., 1902, 1, p. 17-23.)

Archer-Hind, R. D., Plato, Theaetetus, 179 E-180 A. (J. of philol., nr. 55, p. 15.)

Blass, F., Kritische Bemerkungen zu Platon Phaidros. (H., 1901, 4, p. 580-596.)

— Voir Σκρίτων IX.

Burnet, J., A neglected manuscript of Plato (Cl. R., 1902, 2, p. 98-101.)

Cada, Fr., Datovani Platonova Faidra. (Listy filol., 1901, 3-4, p. 173-193; 5, p. 342-359; 6, p. 401-439.)

Campbell, L., Plato's Republic. London, Murray, 1902, 192 p. 6 sh.

Cesareo. — Voir Χίτωνον.

Draheim, H., Zu Plato Apol., p. 34 E : δόξαν ἐμοί. (Wochenschr. f. klass. Philol. 1901, nr. 26, p. 726-728.)

Dupuis, J., Le nombre géométrique de Platon. (Post-scriptum.) R. E. G., 1902, nr. 65-66, p. 288-301. — T. à p. (avec note additionnelle.) Leroux, 1902.

Dyer, L., Plato as a playwright. (Harv. St. XII.)

Gans. — Voir ΑΝΙΣΤΟΤΕ.

Gast, E. R., Platons Euthydemus in der Prima. (N. J. Alt., 1901, 9, 2. Abt., p. 515-518.)

Giambelli, G., Sul passo interpolato di Platone, Timeo, p. 42 B. (Boll. di filol. class., VIII, 6, p. 131-135.)

- Heldel, W. A.**, On Plato's Euthyphro. (Proceed. of Amer. philol. Assoc. vol. XXXI, p. 163-181.)
- Jackson, H.**, Plato, Hipparchus 230 A. (Cl. R. 1901, 7, p. 275.)
- Janell, W.**, Ueber die Echtheit und Abfassungszeit des Theages. (H. XXXVI, 3, p. 427-439.)
— *Questiones platonicae.* (Aus J. f. cl. Philol.) Leipzig, Teubner, 73 p. 2 M. 80 Pf.
- Jessen.** — Voir SECTION II.
- Johnston, H. T.**, On Plato's Apology. (Cl. R. 1902, 3, p. 176-177.)
- Lafontaine, A.**, Le plaisir, d'après Platon et Aristote. (Étude psychologique, métaphysique et morale.) Thèse. Paris, Alcan, xvii, 312 p. 6 fr.
- Laloy, L.**, Notes sur le Théétète. [158 C; 161 A; 175 E.]. (R. Ph., 1902, 2, p. 158-163.)
- Menzel, A.**, Untersuchungen zum Sokrates-Prozesse. Wien, Gerold's Sohn, 1902, 64 p. 1 M. 50 Pf.
- Pantazis, M.**, Τεκμήρια τοῦ νόθου τῶν Νόμων ἐκ τοῦ Γ β:βλίου καὶ ἐπανορθωτικὰ εἰς αὐτό. ('Αθηναί, XIII, 2-4, p. 143-213.)
- Parmentier, L.**, Platon, Phèdre 257 D. (R. de l'É. en Belg., XLIV, 3, p. 257-559.)
— L'adjectif ἐξάντης (Platon, Phèdre, 244 C. (R. Ph. 1902, 4, p. 354-359.)
- Renault, M.**, Platon. Paris, Delaplane, 1902, in-18, 119 p.
- Richards, H.**, Platonica, III. (Cl. R. 1901, 6, p. 295-302; 1902, 1, p. 10-17.)
- Richter, A.**, Ἴστορία καὶ ἔπος ἐν τῷ βίῳ τοῦ Πλάτωνος. ('Αρμονία, 1902, 1, p. 29-48.)
- Ritchie, D. G.**, Plato. London, Clark, 1902, 240 p. 3 sh.
- Rolfes, E.**, Neue Untersuchungen über die platonischen Ideen. (Philos. Jahrbuch d. Görres-Gesellsch., XV, 1, p. 10-19.)
- Schirwitz, K.**, Der Beweis für die Identität der Tapferkeit und des Wissens in Platons Protagoras. Progr. Stargard; Leipzig, Fock, 26 p.
- Schneider, G.**, Schüler-Kommentar zu Platons Apologie. Leipzig, Freytag, vn, 76 p. 80 Pf.
— Schüler-Kommentar zu Platons Euthyphron. Wien und Prag, Tempsky; Leipzig, Freytag, 1902, iv, 40 p. 50 Pf.
- Schrohl, O.**, De Brysias qui fertur Platonis. Diss. Göttingen, 43 p.
- Schulhof, J. M.**, Notes on the ontology of the Philebus. (J. of Philol. nr. 55, p. 1-14.)
- Seymour, T. D.**, Note on Plato's Phaedo 115 D. (Cl. R., 1902, 4, p. 202.)
- Shorey, P.**, Plato, Lucretius and Epicurus. (Harv. St., vol. XII.)
- Stachlin, F.**, Die Stellung der Poesie in der Platonischen Philosophie. München, Beck, iv, 68 p.
- Stiglmayr, J.**, Das antike Tugendideal in der Platonischen Apologie des Sokrates. (Stimmen a. Maria Laach, 1902, 2-4.)
- Tralka, J.**, Die methodisch-rhetorische Analyse der platonischen Schrift u. d. T. Die Apologie des Sokrates. Progr. Stryj, 30 p.
- Valhinger, E. E.**, Neutestamentliche Parallelen zu Platons Apologie des Sokrates. Progr. Blaubeuren, 1902, in-4, 22 p.
- Windelband, W.**, Zu Platon's Phaidon. (Aus Strassburger Festschrift. etc., p. 287-297.) Strassburg, Trübner.
- Zekidis, G. A.**, Διορθώσεις εἰς Πλάτωνος Φαίδωνα. ('Αρμονία, 1901, 11, p. 497-512.)
- PLUTARQUE.** Themistocles and Aristides. New transl. from the original, with Introd. and notes by *Bernadotte Perrin.* (New York) London, Harrison.. 12 sh. 6 d.
- Buecheler, Fr.**, Coniectanea. [Plut. Quaest. conv. VIII, 6.] (Rh. M. LVI, 3, p. 321-322.)
- Dyroff, A.**, Bericht über Plutarchus' Moralia für 1889-1899. (Forsetzg.) (Bursians Jahrb. 1901, 2-3, 1. Abt. p. 33-58.)
- Egenolf, P.**, Handschriftliches zu Plutarchs moralia. (Ph. LX, 3, p. 427-439.)
- Farnell, L. R.**, An allusion to the Mycenaean script in Plutarch. (Cl. R. 1902, 2, p. 137; 3, p. 188.)
- Fowler, H. N.**, The origin of the statement contained in Plutarch's life of Pericles, ch. XIII. (Harv. St., XII.)
- Fritzsche, H.**, Präparation zu Plutarchs Tiberius und Gaius Gracchus. (Kraft und Ranke's Präparat. f. d. Schullektüre, 67. Heft.) Hannover, Goedel, 1902, 32 p. 65 Pf.
- Giesen, K.**, Plutarch's *Questiones graecae* and Aristoteles' *Politien.* (Ph. LX, 3, p. 446-471.)

H. (Hartmann) J. J., Ad Plutarchum [Lyc. 11 Sintenis]. (Mn. 1902, 2, p. 156.)

— Ad Plut. [Lyc. 21.] (Ibid., p. 168.)

— Ad Plut. [Fab. Max. 13] (Ibid., p. 178.)

— Ad Plut. [Num. 2.] (Ibid., p. 209.)

— Ad Plutarchum [Lyc. 27; Lyc. 6 Sintenis.] (Ibid., 3, p. 246.)

— — [Lyc. 14 Sint.] (Ibid., p. 303.)

— — Ad Plutarchum. [Comp. Thesei et Rom. ch. 6. (Ibid., p. 362.)

Jackson, H., Plutarch de Pythias oraculis, 25, 407 A. (Amer. J. of philol. nr. 55, p. 160.)

Mühl, A., Quomodo Plutarchus Chaeronensis de poetis scaenicis Graecorum judicaverit. Progr. Neuburg a. D., Griessmayer, 1902, 28 p.

Papageorgiou. — Voir **MICHEL ACOMINAT**.

Rau, R., Quaestiones Plutarcheae ad Cimonis et Periclis vitam pertinentes. Diss. Leipzig, 45 p.

Vernefeld, G., De scriptorum latinorum locis a Plutarcho citatis. Diss. Münster, 71 p.

POÈTES COMIQUES.

Hoelzer, V., De poesi amatoria a comicis atticis exulta, ab elegiacis imitatione expressa. Pars prior. Diss. Marburgi Callorum, 90 p.

Olivieri. — Voir **HOEZZE**.

POÈTES DIVERS. Poetarum graecorum fragmenta. Auctore *U. de Wilamowitz-Moellendorff* collecta et edita. Vol. III fasc. I. Poetarum philosophorum fragmenta. Edid. *H. Diels*. Berlin, Weidmann, VIII, p. 270 p. 10 M.

Fischinger, A., Der Vogelgesang bei den griechischen Dichtern des klassischen Altertums. Progr. Eichstädt.

POÈTES ÉLÉGIAQUES.

Hoelzer. — Voir **POÈTES COMIQUES**.

POÈTES-PHILOSOPHES. Poetarum philosophorum fragmenta. Edid. *H. Diels*. Dans l'édition d'U. von Wilamowitz-Moellendorff. Voir **POÈTES DIVERS**.

POÈTES TRAGIQUES.

Dottin. — Voir **SECTION IX**.

Tucker, T. G., On the fragments of the minor tragedians. (Cl. R., 1901, 9, p. 451.)

POLYBE.

Amelung, R., De Polybii enuntiatis finalibus. Diss. Halle, 55 p.

Bender, F., Beiträge zur Kenntnis des antiken Völkerrechts (nach Polybios). Diss. Bonn, 86 p.

Guntz, O., Polybios und sein Werk. Mit 1 Kärtchen. Leipzig, Teubner, 1902, v, 88 p. 2 M. 80 Pf.

Ellis, R., Ad Polyb. De Consol. II, 2. (J. of philol., nr. 55, p. 22-23.)

Hercod, R., La conception de l'histoire dans Polybe. Diss. Lausanne, 1902, 164 p.

Palazzani, S., Sopra un passo di Polibio di lezione incerta [III, 88, 8.] (Bollettino di filol. class., VIII, 8, p. 182-184.)

Wilcken. — Voir **PAPYRUS**.

Wunderer, G., Polybios-Forschungen. Beiträge zur Sprach- und Kulturgeschichte. 2. Tl. Citate und geflügelte Worte bei Polybios, im Zusammenhang mit der ästhetisch-litterarischen Richtung des Historikers untersucht. Leipzig, Dieterich, v, 100 p. 2 M. 40 Pf.

— Kritisch-exegetische Studien zu den Historien des Polybios. (Blätter f. bayr. Gymnasialschulw., 1901, 7-8, p. 465-495.)

POSIDONIUS.

Schuchlein, F., Untersuchungen über des Posidonius Schrift περί ὠκεανού. Diss. Erlangen, 99 p.

— Untersuchungen über des Posidonius Schrift περί ὠκεανού (Geophysischer Teil). Progr. Freising, 44 p.

PROCLUS.

Romagnoli, E., Proclo e il ciclo epico. [Estr. d. stud. ital., IX, p. 35-123.] Firenze, Seeber.

PROCOPE.

Niederle, L., Ueber die Σπόροι des Prokopios. (Archiv für slav. Philologie, 1901, 1-2.)

PTOLÉMÉE.

Schmidt, L., Zur Germania des Ptolemäus und zur Frage nach den Wohnsitzen der Cherasker und Hermunduren. (Histor. Vierteljahrsschrift, 1902, 1, p. 79-85.)

SAPPHO.

Forrer, L. — Voir SECTION XIV.

Fraccaroli, G., 1 nuovi frammenti di Saffo nei papiri berlinesi. (Boll. d. filol. cl., VIII, 11, p. 252-259.)

Jurenka, H., Die neuen Bruchstücke der Sappho und des Alkaios. (Z. f. oesterr. Gymnasialschulw., 1902, 4, p. 289-298.)

Neue Gedichte der Sappho. (Wochenschr. f. klass. Philol., 1902, nr. 4, p. 110-111.)

Nicastro, S. e L. Castiglioni. Nuovi frammenti di Saffo. (At. e Roma, 1902, aprile, p. 541-546.)

B. T. (Reinach, Th.), Nouveaux fragments de Sappho. (R. E. G., nr. 62-63, 1902, p. 60-70.)

Rizzo, G. E. — Voir SECTION XIII.

Schubart. — Voir ALCE.

Woerpel, G., Zu Sappho. (Wochenschr. f. klass. Philol., 1902, nr. 21, p. 588-589.)

SEXTUS EMPIRICUS.

Vick, G., Karneades' Kritik der Theologie bei Cicero und Sextus Empiricus. (H., 1902, 2, p. 228-248.)

Vollgraf, W., La vie de Sextus Empiricus. (R. Ph., 1902, 2, p. 195-210.)

SIMONIDE DE CÉOS.

Cipolla, F., L'encomio di Simouide di Ceo per i caduti alle Termopili. Versione e noterolle. (Atti d. R. Istituto Veneto, vol. LX, ser. 5, vol. III, disp. 5.)

SIMPLICIUS.

Rudio, F., Der Bericht des Simplicius über die Quadraturen des Antiphon und des Hippokrates. (Bibliotheca mathemat. 3. Folge, 3. Bd. 3. Heft.) Figg.

Zahnfetsch, J. — Voir ARISTOTE.

SOPHOCLE. Tragedies and fragments. Transl. by the late *E. H. Plumptre*. With notes, rhymed odes and lyrical dialogues. London, Isbister, in-12, 2 vol. 2 sh. 6 d.

— Antigone. Introd., notes, appendices, by *M. A. Bayfield*. London, Macmillan, 1902, in-12, 208 p.

— Antigone, traduction adaptée à la représentation. Musique de *Saint-Saëns*. (Les chœurs français sont empruntés à la trad. de *Meurice et Vacquerie*.) Laval, Goupil, 53 p.

— Scenes from Antigone. Edited by *C. E. Lawrence*. Oxford, Clarendon Press, 1902. 1 sh. 6 d.

— Électre. Édition classique, par *E. Bertrand*. (Alliance des maisons d'éducation chrétienne.) Paris, Poussielgue, 1902. 139 p.

— Electra. Introd. by *M. A. Bayfield*. London, Macmillan. 2 sh. 6 d.

— Électre, tragédie grecque, trad. en vers français et mise en 5 actes par *A. Lagouey*. Paris, Brunel, 112 p.

— Elektra von Sophokles in den Versmassen der Urschrift übersetzt von *A. Joachim*. Progr. Duisburg, 84 p.

— Oedipe Roi. Texte grec publié et annoté à l'usage des classes par *Ed. Tournier*. 11^e éd. revue par *A.-M. Desrousseaux*. Paris, Hachette, 1902. xvi, 107 p.

— Oedipus Rex, bewerkt door *J. M. Fraenkel* en *P. Grootboom*. Groningen, Wolters, 1902.

Bayfield, M. A., Sophocles. [Electra v. 11 ss.; 743 ss.; 1458.] Cl. R., 1901, 7, p. 345-346.)

— On two places in Sophocles' Antigone. (Ibid., 9, p. 448-449.)

— Soph. Antigone 795 ff. (Berliner philol. Wochenschr., 1901, nr. 28, p. 892-893.)

Bury, J. B., Two passages in Sophocles. [Antig. I, 3; Oed. Col. 547.] (Hermathena, XXVII, p. 331-334.)

Caecialanza, F., Schedulae criticae. [Soph. Antig., 350 ss.] (Riv. di filol., 1902, 2, p. 344-345.)

- Case, J.**, Apollo and the Erinyes in the Electra of Sophocles. (Cl. R., 1902, 4, p. 195-200.)
- Earle, M. L.**, The Opening of Sophocles' Electra. [I, 153-163; II, 681-687.] (Cl. R., 1902, 1, p. 5-7.)
- F. K.**, Oedipus. (Grenzboten, 1901, nr. 10, p. 467-472.)
- Fairbanks, A.**, Souls in the æther and Sophocles' Ajax 1192 s. (Cl. R., 1901, 8, p. 431-432.)
- Kohm, J.**, Erwiderung. [Auf Löhner's Recension von Kohm's Schillers Braut von Messina und ihr Verhältnis zu Soph. Oid. Tyr.] (Z. f. oesterr. Gymnasien, 1902, 2, p. 192.)
- Kral, J.**, Poznánsky k Sofokleova Elektre. (Listy filol., 1901, 2, p. 91-109.)
- Limentani, L.**, Hercules furens di Seneca nelle sue relazioni colle Trachinie di Sofocle e nelle sue fonti. Padova; Verona, 1902, 136 p. L. 2.
- Nusser, J.**, Zum König Oedipus des Sophokles. (Bl. f. Bayr. Gymnasialschulwesen, 1902, 5-6, p. 365-368.) L.
- Ortmann**, Zur Dramaturgie der Antigone des Sophocles. Progr. Torgau, in-4, 16 p.
- Parmentier, L.**, Sophocle, Œdipe Roi, v. 10-11. (R. Ph., 1902, 4, p. 349-353.)
- Pichler, F.**, Beiträge zur Quellenuntersuchung der Sophokles-Scholien. Progr. Pettau, 16 p.
- Roberts, M. Rh.**, Note on Soph. Fragm. 626. (Cl. R., 1901, 7, p. 361.)
- Tholhidopoulos, G.**, Ἀνάλυσις τῆς Ἑλέκτρας τοῦ Σοφοκλέους. (Ἄρμονία, 1901, 8, p. 352-368.)
- Vlachos, N. P.**, The Subjet of Sophocles' Antigone. Diss. Philadelphia, 52 p.
- Wright, J. H.**, Studies in Sophocles. (Harv. St., XII.)

STRABON.

- De Luca**, Il lago di Lesina in Strabone e Plinio. (Rassegna Pugliese, XVII, 11.)
- Kunze, R.** — Voir GÉOGRAPHES.
- Oddo, A.**, Gl' hypomnemata historica di Strabone come fonte di Appiano. Palermo, tip. Vena. (Estr. d. Rassegna di antichità classica, 1900.)
- Strazzulla, V.**, Dopo lo Strabone Vaticano del Cozza-Luzi. Messina.

SUIDAS.

- Wilamowitz-Moellendorf, U. von**, Lesefrüchte. [Zu Suidas.] (H., 1902, 2, p. 302-303.)

SYNESIUS.

- Crawford, W. S.**, Synesius the Hellene.

SYRIANUS, Syriani in Metaphysica commentaria. — Voir ARISTOTE, Commentaria.**THEMISTIUS.**

- Schenkl, H.**, Die handschriftliche Ueberlieferung der Reden des Themistius. (Fortsetz.) (W. St., 1901, 1, p. 14-25.)

THÉOCRITE.

- Bechtel, F.**, Varia [Theocr., XXIV, 8.] (H., XXXVI, 3, p. 422-424.)
- Jahn, P.**, Aus Vergils Frühzeit. (Théocrite, etc.) (H., 1902, 2, p. 161-172.)
- Roszbach, E.**, Theocritea. (Berliner philol. Wochenschr., 1901, nr. 36, p. 1116-1117.)

THÉODORE LASCARIS.

- Papageorgiou, P. N.**, Zu den Briefen des Theodoros Lascaris. (Byz. Z., XI, 1-2, p. 16-32.)

THÉODORE PEDIASIMUS.

- Papageorgiou, P. N.**, Zu Theodoros Pediasimos. (Byz. Z., X, 3-4, p. 425-432.)

THÉODORE DE MOPSUESTE.

- Lietzmann, H.**, Der Psalmcommentar Theodor's von Mopsuestia. (S. Pr. Ak., 1902, 17, p. 334-346.)

THEOGNIS, Distichi, tradotti da *P. Boschi*. Salmona, 32 p.

- Gaussa, G.**, Note al testo della Silloge Teognidea. Alessandria, Gazzotti, 12 p.

THÉOPHANE.

- Brooks, E. W.**, On the date of the first four Books of the Continuator of Theophanes (Byz. Z., X, 3-4, p. 416-417.)
- Bury, J. E.**, Ἀμφοτέρωι for πάντας. [In Theophanes.] (Byz. Z., XI, 1-2, p. 111.)

THÉOPHRASTE. Characteres. Emendaverunt *J. M. Fraenkel* et *P. Groonboom* jr. Groningen, Wolters, 65 p. 60 c.

— La Storia delle piante, volgarizzata ed annotata da *F. F. Mancini*. Roma, Loescher, LX, 540 p.

THÉOPHYLACTE.

Dräseke, J., Theophylaktos' Schrift gegen die Lateiner. (Byz. Z., X, 3-4, p. 515-520.)

THUCYDIDE. Historiae. Recensuit *C. Hude*. Ed. maior. Leipzig, Teubner, 2 vol. à 2 M. 40 Pf.

— Books VI, VII. Selections. Athenians in Sicily. Ed. *W. C. Compton*. London, Bell. 3 sh. 6 d.

Groh. — Voir *ARISTOTE.*

Herwerden, H. van. Ad Thucydidem. [Ed. Hude, l. V-VIII.] (Mn., 1902, 2, p. 121-133.)

Hude, K., Encore une fois le Laur. LXIX, 30. (R. Ph., XXVI, 1, p. 32-37.)

— Berichtigung zu Rh. M., LV, p. 480. [U(sener) Thukyides, VII, 75, 4.] (Rh. M., LVI, 3, p. 472.)

Jessen. — Voir *SECTION II.*

Jones, H. St., Sur les manuscrits de Thucydide. (R. Ph., 1901, 4, p. 289-294.)

Kopacz, J., Kritische Analysis der sogenannten Thucydideischen « Archäologie » (W. St., XXIII, 2, p. 185-208.)

Liljeblad, J., De assimilatione syntactica apud Thucydidem quaestiones ad genera, numeros, casus pertinentes. Commentatio academica. Upsala, Almqvist et Wiksell, XII, 114 p.

Schmitt, M., Präparationen zu Thukyides, Buch. VII und VIII, 1. Hannover, Goedel, 1902, 36 p. 70 Pf.

Serruys, D., Thucydeia. (Mél. d'arch. et d'hist., XXI, 3-4, p. 391 ss.)

— Deux plans stratégiques dans les manuscrits de Thucydide. (Ibid., p. 403-409.)

— A propos d'une édition récente de Thucydide. (R. Ph., 1901, 3, p. 235-252.)

Smith, Ch. F., Traces of epic usage in Thucydides. (Trans. of the Amer. philol. Assoc., vol. XXXI, p. 69-81.)

Stavridis, J. S., Περί τῆς νοθεύσεως τοῦ Θουκυδίδου ὑπὸ τοῦ πρώτου ἐκδότου αὐτοῦ καὶ τοῦ χρόνου, καθ' ὃν αὐτὴ ἐγένετο, καὶ ἀναγραφὴ τῶν ἐν αὐτῷ παρεσάκτων χωρίων, μετὰ εἰκασίων περὶ τῆς μορφῆς τοῦ ἀρχικοῦ κειμένου. [Ἀνατύπωσις ἐκ τῆς Νέας Ἡμέρας.] Leipzig, Harrassowitz, 1902, 92 p. 4 M.

Steup, J., Thucydides, Antiochos und die angebliche Biographie des Hermokrates. (Rh. M., LVI, 3, p. 443-461.)

Thulin, C., De optativo iterativo apud Thucydidem. [S.-A. aus d. Festschrift f. Prof. M. Weibull.] Lund, Malmström, 1902, 50 p.

Warren, W. and *I. P. Postgate.* — Voir *DENTS D'HALICARNASSE.*

Weller, Ch. M., On the interpretation of Thucydides, II, 15. (Cl. R., 1902, 2, p. 158-160.)

Wilamowitz-Moellendorf, U. von. Lesefrüchte. [LXXIX : Thukyd., 5, 76 ; 4, 118.] (H., 1902, 2, p. 308-309.)

Wilhelm, A., Vermuthungen. [Thukid., IV, 118, 5.] (Ph., LX, 4, p. 481-485.)

TYRTÉE.

Pistelli, M., De recentiorum studiis in Tyrtaeum collatis. Florence, Seeber, 1902.

TZETZÉS.

Patzig. — Voir *MALALAS.*

White. — Voir *ARISTOPHANE.*

XÉNOPHON. Hipparchicus, sive de magistri equitum officio. Rec. *P. Cerocchi*. Berolini, Weidmann, 66 p. 2 M.

— Mémoires sur Socrate. Livre I^{er}. Texte grec en regard de la traduction française de *J. B. Gail*. Edition précédée d'une introduction, d'une analyse développée et d'appréciations philosophiques. par *L. Gallais*. Paris, Delalain frères. XXIV, 60 p. 1 fr.

— Memorabilia. II. Literally translated by *A. D. C. Amos*. London, Simpkin, 46 p.

Beyschlag, Fr., Die Apologie des Xenophon. (Bl. f. bayr. Gymnasialschulw., 1901, 7-8, p. 496-517.)

- Cesareo, P.**, I due simposi in rapporto all' arte moderna. Ricerche critiche. Palermo, Reber, viii, 264 p. 7 l.
- Dakyns, H. G.**, March of the ten thousand. Transl. of Anabasis, preceded by life of Xenophon. London. Macmillan, 346 p. 3 sh. 6 d.
- Gemoll, W.**, Schulwörterbuch zu Xenophons Anabasis, Hellenika und Memorabilien. Mit 89 Textabbildgn, 2 Farbendr. Taf. und 2 Karten. Leipzig, Freytag, vii, 340 p. 4 M.
- Jackson, H.**, Xenophon, Cynegeticus, XII, 6. (J. of philol., nr. 55, p. 136.)
- Jessen.** — Voir SECTION II.
- Lincke, K.**, Xenophons persische Politie. (Ph., LX, 4, p. 541-571.)
- Menzel, A.**, Untersuchungen zum Sokrates-Prozesse. [Aus S. Ak. W.] Wien, Gerold, 1902, 64 p. 1 M. 50 Pf.
- Frammer, Varia.** [Xenoph. Hell. I, 7, 24.] (W. St. XXIII, 2, p. 232.)
- Sotari, A.**, Ad Xenoph. Hellen., I, 4, 7. (Boll. di filol. class., VIII, 5, p. 112.)
- Stefani, E. L. de,** I codici vaticani delle Elleniche di Senofonte. (Estr. d. Stud. di filol., IX.)
- Stockmair,** Ist die Schrift Ἀγησίλαος ein Werk Xenophons? Ein Beitrag zur Lösung der Frage. Progr. Gorz, 1900, 33 p.
- Tisdall, F. G.**, The credibility of Xenophon's Anabasis. (Amer. J. of arch., 1902, I, p. 47-48.)

ZOSIME.

- Rappaport, B.**, Hat Zosimus, I, c. 1-46 die Chronik des Dexippus benutzt? (Beitr. zur alte Geschichte, I, 3, p. 427-442.)

VI. — ÉPIGRAPHIE.

- BORMANN und BENNDORF.** — Voir SECTION V, ESOPÉ.
- BATES, W. N.**, The early Greek alphabet in the light of recent discoveries in Egypt. (Trans. of the Amer. philol. Association, XXXII, p. 76.)
- BECHTEL, F.**, Zur Entschädigungs-Urkunde von Trözen. (H. 1901, 4, p. 610-612.)
- BOURGUET, E.**, Inscription de Delphes. Les comptes sous Caphis et sous Théon. — La chronologie delphique sous Alexandre. (B. C. H., 1900, 7-12, p. 463-509.)
- BROWN, C. N.**, Fragment of a treasure list found in the Acropolis wall of Athens. (Am. J. of arch., 1902, I, p. 45-46.)
- CALICE, F. von,** Militärischer Grabstein aus Selymbria. (Jahresh. d. oesterr. arch. Institut., IV, p. 224-225.)
- CAPPS, E.**, Studies in Greek agonistic inscriptions. (Trans. of Amer. philol. Assoc., vol. XXXI, p. 112-137.) — T. à p. Chicago, 25 p.
- CASTRIOTIS, P.**, Φρατρική ἐπιγραφή. (Ἐφ. ἀρχ., 1901, 3-4, p. 158-162.)
- CHAPOT, V.**, Sur quelques inscriptions d'Acmonia de Phrygie. (R. d. ét. anc., 1902, 2, p. 77-84.)
- CHAVIARAS, D. und E. HULA,** Inschriften aus Syme. (Jahresh. d. oesterr. arch. Institut., 1902, I, p. 13-20.)
- CLERMONT-GANNEAU,** A Greek inscription from Beersheba and the Geræ question (Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement, p. 122-123.)
- COLLITZ et BECHTEL.** — Voir SAMMLUNG.
- CONTOLÉON, A.-E.**, Inscriptions grecques d'Europe. (R. E. G., 1902, nr. 64, p. 132-143.)
- CORPUS inscriptionum graecarum Peloponnesi et insularum vicinarum.** Consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussiae editum. Vol. I: Inscriptiones Aeginae, Pittonesi, Cecryphaliae, Argolidis. Ed. Max. Fraenkel. Berlin, Reimer, gr. in-fol., viii, 411 p. 48 M.
- COUSIN, G.** — Voir SECTION XIII.

- CUMONT, Fr.**, Nouvelles inscriptions du Pont. (R. E. G., 1902, nr. 65-66, p. 311-335.)
 — Une dédicace à Jupiter Dolichenus. (R. Ph., XXVI, nr. 1, p. 5-11.)
- DARESTE, R., B. HAUSSOULLIER et Th. REINACH**, Recueil des inscriptions juridiques grecques. Texte, traduction, commentaire. 2. série, 1. fasc. Paris, E. Leroux, 1902, 177 p.
- DEISSMANN, A.**, Die Rachgebete von Rheneia. (Ph. N. F., XV, 2, p. 252-265.)
- DEITERS, P.**, Zu C. I. Gr., II, 1255. (Rh. M., LVI, 4, p. 587-595.)
- DELAMARRE, J.**, Location du domaine sacré de Zeus Téménités (Amorgos). (R. Ph., 1901, 3, p. 165.)
- DITTENBERGER, W.**, Zum Brief des Antigonos an die Skepsier. (H., 1901, 3, p. 450-452.)
- DRAGOMIS, E.**, Notes épigraphiques. I : Un Hermès στροφαῖος en Crète. II : Correction à B. C. H., 1900, p. 70-74 et note, p. 176-177. (B. C. H., 1900, 7-12, p. 524-531.)
- DRAGOMIS, St.**, Ὁ Ἀσκληπιὸς ἐν Ἀθήναις. (Ἐφ. ἀρχ., 1901, 1-2, p. 98-112.)
- DYBOUNOTIS, G.**, Ἑρμηνεία νομικῆς ἐπιγραφῆς ἐκ τῆς ἐν Κρήτῃ Γόρτυος. (Παρνασσός, Ν. Σ. Ἔτος V, p. 146-150.)
- EARLE, M. L.**, Notes on the Greek alphabet. I : Of the evolution of the supplementary aspirate (spirant) and assibilate signs. II : Of the names of the original letters of the Greek alphabet. III : Of the Beta-Signs, IV : Of the sixteen-letter alphabet. (Amer. J. of arch., 1902, 1, p. 46-47.)
- ERMAN, A.**, und **U. WILCKEN**, Die Naukratisstele. (Z. f. ägypt. Spr. und Altertumskunde, XXVIII, 2, p. 127-135.)
- FICK, A.**, Zu den Inschriften von Magnesia am Maiandros. (Beitr. z. Kunde d. indog. Sprachen, XXVI, 4, p. 276-291.)
 — — Voir SECTION VIII.
- FONTRIER, A. et P. FOURNIER**, Inscriptions de Thyatire (d'après l'Ἀρμονία, 13 et 18 avril 1901.) (R. d. ét. anc., 1901, 3, p. 265-268.)
- FONTRIER, A.**, Une nouvelle borne milliaire de la route de Smyrne à Sardes. (R. d. ét. anc., 1901, 4, p. 349-351.)
- FRAENKEL, M.**, Die Inschrift der Aphaia auf Aigina. (Rh. M., 1902, 1, p. 152-156.)
- FURTWAENGLER, A.**, Zu der Inschrift der Aphaia auf Aegina. (Rh. M. 1902, 2, p. 252-258.)
- GELDER, H. van**, Ad titulos Acraephienses. (Mn., XXIX, 3, p. 280-303.)
- HAUSSOULLIER, B.**, Une inscription oubliée. (R. Ph., XXVI, 1, p. 98.)
 — Note sur une inscription de Trézène (B. C. H., XXIV, p. 190). (R. Ph., 1901, 4, p. 336-338.)
 — Le Milésien Lichas, fils d'Hermophantos. (Ibid., p. 338.)
 — Osselet en bronze avec inscription grecque de 5 lignes (non reproduite). (S. Ac. I., 1902, p. 97.)
- HERZOG, R.** — Voir SECTION XIII.
- HILLER von GAERTRINGEN**, Inschriften aus Rhodos. (Jahresheft d. oesterr. arch. Institut., 1901, 4, p. 159-166.)
 — P. Quinctilius Varus auf Tenos. (Ibid., p. 166-168.)
 — Inschrift aus Tenos. (B. C. H., 1900, 7-12, p. 615.)
 — Die älteste Inschrift von Paros. (Ibid., 1902, 1, p. 9-13.)
 — Inschriften von Rhodos und Thera. (H. XXXVI, 3, p. 440-447.)
 — Neue Forschungen über die Inseln des aegäischen Meeres. (Bursians Jahresb., 1901, 4-5, 3. Abt., p. 51-65.)

- HIRSCHFELD, O.**, Bilingue Inschrift aus Tenos. (Jahresh. d. oesterr. arch. Institut., 1902, 1, p. 149-151.)
- HOLLEAUX, M.**, Φιλῆταιρος Ἀττίλου. (R. E. G., 1902, nr. 65-66, p. 302-310.)
- HOFFMANN, O.**, Zur thessalonischen Sotairos-Inschrift. (Ph. N. F., XV, 2, p. 245-251.)
- HOMOLLE, Th.** — Voir SECTION XI. (Dédicace, etc.)
- INSCRIPTIONES GRAECAE** ad res romanas pertinentes, auctoritate et impensis Academiae inscriptionum et litterarum humaniorum collectae et editae. T. I, fasc. 1. Edendum curavit R. Cagnat, auxiliante J. Toutain. T. III, fasc. 1. Edendum curavit R. Cagnat, auxiliante G. Lafaye. Paris, Leroux, 1901 et 1902, in-4.
- JAMOT, P.**, Sur la date de la réorganisation des *Mouseia*. (R. E. G., 1902, nr. 65-66, p. 353-356.)
- JOUGUET, P.** — Voir SECTION V, Papyrus, 2^e article.
- KAISER, S.**, L'inscription du temple d'Asclépius à Epidaure (suite). (Le Musée belge, V, 3.)
- KEIL, B.**, Eine Zahlentafel von der Athenischen Akropolis (Strassburger Festschrift, p. 117-142.) 1 Taf. 1 M. 20 Pf.
- KERN, O.**, Inscriptionum thessalicarum antiquissimarum sylloge. Rostock, Warkentien, 1902, gr. in-4, 18 p. Abbildgn. 1 M. 50 P.
- KIRCHHOFF, J.**, Jahresbericht über die « Sammlung der gr. Inschriften ». (S. Pr. Ak. 1902, 4, p. 43.)
- KOEHLER, U.**, Ueber die Correspondenz zwischen dem asiatischen Herrscher Antigonos und der Stadtgemeinde der Skepsier aus dem Jahre 311 v. Chr. (Ibid., 1901, nr. 43, p. 1057-68.)
- KOERTE, A.**, Zu dem Ehrendekret für die Phylekämpfer. (M. I. A., 1900, 4, p. 392-397.)
- Kleinasiatische Studien. Inschriften aus Phrygien. (Ibid., p. 398-444.)
- KRETSCHMER, P.**, Bilinguis aus Dorylaion. (M. I. A., 1900, 4, p. 445-446.)
- Lesbische Inschriften. I : Tempelinschrift von Eresos. II : Grabschriften aus Moria. (Jahresh. d. oesterr. arch. Institut. 1902, I, p. 139-147.) Abbild.
- LAMMENS, H.**, Notes épigraphiques et topographiques sur l'Emésène. (Le Musée belge, V, 3-4; VI, f.)
- LEGRAND, Ph. E.**, Sur une inscription de Trézène. (R. Ph. XXVI, 1, p. 99-104.)
- MEISTER, R.**, Beiträge zur griechischen Epigraphik und Dialektologie. II : Trözenische Entschädigungsurkunde. (Ber. üb. d. Verhandlgn d. K. Sächs. Gesellsch. d. Wiss. Philol.-histor. Cl., 1901, 2, p. 21-30.)
- Zu Furtwänglers Aphaia-Inschriften. [Berl. phil. Woch. 1901, p. 1002.] (Berl. ph. W. 1901, nr. 35, p. 1088.)
- MENDEL, G.**, Inscriptions de Bithynie. (B. C. H. 1900, 7-12, p. 361-426.)
- MENTZ, A.**, Die Grabschrift eines griechischen Tachygraphen. (Archiv f. Stenogr. 1902, 2.)
- MILNE, J. G.**, Greek inscriptions from Egypt. (J. H. S., 1901, 2, p. 275-292.) figg.
- MUELLER, A.** — Voir SECTION XII.
- MUNRO, J. A. R.**, Gleanings from Mysia. (J. H. S. 1901, 2, p. 229-237.)
- NIKITSKI, A.**, Forschungen auf dem Gebiete der griechischen Inschriften. Dorpat-Jurjew, 1902.
- Philonidès de Laodicée et ses fils Philonidès et Dicéarque. (En russe.) (J. du minist. russe de l'A. P., 1900, 4, p. 23.)
- PAPAGEORGIOU, P. N.**, Die Ἱέρεια θύρα Inschrift von Saloniki. Triest, in-4, 4 p.

- Zu Byz. Z. VII, 587. (Inscription.) (Byz. Z. 1-2, p. 110.)
- Voir section XIII.
- PAPAVASSILEIOU, T. L.**, Ἐπιγραφαὶ ἐκ Χαλκίδος. (Ἐφ. ἀρχ. 1901, 1-2, p. 90-98.)
- PATON, W. R.**, Cos and Calymna. (Cl. R. XVI, 2, p. 102.)
- PEPPMUELLER, R.**, Zu einer Inschrift aus Stratonicea. (Berl. phil. Woch. 1901, nr. 37, p. 1149-1150.)
- PERDRIZET, P.**, Miscellanea. VII : Inscriptions d'Eolide. VIII : Sur un graffiti latin de Délos. (R. d. ét. anc. 1902, 2, p. 85-89.)
- POMTOW, H.**, Delphische Chronologie. (Pauly-Wissowa Realencyclopädie d. class. Altertumswissenschaft.) Stuttgart, Metzler. III, p. 118 colonnes: 1 M. 50 Pf.
- PRELLWITZ, W.**, Zu nr. 26 der Inschriften von Magnesia am Maiandros. (Beitr. zur Kunde d. Indog. Sprachen, XXVI, 4, p. 291.)
- PROSOPOGRAPHIA** attica. Ed. I. Kirchner, Vol. I. Berlin, Reimer, VIII, 603, p.; 2 tab.
- RADERMACHER, L.**, Metrische Inschrift. (Ph. LX, 3, p. 476-477.)
- REINACH, Th.**, Apollon Kendrisos et Apollon Patrôos en Thrace. (R. E. G., nr. 62-63, 1902, p. 32-36.)
- Bulletin épigraphique. (Ibid., p. 74-95.)
- ROGERS, J. D.**, Fragment of an archaic Argive Inscription. (Amer. J. of arch. 1901, 2, p. 159-174.) 2 fig.
- ROLFE, J. C.**, The language and style of the preamble of Diocletian's Edict De pretiis venalium rerum. (Amer. J. of arch., 1902, 1, p. 50-51.)
- SAMMLUNG** der gr. Dialekt-Inschriften. Hrsg. von H. Collitz und W. F. Bechtel. IV. Bd., 2. H., 2. Abth. : H. Meyer und C. Wendel, Wortregister zum 2-6. II. des II. Bds. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1902, p. 167-331.
- SANCTIS, G. de**, The Startus in the Cretan inscriptions. (Amer. J. of arch., N. S. V, 3, p. 319-327.)
- SEURE, G.**, Borne du territoire continental des dieux de Samothrace. (B. C. H., 1900, 7-12, p. 574.)
- SOLARI, A.**, C. I. A. 433. (Boll. di filol. cl., VIII, 1, p. 16-17.)
- SPINAZZOLA, V.**, L'iscrizione greca del tempio dei Dioscuri (Archivio stor. p. le prov. Napol., XXVI, 2, p. 316-322.)
- STRAZZULLA**, Epigraphica. (Estr. d. Riv. di stor. ant., N. S. V, 1.) Messina, 1902.
- WEIL, H.**, Note sur une inscription grecque d'Égypte. (S. Ac. I., 1901, p. 201-204.)
- WEISSHAEUPL, R.**, Ephesische Latrinen-Inschriften. (Jahresh. d. österr. arch. Institut., 1902, 1; Beiblatt, p. 33-34.)
- WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von**, Lesefrüchte. [LXXXII : CIA, II, 224]. (II. 1902, 2, p. 310-312.)
- WILHELM, A.**, Θεοὶ ἐπιούριοι. (H. XXXVI, 3, p. 448-450.)
- Nochmals die Bundesurkunde aus Argos. (Rh. M. LVI, 4, p. 571-586.)
- Ψήφισμα Ἀθηναίων. (Ἐφ. ἀρχ., 1901, 1-2, p. 50 ss.)
- Ἐπιγραφή Πειραιῶς. (Ibid., p. 82-84.)
- Δύο ψήφισματα Ἀλαβανδῶν. (Ibid., 1901, 3-4, p. 147-158.)
- Inschrift aus dem Peiraieus. (Jahresh. d. österr. arch. Institut., 1902, 1, p. 127-139.)
- Bericht über griechische Inschriften in Paris. (Anzeiger d. K. Ak. d. Wiss. zu Wien, philos.-hist. Klasse, 1901, nr. 18, p. 130-140.)
- YERAKIS, D. M.**, Inscriptions de Sinope. (R. d. ét. anc., 1901, 4, p. 352-357.)
- ZANGEMEISTER, K.**, Neue Dolichenus-Inschriften. (Bonner Jahrbücher, Heft 107, p. 61-65.) 2 Taf.

- ZÉKIDIS, G.**, Θεσσαλικά ἐπιγράμματα ἀνάδοτοι. (Ἐφ. ἀρχ., 1901, 3-4, p. 123-144.)
ZIEBARTH, E., Cyriacus von Ancona als Begründer der Inschriftenforschung. (N. J. Alt., 1902, 3, 1. Abt., p. 214-226.)

VII. — PALÉOGRAPHIE. — COLLECTIONS DE MANUSCRITS.

- CRONIN.** — Voir SECTION V, BIBLE.
FOAT, F. W. G., On old Greek tachygraphy. (J. H. S. XXI, 2, p. 238-267.)
GITLBAUER, M., Zur altgriechischen Tachygraphie. (Archiv f. Stenographie, Jahrg. LIII, 3, 4, 5, 7.)
LAMBROS, Sp. P., Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων. Τόμος δεύτερος. Cambridge, 1900, in-4. (Edited for the Syndics of the University Press.) vii, 597 p. 21 sh.
MARTINI, E., Catalogo di manoscritti greci esistenti nelle biblioteche italiane. Vol. II con l'indice dei due volumi. — Catalogus codicum graecorum qui in Bibliotheca Vallicellana Romae asservantur. Milano, U. Hoepli, 1902. L. 10. (Vol. I, 1, 1893; I, 2, 1896.)
MEIER, G., Die Fortschritte der Paläographie mit Hilfe der Photographie. (Centralbl. f. Bibliothekswesen, 1900, p. 1-32; 413-130; 191-198, 255-278.)
MENTZ, A. — Voir SECTION VI.
OMONT, H., Inventaire sommaire des nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1898 et 1899. Paris, E. Leroux, 1900, 93 p.
 — Bibliothèque nationale. Fac-similés des miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale du vi^e au xi^e siècle. Gr. in-fol. 76 p. avec texte explicatif. Paris, E. Leroux, 1902. 60 fr.
PIERLEONI, G., Index codicum graecorum qui Romae in bibliotheca Corsiniana, nunc Lynceorum, adservantur. Firenze. (P. 467-478 de : Studi ital. di filol., vol. IX.) L. 1.
THOMPSON, WARNER and KENYON. A new paleographical Society. (Athenaeum, 22 mars 1902, nr. 3882, p. 371.)
WESSELY, C., Kritische Studien zur altgriechischen Tachygraphie. (Archiv f. Stenogr. 1902, Januar.)
 — Ein epigraphisches Denkmal altgriechischer Tachygraphie. (Ibid., LIII, 1.)

VIII. — GRAMMAIRE. — LEXICOGRAPHIE. — PRONONCIATION DU GREC. — RHÉTORIQUE.

- ALLEN, J. T.**, On the usage of the optative with *si* in Protasis. (Proceed. of Amer. philol. Assoc. of Pacific Coast, Dec. 1899, p. 63.)
BABBITH, F. C., The use of *μή* in questions. (Harv. St., XII.)
BALLY, Ch., ἀρχαία. (Mém. de la Soc. de linguistique, XII, 1, p. 60-66.)
BAYFIELD, M. A., On some derivatives of τέλος. (Cl. R. 1901, 9, p. 445-447.)
BECHTEL, F., Varia. 2 : Στυρδῆλη. 3 : Boiot. ἔττε. (H. XXXVI, 3, p. 424-426.)
BIRDWOOD, G., σέλινον. (Athenaeum, nr. 3851, p. 221-222.)
BOEHTLINGK, O., Einige angebliche Volksetymologien. [...5 : Ἐξάμ.τον.] (Bericht üb. d. Verhandlgn d. K. Sächs. Gesellsch. d. Wiss., philol.-hist. Classe, 1901, 2, p. 42-43.)
BRÉAL, M., Etymologies.... 4 : τέχνη. 5 : αὐθέντης. 6 : ἀνωος, ἀνω = ἀνωος.

- 7 : νόξ ἀβρότη. 8 : τάλαντον. 9 : ταχειπλήτης = προσπελάζων ταίγεσι. (Mém. de la Soc. de linguistique, XII, 1, p. 1-11.)
- Αἶψα, λίαν. (Ibid., p. 66.)
- Etymologies.. [... 3 : πόλεμος. 4 : στρατός. 5 : φύλαξ. (Ibid., XII, 2, p. 72 ss.)
- A propos de ἀέθλον. (Ibid., XII, 2, p. 140.)
- Χρόνος, ἡθεοί. (R. E. G., nr. 63, Janvier-avril, 1902, p. 1-10.)
- BUCK, C. D.**, Note on the forma ἈγασιλήΦου. (R. A. 1902, 1-2, p. 47-48.)
- BURRILL, E. F.**, Note sur la rigueur logique de la langue grecque. (En anglais.) (Proceed. of Amer. Assoc. of Pacific Coast, dec. 1899, p. 48.)
- BURY.** — Voir SECTION V, THÉOPHANE.
- CONSTANTINIDIS, A.**, Μέγα λεξικόν τῆς ἐλληνικῆς γλώσσης, T. I. A-A. XXXII, 669 p.
- CORBETTA, T.**, Tavole pratiche di declinazione e conjugazione greca. Milano, tip. Rebeschini, 20 p.
- CROENERT, W.**, Die adverbialen Comparativformen auf ω. (Ph. N. F. XV, 2, p. 161-192.)
- DELNEST**, La syntaxe grecque. (Suite). (Bull. bibliogr. et pédagog. du Musée belge, 1901, 7, p. 215-218.)
- ECKELS, W. A.** — Voir SECTION V, ORATEURS.
- EHRlich, H.**, Die nomina auf -ως. (Z. f. vergleich. Spr. 1902, 1, p. 53-97.) Diss. Leipzig; Gütersloh, Bertelsmann, 49 p.
- FICK, A.**, Die griechischen Verbandnamen (ethnica). (Beitr. z. d. Kunde d. Indog. Spr., XXVI, 4, p. 233-235.)
- Zu den Inschriften von Magnesia am Maiandros. (Ibid., p. 276-291.)
- GERCKE, A.**, Abriss der griechischen Lautlehre. Berlin, Weidmann, 1902, v-86 p. mit 1. Taf. 1 M. 80 Pf.
- HADZIDAKIS, G. N.**, Περί τοῦ χρόνου τῆς ἐξισώσεως τῆς προσωδίας ἐν τῇ ἐλληνικῇ γλώσσῃ. (Ἀθηνᾶ, XIII, 2-4, p. 247-269.)
- Περί τῆς προσωδίας τῆς ἀρχαίας ἐλληνικῆς γλώσσης (Ἀρμονία, 1902, p. 543-552.) Extr. du livre intitulé : Ἀκαδημαϊκὰ ἀντηρώματα εἰς τὴν ἐλληνικὴν κλασσικὴν γραμματικὴν.)
- Voir MELTZER.
- HAGELUEKEN, H.**, Tabellarische Uebersicht der griechischen Moduslehre. Paderborn, Schönigh, 1902, in-fol. 50 Pf.
- HALE, W. G.**, The origin of subjunctive and optative conditions in Greek and Latin. (Harv. St. XII.)
- HAMILTON, H. A.**, The negative compounds in Greek. Diss. Baltimore, 1902, 63 p.
- HEADLAM, W.**, τοκέων, « a parent » and the kindred forms. (Cl. R. 1901, nr. 8, p. 401-404.)
- HEMME, A.**, Kleines Verzeichnis griechischer und Fremd-und Lehnwörter. Leipzig, Avenarius, v, 45 p. 1 M.
- HERWERDEN, H. van**, Lexicon graecum suppletorium et dialecticum. Leiden, Sijhoff, x, 973 p. 28 M.
- HIRT, E.** Kleine grammatische Beiträge. [... 5 : Gr. δύννημι. 6 : Zur Behandlung der ζ-Verbindungen im Griechischen. 7 : Gr. ἵμι = lat. jacio. 8 : Beispiele zum gr. Schwebelaut. 9 : Metathese von s im Gr. und die Vertretung von s. 10 : Zur Flexion des Duals und der Pronomina im Gr... (Indog. Forschgn, XII, 3-4, p. 195-242.)
- HOWES, G. E.**, The use of μή with the participle where the negative is influenced by the construction upon which the participle depends. (Harv. St. XII.)
- JANNARIS, E.**, Ὀρθογραφικὰ ζητήματα. (Ἀθηνᾶ, XIII, 2-4.)

- JONES, H. St.**, The division of syllables in Greek. (Cl. R. 1901, 2, p. 396-401).
- KAUFMANN, F.**, Γενσθήρικος Gotice. (Z. f. deutsche Philologie, XXXIII, 1.)
- KNAACK, G.**, Encheirogastores. (H. 1902, 2, p. 292-297.)
- KRETSCHMER, P.**, Grammaticische Miscellen. 1 : κόρυς. 2 : καθρέθης. 3 : χώρα « Stadt ». 4 : Die Substantiva auf — ούν. (Byz. Z. X, 3-4, p. 581-586.)
— Etymologien. [... 3 : ὠρούμαι. 4 : τράγος. 5 : Makedon. σοϊίδος. (Z. f. vergl. Sprachenw. 1902, 1, p. 128 ss.)
- LA ROCHE, J.**, Die Formen von σιπεῖν und ἐνεγκεῖν. (W. St. XXIII, 2, p. 300-312.)
- LAURENT, D. et G. HARTMANN**, Vocabulaire étymologique de la langue grecque et de la langue latine. Paris, Delagrave, 500 p. 6 fr.
- LEVI, A.**, Della gradazione ne' dialetti greci. (Riv. di filol., 1902, 1, p. 59-90; 2, p. 274-294.)
— Postille greco-latine. (Boll. di filol. class., VIII, 5, p. 109-112.)
- LIDDELL, A. C.**, Greek grammar papers. London, Blackie, in-12, 110 p. 1 sh. 6 d.
- MAY, J.**, Ueber οὔτω und οὔτως. (Neue philol. Rundschau, 1901, nr. 20, p. 451-460.)
- MEHLISS, E.**, Ueber die Bedeutung von μέροψ. Progr. Eisleben, 1900, in-4.
- MEISTER.** — Voir SECTION VI.
- MELTZER, H.**, Vermeintliche Perfectivierung durch präpositionale Zusammensetzung im Griechischen. (Indog. Forschgn, XII, 3-4, p. 319-372.)
— Entgegnung auf Hatzidakis' Recension von « M' gr. Grammatik », in Deutsche Literaturztg 16. VI, 1900, und 1. VI, 1901. — Antwort H' D. L. 1901, nr. 31, p. 1942-1944.)
- MEYER, L.**, Handbuch der griechischen Etymologie. II. Bd. Wörter mit dem Anlaut ι, αι, ει, οι, υ, αυ, ευ, ου, κ (ξ), π (ψ) τ. Leipzig, Hirzel. 20 M.
— III. Bd. Wörter mit dem Anlaut γ, β, δ, ξ, γ, φ, θ. Ibid. 12 M.
- PAPAGEORGIOU, P. N.**, Ἀντίβολον-Archetypus. (Byz. Z. XI, 1-2, p. 109.)
- PISTELLI, E.**, L'attenuazione del Greco. (At. e Roma, IV, 30, p. 191-196.)
- PRELLWITZ, W.**, Griech. αἰσσω aus saisiikiō. (Beitr. z. Kunde d. indog. Sprachen, XXVI, 3, p. 232.)
— Etymologische Forschungen. [I : Gr. μάστις, μάστιξ, μάσθλη, lith. māstėgūti, mōstagiūti. II : Gr. μῖομαι, μήλη, Slav. mach-lith. mozōti. III : Gr. μῖομαι, μῖοστήρ, μῖοστροπός, μυλικ, lat. malus, lith. māstas, māsin̄ti. IV : Gr. μῖοπλη, μῖοτήρ, μῖοτίω, μῖοτίω, μῖορη, μῖολη, μῖοχάλη, lat. manus, lith. matyti, leit. māiti, ksl. motriti. V : μῖοσθαι, etc., lith. moti, etc. leit. mānis, etc., slav. maniti, zaman; germ. mō, nhd mūhen, müde; ir, mon, etc.] (Ibid., XXVI, 4, p. 306-313.)
- RADERMACHER, L.**, Griechischer Sprachgebrauch. (Fors.) (Ph. LX, 4, p. 491-501.)
- REICHELT, H.**, Griech. πείρω und πρό. (Beitr. z. K. d. indog. Spr. XXVI, 3, p. 223-228.)
- RENDALL, G. H.**, On τοκέων « parent ». (Cl. R. 1902, 1, p. 28.)
- RHOUSSOPOULOS, R. A.**, Λεξικόν ἑλληνογερμανικόν. (Athènes, Sakellarios : Leipzig, Haberland, 1900, vi, 1080 p. 12 Dr.)
- RICHARDS H.**, On a Greek adverb of place. (Cl. R. 1901, 9, p. 442-445.)
- ROSCHER, W. H.** — Voir SECTION XI.
- RUSSELL, C. H. St. L.**, Parallel of Greek and Latin syntax. For Schools, London, Sohnschein, 1902, 238 p. 3 sh. 6 d.
- SCHMIDT, J.**, Zur Geschichte der Langdiphthonge im Griechischen. (Z. f. vergl. Spr., 1902, 1, p. 1-52.)
- SCHMIDT, K.**, Griechische Etymologien. (Berliner philol. Woch. 1901, nr. 43, p. 1339-1340; 44, p. 1371-1372.)

- SCHMITT, J.**, Περὶ τῆς ἰταλικῆς (Miscell. linguist. in onore di G. Ascoli.)
- SCHROEDER, E.**, Ueber deutsche und griechische Personennamen, Vortrag geh. a. d. 46. Philologenversammlung zu Strassburg.
- SCHUBART.** — Voir SECTION V, ALCIDAMAS.
- SCHWYZER, E.**, Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus. (N. J. Alt., 1901, 4, 1. Abt., p. 233-248.)
- SOLMSEN, F.**, Ὀνομα καὶ ἐπιπατρόφιον. (Rh. M. LVI, 3, p. 476-477.)
— Zwei Nominalbildungen auf -μα. (Ibid., 4, p. 497-507.)
— Zwei verdunkelte Zusammensetzungen mit ἀν=ἀνδ. (Indog. Forschungen, XIII, 1-2, p. 132-142.)
- SPIEGELBERG, W.**, Aegyptische und griechische Eigennamen aus Mumietiketten der römischen Kaiserzeit. Auf Grund von grossenteils unveröffentlichtem Material gesammelt und erläutert. (Demotische Studien. 1. Heft.) Leipzig, Hinrichs, in-4, viii, 72, 58 p.; 33 Taf. 24 M.
— Der Name des Phönix. (Strassburger Festschrift z. 46. Philol. Versammlung.) Strassburg, Trübner, p. 163-165.)
— Die griechischen Formen für den Namen des Gottes Thot. (Rec. de trav. relatifs à la philologie et à l'archéologie assyrienne, 1901, p. 3-4, p. 1901, 3-4, p. 199-200.)
- STAHL, J. M.**, Ueber eine besondere Bedeutung von γάρ. (Rh. M. 1902. 1, p. 1-7.)
- THOMAS, R.**, Zu den altgr. Ortsnamen. (Beitr. z. k. d. ind. Spr., XXVI, 3, p. 183-186.)
- VASSIS, Sp.**, Γραμματικὰ ζητήματα. (Ἀθηνᾶ, XIII, 2-4, p. 302-304.)
- WERNICKE, A.**, Die Fremdwörter und Lehnwörter aus dem Griechischen. (Pädagog. Archiv, 1901, 11, p. 809-811.)
- WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von**, Lesefrüchte, LXXXIV : Ἰουλιδῆς, Οὐλιδῆς. (H. 1902, 2, p. 314.)
- ZUBATY, J.**, κυνῶ. (Listy filol. 1901, 2, p. 81-91.)
- ZUPITZA, E.**, Miscellen... 5. Wortdeutungen [Gr. ἕθλον. (Z. f. vergl. Sprachenwiss., N. F. XVII, 3, p. 387-406.)

IX. — MÉTRIQUE — MUSIQUE.

- CROWEST, F. J.**, Story of music. Londres, Newnes, 1902, 204 p. 1 sh.
- DOTTIN, G.**, Les composés syntactiques et la loi de Porson dans le trimètre iambique des tragiques grecs. (R. Ph., 1901, p. 197-219.)
- FERRARA.** — Voir SECTION XV.
- GEVAERT, A. G. et J. C. VOLLGRAFF.** Voir SECTION V, ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΗΣ, *Problèmes musicaux.*
- GOODELL, Th. D.**, Chapters on Greek metric. (Yale bicentennial publications.) New York, Scribners.
- MESK, J.**, Satz und Vers im elegischen Distichon der Griechen. Progr. Brünn, 13 p.
- SMITH, K. Fl.**, Some irregular forms of the elegiac distich. (Amer. J. of philol., XXII, 2, p. 165-194.)
- TANNERY, P.**, Sur un point d'histoire de la musique grecque. (R. A. 1902, 1-2, p. 49-54.)
— Sur les intervalles de la musique grecque. (R. E. G. 1902, nr. 65-66, p. 336-352.)
— Du rôle de la musique grecque dans le développement de la mathématique pure. (Bibliotheca mathematica, III. Folge, III, p. 161-175.) T. à p. Leipzig, Teubner, 1902.

- THIERFELDER, A.**, Altgriechische Musik. Sammlung von Gesängen aus dem klassischen Alterthume vom 5. bis 1. Jahrh. vor Chr. nach den überlieferten Melodien mit griechischem und deutschem Texte nebst einleitenden Vorbemerkungen hrsg. und für den Konzertvortrag eingerichtet. Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1899, gr. in-4°.
- Dionysios. An Kalliope. Bearbeitet und mit griechischem und deutschem Texte hrsg. Leipzig, Breitkopf und Härtel.
- WEIL, H.** — Voir SECTION II.

X. — HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE.

- D'AMICO, S. P.**, Sulle isole Eolie. Note storico-geografiche. Girgenti, Montes, 71 p.
- ATTICASTER**, Boötisches. (Rh. M., 1902, 2, p. 315-316.)
- AUSFELD, A.**, Das angebliche Testament Alexanders des Grossen. (Rh. M., LVI, 4, p. 517-542.)
- BAUER, A.**, Travaux relatifs à l'histoire grecque, années 1898-1900. (Allemagne et Autriche.) (R. histor., LXXIX, 1, p. 141-148.)
- 2. article. (Ibid., p. 381-390.)
- BELCK, W.**, Beiträge zur alten Geographie und Geschichte Vorderasiens. II. Leipzig, Pfeiffer. 3 M.
- BELOCH, J.**, Die attischen Archonten im III. Jahrh. (Beitr. zur alten Gesch., 1, 3, p. 401-423.) — T. à p. Leipzig, Dietrich, 1902, 23 p. 1 M. 20 Pf.
- Das Reich der Antigoniden, in Griechenland. (Ibid., II, 1, p. 26-35.)
- BÉRARD, V.**, L'Étude des origines grecques. (R. histor., sept.-oct., 1901.)
- (Traduit de —). Περί τῶν ἀρχῶν τοῦ ἑλληνικοῦ πολιτισμοῦ. (Ἀρμονία, 1902, p. 605-634.)
- — Voir SECTION V, HOMÈRE.
- BOISSEVAIN, Ph.**, Obligations des Σύμμαχοι de la 1^{re} ligne maritime athénienne. (En hollandais.) (Verslag. en mededeelig. d. K. Ak. van Wetenschappen Afdeel. Letterk. 4. Reeks, 4 Deel. 2. Stuke, p. 122-148.)
- BONFIGLIO, S.**, Questioni akragantine. (Riv. d. stor. ant. N. S., VI, 2, p. 256-280), con 1 tavola.
- BOXLER**, Histoire de la Grèce ancienne. Paris, Lecoffre, in-18, xi, 518 p.
- BUECHER, K.**, Contributions à l'histoire économique de l'ancienne Grèce. (Festgabe für Schaeffle.)
- BURY, J. B.**, History of Greece to the death of Alexander the Great. London, Macmillan, 1902, 2 vol., 1062 p. 25 sh.
- The epicene oracle concerning Argos and Milet. (Beitr. z. alt. Gesch., II, 1, p. 14-25.)
- CORNER, J.**, A short history of Greece. Texte anglais avec des notes en français, par L. G. Rosenzweig. Paris, Garnier, in-18 jésus, ii, 192 p.
- CORVATTA, A.**, Divisione amministrativa dell' imperio dei Seleucidi. (Rendic. d. R. Accad. d. Lincei, S. V., vol. X, 5-6, p. 149-171.)
- COSTANZI, V.**, Quaestiones chronologicae I : De Hellanici aetate definienda. II. Quo tempore Darius Hystaspis filius ad Scythiam perdomandam profectus sit. (Riv. di filol., 1891, p. 489-512.) Augustae Taurinorum, Bona, 22 p.)
- Ricerche di storia tessalica. (Riv. di filol., XXIX, 3, p. 436-472.)
- ἑταιρικὴ. II. (Boll. d. filol. class., VIII, 3, p. 59-61.)
- CROENERT, W.**, Ornela. (H., 1902, 1, p. 152-154.)
- DESIDERI, M.**, La Macedonia dopo la battaglia di Pidna. Roma, Loescher, 92 p.

- DIEST, W. von**, Karte des nordwestlichen Kleinasiens in 4 Blättern nach eigenen Aufnahmen und unveröffentlichtem Material auf *H. Kiepert's* Grundlage neu bearbeitet. Nach den Originalen gezeichnet von E. Döring. Massstab 1 : 500.000 Berlin, Schall.
- DITTENBERGER, W.**, Die Familie des Alkibiades. (Ibid., 1902, 1, p. 1-13.)
- DURUY, V.**, Histoire grecque. Nouv. éd. remaniée conformément aux programmes officiels par *B. Haussoullier*, sous la direction d'*E. Lavisse*. (Classe de 5^e.) Paris, Hachette, xi, 412 p. avec grav. 3 fr. 50
- FLORENTIN-LORIOT.** — Voir SECTION XI.
- FOUCART, P.**, L'accusation contre Phryné. (R. Ph., 1902, 2, p. 216-218.)
- FOUGÈRES, G.**, Publications relatives à l'histoire de la Grèce, de 1892 à 1902. (France.) (R. hist., LXXIX, 1, p. 104-119.)
- FREDRICH, C.**, Ein Ausflug in Kleinasien. (Westermanns Monatshefte, 1901, p. 620-631.)
- FUTURE (the) of Greek history.** (Quarterly Review, nr. 389, p. 79-97.)
- G.**, Die Höhenlandschaften Kappadokiens. (Globus, 1902, 4, p. 58-62.) 8 Abbildgn.
- GAUTIER, E. F.**, Quatenus Indici Oceani pars quae ad Africam pertinet Graecorum et Homeridarum navibus patuerit. (Thèse.) Paris, Challamel, 1902, 61 p.
- GROSS.** — Voir SCHIEL.
- HALL, H. R.**, The oldest civilization of Greece. London, Nutt.
- HAUSSOULLIER, B.**, Les Iles milésiennes : Léros, Lepsia, Patmos, les Korsiae. (R. Ph., XXVI, 1, p. 125-143.)
- Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion. T. I^{er}. Paris, Bouillon, 1902, xxxii, 323 p. (138^e fasc. de la Bibliothèque de l'École des Hautes études.)
- HERZOG, A.**, Von den Olympiern. (Die Nation, 1901, 39, p. 617-619.)
- HILLER von GAERTRINGEN** (traduit de), Ἡ νῆσος Θήρα. (Ἀρμονία, 1902, p. 441-448; 457-468.)
- HOLLEAUX, M.** — Voir SECTION VI.
- HRUBY, T.**, Die Schriftquellen zur griechischen Geschichte. Ins Böhmisches übersetzt.
- HUGHES, H. P.**, Morning lands of history : a visit to Greece, Palestine and Egypt. London, Marshall, 352 p. 6 sh.
- JACOBY, F.**, Die attischen Archonten der Jahre 265-4 — 263-2. (Beitr. z. alt. Gesch., II, 1, p. 163-165.)
- KAERST, J.**, Geschichte des hellenistischen Zeitalters. I. Bd : Die Grundlegung des Hellenismus. Leipzig, Teubner, x, 433 p. 12 M.
- KAMPERS**, Alexander der Grosse und die Idee des Weltimperiums in Prophetie und Sage. Freiburg in Br., Herder, 192 p. 3 M.
- KAZAROW, G.**, Ueber die Namen der Stadt Philippopolis. (Berl. philol. Woch., 1901, nr. 50, p. 1565-1566.)
- KROMAYER**, Die Chronologie des dritten heiligen Krieges und des Krieges Philipps mit Byzanz. (Strassburger Festschrift, etc., p. 207-220.)
- LAUNAY, L. de**, L'île de Rhodes. (Le Tour du monde, N. S., VI, 2, p. 457-480.)
- LEONHARD, R.**, Beobachtungen auf einer Reise im nördlichen Kleinasien. (Jahresb. d. Schlesischen Gesellsch. f. vaterländ. Kultur, 1901, 4. Abt. p. 1-8.)
- LEXEN.** — Voir SCHIEL.
- LONGHENA, M.**, Sulla carta greca dell' India. (Studi ital. di filol. indo-iran., anno IV, vol. IV, II : Appendix.)
- MC CRINDLE, J. W.**, Ancient India, as described in classical literature. Collection of Greek and Latin texts from Herodotus and other works. Translated and annotated. Intro. Index. London, Constable, 248 p. 7 sh. 6 d.

- MESSINA, V.**, Catania vetusta. Studi critici. Catania, tip. di Pastore, 1902, 185 p. 3 l.
- MEYER, Ed.**, Geschichte des Alterthums. 4. Bd.: Das Perserreich und die Griechen. 3. Buch: Athen (vom Frieden von 446 bis zur Capitulation Athens im J. 404 v. Chr.) Stuttgart, Cotta, x, 666 p. 12 M.
- — 5. Bd.: Der Ausgang der griech. Geschichte. Ibid., 1902.
- MEYER, P. M.**, Praefecti Aegypti unter Commodus. (Beitr. z. d. Gesch., I, 3, p. 477-478.)
- MILIARAKIS, A.**, Ἰστορικά περιγραφικά τῶν Κυκλάδων νήσων κατὰ μέρος. Κίμωνος. Athènes, 48 p. 1 karte.
- PAPANDREOS, G.**, Ἡ νῆσος Πρώτη. (Ἐν τῷ νῦν νομῷ Τριφυλίας). (Ἀρμονία, 1902, p. 238-241.)
- PHILIPPSON, A.**, Vorläufiger Bericht über die im Sommer 1901 ausgeführte Forschungsreise im westlichen Kleinasien. (S. Pr. Ak. 1902, 4, p. 68-72.)
- PORZIO, G.**, Concetti greci nelle riforme dei fratelli Gracchi. (Riv. d. stor. ant. N. S., VI, 1, p. 103 ss.)
- POSSENTI, G. B.**, Il re Lisimaco di Tracia. Roma, 1902, 184 p. 4 l.
- PUGLISI-MARINO, S.**, I Siculi nelle tradizioni Greca e Romana. Catania, 37 p.
- REGLING, K.**, Zur historischen Geographie des mesopotamischen Parallelogramms (Beitr. z. alten Gesch., I, 3, p. 443-476.) Mit 1 Karte.
- REISSINGER, K.**, Auf griechischen Inseln. Mit 6 Taf. und 1 Plan. (Bl. f. Bayr. Gymnasial-Schulwesen, 1902, 1-2, p. 1-38.)
- RHEDIADIS, P. D.**, Ἡ ἐν Σαλαμῖνι ναυμαχία ἀπὸ ναυτικῆς καὶ ἱστορικῆς ἀπόψεως. (Ἀρμονία, 1901, 10, p. 449-464; 11, p. 513-528; 12, p. 581-608.)
- RIDGEWAY, W.**, The early age of Greece. I. Cambridge, University Press.
- ROMIZI, A.**, L'ellenismo in Roma nei secoli vi et vii, a. u. c. (At. e Roma, IV, 35, p. 383-389.)
- RUBENSOHN, O.**, Paros. I: Geschichte der wissenschaftlichen Erforschung von Paros. (M. I. A., 1900, 4, p. 341-372)
- SACHAU, E.**, Am Euphrat und Tigris. Reisenotizen aus dem Winter 1897-1898. Mit 5 Kartenskizzen und 22 Abbildgn. Leipzig, Hinrichs, 1902, vi, 160 p.
- SANCTIS, G. de**, Della civiltà micenea e le ultime scoperte in Creta. (Riv. di filol., 1902, 1, p. 91-118.)
- SCHAEFFER, F.**, Die kilikischen Hochpässe und Menons Zug über den Taurus. Mit 1 Fig. (Jahreshefte d. Oesterr. arch. Institutes, IV, p. 204-207.)
- SCHIEL, A.**, Von Kronstadt nach Athen. — *Fr. Lexen*, Das alte und neue Constantinopel. — *J. Gross*, Athen. Progr. Kronstadt 1899, 54 p. (Titre de la publication: Eine Schulreise nach Athen.)
- SHEBELEW, S.**, Zur Geschichte von Lemnos (Beitr. z. Gesch., II, 1, p. 36-44.)
- STORAÏTIS, S.**, Topographie de l'antique Salaminc. (En grec.) (Ἀρμονία, 1901, 4, p. 175-181.)
- STRAZZULLA, V.**, La famiglia di Pythodoris, regina del Ponto. (Estr. d. Besarione, vol. VI.) Roma, Salviucci, 17 p.
- STUDIENREISE (eine)** ins Land der Hellenen. (Der Protestant, 1901, nr. 30-33.)
- TCHÉRAS, M.**, La légende d'Alexandre le Grand chez les Arméniens (R. de l'hist. des relig., mai-juin 1901.)
- TORP, A.**, Lykische Beiträge. (Videnskabsselekskabets skrifter.) Christiania, Dybwad, 50 p.
- UHDE, W.**, Perikles. Dresden, Reissner, 1902, 21 p. 50 Pf.
- WEBER, G.**, Erythrai. (M. I. A., XXVI, 1, p. 103-118.)
- WELCH, B.**, The influence of the Aegean civilisation on south Palestine. (Annual Report of British School at Athens. N. S., VI, p. 117-124.)
- WILAMOWITZ-MOELLENDORF, U. von.** — Voir SECTION V, PINDARE.

XI. — RELIGION. — CULTE. — MYTHOLOGIE.

- ANDRAE, J. C.**, Heroen. Griechische Heldensagen für die Jugend bearbeitet, etc. Berlin, Neufeld und Henius, 1902, xvi, 479 p. 6 M.
- ANDRIAN, F. von**, Die Siebenzahl im Geistesleben der Völker. (Mitteilgn. d. Anthropol. Gesellsch. Wien, XXXI, 5.)
- AVELARDI, A.**, La più antica leggenda di Elena. Nota di mitologia e di storia antica. Livorno, Giusti, 10 p.
- BART, G.**, Περὶ τῆς ἀρχαιοτάτης ἐν Ἑλλάδι θρησκείας. (Ἀρμονία, 1902, p. 361-373.)
- BASSET, R.**, Contes et légendes de la Grèce ancienne, IX-XXI. (R. des traditions popul., 1901, nr. 1, p. 24.)
- BEVAN, E. R.**, The deification of Kings in the Greek cities. (The English historical Review, 1901, 64.)
- BISCHOFF, E. F.**, Priester und andere Culturbeamte. Staatsculte und Feste (S.-A. aus Schœmann-Lipsius, Griech. Alterthümer, Bd. II, 16 und 17. Kapitel, p. 419-568.)
- BOEHLAU, O.**, Ein neuer Erosmythus. (Ph., LX, 3, p. 321-329.)
- BONNER, C.**, The Danaid myth. (Trans. of the Amer. philol. Assoc., vol. XXXI, p. 27-36.)
- BURY.** — Voir SECTION X.
- CALLIPPE**, Saint Paul et le monde gréco-romain. (Annales de philosophie chrétienne, avril 1901.)
- CAPPS, E.**, Note on the ἀρχαιοτέρα Διόνυσια (Proceed. of the Amer. philol. Association, XXXII, p. 29.)
- Voir SECTION VI.
- COLOMBO, A.**, La leggenda di Eracle nella epopea greca con un breve riscontro nella lirica. Savona, Bertolotto, 48 p.
- COOLEY, A. S.**, Zeus the Heaven. (Proceed. of the Amer. philol. Assoc., XXXII, p. 140-142.)
- COSTANZI, V.**, I varii atteggiamenti del ratto d'Elena. (At. e Roma, nr. 39, p. 506-516.)
- CUMONT, Fr.**, Le Zeus Stratiotes de Mithridate. (R. de l'hist. des religions, XLIII, 1, p. 47-57.)
- DOERING, A.**, Kastor und Balders Tod. (A. R., 1902, 1, p. 38-63.)
- FAYE, Eug. de**, Introduction à l'histoire du gnosticisme au I^{er} et au III^e siècles (3^e article.) (R. de l'hist. des religions, 1902, sept.-oct., p. 145-172.)
- FICK, A.** — Voir SECTION IV.
- Voir SECTION V, APOLLODORÉ.
- FLORENTIN-LORIOT, CH.**, La faillite des dieux. Impressions d'un voyage dans l'Orient grec. Paris, Lemerre, 1900, in-18.
- FOWLER, W. WARDE**, Dr. Wissowa on the Aryaei. (Cl. R., 1902, 2, p. 115-119.)
- FRANKLIN, S. B.**, Public appropriations for individual offerings and sacrifices in Greece. (Trans. of the Amer. philol. Assoc., XXXII, p. 72-82.)
- FURTWÄENGLER.** — Voir SECTION VI.
- GLASER, E.**, Jehovah-Jovis und die drei Söhne Noah's. Ein Beitrag zur vergleichende Götterlehre. München, Lukaschik, 28 p. 1 M. 50 Pf.
- GOBLET D'ALVIELLA**, De quelques problèmes relatifs aux mystères d'Éleusis. (R. de l'hist. des religions, sept.-oct. 1902, p. 173-203.)

- GRUPPE, O.**, Griechische Mythologie und Religionsgeschichte. (Handbuch der klass. Altertumswissenschaft., 25. Halbbd.)
- HEILIGTUM** (Ein ländliches in Arkadien). (Beil. z. Münchner allg. Zeitg, 1901, nr. 133.)
- HILLER VON GAERTRINGEN, F.**, Die Götterkulte von Thera. Eine historische Skizze auf Grund der Ausgrabungen von 1896-1900. Leipzig, 16 p.
- Hermes Kypharissphas. (H., XXXVI, 3, p. 452-456.)
- H. (HOMOLLE), Th.**, Dédicace des Delphiens au dieu Pan (B. C. H., 1900, 7-12, p. 581.)
- HUTCHINSON, W. M. L.**, Aeacus, a judge of the under-world. London, Macmillan and Bowes. 2 sh.
- ILBERG, J.**, Asklepios. Eine Schulrede. (N. J. Alt., 1901, 6-7, 2. Abt., p. 297-314.)
- JACOBI.** — Voir SECTION III.
- JUETHNER, J.**, Der Raub des Orestes im Telephosmythos. (W. St., 1901, 4, p. 1-5.)
- KERN, O.**, Magnetische Studien. 1. Das Fest der Leukophryene. (H., 1901, 4, p. 491-515.)
- LAGERKRANTZ, O.**, Das E zu Delphi. (H., XXXVI, 3, p. 411-421.)
- LANG, A.** — Voir SECTION V, HÉRODOTE.
- LEACOCK, A. G.**, De rebus ad pompas sacras apud Graecos pertinentibus quaestiones selectae. (Harv. Studies, XI, p. 1-45.)
- LOESCHKE, G.**, Bemerkungen zu den Weihgeschenken an Juppiter Dolichenus. (Bonner Jahrbücher, Heft 107, p. 66-72.) Mit 3 Taf.
- MANDYBUR, F.** — Voir SECTION V, LUCIEN.
- MĒAD, G. R. S.**, Apollonius of Tyana, philosopher-reformer of first century A. D. Critical study of only existing record of his life, with some account of the war of opinion concerning him, and introduction on religious associations and brotherhoods of the times and possible influence of Indian thought on Greece. London, Theos. pub. Co. 164 p. 3 sh. 6 d.
- MELTZER, H.**, Die Vorstellungen der alten Griechen vom Leben nach dem Tode. Hamburg, 44 p. 80 Pf.
- MILLIET, J. P.**, La dégénérescence bacchique et la névrose religieuse dans l'antiquité. Paris, Edd. de Pages libres, 259 p.; illustrations.
- MORGAN, M. H.**, Greek and roman rain-gods and rain-charms. (Trans. of the Amer. philol. Assoc., XXXII, p. 83-109.)
- NABER, S. A.**, Deorum coronae. (Mn., XXIX, 3, p. 304-306.)
- PERVANOGLOU, J.**, Ἡ λατρεία τῆς Σελήνης ἐν Ἑλλάδι κατὰ τοὺς παναρχαίους χρόνους. (Ἀρμονία, 1901, p. 313-321.)
- REINACH, S.**, Télésphore (Analyse) (S. Ac. I., 1901, p. 569.)
- Télésphore. (R. E. G., nr. 59-60, p. 343-349.)
- Les théoxénies et le vol des Dioscures. (R. A., juillet-août 1901, p. 35-50.) figg.
- Une formule orphique (Ibid., sept.-oct., p. 202-212.)
- Divinités équestres (Ibid., mars-avril 1902, p. 226-238.) 1 pl.; 11 fig.
- REINACH, TH.** Apollon Kendrisos, etc. — Voir SECTION VI.
- REITZENSTEIN, R.**, Zwei religionsgeschichtliche Fragen nach ungedruckten griechischen Texten der Strassburger Bibliothek. Strassburg, Trübner, VIII, 149 p.; mit 2 Lichtdr.-Taf.
- ROSCHER, W. H.**, Zur Bedeutung der Siebenzahl im Kultus und Mythos der Griechen : I Die Heiligkeit der Siebenzahl im K. u. M. des Apollon. II : Die Moiren als Erfinderinnen von 7 Buchstaben (Zu Hygin., fab. 277.) (Ph. LX, 3, p. 360-373.)
- ROSCHER, W. H.**, und **C. ROBERT**, Beiträge zur Deutung des Delphischen E. (H., XXXVI 4, p. 470-489.)

- ROSSBACH, O.**, Verschollene Sagen und Kulte auf griechischen und italischen Bildwerken. (N. J. Alt., 1901, 6-7, 1. Abt., p. 385-417.) 1 Taf.; Abbildgn.
- ROSSI, S.**, Il tipo e l'ufficio del Charun etrusco. Messina, d'Amico, 1900, 43 p. — Ἡ ἰθική ἔννοια ἐν τῷ μύθῳ τοῦ Σισύφου. (Ἀρμονία, 1902, 1, p. 64-79.)
- RUSKIN, J.**, Die Königin der Luft. Studien über die griechische Sturm- und Wolkensage. Aus dem Englischen übersetzt von G. P. Wolff. Strassburg, Heitz, VIII, 190 p.
- SCHATZ**, Die griechischen Götter und die menschlichen Missgeburten. Vortrag. Wiesbaden, Bergmann, 59 p.; 62 Abbildgn. 2 M. 40 Pf.
- SCHOWERMAN, G.**, The great mother of the gods. (Bull. of the University of Wisconsin, nr. 43, p. 221-333.)
- SCHREINER, Jos.** Elysium und Hades. Eine religionsgeschichtliche Studie. Braunschweig, Sattler, 1902, III, 74 p., 1 Karte. 2 M.
- SPIEGELBERG, W.**, Die griechischen Formen für den Namen des Gottes Thot. (Rec. de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, 1901, 3-4, p. 199-200.)
- STENGEL, P.**, Zu den griechischen Sacralalterthümern [Die Speiseopfer bei Homer.] — Ἐμφορ. (H., XXXVI, 3, p. 321-335.)
- SVORONOS, J. N.**, Ἑρμηνεῖα τῶν μνημείων τοῦ ἑλευσινιακοῦ μυστικοῦ κύκλου καὶ τοπογραφικὰ Ἐλευσίνος καὶ Ἀθηνῶν. Athènes, Barth, 1902.
- Ueber den antiken Asklepioskultus. (Voss. Ztg.) Deutsche Literaturzeitg, 1901, nr. 32, p. 2037-2039.)
- Ἑλευσινιακὰ μελέται (Ἀρμονία, 1902, p. 301-329.) 5 dessins.
- TOUTAIN, T.**, Revue des périodiques relatifs aux religions de la Grèce (1898 et 1899.) (R. de l'hist. des religions, 1901, 1, p. 95-112.)
- VERRALL.** — Voir SECTION V, EURIPIDE.
- WILHELM, A.** — Voir SECTION VI.

XII. — ANTIQUITÉS. — INSTITUTIONS.

- AMBROSOLI, S.**, Brevi cenni sulla città antica e moderna, seguiti da un saggio di bibliografia descrittiva e da una appendice numismatica. Milano, Hoepli, in-16, 225 p.; 24 tavole.
- BARON, Ch.**, La candidature politique chez les Athéniens. (R. E. G., nr. 59-60, p. 372-399.)
- BELOCH, J.**, Bildung und Bildungsstätten im hellenistischen Altertum. (Z. f. Socialwiss. Jahrg. IV, 8.)
- BERNARD, L.**, Le droit romain et le droit grec dans le théâtre de Plaute et de Térence.
- BLUEMNER, H.**, Bericht über die Litteratur zu den griechischen Privatalterthümern in den Jahren 1891-1900. (Bursians Jahresb., 1901, 4-5, 3. Abt., p. 66-96.) — (Ibid., 1901, 8-10, p. 97-110.)
- BREEN, J.**, De Aetolorum institutis publicis. (Mn. XXIX, 4, p. 388-412.)
- BREWER, H.**, Die Unterscheidung der Klagen nach attischem Recht und die Echtheit der Gesetze in §§ 47 und 113 der Demosthenischen Midiana. (Forsetz.) (W. St. 1901, 1, p. 26-86.)
- FOUCART, P.**, Une loi athénienne du 4. siècle. (J. des Sav., avril 1902, p. 177-193; mai, p. 233-245.)
- FRANCOTTE, H.**, Formation des villes, des états, des confédérations et des ligues dans la Grèce ancienne. Paris, Bouillon, 66 p. (Extr. du Bull. de l'Ac. r. de Belgique, 1901, 9-10, p. 949-1012.)

- GUIRAUD, P.**, L'évolution du travail dans la Grèce ancienne. (R. des deux mondes, 1902, livr. 3, p. 621-650.)
- LEGRAND, Ph.-E.**, Στρατεύεσθαι μετὰ Ἀθηναίων. (R. E. G. 1902, nr. 64, p. 144-147.)
- LEVI, J.**, Études sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins. 3^e série. (R. E. G. nr. 59-60, p. 350-371.)
- MABILLE**, Le communisme et le féminisme à Athènes. (Mém. de l'Acad. de Dijon, 4. S., T. VII, p. 317-361.)
- MEISTER.** — Voir SECTION VI.
- MUELLER, R.**, Altgriechische und altgermanische Gastfreundschaft. (Z. f. d. oesterr. Gymnasien, 1901, 8-9, p. 698-704.)
- NICCOLINI, G.**, I re e gli efori a Sparta. (Cont.) (Riv. d. stor. ant. N. S. VI, 2, p. 281-315.)
- PRESTON, H. W.**, and **L. DODGE**, The private life of the Greeks and Romans. Boston, Sauborn, 1902, 167 p.
- SALLUZZI, P.**, Sui prezzi in Egitto nell' età tolemaica. Contributo alla storia dei prezzi. (Riv. di stor. ant. N. S. VI, 1, p. 9-57.)
- SAMTER, E.**, Familienfeste der Griechen und Römer. Berlin, Reimer, vi, 128 p.
- SCHWEIGER-LERCHENFELD, A. von.** Das neue Buch von der Weltpost. Geschichte, Organisation und Technik des Postwesens von der ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Wien, Hartleben, viii, 952 p., 29 Vollbilder, 633 Abbildgn. im Texte, 4 Karten. 17 M. 50 Pf.
- SOLARI, A.**, A proposito della σαρτάλη laconica. (At. e Roma, IV, 36, p. 411-420.)
- SZANTO, E.**, Die griechischen Phylen. (S. Ak. W.) Wien, Gerold, 74 p. 1 M. 70 Pf.
- VIANELLO, N.**, L'evoluzione del diritto attico nelle leggi di adulterio e violenza carnale (νόμοι περὶ μοιχίας καὶ περὶ βιαιῶν.) Modena.
- WENGER, L.**, Rechtshistorische Papyrusstudien. Graz, Leuschner et Lubensky, 1902, xv, 173 p. 4 M. 50 Pf.
- WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von.** — Voir SECTION VI (Lese-fruchte. LXXXII.)
- Lesefruchte. [LXXIV : Ἀθλητής.] (H. 1902, 2, p. 304-305.)
- WOLTERS, P.**, Zu griechischen Agonen. (30. Programm des kunstgeschichtlichen Museums der Universität Würzburg.) Würzburg, Stahel, gr. in-4, 23 p.; 1 Taf.; Abbildgn.

Antiquités scéniques.

- BETHE, E.**, Thymeliker und Skeniker. (H. 1901, 4, p. 597-601.)
- PRELLWITZ.** — Voir SECTION VI.
- DOERPFFELD, W.**, Thymele und Skene. (H., 1902, 2, p. 249-297.)
- HAMMITZSCH, M.**, Der Theaterbau von den frühesten Zeiten bis zur Gegenwart. (Bühne und Welt, Jahrg. IV, nr. 14.)
- HASTINGS, G.**, The theatre; its development in France and England and a history of its Greek and Latin origin. Introductory letter from *Victorien Sardou*, authentically translated by *F. A. Webby*. London, Duckworth, 384 p. 8 sh.
- MUELLER, A.**, Ein Schauspieler Choregos. (Ph. N. F. XV, 1, p. 160.)
- ROEMER, A.**, Ueber den litterarisch-aesthetischen Bildungsstand des attischen Theater-publikums. (Extr. des « Abhandlungen d. bayer. Ak. d. Wiss. » München, Franz, in-4, 95 p.)
- WILLEMS, A.**, Le nu dans la comédie ancienne des Grecs. (Bull. de l'Ac. r. de Belgique, 1901, nr. 9-10, p. 1073-1089.) Appendice : De la répartition des places au théâtre au temps d'Aristophane. (Ibid., p. 1090-1096.)

XIII. — ART ET ARCHÉOLOGIE FIGURÉE. — FOUILLES.

- ADLER, F.**, Der Pharos von Alexandria. (Z. f. Bauweisen, 1901, 4-6, p. 170-198.) 3 Taf.; 17 Abbildgn.
- AMELUNG, W.**, Statue der Aphrodite. (Mitteilgn. d. D. arch. Institut. Röm. Abt. 1901, 1, p. 21-32.) 2 Taf. 1 Abbildg.
— Fragment eines Votivreliefs aus Rhodos. Mit 3 Abbild. (Ibid., p. 258-263.)
- ANDREWS, E. P.**, Newly discovered facts in regard to the different series of ornament attached to the architrave of the Parthenon. (Amer. J. of arch., 1902, 1, p. 30-32.)
- ARBEITEN** zu Pergamon 1900-1901. (A. Conze, Vorbericht. — A. Philippson, Geologie. — W. Dörpfeld, Bauwerke. — H. von Prott und W. Kolbe, Inschriften. — H. Thiersch, Einzelfunde. — W. Dörpfeld, Die Fortsetzung der Grabungen.) (M. I. A., XXVII, 1-2.)
- BABELON, E.**, Rapport sur les travaux exécutés ou encouragés à l'aide des arrérages de la Fondation Piot. (S. Ac. I., 1902, p. 119-124.)
- BATES, W. N.**, Notes on the « Theseum » at Athens. (Am. J. of Arch., 2. S., vol. V., p. 37-50.) 7 fig.
— Notes on the old temple of Athena on the Acropolis. (Harv. St. XII.)
- BELGER, Chr.**, Aus Thermos. (Aitolien.) (Berliner philol. Wochenschr. 1901, nr. 33-34, p. 1053-1054.)
— Varia archeologica. [Chronique de l'archéologie grecque et orientale.] (Ibid., 1901, nr. 43, 44, 45, 48, 49, 52.)
— Archaeologica varia.... Ausgrabgn in Milet und Pergamon. (Ibid., 1902, nr. 16 et 17.)
- BISSING, F. von, und G. KARO**, Die griechische-römischen Altertümer im Museum zu Kairo. I : Skulptur. II : Goldschmuck, mit 24 Abbildgn. (Jahrb. des deutsch. arch. Institut. 1901, 4, Anzeiger, p. 199-213.)
- BORMANN u. BENNDORF.** — Voir SECTION V, ESOPÉ.
- BOSANQUET, R. C.**, Archaeology in Greece, 1900-1901. (J. H. S., XXI, 2, p. 334-352.)
- BOTTI, G.**, Catalogue des monuments exposés au Musée gréco-romain d'Alexandrie (Égypte). Avec plan et table. Alexandrie, impr. Mourès, 1900. 586 p.
- BOYD, H. A.**, Excavations at Kavousi, Crete, in 1900. (Amer. J. of arch., 1901, 2, p. 125-157.) 5 pl. 12 fig.
— A Cretan Pompei. (The Nation, nov. 1901.)
- BRINCKMEYER**, Heinrich Schliemann und die Ausgrabungen auf Hissarlik, Progr. Burg, Viktoria Gymn., 32 p.
- BRITISH SCHOOL** at Athens. Summary report of the excavations in 1900. — Annual report of Br. Sch. at Ath. nr. 6, p. 3-93. 7 pl. 26 fig. 2 maps. — I : A. E. Evans, The Palace. II : D. G. Hogarth, Early town and cemeteries. III : F. B. Welch, notes on the pottery. IV : D. G. Hogarth, a latin inscr. — D. G. Hogarth, The dictæan cave. P. 94-116; 4 pl. 24 fig.
- CAVVADIAS, P.**, Ἱστορία τῆς ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρίας ἀπὸ τῆς ἐν ἔτει 1837 ἰδρύσεως αὐτῆς μέχρι τοῦ 1900. Athènes, Perrin frères, 1900, 115 p.
- CHASE, G. H.**, Some terra-cotta types from the Heraeum. (Amer. J. of arch., 1902, 1, p. 40-41.)
- CLERMONT-GANNEAU**, Recueil d'archéologie orientale. 7^e, 8^e et 9^e livraisons. Paris, E. Leroux, 1902.
- COLLIGNON, M.**, Les fouilles de Priène. (R. des deux Mondes, 1901, livr. 2, p. 341-364.)

- Torse d'un citharède au Musée du Louvre. (B. C. H. 1900, 7-12, p. 532-541.)
- Note sur les fouilles de M. *Paul Gaudin* dans la Nécropole de Yortan, en Mysie. (S. Ac. I., 1901, p. 810-817.) 2 pl.
- et **L. COUVE**, Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes. (Biblioth. des Ecoles fr. d'Athènes et de Rome, fasc. 85.) Paris, Fontemoing, 1902, ix, 678 p.
- COUSIN, G.**, Voyage en Carie. (Suite et fin.) (B. C. H. 1900, 7-12, p. 529-547.)
- Voir SECTION XIII.
- CUMONT, Fr.**, Notice sur deux bas-reliefs mithriaques. (R. A., 1902, 1-2 p. 1-13.) 1 pl.
- L'Ecole française d'Athènes. (R. de l'I. P. en Belgique, XLIV, 6, p. 401-404.)
- DAMBERTIS, A. K.**, Recherches chimiques sur les antiquités découvertes près d'Anticythéra (En grec.) (Ἀρμολύξ, 1901, 4, p. 182-183.)
- DELBRUECK, R.**, Eine archaische Jünglingsfigur des Akropolis-Museums. (M. I. A., 1900, 4, p. 373-391.) 3 Abbildgn; 2 Taf.
- DENKMAELER, Gr.** und röm. Sculptur. Lfgn 104-109. München, Bruckmann. à 20 M.
- DOERING, A.**, Die Hippokrene, der Helicon und das Musenthal in Bœotien. (Beil. zur Münchner allg. Zeitung, 1901, nr. 238.)
- Von der griechischen Inselreise mit Dörpfeld. (Ibid., nr. 279-280.)
- DOERPFELD, W.**, Das Südliche Stadthor von Pergamon, Berlin, gr. in-4, 20 p.; 8 Abbildgn. 3 Taf.
- DRAGOMIS, St. N.**, Μυστική προτροπή Δήμητρος και Παρσεφόνης. (M. I. A., XXVI, 1, p. 38-49.)
- DRERUP, E.**, Das griechische Theater in Syrakus; mit 1 Abbildg. (M. I. A., XXVI, 1, p. 9-32.)
- DUHN, F. von**, Der Zeus des Phidias. (Neue Heidelberger Jahrbücher, X, 2, p. 177-194.)
- EVANS, A. J.**, Fresh discoveries in the palace of Knossos. (Biblia, 1901, july. p. 121-128.)
- Fouilles exécutées en Crète. (Analyse.) (S. Ac. I., 1902, p. 22.)
- EVANS, A. and D. G. HOGARTH**, Discoveries in Crete. (J. of Brit. Arch. Assoc. N. S. vol. VI, part 4, p. 370-375.) Voir aussi Athenaeum, nr. 3845, p. 35.
- FAIRBANKS, A.**, On the so-called Mourning Athena-relief. (Amer. J. of Arch., 1902, 1, p. 26.)
- FARNELL, L. R.** — Voir SECTION V, PLUTARQUE.
- FEUERHERD, Fr.**, Die Entstehung der Stile aus der politischen Oekonomie. Eine Kunstgeschichte. I. Tl. : Die bildende Kunst der Griechen und Römer, Braunschweig, Sattler, 1902, vi, 136 p.; 2 Taf.
- FIGLIO, U.**, Nike. (Rendic. d. r. Acc. d. Lincei; cl. mor., 1901, 9-10, p. 345-367.)
- FLASCH, A.**, Die sogenannte Spinnerin, Erzbild in der Münchener Glyptothek, ein Werk des Praxiteles. (S.-A. aus d. Festschrift der Universität Erlangen.) Erlangen und Leipzig, Deichert, 22 p.; 2 Taf.; 2 Textfig.
- FOUCART, P.**, Une statue de Polyclète. (R. Ph. 1902, 2, p. 213-215.)
- FOWLER, H. N.**, Pliny, Pausanias and the Hermes of Praxiteles. (Trans. of Amer. philol. Assoc., vol. XXXI, p. 37-45.)
- Archaeological news. (Amer. J. of arch., p. 55-98.)
- FURTWAENGLER, A.**, Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen auf Aegina. (S. M. Ak., 1901, 3, p. 363-389.)
- Aus Delphi und Athen., I : Zu den marathonischen Weihgeschenken der Athener in Delphi. II : Zum Dionysostheater in Athen. (Ibid., p. 391-416.)
- Der Pothos des Skopas. (Ibid., 5, 783-786.)

- Die Ausgrabungen auf Aegina, IV. (Berl. ph. Woch., 1901, nr. 31-32, p. 1001-1005.)
- Die Ausgrabungen auf Aegina. (Münchener allg. Zeitung.) (Ibid., 1901, nr. 46, 51.)
- Aphaia, die Göttin des Tempels von Aegina. (Beil. z. Münchner allg. Zeitg. 1901, nr. 149.)
- Beschreibung der Glyptothek König Ludwigs I zu München. München, A. Buchholtz, IV, 384 p.
- Ueber ein griechisches Giebelrelief. [Aus Abhandlgn. d. Bayer. Ak. d. Wiss.] München, G. Franz, 1902, p. 99-105. 1 Taf.
- Ἀττικὴ μαρμαρίνη κεφαλή (Ἐφ ἄρχ., 1901, 3-4, p. 144-146.) 1 pl.
- GARDNER, E.**, The Greek house. (J. H. S., XXI, p. 293-305.) 13 fig.
- GASPAR, C.**, La céramique grecque au Musée du Cinquantenaire. (Extr. de la R. cathol. d'art et de litt.) Bruxelles, Bulens.
- GASSIES, G.**, Un bronze de l'école de Polyclète, trouvé à Meaux. (R. d. ét. anc. 1902, 2, p. 142-144.)
- GAUDIN, P.** — Voir COLLIGNON, Note, etc.
- GIANNOPOULOS, N. J.**, Ἀκρόπολις Διμινίου (Τύπος, 1902, 1.)
- Θεσσαλικὰ ἀνάλεκτα. Ἐκθεσις ἀρχαιολογικῆς ἐκδρομῆς ὑποδληθεῖσα εἰς τὸν Κ. Πρόεδρον τῆς ἐν Ἀλμυρῶ φιλαρχαίου Ἑταιρείας « Ὀθρυος ». (Παρνασσός Ν. Σ. Ἔτος Ε., p. 178-193.)
- Ἐκθεσις ἀρχαιολογικῆς ἐκδρομῆς εἰς δῆμον Σκοτούσης. (Ἀρμονία, 1902, p. 427-434.)
- GOEZ, H.**, Zu den Aretinischen Gefässformen mit Szenen aus der Phaetonsage. (Ph., LX, 3, p. 478-479.)
- GRAEF, B.**, Auf den Spuren des Minotaurus. (Die Woche, 1901, nr. 28, p. 1237-1241.) 6 Abbildgn.
- Antike Plastik. (Forts.) (Bursians Jahresh., 1901, 3. Abt., p. 17-167.)
- GRUENWEDEL, A.**, Ueber Darstellungen von Schlangengöttern (Nágas) auf den Reliefs der sog. gräkobuddhistischen Kunst. (Globus, 1902, 4, p. 26-30.) 6 Abbildgn.
- GUILLEBERT, P.**, Promenades athéniennes. (L'Enseignement chrétien, oct.-nov., 1901.)
- H., W.**, Das Berliner Pergamon-Museum. (Berliner phil. Wochenschr., 1902, nr. 3, p. 92-94.)
- HALBHERR, F.**, Lavori eseguiti dalla missione archeologica italiana nell' Agora di Gortyna e nell' Asclepieo di Lebena. (Febbr.-Sett., 1900.) (Rendic. d. r. Accad. d. Lincei; cl. mor., 1901, 9-10, p. 291-306.)
- Three Cretan necropoleis. Report on the researches at Erganos, Panaghia and Courtes. With 5 pl. and 23 fig. (Amer. J. of archaeol., 1901, 3, p. 259-293.)
- Cretan Expedition. XVI: Report on the researches at Praesos. (Ibid., 4, p. 371-392.) — XVII: Ruins of unknown cities at Hagios Ilias and Priniá. (Ibid., p. 393-403.) 13 fig.
- H. (HARDER) F.**, Gilliérons Nachbildungen von Werken der mykenischen Metalltechnik. (Wochenschr. f. Philol., 1902, nr. 5, p. 142.)
- H. (HARDT) E.**, Die neuen Ausgrabungen in Delphi. (Norddeutsche allg. Zeitung, 1901, nr. 271. Beilag.)
- HARTWIG, P.**, Statuette eines Athleten im Museum zu Boston. (Jahresh. d. oesterr. arch. Instit., 1901, 2, p. 151-159.) 2 Taf. und 10 Abbildgn.
- Eine Amphora aus der Uebergangszeit des schwarzfigurigen Stiles in den rothfigurigen. (Mitt. d. D. arch. Instit., Röm. Abt., 1901, 2, p. 117-122.) 1 Taf.
- HEERMANCE, T. W.**, The reciprocal influence of the Doric and Ionic styles in Greek architecture. (Amer. J. of arch., 1902, 1, p. 25.)

- HÉRON DE VILLESFOSSE, A.**, Corne de bouquetin en bronze, trouvée dans l'île de Chypre. (S. Ac. I., 1901, p. 808-809.) Figg.
- Le grand autel de Pergame sur un médaillon de bronze trouvé en France. (Ibid., p. 823-830.)
- Petites notes d'archéologie. (II, n. 9 à 12.) [Extr. du Bull. de la Soc. des Antiq. de France, 1901.] Nogent le Rotrou; imp. Daupley-Gouverneur. 22 p.; figg. et planches.
- HERZOG, R.**, Bericht über eine epigraphisch-archäologische Expedition auf der Insel Kos im Sommer 1900. (Jahrb. d. D. arch. Institut., 1901, 3; Anz., p. 131-140.)
- HILD, J. A.**, Lettre à M. Boissier sur la découverte d'une statue d'Athéna, a Poitiers. (S. Ac. I., 1902, p. 30-31.)
- HILLER von GAERTRINGEN, F.** Neue Forschungen über die Inseln des Aegäischen Meeres. (Bursians Jahresh., 1901, 4-5, 3. Abt., p. 51-65.)
- Voir SECTION XI.
- HILLER von GAERTRINGEN und C. ROBERT**, Relief von dem Grabmal eines rhodischen Schulmeisters. (H. 1902, 1; p. 121-143. 1 Taf.)
- HOGARTH, D. G.**, Further discoveries in Crete. (Biblia, 1901, July, p. 181-187.)
- HOLBACH, Fr. V. von**, Cisterne auf der Inseln Kösten im Golf von Smyrna. (Jahresh. d. Oesterr. arch. Institut., 1902, 1; Beibl., p. 35-38. 3 Abbildgn.)
- HOMOLLE, Th.**, Communication sur les fouilles de Delphes en 1901. (Résumé.) (S. Ac. I., 1901, 9-10, p. 638-642.)
- Mémoire sur les ex-voto de Lysandre à Delphes. (Ibid., p. 668-686.)
- Monuments figurés de Delphes. La sculpture dans le Péloponnèse et les influences ioniennes et crétoises. I: Le trésor de Cnide et Bathyclès de Magnésie. II: Deux statues archaïques de l'école argienne. (B. C. H., 1900, 7-12, p. 427-462.)
- Monuments figurés de Delphes. Les caryatides du trésor de Siphnos. (Ibid., p. 582-611.) 3 pl.; 3 figg.
- HOPPIN, J. Cl.**, Cylix in the style of Duris. (Amer. J. of arch., 1902, 1, p. 24.)
- HUDDILSTON, J. H.**, Lessons from Greek pottery, to which is added a bibliography of Greek Ceramics. Illustr. London, Macmillan, 1902, 160 p.
- The Significance of Greek pottery. (Monatsberichte üb. Kunstwissenschaft und Kunsthandel, 1900-1901, nr. 11, p. 444-448.)
- HUELSEN, Ch.**, Die Herminenschriften berühmter Griechen und die ikonographischen Sammlungen des xvi. Jahrhunderts. (Mittel. d. deutschen arch. Institut., Röm. Abt., XVI, 2, p. 123-202.) 2 Taf.
- JOUBIN, A.**, La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès. Thèse. Paris, Hachette.
- KEKULÉ von STRADONITZ, R.**, Ueber ein Bildnis des Perikles in den königl. Museen. Mit 3 Taf. und einigen Abbildgn im Text. Berlin, Reimer 23 p. (Progr. zum 61. Winkelmannsfeste der archäol. Gesellsch. zu Berlin.) 4 M.
- Ueber das Bruchstück einer altattischen Grabstele. (S. Pr. Ak., 1902, 19, p. 387-401.) 5 Abbildgn.
- KIRCHBACH, W.**, Pergamon in Berlin. (Die Nation, 1902, nr. 18, p. 279-283.)
- KYLE, J. W.**, The maiden's race on Attic vase. (Amer. J. of arch., 1902, 1, p. 53.)
- LAURENT, M.**, Lettre d'Athènes. (R. de l'I. P. en Belgique, XLIV, 5, p. 368-375.)
- Ἐπιστολὴ ἀποστολῆς τοῦ ἔτους αἰῶνος. (Ἐφ. ἀρχ. 1901, 3-4, p. 175-194.) 3 πίνακες.
- LECHAT, H.**, Les origines et le développement du temple grec. (Gaz. des B.-A., livr. 525, 526, 529, 530.) Figg.
- Le temple grec. Histoire sommaire de ses origines et de son développement jusqu'au v^e siècle. Paris, Leroux, 1902, in-18.
- Bulletin archéologique. (R. E. G., 1901, nr. 61, p. 409-479.)

- LOESCHCKE, G.**, Hermes mit der Feder. Marmorkopf im akad. Kunstmuseum in Bonn. (Bonner Jahrbücher, CVII, p. 48-49.) 3 Abbildgn.
- M...** Von der Venus von Milo und vom Diskobol. (Grenzboten, 1901, nr. 23, p. 474-477.)
- Mykenische und Hallstadt-Kultur. (Beil. zur Münchner allg. Zeitung, 1901, nr. 260.)
- MACALISTER, R., A.** St. Amphora handles with Greek stamps from Tell Sandahannah. (Palestine Exploration Fund, 1901, april, p. 124-144.) 1 plate; 1 fig.
- MACH, E. von.** The draped female figure from the Acropolis. — An attempt at classification. (Amer. J. of arch., 1902, 1, p. 51-52.)
- The death of Ajax on an Etruscan mirror in the Museum of Fine Arts in Boston. (Harv. St., XI, p. 93-99.)
- MAEHLER, A.** Polyklet und seine Schule. Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen Plastik. Athènes et Leipzig, Barth, 1902, 159 p.; 51 illustr.
- L'Apollon Pythien au Louvre. (R. A., mars-avril 1902, p. 196-199.)
- Der Didymaeische Apollo des Kanachos. (J. intern. d'arch. num., IV, 2, p. 115-124.) 2 pl. phototyp.
- MARIANI, L.**, The vases of Erganos and Courtes, with 5 plates and 10 fig. (Amer. J. of archeol. N. S., V, 3, p. 302-313.)
- MASSI, H.**, Description abrégée des Musées pontificaux de sculpture antique grecque et romaine, etc. Rome, 1902, in-16, 104 p. 1 l. 50 c.
- MENDEL, G.**, Relief archaïque de Thasos. (B. C. H., 1900, 7-12, p. 553-574. 3 pl.
- MICHON, Et.**, Statues antiques trouvées au Musée du Louvre. La cession des villes d'Arles, Nîmes et Vienne en 1822. (Mém. de la Soc. des Antiquaires de France, t. LX.) 97 p.; 6 pl.
- La prétendue statue de Julien l'Apostat au Musée du Louvre. (R. A., 1901, sept.-oct., p. 259-280.)
- La Vénus de Milo. (R. E. G., 1902, nr. 62-63, p. 41-34.) 3 pl.
- MILANI, L. A.**, Mundus e templum in una pittura preellenica del labirinto di Cnosso, in Caldea, in Etruria et nel foro romano. (Rendic. della R. Accad. di Lincei, Ser. V, vol. X, 5-6, p. 127-148.)
- MONUMENTS et MÉMOIRES** p. p. l'Acad. des inscr. et b.-l. sous la direction de *G. Perrot* et *Robert de Lasteyrie*, avec le concours de *P. Jamot*. Fondation E. Piot, fasc. 12-15. Paris, E. Leroux, in-4.
- MUNTZ, E.**, Rapport de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome sur les travaux de ces deux Ecoles pendant l'année 1899-1900. (S. Ac. I., 1901, p. 658-668.)
- MYRES, J. L.** and **M. OHNEFALSCH-RICHTER**, Catalogus of the Cyprus Museum. Oxford, Clarendon Press, 1899.
- NICHOLS, M. L.**, The origin of the red-figured technic in Attic vase. (Amer. J. of arch., 1902, 1, p. 39-40.)
- NILSSON, M. P.**, The σχῆμα τριάντης in the Erechtheion. (J. H. S., XXI, 2, p. 325-333.) 2 fig.
- NORMAND (Ch.)**, Conférence sur le Parthénon inconnu et la restitution de l'Acropole archaïque, et de la toilette des Athéniennes avant Périclès. (L'Ami des monuments, XIV, 79, p. 190 ss.)
- Le Troyen mourant du fronton d'Égine. (Ibid., nr. 81, p. 372-373.) 1 pl.; 1 fig.
- PAPAGEORGIU, P. N.**, Apollonrelief mit Inschrift. (Berlin. philol. Woch., 1901, nr. 50, p. 1566-1567.)
- PARIBENI, R.**, Gli scavi italiani in Creta. Il palazzo miceneo di Festos. (L'illustrazione ital., 1901, nr. 42.)
- PARIS, P.**, Statue d'éphèbe du musée du Prado, à Madrid. (R. arch., 1901, 11-12, p. 316-327.) 2 pl.; 3 fig.

- PARTSCH, J.**, Die archäologische Expedition der Amerikaner nach Syrien, 1899-1900. (Berl. philol. Wochenschr., 1902, nr. 1, p. 27-28.)
- PENROSE, F. C.**, Orientation des temples grecs. Delphes, Tégée, Délos. (B. C. H., 1900, 7-12, p. 611-614.)
- PERDRIZET, P.**, Sept miroirs à reliefs du Musée national [d'Athènes]. (B. C. H., 1900, 7-12, p. 348-357.) 4 pl.
— Sur la stèle archaïque de Pharsale. (Ibid., p. 358-360.)
- PERNICE, E.**, Kyrenäische Schale in Berlin. Mit 1 Taf. und 3 Abbildgn. (Jahrb. des deutschen arch. Instituts, 1901, 4, p. 189-194.)
- PERROT, G.**, L'histoire de l'art dans l'enseignement secondaire. (Biblioth. internationale de l'enseignement supérieur.) Paris, Chevalier-Marescq, 1900, 158 p.
- PETERSEN, E.**, Die Dioskuren auf Monte Cavallo und Juturna. (Mitt. d. D. arch. Instit. ; röm. Abt., 1900, 4, p. 309-351.)
— Zu den Tyrannenmördern. (Ibid., 1901, 1, p. 1-9.)
— Eros und Psyche oder Nike (Ibid., 1901, 1, p. 57-93.) 4 Abbildgn.
- PFUHL, E.**, Der Raub des Palladiums. (Mitt. d. D. arch. Instit. ; röm. Abt., 1901, 1, p. 33-41.)
- PLATEAU**, Buste phrygien. (Bull. de la Soc. arch. de Soissons, VIII, p. 54-56.)
- POPPELREUTER, J.**, Jupiter im Panzer. (Bonner Jahrbücher, Heft 107, p. 56-60.) 1 Taf.
- POTTIER, E.**, Les sujets de genre dans les figurines archaïques de terre cuite. (B. C. H., 1900, 7-12, p. 510-523.) 3 pl. ; 4 fig.
— La représentation de Phèdre dans le tableau de Polygnote, à Delphes. (Analyse.) (S. Ac. I., 1901, p. 562.)
— Rapport sur une mission en Grèce. (Janvier-février 1901.) (Ibid., p. 642-656.)
— Sur un vase grec trouvé à Suse par la mission J. de Morgan. Note. (Ibid., 1902, p. 428-438.) 2 dessins.
— Études de céramique grecque à propos de deux publications récentes. (Gaz. des Beaux-Arts, livr. 535, p. 19-36.) 9 fig.
- POULSEN, F.**, Eine böotische Vase geometrischen Stils. (M. I. A., XXVI, 1, p. 33-37.) 1 Taf. 2 Abbildgn.
- PRASEK, J. V.**, Encore une contribution à la topographie de l'Athènes antique. (En tchèque.) (Ceské Museum filolog., 1901, 5-6, p. 455-460.)
- PREGER, Th.**, Constantinos-Helios. (H., 1901, 4, p. 457-469.)
- PRENTICE, W. K.**, A mosaic pavement and inscription, from the bath at Serdjilla (Central Syria.) (R. A., juillet-août 1901, p. 62-76.) 1 pl.
— Erwiderung Körte's. (Woch. Kl. Philol., 1901, nr. 28, p. 782.)
- RAMSAY, W. M.**, Deux jours en Phrygie. (R. d. ét. anc., 1901, 3, p. 269-279.)
- REDIADIS, P. D.**, Ἡ ἀρχαιολογικὴ ἐξερεύνησις τοῦ βυθοῦ τῆς Σαλαμίνος. (Ἀρμονία, 1902, p. 374-381.)
- REINACH, S.**, Un portrait authentique de l'empereur Julien. (R. A., 1901, mai-juin, p. 337-359.) 3 pl. ; 6 fig.
— La représentation du galop dans l'art ancien et moderne. (Fin.) (Ibid., 1901, juillet-août, p. 1-11.) figg.
— Stèle funéraire découverte à Nisyros. (Ibid., sept.-oct., p. 158-166.) 1 pl.
— Courrier de l'art antique. (Gaz. des Beaux-Arts, livr. 536, p. 139-160.) 1 pl. et 18 fig.
— Les Feuilles de Phaestos en Crète (L'Anthropologie, 1901, 5-6, p. 678-682.) 4 fig.
— Voir SECTION V, ORPHICA.
— Voir SECTION XI.

- REINACH, Th.**, Les récentes découvertes de bronzes antiques. L'Éphèbe de Cerigotto. (Gaz. des B. A., livr. 526, p. 295-301.) 4 fig.
- RICHARDSON, R. B.**, A series of colossal statues at Corinth. (Amer. J. of arch., 1902, 1, p. 7-22.) 6 pl.; 10 fig.
- An ancient fountain in the Agora of Corinth. (Ibid. 1, p. 29-30.)
- A great discovery of Greek statues. (The Independent, févr. et mars 1901.) 5 fig.
- Discoveries at Aegina. (The Nation, oct. 1901.)
- RIZZO, E.**, Sur le prétendu portrait de Sapho. (R. arch., 1901, 11-12, p. 301-307.) 2 pl.
- Di alcuni rilievi neo-attici trovati nel Foro Romano. (Boll. della Commissione archeolog. comunale di Roma, XXIX, 4, p. 219-244.) 7 fig.
- ROBERT, C.**, Die Fusswaschung des Odysseus auf zwei Reliefs des fünften Jahrh. (M. I. A., 1900, 4, p. 325-328.) 1 Taf.; 1 Abbildg.
- Alektryon. (H., 1902, 2, p. 318-320.)
- Archäologische Nachlese. [XV : Illustrationen zu einem gr. Roman. — XVI : Niobe auf einem pompeianischen Marmorbild. — XVII : Iliasscenen in der altkorinthischen Vasenmalerei. — XVIII : Iliasscene auf gr. Sarkophagen. — XIX : Bendis oder Iris?] H., XXXVI, 3, p. 364-404.)
- ROMAGNOLI, E.**, L'impresa di Eracle contro Gerione sulla copa d'Eufronio. (Riv. di filol., 1902, 2, p. 249-254.)
- ROSENBERG, A.**, Handbuch der Kunstgeschichte. Bielefeld, Velhagen und Klasing, 1902, vi, 646 p. 885 Abbildgn. im Text und 4 Beilagen. 12 M.
- ROSSBACH, O.** — Voir SECTION XI.
- Rhoemetalkes, König des Bosphoros. (J. intern. d'arch. num., 1901, 1, p. 77-82.) 1 Taf.
- ROUSE, W. H. D.**, The double axe and the Labyrinth. (J. H. S., 1901, 2, p. 268-274.)
- SALOMAN, G.**, Die Venus von Milo und die mitgefundenen Hermen. Stockholm; Leipzig, Hiersmann, 1901, iv, 36 p. mit Abbildgn und 4 Taf.
- SANCTIS, G. de**, La civiltà micenea e le ultime scoperte in Creta. (Riv. di filol., 1902, 1, p. 91-118.)
- SAVIGNONI, L.**, Cretan expedition. XVIII : Fragments of Cretan pithoi. (Amer. J. of archæol., 1901, 4, p. 404-417.) 2 pl.; 2 fig.
- SCHAFFER, F.**, Archäologisches aus Kilikien. (Jahresh. d. oesterr. arch. Institut., 1902, 1, p. 106-111.) 4 Abbildgn.
- SCHMIDT, H.**, Neuordnung der Schliemann-Sammlung. (Z. f. Ethnol., 1901, 1-3, p. 255; 4, p. 257-259; 6, p. 331-335.)
- (**SCHNEIDER, Rob. von**), Ausstellung von Fundstücken aus Ephesos im griechischen Tempel im Volksgarten. (Kunsthistor. Sammlgn des Allerhöchsten Kaiserhauses.) Wien, Holzhausen, 1902, xvi, 27 p. Abbildgn; 1 Tafel.
- SCHULTZ, H.**, Zur Springbahn in der olympischen Palestra. (Monatsschrift f. d. Turnwesen, Jahrgg XX, 9.)
- SERGI, G.**, Notes upon the skulls of Erganos. With 4 fig. (Amer. J. of archæol., N. S., V, p. 314-318.)
- SIXT, G.**, Bemerkungen zu den Jupitersäulen. (Westdeutsche Z. f. Gesch. und Kunst, Erg.-H. 10, p. 28-31.)
- SKIAS, A. N.**, 'Ελευσινιακαὶ κεραμογραφίαι ('Εφ. ἄρχ., 1901, 1-2, p. 1-50.)
- 'Επεξηγηματικὰ τῶν ἑλευσινιακῶν κεραμογραφιῶν. (Ibid., 1901, 3-4, p. 163-174.)
- SVORONOS, J. N.**, Die polycletische « Tholos » in Epidauros (J. intern. d'arch. num., 1901, nr. 1, p. 5-34.) 22 Abbild.
- 'Ερμηνεία τοῦ ἐξ ἑλευσίνος μυστηριακοῦ πίνακος τῆς Νωνίου. (Ibid., 2, p. 169-191.) Pl. phototyp.
- Ἡ θόλος τοῦ Πολυκλείτου. ('Ἀρμονία, 1901, 6, p. 269-295.)

- TARAMELLI, A.**, Cretan expedition. XIX : A visit at Phaestos. (Amer. J. of archæol., 1901, 4, p. 418-436.) 2 fig.
- — XX : A visit to the grotta of Camares on Mount Ida. (Ibid., p. 437-451.) 5 fig.
- Notes on the necropolis of Courtes. (Ibid., V, 3, p. 294-301.) 7 fig.
- TARBELL, F. B. and C. D. BUCK**, A signed proto-Corinthian Lecythus in the Boston Museum of fine Arts. (Amer. J. of arch., 1902, 1-2, p. 41-46.) 2 fig.
- TEMPEL** (Die griechischen) in Unteritalien und Sicilien. (Deutsche Bauzeitung, 1901, nr. 60-61, p. 374-375; 377-379.) 5 Abbildgn.
- TILTON, E. L.**, Concerning the two temples of Hera at Argos. (Amer. J. of arch., 1902, 1-2, p. 32.)
- TOLMAN, H. C.**, The temple of Zeus Βῆλος. (Proceed. of Amer. philol. Assoc., XXXII, p. 46.)
- TRENDELENBURG, A.**, Der grosse Altar des Zeus in Olympia. Progr. Berlin, Gaertner, 1902, 44 p.; 3 Taf. 1 M.
- TSOUNDAS, Chr.**, Αἰθινα ἔργαλατα ἐκ Πελοποννήσου. (Ἐφ. ἀρχ., 1901, 1-2, p. 85-90.) 1 pl.
- TUCKER, J.**, Some statues from Corinth. (Am. J. of arch., 1902, 1-2, p. 26-27.)
- USENER, H.**, Zur Vasengeschichte (Rh. M., LVI, 4, p. 640.)
- WALDSTEIN, Ch.**, New light on Parthenon sculptures. (Harpers Magazine 1901, dec., p. 12-18.) 7 fig.
- WATSINGER, C.**, Zur Porosstatue in München. (M. I. A., 1900, 4, p. 447-450.) 2 Abbildgn.
- Mimologen. (Ibid., XXVI, 1, p. 1-8.) 1 Taf.
- Vasenfunde aus Athen. (ibid., p. 50-102.) 3 Taf.; 86 Abbildgn.
- WHEELER, J. R.**, The date of the destruction of the Propylæa. (Cl. R., 1901, 8, p. 430-431.)
- **J. B.**, Notes on the so-called Capuchin plans of Athens. (Harv. St., XII.)
- **B. E.**, The pottery at Gournia. (Amer. J. of arch., 1902, 1, p. 19.)
- WIDE, S.**, Phaistos. (Berliner philol. Woch., 1901, nr. 41, p. 1276-1278.)
- Ἀναθηματικὸν ἀνάγλυφον ἐξ Αἰγίνης. (Ἐφ. ἀρχ., 1901, 3-4, p. 113-120.) 1 pl.
- WIEGANG, Th.**, Ausgrabungen zu Milet. (Jahrbuch d. deutschen arch. Institut, 1901, 4, Anzeiger, p. 191-198.) 6 Abbildgn.
- Zweiter vorläufiger Bericht über die von den Kng. Museen begonnenen Ausgrabungen in Milet. (S. Pr. Ak., 1901, 38, p. 903-913.) 2 Abbildgn.
- WINNEFELD, E.**, Das Pergamonmuseum. (Jahrbuch d. deutschen Arch. Institut, 1902, 1, Anzeiger, p. 1-4.)
- WINSLOW, W. C.**, The tombs at Abydos. (Amer. Antiquarian and Orient. J., 1901, 2, p. 141-144.)
- WINTER, F.**, Die Ausgrabungen in Ephesos. (Leipziger illustr. Zeitung, nr. 3033, p. 257-258.) 10 Abbildgn.
- XANTHOUDIDIS, St.**, Ὁ τάφος τοῦ Καῖάφα ἐν Κρήτῃ. (Ἀθηνᾶ, XIII, 2-4, p. 305-316.)

XIV. — NUMISMATIQUE. — MÉTROLOGIE. — CALENDRIER.

AMBROSOLI. — Voir SECTION XII.

BABELON, E., Mélanges numismatiques. 3^e Série, accompagnée de 9 planches, Paris. 1900, 346 p.

- *Traité des monnaies grecques, et romaines, 1^{re} partie : Théorie et doctrine.* T. 1^{er}. Paris, E. Leroux. Figg.
- *Rapport sur une mission numismatique en Allemagne.* (S. Ac. I., 1901, p. 622-626.)
- BALDWIN, A.**, A bronze coin of Bithynia. The Lyre, $\chi\epsilon\lambda\upsilon\varsigma$. (J. intern. d'arch. num., 1901, 1, p. 67-76.) 1 pl.; 3 fig.
- BL. (BLANCHET), Ad.**, Monnaies grecques acquises par le British Museum en 1900. (R. num., 1901, 3, p. 402-403.)
- BOURGUET, E.** — Voir section VI.
- DATTARI, G.**, Appunti di numismatica Alessandrina. XI : Le Monete dei tiranni « Emiliano ». (R. intern. d'arch. numism., 1901, 4, p. 361-382.) 2 fig.
- — XIII. Sulla classificazione delle monete fino ad oggi assegnate a Salonino e a Valeriano juniore. (Ibid., 1902, 1-2, 19-41.) Figg.
- Monete imperiali greche. Numi Augg. Alexandrini. Catalogo della collezione G. Dattari, compilato dal proprietario. Le Caire, 2 vol. in-4; xii, 472 p.; 37 pl. phototyp.
- DIELS**, Jahresbericht über griechische Münzwerke. (S. Pr. Ak., 1902, 4, p. 46.)
- DIEUDONNÉ, A.**, Monnaies grecques récemment acquises par le Cabinet des médailles. (R. num., 1901, 4, p. 433-442.)
- — (Ibid., 1902, 1, p. 69-91.) 1 pl.
- FORRER, L.**, Les portraits de Sapho sur les monnaies. (R. de num. belge, p. 413-425.)
- HEAD, B. V.**, Catalogue of greek coins in the British Museum. Lydia. London.
- HILL, G. F.**, Descriptive Catalogue of ancient Greek coins belonging to John Ward. — Voir **WARD**.
- Bibliographical notes on Greek numismatics. (Contin.) (Num. chron., 1900, 4, p. 363-376.) (Signé G. F. H.)
- IMHOOF-BLUMER, F.**, Kleinasiatische Münzen. I. Bd. mit 9 Taf. (Sonderschriften d. Österr. arch. Institutes in Wien. I. Bd. Wien, Hölder, iv, 302 p. 36 M.)
- MACDONALD, G.**, Catalogue of Greek coins in Hunterian collection, University of Glasgow, vol. II : North Western Greece, Southern Greece, Asia Minor. London, Maclehose, in-fol. 658 p.; plates. 63 sh.
- MAURICE, J.**, L'atelier monétaire de Thessalonique pendant la période constantiniennne. (Num. Z. Wien, XXXIII, 1-2, p. 141-146.) 2 pl.
- L'atelier monétaire de Constantinople pendant la période constantiniennne (306-337.) Paris, Rollin et Feuardent, 1902, 38 p.; 2 pl.
- NEUDECK, J.**, Monnaies antiques inédites de la Moesie inférieure. (Archæol. Ertesito, 1901, 4, p. 345-351.)
- NIKITSKIJ, A., V.**, Sur la mine de 70 drachmes. (J. du min. russe de l'Instr. pub., 1900, 4, p. 25-33.)
- REGLING, K.**, Zur griechischen Münzkunde. (Z. f. Num., XXIII, 1-2, p. 107-116.)
- REINACH, Th.**, Some Pontic eras. (Num. Chron., 1902, 1, p. 1-10.)
- Monnaie inédite des rois Philadelphes du Pont. (R. num., 1902, 1, p. 52-68.) 1 pl.
- SCHOLZ, J.**, Verzeichnis der griechischen Münzen aus meiner Sammlung. (Num. Z. Wien, XXXIII, 1-2, p. 49-50.)
- SELTMAN, E. J.**, Artémis sur une monnaie archaïque de Syracuse. (R. Num., 1901, 4, p. 421-428.)
- SIMONIS, J.**, Les médailles de Constantin et d'Héraclius. (R. de num. belge, 1901, 1, p. 68-109.) 2 pl.
- SVORONOS, J.**, Νομίσματα εύρημένα εν 'Ελλάδι. (J. internat. d'arch. num., 1901, 1, p. 83-92.)
- Δοκίμιον επίσημον ελληνικῶν νομισμάτων ἐπὶ τῆς μακεδονικῆς ἐν Αἰγύπτῳ κυριαρ

- πλας, avec une lettre de M. Dattari et un article de M. G. Maspero à propos du même monument. (Ibid., 2, p. 153-168.) 2 vign.
- Les Monnaies de Ptolémée II qui portent dates. (R. de num. belge, 1901, 3, p. 263 ss., 4, p. 387-412.)
- TACHELLA.** — Voir SECTION X.
- TROPEA, G.**, Numismatica Siceliota del Museo Mandralisca in Cefalù. I. (Estr. d. arch. stor. Messinese, I, 3-4.) Messina, 36 p.
- Numismatica di Lipara. Messina, 36 p.
- WARD, J.**, Greek coins and their parent cities. Accompanied by a catalogue of the author's collection by G. F. Hill, of the British Museum. London, Murray, 1902, 500 p. Illustrations.
- WROTH, W.**, Greek coins acquired by the British Museum in 1900. (Num. Chron., 1900, 4, p. 273-296.) 2 pl.

Métrologie. — Chronologie.

- GAROFALO, F. P.**, Una ricerca metrologica. (Boll. di filol. class., VIII, 9, p. 206-210.)
- MOMMSEN, A.**, Neuere Schriften über die attische Zeitrechnung. Ein Bericht. (Ph., N. F., XV, 2, p. 201-244.)
- MYGONAS, K. D.**, Ἀττικὰ μολύβδινα σύμβολα. (Ἐφ. ἀρχ., 1901, 3-4, p. 120-122.) 1 pl.

XV. — BYZANTINA.

- ADAMANTIOU, Ad. J.**, Gustave Schlumberger, *Expédition des Almugavares*, etc. (article en grec à propos de cet ouvrage.) (Ἀρμονία, 1902, p. 267-269.)
- BERTAUX, E.**, Un chef-d'œuvre d'art byzantin. Les mosaïques de Daphni. (Gaz. des B.-A., livr. 527, p. 359-375.) 5 fig.
- BOTTI, G.**, Steli cristiane di epoca bizantina esistenti nel Museo di Alessandria (Egitto). Bessarione, 1900, nr. 47-48, p. 425-428; nr. 49-50, p. 26-35; nr. 51-52, p. 229-243.
- CONSTANTOPOULO**, Histoire de l'art byzantin. (En grec.) (Ἀρμονία, 1901, 4, appendice, p. 49-64.)
- DALTON, O. M.**, A byzantine silver treasure from the district of Kerania, Cyprus, now preserved in the British Museum. (Archæologia, LVII, 1, p. 159-174.) 3 pl. 17 fig.
- FERRARA, G.**, Di alcune pretese irregolarità nella metrica dei melodi bizantini. (Estr. dai Rendic. del R. Istituto Lombardo di sc. e lett., Serie II, V, 34.) Milano, 21 p.
- GIANNOPOULOS, N. J.**, Μία ιστορική ανακρίβεια. (Ἀρμονία, 1902, p. 352.) [A propos de l'art. de M. Adamantiou.]
- GIUFFRIDA, V.**, La genesi delle consuetudini giuridiche delle città di Sicilia. I. Il diritto greco-romano nel periodo bizantino-arabo. Catania, Giannotta.
- GOERRES, Fr.**, Papst Gregor der Grosse und Kaiser Phokas. (Z. f. wiss. Theol. Jg. XLIV, 4, p. 592-602.)
- GRAEVEN, H.**, Einrichtungen zur Förderung des Studiums der Byzantinischen Kunst. (Repertorium der Kunstwissenschaft, 1901, 2, p. 164-166.)
- KRAUSS, S.**, Die Königin von Saba in den byzantinischen Chroniken. (Byz. Z. XI, 1-2, p. 120-131.)
- LAMPAKIS, D.-G.**, Les antiquités chrétiennes de la Grèce. (Ann. interna-

- tionales d'histoire. Congrès de Paris 1900. 7^e section, Hist. des arts du dessin. 1902, p. 83-89.)
- LAMPRYNIDIS, M. G.**, 'Η Ἁγία Μονὴ παρὰ τοὺς ἀνατολικούς πρόποδας τοῦ Πζλαμηδεῖου. ('*Ἀρμονία*, 1902, p. 479-498.) 1 dessin.
- LOMBARD, A.**, Etudes byzantines. Constantin V [Copronymie], empereur des Romains (740-775). (Biblioth. de la Fac. des l. de Paris, XVI.) Avec une préface de *Ch. Diehl*. Paris, F. Alcan, 1902, III, 175 p.
- MILLINGEN, A. von**, Byzantine Constantinople. The walls of the city and adjoining historical sites. With maps, plans and illustr. London, Murray, XI, 361 p. 21 sh.
- PAPADOPOULOS KERAMEUS, A.**, Ἀθηναϊκὰ ἐκ τοῦ ιβ' καὶ γ' αἰῶνος. ('*Ἀρμονία*, 1902, p. 209-224; 273-293; à suivre. [8 textes inédits.]
- PAPAGEORGIOU, P. N.**, Angebliche Maler und Mosaikarbeiter auf dem Athos im IX. und X. Jahrhundert. (Byz. Z. XI, 1-2, p. 118-119.)
- PERDRIZET et CHESNAY.** — Voir *SCHLUMBERGER*, Note, etc.
- SCHLUMBERGER, G.**, Expédition des « Almogavares » ou routiers catalans en Orient. Paris, Plon, 1902; 1 carte.
- Note sur une mission de MM. Perdrizet et Chesnay en Macédoine dans le cours de l'été de 1901. (S. Ac. I., 1902, p. 33-37.)
- Un reliquaire byzantin portant le nom de Marie Comnène, fille de l'empereur Alexis Comnène. (Ibid., p. 67-71.)
- SCHUCHHARDT, C.**, Die Anastasius-Mauer bei Constantinopel und die Dobrudscha-Wälle. (Jahrb. d. deutschen arch. Institut. 1901, 3, p. 107-127.) 1 Taf.; 31 Abbildgn.
- SOIL, E. J.**, Constantinople, notes archéologiques. (Annales de l'Ac. r. d'archéol. de Belgique, 5. Série, II, 4, p. 465-556.) 13 pl.; 7 fig.
- STRZYGOWSKI, J.**, Orient oder Rom. Stichprobe : Die Porphyrguppen von S. Marco in Venedig. (Beitr. z. alt. Gesch., II, 1, p. 105-124.) 9 Abbildgn.
- TACCHELLA, D. E.**, La magistrature de Caecilius Maternus en Moesie. (R. num. 1901, 3, p. 297 ss.)
- WARTENBERG, G.**, Die byzantinische Achilleis. (Festschrift f. Vahlen, p. 175-201.)
- ZEKIDIS, G. D.**, Παρατηρήσεις εἰς τὰ « Ἀθηναικὰ » τὰ ὑπὸ Ἁ. Παπαδοπούλου τοῦ Κερραμῆως δημοσιευθέντα. ('*Ἀρμονία*, 1902, p. 507-511.)

XVI. — NEOHELLENICA.

- Αὐτογραφία Ἰω. Ζαμπελίου [1787-1844]. ('*Ἀρμονία*, 1902, p. 225-237.)
- BÉIS, N. A.**, Δημητρίου Σφήκα ἀναμνήσεις περὶ τῶν ἐν Δακίᾳ γεγονότων τοῦ 1821. ('*Ἀρμονία*, 1902, p. 330-343.)
- BLAZIS, Sp.**, Ἱστορικαὶ σημειώσεις περὶ τῶν δυτικῶν ἐν Πελοποννήσῳ ἐπὶ τουρκοκρατίας. (1718-1821.) ('*Ἀρμονία*, 1902, p. 512-527.)
- BIALEPT (Wilbert)** Ἱστορία τοῦ ἔθνικοῦ τοπογραφείου (fin). ('*Ἀρμονία*, 1901, 4, p. 145-159.)
- BOYSEN, Ad.**, Sammlung neugriechischer Gedichte und Studie über den Hellenismus. Marburg, Elwert, 1902, 64 p. 2 M.
- CAMBOROGLOU, D. Gr.**, Ἱστορικὸν ἀρχεῖον Διονύσου Ῥώμα. T. I, 1819-1825. Athènes, typogr. Corinna, 1901.
- COUMANODIS, Συναγωγή νέων λέξεων ὑπὸ τῶν λογίων πλασθαισῶν ἀπὸ τῆς ἀλώσεως μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς χρόνων. Athènes; Paris, Le Soudier.**
- D. Gr. K.**, « Κρίτει ἅπ' τοὺς δώδεκα ». [Explication nouvelle de ce proverbe.] ('*Ἀρμονία*, 1902, p. 242.)

- DALWIGK ZU LICHTENFELS, R. von**, Briefe aus Rom und Athen 1850-1851). Hrsg. von seiner Tochter. Oldenburg, Schulze, VIII, 132 p.
- DIETERICH, K.**, Neugriechisches und Romanisches. I. (Z. f. vergl. Spr. N. F. XVII, 3, p. 407-423.)
- DOUBLET, G.**, Les souvenirs de Photakos, 1^{er} aide de camp de Th. Colocotronis. (R. E. G. 1902, nr. 62-63, p. 37-59.)
Ἐκ τοῦ Κρητικῆς ἀρχείου. (Documents, 1827-1828.) (Ἄρμονια, 1902, p. 270-272.)
- FOTIADI, D.-F.**, Τὸ γλωσσικὸν ζήτημα, κ' ἡ ἐκπαιδευτικὴ μας ἀναγέννησις. Athènes, τοπογρ. « Ἑστία », Κ. Μαϊσνέρ καὶ Ν. Καργαδούρη, 1902, 406 p. 4 dr.
- GEORGIADIS, D.**, Les Sociétés coopératives helléniques avant la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle. (Annales internationales d'histoire. Congrès de Paris, 1900, 3^e section : Hist. comparée de l'économie sociale, p. 51-57.)
- GRAESER, G.**, Τοῦ Σχέλλερ φῶδι ἡ περὶ τοῦ κώδωνος ἑλληνοσέβεια. Progr. Hermannstadt, 10 p.
- HUART, Cl.**, Note sur un psautier turc en caractères grecs. (Mém. de la Soc. de ling., XII, 2, p. 83-84.)
- ISAMBERT, G.**, L'indépendance grecque et l'Europe. Paris, Plon, 1900.
- KOCK, Th.**, Elektra in Delphi. Schauspiel in 5 Aufzügen. Leipzig, Teubner, 1902, 86 p.
- KOSMIS, A. A.**, Λαογραφικὰ Σίφνου. Ἐξορτισμοί. (Ἄρμονια, 1902, p. 601-604.)
- LAIR, J.**, La captivité de Pouqueville en Morée. (Lu à l'Acad. des Inscr. et b.-l. le 14 nov. 1902.) (J. officiel, 16 nov.)
- MAYR, L.**, Χαότων πόλις, Die Stadt der Grazien. Beschreibung der Stadt Graz, nebst den wichtigsten Sagen aus Stadt und Umgebung. (En grec et en allemand.) 2. ed. augmentée. Graz, Cieslar, 1902, 66 p. 1 M.
- MILIARAKIS, A.**, Οἰκογένεια Μαμωνᾶ (1248-1902). Athènes, Sakellarios, 1902.
— Τὸ πρῶτον ἐν Ἑλλάδι χαρτοποιεῖον. (Ἄρμονια, 1902, p. 457-506.)
- PATON, W. R.**, Ὑστερο for « before » in modern greek. (Cl. R. 1901, 7, p. 363.)
- PHILADELPHUS, Th. N.**, Ἱστορία τῶν Ἀθηνῶν ἐπὶ τουρκοκρατίας (1400-1800). Athènes.
— Ὁ Μοροζίνης. Ἡ καταστροφὴ τοῦ Παρθενῶνος καὶ ὁ ἐκπατρισμὸς τῶν Ἀθηναίων. (Ἄρμονια, 1902, p. 393-408.) [Extrait de l'ouvrage précédent.]
- PHOTAKOS**, Ἀπομνημονεύματα περὶ τῆς Ἑλληνικῆς ἐπαναστάσεως. Ἐκδ. ἐπὶ Σταύρου Ἀνδροπούλου. Athènes, Sakellarios, 1900, 2 vol. 10 dr.
- PSICHARI, γιὰ τὸ Ῥωμαϊκὸ θέατρο. Ὁ Κορούλης, δράμα. Ὁ γουρνακὸς, κωμῆς. Τόμος Α'. Athènes, libr. de l'Ἑστία; Paris, Welter, 1902, 349 p.**
- POLITIS, N. G.**, Ἕλληνες ἢ Ῥώμιοι. (Extr. de l'Ἄγών.) Athènes, Sakellarios.
— Μία ἀθησαύριτος ἑλληνικὴ προρομία. [Lettre au Directeur de l'Harmonia.] (Ἄρμονια, 1902, p. 266.)
- QUINN, D.**, Τῶν τελευταίων αἰῶνων ἐπιγραφαὶ Ζακυνθιακαί. (Ἄρμονια, 1902, p. 553-600.)
- STURM, J.**, Ein unbekanntes griechisches Idyll aus der Mitte des XV. Jahrhunderts. (Byz. Z., X, 3-4, p. 433-452.)
Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων. Athènes, Impr. Raptané-Papageorgiou, 1901-1902. 25 : Μάρτυρες τῆς ἐπιστήμης. 26 : Ἡ Ῥωσσία. 27 : ὁ ἔθνικὸς πλοῦτος. β'. 28 : ὁ Μίγας Ἀλέξανδρος. 29 : τὸ ζένθρον. 30 : Ἱστορία ἑνὸς πλοῦτου. 31 : Πρῶται βοήθειαι. 32 : ὁ μικρὸς Πλούταρχος, Γ'. 33 : Ἀνέκδοτα ζῶων. 34 : τὰ ἴδη. 35 : Βενιαμὴν Φραγκλῆνος. 36 : ὁ βίος τοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ.
- VLACHOYANNIS, J.**, Ἀρχεῖον τῆς νεωτέρας ἑλληνικῆς ἱστορίας. T. I. Athènes. Vlasto, 1901.
- VLASTO, Et. A.**, Φιλοσοφικαὶ μελέται. Alexandrie, Lagoudaki, 1902, p. in-8. xiii, 167 p.

CORRESPONDANCE

Liverpool, 9 novembre 1903.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Dans sa lettre qui a paru dans le n° 70 de votre *Revue* sur la question de la langue en Grèce, M. Hatzidakis me met personnellement en cause, et je fais appel à votre sentiment de justice pour permettre que ma réponse y paraisse aussi.

« On a loué M. Pallis, écrit M. Hatzidakis, d'avoir, dans sa traduction de « l'Évangile, pour rendre le terme d'*ânesse*, créé une forme nouvelle sur le « modèle des formes populaires. Mais cette forme nouvelle, *δνισσα*, est aussi mal « imaginée que possible. Dans la langue populaire, le féminin des noms d'animaux se forme en ajoutant au radical soit la terminaison *α* (*σκύλλα*, *κουνέλλα*, « *γαϊδάρα*), soit *ινα* (*Βαρθακίνα*, *λαρβίνα*, *γερακίνα*, *κιδουρίνα*, crétois *καθρίνα*, *λαγίνα*, « crétois *λαγουδίνα*, *πουλλίνα*, *προβατίνα*); jamais on n'emploie le suffixe *ισσα* qui ne « sert à former que des termes de gentillesse, de nationalité, ou de dignité « (*βασίλισσα*, *πριγκίπισσα*, *μυστόρισσα*, *γαιτόνισσα*, *Μωραϊτίσσα*, etc.). Le terme « *δνισσα* témoigne donc, aussi bien chez celui qui l'a forgé que chez ceux qui le « prônent, de l'absence d'une véritable connaissance scientifique du grec ».

Dans ce paragraphe M. Hatzidakis affirme que le suffixe *ισσα* ne sert à former que des termes de gentillesse, de nationalité ou de dignité. Mais voilà que nous avons les mots *ἀκαμάτισσα* (= paresseuse) et *κολακκίσσα* (= flagorneuse) qui, au contraire, sont des termes injurieux. Je puise ces mots dans un livre dont M. Hatzidakis ne peut pas contester l'autorité, dans l'*Einleitung in die Griechische Grammatik*, écrite par lui-même (p. 26 et 27). Je citerai aussi un autre terme d'injure de la dernière force, *φόνισσα!* = « assassine! » (voir Vlachoyannis, *Προτύλαια* I, p. 25 « *δὲ μιλῆς, μωρὴ φόνισσα* »).

Ensuite, M. Hatzidakis dit qu'on n'emploie *jamais* la terminaison en question pour former le féminin des animaux. Mais voilà encore que nous avons le mot *γάλισσα*, féminin du *γάλλος* (italien *gallo*) = « dinde » qu'on peut voir dans le Dictionnaire de M. Vlachos. C'est un terme, du reste, tout à fait courant, et quiconque a visité Athènes doit avoir souvent remarqué des vendeurs de dindes qui, une perche à la main, chassent devant eux leurs troupeaux en criant « *γάλλισσας! γάλλισσας!* ».

C'est ainsi que M. Hatzidakis blâme aussi le mot *καμπήσιος* (p. 243), mot qui, pourtant, se trouve enregistré dans le même Dictionnaire de M. Vlachos.

Plus loin (p. 238) M. Hatzidakis écrit : « Comme si les professeurs de l'Université avaient jamais accueilli autrement que par le silence et le dédain les nombreux écrits de la secte antérieurs à 1901 ! ». Ici encore M. Hatzidakis se trouve dans l'erreur. Dans une conférence qu'il a donnée, en 1897, au Syllogue « Parnassos », sur « les femmes chez Homère », M. le professeur Lambros a lu, devant l'élite de la Société athénienne, le fameux dialogue entre Hector et Andromaque, et c'est d'après ma traduction qu'il l'a récité. De même, les premiers écrits de M. Estaliotis, qui datent de l'an 1889, ont paru dans la « Hestia » du temps que M. le professeur Politis, le savant auteur des « Proverbes », en était l'éditeur, et je crois pouvoir dire que M. Politis se félicite d'avoir été le premier à discerner la grande valeur de ce romancier charmant. Et il faut noter que tout aussi bien M. Lambros que M. Politis ne sont pas de simples grammairiens, mais des littérateurs très distingués qui, de plus, écrivent en langue puriste.

Agréez, M. le Rédacteur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Alex. PALLIS.

COURRIER DE GRÈCE

PREMIÈRE LETTRE

Athènes, 1^{er}-14 septembre 1903.

La crise ministérielle que mon dernier courrier laissait pressentir n'a pas tardé à éclater. A peine ma correspondance était-elle en route qu'à la Chambre hellénique dix députés se séparaient avec éclat du parti Delyannis. A la suite de cette défection, un orateur de l'opposition mit en demeure le Gouvernement de poser la question de confiance ; 114 voix contre 95 se déclarèrent contre le Ministère. Il ne restait plus à M. Delyannis qu'à prendre son chapeau, comme il en avait tant de fois menacé la Chambre, ce qu'il fit aussitôt.

M. Théotokis fut chargé par le roi de former un nouveau Cabinet. Il prit pour lui-même le portefeuille des Affaires étrangères avec la Présidence du conseil, donna les Finances à M. Simapoulos, l'Intérieur à M. Lévidis, la Justice à M. Caloyéropoulos, l'Instruction Publique à M. Lombardos, la Guerre à M. Grivas et la Marine à M. Stéphanopoulos.

Ce Ministère ne devait pas vivre longtemps ; il était né sous une mauvaise étoile. Depuis quelques semaines les populations viticoles du Péloponèse étaient en effervescence. La production du raisin, dit de Corinthe, qui constitue la principale ressource du sol hellénique, souffre depuis quelques années d'une crise assez grave. Le commerce de ce produit avait connu des jours très prospères, lorsque la France, ravagée par le phylloxéra, était réduite à recourir aux raisins secs pour la fabrication de ses vins. A cette époque on élargit imprudemment la zone de culture ; toutes les terres, propices ou non, des éparchies viticoles se couvrirent de ceps. La demande était tellement importante que les prix se maintinrent quelque temps à un cours élevé, malgré l'augmentation considérable de la récolte offerte. Mais quand les vignes françaises furent reconstituées, le Gouvernement de la République frappa d'un droit élevé l'importation du raisin de Corinthe pour encourager la production des vins naturels et les cours du raisin sec, en Grèce, en furent profondément affectés. Depuis, ils ne peuvent se relever, d'abord par suite de l'énorme disproportion entre l'offre et la demande, puis en raison de la qualité inférieure d'une grande partie de la récolte, la viticulture, étendue aux régions moins favorables, n'ayant pas été restreinte. La gêne

d'abord, et la misère ensuite, succédèrent à l'aisance dans ces contrées; de là, les plaintes continuelles des habitants auprès du Gouvernement auquel on demandait des lois protectrices ou des exemptions d'impôts.

M. Delyannis crut habile de satisfaire d'abord ces populations qui forment le principal point d'appui de sa politique. Dès son avènement au pouvoir, il signa avec une Société constituée à Londres une convention relative à l'établissement d'un monopole sur la vente des raisins de Corinthe. La Société s'engageait à acheter toute la récolte de chaque année à des prix fixés par qualités et par régions. Naturellement cette convention fut accueillie avec enthousiasme par les producteurs et combattue avec non moins d'énergie par les exportateurs et les intermédiaires. L'animosité qui s'était déclarée entre les deux camps à l'annonce des négociations se reproduisit à la Chambre, les députés étant pour ou contre la convention, selon qu'ils représentaient une circonscription de production ou un centre de négoce. En outre, le texte de la convention présentait des obscurités et même des difficultés d'application qui paraissaient, à première vue, insurmontables. Enfin la constitution de la Société concessionnaire n'offrait pas toutes les garanties de crédit et de solidité indispensables à une entreprise aussi vaste. Aussi M. Delyannis n'osa-t-il pas la défendre à la Chambre et la ratification en avait été renvoyée aux calendes locales, quelques jours avant la chute du Ministère.

En prenant possession du gouvernement, M. Théotokis, interpellé sur l'avenir de la convention du monopole, déclara à la tribune avec sa franchise ordinaire que la convention n'existait plus, puisque le projet des statuts et les engagements de garantie, que la Société s'était engagée à soumettre au Gouvernement dans un délai fixé par ladite convention, n'avaient pas été fournis. A cette déclaration, les habitants des régions de production, qui avaient cru voir le salut dans l'institution du monopole, se soulevèrent; il y eut à Pyrgos et dans quelques villages voisins des manifestations armées, que les autorités ne surent ou ne purent contenir. Pris entre la nécessité de se maintenir par la force ou de se retirer, M. Théotokis opta pour le moyen le plus facile et présenta sa démission au roi qui l'accepta. M. Rhallis fut aussitôt chargé de former un Ministère.

M. Rhallis, député de l'Attique, avait déjà présidé le Gouvernement en 1897, après la chute de M. Delyannis. Il s'était toutefois rallié au parti de ce dernier lors des élections législatives, à la fin de l'année dernière. C'était donc en réalité le retour de ce parti aux affaires, mais avec l'appui des groupes Théotokis et Zaïmis, ses adversaires habituels. Nous avons eu ainsi pendant quelques jours le spectacle, rare en tous les pays, d'une Chambre sans opposition. Il était à prévoir que, dans de telles conditions, le Gouvernement ne pouvait mettre en discussion que le budget et des projets de lois tout à fait secondaires; toute délibération sur une loi de politique générale eût amené un vote défavorable des alliés conditionnels et la chute immédiate du Ministère.

Dans ce Cabinet, M. Rhallis, président du Conseil, détenait le portefeuille des Finances et celui des Affaires Étrangères; M. Mavromichalis est Ministre de l'Intérieur, M. Merlopoulos cumule la Justice et l'Instruction Publique, et M. Constantinidis la Guerre et la Marine. Depuis, l'Instruction Publique a été confiée à M. Pharmacopoulos. Quelques jours après sa formation le Gouvernement fut

contraint de demander un décret royal ordonnant la prolongation de l'assemblée législative en session extraordinaire, les six mois de la session ordinaire s'étant écoulés sans qu'aucun travail parlementaire sortît des délibérations. Cette session fut close, sinon officiellement, du moins de fait, huit jours après son ouverture. Quelques amendements à la loi sur le Commandement Général de l'armée et le budget de 1903 y furent votés avec quelques projets de lois secondaires ; le pays vivait depuis sept mois sous le régime des douzièmes provisoires.

Les députés avaient à peine quitté Athènes qu'une campagne s'ouvrit dans la presse pour la dissolution de la Chambre. M. Delyannis déclarait que M. Rhallis n'avait consenti à prendre le pouvoir qu'à la condition d'exiger du roi un décret de dissolution avec la date en blanc. Ceux qui suivent de près les événements politiques du royaume sont persuadés que M. Delyannis se fait de grandes illusions à cet égard. Le roi de Grèce ne se serait pas décidé à faire son voyage d'été habituel s'il avait dû laisser derrière lui la porte grande ouverte à une crise parlementaire.

En dehors de la politique intérieure, la préoccupation principale de l'opinion publique se concentre sur les événements de Macédoine. La rivalité entre les Hellènes et les Bulgares, qui remonte aux temps de l'Empire de Byzance, est entrée dans une phase aiguë depuis que la Bulgarie, érigée en principauté, a recouvré sa liberté et surtout depuis qu'elle a tenté avec succès son coup de main sur la Roumélie orientale. Cette réussite a mis en goût les patriotes bulgares qui ne rêvent plus que la conquête de la Macédoine. Pour arriver à la réalisation de ce rêve, ils ont à vaincre d'abord la Turquie et ensuite à combattre, à éliminer même, si cela est possible, l'élément grec indubitablement prédominant dans la partie méridionale de cette province. Contre la Turquie, les Bulgares ont entrepris de révolutionner la Macédoine dans l'espoir que la répression du mouvement serait opérée par les autorités turques de façon à soulever l'indignation de l'Europe et à amener une intervention armée des Puissances. L'attitude pacifique de l'élément grec a déjoué en partie ce plan et, malgré les efforts des comités et des bandes bulgares, l'agitation s'est bornée aux violences souvent criminelles accomplies par les conjurés de nationalité bulgare.

La défense des Hellènes contre les prétentions de la Bulgarie a surtout porté sur la réfutation des statistiques fantaisistes publiées par les comités révolutionnaires touchant le dénombrement des populations macédoniennes. Je vous ai déjà signalé dans ma correspondance de février la série de conférences faites à Athènes par M. Cazazis, alors prytane de l'Université, sur la situation respective de l'élément hellène et de l'élément bulgare en Macédoine et en Thrace. M. Cazazis, qui est aussi président de la Société « Hellénismos », a continué l'étude de la question dans le bulletin mensuel de cette Société d'une façon très complète ; il a cité à l'appui de ses arguments les statistiques établies par différents auteurs étrangers sur la population de la Macédoine propre et qui prouvent clairement la prédominance de l'élément hellène. Cette étude est trop complète et elle embrasse un ensemble de questions trop large pour trouver place, même en résumé, dans ce courrier. D'ailleurs, les revendications formulées par l'« Hellénismos » comprennent presque toute la Turquie d'Europe, sans en excepter naturellement Constantinople ; c'est un projet idéal qui ne saurait encore être exa-

miné au point de vue d'une réalisation prochaine. Je préfère donc vous signaler ici le mémoire rédigé à ce sujet par le Syllogue Macédonien d'Athènes, œuvre plus politique que littéraire et par conséquent d'un plus grand poids auprès de ceux qui s'intéressent au développement du royaume hellénique.

Le Syllogue Macédonien, en ce qui concerne les réformes à appliquer aux provinces européennes de la Turquie, déclare s'intéresser exclusivement à la Macédoine; et, pour lui, la Macédoine proprement dite ne doit se composer que des vilayets de Monastir et de Salonique, défalcation faite d'un tiers du Sandjak d'Elbassan et de la province de Kossovo (Uskub) où dominant, d'un côté l'élément musulman, et de l'autre l'élément slave. On ne saurait appliquer dans ces contrées la même réorganisation administrative que chez les populations hellènes. Cette division a encore un autre avantage; elle laisse aux Bulgares et aux Serbes toute la partie septentrionale et orientale de la Macédoine où la population est en majeure partie slave d'origine, de religion et de conviction; elle donne aux Hellènes le centre et le midi où les populations, élevées pendant des siècles sous l'influence des institutions et des mœurs grecques et sous le patronage de l'Église grecque, offrent en général une homogénéité assez grande pour rester soumise à une organisation uniforme sous la souveraineté du sultan. La politique bulgare tend au contraire à soumettre l'administration macédonienne à des fonctionnaires bulgares, et pour obtenir dans ce but la majorité dans le pays, elle a demandé la première avec insistance la transformation des trois vilayets macédoniens en une province autonome. Cette réunion des trois vilayets en une grande circonscription sous un inspecteur général fait l'objet des réformes contenues dans le projet austro-russe. L'union de ces trois vilayets est indispensable à la réalisation du but que se propose la politique bulgare, car, si l'un d'eux en est retranché, c'est-à-dire le vilayet de Kossovo, l'élément bulgare, loin d'avoir la majorité, sera réduit à la minorité d'un tiers par rapport à l'élément grec dominant dans les deux autres vilayets.

A l'appui de ce desideratum le mémoire du Syllogue Macédonien donne les chiffres suivants puisés aux statistiques officielles de l'Administration ottomane :

Population des deux vilayets complets de Salonique et de Monastir, en chiffres ronds :

	<i>Grecs</i>	<i>Bulgares</i>	<i>Musulmans</i>	<i>Divers</i>	<i>Totaux</i>
Salonique	350,000	200,000	433,000	50,000	1,033,000
Monastir	309,000	174,000	344,000	23,000	850,000
	<u>659,000</u>	<u>374,000</u>	<u>777,000</u>	<u>73,000</u>	<u>1,883,000</u>

Population des mêmes vilayets en retranchant les parties septentrionales et orientales slaves.

	<i>Grecs</i>	<i>Bulgares</i>	<i>Musulmans</i>	<i>Divers</i>	<i>Totaux</i>
Salonique	350,000	130,000	397,000	50,000	927,000
Monastir	289,000	107,000	230,000	11,000	637,000
	<u>639,000</u>	<u>237,000</u>	<u>627,000</u>	<u>61,000</u>	<u>1,564,000</u>

A côté de ces moyens pratiques et raisonnables de revendication nationale, un autre Comité a voulu organiser une grande réunion publique sur l'emplacement du temple de Jupiter Olympien, pour protester contre les atrocités bulgares. Cette réunion ne pouvait avoir d'autre résultat que de soulever une effervescence

inutile et dangereuse parmi la population de la capitale. Heureusement les habitants d'Athènes s'abstinrent de répondre à la convocation faite par la Presse, et les membres du comité en question ne se virent entourés sur l'immense place que par un millier de personnes presque exclusivement prises dans les derniers rangs du peuple.

En résumé, les événements de Macédoine n'ont soulevé aucun tumulte dans le public. Les classes laborieuses du royaume commencent à marquer une indifférence de bon augure à l'égard des agitateurs politiques. On déplore généralement la mauvaise posture qu'a créée à la Grèce, au point de vue de la politique internationale, la malheureuse guerre de 1897, mais l'ère des coups de tête ne paraît pas prête à se rouvrir. Au plus fort de l'émotion produite par ces événements, un groupe de 150 étudiants russes est arrivé en Grèce pour visiter les antiquités. Certains journaux, toujours prêts à exciter les passions populaires, avaient conseillé de huer ces jeunes slaves à leur passage. Ces conseils n'ont pas été suivis et les étudiants russes ont parcouru les rues de la capitale sans être plus inquiétés que les touristes ordinaires ; le Gouvernement a même mis à leur disposition les éphores des antiquités pour leur faciliter la visite des stations archéologiques du royaume.

DEUXIÈME LETTRE

Athènes, 24 novembre/7 décembre 1903.

Depuis trois mois toutes les discussions politiques roulent sur ce thème unique : la Chambre sera-t-elle dissoute ? La réponse se fait attendre aujourd'hui encore. Les organes du parti Delyannis tiennent toujours pour la mort sans phrases, c'est-à-dire pour la dissolution immédiate, sans tenter même une entente entre les divers groupes pour soutenir le Ministère. Les théotokistes, leurs adversaires, prétendent que le Cabinet Rhallis peut trouver une majorité sous certaines conditions. Quant à M. Rhallis, il semble pencher vers ce dernier moyen ; mais sera-t-il suivi par ses collègues ? C'est un second point d'interrogation qui est venu depuis peu s'ajouter au premier.

Pour attendre le retour du roi et aussi pour se donner le temps de sonder les dispositions des députés influents, le premier Ministre a obtenu un Décret Royal qui proroge de quarante jours l'ouverture de la session parlementaire que la Constitution fixe au 1^{er} novembre. Sa Majesté est rentrée depuis une dizaine de jours et la situation n'est pas encore éclaircie, au contraire. Il faut toujours s'attendre à une crise ministérielle, tout au moins partielle, car deux Ministres sur cinq sont manifestement hostiles à la convocation de la Chambre actuelle. Donc, convocation, dissolution, crise ministérielle¹ ou remaniement du Ministère,

1. C'est cette troisième hypothèse qui s'est réalisée à la mi-décembre ; le cabinet Rhallis a été remplacé de nouveau par un cabinet Théotokis (*N. de la Réd.*)

telles sont en ce moment les quatre hypothèses entre lesquelles s'agitent les amateurs de pronostics politiques.

Dans les premiers jours de septembre la Grèce a renouvelé ses conseils municipaux et les maires et adjoints de ses dèmes. Pour la première fois peut-être l'élection du maire d'Athènes s'est faite en dehors de toute pression politique. M. Mercouris, le maire sortant, avait réellement fait pour la ville, dans ses quatre années d'exercice, tout ce que permettaient les ressources du budget municipal. La quantité d'eau mise à la disposition des habitants a été augmentée, l'arrosage des voies publiques est plus fréquent et plus régulier; de jolis squares ont remplacé sur les places publiques les fondrières et les dunes de poussière d'antan, le marché en gros des légumes qui se faisait en plein vent avec un éclairage rudimentaire, s'abrite maintenant sous une halle toute moderne. Enfin la capitale du royaume prend rapidement l'aspect d'une grande ville. Ces résultats n'ont pas empêché le parti Delyannis de susciter un concurrent à M. Mercouris. M. Delyannis, lui-même, a prononcé un discours du haut de son balcon légendaire pour recommander aux électeurs d'Athènes la candidature d'un de ses partisans, député de l'Attique; malgré l'éloquence du doyen des orateurs hellènes, M. Mercouris a été réélu à l'écrasante majorité de 5,000 voix sur 16,000 votants.

Puisque nous parlons des embellissements d'Athènes, n'oublions pas de signaler l'érection prochaine d'une statue équestre en bronze de Colocotroni, le fameux chef des armées du Péloponèse pendant la guerre de l'Indépendance. Cette statue représente le héros revêtu de la fustanelle nationale et coiffé du casque qu'il avait l'habitude de porter en campagne. Elle s'élèvera sur le côté de la Chambre des Députés, en haut de la rue du Stade. Les ouvriers sont actuellement occupés à élever le piédestal qui doit recevoir le bronze. Une statue du même modèle, mais en marbre, a déjà été érigée à Nauplie, il y a trois ans. L'inauguration aura lieu très probablement dans le courant du mois de janvier prochain.

Cette inauguration suivra de très près celle de la section Pirée-Athènes-Thèbes-Chalcis sur la ligne de Pirée-Larissá que construit en ce moment la Société française des Batignolles. Les travaux d'art et de terrassement sur cette section sont complètement terminés et on n'attend plus que la matériel roulant pour livrer cette partie du chemin de fer à l'exploitation. S. A. R. le Prince héritier a déjà fait usage de cette voie pour se rendre à Chalcis et de là en Thessalie, lors de l'inspection de cette division militaire.

Une autre inauguration: le Syllogue si florissant du « Parnasse » a prêté cette année encore sa grande salle des fêtes à l'exposition des Beaux-Arts dont l'ouverture a eu lieu à la fin d'octobre en présence de toute la haute société athénienne. Certainement les chefs-d'œuvre n'y abondent pas encore, mais il y a là de belles marines, de jolies natures mortes et quelques tableaux de genre assez réussis. Les grands peintres grecs exposent plutôt leurs œuvres au Salon de Paris et dans les expositions d'Allemagne. Toutefois ces fêtes artistiques, de plus en plus fréquentes à Athènes, sont un encouragement pour les peintres et les sculpteurs fixés dans la capitale et un enseignement pour le public.

La question de langue passionne cependant plus les Athéniens que la peinture. Nous avons eu, ces jours derniers, un soulèvement de l'opinion publique contre

la représentation de tragédies antiques traduites en néo-grec, dans la langue dite populaire. La « Nouvelle Scène », théâtre nouvellement fondé sur la place Homonia, a donné « Antigone » de Sophocle. Malgré la belle diction des acteurs, la langue qui se parle à l'Agora n'a pas paru convenable dans la bouche des rois et des grands de l'antiquité; là, cependant, le public s'est contenté de rire ironiquement et de battre le plancher du pied en signe de désapprobation. Mais au Théâtre Royal les choses ont failli tourner au tragique. Cette scène est considérée comme le théâtre officiel de la Grèce et toute attaque à la langue officielle y prend une apparence d'encouragement par les autorités du pays elles-mêmes. Le Directeur de ce théâtre s'est obstiné à faire représenter plusieurs fois de suite, malgré les protestations de la presse et des étudiants, « Orestia », traduction également en langue populaire de la trilogie d'Eschyle. A l'Université, M. Mistriotis professeur de philologie, a prononcé une violente philippique contre ceux qu'il appelle profanateurs de la langue nationale et traîtres à la patrie, et les étudiants se sont, à la suite de cette conférence, livrés à des manifestations tumultueuses telles qu'il a fallu faire disparaître « Orestia » de l'affiche. L'émotion, produite par cette affaire, dure encore; quelques étudiants ont été maintenus en état d'arrestation à la suite d'une bagarre entre les manifestants et la police appuyée par la force armée. Des poursuites vont être intentées contre certains journaux qui ont jeté de l'huile sur le feu.

Pendant cette saison d'automne, la famille royale de Grèce a célébré le mariage du prince André, quatrième fils de S. M. le Roi, avec la princesse Alice de Battenberg. C'est un événement heureux pour la dynastie du roi Georges qui voit ainsi son prestige s'affirmer d'année en année par d'heureuses alliances. Malheureusement cette fête de famille a été suivie d'une grande inquiétude. A son retour à Saint-Petersbourg, S. M. la Reine Olga a été prise d'un mal subit qui a nécessité une opération immédiate dont le succès a été complet. Le 23 octobre (anc. st.) dans l'Église métropolitaine d'Athènes a été célébré un service d'actions de grâces pour le rétablissement de la reine et en même temps pour le quarantième anniversaire de l'élévation du roi Georges au trône de Grèce.

J. GUILLEBERT.

ACTES DE L'ASSOCIATION

8 janvier 1903. — Présidence de M. S. Reinach.

Membre décédé : M. le docteur Panas.

M. Oppert donne lecture d'un travail où il cherche à déterminer la date de l'établissement à Athènes du calendrier de Méton.

M. Am. Hauvette communique une étude sur le proverbe grec *πάλαι ποτ' ἦσαν ἄλιμοι Μιλήσιοι*, et se demande notamment dans quelle circonstance historique ce vieux dicton populaire a pu être appliqué aux Milésiens ; il tend à accepter le témoignage de Didyme, suivant lequel ce vers se trouvait déjà sous cette forme dans Anacréon, c'est-à-dire antérieurement à l'époque de la révolte ionienne et de la destruction de Milet.

5 février 1903. — Présidence de M. S. Reinach.

Membres décédés : MM. Charles Baron, Grégoire C. Soutzo et Vucina.

Membres nouveaux : MM. René Pichon, Polyphroni Polyphroniou, Spandonidis, et Ghekis.

M. Edm. Pottier expose les résultats d'une étude qu'il a consacrée à deux vases du Louvre, inédits, en forme de têtes de femme. Ces deux vases *plastiques*, du genre improprement appelé *rhyton*, datent de la fin du VI^e siècle avant notre ère, ou du début du V^e, et ils offrent cette particularité, que, sortis du même atelier, ils portent une signature : *Ἐπίλυκος ἔγραψεν καλός*. Or, ce nom d'*Ἐπίλυκος*, ou *Ἐπίλυκος καλός*, se rencontre sur d'autres vases grecs, que M. Wernicke a signalés au nombre de 6 en 1890. M. Pottier a pu en étudier 13, et, de l'examen approfondi qu'il en a fait, il résulte que le nom d'*Ἐπίλυκος*, sauf sur les deux pièces inédites du Louvre, ne saurait être une signature d'artiste : tous les vases qui portent ce nom propre sans le verbe *ἔγραψεν* trahissent un style sensiblement distinct de celui qui caractérise les vases plastiques du Louvre.

M. Tannery donne lecture d'une note sur l'histoire des mots *analyse* et *synthèse* dans la langue des philosophes et des mathématiciens grecs.

M. Th. Reinach présente les photographies d'un sarcophage trouvé en Asie-Mineure, dans la ville ancienne de Sidamaria, et transporté aujourd'hui à Constantinople.

5 mars 1903. — Présidence de M. S. Reinach.

Membre décédé : M. Mavrocordato.

Membres nouveaux : M. le Dr Matarangas ; l'*University Library* de Toronto, Canada.

M. Michon donne lecture d'une communication sur trois statues antiques provenant de Smyrne, dans l'ancienne collection du Roi.

M. Vasnier présente quelques observations sur les marques inscrites sur les murailles de Thasos.

M. Vasnier donne lecture d'une autre communication sur l'importance relative et l'attribution des peintures de vases grecs. M. de Ridder a résumé, dans le dernier bulletin archéologique de la *Revue*, l'étude de M. Furtwängler qui retire à Euphronios la paternité des peintures de vases signées *ἑποίησεν* et non *ἔγραψεν*. M. Vasnier conteste que des variations de style, qu'il ne nie pas d'ailleurs, suffisent à légitimer les conclusions de M. Furtwängler : il signale, dans certains vases comme la coupe de Thésée, la différence de facture entre la décoration intérieure et la décoration extérieure ; il estime que les céramistes attachaient plus d'importance à la forme même des vases qu'à leur décoration picturale, laissant peut-être exécuter celle-ci par des artistes de valeur secondaire.

M. de Ridder maintient que les observations de M. Furtwängler gardent leur valeur.

M. Th. Reinach fait observer que les potiers ne considéraient pas les peintures comme sans importance, puisqu'ils les signaient ; il ne croit pas non plus qu'ils se soient directement inspirés des grandes œuvres de la peinture contemporaine.

M. Pottier admet, avec M. Furtwängler, qu'il faut distinguer les vases qui portent la mention *ἑποίησεν* de ceux qui portent la mention *ἔγραψεν* ; mais il conteste que l'expression *ἑποίησεν* ne soit qu'une marque de fabrique générale, n'indiquant pas que le signataire ait mis lui-même la main à l'œuvre. Il fait remarquer aussi que, même après l'étude de M. Furtwängler, il reste à Euphronios, auteur incontesté de trois coupes très intéressantes, une assez belle part.

M. Maurice Croiset se demande si la formule *ὁ δεινὰ ἔγραψεν* ne désignerait pas l'auteur du dessin, du modèle, sans que l'artiste lui-même eût exécuté la peinture.

2 avril 1903. — Présidence de M. S. Reinach.

Membres décédés : M. Jean Dupuis, M. G. Edet.

Membres nouveaux : MM. Cavaignac (Eugène) et Hypéridis.

M. Edm. Pottier donne lecture d'une étude sur le sens du mot *sinister* en latin et sur la différence qui se marque à ce sujet entre les Grecs et les Romains. On saisit dans la langue latine une contradiction flagrante entre le sens favorable et le sens défavorable de *sinister*. Le premier est rituel et traditionnel ; l'autre est usuel et littéraire, né sous l'influence des Grecs. En effet, pour les Grecs, c'est la droite qui est favorable. Le Grec qui prie se tourne vers le Nord et invoque les dieux ayant à sa droite le Levant, la région des heureux présages. Au contraire, le Romain, se conformant aux traditions étrusques, regarde le Midi, et il a par conséquent le Levant à gauche. De là sont nés deux rituels différents, et en apparence contradictoires. En remontant à la source grecque, on trouve peut-être l'idée, naturelle à tous les peuples primitifs, que la droite est le côté agissant et fort ; la guerre rend naturellement les hommes droitiers. En remontant à la source étrusque, on trouve plutôt l'adoration du soleil par les peuples orien-

taux. Toutes les statues égyptiennes, dans l'attitude de la marche, portent le pied gauche en avant : il paraît en être de même pour les œuvres chaldéennes et phéniciennes. Chez les Latins comme chez les modernes, c'est le sens grec qui a fini par triompher.

M. Th. Reinach entretient le Comité de la découverte du nome fameux de Timothée, intitulé *les Perses* : il expose, et discute sur quelques points, le travail récemment publié de M. von Wilamowitz sur ce sujet.

Séance générale du 7 mai 1903. — Présidence de M. S. Reinach.

M. S. Reinach exprime à ses confrères les sentiments qu'il éprouve en quittant le fauteuil de la présidence, et rend hommage à la mémoire des membres décédés dans le courant de l'année.

Le secrétaire présente, au nom de la Commission des prix, le rapport sur les travaux et les concours de l'année. Le prix Zographos a été partagé entre MM. Hatzidakis et Paul Mazon, auteurs, l'un, d'une grammaire comparée du grec, du latin et du sanscrit, parue sous le titre *Ἀναδημιακά ἀναγνώσματα*, l'autre, d'une traduction de l'*Orestie* d'Eschyle. Le prix Zappas a été attribué à M. le général de Beylié, pour son ouvrage sur l'Habitation Byzantine.

Le secrétaire-adjoint donne lecture du rapport sur le concours de typographie grecque, qui a eu lieu cette année, comme il y a deux ans, à Paris et dans les départements.

M. Egger donne lecture, au nom de la Commission administrative, du rapport sur l'état des finances de l'Association.

Le scrutin est ouvert par le renouvellement du bureau et du tiers sortant des membres du Comité. Sont élus : 1^{er} Vice-Président, M. Paul Tannery ; 2^e Vice-Président, M. Paul Guiraud ; secrétaire, M. Am. Hauvette ; secrétaire-adjoint, M. Puech ; trésorier, M. Egger. — Sont nommés membres du Comité pour trois ans : MM. Maurice Croiset, S. Reinach, Schlumberger, Monceaux, Legrand (Émile), Glachant (Victor) et Bodin.

4 juin 1903. — Présidence de M. Edm. Pottier.

Le Président remercie M. S. Reinach, président sortant, et annonce au Comité que M. le duc de Loubat a mis à sa disposition une somme de mille francs, afin de devenir membre donateur de la Société et membre fondateur pour l'illustration de la *Revue*. Des remerciements unanimes sont adressés à M. le duc de Loubat.

Membres nouveaux : MM. Carathéodory (Alex.) et Pelletier (François).

M. Tannery, rendant compte des travaux du congrès international des sciences historiques, tenu à Rome en 1903, signale un vœu formulé par ce congrès, pour la publication d'un recueil général des écrivains byzantins (philosophes et savants) de la Renaissance. M. Tannery a déjà lui-même appuyé ce vœu dans le Congrès. L'Association donne volontiers son adhésion à un projet qui intéresse au plus haut point la science.

M. Belamarre donne lecture d'un mémoire sur plusieurs décrets religieux d'Arkésiné (Amorgos).

2 juillet 1903. — Présidence de M. Edm. Pottier.

Membre décédé : M. Patrocino da Costa.

Membres nouveaux : MM. Brizemur, Demargne, Engel, Fossey, Marguerite de la Charlonie, Messinési (Léonce), Picard (Georges) et Vendryès.

M. Maurice Croiset donne lecture d'une étude, critique et littéraire, sur les *Perses* de Timothée.

M. Ch. Huit détache d'un travail plus général sur Ballanche quelques pages relatives aux idées de cet écrivain sur l'Alexandrinisme.

M. Omont a eu la bonne fortune de découvrir récemment, dans un formulaire d'un secrétaire du roi François I^{er}, une lettre royale, datée de 1529, et relative à l'organisation du premier cours de grec au Collège de France, cours confié au savant helléniste Toussaint. M. Omont donne lecture de cette lettre, adressée à l'évêque de Bayeux.

5 novembre 1903. — Présidence de M. Edm. Pottier.

Membres décédés : MM. Botti et G. Larroumet.

Membres nouveaux : MM. Carra de Vaux, Droz (Alfred), Fournier (Paul) Rheinart et V. de Swarte.

M. Bréal fait part à l'Association d'une interprétation nouvelle qu'il propose de donner au mot *διὰβολος*. On explique généralement ce mot, d'après l'étymologie, par « le calomniateur », ou « l'accusateur », ou « le trompeur ». Aucun de ces sens n'est tout à fait satisfaisant. Hérodote présente un emploi du mot *διαβάλλειν* qui permet, ce semble, une interprétation meilleure. Il s'agit de la longue scène que décrit l'historien entre Aristagoras de Milet et le roi de Sparte Cléomène. Le tyran de Milet a déployé tout son talent, toute la puissance de son éloquence persuasive, pour entraîner le Spartiate à la conquête de l'Asie, lui promettant monts et merveilles. A la fin, cependant, malgré toute son habileté, il échoue lorsqu'il a l'imprudence d'avouer que la ville de Suse est à trois mois de la côte : *τάλλα ἐὼν σοφὸς καὶ διαβάλλων ἐκείνον εὔ, ἐν τούτῳ ἐσφαλῆ* (V, 50). Aristagoras, dit M. Bréal, ne « trompe » pas Cléomène, il l'enjôle, le tente, le séduit. *Διάβολος*, c'est le séducteur.

M. S. Reinach n'admet pas que Satan, dans les parties anciennes de la Bible, soit le « tentateur ». Il est « celui qui s'oppose », ou bien « l'adversaire en « justice », « l'accusateur ». Le sens de « tentateur » date du temps de saint Paul.

M. Alfred Croiset estime que le sens de « tromper » convient bien à *διαβάλλειν* dans le passage d'Hérodote, et il incline à se contenter de ce sens, puisque dans aucun autre texte ne se rencontre le sens de « tenter ».

M. Th. Reinach rappelle que le sens de « tromper » donné à *διαβάλλειν* est signalé par Hésychius comme un ionisme.

M. Bréal n'est pas ébranlé dans son opinion par ce fait, que le sens proposé est unique dans la littérature : bien d'autres emplois de la langue populaire peuvent nous échapper. D'autre part, il considère que, sans aucun doute, dans le récit de la Genèse, le serpent joue le rôle de « tentateur ».

M. Th. Reinach étudie deux actes d'affranchissement gravés sur un autel, à Orchomène (Arcadie).

3 décembre 1903. — Présidence de M. Edm. Pottier.

Membre décédé : M. Émile Legrand.

Membres nouveaux : MM. d'Anthonay, Deschemœcher, Grégoire, Macris, Martin (Fernand), May, Migeon, Roujon et Weil.

M. Omont lit une note sur deux miniatures du manuscrit grec 2832 de la Bibliothèque nationale. Ces deux miniatures, qui semblent inspirées des traditions de l'art antique, se trouvent à la suite d'un recueil des *Idylles* de Théocrite, copié à la fin du XIV^e siècle, et qui a appartenu au célèbre Jean Lascaris ; elles représentent, l'une, Dosiadès, offrant à Apollon le petit poème intitulé l'autel (βωμός), l'autre, Théocrite, offrant à Pan le poème dont la forme rappelle celle de la flûte (σφύριξ).

M. S. Reinach pense que la représentation de l'Apollon debout sur un trépied est d'un grand intérêt, et que l'original dont ces miniatures procèdent peut remonter au I^{er} ou au II^e siècle de notre ère. M. Diehl se prononce également dans ce sens. M. Th. Reinach est d'un avis opposé.

M. le capitaine Weil présente un moulage du vase de Phæstos, trouvé en Crète dans les fouilles dirigées par M. Halbherr et discute l'interprétation donnée par MM. Halbherr et Savignoni de la scène représentée sur le pourtour de ce vase. On y voit se dérouler, derrière le personnage principal, une procession où ces deux savants ont cru reconnaître une armée en marche. M. le capitaine Weil propose une interprétation toute différente : l'instrument que portent ces prétendus soldats n'est pas une arme, mais un instrument agricole, une sorte de fourche ou de faux ; nous sommes en présence de moissonneurs, et le défilé est un défilé rituel, dont le chef est probablement un prêtre. Cette scène rappelle de très près certaines œuvres égyptiennes, en particulier un bas-relief de Médinet-Habou (Maspero, *Histoire de l'Orient*, t. II, p. 463). M. Weil croit que ce vase établit un trait d'union entre le monde carien et le monde égéen, et peut servir d'argument à l'appui de l'opinion, qu'il s'est développé, à l'époque dite mycénienne, dans les îles de la mer Égée et en Asie-Mineure, une civilisation particulière, qui n'était ni égyptienne, ni indo-germanique.

M. S. Reinach applaudit à la découverte de M. Weil, et y voit une confirmation que l'art de la Crète n'est ni un reflet de l'Égypte, ni l'œuvre de mystérieux Phéniciens.

M. Pottier fait quelques réserves sur le costume du chef des prétendus moissonneurs : il se demande s'il ne faut pas y reconnaître une cuirasse.

MM. Vasnier, Th. Reinach, Tannery et Michon présentent diverses observations sur le même sujet.

M. Diehl commence la lecture d'un mémoire sur les origines asiatiques de l'art byzantin, d'après l'ouvrage de M. Strzygowski, *Kleinasiens, ein Neuland in der Kunstgeschichte*. Cette lecture sera continuée.

Le Secrétaire,
AM. HAUVETTE.

OUVRAGES OFFERTS

A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSOCIATION

dans les séances de janvier-décembre 1903.

- Général de BEYLIE, *Supplément à L'habitation byzantine*, Paris, 1903.
- LANGLOIS et SEIGNOBOS, *Introduction aux Études historiques*, trad. en grec par M. Sp. Lambros (Bibliothèque Marasly).
- MACAULAY, *Histoire d'Angleterre*, trad. en grec par Rhoïdis (Bibl. Marasly).
- HERTZBERG, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine*, trad. en grec par Karolidis (Bibl. Marasly).
- MARCHETI, Πλουτολογία, Athènes, 1901.
- MILIARAKIS (A.), Οἰκογένεια Μαμωνᾶ. Athènes, 1902.
- MILANI (Luigi A.), *Il vaso François* (estratto dall' *Atene e Roma*, ottobre 1902).
- Ἡ πανηγυρίς τῆς ἐν Πανόρμῳ Σύμης ἱερᾶς μονῆς τοῦ ταξιάρχου Μιχαήλ τῆς ἐπιλεγομένης τοῦ Πανορμίτου, Samos, 1901.
- BJERGESEN (R.), *De sonis dialecti Rhodiacaе*, Upsal, 1902.
- MELTEN (G.), *De Jus fabula*, Upsal, 1901.
- HJERTEN (I.), *De loco Poeticae Aristotellae*, 1449b 13-16 cum tragœdiis collato, Upsal, 1901.
- BEASLEY (W.), *Le cautionnement dans l'ancien droit grec* (143^e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études).
- OMONT, *Missions archéologiques françaises aux XVIII^e et XVII^e siècles*, 2 vol.
- PUECH (A.), *Recherches sur le discours aux Grecs de Tattien* (XVIII^e fascicule de la Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris), Paris, Alcan, 1903.
- LOMBARD, *Études d'histoire byzantine, Constantin V, empereur des Romains* (XVI^e fascicule de la même Bibliothèque), 1902.
- DOSSIOS, Ἐλληνικαὶ ἐπιγραφαὶ καὶ ἑλληνικὰ χειρογραφοὶ ἐν Ἴασιφ Jassy, 1903.
- RINNOT (Hubert), *L'île de Chio*, Paris, Maisonneuve, 1903.
- RINONAPOLI, *La discesa d'Ishtar all' Inferno*, 2^e éd. Cagliari, 1903.
- Investigations at Assos* (Expedition of the archæological Institute of America), Part. I, 1902, gr. in-folio.

- PSICHARI, Για τὸ βωμάλικο θέατρο, Athènes, 1901.
 — Πρόδα καὶ μῆλα, t. I, 1902.
 — — — — — ἀπόσπασμα, 1902.
- BOIATZI, Πίναξ τῶν καταλήξεων τῶν βημάτων τῆς λατινικῆς γλώσσης, Athènes, 1901.
- BEIS, Χρονογραφικὰ σημειώματα ἐκ τῶν κωδίκων τῆς ἐθνικῆς Βιβλιοθήκης τῆς Ἑλλάδος (extrait de l'Ἀθηνᾶ).
- ARVANITOPOULOS, Ὁ ἔφηθος τῶν Ἀντικυθέρων, Athènes, 1903.
- TROPEA, Studi sugli Scrittores historiae Augustae :
 IV. *Ælio Cardo, vita e frammenti*, Messine, 1900.
 VI. *Intorno alla patria di Adriano Imperatore* Padova, 1903.
- De RIDDER, Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale, t. II.
- KRUMBACHER, Das Problem der neugriechischen Schriftsprache, München, 1903.
- CARRA de VAUX, Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques, par Philon de Byzance, édité d'après les versions arabes d'Oxford et de Constantinople, et traduit en français, Paris, 1902.
- POLITIS, Παροιμίαι, t. IV, 1902.
- ELEUTHERIADIS (N. P.), ἡ ἀκίνητος ἰδιοκτησία ἐν Τουρκίᾳ, Athènes, 1903.
- CHAVANON, Étude sur les sources principales des Mémoires de Xénophon (Biblioth. de l'École des Hautes-Études, fasc. 140).
- BLINKENBERG et K.-F. KINCH, Exploration archéologique de Rhodes (fondation Ny Carlsberg) (Académie royale des Sciences et des Lettres de Danemark, extrait du *Bulletin*, n° 2, 1903).
- PHARMAKOWSKY (B.), Monuments de culture antique, trouvés en Russie.
 I. Pierre gravée de l'époque romaine. II. Main votive en bronze (extrait du *Bulletin de la Commission impériale archéologique de Saint-Petersbourg*, 3° livr. 1902 (en russe).
 — Fragment d'une coupe en terre cuite d'Olbia (en russe).
 — Hypogée d'Heurésibios et d'Arété à Olbia (en russe).
- EURIPIDE, *Iphigenia auf Tauris*, éd. par Reiter, Wien, Tempsky, 1903.
- APOSTOLIDÈS (Dr), Origine asiatique des inscriptions préhelléniques de Lemnos, Le Caire, 1903.
- PALLIS (Alex.), A few notes on the gospels according to St. Mark and St. Matthew, based chiefly on modern Greek, Liverpool, 1903.
- MEUNIER (abbé), Prononciation du latin classique (extrait de la *Revue du Nivernais*).
- TSAKALOTOS, trad. en grec moderne des *Commentaires* de César, Athènes, 1903.
- GEVAERT et VOLLGRAFF, Les problèmes musicaux d'Aristote, 1903.
- KRUMBACHER, Das Mitteligriechisch.
- PAPADIMITRACOPOULO, La tradition ancienne et les partisans d'Érasme.
- OMONT, Notice du manuscrit nouvellement acquis Lat. 763 de la Bibliothèque nationale.
- COLARDEAU, Étude sur Épictète, Paris, 1903.
- POLITIS, Τὰ Πραξιτέλεια ἀνάγλυφα τῆς Μαντινείας (tirage à part).
- HESSELING, Ἑλληνικαὶ καὶ ὀλλανδικαὶ παροιμίαι (tirage à part).

BEIS, Ἐκφρασις κώδικος τῆς μητροπόλεως Νοδεδμασίας καὶ Καλαμάτας.

STEPHANOPOLI (Jeanne), *Grecs et Bulgares en Macédoine* (extrait).

Βουλόδημος, Δοκίμιον περὶ τοῦ ἰδιωτικοῦ βίου τῶν ἀρχαίων Ἑλλήνων, t. II.

ZANOS (Panayoti), *Θέατρον ἑλληνικόν*, 3 vol. Athènes, 1903.

STICKNEY, *De Hermolai vita*, thèse latine, 1903.

KASASIS, *L'hellénisme et la Macédoine*, 1903.

Comptes rendus de la Φιλεκπαιδευτικῆ Ἑταιρεία, Athènes, 1900-1, 1902-1.

SERVI, *Per l'ubicazione del forum Allieni*, Padoue, 1903.

— *Il dominio mamertino nella Sicilia*, Messine. 1903.

REINACH (Th.), *Le sarcophage de Sidamara*, deux fascicules tirés à part des *Monuments Piot*, Paris, 1903.

Périodiques divers.

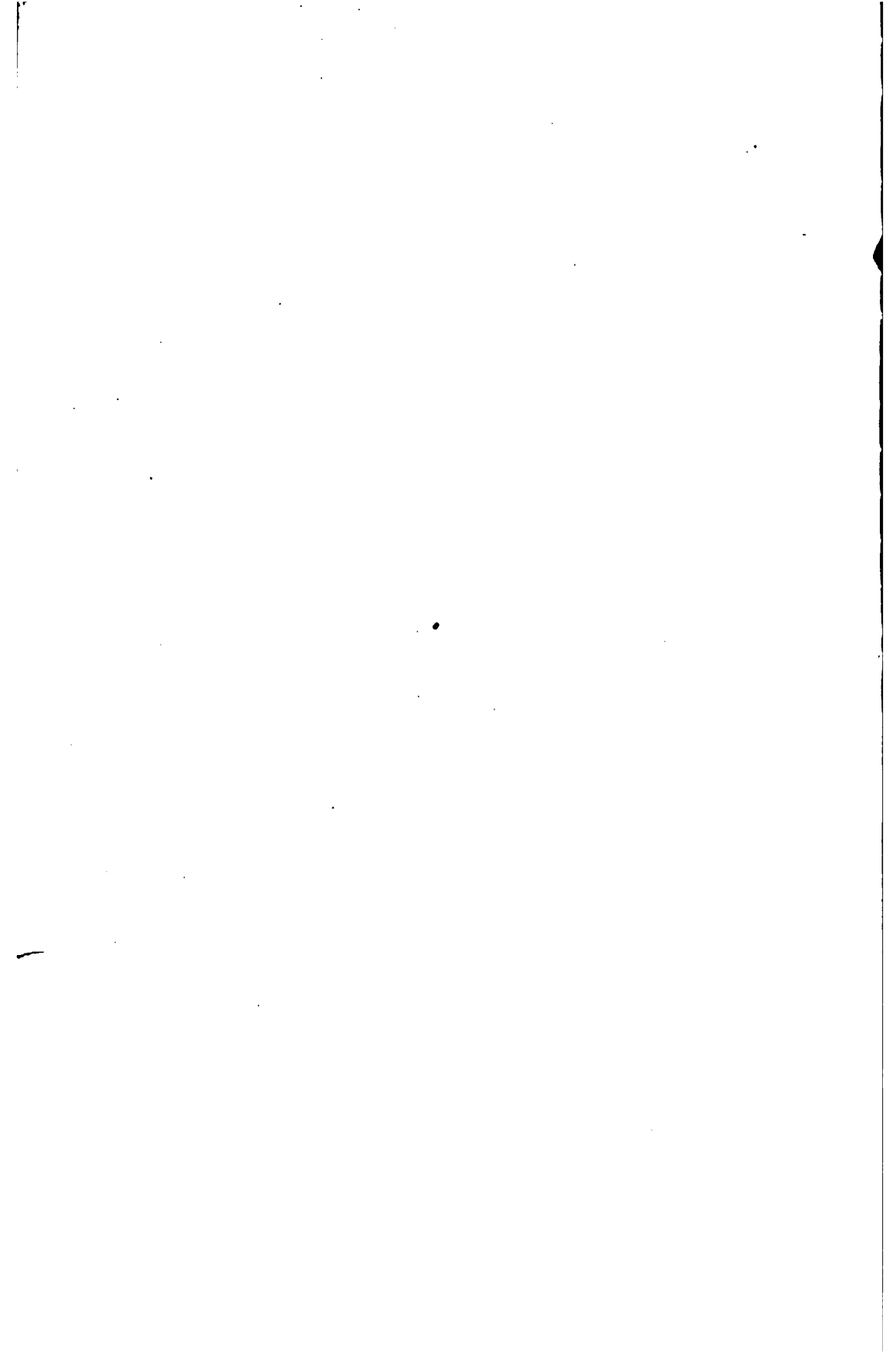


TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

	Pages.
Statuts de l'Association	I
La médaille de l'Association	IV
Souscription permanente pour l'illustration de la <i>Revue</i>	V
Assemblée générale du 7 mai 1903.....	VI
Discours de M. Salomon Reinach, président.....	VI
Rapport de M. Am. Hauvette, secrétaire	XIII
Rapport de la Commission administrative.....	XXVII
Concours de typographie.....	XXXIII
Membres fondateurs de l'Association.....	XXXIV
Membres fondateurs pour les <i>Monuments grecs</i> et l'illustration de la <i>Revue</i>	XXXVI
Anciens Présidents de l'Association.....	XXXVII
Bureau, Comité, Commissions.....	XXXVIII
Membres donateurs.....	XXXIX
Liste générale des membres au 1 ^{er} décembre 1903.....	XLVII
Sociétés correspondantes, périodiques échangés.....	LXVI
Prix décernés dans les concours de l'Association.....	LXVIII
Prix décernés par l'Association dans les lycées et collèges	LXXII

PARTIE LITTÉRAIRE

Louis Bréhier.....	Un discours inédit de Psellos.....	375
Max. Collignon....	De l'origine du type des Pleureuses dans l'art grec.	299
Maurice Croiset....	Observations sur les <i>Perses</i> de Timothée de Milet...	323
Wilhelm Crönert...	Remarques sur les papyrus de Magdola.....	193
Franz Cumont.....	La Galatie maritime de Ptolémée.....	25
J. Delamarre.....	Décrets religieux d'Arkésiné (Amorgos).....	154
Charles Diehl.....	Sur la date de quelques passages du <i>Livre des</i> <i>Cérémonies</i>	28
Gustave Glotz.....	Sur la date d'une inscription trouvée à Olympie...	143
J. W. Goethe.....	L'Agamemnon d'Eschyle.....	1

George Hatzidakis..	La question de la langue en Grèce.....	210
Karl Krumbacher..	Le problème de la langue littéraire néo-grecque...	246
Ph. E. Legrand	Pour l'histoire de la comédie nouvelle.....	349
Étienne Michon....	Trois statues antiques au Louvre.....	198
H. Omont.....	Le premier professeur de langue grecque au Col- lège de France.....	416
Jules Oppert.....	L'année de Méton	5
Paul Perdrizet....	ΣΦΡΑΓΙΣ ΣΟΑΟΜΩΝΟΣ.....	42
Théodore Reinach.	Les trépieds de Gélon et de ses frères.....	18
—	Les <i>Perses</i> de Timothée.....	62
—	Inscriptions grecques.....	180, 419
Paul Tannery.....	Y a-t-il un nombre géométrique de Platon ?.....	173

CHRONIQUE

Bulletin épigraphique (Émile Bourguet).....	84
Bulletin papyrologique (S. de Ricci).....	105
Actes de l'Association	492
Courrier de Grèce (J. Guillebert).....	126, 276, 485
Congrès pédagogique d'Athènes	281

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie annuelle des études grecques (C. E. Ruelle)	427
Comptes rendus bibliographiques	133, 282, 420

CORRESPONDANCE

Lettre de M. Al. Pallis.....	483
------------------------------	-----

Bon à tirer donné le 20 janvier 1904.
Le rédacteur en chef-gérant, Théodore REINACH.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, PARIS

HISTOIRE DES LAGIDES

Par A. BOUCHÉ-LECLERCQ

Membre de l'Institut.

Tome I. Les cinq premiers Ptolémées (323-181 av. J.-C.).
Un volume in-8..... 8 fr.

JUSTINIEN

ET LA CIVILISATION BYZANTINE AU VI^e SIÈCLE

Par Ch. DIEHL, correspondant de l'Institut.

Un beau volume gr. in-8, illustré de 200 dessins et 9 planches
hors texte..... 25 fr.
Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix Saintour).

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE L'AFRIQUE CHRÉTIENNE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'À L'INVASION ARABE

Par P. MONCEAUX

Deux volumes in-8..... 15 fr.

I. — Tertullien et les origines.

II. — Saint Cyprien et son temps.

LA LOI DE HAMMOURALES

(VERS 2000 AVANT J.-C.)

Par V. SCHEIL

Un volume in-18, avec planche..... 2 fr.

CODEX BORBONICUS

MANUSCRIT MEXICAIN DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS-BOURBON

(Livre divinatoire et Rituel figuré)

PUBLIÉ EN FAC-SIMILE, AVEC UN COMMENTAIRE EXPLICATIF

Par E.-T. HAMY, membre de l'Institut

Un volume grand in-4^o oblong, en un carton..... 200 fr.

L'ART COPTE

ÉCOLE D'ALEXANDRIE — ARCHITECTURE MONASTIQUE — SCULPTURE — PEINTURE — ART SOMPTUAIRE.

Par A. GAYET

Un beau volume grand in-8^o, richement illustré..... 20 fr.

TERTULLIEN

ÉTUDE SUR SES SENTIMENTS À L'ÉGARD DE L'EMPIRE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Par Ch. GUIGNEBERT, docteur ès-lettres.

Un volume in-8 de xxiv-616 pages..... 12 fr.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

	Pages
<i>Membres fondateurs de l'Association</i>	XXXIII
<i>Anciens présidents de l'Association</i>	XXXVI
<i>Bureau, comité, commissions</i>	XXXVII
<i>Membres donateurs</i>	XXXVIII
<i>Liste générale des membres au 1^{er} décembre 1903</i>	XLVI
<i>Sociétés correspondantes, périodiques échangés</i>	LXV
<i>Prix décernés par l'Association</i>	LXVII

PARTIE LITTÉRAIRE

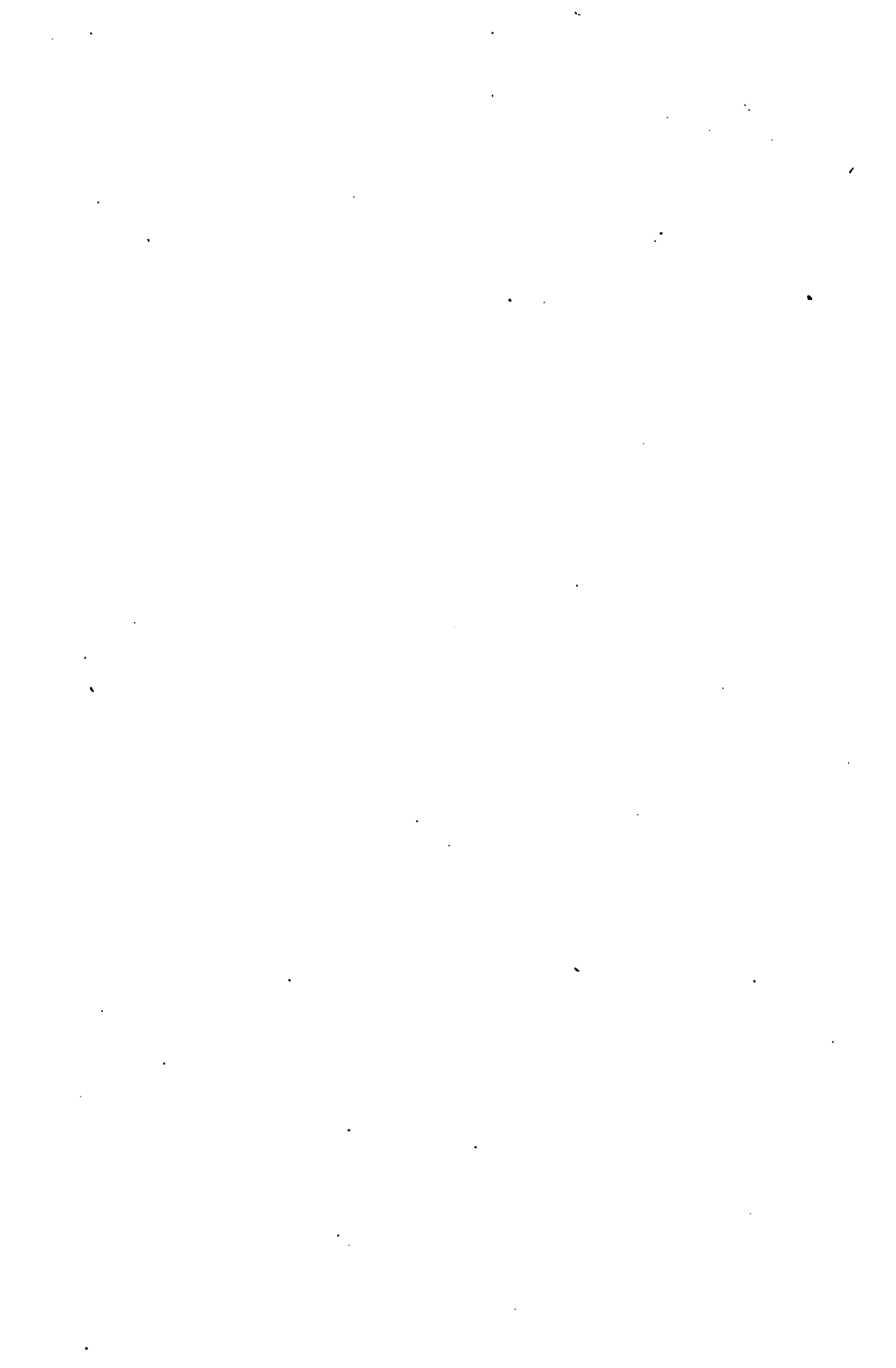
<i>Bibliographie annuelle des Études grecques, par C.-É. RUELLE</i>	427
<i>Courrier de Grèce. — J. GUILLEBERT</i>	486
<i>Lettre de M. Alex. Pallis</i>	483
<i>Actes de l'Association. Ouvrages offerts</i>	492
<i>Table des matières du tome XVI</i>	501

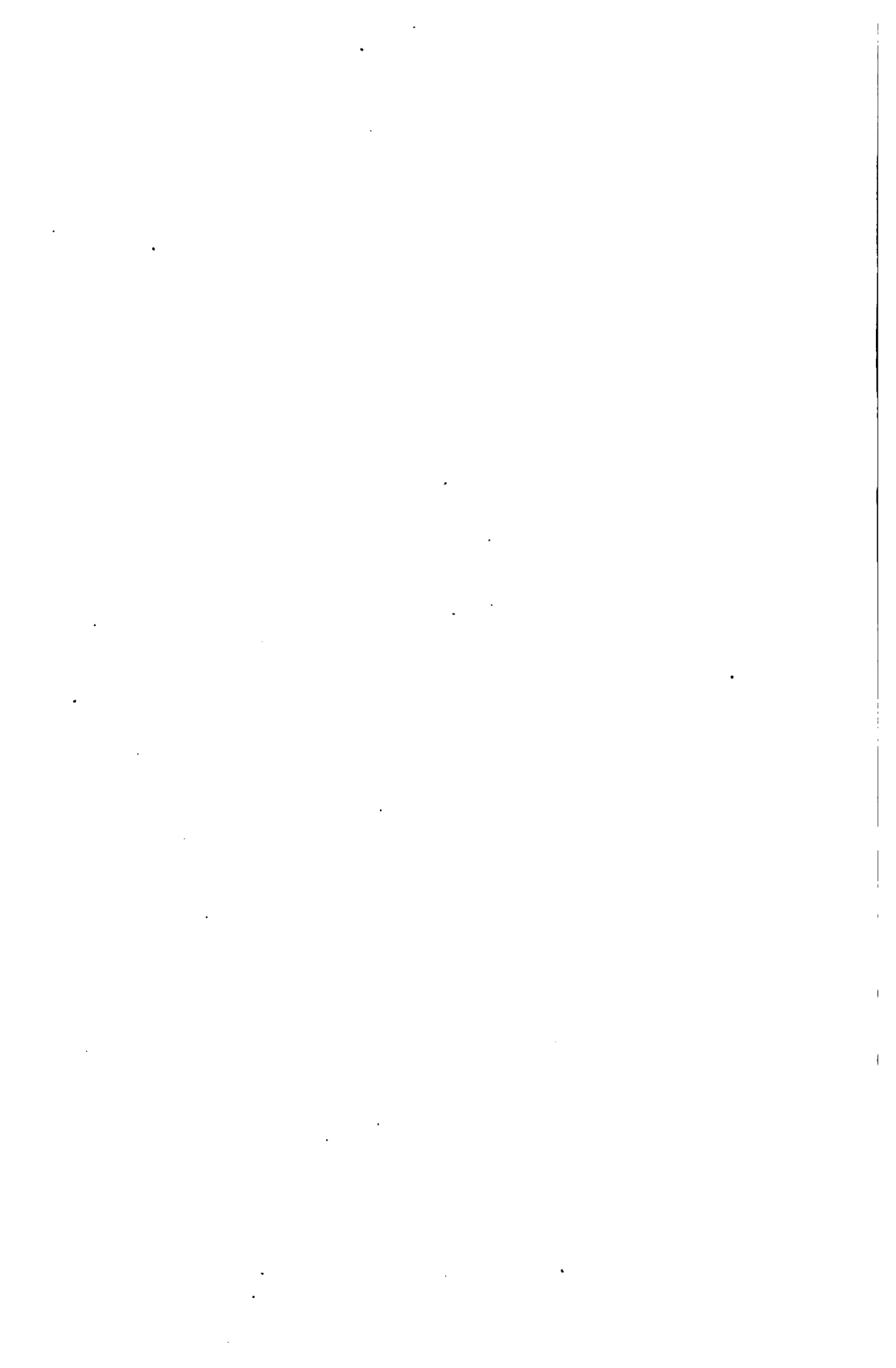
Le Comité se réunit le premier jeudi non férié de chaque mois, excepté en août, septembre et octobre. Tous les membres de l'Association peuvent assister aux séances avec voix consultative. La Bibliothèque de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, est ouverte le jeudi de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, et le samedi de 2 à 5 heures.

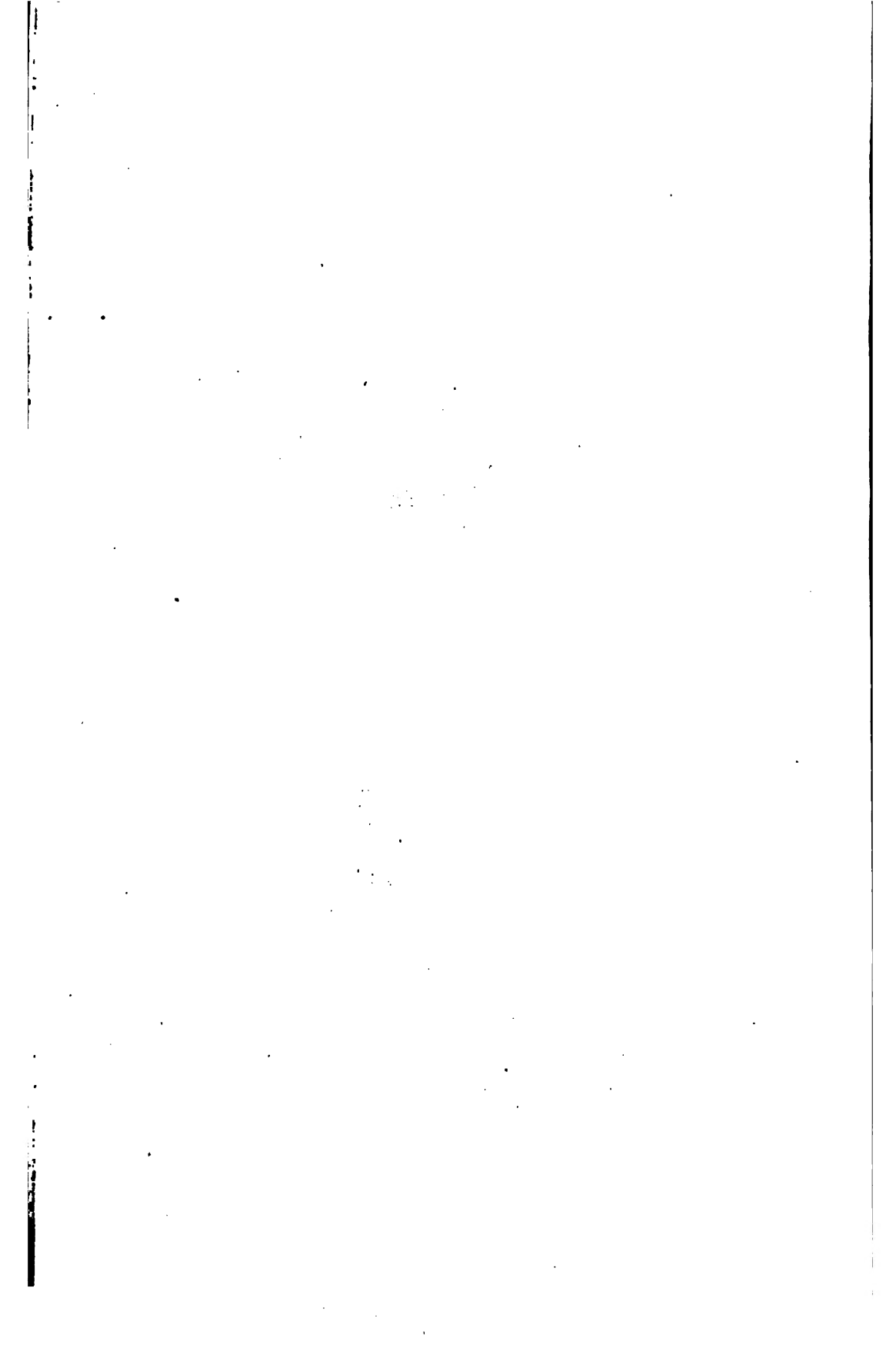
La *Revue des Etudes grecques* est publiée cinq fois par an.

Prix d'abonnement : Paris	10 »
Départements et étranger	11 »
Un numéro séparé	2 50

La *Revue* est envoyée gratuitement aux membres de l'Association pour l'encouragement des études grecques.









3 2044 018 892 885

**THE BORROWER WILL BE CHARGED
AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS
NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON
OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED
BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE
NOTICES DOES NOT EXEMPT THE
BORROWER FROM OVERDUE FEES.**

**Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 (617) 495-2413**

WIDENER
~~NOV 02 1993~~
OVERDUE



